



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS**

LIBRARY

922
C69g
v.24

GRANDE

VIE DES SAINTS

PARIS. — IMPRIMERIE PIERRE LAROUSSE
49, RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 49

GRANDE VIE DES SAINTS

COMPRENANT

LA VIE ET LES FÊTES DE NOTRE-SEIGNEUR
ET DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE
DES SAINTS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT
DES BIENHEUREUX ET DES VÉNÉRABLES SERVITEURS DE DIEU
LES PLUS RÉCENTS
ET DES PLUS ILLUSTRÉS CONFESSEURS DE LA FOI

PAR

M. J. COLLIN DE PLANCY

AVEC LE CONCOURS

De M. l'abbé E. DARAS

TOME VINGT-QUATRIÈME



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

43, RUE DELAMBRE, 43

—
1874

922
C699
v. 24

GRANDE VIE DES SAINTS

SEIZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Sainte Adélaïde, impératrice. — Saint Ananias, saint Misaël et saint Azarias, martyrs à Babylone. — Les Vierges martyres en Afrique. — Sainte Piale, vierge et martyre. — Saint Modeste, patriarche de Jérusalem. — Saint Flavit, solitaire. — Saint Ursanne. — Saint Évrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing. — Saint Adon, archevêque de Vienne. — Sainte Théophane, impératrice. — Le Bienheureux Sébastien Maggi, Frère Prêcheur. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINTE ADÉLAÏDE,

IMPÉRATRICE.

Adélaïde était fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne ; elle perdit son père lorsqu'elle n'avait que six ans ; mais elle eut le bonheur de recevoir une éducation chrétienne. A seize ans, en 953, elle épousa Lothaire, roi d'Italie, qui la laissa veuve trois ans après. On avait remarqué en elle, dès l'enfance, des marques d'une piété solide. Les afflictions qui lui survinrent avec la mort de son mari et qui en furent les suites ne servirent qu'à l'affermir dans le service de Dieu et à la détacher davantage des grandeurs et des pompes du monde, dont elle comprit alors toute la vanité. Elle se trouvait tout d'un coup sans appui, sans conseil, sans secours, entièrement abandonnée à la discrétion des ennemis de son époux. Béranger, le plus puissant de tous, se fit couron-

ner roi d'Italie et se saisit d'Adélaïde, qu'il renferma dans une prison où on lui fit souffrir mille outrages et mille indignités ; mais par la grâce de Dieu, et malgré toutes les précautions de Béranger, des serviteurs dévoués la tirèrent de sa prison à la faveur d'une nuit obscure.

La princesse s'échappa, accompagnée d'une seule fille qu'on lui avait laissée. Comme elle ne savait où elle allait, à cause de l'obscurité de la nuit, elle tomba dans un étang où elle aurait infailliblement péri, si Dieu, en qui seul elle avait confiance, n'eût envoyé un pêcheur qui la retira avec sa compagne. Elles avaient passé la nuit dans l'eau : le froid et la faim les avaient extrêmement affaiblies ; cependant elles n'étaient pas dans un lieu propre à recevoir de grands soulagements ; tout ce que put faire le pêcheur, ce fut de les faire réchauffer et de leur faire cuire un poisson qu'il avait pris.

Un pieux ecclésiastique, qui n'avait cessé de veiller sur la princesse et qui s'était mis en voyage pour lui chercher du secours, vint l'avertir alors qu'Othon arrivait avec une armée et qu'il se promettait de réprimer les entreprises de Béranger et de la délivrer de sa persécution. Béranger fut défait bientôt après, et Othon I^{er}, couronné empereur d'Italie à Rome, en 962, épousa Adélaïde dont il connaissait le rare mérite. Il la fit couronner reine de Lombardie. Ce retour de prospérité ne changea rien dans les sentiments de la vertueuse princesse, sinon que, se trouvant plus en état de soulager les pauvres et les affligés, elle leur fit beaucoup de bien. Elle s'attacha sans relâche à faire donner une bonne éducation au fils qu'elle eut de son second mariage. Pendant que son illustre époux fut occupé à pacifier les troubles de l'Italie, ce fut elle qui gouverna l'empire, ce qu'elle fit avec beaucoup de prudence.

Mais les épreuves d'Adélaïde n'étaient pas terminées. Son fils Othon II, devenu souverain, oublia ce qu'il devait à une si digne mère, et, s'abandonnant à de perfides conseils, il l'éloigna de lui. Le malheur, plus tard, lui ouvrit les yeux, il rappela Adélaïde, dont il reçut avec docilité les avis. Ce prince étant mort, l'impératrice sa veuve, Théophanie, fut établie régente pour gouverner

pendant la minorité de son fils Othon III. Cette princesse se montra à son tour l'ennemie déclarée de sa belle-mère et la traita de la manière la plus outrageante. Adélaïde souffrit sans se plaindre. Mais Théophanie fut aussi frappée par la mort ; et les peuples obligèrent Adélaïde à se charger de la régence. Elle ne regarda la puissance dont elle était revêtue que comme un pesant fardeau. Loin de se venger des auteurs de ses maux, elle chercha toutes les occasions de leur faire du bien. Elle sut joindre, lorsqu'il le fallut, la sévérité à la douceur, et par là, elle portait tout le monde à l'aimer, à la respecter et à pratiquer la vertu.

La vigilance de sainte Adélaïde dans les affaires publiques ne la rendit jamais plus négligente dans les exercices de piété. Elle rentrait à certaines heures dans son oratoire, et elle y puisait dans la prière les lumières dont elle avait besoin pour l'administration de l'empire. — Cette femme forte, dont la piété ne s'était altérée ni dans la prospérité ni dans les revers, mourut en l'an 999, âgée de soixante-huit ans.

SAINT ANANIAS, SAINT MISAEL ET SAINT AZARIAS,

MARTYRS A BABYLONE.

Parmi les captifs qui furent emmenés les premiers de Jérusalem à Babylone par le roi Nabuchodonosor, il se trouva beaucoup d'enfants de la première qualité, entre lesquels ce prince fit choisir les mieux faits de corps, les plus instruits dans les sciences, et en même temps les plus relevés par leur naissance, pour en faire des ennuques, et les faire servir dans son palais parmi les officiers de sa chambre. Le gouverneur des ennuques nommé Asphéneze, à qui cette commission avait été donnée, en choisit quatre qui étaient tous du sang des rois de Juda. Le premier était Daniel, dont nous avons parlé au 21 juillet. Les trois autres furent Ananias, Misaël et Azarias, à qui il changea ces noms hébreux contre d'autres noms Chaldéens qu'il leur donna pour marquer les emplois ou les fonctions différentes auxquelles le roi les destinait. Il appela Ananias, Sidrach ; Misaël, Misach, et Azarias, Abdenago, et il nomma Daniel, Baltassar. Ce choix

vérifia la prophétie qu'Isaïe avait faite autrefois à Ezéchias, roi de Juda, de qui ils descendaient, lorsqu'il lui prédit que pour punir cette ostentation avec laquelle il avait montré ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, il viendrait un autre roi de Babylone qui emporterait ces trésors, et qui prendrait ses enfants pour en faire des ennuques et des serviteurs dans son palais.

Nabuchodonosor les ayant trouvés agréables à ses yeux, ordonna qu'ils fussent dressés pendant trois ans dans tous les exercices convenables à l'état qu'on leur faisait prendre ; qu'on leur fit apprendre la langue et les usages des Chaldéens, et qu'on les nourrit des viandes et du vin de sa table. L'appréhension qu'ils avaient de rien faire qui pût déplaire au Seigneur, et l'amour de l'abstinence dans laquelle ils étaient déjà tout accoutumés de le servir, leur fit rejeter les viandes et le vin. Ils obtinrent qu'on ne les nourrirait que de légumes et d'eau : et après le temps que l'on prit pour en faire l'épreuve, on remarqua que leur visage était meilleur, leur teint plus beau, et qu'ils avaient plus d'embonpoint que les autres à qui l'on servait la viande et le vin de la table du roi. Le Seigneur leur donna l'intelligence de tous les livres qu'on leur fit voir, et de toute la sagesse des mages et des philosophes, avec la connaissance qu'ils avaient déjà de la loi et de la sagesse divine pour faire éclater par leur moyen la gloire de son nom au milieu des infidèles. Les trois années de leurs exercices étant passées, le gouverneur des ennuques alla les présenter à Nabuchodonosor, qui s'étant entretenu avec eux, trouva qu'ils étaient au-dessus de tous les autres, et les retint auprès de lui pour être officiers de sa chambre.

Peu temps après, Nabuchodonosor eut le songe de la statue, qu'il voulut faire deviner aux Mages et aux Chaldéens, sans leur déclarer ce que c'était. Ces sages ayant protesté que cela n'était pas en leur pouvoir, il les condamna tous à la mort, et l'on voulut envelopper Ananias, Misaël et Azarias avec Daniel dans cette sentence, parce que leur sagesse les avait fait mettre au rang des mages. Daniel n'eut pas plutôt avis de ce danger qu'il alla

demander au roi la surséance de l'exécution ; puis étant venu raconter la chose à ses trois compagnons, il leur dit de se mettre en prières avec lui et d'implorer la miséricorde du Dieu du Ciel pour en obtenir la révélation du secret du roi et se garantir de la mort avec les autres sages de Babylone. Daniel ayant deviné heureusement et expliqué de même le songe du roi, fut élevé aux premières dignités du royaume. Il ne put oublier ses trois compagnons dans ce poste : ce fut à sa sollicitation que Sidrach, Misach et Abdenago furent établis par le roi intendants des affaires de la province de Babylone.

Ils se conduisirent dans cet emploi avec autant de sagesse et de piété que Daniel en faisait paraître de son côté dans l'administration de ses charges. Jamais ils ne s'écartèrent des devoirs de la justice que leur marquait la loi de Dieu, que la compagnie des idolâtres et des impies ne les empêcha point d'observer très-religieusement. Dieu permit que leur fidélité fut mise à l'épreuve dans une occasion où il s'agissait, non-seulement de leur fortune, mais de leur vie même. Le roi Nabuchodonosor, l'année d'après la ruine de la ville et du temple de Jérusalem qui était la dix-huitième de leur captivité, fit faire une statue d'or qui avait soixante coudées de haut et six de large, et la fit mettre dans la campagne de Dura qui était de la province de Babylone. Il envoya ensuite un ordre aux princes, aux magistrats des villes, aux gouverneurs des provinces et à tous les officiers, tant de justice que de l'armée, pour se trouver à la dédicace de la statue ; il s'y rendit au jour nommé une multitude incroyable de monde de tous les endroits du royaume. Tout le monde étant debout dans cette vaste plaine devant la statue, les héraults allèrent par les rangs crier à haute voix : « Peuples, tribus, gens de toutes langues, il vous est ordonné par le roi, qu'au moment que vous entendrez le son des trompettes et des autres instruments, vous vous prosterniez en terre et que vous adoriez la statue, à peine pour ceux qui contreviendront à cet ordre d'être jetés sur l'heure dans le feu de la fournaise. » Tout le monde obéit, et chacun se prosterna au signal. Il n'y eut que les intendants de la province de Babylone, Sidrach,

Misach et Abdenago qui ne crurent pas devoir faire comme les autres. Car il paraît que la plupart des Juifs captifs ne s'y étaient point rendus, non plus que Daniel qui était au-dessus de l'ordonnance, et que nos trois jeunes Hébreux ne s'y étaient trouvés que parce qu'ils n'avaient pu s'en dispenser, leur charge d'intendants les ayant fait comprendre dans l'ordonnance.

Les Chaldéens qui les avaient observés, et qui peut-être leur avaient fait tendre ce piège par jalousie contre leur fortune ou par un faux zèle, allèrent les accuser devant le roi d'avoir méprisé son ordonnance, et demandèrent qu'on leur fit subir la peine portée par l'édit. Nabuchodonosor les manda pour les entendre eux-mêmes. Il leur enjoignit de vive voix de retourner devant la statue et de se prosterner pour l'adorer au son des instruments, ajoutant que s'ils le refusaient ils seraient jetés dans la fournaise, et qu'il n'y aurait point de Dieu qui fût capable de les arracher de ses mains. Sidrach et ses deux compagnons lui répondirent : « Nous n'avons point à délibérer, Seigneur, ni de réponse à vous faire sur une chose où nos résolutions sont déjà prises. Car notre Dieu, le Dieu que nous adorons peut certainement nous retirer des flammes de la fournaise si c'est sa volonté ; et nous délivrer d'entre vos mains quant il lui plaira. Si ce n'est point sa volonté, il n'en sera pas moins notre Dieu : et nous déclarons que nous n'honorons point vos dieux, et que nous n'adorons point la statue que vous avez fait élever. »

Ce discours irrita de telle sorte Nabuchodonosor, que dans le transport de sa fureur il commanda que le feu de la fournaise fût sept fois plus ardent qu'il n'avait coutume d'être. Il fit lier en même temps les trois Hébreux avec leurs thiares, leurs habits et leurs chaussures, les fit attacher par les pieds et les fit jeter de la sorte au milieu de la fournaise. Ceux qui avaient été commandés pour les jeter étaient des soldats de ses gardes, choisis d'entre les plus robustes : mais comme la fournaise était extraordinairement embrasée, ils furent surpris eux-mêmes par les flammes qui en sortaient et ils en moururent.

Pendant les trois Hébreux étant tombés tout liés dans le fond de la fournaise, se trouvèrent déliés par le feu même qui

aurait dû les consumer. Ils marchaient au milieu des flammes, louant Dieu et bénissant le Seigneur. Azarias, celui des trois que les Babyloniens appelaient Abdenago, se tenant debout sur le feu fit à haute voix une prière à Dieu pour tous, implorant sa miséricorde et confessant en même temps que ses jugements avaient été très-équitables dans les maux dont il les avait châtiés en leur ôtant Jérusalem, la Cité Sainte de leurs pères et en les bannissant du pays qu'il leur avait donné. Car ces Saints qui vivaient en justes parlaient comme pécheurs, et s'attribuaient les péchés de tous les Juifs comme ne faisant qu'un corps avec eux. « Il n'y a plus maintenant parmi nous, disait-il à Dieu, ni prince, ni prêtre, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni lieu pour offrir nos prémices. Mais recevez-nous, Seigneur, dans un cœur contrit et dans un esprit humilié. Que notre sacrifice se consume aujourd'hui devant vous, et qu'il vous soit agréable comme si nous vous offrions des holocaustes de bœufs et de taureaux. »

Dieu s'étant contenté de la disposition de leur cœur leur accorda plus qu'ils ne demandaient, et voulut en leur faveur faire éclater sa puissance devant les infidèles. Il fit descendre son Ange avec eux dans la fournaise pour empêcher l'activité du feu à leur égard. La flamme était si véhémence qu'elle s'élevait à quarante-neuf coudées de haut par dessus la fournaise, et s'étant élancée dehors, elle brûla les Chaldéens qui se trouvèrent les plus près. Pendant que les officiers tâchaient d'augmenter encore le feu avec du bitume, des étoupes, de la poix et du sarmant, l'Ange du Seigneur écartant les flammes, avait formé au milieu de la fournaise un vent frais et une douce rosée autour des trois Hébreux, sans que le feu les touchât ou les incommodât en aucune manière. Une merveille si surprenante leur ouvrit la bouche pour glorifier le Seigneur et lui rendre des actions de grâce. Ils lui chantèrent d'une même voix et d'un même cœur un cantique de bénédiction et de louanges que l'Église renouvelle tous les jours encore dans ses offices.

Nabuchodonosor, frappé à la vue du miracle, se leva tout étonné, et dit aux grands qui l'accompagnaient : « Nous avons

jeté trois hommes liés au milieu du feu : J'en vois néanmoins quatre qui marchent sans être liés, qui ne brûlent point, qui paraissent incorruptibles, parmi les flammes, et dont le quatrième ressemble à un Fils de Dieu. » Il s'approcha ensuite de la porte de la fournaise ardente, appela les trois Hébreux par leurs noms, et les qualifiant serviteurs du Dieu Très-Haut et leur dit de sortir. Tout le monde accourut autour d'eux pour les considérer : on ne pouvait comprendre, ni assez admirer que le feu n'eût point eu de pouvoir sur eux, qu'ils n'eussent point eu un cheveu de la tête de brûlé, et qu'il ne parût même aucune trace de feu sur leurs habits. Alors Nabuchodonosor étant hors de lui-même s'écria : « Béni soit le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdenago, qui a envoyé son Ange et qui a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont résisté au commandement du roi, qui ont abandonné leurs corps pour ne point se rendre esclaves et pour n'adorer point d'autre Dieu que celui qu'ils servent. Je reconnais donc qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui-là : et j'ordonne que celui qui aura proféré un blasphème contre lui périsse et que sa maison soit détruite. » Le roi après avoir ainsi reconnu le Dieu d'Israël, les rétablit dans leurs emplois et voulut qu'ils fussent encore plus élevés en dignités qu'auparavant.

Saint Ananias, saint Misaël et saint Azarias moururent à Babylone, d'où leurs saintes reliques furent transportées à Alexandrie du temps de l'empereur Justinien, sous le patriarche Apollinaire. On ne peut nier que dès la fin du vi^e siècle ou le commencement du suivant on ne vit une église à Alexandrie en l'honneur des trois jeunes Hébreux, que l'on disait bâtie dans le lieu où le Martyr saint Cyr avait autrefois exercé la médecine. Quelques-uns réduisent à une main seulement les reliques que l'on conservait à Alexandrie. D'autres lieux encore se sont félicités de la possession des reliques des trois Hébreux. Baronius dit qu'il savait, comme une chose qui n'aurait pas été contestée, qu'une grande partie de leurs reliques se conservait de son temps à Rome dans l'église du titre de Saint-Adrien. On croyait en avoir aussi en Bithynie, qui se gardaient auprès du sépulcre de saint Daniel le Stylite.

Les Grecs font la fête des trois jeunes Hébreux le 17 décembre avec celle du Prophète Daniel. C'est ce que font aussi les Moscovites et les autres peuples qui suivent les Grecs. Ils y joignent encore les Pères, c'est-à-dire les Patriarches et les Justes de l'Ancien Testament, qui ont précédé la naissance du Fils de Dieu. Pierre Natal prétend que ce dix-septième jour est celui de leur mort qu'il qualifie dormition, comme ayant été paisible. Les Latins ont avancé cette fête au 16 du mois, auquel elle est qualifiée martyre dans le vieux Martyrologe Romain et dans celui d'Adon, sans qu'on ait dit si l'on entendait par ce terme ou leur mort, ou l'épreuve du feu qu'ils subirent dans la fournaise, et qui pouvait mériter le nom de martyre ou confession, comme ce que souffrit à Rome saint Jean l'Évangéliste, quoi que cela n'ait pas été suivi de la mort. Usuard s'est contenté d'ajouter que leurs corps avaient été ensevelis sous une grotte dans la province de Babylone. C'est ce qu'on a suivi dans le Martyrologe Romain. Mais les anciens Martyrologes du nom de saint Jérôme les ont rapportés au quatorzième jour d'avril, sous leurs noms Hébreux et Chaldaïques, faisant connaître que l'on prenait ce jour pour celui auquel ils avaient été sauvés des flammes de la fournaise ardente. Raban, de Mayence, et Notker ont aussi marqué la fête des trois Hébreux en ce jour dans leurs Martyrologes.

On peut juger au reste combien était grande la vénération qu'on avait en Occident, et surtout à Rome, pour la mémoire des trois jeunes Hébreux et de Daniel, puisque dès le temps que les Chrétiens ont eu la liberté de disposer publiquement de leur sépulture, ils ont eu aussi la dévotion de faire graver sur leurs tombeaux les images de ces Saints, principalement la représentation de ce qu'ils avaient souffert si glorieusement pour la défense de leur religion, l'un dans la fosse aux lions, les autres dans la fournaise ardente ; pour en faire des hiéroglyphes ou des symboles de la résurrection des morts.

Si l'on en croit un juif espagnol du XII^e siècle, appelé Benjamin, de la ville de Tudèle, au royaume de Navarre, qui avait longtemps voyagé au levant et au midi, l'on voyait encore de son temps, non-seulement les restes du palais de Nabuchodonosor,

et de la fournaise, qu'on avait grand soin de conserver, mais aussi les trois sépulcres d'Ananias, Misaël et Azarias, posés sous trois arcades ou petites grottes voûtées, à cinq cents pas de la synagogue du Prophète Ezéchiel, entre le fleuve Chobar et l'Euphrate. Il ajoute que l'on avait beaucoup de vénération pour ces monuments, que l'on honorait comme une chose sacrée et inviolable. (BAILLET.)

LES VIERGES MARTYRES EN AFRIQUE.

Hunéric, roi des Vandales, plus cruel que son père Genséric, fit attaquer en particulier les vierges consacrées à Dieu. Il voulut commencer par leur ôter l'honneur, et contre toutes les lois de la pudeur, il commit des Vandales et des sages-femmes de sa nation pour les visiter, sans que leurs mères ni aucunes dames catholiques y fussent présentes. Ensuite on les suspendit en l'air avec des poids fort pesants aux pieds : on leur appliqua des lames de fer toutes rouges sur le dos, sur le ventre, sur le sein, sur les côtés, et au milieu de ces cruels supplices on leur disait : « Avouez donc de quelle sorte vos évêques et vos ecclésiastiques abusent de vous. » Car ce barbare espérait par ce moyen s'ouvrir la porte à la persécution générale qu'il entreprit depuis contre les catholiques d'Afrique, se promettant de tirer avantage de la faiblesse et de la timidité naturelles de tant de vierges innocentes. Mais il ne fut pas en son pouvoir d'imprimer cette tache sur l'Église de Jésus-Christ. La plupart de ces saintes filles moururent dans ces tourments, et celles qui y survécurent ayant la peau toute grillée, demeurèrent courbées le reste de leur vie.

Le Martyrologe romain fait mention d'elles au 16 décembre, comme de saintes Vierges et Martyres dont l'Église honore la mémoire.

SAINTE PIALE, VIERGE ET MARTYRE.

Sainte Piale naquit en Irlande au commencement du v^e siècle, et eut pour père le roi Clyton. Cet idolâtre, furieux de ce que

son fils Fingars s'était converti à la voix de Patrick, bannit le néophyte ; mais l'apôtre, né à Pontaven, dans le Léonnais, eut le bonheur de conquérir à la vérité toute l'Ultonie, où régnait Clyton, et l'exilé de retour vit le triomphe de la Croix.

Piale, sa sœur, avait été des premières à se rendre aux sollicitations de la grâce. Elle signala son entrée dans la famille des enfants de Dieu et de l'Église, par l'exemple de toutes les vertus et par d'innombrables bienfaits. Cette conduite toucha et convertit une foule d'infidèles.

Cependant Fingars, qui avait été parfaitement reçu en Bretagne, parla de la paix dont on jouissait dans cette nouvelle Thébaidé, et décida sept cent soixante-dix fidèles à l'y suivre. Car une tradition et Butler, dans ses *Vies des Saints*, prétendent qu'il revint dans l'Armorique. Piale fut du voyage. Ils se fixèrent dans des solitudes de la Cornouaille continentale, et y pratiquèrent la vie ascétique, conformément à ce qu'ils avaient appris de saint Patrick. Selon leurs actes, ils furent massacrés vers 455.

Leur mort aura été l'effet de la haine des Bretons contre les Scots, qui venaient souvent exercer des ravages. Thewdric profita de cette aversion pour détruire des gens de bien qu'il croyait favorables à son oncle Maxence.

Sainte Piale est honorée en Bretagne le 23 février et le 16 décembre.

SAINTE PIALE,

PATRIARCHE DE JÉRUSALEM.

Saint Modeste, abbé du monastère de Saint-Théodose, puis patriarche de Jérusalem en 632, est connu par des homélies dont Photius a donné des extraits. Il dit dans la première qu'une Marie-Madeleine vierge était morte martyre à Éphèse, ce qui la fit depuis confondre avec la Sainte pénitente. Mais le sentiment qui fait de Marie-Madeleine et de la femme pécheresse une même personne, est véritablement hors de doute, comme on le voit par les écrits de saint Grégoire, Pape, antérieurs de plusieurs années. Dans une

autre de ces homélies, l'on voit que du temps de Modeste, la croyance de l'Assomption de la très-sainte Vierge en corps et en âme était reçue en Orient, et que les fidèles étaient pénétrés de respect pour elle. On trouve dans le même sermon une explication orthodoxe et précise des Mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ainsi que des preuves évidentes de la doctrine de l'Église sur l'intercession des Saints. M. Giacomelli, prélat domestique de Clément XIII, fort versé dans la connaissance de l'antiquité et des langues orientales, a donné ce sermon d'après un manuscrit authentique, sous ce titre : *Panégyrique de notre saint Père Modeste, patriarche de Jérusalem, sur le passage de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu*. Photius a cité le discours dont il s'agit. C'est d'après lui qu'il a été depuis cité par Papebroch, par Fabricius, etc. Saint Modeste mourut en 654. On fait sa fête le 16 décembre.

SAINT FLAVIT,

SOLITAIRE.

Parmi les Saints oubliés ou omis dans le Bréviaire de Troyes, nous trouvons ce Saint dont nous allons rapporter l'histoire le plus succinctement que nous pourrons. Suivant nos historiens, Flavit était Italien, de bonne maison, il naquit au vi^e siècle sous l'empire de Justin, et au commencement du règne de Clotaire I^{er}, roi de France. Il n'avait guère que vingt ans, lorsque les Lombards pénétrèrent dans son pays et y causèrent de grands ravages. Ses parents alarmés de son sort, lui conseillèrent de passer en France et d'y rester jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés. Mais dans son chemin il fut arrêté, dépouillé et fait prisonnier par des soldats qui, étant arrivés aux environs de Troyes, le vendirent comme esclave au comte Montan, seigneur de Marcilly-le-Hayer, pour la somme de trente deniers.

Flavit était jeune, d'une belle taille, d'une figure agréable, d'une physionomie charmante ; il avait reçu une bonne éducation, ce qui lui donnait des manières gracieuses, un air affable,

spirituel et plein d'aménité. Tant de belles qualités lui méritèrent les bonnes grâces de son maître, qui ne le regarda point comme un esclave, lui donna l'habit militaire, lui permit de porter l'épée, en fit son confident et le gardien de son château. Sensible à ces bontés, Flavit s'attacha à Montan de cœur et d'affection, et il ne cherchait que les occasions de lui donner des marques de son respect, de son obéissance et de son attachement. Cependant il n'oubliait pas de servir Dieu le premier des maîtres ; il remplissait exactement tous les devoirs d'un chrétien parfait, et s'adonnait à la pratique de toutes les vertus.

Parmi ces vertus, la chasteté de Flavit éclata d'une manière particulière dans une épreuve où, dans la même circonstance que Joseph, il montra la même fermeté, le même courage et la même fidélité que ce saint Patriarche : la dame, épouse de son maître, conçut pour lui la passion la plus violente. D'abord, elle n'osa pas se déclarer ; elle entreprit de le gagner insensiblement par de petits présents et par des caresses qui semblaient innocentes. Mais, enfin, ne pouvant plus contenir la force de son amour, elle franchit les barrières de la prudence et lui déclara son dessein. Flavit étonné d'une telle proposition, méprisa ses discours et la quitta brusquement. La dame devint furieuse, et pour se venger de ce refus, le noircit et l'accusa auprès de son maître. Montan trop crédule aux plaintes de son épouse, s'enflamma de colère contre Flavit, et pour lui faire sentir son indignation, il lui retira sa confiance, le réduisit à la condition d'esclave et le condamna à garder ses troupeaux.

Certain de son innocence, Flavit remercia Dieu de l'avoir délivré des dangers et de lui fournir ainsi l'occasion de s'humilier davantage, de vivre dans la mortification et de travailler plus sûrement à son salut. Il eut un soin particulier des bestiaux dont on lui avait donné la garde, et Dieu bénit ses intentions. Après quelque temps, la conduite édifiante de ce bon serviteur fit naître des doutes à Montan sur les plaintes de son épouse ; il reconnut l'innocence de Flavit ; mais craignant qu'il ne lui arrivât quelque chagrin à cause de ses mauvais traitements, et qu'il ne voulût le quitter, il résolut de le marier pour le fixer

dans ses terres. Il lui proposa pour épouse une fille vertueuse. Flavit, qui connaissait son maître comme absolu dans ses volontés, ne délibéra pas longtemps, et malgré son amour pour la chasteté, il accepta pour femme cette fille qui se nommait Apronie.

Le Saint résolut de vivre avec son épouse comme avec une sœur : il lui déclara ses sentiments, lui fit voir les avantages de la continence et la persuada. Depuis son mariage, Montan lui témoigna beaucoup d'amitié, lui donna inspection sur ses camarades et augmenta ses revenus. Animé par l'amour de son devoir et par la reconnaissance, Flavit remplissait ses engagements avec la plus grande régularité et toujours pour le bien de son maître. Il s'édifiait de plus en plus avec son épouse, et ils s'adonnaient l'un et l'autre aux jeûnes, à la mortification, à la prière, faisant même quelques aumônes du peu qu'ils pouvaient épargner. La vertu est toujours exposée aux traits de l'envie. Des méchants firent entendre à Montan que Flavit abusait de sa confiance et qu'il vendait des bestiaux à son profit. Excité par femme, Montan allait punir l'économe infidèle, qu'il trouva innocent. Une autre fois encore ce seigneur trop crédule monta à cheval pour aller maltraiter Flavit, mais il tomba de son cheval et fut blessé; le Saint le désabusa encore et le guérit par ses prières, en lui faisant boire de l'eau d'une fontaine qui prend sa source vers les bois de Marcilly, qu'on appelle encore aujourd'hui Fontaine d'abondance.

Après tant d'épreuves, Montan et son épouse furent enfin persuadés de la probité et de la sainteté de Flavit, ils lui donnèrent la liberté et lui proposèrent des récompenses qu'il refusa avec le plus grand désintéressement. Alors, se voyant libre, Flavit proposa à sa femme Apronie de consacrer à Dieu sa virginité, tandis qu'il consacrerait la sienne en embrassant l'état ecclésiastique. Cette épouse vertueuse goûta la proposition, et ils se rendirent l'un et l'autre auprès de saint Leu, archevêque de Sens. Le saint Pontife qui, par la renommée connaissait la sainteté de leur conduite, les accueillit avec attendrissement. Il consacra à Dieu la virginité d'Apronie et lui donna le voile, et à

Flavit l'habit d'ermite. Mais, considérant que ce saint homme pouvait être utile à l'Église, il le retint pour le disposer aux Ordres, lui conféra la prêtrise et le renvoya avec sa bénédiction dans l'ermitage qu'il avait commencé à se construire auprès de la fontaine d'abondance. A son retour, il s'appliqua à se sanctifier de plus en plus et à mériter les récompenses que Dieu promet à ses serviteurs. Il mourut le 16 décembre 630, sous l'épiscopat de Ragnésigile, dix-septième évêque de Troyes.

Ses reliques étaient conservées dans le monastère de Sainte-Colombe-lès-Sens, et dans le prieuré de Villemaur, qui porte son nom ainsi qu'une paroisse du diocèse de Troyes dans le doyenné de Marigny. Les martyrologes de Saint-Loup, de Moutier-la-Celle et de Sainte-Colombe en font mention au 16 décembre ; quelques-uns mettent sa fête au 18 du même mois.

SAINT URSANNE.

Saint Ursicin, ordinairement appelé saint Ursanne, était un des nombreux disciples de saint Colomban, et fut formé sous ce grand homme à Luxeuil. Lorsque Colomban se vit forcé de quitter Luxeuil à cause des intrigues de la reine Brunehaut, Ursicin se joignit à lui et voulut l'accompagner dans son exil. Mais n'ayant pu avoir cette consolation, il se retira dans les montagnes de la Suisse, et annonça la parole de Dieu aux peuples de cette contrée. Son penchant pour la solitude le porta à se fixer dans un canton désert sur les bords du Doubs, dans cette partie du pays qui relevait alors du duché d'Alsace : là il ne vécut que de fruits sauvages et de racines ; sa boisson était l'eau du fleuve. Cependant sa retraite fut découverte par quelques bûcherons qui répandirent le bruit qu'un saint solitaire s'était fixé dans un désert du Doubs : aussitôt une foule de fidèles vint s'adjoindre à lui, et l'aïda à construire une église en l'honneur de saint Pierre, ainsi qu'un petit monastère. Il se forma plus tard une petite ville autour de cet établissement qui prit le nom de Saint-Ursanne, et qui dépendait du domaine temporel des évêques de Bâle. La mort vint enlever ce saint homme

au moment où il était entouré d'une très-nombreuse communauté : on ne connaît point l'année de son glorieux trépas. Plusieurs Souverains Pontifes ont approuvé son culte.

SAINT ÉVRARD ¹,

FONDATEUR DE L'ABBAYE DE CYSOING.

Au commencement du ix^e siècle, à l'époque des guerres continuelles que soutinrent Charlemagne et son fils contre les Sarrasins, les Lombards, les Awares, les Saxons et d'autres peuples du Nord, vivait dans le pays de Cysoing un noble et puissant seigneur, que ses vertus et ses œuvres admirables ont fait placer au nombre des Saints. C'était saint Evrard, époux de la pieuse Gisle, fille de Louis le Débonnaire.

La plupart des hagiographes lui donnent une naissance princière ; quelques-uns même supposent qu'il était fils de Carloman, frère de Charlemagne, et qu'il fut pris dans Vérone avec sa mère, durant la guerre que fit l'empereur contre Didier, roi des Lombards. Voici en quels termes Martin l'Hermitte expose cette origine et cette généalogie de saint Évvard. « S'il est du très-noble sang de France, comme font foy les anciens monumens, les hymnes et ses armoiries, qui sont un fond de gueule avec des rayons de lys dorés et tout le milieu vert escarboucle. Quel sang plus illustre que celui de Carlomanne, frère du premier monarque du monde ? S'il est aussi du lignage des roys lombards et d'une souche romaine, dont à juste titre le royaume d'Italie fut rendu à son fils Berengaire selon les histoires ; quand est-ce que semblable alliance du sang français avec celui d'Italie n'a pas esté faite en vain, sinon lorsque Carlomanne épousa la fille du roi Didier ? De plus si les armoiries que le Saint a laissées à son abbaye de Cysoin sont les mêmes que celles des comtes de Clèves ; qui ne se persuadera pas qu'il en tirait ses quartiers en droite ligne ? Nous ne pourrons donc inférer de ce concert d'opinion autre vérité sinon que Charle-

¹ *Officia propria antiquissimæ ecclesiæ Cysoniensis. Insulis 1843, Martin l'Hermitte. p. 163 et suiv. ; Buzelin, p. 112 et 360.*

magne, de retour d'Italie à Aix-la-Chapelle avec les petits enfants de son frère aurait conjoint en mariage l'un d'iceux à la très-illustre maison de Clèves, et de cette souche honorable serait venu au jour, vers la fin de ce siècle, nostre grand Evrard, qui aurait esté vraiment le neufiesme comte de Clèves selon leur chronique l'an 834, et neuf ans après aurait cédé le comté à quelque sien frère ou parent pour passer à son duché de Frioule : le tout conforme aux temps et circonstances, comme il se verra ensuite. A ce compte le roi Pépin serait le bisayeul des deux saints époux Everard et Gisle petite-fille de Charlemagne : et le plus auguste sang d'Allemagne, d'Italie et de France se serait ramassé par un généreux meslange pour ennoblir les vertus des fondateurs de Cysoing et de son premier abbé Rudolphe ¹. »

Cette généalogie peut n'être pas absolument exacte dans toutes ses parties ; mais elle paraît très-vraisemblable quand on considère les différentes circonstances de la vie de saint Evrard. Il est du moins incontestable que ce jeune seigneur fut élevé auprès de Charlemagne et de son fils Louis le Débonnaire, et qu'il prit part à plusieurs expéditions militaires aussitôt que son âge lui permit de porter les armes. Malgré sa jeunesse et les dangers multipliés auxquels il était exposé, le noble et pieux guerrier se distinguait déjà entre tous ses compagnons d'armes par sa sagesse et la pureté de ses mœurs non moins que par son courage et sa bravoure. Homme d'action et de conseil tout à la fois, il savait au jour du combat donner l'exemple de l'intrépidité, et prendre les moyens qui assurent la victoire. Puis, lorsqu'il était rendu au repos de la paix, il pratiquait avec une noble générosité les œuvres chrétiennes que Jésus-Christ recommande dans son saint Évangile. Telle est la vie sainte et illustre qu'avait menée dès ses premières années le noble et puissant seigneur Evrard. Déjà cher à Louis le Débonnaire, qui reconnaissait en

¹ On peut voir à la page 140 de l'ouvrage de Martin l'Hermitte les différents auteurs Italiens ou Allemands qu'il cite à l'appui de cette opinion. L'hymne que l'on trouve dans le propre de Cysoing s'exprime en ces termes : « Francorum nobilissimis oriundus natalibus, natales illustrissimis nobilitavit actibus. »

lui un parent, un ami et un excellent conseiller, il le devint encore davantage par les grands services qu'il lui rendit, en l'aidant à chasser les Sarrasins des côtes d'Italie et à soumettre les peuples Slaves et Awares qui s'étaient révoltés. Un service plus signalé encore fut celui que rendit peu de temps après le brave et fidèle Evrard à l'empereur Louis le Débonnaire, quand il contribua à le mettre en liberté et à le rétablir dans l'exercice de son autorité royale, que ses fils et quelques sujets rebelles lui avaient ravié. Ce fut pour récompenser tant de mérites et de services, que l'empereur lui accorda sa fille Gisle en mariage avec le duché de Frioul et la jouissance du fisc royal de Cysoing.

Les pieux époux, dans les premières années de leur union, vécurent dans cette contrée, qu'ils édifièrent par toutes sortes de vertus et de bonnes œuvres. « Là, l'esprit de dévotion leur suggéra bientôt qu'il y falloit bastir une magnifique église où le clergé vénérable en religion fist tous les offices divins, administrast les Saints Sacrements, chantast jour et nuit les louanges de Dieu en terre comme les Anges font au ciel, où le dévot peuple goutast les douceurs du paradis avec eux, qui en seraient les fondateurs ¹. » Evrard et sa vertueuse compagne purent voir par eux-mêmes les rapides progrès de cette maison de Dieu qu'ils venaient d'élever dans leurs terres. Ils ne négligèrent aucun des moyens qui devaient en garantir la prospérité, jusqu'au moment où ils se rendirent en Italie dans le duché de Frioul. Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire, gouvernait alors l'Italie avec le titre d'empereur. On sait que ce prince, après avoir levé, avec ses frères, l'étendard de la révolte contre son père, fit à ces mêmes frères une guerre acharnée, qui fut

¹ *Idem Cysonium villam statuit sapienter.
Illic Ecclesiam disponens convenienter
Ex unâ parte sunt pascua, prata, paludes,
Et nemus emittens vernali tempore frondes;
Fertilis ex alia tellus, campique patentes
Triticæque ferunt benè culta novalia fruges.
Inferiora rigat Onius præterflus amnis.
Regibus æqualis Everardus Cysoniensis etc.*

(Buzelinus, p. 113.)

pour la France une nouvelle source de calamités. Il serait difficile de dire si le comte Evrard intervint dans ces démêlés violents et dans des guerres meurtrières. Les anciens auteurs ne parlent guère que des avantages qu'il remporta sur les ennemis de la chrétienté, c'est-à-dire « les Numides et les habitants de la Mauritanie, que souvent il vainquit et chassa des côtes d'Italie. »

Dans les rares intervalles de repos que lui laissaient ces implacables ennemis de l'Église, le vertueux seigneur, s'employait tout entier à la construction de nouvelles églises et chapelles dans les terres de sa domination, « comme celles de Camphin, Gruson, Vitry, Sommain, Hornain, Louvil et autres en Pewle (Pewèle), Artois, Haynau, voulant que ces places fussent pourvues de pasteurs choisis d'entre ses religieux ¹. »

Comme tous les grands serviteurs de Dieu, Evrard avait un zèle particulier pour honorer les reliques des Saints. Voulant en enrichir sa chère abbaye de Cysoing, il eut le bonheur d'obtenir le corps entier d'un successeur du Prince des Apôtres, de saint Calixte, dont le nom est devenu depuis si populaire dans ces contrées. Le Pape Léon IV, autant par affection pour saint Evrard, que par reconnaissance pour les services nombreux et signalés que ce guerrier pieux avait rendus à l'Église, permit qu'il emportât de Rome ce dépôt précieux. Des prêtres le chargèrent sur leurs épaules, traversèrent toute la France et arrivèrent enfin dans les terres du Vermandois, où un cortège nombreux vint à leur rencontre. « Les annales et les inscriptions ne laissent pas lieu de douter que le Bienheureux Evrard ne fût à la tête de ce convoi. Certes, l'ardent désir dont il brûlait d'honorer la pompe triomphale de tout son possible et d'ennoblir son Abbaye de ces divines reliques, ne permettait nullement que ce vertueux comte reposât en son palais durant cette cérémonie. » Cette translation du corps de saint Calixte fut signalée par des guérisons, des réconciliations et d'autres bienfaits du ciel, qui

¹Plusieurs de ces villages sont cités dans le testament de saint Evrard, comme Vitry et Hornain : les abbés de Cysoing ont de temps immémorial nommé les pasteurs de ces lieux, ainsi que des autres ci-dessus mentionnés.

comblèrent de joie les populations accourant de toutes parts au-devant du cortège. Ces pieuses reliques, après avoir été déposés quelque temps au village d'Hornain, entre Valenciennes et Douai, arrivèrent enfin dans l'abbaye de Cysoing. Pendant huit jours, le pieux Evrard se plut à honorer la dépouille sacrée du Pontife martyr, par des chants solennels, des prières et des jeûnes. Tous les religieux, que cet événement comblait de bonheur, prirent part à ces exercices de religion. Ce terme expiré, on dédia à Dieu, sous le patronage de saint Calixte, l'église de l'abbaye avec une magnificence extraordinaire et au milieu des plus vifs transports de joie. Cette cérémonie eut lieu vers l'an 854 ¹.

Saint Evrard, déjà si admirable par les œuvres qu'il opérait, soit en faveur de la chrétienté, en repoussant les infidèles, soit pour la prospérité de ce pays, en y établissant des églises et des monastères, saint Evrard, disons-nous, se distinguait encore par les vertus touchantes et sublimes qu'il pratiquait dans sa famille. Epoux vertueux et sage, père religieux et attentif sur la conduite de ses enfants, il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait contribuer à leur former l'esprit et le cœur. Quatre fils et autant de filles que le Ciel lui donna marchèrent dignement sur ses traces, et contribuèrent chacun en leur manière à faire fleurir la piété et la religion. Sa charité pour les pauvres et les malheureux, sa douceur envers ceux qui lui étaient soumis, lui attiraient l'affection et la vénération de tous. Il portait dans les traits de son visage l'empreinte des sentiments dont sa belle âme était pénétrée, et nul ne pouvait le voir sans se sentir attiré vers lui par une douce et irrésistible inclination.

Il paraît que plus tard saint Evrard dût combattre de nouveau contre des peuples barbares, et surtout contre les Sarrasins qui faisaient de continuels efforts pour pénétrer dans l'Italie. Après avoir rendu, comme les années précédentes, d'importants ser-

¹ Saint Calixte est honoré non-seulement à Cysoing, mais encore à Hornain, à Lambersart près de Lille, à Antoing près de Tournai, et dans un oratoire qu'on voyait autrefois auprès de Coudé.

vices à la chrétienté et à l'Italie, sous le gouvernement de Louis-le-Jeune, qui avait succédé à son père Lothaire dans cette partie de ses états, il se démit de ses charges et de ses dignités, et fit entre ses enfants le partage de ses biens. D'après ce partage, Unroch et Bérengaire (Bérenger) eurent des possessions surtout dans l'Italie et l'Allemagne : les deux autres, Alard et Rodolphe, reçurent en héritage des terres situées dans diverses contrées, comme le prouvent très-bien les quelques écrits qui sont parvenus jusqu'à nous et en particulier le testament du noble comte. Ce testament fut fait l'an 866, au palais de Muliastro, dans la Marche de Trévisé, en Italie. Cette pièce est un des monuments les plus importants de cette époque, et celui où l'on peut mieux reconnaître l'influence qu'a dû exercer le vertueux Evrard dans toute sa famille et même dans tout le royaume.

Le reste de la vie de saint Evrard ne présente plus aucun fait bien connu jusqu'à sa mort qui arriva en 869, au moment où il revenait d'Italie à Cysoing. Ce vertueux prince, après avoir reçu les secours de la religion avec les témoignages de la plus édifiante piété, remit paisiblement son âme à son créateur en présence de ses deux fils Unroch et Bérengaire, qui répandaient des larmes en abondance sur le corps de leur père bien-aimé.

Unroch, qui était l'aîné de la famille, s'empressa d'informer sa vénérable mère Gisle de la perte qu'elle venait de faire. Lui-même se mit en devoir de rapporter près d'elle le corps précieux, qu'elle reçut avec toutes les démonstrations les plus touchantes de douleur et de respect, et à qui elle fit rendre les honneurs de la sépulture avec une grande magnificence.

Les restes de saint Evrard furent déposés dans l'église du monastère qu'il avait fondé, et telle était la haute opinion que l'on avait de sa sainteté et de sa vertu, que tous songeaient moins à prier Dieu pour lui, en ce moment, qu'à se recommander à sa puissante protection. Cinquante années s'étaient à peine écoulées depuis ce bienheureux trépas, lorsque le corps du Saint fut levé de terre avec l'autorisation de l'archevêque de Reims,

puis renfermé dans une châsse élégante, et exposé publiquement à la vénération des fidèles. Cette châsse occupait d'abord la place où se trouvaient auparavant les reliques de saint Calixte, transportées depuis peu dans l'église de Notre-Dame à Reims, pour les soustraire à la fureur des Normands.

L'an 1282, Pierre, archevêque de Reims et métropolitain de la province ecclésiastique, se rendit lui-même à Cysoing pour vénérer les reliques de saint Evrard. Au milieu d'un immense concours de peuple, de religieux et de seigneurs du pays, il transféra la tête et les ossements du Saint dans deux nouvelles châsses préparées pour cet effet.

L'archevêque de Cambrai, François Van der Burgh, les visita aussitôt le 17 mai 1637. Il les déposa à son tour dans deux autres reliquaires d'un très-beau travail, et qui remplacèrent les autres presque détériorés par le temps. Ce fut quelques années après cette dernière translation que l'abbaye de Cysoing fit don, à l'insigne église collégiale de Saint-Pierre à Lille, d'un os du bras de saint Evrard. Cette précieuse relique fut reçue par les chanoines de la basilique, en présence de l'évêque de Tournai, et au milieu des transports de joie du bon peuple de Lille.

Dans les mauvais jours qui ont si tristement signalé les dernières années du xiii^e siècle, l'abbaye de Cysoing fut envahie par des révolutionnaires en délire, qui y commirent les plus grands désordres, et profanèrent indignement les corps saints qui s'y trouvaient. La tête seule de saint Evrard, avec la mâchoire supérieure de saint Calixte, furent sauvées à Tournai par les soins d'Augustin Gosse de Saint-Amand, dernier abbé de Cysoing. Ces reliques vénérables restèrent éloignées de ce lieu jusqu'en l'année 1841. Grâce aux soins et à la piété de M. Salembier, pasteur de Cysoing, ce précieux dépôt fut alors rendu à ses légitimes possesseurs, avec toutes les garanties et les témoignages d'authenticité désirables ¹.

¹ Emprunté à M. l'abbé Destombes.

SAINT ADON,

ARCHEVÊQUE DE VIENNE.

Saint Adon était originaire d'une des plus anciennes familles du Gàtinais; ses parents qui avaient beaucoup de piété, voulant lui procurer une éducation chrétienne, le mirent fort jeune dans le monastère de Ferrière, où en le formant aux sciences, il fit encore plus de progrès dans la vertu. Il était au-dessus des amusements de son âge, et il n'avait de goût que pour ce qui pouvait perfectionner son esprit, et sanctifier son cœur. La prière et les exercices de piété faisaient ses plus chères délices.

Le jeune Adon de retour à la maison paternelle, s'y fit admirer par ses belles qualités. Son savoir, sa modestie, son humilité le rendaient aimable aux grands et aux petits. Le démon désirant gagner son cœur, lui étala tous les charmes du monde; mais le fervent chrétien, fidèle à son Dieu, fut toujours en garde contre la séduction.

Les sérieuses réflexions qu'il avait faites sur son salut, l'engagèrent à retourner dans le monastère de Ferrière pour s'y faire religieux. Il surpassa bientôt les plus fervents novices, et les religieux même les plus parfaits. Tandis qu'il se faisait admirer par sa science, il charmait encore plus par son humilité, qui lui faisait rechercher les plus bas offices de la maison.

L'abbé de Prom le demanda pour forme ses novices, quoi qu'il fût encore fort jeune; mais une vertu si supérieure lui faisant des envieux, il fut obligé de se retirer. Il alla visiter à Rome le tombeau des saints Apôtres; ayant été retenu à Ravenne, il y composa le Martyrologe des Saints. Saint Remy, archevêque de Lyon, l'ayant employé dans son diocèse, il y fut regardé comme un oracle, que chacun consultait.

L'église de Vienne ayant perdu son pasteur, le clergé et le peuple, instruits du mérite de ce vertueux ecclésiastique, l'éluèrent unanimement pour leur archevêque. Ce haut degré d'élevation ne servit qu'à faire davantage paraître sa vertu. Toujours humble et dur pour lui-même, il était plein de prévenance et de charité pour les autres. Sa tendresse sur les besoins des

pauvres était inconcevable; il se distinguait surtout par son zèle pour la conversion des pécheurs, et il n'épargnait rien pour les retirer de leurs criminelles habitudes; aussi eut-il en peu de temps la consolation de voir fleurir la piété dans tout son diocèse.

Enfin, plein de jours et de mérites, il alla recevoir la récompense de ses travaux le 16 décembre 875, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ce saint prélat est auteur : 1° d'une chronique universelle depuis Adam, citée par les auteurs les plus exacts. L'auteur l'a divisée en six âges, et l'a poussée jusqu'à son temps, en commençant à la création du monde; 2° d'un Martyrologe, dont le P. Rosweide, Jésuite, donna une édition très-estimée.

SAINTE THÉOPHANE,

IMPÉRATRICE.

La pieuse Théophane, remarquable par ses vertus et sa beauté, fut mariée à un jeune personnage qu'on appelait Léon et qu'on surnommait le Philosophe. Mais elle eut beaucoup à souffrir de son époux qui avec sa philosophie humaine était inconstant et peu sûr. Il s'éprit d'amour, quoique marié, pour une femme nommée Zoé, qui était belle, mais très-méchante. Théophane ne trouvait de consolations que dans sa piété et ses bonnes œuvres, car elle faisait beaucoup d'aumônes. En 886, Léon monta sur le trône de Constantinople où il reçut le nom de Léon IV, dit le Philosophe. Il s'occupait très-peu de sa femme qui mourut en 892, et alors il épousa Zoé, dont le caractère impérieux lui fit regretter Théophane, que Dieu avait appelée à lui. Léon la pleura et fit bâtir une église à laquelle il donna son nom. Son tombeau fut illustré de plusieurs miracles.

On honore sainte Théophane le 16 décembre.

LE BIENHEUREUX SÉBASTIEN MAGGI,

FRÈRE PRÊCHEUR.

Brescia, ville célèbre d'Italie, fut la patrie du bienheureux Sébastien. Il était de la famille Maggi, l'une des plus anciennes

et des plus nobles du pays. Le désir de travailler au salut du prochain le détermina, dès sa première jeunesse, à se consacrer à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il se fit bientôt remarquer par l'austérité de sa vie, son amour pour la régularité, et son ardeur pour les études ecclésiastiques. Ses succès dans les lettres furent si grands, qu'il devint pour ses frères un maître plein de sagesse et de lumière. Ayant été élevé au sacerdoce, il se livra par l'ordre de ses supérieurs, au ministère de la prédication, et s'appliqua surtout à bien régler les mœurs des peuples auxquels il annonçait la parole de Dieu. Ses sermons produisirent des fruits abondants. Il convertit grand nombre de pécheurs, réconcilia des ennemis et rétablit ou affermit la piété dans plusieurs villes d'Italie.

La vertu et le mérite de Sébastien le firent choisir successivement pour prieur de divers couvents de son Ordre.

Les Frères Prêcheurs de Lombardie avaient formé une congrégation particulière. Le serviteur de Dieu la gouverna deux fois en qualité de supérieur ; mais cette dignité ne lui fit rien changer à l'austérité de son genre de vie. Sa prière était continuelle ; il y joignait un profond mépris pour lui-même et des pratiques de mortification par lesquelles il châtiait son corps et s'appliquait à le réduire en servitude. Étant allé, dans sa vieillesse, à Gènes pour y visiter le couvent de Sainte-Marie-du-Château, il eut connaissance de sa mort, et s'étant tourné vers ses compagnons, il leur dit que ce serait là le lieu de son repos. Ce saint religieux, ayant reçu les derniers Sacraments, mourut en paix l'an 1494. Aussitôt que la nouvelle de sa mort se fut répandue, les habitants de Gènes vinrent en grand nombre vénérer son corps. On inhuma d'abord les précieux restes du Bienheureux dans un lieu peu apparent, mais ils furent ensuite placés d'une manière plus convenable dans l'église de Sainte-Marie, où on les honore depuis longtemps, et où il s'est fait dit-on de nombreux miracles. Le Pape Clément XIII, ayant acquis la certitude que le culte du serviteur de Dieu n'avait jamais été interrompu, l'approuva le 9 décembre 1760, et permit de célébrer sa fête.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE BRÉBIÈRE ET NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE.

Notre-Dame de Brébières est honorée dans la petite ville d'Albert, au département de la Somme. Cette statue si chère à la contrée a été découverte par un berger auprès du gros village de Brébières, dont elle a pris le nom. Parmi les nombreuses faveurs obtenues à son sanctuaire nous ne citerons que la guérison instantanée d'une malade à laquelle toute la science des médecins n'avait pu donner aucun soulagement pendant trente-cinq ans de souffrances inouïes et incessantes. Ce miracle eut lieu en 1786 et fut reconnu par M^{sr} de Machaut, évêque d'Amiens, en 1787.

Au mois de février de l'année 1568, le prince de Condé vint avec ses huguenots mettre le siège devant Chartres; il donna l'assaut du côté de la porte de Dreux. Cette porte était ornée d'une image de la très-sainte Vierge tenant son Fils dans ses bras.

Les huguenots tirèrent plusieurs coups de canon contre la sainte sculpture, sans pouvoir jamais la frapper, quoiqu'à quelques pieds de chaque côté, les murailles fussent brisées par les boulets.

Comme la fureur des huguenots était insensible à ce prodige, Notre-Dame les frappa d'une soudaine terreur qui leur fit prendre la fuite. On éleva près de la porte une chapelle où l'on plaça avec honneur la miraculeuse image, qu'on nomme Notre-Dame de la Brèche; et tous les ans, à Chartres, le 15 de mars, on fêtait, par une procession solennelle, la mémoire de la victoire que Notre-Dame avait donné aux Chartrains.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Les trois jeunes gens Ananias, Azarias et Misaël, dont les corps ont été déposés dans une caverne à Babylone.

DECIMOSEPTIMO KALENDAS JANUARIII.

¹Sancti Eusebii episcopi Vercellensis, et martyris, de quo Kalendis Augusti et pridie hujus diei ejus refertur memoria. — Trium puerorum. Ananiæ, Azar-

A Ravenne, saint Valentin, maître-de-camp, saint Concorde, son fils, saint Naval et saint Agricole, martyrs, qui souffrirent pour Jésus-Christ dans la persécution de Maximien.

A Formies, dans la Campanie, sainte Albine, vierge et martyre, sous l'empereur Dioclétien.

En Afrique, martyre de plusieurs saintes vierges, qui, dans la persécution des Vandales, sous le roi arien Hunéric, furent suspendues en l'air, puis attachées à des poids pesants; souffrirent le supplice des lames ardentes qu'on leur appliquait aux côtés, et terminèrent heureusement le combat de leur martyre.

A Vienne, saint Adon, évêque et confesseur,

A Aberden, en Hibernie, saint Béan, évêque.

A Gaza, en Palestine, saint Irénion, évêque.

Additions des autres Martyrologes.

Translation d'une relique de saint Jean-Baptiste à Amiens.

Translation de saint Menge, célébrée à Châlons-sur-Marne.

Sainte Romaine, vierge et martyre.

Saint Méléce, évêque de Spolète.

Sainte Tertulle et sainte Antorice, vierges martyres honorées à Alger.

Saint Béricker, solitaire en Irlande.

La bienheureuse Jde de Nivelles, de l'Ordre de Cîteaux, au XIII^e siècle.

Saint Rubien, évêque de Côme.

Le Bienheureux Hélinvard, évêque de Minden, en Saxe.

riæ et Misaelis, quorum corpora apud Babyloniam sub quodam specu sunt posita. — Ravennæ sanctorum martyrum Valentini magistri militum, Concordii ejus filii, Navalis et Agricolæ, qui in persecutione Maximiani pro Christo passi sunt. — Formiis in Campania sanctæ Albinæ virginis et martyris sub Decio imperatore. — In Africa passio plurimarum sanctarum Virginum, quæ in persecutione Wandalica sub Hunnerico rege Ariano suspendia, pondera, laminasque ignitas tolerantibus, martyrii agonem feliciter consummarunt. — Viennæ beati Adonis episcopi et confessoris. — Aberdone in Hibernia sancti Beani episcopi. — Gazæ in Palæstina sancti Irenionis episcopi.

Martyrologe de la dernière persécution.

Simon de Cotton, prêtre de Lyon, ayant refusé le serment anti-chrétien, condamné à mort comme prêtre réfractaire et contre-révolutionnaire, exécuté le 16 décembre 1794, à l'âge de cinquante-un ans.

Pierre de Pau, prêtre et religieux Barnabite, pour refus de serment, envoyé d'Aire à Bordeaux, emprisonné là au fort du Hâ, puis transporté malade à l'hôpital Saint-André, où il est mort le 16 décembre 1794, à quarante-quatre ans.

Paul Avinal, enfant de Lyon, prêtre de cette ville, n'ayant pas fait le serment révolutionnaire, condamné à mort comme fanatique, exécuté le 16 décembre 1793, à quarante-un ans.

Jean-Pierre Godefroy d'Orléans, prêtre du diocèse de Poitiers, ne fit pas le serment, fut pris par des soldats de la Convention et condamné à mort par la commission militaire établie à Saumur, où il fut exécuté le 16 décembre 1793.

Pierre-Alexis Pelin, enfant de Lyon, prêtre et religieux du Tiers-Ordre de Saint-François, ne fit pas le serment exigé et resta à Lyon pendant ses troubles. Arrêté après le siège et condamné à mort comme prêtre réfractaire par la commission révolutionnaire, exécuté le 16 décembre 1793, à l'âge de soixante-deux ans.

J.-François-Xavier Roux, prêtre et religieux de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, resta à Lyon après la suppression des ordres religieux, ne fit pas le serment révolutionnaire, fut arrêté avec un autre religieux de son Ordre et deux prêtres : condamnés tous à mort, ils furent exécutés le 16 décembre 1793.

Jacques Matricr, prêtre aumônier des religieuses de Paray-le-Monial, au diocèse d'Autun, arrêté en 1793, pour refus de serment, condamné à la déportation au delà des mers, transporté à Rochefort et mort là le 16 décembre 1794.

Jacques Mars, prêtre du diocèse de Vence, refusa le serment de 1791, passa à Nice, revint à Vence, fut arrêté, enfermé dans les prisons de Grasse, puis mis en liberté ; arrêté de nouveau en 1793, se vit condamner à mort comme émigré rentré, exécuté à Grasse le 16 décembre 1793, à l'âge de soixante-huit ans.

DIX-SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Lazare, premier évêque de Marseille, martyr. — Sainte Olympiade. — Saint Briach, abbé. — Sainte Beggue, veuve et abbesse. — Saint Sturme, premier abbé de Fulde. — Saint Eigil, abbé de Fulde. — Sainte Tetta, abbesse. — Sainte Wivine, vierge et abbesse. — La Bienheureuse Yolende, vierge dominicaine. — La Bienheureuse Marguerite Colonna du Tiers-Ordre de Saint-François. — Le Bienheureux Bernardin d'Osimo, Frère Mineur. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT LAZARE,

PREMIER ÉVÊQUE DE MARSEILLE, MARTYR.

Or, dit l'Évangile, il y avait un homme malade, appelé Lazare, de Béthanie, du bourg de Marie et de Marthe, sa sœur. Et Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux ; et son frère, Lazare, était malade. Ses sœurs donc envoyèrent vers lui, disant : Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade. Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. Or, Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie, et Lazare. Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura deux jours au lieu où il était. Et après cela il dit à ses disciples : Allons de nouveau en Judée. Les disciples lui dirent : Maître, il n'y a qu'un moment les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous y allez de nouveau ? Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures dans le jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne heurte point parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais si quelqu'un marche dans la nuit, il heurte, parce que la lumière n'est pas avec lui. Il dit ces choses, et après il leur dit : Lazare, notre ami, dort ; mais je vais le réveiller. Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri. Or, Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu'il

parlait de dormir de sommeil. Jésus donc leur dit alors ouvertement : Lazare est mort. Et je me réjouis à cause de vous de n'y avoir pas été, afin que vous croyiez. Mais allons vers lui. Sur quoi Thomas, appelé Didyme, dit à ses disciples : Allons-y aussi, nous, afin de mourir avec lui. Jésus donc étant venu, trouva qu'il était déjà depuis quatre jours dans le sépulcre. Or, Béthanie était éloignée de Jérusalem d'environ quinze stades (c'est-à-dire environ une demi-lieue). Et beaucoup de Juifs étaient venus vers Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère. Quand donc Marthe apprit que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie se tenait assise en sa maison. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ; mais je sais maintenant que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera. Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra. Et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point à jamais. Croistu cela ? Elle lui dit : Oui, Seigneur, Je crois qui vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. Et ayant dit cela elle s'en alla, et appela sa sœur Marie en secret, disant : Le Maître est ici et il vous appelle. Aussitôt que celle-ci eut entendu, elle se leva en hâte et vint vers lui. Or, Jésus n'était point encore venu dans le bourg, mais il était au lieu où Marthe l'avait rencontré. Les Juifs donc qui étaient avec elle en la maison et la consolait, lorsqu'ils virent que Marie s'était levée et qu'elle était sortie, la suivirent disant : Elle s'en va au sépulcre pour pleurer. Quand donc Marie fut venue au lieu où était Jésus, l'ayant vu, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ! Quand donc Jésus la vit pleurant, et les Juifs qui étaient venus avec elle aussi pleurant, il frémit en son esprit et s'émut lui-même. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez. Et Jésus pleura. Les Juifs dirent alors : Voyez comme il l'aimait ! Mais quelques-uns d'entre eux disaient : Celui-ci qui a ouvert les yeux à l'aveugle-né, ne pou-

vait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût point? Jésus donc frémissant de nouveau en soi-même, vint au sépulcre. Or, c'était une grotte, et une pierre était placée dessus. Jésus dit : Otez la pierre. Mais Marthe, la sœur de celui qui était mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là. Jésus lui dit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez vous verrez la gloire de Dieu? Ils ôtèrent donc la pierre. Or, Jésus, levant ses yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais bien que vous m'exaucez toujours ; mais je l'ai dit à cause de la multitude qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. Et ayant dit ces choses, il cria à haute voix : Lazare, viens dehors. Et soudain le mort sortit, ayant les mains et les pieds liés de bandes, et sa face était enveloppée d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller. Beaucoup donc d'entre les Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce qu'avait fait Jésus.

Les pharisiens et les princes des prêtres, au lieu de croire en Jésus-Christ avec la multitude, conspirèrent de le faire mourir ; ils songèrent même à faire mourir Lazare : parce qu'un grand nombre de Juifs les quittaient à cause de lui, et croyaient en Jésus.

Cette haine des Juifs incrédules ne s'apaisa point par la mort du Seigneur. Au milieu de la persécution qui s'éleva contre les fidèles après le martyre de saint Étienne, ils saisirent Lazare, ses deux sœurs et Maximin, l'un des soixante-douze disciples, et les exposèrent sur la mer Méditerranée, dans une barque sans voile, sans aviron, et sans marinier, afin qu'ils périssent au milieu des flots. Mais la divine Providence les conduisit sains et saufs sur les côtes hospitalières de la Provence, pour en être les apôtres. Saint Lazare devint le premier évêque de Marseille, saint Maximin le premier évêque d'Aix, sainte Marthe la patronne de Tarascon, et sainte Marie-Madeleine illustra, par sa pénitence, le desert de la Sainte-Baume. Les fidèles de la Provence ont tou-

jours conservé avec soin la mémoire et la tradition de leurs saints hôtes et apôtres. (ROHRBACHER.)

Il est certain, quoique Rohrbacher ne le dise pas ici, que saint Lazare souffrit le martyre à Marseille, d'où une partie de ses reliques fut dans la suite transférée à Autun. Voici à ce sujet la tradition de l'église d'Autun, où l'on croyait que saint Lazare avait prêché l'Évangile en Chypre avant de venir à Marseille. En ce cas, ce pourrait être, dans un voyage qu'il aurait fait de Chypre à Jérusalem que saint Lazare aurait été pris par les Juifs avec ses sœurs, pour être exposé sur la mer dans la barque que Dieu conduisit miraculeusement à Marseille.

Le premier bréviaire d'Autun qui ait été imprimé, celui du cardinal Rolin, en 1480, contient les leçons suivantes : « Nous apprenons par les monuments anciens qui sont venus jusqu'à nous, qu'après l'Ascension de Notre-Seigneur, Lazare se joignit aux Apôtres, avec lesquels il prit soin de l'Église de Jérusalem, jusqu'à ce que, les fidèles ayant été dispersés par la persécution des Juifs, il se retirât dans l'île de Chypre. Après qu'il eut gouverné pendant quelques années l'Église de cette île ¹, Dieu, qui le destinait à de plus grandes choses, lui inspira la pensée de s'embarquer sur un vaisseau qui fit voile pour la Provence. Ayant abordé dans la ville de Marseille, il y exerça les fonctions d'évêque, et y donna de grands exemples de sainteté et de vertu. Enfin, après avoir souffert divers tourments, il eut la tête tranchée le premier jour de septembre, dans la persécution de l'empereur Domitien ². »

Cette tradition, qui est celle de toute la Provence, est appuyée sur l'autorité de critiques très-versés dans l'histoire ecclésiastique de France, Noël Alexandre, le P. Pagi, le Bollandiste Sollier

¹ Quelques auteurs assurent que saint Lazare est mort en Chypre. Ils le confondent avec le moine Lazare, martyrisé par les Iconoclastes et mort à Scythie. Curopalate, écrivain de la fin du XI^e siècle, est le premier qui soit tombé dans cette erreur.

² Cette date ne paraît pas exacte, car saint Épiphané nous apprend que saint Lazare avait trente ans quand Jésus-Christ le ressuscita, et qu'il ne vécut que trente-trois ans après, ce qui ne pourrait conduire jusqu'à la persécution de Domitien.

M. Sponde, et M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice ¹. Les anciens bréviaires d'un grand nombre d'églises, ceux de la plupart des Ordres religieux, Bénédictins, Carmes, Dominicains, Hermites de Saint-Paul, etc., enfin le bréviaire romain en usage dans presque toute l'Église d'Occident, confirment la tradition des diocèses de Provence, et montrent qu'elle est universelle. Les livres liturgiques d'Aix, Arles, Marseille et villes voisines, ceux de la cathédrale d'Autun, de la collégiale d'Avallon et de l'abbaye de Vézelay, en notre diocèse, sont des monuments publics et irrécusables de l'opinion commune touchant cette tradition.

Les historiens de l'Église d'Autun ² nous apprennent en outre que le corps de saint Lazare fut apporté de Marseille à Autun par Girard, notre évêque, envoyé en Provence par Lothaire, afin d'y traiter quelque importante négociation. Les Provençaux conviennent de cette translation, sans pouvoir en marquer ni l'époque, ni les circonstances, par défaut de monuments écrits. Les historiens d'Autun croient que ce Girard était l'évêque du même nom qui occupait ce siège en 970, et que Lothaire était le roi des Français alors régnant. Il pense que les Marseillais donnèrent à Girard le corps de leur premier évêque, pour être placé dans la nouvelle cathédrale d'Autun, qui devait être dédiée à saint Lazare. D'après la tradition de l'Église de Marseille, il semble que la translation du corps de saint Lazare ne fut pas pleinement volontaire du côté des Marseillais, ce que l'on conçoit aisément, et que pour conserver quelque chose de ces saintes reliques, ils en retinrent une partie du chef.

S'il nous était permis ³ de hasarder une conjecture, nous croirions plus volontiers que ce Girard, envoyé en Provence par Lothaire, pour y négocier des affaires importantes, fut l'illustre Gérard de Roussillon, tuteur de Charles, roi de Provence, fils de

¹ Il a publié en 1835 un *Essai sur l'apostolat de saint Lazare*, dans lequel il réfute avec succès Launoy, Tillemont et Baillet qui aiment mieux croire un auteur grec schismatique du XI^e siècle, que les bulles d'un Pape de 1040 et le Martyrologe romain.

² Saulnier, Moroges, Gagnare, *Gall. Christ., Rituel d'Autun*.

³ M. Faillon, ouvrage déjà cité.

Lothaire. Ce fut Gérard qui livra la bataille aux Sarrasins, entrés en Provence en 850, et les obligea de regagner leurs vaisseaux. Ce fut encore lui qui, en 859, en chassa les Normands. Revêtu d'une autorité presque absolue, et libérateur de la Provence, il put emporter de Marseille le corps de saint Lazare, qui y était exposé plus qu'ailleurs à la profanation des infidèles, et concevoir le dessein de bâtir à Autun une église en l'honneur de ce saint Martyr.

En effet, cette église fut fondée, non par les évêques d'Autun, mais par les ducs de Bourgogne, et appelée la Chapelle-Palatine, ou du Palais des Ducs. Les ducs de Bourgogne tenaient alors leur cour à Autun, et lorsqu'ils abandonnèrent le séjour de cette ville, ils cédèrent leur palais aux évêques, avec la chapelle, qui est aujourd'hui la cathédrale; aussi bien, il ne paraît pas que le corps de saint Lazare ait été primitivement au pouvoir des évêques d'Autun, puisque ce ne fut pas l'évêque de cette ville, mais Henri I^{er}, duc de Bourgogne, qui, vers l'an 1000, donna à l'église d'Avallon la relique de saint Lazare qu'elle possède depuis¹. Ce qui confirme notre conjecture, c'est que Gérard de Roussillon fonda le monastère de Vézelay, et que les moines de cette abbaye lui attribuaient la translation du corps de sainte Madeleine.

Mais quel que soit l'auteur de la translation des reliques de saint Lazare, il est incontestable, d'après les monuments encore existants, qu'elles ont été apportées à Autun dès le XI^e siècle au plus tard. En effet, à la suite d'un commentaire de Bède sur saint Marc, nous lisons un poème sur saint Lazare; ce manuscrit, qui existe encore à la bibliothèque du séminaire, est du X^e siècle. Nos collectaires du XI^e siècle ont une oraison dans laquelle il est dit formellement que le corps de saint Lazare repose dans l'église d'Autun. Il est également certain que ses reliques ont été apportées au mois d'octobre, et qu'avant même l'année

¹ Avallon avait l'os occipital; Autun, l'os du front; Marseille, la mâchoire inférieure. Ainsi le fameux procès entre Autun et Avallon, 1490, aurait pu se terminer au gré des deux parties.

1147 le milieu de ce mois était une époque de dévotion à saint Lazare, fondée sur une fête reçue dans les usages du chapitre ¹.

Au XII^e siècle, les preuves abondent. Nous les trouvons dans l'érection et dédicace de l'église Saint-Lazare ², en 1131; dans la translation solennelle de ses reliques, le 20 novembre 1147; dans les calendriers de l'époque, dans le concours des pénitents, des mézeaux ou lépreux, et des pèlerins qui venaient de toutes les parties de l'Europe pour vénérer les restes précieux d'un Saint dont le nom se trouve dans l'Évangile. Cette foule était si grande que l'on fut obligé, l'an 1178, de construire un porche pour mettre les pèlerins à l'abri des injures de l'air. Ce fut aussi la même année qu'Étienne II, évêque d'Autun, fit construire, par un moine nommé Martin, un magnifique mausolée de marbre sur le tombeau souterrain où étaient enfermées les reliques de saint Lazare ³. Sur ce mausolée étaient représentées les principales circonstances de sa résurrection.

Le corps de saint Lazare, trouvé entier en 1147, fut transféré dans la nouvelle église dédiée en son honneur ⁴; mais le chef et un os d'un bras furent laissés à l'église de Saint-Nazaire, pour la consoler de la perte d'un si inestimable trésor. Le chef fut placé respectueusement dans une châsse couverte de lames de cuivre doré et argenté, orné de perles et de pierres précieuses. Ce chef vénérable était autrefois surmonté de deux couronnes, l'une d'or pur, et l'autre d'argent, garnie des plus rares pierres. En 1482, il fut trouvé entier et sain jusqu'à la mâchoire supérieure, jusqu'à la nuque du col. La mâchoire inférieure a toujours manqué. On voyait à la mâchoire supérieure cinq dents du côté droit et quatre du côté gauche.

Les étrangers venaient de toutes parts honorer ces saintes

¹ Notes de M. Devoucoux, pour suppléer à plusieurs omissions de l'historien de l'église d'Autun.

² On voit au portail de cette église saint Lazare en costume d'évêque, ce qui confirme la tradition de la Provence; sainte Madeleine portant un vase de parfums, et sainte Marthe.

³ Ce monument, qui était à la place même où est aujourd'hui le maltre-antel, avait 6 mètres 60 centimètres de hauteur.

⁴ Voyez le 20 octobre.

reliques et y accomplir leurs vœux. Les degrés qui conduisent à la crypte étaient usés par les pieds des pèlerins, et de nombreux procès-verbaux attestent les miracles obtenus par l'intercession de l'ami de Jésus-Christ. L'hiver de 1490 fut très-rigoureux et dura six mois. Les peuples se vouèrent à saint Lazare¹ et vinrent en procession à son tombeau, les enfants en chemise, les gens d'église en habits sacerdotaux, portant les reliquaires; les filles échevelées, le visage couvert; les hommes et les femmes, tête et pieds nus. Il vint à Autun cent vingt-sept paroisses de, douze à quatorze lieues. Les rues étaient tapissées, parsemées de violettes et de rameaux pour recevoir à toute heure les processions. On remarqua que les blés poussèrent au pied, produisirent de nouveaux épis, et qu'il n'y eut aucune famine.

« L'année 1660, dit l'historien de l'Église d'Autun, fut remarquable par les grandes gelées qui se firent au printemps et qui endommagèrent les épis. On craignit que la récolte entière ne fût perdue. Les peuples en furent alarmés, et connaissant combien était puissante auprès de Dieu la protection de saint Lazare, ils recoururent à son intercession dans une si grande calamité. Quatre cents processions se rendirent à Autun; les chanoines et les chapelains étaient sans cesse occupés à les recevoir. Les bourgeois allaient au-devant des pèlerins pour les conduire et les loger. Les vœux du peuple furent exaucés, et la récolte fut, contre toute espérance, très-abondante. Le chapitre ordonna qu'il fût dressé un acte authentique de tout ce qui s'était passé, et des merveilles qui s'étaient opérées par les prières de saint Lazare. »

Les rois et les princes se faisaient un devoir de ce pieux pèlerinage. Philippe, duc de Bourgogne, assista à une procession générale fort longue à laquelle on portait le bras de saint Lazare, entendit la messe et tout l'office du jour. Le duc Charles le Téméraire, accompagné d'une nombreuse noblesse, y vint aussi rendre ses devoirs.

Lorsqu'il arrivait à Autun une personne de distinction, on

¹ Courtépée, t. III.

sonnait une cloche destinée à cet usage. Tous les habitants de la ville se rendaient en foule à l'église ; les chanoines s'assemblaient, et l'un d'eux, revêtu d'une chape précieuse, montrait la sainte relique. On avait soin de préparer un banc avec des carreaux de velours, le pavé était couvert d'un tapis de laine, et, après les encensements, le chanoine entonnait le répons : *Lazarus amicus noster*, etc. Quand il était fini, on resserrait dévotement la châsse. (PÉQUÉGNOT.)

L'autorité du savant historien fut confirmée en 1856 par M^{sr} de Marguerye, évêque d'Autun, qui publia, sur les reliques de saint Lazare, un mandement où il disait : « Au point de vue canonique, l'Église d'Autun a le droit incontestable d'exposer à la vénération des fidèles les précieux ossements qu'elle possède et d'affirmer que ces ossements sont ceux de Lazare de Béthanie, frère de Marthe et de Marie. »

En effet, la tradition des Églises de Provence sur l'apostolat de saint Lazare dans les Gaules est admise par le Martyrologe romain, et l'Église de Marseille avoue que le corps de son premier évêque a été transporté à Autun vers le x^e siècle. Plusieurs actes émanant de l'autorité apostolique ont publiquement reconnu la réalité de ce fait, et une suite de procès-verbaux authentiques démontre que les ossements vénérés de nos jours sont les mêmes qui ont reçu depuis huit siècles, à Autun, de solennels hommages.

Nous lisons dans le Martyrologe romain : « Le 22 juillet, on célèbre à Marseille la fête de sainte Marie-Madeleine, que le Seigneur délivra de sept démons, et qui eut la faveur de voir la première le divin Sauveur après sa résurrection. Le 29 du même mois, à Tarascon, dans la Gaule narbonnaise, fête de sainte Marthe, vierge, qui reçut chez elle notre Sauveur et qui fut sœur de la bienheureuse Madeleine et de saint Lazare. Le 17 décembre à Marseille, dans les Gaules, fête du bienheureux Lazare, évêque, le même qui, selon la tradition de l'Évangile, fut ressuscité par le Seigneur. » Le sens de ces divers textes est rendu plus explicite encore par la leçon du Bréviaire romain, dans l'office de sainte Marthe, au 29 juillet. Il y est dit positivement que saint

Lazare, sainte Madeleine et sainte Marthe arrivèrent en Provence et que saint Lazare fut le premier évêque de Marseille.

Une bulle authentique du Pape Benoît IX, qui est datée de 1040 et dont l'original existe encore, affirme que l'on conservait alors, dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, quelques reliques de saint Lazare ressuscité par Jésus-Christ. On montre encore aujourd'hui dans les cryptes de cette ancienne abbaye, les lieux témoins du martyre de ce Saint, et où son corps vénéré reposa dès le principe. Mais on lit dans l'*Histoire des Evêques de Marseille* que, vers le temps où les princes bourguignons gouvernaient la Provence et s'efforçaient de la défendre contre les excursions des Sarrasins, la plus grande partie du corps de saint Lazare fut transportée à Autun¹. Voici ce que le célèbre Henri de Belzunce écrivait, le 21 août 1727, à l'un de nos prédécesseurs : « Notre tradition constante et confirmée dans l'histoire de Marseille, est que les Bourguignons nous enlevèrent le corps de saint Lazare, sans en fixer l'année². » Le 25 octobre 1730, ce grand prélat se trouvant à Moulins, écrivait encore à M^{sr} de Monclay : « Tout évêque de Marseille doit des hommages à Autun et à son évêque, Monseigneur, puisqu'il possède les précieuses reliques de saint Lazare. Je m'acquitte de ce devoir en passant dans votre diocèse, et je vous assure que si la saison n'était pas si avancée et que je n'eusse pas encore un aussi grand voyage à faire, vous me verriez arriver en pèlerinage à Autun pour y révéler le saint corps du premier de mes prédécesseurs... N'oubliez pas que vous m'avez promis quelques petites parties des ossements de saint Lazare ; je vous les demande à genoux³. »

Déjà, en 1444, un chanoine d'Autun nommé Jean Saulnier, ayant été député à Marseille par le chapitre dont il était membre, rapporta des lettres authentiques qui attestaient que le corps de saint Lazare avait été transporté de cette ville en celle d'Autun,

¹ *Antiquité de l'Église de Marseille et la succession de ses évêques*, in-4°, Marseille, 1747, t. I, p. 340 et suiv.

² Gagnère, *Histoire de l'Église d'Autun*, p. 322.

³ *Registre des délibérations du chapitre d'Autun*, de Lavolaine et Gautard pour les années de 1724 à 1736, fol. 834.

comme différents écrits et divers témoignages en donnaient l'assurance¹.

L'église de la ville d'Autun qui porte le nom de Saint-Lazare, et qui sert aujourd'hui d'église cathédrale, fut commencée vers 1120, époque à laquelle le Pape Calixte II vint célébrer les fêtes de Noël à Autun. Thierry, comte de Bar, et Ermentrude sa femme sœur du Pape Calixte, ayant été inhumés l'un et l'autre dans le chœur de cette église, on doit les regarder comme les principaux bienfaiteurs de ce temple consacré douze ans après par le Pape Innocent II. Dans une bulle donnée à Lyon, le 25 février 1132, et dont nous possédons encore l'original, ce pape déclare que cette nouvelle église est dédiée à saint Lazare. Deux Souverains Pontifes ont donc contribué, l'un à la fondation, l'autre à la dédicace de cet édifice élevé en l'honneur de l'ami de Jésus-Christ, dont on croyait posséder alors les reliques à Autun, suivant que l'attestent les monuments de l'époque.

En 1195, le cardinal Melchior, légat du Saint-Siège, ayant été chargé par Célestin III de régler les usages de l'Église d'Autun, vint dans cette ville et accomplit avec la plus grande exactitude la mission dont il était chargé. Dans l'acte authentique par lequel il sanctionnait les règles qu'il avait cru devoir établir pour le service divin dans l'église cathédrale et dans son annexe, il dit positivement que le corps de saint Lazare repose dans le temple qui lui est dédiée. *Cum apud Æduam essemus constituti, ecclesiam IN QUA BEATI LAZARI CORPUS SACRATISSIMUM REQUIESCIT, in nomine ipsius et honore constructam, visitavimus et vidimus.* Et il s'agissait bien de saint Lazare de Béthanie, puisque quarante-huit ans auparavant, en présence des évêques de la province, de quelques autres et d'une foule d'abbés, de membres distingués du clergé, de princes et de barons, l'évêque d'Autun, Humbert, avait fait graver sur le cercueil de plomb, renfermant les précieuses reliques, une inscription dont voici le sens : « Ici repose le corps du bienheureux Lazare, ressuscité après quatre jours, manifesté par

¹ Archives de l'Évêché d'Autun, procès-verbaux relatifs aux reliques de saint Lazare.

Humbert, évêque d'Autun, Geoffroy de Nevers, Gauthier de Chalon, Ponce de Màcon, Rotrode d'Évreux, Richard d'Avranches, le treizième jour avant les calendes de novembre, l'an mil cent quarante-sept, sous le règne du roi Louis. »

Du reste, le Martyrologe et les Nécrologes de l'Église d'Autun, ainsi que les plus anciens Bréviaires, étaient formels à cet égard. Dès le milieu du XII^e siècle, le sculpteur Gislebert avait représenté à la porte de l'église, qu'il avait couverte d'une si riche ornementation, saint Lazare, en costume d'évêque, entre ses deux sœurs Marthe et Marie. Plus tard, vers 1170, un autre habile sculpteur, le moine Martin, figura au-dessus de la tombe du Saint l'image de son corps sortant du linceul, en même temps que Notre-Seigneur prononçait en présence de saint Pierre, de saint André, de sainte Marthe et de sainte Marie, les paroles : *Lazare, veni foras*, qui eurent pour effet l'un des plus grands miracles. Aussi, le cardinal de Sainte-Croix, légat du Saint-Siège, dans un rescrit par lequel il accorde des indulgences à la cathédrale d'Autun, déclare qu'il désire augmenter la dévotion des fidèles à l'égard du bienheureux Lazare, ressuscité quatre jours après sa mort par Notre-Seigneur, et dont les reliques sont conservées à Autun dans l'église dédiée en son nom très-glorieux : *Ecclesiam sui nominis, in castro Aduensi sitam, in qua ejusdem gloriosissimi Sancti atque plurimum sanctorum reliquiarum requiescunt*. Le rescrit fut donné à Beaune, le 25 août 1332¹. Cette croyance était tellement admise, que l'Église d'Autun faisait alors représenter sur ses monnaies l'image de saint Lazare sortant de son tombeau.

Un fait aussi notable, aussi public, devait cependant trouver des contradicteurs. Les critiques exagérés du dernier siècle devaient oublier les simples règles du bon sens jusqu'au point d'avancer que le clergé d'Autun, dont la cathédrale était dédiée à saint Nazaire, martyr de Milan, s'était imaginé, par une erreur de nom, posséder les reliques de saint Lazare de Béthanie².

¹ L'original de ce rescrit, publié par M. Faillon, t. II, col. 1291, est conservé à l'évêché d'Autun.

² Une opinion dont on cherche encore les fondements, dit Baillet, c'est celle

L'existence simultanée du culte des deux Saints à Autun, de deux églises distinctes, de deux sceaux différents, d'une suite de monuments liturgiques très-précis, réfutait du reste cette supposition gratuite et, disons-le, de tout point ridicule. Comme on osa même insinuer que le tombeau placé derrière le grand autel renfermait, non pas les reliques de saint Lazare, mais le corps de Girard, évêque d'Autun, il fallut démontrer d'une manière solennelle la fausseté de ces assertions mensongères.

Le 20 juin 1727, M^{sr} Antoine-François de Blitersvich de Moncley, évêque d'Autun, s'étant rendu, selon le vœu du chapitre, dans l'église de Saint-Lazare, afin de vérifier si le grand autel avait conservé sa consécration, fut prié par lui d'ouvrir en même temps le tombeau placé dans l'abside, pour qu'il ne restât aucun doute sur l'authenticité de la tradition de l'Église d'Autun relativement à la possession des reliques de saint Lazare de Béthanie. Les chanoines disaient : « Que cette tradition s'éloignant beaucoup de sa source, il était à propos de la rapprocher pour lever tous les doutes que certains livres, répandus depuis quelques années, avaient jetés dans plusieurs esprits; qu'ils le suppliaient donc de permettre l'ouverture dudit tombeau. » M^{sr} de Moncley, accédant à leur légitime requête, accompagné de M. Fils Jean de Presles, docteur en théologie, prévôt de Notre-Dame, et de M. Desribes, supérieur du Grand-Séminaire, se rendit, avec les membres du chapitre, près du tombeau qui était renfermé dans un mausolée de marbre de dix-huit à vingt pieds d'élévation, sur la frise duquel on lisait plusieurs inscriptions en vers latins rappelant le miracle de la résurrection de saint Lazare. Entré dans le mausolée, le prélat découvrit un tombeau de quatre à

qui a constitué saint Lazare évêque de Marseille, qui met encore aujourd'hui son chef dans cette Église, et le reste de ses reliques à Autun, où l'on suppose qu'elles furent apportées par l'évêque Vivalde, ou, au plus tard, au douzième siècle. Il s'agit apparemment des os d'un saint appelé Nazare ou Nazaire, et qui, depuis ce temps, pourrait avoir été nommé Lazare. (*Vie des Saints*, 28 juillet.) On se demande comment des auteurs aussi peu judicieux, aussi téméraires dans leurs opinions, ont pu se faire une réputation de critiques sages. L'assertion de Baillet a été réfutée par M^{sr} de Belzunce, dans son *Histoire des Evêques de Marseille*, t. 1, p. 14.

cinq pieds de long, dont la couverture d'une seule pierre, habilement ornementée et taillée en forme de voûte, était soutenue par quatre cariatides. On voyait là l'image sculptée de saint Lazare s'élevant de son sépulcre en soulevant son linceul, à la voix de Jésus-Christ, représenté debout, la main droite étendue vers le tombeau. Saint Pierre et saint André étaient figurés à ses côtés, et l'on remarquait encore les images de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine, sœurs de Lazare. M^{sr} de Moncley ayant ordonné l'ouverture d'un petit caveau dont l'entrée était fermée par une pierre d'environ quinze à seize pouces en carré et scellée d'une croix de fer, on aperçut un cercueil de plomb. On appela alors un grand nombre de personnes des plus considérables de la ville pour assister au déplacement du tombeau, sur lequel on lut distinctement l'inscription gravée, en 1147, par ordre de l'évêque Humbert, et qui attestait que le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, avait été renfermé dans ce cercueil en présence des évêques Geoffroi de Nevers, Gauthier de Chalon, Ponce de Mâcon, Rotrode d'Évreux et Richard d'Avranches. Le cercueil fut transporté dans la pièce de la sacristie nommée le Trésor, dont la porte fut authentiquement scellée, le seigneur évêque s'étant réservé une des clés et ayant remis l'autre entre les mains de M. Buffort de Millery, chanoine, fabricant.

Le lendemain 21 juin, M^{sr} de Moncley ordonna l'ouverture du cercueil en présence de plusieurs personnes notables réunies au chapitre. On découvrit dans l'intérieur un linge ou suaire de lin de couleur grise, qui en couvrait toute la surface; un second très-usé sous lequel se trouvait des gants de peau et une bourse de peau, symboles du caractère épiscopal et de la mission apostolique. Une troisième enveloppe de soie, puis une quatrième de peau de cerf, garantissant les pieux ossements du corps de l'ami de Jésus-Christ, qui furent retrouvés presque dans leur intégrité, à l'exception du chef et de l'un des bras. La découverte de tous les objets que nous venons d'énumérer était d'autant plus importante, que ces objets étaient de tout point conformes à ceux dont faisait mention un procès-verbal du xii^e siècle, constatant

tout ce qui s'était fait en 1147, lors de la translation des reliques de saint Lazare de l'ancienne cathédrale dans le nouveau temple élevé en son honneur et consacré par le Pape Innocent II. Deux médecins constatèrent juridiquement le nombre et le caractère des ossements découverts, appartenant tous au même corps.

Un événement aussi important pour justifier le culte que l'Église d'Autun rend à saint Lazare, eut le retentissement qu'il méritait. Tous les Évêques de France reçurent une copie des procès-verbaux authentiques rédigés avec le concours des administrations ecclésiastique et civile. Une fête annuelle fut même instituée pour en rappeler le souvenir. La piété des fidèles s'en accrut. Le 26 juillet 1727, le chapitre écrivit au cardinal de Fleury, pour l'informer de la précieuse découverte et pour lui dire que les chanoines célébraient, pendant une série de jours, une Messe en l'honneur de saint Lazare pour la reine Marie Leczinska.

Le 25 octobre 1730, le célèbre Belzunce, évêque de Marseille, écrivait, en traversant la ville de Moulins, dépendant alors du diocèse d'Autun, la lettre que nous avons citée et dans laquelle il demandait quelques petits ossements de saint Lazare. Le chapitre de l'église cathédrale ayant envoyé à ce prélat une partie du carpe et une portion de côte, il répondit aux chanoines : « Je n'ai point de termes assez forts, Messieurs, pour vous exprimer mes véritables sentiments sur le précieux présent que vous voulez bien contribuer à me faire. » Vers le même temps, les chanoines de Bayeux obtinrent une portion du suaire qui enveloppait le corps du Saint.

Une personne généreuse donna une somme pour aider à l'acquisition d'une belle chaise destinée à recevoir les vénérables ossements. Toutefois, le chapitre, de concert avec M^{sr} de Moncley, se décida à les renfermer de nouveau dans le cercueil de plomb, qui fut remplacé, le 18 juillet 1731, dans le caveau du mausolée de marbre, derrière le grand autel qui venait d'être réparé et décoré avec luxe.

L'église cathédrale d'Autun ayant été soumise, vers 1765, à l'épreuve du système de restauration auquel peu d'édifices sacrés

échappèrent dans le dernier siècle, le tombeau de saint Lazare, encore si justement admiré en 1727, fut sacrifié. Le reliquaire d'argent contenant les précieux ossements de l'ami de Jésus-Christ fut alors placé dans un meuble disposé de manière à faire partie des décorations nouvelles, dans le fond de la grande abside. Une atteinte plus grave devait bientôt être portée à ce saint corps que tant de générations avaient entouré de leurs hommages. Vers 1793, la cupidité, servie par l'impiété, mit aux enchères la châsse d'argent, et fit jeter les reliques dans un des charniers de l'église. Toutefois, la Providence permit que plusieurs fidèles recueillissent un certain nombre des ossements, et donnassent plus tard des indications certaines à l'aide desquelles on put en retrouver un grand nombre d'autres. Un ancien vicaire général de Mâcon, habile canoniste, étant devenu en 1802, chanoine et vicaire général d'Autun, fut chargé de faire des informations juridiques qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, et le 18 août 1803, M^{sr} de Fontanges, archevêque-évêque d'Autun, rendit une ordonnance dont il convient de rappeler ici quelques extraits.

« Grâces immortelles, disait notre prédécesseur de si vénérable mémoire, soient rendues au Seigneur, pour son ineffable bienfait ; il a exaucé nos vœux ; nous avons reconquis une très-grande partie des restes précieux de l'ami de Jésus-Christ et de l'un de nos saints prédécesseurs (saint Racho). Non-seulement la piété éclairée des fidèles, qui les avaient soustraits à la profanation, les a rendus à la vénération publique, elle nous a fourni encore les moyens de constater leur identité selon les formes prescrites par les saints décrets. Ce n'est qu'après nous être conformés avec une scrupuleuse exactitude aux règles canoniques, que nous croyons pouvoir et devoir présenter de nouveau aux hommages de nos diocésains les reliques qui en furent si longtemps l'objet, ordonner leur translation dans notre église cathédrale et confier leur garde à notre chapitre.

« Après une confusion générale, il devait être difficile d'acquiescer des éclaircissements assez positifs pour prononcer que les ossements épars, quoique vénérés et gardés avec soin par

ceux qui s'en étaient pieusement établis les dépositaires, fussent individuellement ceux de saint Lazare et de saint Racho. Mais la sagesse éternelle se plaît, selon sa propre expression, à confondre la sagesse des sages et à rejeter la prudence des prudents. Elle a permis que les profanateurs négligeassent les précautions les plus simples, et c'est à cette négligence que nous sommes redevables d'une aussi étonnante conservation. S'ils eussent mêlé les dépouilles mortelles des Saints avec celles des chrétiens que l'Église ne reconnaît pas pour tels, c'en était fait ; il devenait à jamais impossible, sans un miracle du Tout-Puissant, de les distinguer, et nous serions condamnés à pleurer sans espoir la perte de cet inestimable trésor. Mais dans leur délire frénétique ils crurent avoir anéanti toute idée religieuse ; ils dédaignèrent de s'abaisser à des soins dont une fureur insensée leur persuadait l'inutilité ; ils rejetèrent une vigilance qui n'aurait pas assez prouvé leur profond mépris pour les choses saintes ; ou plutôt, ô mon Dieu ! vous ne vouliez que nous châtier pendant un temps déterminé, et vous frappâtes d'aveuglement les spoliateurs de vos temples ; et vous les forçâtes à nous préparer ~~aux~~ eux-mêmes les témoignages que nous aurions à désirer sur les Reliques de vos Saints, lorsque les jours de miséricorde seraient enfin arrivés.

« Nous le disons avec joie, parce que nous le disons avec certitude, nous possédons encore une fois les Reliques de saint Lazare et de saint Racho : nous connaissons une portion distincte des unes et des autres, et nous n'avons pas la moindre raison de douter que le surplus de ce qui nous a été remis n'ait appartenu à l'un ou à l'autre de ces Bienheureux. »

En conséquence de cette ordonnance, une procession solennelle eut lieu le 3 septembre de la même année, et les ossements de saint Lazare et de saint Racho, déposés dans une châsse de bois doré servant anciennement à conserver les Reliques de saint Racho, furent portés solennellement au milieu d'un immense concours de fidèles qui donnèrent les témoignages les plus éclatants de leur allégresse et de leur piété.

SAINTE OLYMPIADE.

Olympiade, la gloire des veuves de l'Église orientale, sortait d'une famille illustre et jouissait d'une fortune considérable. Elle naquit vers l'an 368. Théodosie, sœur de saint Amphiloque, prit soin de son éducation. C'était une femme aussi prudente que vertueuse, et que saint Grégoire de Nazianze appelle un parfait modèle de piété. Olympiade, qui la voyait pratiquer toutes les vertus chrétiennes, s'accoutuma insensiblement à l'imiter.

Comme elle joignait à une naissance illustre une beauté rare avec les plus belles qualités de l'esprit, on l'aimait et on la respectait tout à la fois. Elle était encore fort jeune lorsqu'on lui fit épouser Nébridius, intendant de Théodose le Grand ; mais elle devint veuve après vingt mois de mariage, et Théodose lui-même la pressa d'épouser Elpidius son proche parent. Elle répondit avec modestie qu'elle avait pris la résolution de passer le reste de sa vie dans la virginité. Voyant qu'il ne pouvait ébranler sa constance, il chargea le préfet de Constantinople d'administrer ses biens jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de trente ans. Le préfet, pour seconder les vues d'Elpidius, traita la Sainte avec beaucoup de rigueur ; il l'empêcha d'aller à l'église, dans l'espérance de l'amener à consentir à un second mariage. Olympiade dit à l'empereur qu'elle le remerciait de l'avoir déchargée d'un pesant fardeau en lui ôtant l'administration de ses biens, et que la faveur qu'il lui accordait serait complète, s'il ordonnait de les distribuer aux pauvres. Théodose, frappé d'une vertu aussi héroïque, ne l'inquiéta plus ; il lui fit même rendre l'administration de ses biens. Elle ne s'en servit que pour exécuter le projet que lui inspirait sa piété. Elle se livra avec ardeur aux exercices de la prière et de la pénitence. Ses jeûnes étaient rigoureux et continuels ; on jugeait, par sa douceur et son humilité, que la vanité n'avait aucune part à ses actions. Dieu, pour perfectionner sa vertu, permit qu'elle passât par diverses épreuves. Elle fut successivement en proie à des

maladies douloureuses, à de noires calomnies, à d'injustes persécutions. Elle fut une des personnes qui se séparèrent les dernières de saint Jean Chrysostome, quand il partit pour l'exil en 404. Elle était alors dans la grande église; on fut obligé de l'arracher des pieds du saint archevêque.

Après le départ de saint Chrysostome, on persécuta cruellement ses amis. Sainte Olympiade ne fut point épargnée. On la fit comparaître devant Optat, préfet de la ville, qui était païen. La Sainte se justifia des calomnies avancées contre elle. Mais elle déclara généreusement au préfet que rien ne pourrait la déterminer à communiquer avec Arsace, qui avait usurpé le siège de saint Chrysostome. On la laissa tranquille pendant quelque temps. Elle fut alors attaquée d'une maladie qui dura tout l'hiver. Au commencement du printemps, elle eut ordre de sortir de la ville. Elle erra de différents côtés, sans savoir où se fixer. Au milieu de l'été de l'année 405, elle revint à Constantinople. Optat, devant lequel elle comparut de nouveau, la condamna à une amende considérable, sur le refus qu'elle faisait de communiquer avec Arsace. On fit vendre publiquement ses biens. Elle fut plusieurs fois conduite devant les tribunaux, et des soldats portèrent l'insolence jusqu'à la maltraiter et à déchirer ses vêtements; ses fermes furent pillées par la populace; ses propres domestiques et ceux qu'elle avait comblés de biens eurent l'audace de l'insulter et de l'outrager.

Sainte Olympiade mourut vers l'an 410, quand Pallade écrivait son dialogue sur la vie de saint Chrysostome. Les Grecs l'honorent le 25 juillet; mais elle est nommée en ce jour dans le Martyrologe romain.

SAINT BRIAC,

ABBÉ.

Né de nobles parents, dans l'Ultonie, province d'Irlande, il reçut une bonne éducation, et, après son cours de philosophie, retourna dans sa famille. Son père gouverneur de quelques places importantes, voulut l'envoyer à la cour. Briac se réfugia au couvent dont saint Tugdual était abbé, il fut admis, et se

montra si régulier, que les autres novices le prirent pour modèle.

Un an après il fit profession, et bientôt envoyé auprès de l'évêque diocésain, il reçut les ordres y compris la prêtrise.

Deux ans plus tard, saint Tugdual vint en Bretagne avec un choix de disciples dont Briac faisait partie. Ils prirent terre à Kermorvan dans la paroisse de Ploumgouer, en Léon, et bâtirent le monastère de Land-Pabu.

Quand saint Tugdual parcourut la province pour y fonder des maisons religieuses, il emmena entre autres saint Briac. Ils allèrent saluer le roi Erech, qui donna à son frère Tugdual la vallée de Trécor, pour y fonder un couvent, et obtint que Briac restât pour diriger la construction d'un monastère à quelque distance de son manoir d'Avagour, situé au sein d'une vaste forêt.

Briac, autorisé à choisir l'emplacement, fit bâtir à un quart de lieue du château, une chapelle en l'honneur de Marie en attendant la commodité de construire le couvent, et y joignit des logettes, pour les confrères que saint Tugdual lui envoya. Il fit dresser une belle fontaine que fréquentent les fidèles.

En 548, le nombre des Religieux croissant sans cesser, le prince fit élever le monastère. Le bruit des vertus que pratiquaient l'abbé Briac et sa communauté, attira d'innombrables pèlerins. Il fallut bâtir plusieurs édifices pour les loger, et bientôt Bourbriac parut être une ville. Le Saint désirant mener une vie plus retirée, remit son gouvernement à son prieur, parfait Religieux, et construisit un ermitage à une lieue de distance. On y voit une chapelle restaurée en 1826. Il ne sortait de ce lieu de pénitence que pour visiter parfois le monastère.

Des malades venaient encore en foule lui ôter le temps de vaquer à l'oraison. Après avoir signalé sa charité par de nombreux prodiges, il fit le pèlerinage de Rome avec deux compagnons, reçut du Pape saint Pélage II la bénédiction et de précieuses Reliques, passa deux ans auprès de l'archevêque d'Arles, qui voulut lui construire un monastère et l'y garder le reste de sa vie; mais, ne pouvant oublier ses chers disciples, Briac les combla de joie en venant les rejoindre. Ce fut pour le salut de

plusieurs, et surtout d'un personnage qui, ayant vécu saintement dans la retraite, était châtié de sa présomption par une maladie. Comme il murmurait contre Dieu, Briac lui prêcha la patience, lui obtint la résignation, le confessa, et peu de jours après le guérit.

Épuisé de vieillesse, de travaux et d'austérités, le saint Abbé reçut les derniers Sacrements dans son monastère, devant ses enfants spirituels, les conjura d'aimer toujours le Seigneur et de suivre leurs Règles, les bénit, et, après quelques pieuses prières au crucifix qui était au pied de sa couche, il s'endormit du sommeil des justes le 17 décembre 555.

SAINTE BEGGUE¹,

VEUVE ET ABBESSE.

Sainte Beggue, fille du bienheureux Pépin de Landen et de la bienheureuse Itte, était sœur de sainte Gertrude de Nivelles. On la maria à un grand et vertueux personnage, Anségise, fils du noble Arnould, qui, de maire du palais était devenu évêque de Metz, et qui s'illustra par sa sainteté. Cet heureux mariage fut béni; Beggue devenue mère, donna le jour à un enfant qui fut élevé à la haute dignité de maire du palais. C'était Pépin de Herstal qui fut la tige de la race des Carlovingiens.

Mais quelque temps après cette naissance, Anségise fut tué à la chasse. Beggue, frappée de cette séparation imprévue, ne voulut plus rester dans le monde. Elle se donna à Dieu sans réserve, résolue fermement à ne plus vivre que dans la retraite et dans les exercices de la pénitence; elle préluda par un pèlerinage à Rome. A son retour, elle éleva à Andenne sur la Meuse, à trois lieues de Namur, sept chapelles qui lui retraçaient les sept basiliques de Rome. Elle y bâtit ensuite un monastère sur le modèle de celui de Sainte-Gertrude à Nivelles. Elle y établit la même Règle; et c'est du couvent de sa sœur qu'elle tira

¹ Beggue forma un grand nombre de vierges chrétiennes à la pratique de la perfection, et mourut en 689. Les Béguines, sorte de religieuses mitigées, établies au XIII^e siècle dans les Pays-Bas, où elles rendent toujours de très-grands services, la reconnaissent pour leur patronne.

ses premières Religieuses. Leur nombre était devenu assez grand, et cette maison de prières prospérait lorsque Dieu appela à lui la bienheureuse Beggue, le 17 décembre 698.

S A I N T S T U R M E ,

PREMIER ABBÉ DE FULDE.

Saint Sturmo, sorti d'une maison noble de Bavière, appelé par les anciens Sturmin et Sturmion, fut offert à Dieu dès l'enfance par ses parents qui étaient chrétiens, et mis entre les mains de saint Boniface l'apôtre d'Allemagne, pour être élevé dans la piété. Ce Saint l'envoya au monastère de Fritzlar, sous la conduite de l'abbé saint Wigbert qui prit un soin particulier de son éducation. Il travailla également à lui former le cœur et l'esprit et il y réussit si bien, que Sturmo se fit distinguer bientôt par sa vertu, par son zèle pour le service de Dieu, et par la connaissance qu'il acquit des Saintes Écritures. De sorte que lorsqu'il eut atteint l'âge marqué par les canons pour les Saints Ordres, il fut jugé par toute la communauté de Fritzlar digne de les recevoir. Il n'eut pas plutôt été ordonné prêtre, qu'il fut employé au ministère ecclésiastique, prêchant la parole de Dieu, et conférant le Baptême à ceux qu'il instruisait. Il ne bornait pas ses soins à la conversion des infidèles, qu'il tâchait de retirer des ténèbres du paganisme, il travaillait encore fort utilement auprès de ceux qui avaient déjà reçu la lumière de la foi, mais qui ne laissaient pas de demeurer engagés dans de grossières erreurs et dans le vice. Il en retira plusieurs de la superstition, il en réconcilia d'autres qui entretenaient des haines et des inimitiés invétérées, et rétablit entre eux la paix et l'union chrétienne. Ayant employé près de trois ans dans les exercices de la prédication, il se sentit tellement porté à la solitude, que ne pouvant résister au désir qu'il avait de se retirer, il en demanda la permission à saint Boniface et l'obtint. Il choisit un lieu presque désert du pays de Buchow appelé Hirfeld, où il mena la vie des anachorètes avec deux compagnons, mortifiant sans cesse sa chair par les jeûnes, les veilles et d'autres austérités, et tenant son cœur toujours attaché à Dieu par la prière. Le peu de sûreté

qu'il y avait pour eux dans un lieu qui était exposé continuellement aux courses et aux insultes des brigands de la Saxe, porta saint Boniface à les en faire sortir quelque temps après, pour leur faire chercher un autre désert où ils pussent s'établir et vivre en paix. Ils s'embarquèrent tous trois sur la rivière de Fuld ou Vold, et ne trouvant point de retraite commode à leurs desseins, ils se séparèrent. Sturme vint à Fritzlar où était alors saint Boniface, qui avait coutume de l'appeler son ermite. Ce fut par son avis qu'il retourna dans les vastes forêts de Buchow, ses deux compagnons s'étant déjà retirés à Chrilar. Il s'arrêta en un endroit qui lui parut commode pour l'établissement d'un monastère près de la rivière de Fuld, et saint Boniface continuant toujours de l'assister de ses conseils, lui procura encore la protection et les secours de Carloman, prince des Français, pour le bâtir.

Ce prince, à qui appartenait le fonds de cette terre que l'on appelait alors Eiloha s'en dessaisit volontiers entre les mains de saint Boniface, ravi de l'employer pour une si bonne œuvre : il y ajouta encore une étendue de quatre mille pas de terrain, qui était alentour. Les seigneurs voisins excités par cet exemple et par les exhortations de Carloman, y contribuèrent aussi : de sorte qu'en peu de temps saint Sturme, accompagné des solitaires de Chrilar, qui vinrent le rejoindre, bâtit un grand monastère auquel il donna le nom de Fulde, qui était celui de la rivière. Ce fut là l'origine de cette fameuse abbaye, si puissante dans l'Allemagne, qui est devenue, sinon la mère, au moins la maîtresse de plusieurs autres maisons religieuses et le séminaire de beaucoup de prélats considérables par leur savoir et leur piété. L'église y fut dédiée, sous le titre de Saint-Sauveur, par saint Boniface, qui passe aussi bien que saint Sturme et le prince Carloman, pour le fondateur de Fulde, et qui s'en fit un lieu de retraite et de repos, lorsqu'ayant été fait évêque de Mayence, deux ans après, il cherchait à se délasser de ses fatigues et à reprendre de nouvelles forces. Ce saint prélat y établit saint Sturme pour premier abbé, et y prescrivit la règle de Saint-Benoît. L'ardeur y fut si grande dans ces heureux commencements, que les

premiers religieux du lieu convinrent entre eux de s'abstenir de vin et de tout autre breuvage capable d'enivrer, et de ne boire que de la petite bière. Ils subsistaient du travail de leurs mains, et ne se servaient d'aucune personne du dehors pour les soulager dans les ouvrages difficiles. Ils ne laissaient point entrer de femmes dans leur église et avaient encore d'autres observations singulières par lesquelles ils semblaient enchérir sur la régularité des autres religieux. Le désir qu'ils avaient d'observer la règle de Saint-Benoît dans sa plus grande perfection, les fit résoudre d'envoyer quelques-uns d'entre eux en observer la discipline dans les plus célèbres monastères. Saint Boniface approuva leur dessein et choisit pour l'exécuter saint Sturme, qui prit avec lui deux religieux, s'en alla à Rome, en visita les monastères et les principaux de l'Italie, particulièrement le Mont-Cassin, d'où il revint avec de nouvelles lumières et un zèle tout nouveau, résolu d'introduire à Fulde ce qu'il avait remarqué de plus achevé pour la vie spirituelle dans le cours de son voyage.

Afin de faciliter à ses disciples ce que la régularité avait de plus rigoureux et de plus mortifiant, il l'accomplissait le premier, et il devenait pour eux un modèle de perfection. La bénédiction que Dieu donna à ses soins fit augmenter de beaucoup sa communauté par la conversion de quantité de personnes, qui vinrent y subir le joug de Jésus-Christ, et y apportèrent leurs biens. Ces accroissements ne causèrent pas peu de joie à saint Boniface, qui ne cessa de faire du bien à cette maison favorite tant qu'il fut à Mayence, et qui pour en affermir l'établissement obtint, dit-on, un privilège du Pape Zacharie pour ne la faire dépendre que du Saint-Siège. Il se démit peu de temps après de l'évêché de Mayence et de l'inspection des autres églises d'Allemagne, attachée à cette métropole, pour aller en Frise reprendre les premières fonctions de son apostolat. Mais voulant donner une dernière marque de l'affection qu'il avait pour Fulde, il déclara en partant qu'il en choisait l'église pour le lieu de sa sépulture. Ce qui fut exécuté un mois après son martyre, qui arriva au bout de trois ans à Dockum en West-frise. Saint Sturme ayant perdu un si puissant protecteur, ne

put éviter les traits de la calomnie dont il fut attaqué. La considération où il était dans le pays jointe au zèle avec lequel il travaillait à l'instruction des peuples, donna de la jalousie à saint Lulle, évêque de Mayence, successeur de saint Boniface, qui se laissa prévenir contre lui. Les défenseurs de ce prélat, qui d'ailleurs rendent témoignage au mérite de saint Sturme, qu'ils appellent homme d'un esprit excellent et d'une sainteté recommandable, disent qu'il était d'un naturel trop ardent, et que ce fut lui qui inspira de la défiance de saint Lulle à ses disciples. Quoi qu'il en soit, il se trouva dans Fulde trois faux frères qui, espérant d'être protégés par l'évêque de Mayence contre leur abbé, allèrent à cour de Pepin, qui avait été roi de France après l'abdication de la première race. Ils y accusèrent saint Sturme de n'être pas affectionné au service de Sa Majesté. Ce prince, surpris par cette calomnie, relégua notre saint abbé dans un monastère de France, que quelques-uns ont cru être Jumièges, au diocèse de Rouen. Sturme y fut très-bien reçu par l'abbé et les moines du lieu, qui, pendant deux ans qu'il demeura dans leur cloître, lui rendirent toutes sortes de respects, et tous les devoirs de charité qui étaient dûs à son mérite. Mais son éloignement affligea tellement ceux de Fulde, que les uns voulaient abandonner le monastère, d'autres étaient d'avis qu'on allât faire des remontrances au roi. Les plus sages l'emportèrent néanmoins, et firent qu'on s'adressât à Dieu par les prières et les jeûnes pour implorer sa miséricorde et sa protection. Saint Lulle de son côté, obtint de Pépin le pouvoir de disposer de ce monastère. Il y mit pour abbé un de ses domestiques nommé Marc : mais comme il ignorait leurs usages et leurs lois, ils refusèrent d'obéir à cet étranger. Ils en firent porter leurs plaintes au roi, qui leur permit de se choisir un abbé de leur corps : il élurent aussitôt l'un des principaux disciples de saint Sturme, nommé Preszolde, qui travailla non-seulement à réunir les esprits, mais encore à procurer le rétablissement de son maître. Cependant on faisait des prières continuelles dans les églises et les monastères du pays pour l'innocent exilé, et elles eurent bientôt leur effet. Car le roi Pepin, de son propre mouvement, ordonna à Sturme

de se rendre à la cour et de demeurer parmi les clercs ou religieux qui desservait sa chapelle, jusqu'à ce qu'il lui eût fait connaître ses intentions. Ce prince, allant un jour à la chasse de grand matin voulut, selon sa coutume, entrer dans sa chapelle pour y faire ses prières. Sturme, qui était le seul qui veillât, parce que tous les autres reposaient après avoir chanté l'office de la nuit, ouvrit la porte au roi, qui, le connaissant, lui dit qu'il était bien aise de le voir, et qu'il ne savait pourquoi les moines de son abbaye l'avaient accusé, ni pourquoi il s'était fâché contre lui. Sturme répondit avec beaucoup de respect et d'humilité qu'il était pécheur, mais qu'il n'avait rien fait contre le service du roi. Pepin lui dit qu'il priait Dieu de lui faire miséricorde s'il l'avait offensé, et qu'il voulait qu'à l'avenir il eût toujours part à sa bienveillance. Les religieux de Fulde ayant appris que leur abbé était rentré en grâce auprès du roi, obtinrent aisément son retour et son rétablissement dans sa charge. Le roi, non content de renvoyer Sturme avec honneur, confirma encore le privilège que le Pape Zacharie avait accordé à son monastère, et le prit sous sa protection. Lorsqu'on sut que le Saint approchait de Fulde, les religieux allèrent en procession au devant de lui avec la croix d'or et les reliques de l'abbaye, et ils le reçurent avec de grandes réjouissances. Preszolde lui remit le gouvernement et le Saint s'appliqua aussitôt à corriger ce qu'il y avait de défectueux dans la vie et les mœurs de ses disciples. Il régla en même temps tout l'extérieur de telle sorte que l'on pût commodément faire dans le monastère toutes les fonctions qui conviennent à l'état religieux. Il orna et enrichit l'église, augmenta les bâtiments, changea le cours de la rivière de Fulde et la fit entrer dans l'enclos de l'abbaye afin qu'on eût moins de peine à y exercer les arts nécessaires à la vie. Il adoucit quelque chose de la rigueur de sa première règle pour la rendre plus ferme et plus conforme à celle de Saint-Benoit : il permit entre autres choses l'usage du vin pour le soulagement des faibles et des malades, permission qui fut autorisée par un concile.

Le roi Pepin, et depuis lui son fils Charlemagne, considérant les grandes dépenses que le Saint était obligé de soutenir pour

une communauté, qui était au moins de quatre cents religieux, sans les domestiques, firent encore diverses donations à son monastère, témoignant qu'ils en usaient ainsi pour tâcher de reconnaître le mérite de l'abbé. Il acquit depuis beaucoup de crédit sur l'esprit de Charlemagne, et ce fut lui qui négocia la paix de l'an 771, entre ce prince et Thassillon, duc de Bavière. Mais Charlemagne l'employa encore plus utilement pour l'Église à la conversion des Saxons qu'il avait obligés tant par ses libéralités et les autres voies de douceur, que par la force de ses armes, à quitter l'idolâtrie. Saint Sturme, accompagné de plusieurs prêtres de sa communauté, en instruisit et baptisa un grand nombre, et il bâtit quelques églises dans leur pays. Les autres barbares qui demeurèrent dans leur infidélité, ruinèrent ensuite une partie de ses travaux apostoliques par l'apostasie où ils firent tomber plusieurs des nouveaux convertis. Leurs courses et leurs ravages obligèrent Charlemagne à retourner contre eux, et lorsqu'il les eut domptés, saint Sturme se disposait à y aller continuer la prédication de l'Évangile. Dans cette vue, il était allé attendre Charlemagne à Hersbourg avec ses religieux, selon l'ordre qu'il en avait reçu de ce prince. Mais ses infirmités l'obligèrent de revenir à Fulde avec Vintar, médecin du roi, qui lui prolongea la vie encore de quelques mois par le moyen de son art, et qui la lui ôta ensuite par un remède qu'il lui fit prendre mal à propos. Le Saint prévoyant ce mauvais effet, fit sonner toutes les cloches du monastère pour avertir tout le monde de sa mort prochaine. Ayant assemblé tous les religieux autour de son lit, il leur fit une grande exhortation, et pardonna solennellement à tous ceux qui lui avaient fait de la peine, notamment à l'évêque de Mayence, saint Lulle, qui lui avait été contraire jusqu'à la fin. Il mourut le lendemain, qui était le 17 de décembre de l'an 779, âgé d'environ soixante-sept ans. Quoique l'on fût persuadé de sa sainteté, on célébra pendant plusieurs années, à Fulde, l'anniversaire de sa mort pour le repos de son âme, et non sa fête. Ce qui fait que son nom ne paraît dans aucun des Martyrologes du ix^e siècle, non pas même dans celui de Raban, évêque de Mayence, qui ne le composa que

soixante ans environ après sa mort. Mais le Pape Innocent II le déclara Saint par une canonisation solennelle qu'il fit au concile de Latran, l'an 1139, et il en adressa un bref le 19 d'avril à Conrad, abbé de Fulde et à ses religieux. Sa fête ne fut néanmoins établie que trois cents ans après, lorsque Jean, évêque de Wirtzbourg, fit la publication du bref d'Innocent, le dernier dimanche du mois de novembre de l'an 1439. Il ordonna que la fête serait d'office double et chômée d'obligation dans tout son diocèse et dans tous les lieux qui étaient de la dépendance de Fulde. Les reliques du Saint se conservent encore dans l'église de cette abbaye, la tête à part dans un reliquaire d'argent fait en buste, et le reste dans une châsse. Ceux qui les visitèrent, l'an 1613, remarquèrent par la grandeur des os que saint Sturme avait été de la taille des géants, et ils trouvèrent qu'il y manquait beaucoup d'ossements que l'on avait sans doute distribués à d'autres églises.

SAINT EIGIL,

ABBÉ DE FULDE.

L'abbé d'un monastère est responsable et doit être un modèle. Mais quelques-uns dirigent et commandent sans que leur position les ait suffisamment éclairés, et peut-être aussi parce qu'ils ne sont pas assez dans les voies de Dieu qui, partout et toujours, est souverainement bon. Or en 817, les religieux de Fulde étaient gouvernés par un abbé Rutgar, contre lequel les moines adressèrent des plaintes. On leur permit de se choisir par élection un autre guide. Le vote unanime de cette grande maison de prières élit le pieux Eigil, qui ramena et rétablit complètement la paix, l'ordre et l'union dans cette communauté. Il mourut en 822 et il eut pour successeur le bienheureux Raban-Maur.

Saint Eigil est fêté le 17 décembre.

SAINTE TETTA,

ABBESSE.

Sainte Tetta vivait au VIII^e siècle. Elle était sœur du roi des Saxons occidentaux, et cousine de saint Boniface, le célèbre

apôtre de l'Allemagne. Toute à Dieu dès ses plus jeunes années, elle avait quitté le monde et la cour pour prendre le voile dans l'abbaye de Wimburn et Dorsetshire. Elle en était devenue l'abbesse. En 748, son cousin, saint Boniface, lui demanda quelques-unes de ses religieuses pour édifier et diriger les couvents qu'il fondait en Allemagne. Elle lui envoya sainte Thècle, sainte Walburge et quelques autres, que présidait sainte Liobé, sa cousine et cousine aussi de saint Boniface.

Elles arrivèrent heureusement en Allemagne, où elles formèrent et dirigèrent plusieurs couvents.

C'est tout ce que nous savons de sainte Tetta, honorée en Angleterre le 17 décembre.

SAINTE WIVINE,

VIERGE ET ABBESSE.

La Sainte, dont nous décrivons la vie, tirait son origine de la maison d'Oisy, l'une des plus illustres des Flandres avant le démembrement de l'Artois. Son père et sa mère étaient puissants selon le monde ; mais s'ils soutenaient la grandeur de leur nom par une immense fortune, ils savaient la rehausser encore par l'éclat d'une vertu sincère et solide.

La naissance de sainte Wivine fut, pour ses parents, un trésor plus précieux que tous les biens qu'ils possédaient. Fruit de la bénédiction du ciel, ils l'offrirent à Dieu aussitôt qu'elle fut née, et eurent un soin tout particulier de diriger ses jeunes pas dans le sentier de la vertu, et d'allumer dans son cœur le feu qui devrait embraser tous les cœurs.

Il n'est point rare de voir des parents, qui ne rêvent que titres de noblesse et gloire héréditaire, inspirer à leurs enfants ces pensées frivoles, au berceau même de la vie ; ceux de Wivine n'agirent pas ainsi : ils lui apprirent à préférer la gloire du ciel à celle de la terre, à mépriser les titres du monde, qui sont si vains, pour n'attacher d'importance qu'à ceux de l'Évangile, titres immortels et vraiment estimables.

Le Ciel bénit d'aussi beaux sentiments, et les fit croître dans le cœur innocent et pur de notre chère Wivine. Dès son enfance

la plus tendre, on remarqua en elle le germe de toutes les vertus chrétiennes que, plus tard, elle devait pratiquer d'une manière si héroïque. On eût dit que Dieu lui avait donné les premières années de la vie, sans la faire passer par les développements si pénibles et si longs de la raison humaine. Les plaisirs et les amusements du jeune âge, Wivine ne les aimait pas : ils lui paraissaient dignes de mépris. La vertu seule avait pour elle d'invincibles attraits ; ses délices étaient d'aimer Jésus-Christ qu'elle appelait déjà son Époux.

Une aussi sainte enfance fut regardée comme un prodige ; et pendant qu'elle répandait constamment la bonne odeur de Jésus, le Sauveur des âmes, on ne parlait, dans toutes les Flandres, que de la petite Wivine : partout on la proposait comme modèle, et partout on disait qu'elle serait un jour une grande Sainte.

Sainte Wivine fit tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu, dans la piété ; et, tout en avançant dans la vie spirituelle, son cœur s'affermisait dans l'amour du bien, son esprit s'illuminait au flambeau de la foi, aux rayons de l'Esprit-Saint.

Elle avait à peine atteint l'âge de quinze ans, qu'elle connut tous les dangers auxquels l'âme est exposée dans le monde. En effet, n'est-il pas difficile de vivre au milieu des séductions du siècle, et d'y conserver son cœur pur et sans tache ? N'est-il pas difficile d'entendre sans cesse les fausses maximes des hommes et de ne pas s'éloigner des maximes que prescrit l'Évangile ?

Wivine comprenait ces vérités terribles et savait en apprécier l'importance : aussi avait-elle peur du monde, de ses maximes pernicieuses, de ses mille moyens de séduction. Elle gémissait d'être, plus qu'une infinité de chrétiens, enchaînée à ce monde pervers par les liens de la naissance et de la fortune.

Mais ce fut bien pis, lorsqu'elle s'aperçut que le monde jetait les yeux sur elle et louait les grâces de sa beauté, les charmes de son esprit, l'antiquité de ses ancêtres, l'abondance de ses richesses. Alors, cette timide jeune fille fut épouvantée des périls qu'elle courait à chaque pas ; tout lui devint suspect, même la maison paternelle.

Wivine n'avait-elle pas raison de craindre ainsi les ennemis extérieurs de son âme, surtout si l'on considère que l'homme a, dans son propre cœur, un ennemi formidable, la loi du péché dont parle saint Paul ? Si nous sommes déjà sujets à tant de misères et de chutes, lorsque nous ne devons combattre que notre ennemi personnel et domestique, quelles chutes et quelles misères n'attendent point notre âme au milieu des pécheurs, au milieu des satellites du démon ?

Il n'en fallut point davantage pour que notre Sainte prît la généreuse résolution de fuir les ennemis extérieurs de son salut et de dompter, par les austérités et les mortifications, celui qu'elle portait en elle-même.

Elle commença par s'armer contre sa chair innocente : combat pénible et incessant par lequel l'âme devient ce qu'elle doit être, maîtresse de notre corps rebelle, de ce corps qui est si porté à la concupiscence et aux vices.

La jeune vierge cachait, sous ses habits précieux, de rudes cilices et tous les instruments de pénitence qui pouvaient l'affaiblir. Pour elle, comme pour toutes les âmes pieuses, l'infirmité de son corps faisait toute sa force.

Ce n'était point assez pour Wivine de vivre comme un Ange au milieu du monde corrompu. A l'exemple d'Abraham, elle voulut quitter la maison de son père et chercher une solitude où Dieu pût lui parler dans le calme de la méditation.

Abandonner pour toujours des parents que l'on aime, c'est là un sacrifice douloureux, quoi qu'on en puisse dire ; mais c'est quelquefois un sacrifice nécessaire, quand Dieu l'exige de nous. Les parents sont bien souvent coupables, lorsqu'en matière de vocation religieuse, ils prétendent s'opposer aux desseins que Dieu a sur leurs enfants. Dieu n'est-il point le maître de disposer de nous, comme il le juge à propos dans ses vues providentielles ? Est-ce un crime de se dévouer à celui qui nous a tout donné ? Est-ce un malheur de tendre à la perfection, de se débarrasser des misères du siècle, d'obéir à Dieu qui nous appelle à lui avec amour ? Certes non. Comment donc y a-t-il des parents, même vertueux, qui ont le cruel amour de vouloir ce

que Dieu ne veut pas, et de ne point vouloir ce que Dieu veut ?

Les parents de Wivine étaient de ce nombre : tout pieux qu'ils fussent, ils n'auraient consenti, qu'avec d'extrêmes difficultés, à se séparer de leur fille. Ils l'avaient consacrée au Seigneur, mais ils désiraient la voir croître sous leurs yeux, comme une plante chérie, comme un lis de bénédiction.

Wivine prévit bien que son dessein ne pourrait s'exécuter que très-difficilement. Dieu, il est vrai, lui inspirait la résolution de fuir en secret la maison de son père ; notre aimable vierge était convaincue de la réalité de cette vocation ; mais elle était si jeune la pieuse Wivine ! Et puis, si elle fuyait seule, n'était-ce pas s'exposer ? Si elle confiait sa résolution à quelqu'une de ses compagnes, n'était-ce pas courir le risque d'être vendue, trahie ? Et aussi, comment tromper la vigilance paternelle, comment fuir avec la multitude de domestiques qui l'entouraient ?

Elle savait d'ailleurs que ses parents seraient inconsolables et qu'ils feraient de si grandes recherches au moment de sa fuite, qu'il lui serait presque impossible d'échapper à leurs investigations.

Tels étaient les obstacles qui se présentaient à l'esprit de Wivine, obstacles bien capables d'ébranler la volonté d'une jeune fille ; mais Wivine était décidée à exécuter la volonté de son Dieu : remplie de l'Esprit-Saint, elle espéra contre toute espérance. « Le Seigneur, se disait-elle souvent à elle-même pour s'encourager, le Seigneur m'a inspiré le dessein de vivre dans la solitude, il saura bien me fournir les moyens d'exécuter sa divine inspiration. »

Elle avait, auprès d'elle, une sainte fille qui la servait avec beaucoup d'affection et qui ne l'abandonnait point. Enteware ¹, c'était le nom de cette jeune compagne, Enteware était un trésor de consolation pour Wivine. La vierge sainte ne se doutait point qu'elle avait, dans la personne de cette compagne, un ange pro-

¹ J. Molanus, dans son *Natales Sanctorum Belgii*, p. 274, donne un autre nom à cette compagne de sainte Wivine : « Cum collega sua Emuara patria deserta Bygardas abiit anno 1126 ubi triennio incolis ignota, Deo autem notissima fuit... »

lecteur, un ange qui devait l'aider à accomplir la volonté du ciel.

Wivine s'entretenait souvent avec Enteware du néant des grandeurs humaines, de la fausseté des plaisirs, des dangers que l'on rencontre à chaque pas dans le monde. Elle évitait toute autre conversation, tout autre sujet d'intime causerie. Un jour, dans un de ces épanchements qui sont si délicieux et que l'amitié connaît si bien, Wivine fit part à sa compagne du projet qu'elle méditait. Celle-ci fut surprise, mais comme elle avait une certaine inclination pour la retraite et la pénitence, elle finit par promettre à Wivine de favoriser son entreprise et de la suivre même partout où elle irait.

On ne saurait croire combien cet événement imprévu causa de joie à notre chère Sainte : elle sentit l'espérance reluire dans son cœur ; et cette espérance releva merveilleusement son courage.

Dès lors, elle redoubla de confiance en Dieu ; son amour pour la solitude devint plus fort et plus énergique ; les obstacles ne l'inquiétèrent plus.

De son côté, l'ennemi du salut de l'homme fit tous ses efforts pour empêcher les suites de la généreuse résolution de Wivine ; mais, ferme et inébranlable comme un rocher, la pieuse vierge du Seigneur vit sans effroi les combats que lui livra l'enfer.

Parmi les tentations qu'elle eut à vaincre, il en est une qui fut plus terrible que les autres.

Un jeune seigneur du pays, nommé Richard, jeta les yeux sur Wivine et fit toutes les démarches possibles pour obtenir sa main. Les parents de notre Sainte n'auraient pas été fâchés de voir se réaliser cette union, qui était loin d'être désavantageuse selon l'appréciation du monde ; mais Wivine fit comprendre à Richard qu'il lui demandait une chose impossible : « Je suis, lui dit-elle, l'épouse de Jésus-Christ, je lui ai donné mon cœur dès ma plus tendre jeunesse ; jamais je n'aurai d'autre époux. »

Ces paroles, prononcées avec douceur et en même temps avec fermeté, furent comme un coup de foudre pour le jeune seigneur. Il se retira sans insister davantage. Richard fut profon-

dément affligé de ce refus et en conçut un si grand chagrin, qu'au bout de quelques jours les médecins désespérèrent de sa vie.

On eut l'indiscrétion d'en instruire sainte Wivine. Elle parut vivement affectée, et se mit de suite en prières pour obtenir du ciel la conversion du cœur de Richard. « J'espère, disait-elle, j'espère, ô mon Dieu, que vous m'exaucerez, bien que j'en sois indigne ! »

Le jeune seigneur sentit bientôt les effets de cette humble et fervente supplication de Wivine : il ne tarda pas à être hors de danger ; son esprit fut éclairé ; la grâce s'empara de son cœur et étouffa les flammes de l'amour terrestre qui le consumait. Il suivit le conseil que Wivine lui donna de se retirer dans quelque solitude pour y songer au salut de son âme. La Sainte lui désigna même une forêt entre Alost et Afflighem. Dans cette forêt se trouvait un gros arbre creux. Richard établit sa demeure dans le tronc de cet arbre, et, chose qui paraîtrait incroyable si elle n'était appuyée sur la tradition du pays et sur l'autorité d'un auteur grave, il n'en sortait presque point, et ne prenait pour toute nourriture que quelques gouttes d'une liqueur qui découlait du corps de son arbre hospitalier. Il vécut ainsi pendant plusieurs années, et mourut enfin en odeur de sainteté.

La réputation de Richard s'étendit au loin, et fit en particulier une impression profonde sur l'esprit de Wivine. Plus craintive que jamais, la douce vierge redoutait, plus que la mort, un regard léger, une parole indifférente, une visite inutile. Elle avait remporté une grande victoire sur Richard ; mais son extrême humilité la lui faisait oublier, pour ne lui mettre sous les yeux que les dangers qu'elle avait courus. D'un autre côté, l'exemple du saint jeune homme fut pour elle un nouveau motif qui l'engageait à exécuter sans délai la résolution qu'elle avait prise depuis longtemps.

Bien que Wivine n'eût encore que vingt-trois ans, elle s'accusait de lâcheté d'avoir tant différé de suivre sa vocation. Elle s'imagina même qu'elle résistait aux inspirations du Saint-Esprit. Hélas ! que d'âmes résistent réellement à ces douces inspirations

et à cette voix intérieure qui les appellent à Dieu ! Et cependant elles vivent sans crainte et sans inquiétude ! Elles s'endorment dans un calme effrayant ; mais un temps viendra où l'Esprit-Saint ne leur parlera plus, et alors malheur à ces pauvres âmes !

C'est cet abandon terrible de Dieu, que Wivine craignait tant, bien qu'elle cherchât tous les moyens d'être docile à la voix de son divin époux. Ne pouvant plus différer davantage, elle sortit enfin de la maison de son père, et s'enfuit avec Enteware. Dieu favorisa sa fuite, parce qu'il voulait en donner les moyens, comme il en avait donné l'inspiration.

La disparition de Wivine et d'Enteware dut faire beaucoup d'éclat. Les historiens se taisent à ce sujet ; ils nous disent seulement que les deux saintes filles se fixèrent non loin de Bruxelles, au milieu d'une vaste forêt. L'asile qu'elles choisirent présentait une habitation salubre : une fontaine limpide coulait à quelques pas de là ; les eaux de cette source ont été, depuis cette époque, très-salutaires pour toutes sortes de maladies. Elles y bâtirent un petit ermitage avec des branches d'arbres, l'arrangèrent du mieux qu'elles purent, et l'habitèrent pendant trois ans. Dans cette immense solitude, elles demeurèrent entièrement inconnues aux hommes, passant les jours et les nuits dans l'exercice de la pénitence et de la prière.

Les anciens auteurs ont donné à ce lieu le nom de Grand-Bygard.

Qu'il serait à souhaiter, pour notre édification, qu'on nous eût conservé par écrit les merveilles qui se passèrent dans cette espèce d'Eden, pendant trois années ! Combien ne gagnerions-nous pas à lire et à méditer les douces conversations que ces Bienheureuses Vierges eurent avec Dieu ! Mais le silence des historiens s'explique peut-être, lorsqu'on réfléchit que ces intimes et sublimes épanchements étaient des mystères qu'il n'est pas permis d'exposer aux yeux de tout le monde : le Ciel ne les réserve qu'à ses fidèles serviteurs.

Saint Grégoire le Grand, qui a écrit la vie de saint Benoît, remarque seulement que, pendant tout le temps qu'il passa dans

la solitude, cet homme vénérable *demeura avec lui-même*¹. L'immortel Pontife ne nous en apprend guère davantage de sainte Scholastique. C'est ce qui faisait dire à un pieux et savant personnage, que nous ne savons presque rien des principales vertus des Saints, et que ceux qui ont écrit leur vie, n'ont remarqué que ce qui est échappé à leur profonde humilité.

Dieu cependant a permis que nous connussions deux grands faits de la solitude des deux jeunes vierges : le premier, c'est qu'elles étaient souvent visitées par les Anges ; le second, qu'elles recevaient souvent, de la main des ministres du Seigneur, le sacrement de la sainte Eucharistie, sacrement qui a toujours fait les délices des élus.

Sainte Wivine aurait bien voulu passer ainsi le reste de ses jours dans l'obscurité, car les âmes pieuses fuient l'éclat et aiment à être inconnues, selon le langage de l'auteur de l'*Imitation*. Mais Dieu en avait résolu autrement.

La vie si pure de notre vierge, sa pénitence si austère, furent bientôt connues : les habitants des villes et des villages voisins, pénétrés d'admiration, vinrent en foule à son ermitage pour la contempler. Ce dut être un spectacle bien étonnant pour eux de voir Wivine, cette jeune et noble fille, plongée dans l'indigence la plus extrême ; car elle n'avait apporté de la maison de son père qu'un psautier que l'on conserva longtemps comme une précieuse relique. Wivine n'avait aucun meuble, ni d'autre lit que la terre. Ses vêtements étaient en lambeaux ; sa nourriture consistait en quelques fruits qui croissaient çà et là dans la forêt ; elle ne buvait que de l'eau de la fontaine dont nous avons déjà parlé.

Cependant, au milieu de cette misère profonde, Wivine conservait encore quelques vestiges de son ancienne grandeur : elle avait un air majestueux ; ses paroles étaient douces et insinuantes ; ses discours sur la vertu ou contre le vice respiration cette onction qui pénètre les âmes les plus endurcies. Ceux qui venaient pour l'entendre ne s'en retournaient jamais sans être consolés.

¹ Habitavit secum.

Bientôt on vit autour de Wivine une multitude de filles de tout âge et de toute condition, qui l'appelèrent du nom de mère, et qui voulurent vivre auprès d'elle, pour suivre ses exemples et tendre à la perfection.

Loin de rebuter ces filles qui semblaient troubler son repos, notre Sainte profita de leurs bonnes dispositions pour les gagner à Dieu, et les retint auprès d'elle. Elle devait pour cela bâtir un monastère. Le lieu quelle habitait paraissait convenable à cette construction ; mais qu'elle entreprise hardie pour une fille qui avait renoncé à tout ! C'était d'ailleurs rentrer, en quelque sorte, dans le monde qu'elle détestait si fort. Elle prévoyait aussi qu'elle serait obligée de sortir de sa chère solitude, pour aller à Bruxelles, où était la cour, demander au prince consentement et protection.

Enteware, que Vivine aimait comme sa sœur, l'encouragea beaucoup dans cette occasion. Elles prièrent et jeûnèrent pendant trois jours, pour connaître la volonté de Dieu.

Enfin, la résolution fut prise.

Sainte Wivine sortit avec sa compagne pour la première fois, après une retraite de trois années, et elles cheminèrent vers Bruxelles, qui alors était loin d'être une capitale resplendissante comme aujourd'hui.

Godefroid le Barbu gouvernait alors. Ce prince favorisait la religion et aimait la vertu. Plusieurs fois, il avait entendu parler de nos deux Saintes et désirait beaucoup les voir. Leur visite lui fut donc très-agréable. Il leur accorda le lieu qu'elles demandaient pour y bâtir un monastère, voulut même fournir à tous les frais de construction, assigna au nouveau monastère de grands revenus, et permit à Wivine de faire de nouvelles acquisitions.

Notre Sainte revint dans sa chère solitude, remerciant Dieu du succès de son voyage.

Les lettres de fondation lui furent bientôt expédiées. Toute rayonnante d'espérance et de joie, Wivine jeta de suite les fondements de son monastère, et, à mesure que les ouvrages avançaient, travailla à la régularisation de la discipline parmi les filles qui voulaient vivre avec elle.

Mais comme elle se défiait de ses propres lumières, elle ne voulut rien établir de permanent, sans avoir auparavant consulté quelque directeur instruit et éclairé. Ainsi agissent les Saints, ainsi agiront toujours ceux qui voudront parvenir à la sainteté sans tomber dans les pièges de l'illusion.

Wivine jeta les yeux sur l'abbé d'Afflighem : c'était un homme savant, rempli de vertus et ayant l'expérience de la vie monastique ; c'était un trésor pour la vierge du Seigneur. Elle obtint facilement du prince la permission de se mettre sous la conduite de ce respectable religieux et de lui confier la direction de son monastère. C'est ce qui est expressément marqué dans la lettre que le prince lui accorda. Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici le diplôme de Godefroid, véritable monument de piété et de religion. En voici donc la teneur :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Godefroid, par la miséricorde divine, duc et marquis de Lorraine et comte de Louvain, à tous ceux qui sont présents et à venir, à perpétuité. Nous lisons, dans la divine Écriture ces paroles de l'Esprit-Saint : « Faites du bien au juste, et vous en recevrez une grande récompense, sinon de lui, certainement du Seigneur. »

« Pour ces motifs, voulant participer à cette grande récompense, j'ai voulu faire du bien à ceux qui, dans ce monde, passent pour justes aux yeux des hommes, afin de mériter, par leur intercession, la miséricorde éternelle. J'ai donc donné, par libre dévotion, aux servantes du Seigneur Wivine et Enteware, un désert qui est situé dans mes domaines et que l'on nomme Bygard, afin que tout le bien qui s'y fera par les personnes qui se consacreront au Seigneur serve à mon salut et à celui de mes successeurs.

« Et parce que Dieu, principe et perfection de tout bien, coopère ordinairement à la prospérité de tout ce qui a de bons commencements, les revenus dudit lieu sont aujourd'hui très-augmentés, et le nombre des Sœurs très-multiplié. Plein de joie à la vue de cet état de choses, et voulant favoriser tout ce qui est utile, nous avons, du consentement des Sœurs, et même à leur requête, soumis ledit lieu, avec toutes ses dépendances, au mo-

nastère d'Afflighem, et nous en avons confié la direction à l'abbé de ce monastère, afin que par ses soins soient gérées les affaires spirituelles et temporelles des servantes de Dieu.

« En outre..... pour que ces choses soient à jamais fermes et inébranlables, nous confirmons l'autorité de ce privilège par l'impression de notre sceau et la souscription des témoins..... »

« Fait l'an de l'Incarnation du Seigneur 1133, dans la onzième indiction. »

Après avoir reçu ce diplôme du prince Godefroid, Wivine fit profession de la règle de Saint-Benoît, et toutes ses filles suivirent son exemple. (An 1133.)

Notre Sainte avait tout quitté pour Dieu, mais Dieu la récompensait au centuple. En effet, nous la voyons tout à coup à la tête d'une nombreuse communauté qui brillait déjà par une régularité édifiante, ornement et stabilité des maisons religieuses. Les revenus de son monastère devenaient florissants ; le prince lui accordait une faveur non équivoque, et le monde lui donnait le glorieux titre de Sainte, et parlait avec éloge de l'établissement qu'elle venait de fonder.

Tout cela cependant ne changea point le cœur de Wivine : ce cœur de vierge avait autant de courage pour ne se laisser point éblouir par les faveurs du monde, qu'elle en avait eu pour y renoncer généreusement. Sa conduite fut donc toujours la même, toujours Wivine fut également pauvre dans ses vêtements, pauvre dans sa cellule, pauvre dans sa nourriture ; toujours Wivine fut également humble, également mortifiée, également pénitente.

Nous avons déjà remarqué qu'elle ne vécut, pendant sa retraite, que de fruits sauvages ou de racines ; elle conserva ce genre de vie, même lorsqu'elle fut abbesse et ne s'en écarta que dans certaines choses absolument incompatibles avec sa nouvelle position. Elle se contentait, tous les jours, d'un peu de pain d'orge et ne buvait que de l'eau ; quelquefois même elle était des jours entiers sans manger.

Une telle austérité produisait une impression profonde sur

les religieuses de Bygard : ces bonnes filles tâchaient d'imiter leur pieuse abbesse , et menaient une vie plus angélique qu'humaine.

Cependant notre Sainte crut qu'elle ne devait pas seulement instruire, par ses exemples , celles que la Providence lui avait confiées, mais qu'elle était obligée de les instruire par ses paroles. Elle se mit donc à approfondir la science ascétique , la science de la vie spirituelle , avec une ardeur toute sainte. Je laisse à penser quelle consolation c'était pour ses filles de l'entendre, et avec quelle confiance elles avaient recours à une mère si pieuse et si éclairée !

Le gouvernement d'une communauté aussi grande que celle du Bygard occupait beaucoup notre Sainte et lui dérobaient une grande partie de son temps ; mais elle savait si bien le ménager, qu'elle en trouvait toujours pour la prière, ce soutien des âmes chrétiennes. Wivine était si pénétrée de l'utilité , de l'importance et de la nécessité de l'oraison , qu'elle avait l'heureuse habitude de prier continuellement, en offrant toutes ses occupations à Dieu : admirable méthode de prier sans cesse , selon le commandement de Jésus-Christ , sans toutefois négliger les devoirs de notre état.

C'est à cet esprit de prières et d'oraison que l'on doit attribuer la profonde humilité qui brillait dans notre pieuse vierge. En priant, on s'entretient avec son Dieu , on contemple les grandes perfections de son Être infini, on se pénètre du néant de l'homme et de la vanité de tout ce qui n'est point Dieu.

L'humilité de Wivine n'avait pas de bornes. Elle ne pouvait supporter les marques de déférence et de respect que lui donnaient quelquefois des personnes haut placées dans le monde. Elle était confuse de l'obéissance aveugle avec laquelle ses bonnes religieuses se soumettaient à ses ordres. Elle avait d'elle-même les sentiments les plus bas et les plus vils.

Sa mortification égalait son humilité. Ses repas, quelque pauvres qu'ils fussent, lui paraissaient toujours trop recherchés pour elle. Le corps de cette frêle vierge , amaigri par les plus rudes abstinences , était une image vivante de l'amour avec le-

quel les Saints embrassent la croix de Jésus-Christ et suivent les traces de ce divin Sauveur. Après cela, malheur à nous, qui sommes pécheurs, si nous cherchons à flatter un corps qui nous entraîne si souvent dans le crime, crime aux yeux de Dieu, bagatelle aux yeux du monde.

Au milieu des jours purs et innocents que coulait sainte Wivine, le Seigneur voulut lui montrer qu'il agréait ses vertus. Dieu éprouva toujours ses Saints; il voulut aussi éprouver celle dont nous décrivons la vie. Il permit que l'esprit de division se glissât dans un asile qui, jusque-là, avait été le sanctuaire de la charité, de la concorde. Wivine ne fut pas longtemps à s'apercevoir de ce nouvel état de choses. Elle observa que plusieurs de ses religieuses avaient de l'éloignement pour elle. Ces filles désapprouvaient les grandes austérités de Wivine; et les traitaient d'excessives. « Leur abbesse, disaient-elles, manquait de discrétion, cette mère de toutes les vertus; sa ferveur ne serait pas de longue durée. » Elles oubliaient, dans leur aveuglement, qu'il y avait déjà plusieurs années que notre Sainte menait le même genre de vie, et que toute sa conduite était le fruit de l'inspiration divine, conduite d'ailleurs soutenue par la plus profonde humilité.

Sainte Wivine était assez éclairée pour voir que tous ces murmures venaient du démon. Elle en avertit ses religieuses avec beaucoup de douceur; et, pour leur prouver que c'était une illusion, elle leur disait: « Mes amies, Dieu nous a soutenues jusqu'à présent dans nos saintes pratiques, prenons donc courage. Tout ce que j'ai établi dans cette communauté, je ne l'ai fait qu'après avoir consulté des personnes vertueuses et instruites. Ne nous arrêtons point aux mauvaises pensées que nous suggère l'ennemi de nos âmes; soyons des épouses généreuses et gardons-nous bien de nous montrer avares envers un Époux qui mérite le plus grand dévouement. Vous aviez tant de ferveur dans les commencements! Pourquoi donc, mes amies, arrêter un si beau zèle! Pourquoi donc vous laisser aller à des murmures indignes? »

Ces paroles douces et fortes firent impression sur quelques-

unes. Dieu se chargea de convaincre les autres, et la voix du miracle fut celle qu'il choisit.

C'était le jour de Pâques, Wivine voulut donner à ses religieuses un mets quelque peu mieux préparé, selon l'ancienne coutume des solitaires. Mais, avec ce mets, on ne servit cependant que de l'eau, comme on faisait tous les jours. Quelle ne fut point la surprise des religieuses, lorsqu'elles virent cette eau changée en vin! Il n'en fallut pas davantage pour apaiser tous les murmures; et le démon, qui les avait excités, se retira honteux et confus.

Sainte Wivine eut bien d'autres assauts à soutenir contre le prince des ténèbres, mais avec le secours de Dieu elle en triompha toujours. C'est, dit une légende, ce qu'il fut obligé d'avouer à un saint solitaire. La légende ajoute qu'un jour, le démon éteignit toutes les lampes de la chapelle, pour troubler au moins une fois les saints offices de la nuit; mais, dit-on, Wivine ralluma miraculeusement un cierge qui se trouvait à côté d'elle. On conserva longtemps le cierge en mémoire du prodige.

Notre Sainte avait aussi le don de prophétie, la puissance merveilleuse de lire dans l'avenir, — comme elle possédait la puissance de découvrir ce qui se passait dans les replis les plus intimes du cœur. Il était inutile de lui dissimuler les fautes les plus secrètes, et son regard plongeait à la fois dans tous les lieux de son monastère.

C'est ainsi que Dieu ajoutait aux sublimes vertus de Wivine le relief des miracles et des prodiges.

Il y avait déjà trente-quatre ans que la Sainte gouvernait l'abbaye qu'elle avait fondée, lorsque le ciel voulut l'appeler à un monde meilleur. Wivine fut atteinte d'une fièvre qui la mena lentement au tombeau. Sentant qu'elle était à sa dernière heure, elle rassembla toutes ses filles autour de son lit, pour leur faire ses adieux et leur dire quelques paroles de consolation. Elle leur recommanda, sur toutes choses, de conserver une grande union entre elles, et cette charité fraternelle qui est le caractère distinctif des vrais chrétiens. Puis elle reçut les derniers sacrements que lui administra l'abbé d'Affligem. Sainte

Wivine mourut au milieu des sanglots et des pleurs des religieuses qu'elle avait dirigées si longtemps, le 17 décembre 1170, à l'âge de soixante-dix ans ¹.

Lorsqu'elle rendit le dernier soupir, on vit, dit-on, sortir de sa bouche une espèce de rayon brillant qui s'échappa vers le ciel.

Cette précieuse mort fut suivie d'une multitude d'événements prodigieux. » Les aveugles, dit la légende de sainte Wivine, les muets, les sourds, les boiteux, en un mot tous les malades vinrent en foule prier autour de la défunte, et y furent guéris. » Le corps de la Sainte fut longtemps exposé à la piété des fidèles, qui venaient de toutes parts; il répandait une odeur si délicieuse et si suave, qu'on ne pouvait s'empêcher de dire : « Il exhale le parfum des Élus ! »

Ces prodiges furent regardés comme des marques de la félicité de sainte Wivine. Mais rien cependant ne contribua plus à confirmer les religieuses dans cette idée que ce qui arriva à l'une des plus anciennes d'entre elles.

Cette vertueuse fille avait suivi Wivine dès les premières années de la fondation du Grand-Bygard, et elle s'était constamment fait un devoir d'imiter sa sainte Mère.

Une nuit, elle était en prières au pied des autels.

Pendant qu'elle priait, elle fut tout à coup ravie en extase.

Au milieu des ravissements de cette extase, elle vit une multitude innombrable d'AnGES qui soutenaient un lit magnifique, et l'élevaient comme en triomphe jusqu'au ciel.

Ce lit était tout resplendissant d'or et de pierreries; les rideaux étaient d'une étoffe aux couleurs vives et étincelantes. On eût dit le lit nuptial d'une jeune épouse puissante et riche.

La religieuse se tenait immobile devant ce spectacle si beau, lorsqu'elle entendit une voix céleste qui l'appela par son nom.

« Tède ! s'écria la voix céleste ! (C'était le nom de notre religieuse.) Vois-tu ce lit magnifique ? C'est l'ouvrage de Wivine, ta bienheureuse Mère. Elle n'a cessé d'y travailler depuis les plus

¹ On célèbre la fête de sainte Wivine, le 17 décembre.

tendres années de sa douce enfance. Maintenant qu'il est terminé, Wivine s'en est allée dans les cieus pour recevoir des mains de son aimable Époux l'éternelle récompense. »

Puis la voix se tut.

« Tède, reprit la voix céleste, vois-tu ces pierres précieuses ! Ce sont les principales vertus de Wivine. Cet or qui brille de toutes parts, c'est l'emblème et le symbole de cet amour divin qui a sans cesse embrasé le cœur de cette vierge courageuse. »

A ces mots, la vision cessa.

Tels sont, à peu de choses près, les documents que nous ont transmis les anciens auteurs sur sainte Wivine. Ils auraient pu être plus étendus et plus circonstanciés ; mais bien que sans détails, l'histoire nous a laissé un grand exemple de dévouement et de courage, et cela seul suffirait pour lui pardonner son lachisme avare.

Enteware, la chère compagne de Wivine, Enteware, qui ne l'avait jamais abandonnée dans sa noble tâche, lui succéda dans le gouvernement de l'abbaye du Grand-Bygard ; mais, selon toutes les apparences, elle ne gouverna pas longtemps. Elle mourut bientôt, laissant de ses vertus et de sa bonté, un souvenir plein de bénédiction et de reconnaissance.

L'église du Grand-Bygard n'était pas encore achevée, lorsque Dieu appela à lui sainte Wivine. On ne sait si Enteware eut le temps d'y faire travailler, il est au moins presque certain qu'elle n'eut pas la consolation de la voir terminée : ce fut seulement sept ans après la mort d'Enteware, que Alard, évêque de Cambrai, en fit la dédicace.

Il se fit pendant cet intervalle un nombre prodigieux de miracles au tombeau de sainte Wivine. Rien n'était plus ordinaire que d'y voir de pauvres malades, dévorés par la fièvre, être guéris sur-le-champ. Ces guérisons merveilleuses étaient si communes, qu'on n'en n'était plus surpris et qu'on négligeait de les écrire.

Les auteurs les plus véridiques rapportent un miracle qui arriva, lors de la dédicace de l'église du Grand-Bygard. Au milieu de la pompe de cette solennité, pendant que la procession s'a-

vançait majestueusement, soudain tous les cierges s'éteignirent. Étonnés, les assistants continuèrent leur marche jusqu'au tombeau de la Sainte. Le peuple, qui est ordinairement superstitieux, crut que cet accident était de mauvais augure; mais à peine la procession arrivait au tombeau de sainte Wivine, que le cierge d'un prêtre extrêmement vertueux, nommé Ingelbert, fut rallumé par une main invisible.

Ce prodige causa d'autant plus d'émotion, que des milliers de témoins le virent et en proclamèrent l'authenticité.

Nous ne rapporterons point les autres miracles qui se sont opérés au tombeau et par l'intercession de sainte Wivine : ils sont innombrables et fourniraient matière à des volumes. Sainte Wivine est invoquée pour la guérison de toutes les maladies, mais notamment pour celle des maux de gorge.

Les reliques de la Sainte demeurèrent déposées dans l'église du Grand-Bygard, jusqu'au 15 novembre 1796, époque où la république française, de sinistre mémoire, supprima les maisons religieuses jusque dans notre Belgique si chrétienne. Alors, par un contrat solennel, ces précieux restes furent confiés à l'église de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, où l'on en célèbre tous les ans la translation. (TH. NORMAND.)

LA BIENHEUREUSE YOLENDE,

VIERGE DOMINICAINE.

Yolende, fille de Henri, comte de Véanden, et de Marguërite de Courtenay, naquit en 1230, et montra dès son plus jeune âge une vive piété et un grand entraînement au bonheur de se consacrer toute à Dieu. Sa mère, un jour, la mena à Salzines, dans la contrée de Magdebourg. Entrée dans ce monastère elle demanda à l'abbesse de lui donner l'habit. Mais Himala, c'était la pieuse abbesse, lui représenta que sa mère s'opposerait à son ardent désir. Elle se retira tristement.

Dans un autre voyage, sa mère lui fit visiter le monastère de Marienthal, qui était un saint asile des religieuses Dominicaines. Yolende avait alors seize ans. Elle échappa à sa mère comme la première fois, entra dans une cellule et quittant ses vêtements

ordinaires s'habilla en religieuse. Elle emmena un groupe de Sœurs devant l'autel, se fit mettre le voile et se consacra à Dieu. Les chants des religieuses qui l'accompagnaient fit accourir sa mère qui la déshabilla, la prit par les cheveux et l'entraîna hors de l'église. Mais elle s'échappa et alla s'enfermer dans un caveau. Le comte de Véanden, son père, courut au couvent et l'arracha de sa retraite. Mais la pauvre jeune fille n'abandonna pas son désir de porter le voile et de vivre pour Dieu seul.

Lorsqu'on vit, dans les deux années qui suivirent, qu'elle ne pouvait être ébranlée dans sa vocation, son père et sa mère consentirent enfin à se séparer d'elle et ils la reconduisirent à Marienthal. Elle reçut le voile avec une joie qu'on ne pourrait dépeindre. Elle fut un modèle qui prouva que Dieu l'appelait. Au bout de dix ans de profession, elle fut élue prieure, pendant vingt-cinq ans, elle fut l'ornement de son monastère.

Elle mourut à l'âge de cinquante-deux ans, le 17 décembre 1283 ; ses funérailles furent illustrées de miracles.

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE COLONNA,

DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

La bienheureuse Marguerite Colonna naquit à Rome, d'une des plus illustres familles de cette capitale. Ayant perdu en bas âge ses père et mère, elle passa sous la tutelle de son frère aîné.

Elle avait formé de bonne heure le dessein de se consacrer à Jésus-Christ, en sorte que lorsqu'étant venue en âge, son frère voulut la marier au proconsul de Rome, elle refusa constamment cette alliance quelques avantages qu'elle lui offrit.

Pour se mettre en état de résister aux sollicitations de sa famille et se fortifier dans sa résolution, elle redoubla ses prières et supplia la très-sainte Vierge avec tant d'ardeur, de vouloir bien être sa protectrice, qu'elle mérita d'être avertie dans une vision, que sa demande serait exaucée, pourvu qu'elle persévérât.

Alors Marguerite n'hésita plus, et concevant que la solitude, que d'ailleurs elle aimait, serait plus propre à l'oraison que la maison de son tuteur, elle se retira avec deux filles qui lui étaient

attachées sur le mont de Palestrina. Son tuteur voulut s'opposer à cette démarche ; mais ce fut inutilement ; Marguerite l'effectua dans l'espérance que son autre frère qui favorisait ses vues mais qui était absent, lui procurerait à son retour une demeure plus commode.

Elle commença dans cette retraite par s'imposer une rigoureuse pénitence, jeûnant toute la semaine, excepté le dimanche et le jeudi, et ne prenant le vendredi que du pain et de l'eau. Sachant que la modestie est le plus bel ornement de son sexe, elle devint si réservée qu'elle ne se laissait voir à ses domestiques mêmes, qu'autant que la nécessité l'exigeait : alors ses entretiens ne roulaient que sur les grandeurs de Dieu et sur le respect et l'adoration dus aux mystères du christianisme.

Quoique vivant dans une clôture et sous une règle qui ne dépendait que d'elle, Marguerite coupa ses cheveux qu'elle offrit à la très-sainte Vierge, et quittant tous les vains ornements du siècle, elle revêtit l'habit de sainte Claire, sous lequel elle cachait avec soin un rude cilice.

Cette nouvelle façon de vivre déplut beaucoup à sa famille au point qu'un de ses parents résolut de l'enlever du mont de Palestrina pour la ramener chez son frère aîné, mais il fut détourné de ce dessein par une vision dans laquelle Dieu le menaça de le punir s'il persistait à s'opposer aux volontés de Marguerite.

Elle n'était cependant pas sans inquiétudes dans sa retraite, et elle ne les calmait qu'en priant avec plus de ferveur, ce qui lui procurait des consolations et des grâces signalées, dont elle se servait pour se fortifier.

Enfin ses frères, vaincus par sa constance, lui donnèrent sa fortune légitime et elle l'employa aussitôt en œuvres de miséricorde. Ils lui promirent aussi de lui faire construire un monastère où elle pourrait se retirer avec les filles qui s'étaient mises sous sa conduite. Elle attendit quelque temps, et voyant qu'ils différèrent de remplir leurs promesses, elle s'adressa au P. Bonagratia, général de l'Ordre de Saint-François et en obtint la permission d'entrer avec ses compagnes au monastère de Sainte-Claire à Assise.

Une maladie qui lui survint, l'empêcha d'accomplir ce dessein

et sur ces entrefaites son frère puîné ayant été créé cardinal, et elle étant rétablie, elle le suivit à Rome où elle visita le tombeau des Apôtres. Elle fit connaissance dans cette ville avec une pieuse dame qui portait l'habit de Sainte-Claire, et dans le peu de temps qu'elle conversèrent ensemble, Marguerite se fortifia dans la vertu par ses bons exemples.

Sept années consécutives de douleurs cuisantes éprouvèrent la patience de notre Bienheureuse ; elle les supporta avec une entière résignation, enfin le Seigneur lui révéla le jour prochain de sa délivrance et elle s'en réjouit en lui. Comme son mal augmentait, on lui apporta le saint Viatique : elle était alors dans une extrême faiblesse ; cependant lorsqu'elle le vit entrer dans sa chambre, elle se leva et se mit à genoux sur son lit pour le recevoir avec plus de respect.

Sentant sa fin approcher, elle prit une Croix de la main du cardinal son frère, exhorta à la vertu ses filles qu'elle avait appelées auprès d'elle, et rendant des actions de grâces au Créateur, elle sortit une seconde fois du lit, se mit à genoux, éleva ses yeux et ses mains vers le ciel, et dans cette attitude recommandant à Dieu son âme elle la lui remit entre les mains à Rome, le trentième jour de décembre de l'an 1284.

Son corps fut porté à l'église de Saint-Nicolas et l'on rapporte que le cardinal Colonna, tandis qu'il récitait l'office des morts pour sa sœur, vit son âme monter au ciel accompagnée d'un chœur de Vierges. D'ailleurs le Seigneur a fait éclater la béatitude de Marguerite par un grand nombre de guérisons miraculeuses dont on peut voir le détail dans les *Vies des saintes Vierges romaines*, ouvrage composé par Antoine Gallienus, prêtre de l'Oratoire.

LE BIENHEUREUX BERNARDIN D'OSIMO,

FRÈRE MINEUR CAPUCIN.

Le bienheureux Bernardin était Italien d'origine et sans doute du territoire d'Osimo. Ses belles qualités le firent élire provincial des Capucins de la province de France, vers le temps où Ange

de Joyeuse en prit l'habit et ce fut lui qui le lui donna le quatrième jour de septembre de l'an 1587.

Le gouvernement de Bernardin fut remarquable par la charité et la prudence qu'il y employa ; et il sut également faire aimer et respecter la règle.

Après avoir gouverné la province de France, il se retira dans celle de la Marche qui était la sienne propre, et il mourut en 1591. Comme il avait opéré divers miracles pendant sa vie, on l'inhuma dans un lieu particulier, où, bien des années après sa mort on le trouva sans corruption et rendant une odeur suave.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE SAINT-LAZARE.

Il y a à Paris, dans la maison de Saint-Lazare, où mourut saint Vincent de Paul, une statue de la très-sainte Vierge qui sans doute reçut bien des fois les prières du fondateur de la Congrégation des Missions et des Sœurs de la charité : on l'appelle communément la Vierge-Noire ; et quoique les femmes qui subissent maintenant leurs peines dans cette maison aient une conduite déplorable, elles ne laissent pas d'honorer cette antique image de la Mère de Miséricorde dont elles sentent instinctivement avoir tant besoin. Parmi ces malheureuses détenues se trouvait en 1873 une femme atteinte depuis plusieurs mois d'une paralysie qui rendait sa jambe insensible aux piqûres les plus profondes. Le médecin la jugeant incurable, elle se recommanda à Notre-Dame de Saint-Lazare. Aux approches de la fête de la très-sainte Trinité, elle commença une neuvaine devant la Vierge-Noire. Sa foi était telle qu'elle ne doutait pas du succès ; elle en parlait souvent à ses compagnes à qui elle disait naïvement que dès qu'elle aurait communié, elle serait guérie. On lui faisait observer que ce n'était peut-être pas la volonté de Dieu, à quoi elle répondait qu'elle s'y soumettait d'avance, mais qu'elle croyait néanmoins qu'elle serait guérie. Le jour de la très-sainte Trinité, on la porta dans la chapelle pour y entendre la Messe, et on eut quelque peine à la placer devant la Sainte-Table à cause des marches

qu'il fallait monter. Enfin elle reçut la sainte Communion; aussitôt après elle se leva d'elle-même, descendit seule les marches et retourna d'un pas alerte à sa place, au milieu des cris et des larmes de ses compagnes qui se jetèrent à son cou en criant miracle, ne pouvant contenir leur joie et leur admiration en voyant un tel prodige de la puissance et de la bonté de Dieu. Cinq ou six cents personnes furent témoins de cette guérison instantanée, et quelles personnes ! Mais le Seigneur et sa très-sainte Mère qui firent en ce temps-là éclater leur pouvoir souverain par tant de miracles, voulurent sans doute avoir pitié de ces malheureuses femmes pour qui le souvenir de cette guérison peut être à l'heure de la mort une cause de salut.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Eleuthéropolis en Palestine, saint Florian, saint Colonic et cinquante-huit de leurs compagnons, martyrs, qui au temps de l'empereur Héraclius, furent tués par les Sarrasins pour la foi de Jésus-Christ.

¹

SEXTODECIMO KALENDAS JANUARIUM.

Eleutheropoli in Palaestina sanctorum martyrum Floriani, Calanici, et Sociorum quinquaginta et octo, qui tempore Heraclii imperatoris a Sarracenis ob Christi fidem occisi sunt. — Massiliae in Gallia beati Lazari Episcopi, quem Dominus in Evangelio a mortuis suscitasse legitur. — Romae sancti Joannis de Matha, fundatoris ordinis sanctissimae Trinitatis Redemptionis captivorum; ejus festivitas agitur sexto idus februarii ex decreto Innocentii undecimi. — In monasterio Fuldensi sancti Sturmii Abbatis, et Saxoniae apostoli, quem Innocentius Secundus in concilio Lateranensi secundo in sanctorum numerum retulit. — Bigardis prope Bruxellam sanctae Vivinae virginis, ejus egregiam sanctitatem miracula crebra testantur. — Constantinopoli sanctae Olympiadis viduae. — Andaniae apud Septem Ecclesias beatae Beggae viduae, sororis sanctae Gertrudis. — Eodem die translatio sancti Iguatii episcopi et martyris, qui tertius post beatum Petrum apostolum Antiochenam rexit Ecclesiam; ejus corpus ab urbe Roma, ubi ipse sub Trajano passus fuerat, Antiochiam delatum, extra portam Daphniticam in cemeterio ecclesiae positum fuit: in qua celebritate sanctus Joannes Chrysostomus concionem ad populum habuit: postmodum vero ejus reliquiae rursus Romam translate sunt, et in ecclesia Sancti Clementis una cum corpore ejusdem beatissimi Papae et martyris summa veneratione reconditae.

A Marseille en France, saint Lazare, évêque, que l'Évangile dit avoir été ressuscité par Notre-Seigneur.

A Rome, saint Jean de Matha, fondateur de l'Ordre de la très-sainte Trinité de la Rédemption des captifs, dont la fête se célèbre le 8 février, en vertu d'un décret du Pape Innocent XI.

A Bigarden, près de Bruxelles, sainte Wivine, vierge, dont l'éclatante sainteté est attestée par de fréquents miracles.

A Constantinople, sainte Olympiade, veuve.

A Anden, aux Sept-Églises, sainte Beggue, veuve, sœur de sainte Gertrude.

Le même jour, translation de saint Ignace, évêque et martyr, qui fut le troisième successeur de l'apôtre saint Pierre dans le gouvernement de l'Église d'Antioche. Son corps, transporté de Rome où il avait souffert sous Trajan, à Antioche, fut déposé dans le cimetière de l'église, hors de la porte de Daphné. Au jour de sa fête, saint Jean Chrysostome fit un discours au peuple. Dans la suite, ses reliques furent de nouveau transportées à Rome, et placées avec une grande vénération dans l'église de Saint-Clément avec le corps de ce bienheureux Pape martyr.

Additions des autres martyrologes.

Saint Matère et saint Faustin, martyrs en Afrique.

Saint Mézenceul (Maxentius), patron de Saulgé dans l'Anjou.

Saint Laurent de Sollago, moine, honoré ce jour.

Saint Dioscore, martyr avec saint Justinien et quatre autres.

Saint Clémentien, martyr en Afrique, avec saint Massarie et plusieurs autres.

Sainte Clémentienne, honorée autrefois à Carthage.

Sainte Massarie, martyr en Afrique avec saint Clémentien.

Saint Bernard, évêque de Die.

Saint Marcille, religieux de Saint-Gal.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jacques Everard, prêtre et chanoine de la cathédrale de Chartres, n'ayant fait aucun serment fut arrêté en 1797, con-

damné à la déportation, débarqué à Cayenne, relégué à Makouria ; il mourut en ce désert le 17 décembre 1798 à l'âge de quarante ans.

Henri Cisson, curé de Berre au diocèse d'Aix, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, à Marseille, exécuté le 17 décembre 1793.

Claude d'Hauteribe, prêtre du diocèse de Cahors, arrêté en 1793 pour refus de serment, conduit à Bordeaux, enfermé dans le fort du Hâ, de là transporté malade à l'hôpital Saint-André, mort en cet hôpital le 17 décembre 1794, âgé de cinquante-cinq ans.

François Fonfrey, enfant de Mende, chanoine de la cathédrale du Puy en Velay, ayant refusé le serment schismatique, arrêté et emprisonné en 1793, déporté, enfermé au fort du Hâ, de là transporté malade à l'hôpital Saint-André, mort dans cet hôpital le 17 décembre 1794, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Hyacinthe-Jean-Marie Rolland de Renvergé, prêtre, vicaire de la paroisse de Saint-Sauveur à Rennes, refusa le serment et sortit de France, passa quelque temps dans l'île de Jersey, puis revint en France, fut arrêté et ramené à Rennes. La commission militaire établie dans cette ville le condamna à mort le 17 décembre 1794 ; il fut exécuté le même jour.

DIX-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

L'attente de l'enfantement de la Bienheureuse Vierge Marie. — Saint Ruf et saint Zozime, martyrs, compagnons de saint Ignace d'Antioche. — Saint Gatien, premier évêque de Tours. — Saint Judule, martyr. — Saint Winebaud, abbé de Heidenheim. — Saint Désiré, religieux de Fontenelle. — Le Bienheureux Hildebert, archevêque de Tours. — Le Bienheureux Fulgence, abbé d'Afflighem. — Le Bienheureux Pierre, abbé de Cîteaux. — Le Vénérable P. Joseph, Frère Mineur, capucin, instituteur des religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

L'ATTENTE DE L'ENFANTEMMENT DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Cette fête fut établie en ce jour par le dixième Concile de Tolède, et confirmée par saint Ildefonse, à qui l'Église romaine emprunte aujourd'hui les leçons de son office. Voici comment s'exprime ce grand archevêque de Tolède : Ma Dame, ma Maîtresse, ma souveraine Mère de mon Seigneur, servante de votre Fils, vous qui avez enfanté le Créateur du monde, je vous prie, je vous conjure, je vous supplie de me faire participer à l'Esprit de mon Seigneur, votre Fils et mon Rédempteur, afin qu'il n'y ait à votre sujet, dans ma pensée, sur mes lèvres, et dans mon cœur, que des choses qui soient dignes de vous et conformes à la vérité. Car vous êtes Celle que Dieu a élue, qu'il a enlevée de ce monde, qu'il a appelée à lui, vous êtes près de Dieu. Un Ange vous a visitée, un Ange vous a saluée, un Ange vous a bénie, un Ange vous a béatifiée. Vous avez été troublée par les paroles qui ont été dites, étonnée en pensant à ce qu'elles signifiaient, stupéfaite par la salutation qui vous a été adressée, pleine d'admiration pour les choses que l'on vous annonçait. Vous entendez un Ange vous dire que vous avez trouvé grâce devant Dieu ; et cet

Angé vous défend de rien craindre. Alors enhardie par la confiance, éclairée par la révélation d'un si grand miracle, vous vous élevez à l'état nouveau pour vous, d'une gloire qui n'a point d'égale ici-bas. L'Angé vous parle d'un Fils, et après avoir conçu ce Fils, vous resterez pure et toujours vierge. Vous êtes vierge et la foi vous l'apprend ; Gabriel vous a pourtant annoncé que de vous naîtrait le Fils sacré ou Très-Haut. Il vous a dit d'une manière admirable quelle serait la puissance du Roi qui devait naître. Vous demandez comment cela pourra se faire, d'où viendra ce Fils, inquiète de savoir par quel moyen s'accomplira ce prodige. Vous alléguez ce qui se passe ordinairement, vous demandez comment la loi commune sera intervertie. Ecoutez un oracle inouï, considérez une œuvre sans pareille, remarquez bien un secrêt que personne ne saurait deviner ; faites attention à un événement qui ne s'est jamais accompli : *L'Esprit Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre*. Toute l'adorable Trinité opérera en vous invisiblement la conception ; mais la seule personne du Fils de Dieu s'incarnera dans votre sein, afin de naître corporellement. A cause de cela, le Saint que vous concevrez, qui naîtra de vous, qui sortira de vous, qui germera en vous, qui sera enfanté par vous, s'appellera le Fils de Dieu. Car Il sera grand. Il sera le Dieu des vertus, le Roi de tous les siècles, Celui qui a créé toutes choses. Voilà que vous êtes la plus heureuse des femmes, seule pure entre toutes les mères, Maîtresse au milieu des autres, qui ne sont que des servantes, Reine parmi vos sœurs. Toutes les générations vous proclameront Bienheureuse ; toutes les Vertus des Cieux connaissent votre félicité, les Prophètes l'annoncent, tous les peuples la célèbrent ; notre foi, nos pensées, notre amour, nos éloges et nos prédications la rediront sans cesse.

SAINT RUF ET SAINT ZOZIME,

MARTYRS, COMPAGNONS DE SAINT IGNACE D'ANTIOCHE.

Saint Ignace, second évêque d'Antioche après saint Pierre, ayant été condamné aux bêtes pour la foi de Jésus-Christ par l'empereur Trajan, et envoyé enchaîné à Rome pour y servir

au spectacle public, passa par la ville de Philippes en Macédoine, où il fut reçu des Chrétiens du lieu selon son mérite. Il avait avec lui Ruf et Zozime pour compagnons de ses liens et de sa gloire. Ils étaient honorés tous trois comme des martyrs de la vérité, dignes de Jésus-Christ, qui soutenaient leur confession par une sainteté de vie admirable. Ils parurent à Philippes comme de grands modèles de la véritable charité : et l'on y admira les exemples qu'ils y donnèrent de la patience chrétienne sous le poids des chaînes dont ils étaient chargés. Mais pour parler aux termes de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui avait eu la joie de les recevoir chez lui sur la route de leur passage, ces chaînes étaient de véritables ornements pour de tels Saints : « Des diadèmes propres, dit-il, à couronner ceux que notre Dieu et notre Seigneur ont véritablement choisis pour les faire régner dans le Ciel. Car ils ne couraient pas en vain, puisqu'ils marchaient dans la foi et dans la justice, qu'ils s'étaient dépouillés de toute affection pour le siècle présent, et qu'ils aimaient parfaitement Celui qui est mort et ressuscité pour nous. C'est pour cela que le Seigneur leur a donné auprès de lui la place qui leur est due, pour les rendre participants de sa gloire dans le Ciel, comme ils l'ont été de ses souffrances et de sa croix sur la terre. » C'est sur cet illustre témoignage de saint Polycarpe que l'Église latine a cru devoir honorer la mémoire de saint Ruf et de saint Zozime. Ils sont marqués au 18 décembre, dans les Martyrologes d'Adon, d'Usuard, et dans le Martyrologe romain, qui les mettent au nombre de ces anciens disciples, par lesquels les premières Églises des Juifs et des Gentils ont été fondées.

SAINT GATIEN,

PREMIER ÉVÊQUE DE TOURS.

Saint Gatien vint de Rome dans les Gaules avec saint Denis l'Aréopagite, apôtre de Paris, vers la fin du 1^{er} siècle. Tours fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques, et il y fixa son siège épiscopal. Il trouva dans ceux auxquels il annonça l'Évangile un penchant extrême à l'idolâtrie ; mais il ne se laissa rebuter ni par les contradictions ni par les souffrances ; il conti-

nua de prêcher avec zèle, et il eut la consolation de convertir plusieurs infidèles. Pour se soustraire à la persécution, il assemblait son petit troupeau dans des lieux souterrains, et y célébrait les divins Mystères. Souvent il fut obligé de se cacher lui-même afin d'échapper à la mort dont il était menacé. Ce n'était pas qu'il craignit de donner sa vie ; mais elle était nécessaire à ceux qu'il avait gagnés à Jésus-Christ. Il mourut en paix, après avoir travaillé près de cinquante ans avec un zèle infatigable. Saint Martin allait souvent prier au tombeau de saint Gatien. La cathédrale de Tours porte le nom de ce Saint depuis le milieu du xiv^e siècle. Elle avait été primitivement dédiée sous l'invocation de saint Maurice. Il y a eu plusieurs translations des reliques de saint Gatien, mais elles furent brûlées par les huguenots en 1562, avec celles de plusieurs autres Saints. La principale fête du saint évêque, que plusieurs miracles ont rendu célèbre, est marquée en ce jour dans les Martyrologes.

SAINT JUDULE,

MARTYR.

Saint Judule était abbé de Landevennec lorsque saint Joévin arriva en Armorique avec douze prêtres. Saint Judule les ayant rencontrés au bourg de Faou, apprit d'eux le but de leur voyage ; il les fit rentrer dans leur navire, y monta lui-même et leur mena dans son abbaye. Il y garda Joévin, qui, renvoyant ses serviteurs, prit l'habit religieux, et suivit les exemples de régularité et de bienfaisance, que lui donnait le grand serviteur de Dieu.

Quelques années après, Judule, ayant à pourvoir Braspars d'un pasteur, nomma le zélé et sage Joévin, qui, dissipant l'ignorance et les restes de paganisme de cette paroisse et des environs, justifia le choix de son maître.

Cependant le seigneur du Faou, ennemi des religieux, haïssait surtout Judule et Joévin, parce que le premier avait amené et secondait le second, qui chaque jour faisait des conversions éclatantes. Le persécuteur jura leur perte ; mais il dissimula, attendant l'occasion de frapper ses victimes. Il la trouva bientôt. Il

sut que, dans un couvent voisin de ses terres, étaient réunis les chefs des couvents de Cornouaille, et que les deux Saints étaient du nombre. Transporté de zèle pour sa fausse religion, il assembla une partie de ses vassaux, fondit à l'improviste sur la pieuse retraite, brisa les portes du temple, dissipa le peuple effrayé et massacra à l'autel l'abbé saint Tadeu, qui célébrait la grand'messe, lorsqu'il prononçait ces mots : *A nous aussi, pécheurs !* Les satellites du cruel seigneur se jetèrent sur les autres moines qui étaient dans leurs sièges au chœur. Ils immolèrent tous ceux qu'ils purent atteindre.

Le maître féroce, couvert du sang d'un martyr, poursuivit saint Judule, qui regagnait Landevennec, et lui trancha la tête à coups d'épée. Joévin eut le bonheur de se retirer dans sa paroisse, déplorant la mort du saint abbé, et fit solennellement ses obsèques et celles des autres moines égorgés dans cette funeste journée.

Divers fléaux désolèrent le pays, et le chef des meurtriers fut obsédé du démon, en punition de ses crimes. Pour les expier, il fonda l'abbaye de Daoulas, dans le lieu même qui avait été arrosé du sang de Judule.

SAINT WINEBAUD,

ABBÉ DE HEIDENHEIM.

Saint Winebaud était fils de Richard, prince anglo-saxon, et frère de saint Guillebaud et de sainte Walburge. Le père, voulant faire un pèlerinage à Rome, prit avec lui ses deux fils ; mais il mourut à Lucques vers l'an 722, et fut enterré dans l'église de Saint-Frigidien. Winebaud et Guillebaud continuèrent leur route. Le second, après avoir passé quelque temps à Rome, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Le premier, qui était d'une faible constitution, resta dans cette ville où il étudia pendant sept ans. Il reçut ensuite la tonsure cléricale, et se consacra tout entier au service de Dieu. Étant repassé en Angleterre, il engagea plusieurs de ses parents et de ses amis à l'accompagner dans un second pèlerinage qu'il fit à Rome. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, ils y embrassèrent l'état religieux.

Saint Boniface, parent de saint Winebaud, vint à Rome en 728. Il engagea notre Saint à le suivre en Allemagne, pour partager ses travaux apostoliques. Ils allèrent ensemble dans la Thuringe. Winebaud fut ordonné prêtre et chargé du gouvernement de sept églises dans ce pays.

Saint Guillebaud ayant été fait évêque d'Eischstadt, attira son frère dans son diocèse. Winebaud se retira dans les bois de Heidenheim. Il y défricha une certaine portion de terrain ; il y construisit quelques cellules, et bientôt après il y fit bâtir un monastère. Il en fonda depuis un autre pour des filles dans le voisinage, et le gouvernement en fut confié à sainte Walburge. Il continua de travailler avec zèle à la conversion des idolâtres, qui, plus d'une fois attentèrent à sa vie. Mais il ne négligeait pas pour cela le soin de sa communauté ; il y entretenait l'esprit de prière, d'humilité, de mortification ; il proportionnait ses instructions à l'état de chacun des Frères ; il encourageait les faibles, et animait les parfaits : il pratiquait le premier les vertus qu'il recommandait aux autres.

Dieu l'éprouva par diverses maladies. Lorsque sa santé ne lui permettait point d'aller à l'église, il disait la messe dans une chapelle particulière attenante à sa cellule. Il se trouva une fois si mal qu'on désespéra de sa vie ; mais il recouvra la santé par l'intercession de saint Boniface, auquel il avait une grande dévotion. Sentant approcher sa dernière heure, il exhorta ses disciples à la persévérance et à la ferveur. Il mourut le 18 décembre 760, et fut enterré dans le cloître de son monastère. La religieuse qui a écrit sa vie assure qu'il s'opéra plusieurs guérisons miraculeuses à son tombeau. On lit ce qui suit dans la vie de saint Grégoire d'Utrecht par saint Ludger : « Winebaud était fort cher à Grégoire son maître ; et les grands miracles qu'il a opérés depuis sa mort montrent qu'il vit dans la gloire. » Nous apprenons de Radérus que plusieurs églises d'Allemagne l'honorent d'un culte public, quoique son nom n'ait point été inséré dans le Martyrologe Romain.

Le monastère de Heidenheim, qui était situé dans la province de Brandebourg-Anspach, a été détruit par les partisans de la prétendue réforme.

SAINT DÉSIRÉ,

RELIGIEUX DE FONTENELLE.

Saint Désiré, fils de saint Vaneng, fut élevé dans l'amour de la vie monastique. Saint Vaneng, son père, avait fondé le monastère de Fécamp, et coopéré par de grands secours au beau renom de l'abbaye de Fontenelle, où il était vénéré. Désiré, son fils, entra avec bonheur dans cette maison. Il s'y sanctifia par la pratique de toutes les vertus, et n'en sortit à la fin du vi^e siècle, que pour entrer dans les joies éternelles.

LE BIENHEUREUX HILDEBERT,

ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Né à Lavardin, dans le Vendômois, le Bienheureux fut élevé par saint Hugues, et s'illustra bientôt à Cluny par ses vertus et son mérite. Il fut élevé au siège du Mans en l'an 1097, et on le vit archevêque de Tours en 1125. Vénéré pour ses vertus, il est célèbre par ses ouvrages. On lui doit quelques traités religieux, dont le plus considérable forme un corps abrégé de théologie, où l'on trouve une netteté et une précision rares pour son temps, avec un sage discernement dans le choix des preuves. Il est le premier auteur dans les écrits duquel on trouve le mot *transsubstantiation*, employé pour exprimer dans la rigueur grammaticale l'antique foi de l'Église sur la présence réelle.

Il mourut le 18 décembre 1134. On lui accorde à Tours le titre de Bienheureux.

LE BIENHEUREUX FULGENCE,

ABBÉ D'AFFLIGHEM.

Six hommes de guerre, dont la vie n'avait été qu'une suite de violences et de brigandages, s'étaient convertis à la voix d'un saint Religieux, appelé Roderic, qui habitait le monastère de Saint-Pierre de Gand. Le repentir de leurs crimes était tel qu'ils s'imposèrent volontairement les plus grandes austérités. Même ils voulurent aller demander l'absolution à l'Archevêque de Co-

logne, afin de trouver dans les fatigues de ce pénible voyage, une nouvelle occasion de souffrir pour Jésus-Christ. Ce fut à leur retour qu'ils fondèrent la petite maison de prière qui devint bientôt l'abbaye d'Afflighem, l'une des plus importantes de la Belgique.

Cette communauté eut d'abord pour abbé le bienheureux Fulgence, natif du Brabant. On ne connaît rien des premières années de sa vie. Les biographes se bornent à dire qu'étant encore jeune, il se retira au monastère de Saint-Algéric, à Verdun. Il y avait douze ans déjà qu'il se sanctifiait dans la pratique de toutes les vertus de son état, lorsque Thiéri, évêque diocésain, ayant été excommunié à cause de ses rapports avec l'empereur Henri V, l'abbé et les Frères de cette communauté se séparèrent de sa communion.

Le cœur du bienheureux Fulgence fut profondément affligé de ce scandale et de son éloignement nécessaire de cette maison où il avait passé des jours si heureux. Ce fut alors qu'il revint dans son pays, avec Herman, un de ses amis, et comme lui religieux de Saint-Algéric. Fulgence ayant alors entendu parler de la petite communauté réunie à Afflighem, et de son admirable ferveur, alla la visiter. Il ne put s'empêcher d'admirer l'esprit de pauvreté, l'amour du travail et l'humilité de cœur dont tous les Religieux étaient pénétrés. Trouvant donc dans ce lieu tout ce que son âme désirait, il demanda à être admis au nombre des Frères. Ceux-ci furent au comble de la joie, en recevant dans leur maison un homme d'une si éminente vertu, et qui avait déjà l'expérience de la vie monastique. Aussi le prièrent-ils bientôt de les diriger lui-même dans les voies de la perfection, et de prendre le titre d'abbé que nul jusqu'alors n'avait porté. L'humilité du bienheureux Fulgence leur déclarant alors qu'il était venu au milieu d'eux, non pour commander, mais pour obéir, tous, d'une voix unanime, lui répondirent : « C'est Dieu, dans sa miséricorde, qui vous a envoyé vers nous, ses indignes serviteurs ; c'est lui qui a uni toutes nos volontés pour vous confier la charge d'abbé ; c'est lui sans aucun doute qui veut que vous soyez à notre tête pour notre plus grand bien. Si vous ne

cédez, nous vous contraindrons à accepter cette charge, car nous voulons vous avoir pour père et pour abbé. »

Fulgence ne put résister à des instances si pressantes, et commença à gouverner l'abbaye avec une admirable douceur, et une sagesse consommée. Cette conduite ne manqua point d'attirer de nouveaux Religieux à Afflighem. Ils s'y multiplièrent à tel point que cette abbaye devint bientôt une des plus importantes de la province du Brabant. Les grands du pays et en particulier les seigneurs qui allaient à la croisade, à cette époque, faisaient volontiers des offrandes à cette communauté où Dieu était honoré et servi avec une grande ferveur.

Cette observance de la discipline religieuse fut fidèlement entretenue par les discours et les exemples du bienheureux Fulgence. La vertu, reconnue de tous, faisait l'admiration de tous ceux qui l'approchaient. On rapporte que Dieu lui fit connaître, par une vision surnaturelle, la mort de deux Saints et illustres personnages de son temps, saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, et l'abbé du monastère de Cluny.

La régularité parfaite que rencontra saint Bernard au monastère d'Afflighem, dans l'apparition qu'il y fit, lors de la publication de la seconde croisade, et son éloge des Religieux qui l'habitaient montrent que l'esprit et les leçons du bienheureux Fulgence y avaient laissé des traces profondes et le plus précieux souvenir.

LE BIENHEUREUX PIERRE,

ABBÉ DE CITEAUX.

Pierre, premier du nom, abbé général de Cîteaux, assista en cette qualité au concile de Latran, sous le Pape Alexandre III, en 1179. Trois ans après, il reçut de Lucius III une bulle datée de Velletri, qui confirmait les possessions et les privilèges de Cîteaux. Le même Pape lui ordonna d'écrire la vie de saint Pierre, archevêque de Tarentaise.

Le roi de Hongrie, lui écrivant l'an 1182, lui donne le nom de père, et ordonne que les moines de Cîteaux jouissent, dans son royaume, des mêmes privilèges qu'en France. L'année suivante,

Pierre fut élu, d'une voix unanime, évêque d'Arras. Pendant le peu de temps qu'il gouverna cette église, il la rendit aussi célèbre par sa science que par sa piété. Les auteurs contemporains, donnent les plus grands éloges à sa charité et à sa tendresse pour son troupeau. Ils nous apprennent qu'il abdiqua la dignité épiscopale pour revenir à Cîteaux, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1185.

LE VÉNÉRABLE PÈRE JOSEPH,

FRÈRE MINEUR CAPUCIN, INSTITUTEUR DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME
DU CALVAIRE.

Le P. Joseph naquit à Paris le 4 novembre 1576. Il était fils de Jean le Clerc, seigneur du Tremblay, seul président aux requêtes du palais, à Paris, ambassadeur à Venise, et chancelier de François, duc d'Alençon, quatrième fils du roi Henri II. Sa mère était Marie de la Fayette, qui avait été élevée dans la religion de Calvin, de laquelle connaissant, dans la suite, la fausseté, elle en fit abjuration, et fit paraître, après sa conversion, de si grands exemples de piété et de vertu, que cela ne servit pas peu à gagner à Jésus-Christ celui qu'elle avait mis au monde. Lorsqu'il fut en âge d'étudier, son père lui donna un précepteur habile, sous lequel il fit de si grands progrès dans les langues grecque et latine, qu'il fut bientôt regardé comme un prodige. Il demanda en grâce à son père qu'il pût sortir de sa maison, de peur d'être détourné dans ses études par les caresses de sa mère, qu'il aimait avec tendresse et dont il était aimé de même, et par une infinité d'honnêtes gens amis de la maison, qui prenaient plaisir à l'entendre raisonner. On le mit au collège de Boncourt, à Paris, sous la discipline de Gallandius, qui en était le principal, et qui était très-estimé pour sa probité et son érudition. Le progrès qu'il fit dans toutes sortes de sciences donna beaucoup de joie à son père, qui en conçut de grandes espérances, mais qu'il ne put voir accomplies, la mort l'ayant ravi à son fils, qui n'avait encore que dix ans.

Les guerres civiles qui arrivèrent en France quelque temps

après obligèrent M^{me} du Tremblay, sa veuve, à se retirer avec son fils au château du Tremblay, près de Montfort-l'Amaury, à quatre lieues de Versailles. Mais comme ce château n'était pas assez fort pour se défendre des insultes des soldats, elle trouva une retraite plus assurée dans celui de Menu, qui n'était éloigné du Tremblay que d'une lieue. Ce séjour à la campagne ne fut point une occasion au baron de Maflee (c'est ainsi qu'on appela le jeune du Tremblay) de se relâcher dans ses études. Il entra dans sa quatorzième année lorsqu'il étudia sous le célèbre Muret, fameux jurisconsulte, qui, après lui avoir fait faire au Tremblay son cours de philosophie, lui donna une idée générale du droit civil et canonique, autant qu'il en faut à un homme de condition pour en parler dans le monde.

Le baron de Maflee était le chef de sa famille depuis la mort de son père. Il était obligé de faire les honneurs de la maison auprès d'une mère qui aimait le monde et qui en était aimée ; mais pour lui il en conçut dès lors du dégoût, et quoiqu'il n'eût que seize ans, il songea à se retirer chez les Capucins. Il n'exécuta pas pour lors son dessein, quelques Religieux auxquels il le communiqua lui ayant conseillé, pour éprouver sa vocation, de ne point quitter le monde et de s'armer de constance et de courage contre ses surprises. Les guerres étant finies, et Paris ayant été soumis à l'obéissance de Henri IV, le baron de Maflee y retourna et apprit en peu de temps plusieurs langues, comme l'italien, l'allemand, l'espagnol et l'anglais ; il fit une étude particulière de l'hébreu sous le savant Muret, professeur royal. A la connaissance des langues il fit succéder l'étude des mathématiques et les exercices qui conviennent à un gentilhomme. Comme il était encore jeune pour prendre un parti, sa mère consentit qu'il fit le voyage d'Italie et d'Allemagne. Il avait dix-neuf ans lorsqu'il partit de Paris. A son retour en France il fit une campagne sous le connétable de Montmorency, son parent. Il se distingua au siège d'Amiens et dans toutes les occasions où il fut commandé, et donna partout des marques de son courage et de sa valeur, en sorte que la fortune lui tendait les bras et lui donnait tout sujet d'espérer qu'il pouvait parvenir à

de grands honneurs ; mais ce jeune baron, insensible à des avantages si périssables, n'était occupé que de la pensée et du désir de la retraite, à laquelle il fut encore plus excité par la mort d'un de ses amis. Il aurait quitté le monde dès ce temps-là s'il n'avait pas été obligé de suivre M. de Merle de Berzeau, son parent, qui allait en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de la reine Élisabeth. Mais à peine fut-il de retour de ce voyage qu'il quitta le château du Tremblay pour aller à Paris chez les Capucins de la rue Saint-Honoré, qui lui donnèrent obédience pour aller prendre l'habit de leur Ordre à Orléans, où était le noviciat ; et il le reçut avec le nom de Frère Joseph, le 2 février 1599.

Sa mère, qui était au Tremblay et qui le croyait à Paris, apprit bientôt ce changement. Elle alla se jeter aux pieds du roi, qui lui accorda des lettres de jussion aux Capucins d'obéir à un arrêt du Parlement qui ordonnait que son fils lui serait rendu. Le procureur général s'y transporta de la part du roi pour faire exécuter ses ordres. Sa mère y fut aussi ; mais le même Esprit qui avait inspiré au Frère Joseph de se retirer du monde lui donna la force de convaincre si bien sa mère du bon choix qu'il avait fait, que non-seulement elle y consentit, mais encore elle le fortifia dans son dessein et l'exhorta à remplir fidèlement les devoirs de la Règle qu'il embrassait. Elle revint à Paris après avoir obtenu du provincial que son fils y viendrait faire ses vœux au couvent de la rue Saint-Honoré. Cette cérémonie se fit le 3 février 1600, avec beaucoup d'éclat. Toute sa famille s'y trouva, et il fit profession entre les mains du P. Ange, auparavant duc de Joyeuse.

Comme il avait fait sa philosophie dans le monde, on l'envoya étudier en théologie à Chartres. A la fin de son cours il prit l'ordre de prêtrise, et vint ensuite professer la philosophie au couvent de la rue Saint-Honoré, à Paris. Après avoir fini son cours il fut fait maître des novices, et s'adonna ensuite à la prédication. Il ne prêcha pas seulement des carêmes entiers en plusieurs grandes villes du royaume, mais il entra en lice avec les hérétiques et il en convertit plusieurs. Ce fut dans le cours de

ses missions qu'il eut plusieurs conférences avec la Mère Antoinette d'Orléans, qui avait été tirée du monastère des Feuillantines de Toulouse pour aider l'abbesse de Fontevault à mettre la réforme dans cet ordre. Cette princesse ayant remarqué dans le P. Joseph de grands talents, obtint de ses supérieurs qu'il fût rappelé du couvent de Rennes, où il était pour lors gardien, et mis dans un couvent plus proche d'elle, pour avoir la commodité de travailler avec lui à cette réforme avec plus de diligence. En effet, il rétablit en peu de temps la régularité dans le monastère de Haute-Bruyère, et retourna à Fontevault pour en rendre compte à l'abbesse et à la Mère Antoinette d'Orléans, à laquelle il persuada de quitter son habit de Feuillantine pour prendre celui de Fontevault, et d'accepter la coadjutorerie, ce qu'elle avait refusé jusqu'alors. Il avisa pour cet effet d'un expédient, qui fut d'obtenir du Pape un nouveau bref adressé à la Mère Antoinette d'Orléans, par lequel Sa Sainteté lui ordonna, sous peine d'excommunication, d'accepter cette charge de coadjutrice et de prendre le gouvernement de l'Ordre. Ainsi cette princesse, se trouvant obligée de se soumettre, prit l'habit de cet Ordre ; et la communauté, qui avait été fort partagée à son sujet, se trouva par ce moyen tout d'un coup réunie.

Ce monastère, chef de l'Ordre, ayant été aussi réformé, aussi bien que les autres maisons qui en dépendaient, par les soins du P. Joseph, l'abbesse de la Trinité de Poitiers le pria de lui donner ses avis sur la réforme qu'elle voulait introduire dans sa communauté. Il partit aussitôt du monastère de l'Encloître, où il avait établi la régularité, et vint à celui de la Trinité de Poitiers, où il changea entièrement le cœur des Religieuses, qui se soumirent avec joie à cette réforme.

La Mère Antoinette d'Orléans, qui n'avait accepté la coadjutorerie de Fontevault que pour éviter les censures de l'Église, dont elle était menacée, écrivit au Pape à l'insu de tout le monde, et lui représenta des raisons si fortes pour en être déchargée, que Sa Sainteté se laissa vaincre et adressa un bref au cardinal de Joyeuse, portant commission d'examiner ses raisons et de lui permettre, s'il les trouvait bonnes, de quitter sa charge ; et elles

parurent à cette Éminence si pleines d'équité, qu'il les approuva et lui rendit toute sa liberté, lui permettant de retourner aux Feuillantines de Toulouse ou de demeurer dans une maison de l'Ordre, comme elle le jugerait à propos. Elle tint néanmoins cette affaire secrète jusqu'à la mort de la princesse, sa tante, qui arriva l'an 1611. Pour lors, se trouvant en liberté d'agir selon son inclination et selon la permission qu'elle en avait obtenue du Saint-Siège, elle ne voulut pas se mettre en possession de l'abbaye, et obtint du roi un consentement pour procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse. Le sort tomba sur Louise de Lavedan de Bourbon, et la Mère Antoinette d'Orléans se retira au monastère de l'Enclôître, où elle ne voulut retenir auprès d'elle que les Religieuses qu'elle crut les plus portées à la vie austère qu'elle voulait pratiquer. Douze filles du chœur et sept converses se crurent assez de courage et de force pour suivre son exemple, et il en vint d'autres de plusieurs maisons de l'Ordre, qui voulurent embrasser la réforme qu'elle voulait établir dans celle de L'Enclôître.

Le P. Joseph alla à Tours vers la fin de l'année 1611, afin qu'après s'être employé avec succès à tant de travaux spirituels pour le salut du prochain, il pût dans la retraite songer au bien spirituel de son âme ; mais il ne put jouir longtemps de ce repos qu'il s'était proposé en retournant à Tours ; car dès qu'il y fut arrivé, il fut élu définiteur dans le chapitre provincial qui s'y tint. Peu de temps après, le provincial ayant été obligé d'aller à Rome au chapitre général, le P. Joseph fut nommé commissaire pour faire la visite dans toutes les maisons de la province, et au premier chapitre il fut élu provincial. Pendant qu'il remplissait les devoirs de sa charge, il ne laissait pas de travailler avec la Mère Antoinette d'Orléans à mettre la réforme dans l'Ordre de Fontevrault. Il lui en procura un plein pouvoir dans la bulle qu'il sollicita auprès du Pape Paul V, par laquelle, en la nommant coadjutrice de Louise de Bourbon Lavedan, comme elle l'avait été d'Éléonore de Bourbon, sa tante, Sa Sainteté lui permettait de nommer, conjointement avec l'abbesse, des supérieures dans les couvents, sans avoir égard aux élections, de

visiter ou de faire visiter les couvents par les Religieux qu'elle jugerait à propos, et d'établir un séminaire où seraient reçues celles qui voudraient embrasser une vie plus régulière.

Le couvent de l'Encloître parut propre au P. Joseph et à la Mère Antoinette d'Orléans, pour l'exécution de ce bref. Il fut bientôt rempli de Novices et de Religieuses qui y vinrent de toutes parts, attirées par la réputation de cette princesse et de celles qui suivirent son exemple avec un zèle qui surprit tout le monde. La piété de ces filles venues des autres couvents était si grande, qu'elles déclarèrent à la Mère Antoinette d'Orléans qu'elles se sentaient assez de force pour pratiquer la Règle de Saint-Benoît dans sa plus étroite observance et sans aucun adoucissement ; qu'elles n'étaient venues la trouver que dans cette intention, et qu'elles la suppliaient de vouloir y contribuer. Cependant comme le P. Joseph voyait que toutes les Religieuses n'étaient pas dans la même disposition, et qu'on ne pourrait pas exiger de ces moins zélées une vie si rude et si austère, il pria l'Évêque de Poitiers de vouloir donner un endroit dans son diocèse, où l'on pût bâtir un monastère dans lequel les filles zélées se retireraient avec la Mère Antoinette d'Orléans, pour y vivre sous sa conduite dans la pratique de la piété la plus austère. L'Évêque y consentit volontiers, et la ville de Poitiers accorda une place dans le quartier Saint-Hilaire. Il fallait, pour réussir, avoir le consentement du Pape et une bulle nouvelle qui permit à la Mère Antoinette d'Orléans de quitter l'Ordre de Fontevrault, et de faire sortir avec elle toutes les filles qui voudraient la suivre. L'abbesse de Fontevrault consentit à cette sortie : et comme le P. Joseph ne doutait point qu'on n'accordât ce qu'il demandait, il fit jeter les fondements de ce nouveau monastère à Poitiers, dont la première pierre fut posée vers la fin de l'année 1614, au nom de la Mère Antoinette d'Orléans, qui en était la fondatrice.

Les intrigues et les négociations d'État auxquelles le P. Joseph eut beaucoup de part, l'ayant obligé de faire un voyage à Rome par ordre du roi, il eut occasion dans les audiences qu'il eut du Pape, de lui parler de la fondation du nouveau monastère de

Poitiers, qui devait être dédié sous le nom de Notre-Dame du Calvaire, et du dessein qu'avait la Mère Antoinette d'Orléans et quelques Religieuses de Fontevrault d'y pratiquer la Règle de Saint-Benoît dans toute sa pureté. Le Pape l'approuva, et promit d'envoyer à cette princesse un bref par lequel il lui donnerait permission de sortir de la maison de l'Encloître pour entrer dans celle qu'elle avait fait bâtir à Poitiers, de quitter l'habit de Fontevrault, de prendre celui qu'elle voudrait pour les Religieuses de ce monastère, d'y mettre tel nombre de filles qui lui plairait, et d'établir d'autres monastères dans les villes d'Angers, de Laval, de Saint-Pol de Léon et autres.

Le P. Joseph sortit de Rome le 10 mars 1617, et n'arriva en France qu'au mois d'août de la même année. Il attendit le bref du Pape pour la sortie de la Mère Antoinette d'Orléans, et pendant ce temps-là il obtint des lettres patentes du roi pour ce nouvel établissement. Elles furent expédiées le 4 octobre de la même année, avec deux lettres de cachet adressées, l'une au doyen du chapitre de Poitiers, et l'autre au lieutenant particulier de cette ville, commissaire du Pape et du roi, qui allèrent prendre cette princesse à l'Encloître avec vingt-quatre Religieuses, et la mirent en possession de ce nouveau monastère le 23 octobre suivant. C'est ce même monastère qui, ayant servi de berceau à l'Ordre du Calvaire, l'a fait regarder comme sa fondatrice, quoiqu'elle ne s'y retirât avec ces vingt-quatre Religieuses que pour y observer la Règle de Saint-Benoît avec plus de perfection : de même que saint Robert est reconnu pour le fondateur de l'Ordre de Cîteaux, quoiqu'en quittant l'abbaye de Molesmes pour se retirer avec ses compagnons dans le désert de Cîteaux, où il jeta les fondements de l'abbaye qui est devenue chef de cet Ordre, il n'ait point eu intention de fonder un Ordre nouveau, mais seulement d'y vivre dans une observance plus exacte de la Règle de Saint-Benoît.

L'abbesse de Fontevrault, qui avait donné d'abord son consentement pour la sortie de cette princesse, voulut le retirer, se persuadant que l'établissement de cette maison de Poitiers donnait atteinte à son autorité et en bornait l'étendue ; et elle prétendait

que le Pape n'avait pu lui accorder un bref de translation sans son consentement : c'est pourquoi elle s'opposa à tout ce que fit la Mère Antoinette d'Orléans, et appela comme d'abus du bref du Pape, ayant porté l'instance devant les juges ordinaires ; mais le roi n'étant pas content de ce procédé, leur en ôta la connaissance, et donna commission au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, pour terminer ce différend.

La reine-mère se déclara protectrice du nouveau monastère ; mais les procédures ayant tiré en longueur, les oppositions ne purent être levées avant la mort de la Mère Antoinette d'Orléans, qui arriva le 25 avril 1618, sans avoir obtenu le consentement des Feuillants pour retenir leur habit et être sous leur juridiction. Son cœur et ses entrailles demeurèrent au couvent de Poitiers, mais son corps fut porté à celui des Feuillantines de Toulouse, comme elle l'avait souhaité : il y fut accompagné par le duc de Retz son fils avec tous les honneurs dus à une personne de sa naissance. Les Religieuses du monastère de Poitiers se crurent frustrées de leurs espérances par la mort de leur fondatrice, s'imaginant que l'abbesse de Fontevrault obtiendrait par son crédit ce qu'elle demandait ; mais la présence du P. Joseph les rassura : ce bon Père, voyant que le consentement des Feuillants tardait trop à venir, leur fit quitter les observations des Feuillantines, et leur donna le nom de Filles de Notre-Dame du Calvaire, donnant ainsi commencement à cet Ordre auquel il procura une seconde maison dans la ville d'Angers. Il y envoya des Religieuses, et surmonta tous les obstacles qu'y apportait l'abbesse de Fontevrault, qui avait donné ses ordres pour les faire arrêter en chemin ; mais il prit des mesures si justes que ces Religieuses arrivèrent heureusement à Angers.

L'abbesse de Fontevrault se désista enfin de ses poursuites, et permit à ses Religieuses de faire profession d'une vie plus austère : ce qui donna la paix à ces deux couvents. La reine-mère qui était à Angers lors de l'établissement de ce dernier, témoigna tant d'affection et de bienveillance à cet Ordre nouveau, qu'elle voulut prendre le titre de fondatrice de ce second monastère. Le P. Joseph, qui s'était servi de la confiance dont cette princesse

l'honorait pour l'y engager, obtint de Sa Majesté un autre monastère de cet Ordre à Paris; et cette princesse, pour plus grande marque de l'estime qu'elle en faisait, le fit bâtir dans la maison royale du Luxembourg l'an 1621. Jusque-là le P. Joseph n'avait agi qu'en vertu du bref de Paul V. Quoique par l'autorité de ce Souverain Pontife les Religieuses eussent quitté l'Encloître pour aller observer à Poitiers la Règle de Saint-Benoit dans toute sa rigueur, elles n'avaient pas encore fait de vœux solennels de cette réforme. Mais quand elles se virent affranchies de la domination de l'abbesse de Fontevrault, elles résolurent d'un commun consentement de se lier par des nœuds que la mort seule pouvait rompre, et s'engagèrent solennellement en prononçant leurs vœux entre les mains du P. Joseph. Il dressa pour lors par écrit les constitutions de cette Congrégation naissante, et remit à un autre temps à y donner la dernière main, non pas tant à cause qu'il était occupé aux affaires de l'État et dans les missions, que pour reconnaître plus à loisir si ces filles pourraient s'accoutumer aux austérités qu'il leur faisait pratiquer.

Mais comme tout ce qu'il avait fait ne pouvait subsister sans l'autorité du Souverain Pontife, il obtint une bulle de Grégoire XV, qui érigeait les monastères de Paris, de Poitiers et d'Angers, et tous les autres fondés et à fonder par les Religieuses de la Mère Antoinette d'Orléans, en Congrégation de l'Ordre de Saint-Benoit, sous le titre de Notre-Dame du Calvaire, et sous la conduite de trois supérieurs constitués en dignité.

Cette bulle n'était pas assez étendue, et ne nommait point les trois supérieurs. Le P. Joseph ne voulut pas les choisir, quoiqu'il le pût faire; c'est pourquoi il obtint une seconde bulle du 20 juillet 1622, par laquelle Sa Sainteté nomma cette première fois pour supérieurs (car jusqu'alors M. du Perron, archevêque de Sens, l'avait gouvernée depuis le bref de Paul V) Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris; Victor le Bouthillier, qui fut depuis archevêque de Tours, et le supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, avec cette clause, que si l'un d'eux venait à décéder, les deux autres en nommeraient un en

sa place, et que s'il en mourait deux, celui qui resterait en pourrait élire un autre, et les deux ensemble un troisième ; enfin que s'il arrivait que les trois mourussent en même temps, le nonce du Pape en élirait deux, qui ensuite en éliraient un troisième.

Le P. Joseph, songeant à établir solidement sa Congrégation, lui procura un nouveau monastère à Paris, au quartier du Marais. La place fut achetée des deniers de la Congrégation, et le monastère construit par les libéralités du roi, du cardinal de Richelieu et de M^{me} de Combalet, sa nièce, qui fut depuis duchesse d'Aiguillon. C'est dans cette maison que réside ordinairement la directrice générale de cet Ordre. Le Père voulut que ce monastère portât le nom de Crucifixion, pour le distinguer de l'autre, établi déjà dans la même ville ; et, afin d'imiter et d'honorer le Mystère de la Compassion de la très-sainte Vierge aux douleurs de Jésus-Christ, il ordonna qu'à cet effet il y eût jour et nuit, sans interruption, une Religieuse au pied de la croix, afin de réparer, par une espèce d'amende honorable et par des actes d'amour et de reconnaissance, tous les outrages que font les pécheurs à cet Arbre de vie.

Le P. Joseph donna la dernière main aux constitutions, qu'il tira de la Règle de Saint-Benoît, et prescrivit à ces Religieuses des lois si sages et si judicieuses, qu'elles y sont encore aujourd'hui observées sans aucune altération. Mais comme il fallait gouverner plusieurs communautés soumises à un même chef, il a aussi fallu établir une autorité pour en régler le dehors et le dedans par des lois politiques. Ainsi cet Ordre est gouverné par trois supérieurs majeurs, qui sont ordinairement des cardinaux et des prélats, un visiteur et une générale ; il est exempt de la juridiction des ordinaires. Les supérieurs majeurs sont pour toujours ; le visiteur pour trois ans, après lesquels on le peut continuer ; la générale n'est aussi que pour trois ans, après lesquels on tient le chapitre général, dans lequel elle peut être continuée pour trois autres années, et ainsi des autres chapitres, où on la peut aussi continuer ; mais elle ne peut pas exercer son office plus de douze ans de suite, après lesquels elle est pendant une année la dernière de la communauté, et elle ne peut être élue

prieure qu'après trois ans. Elle a pendant l'exercice de sa charge toujours quatre assistantes, dont on en renouvelle deux tous les trois ans; elles doivent assister la générale de leurs conseils pour le gouvernement de la Congrégation, et il y en a toujours une qui l'accompagne dans le cours de ses visites, étant obligée de visiter tous les couvents de la Congrégation pendant un triennal, ce que doit faire aussi le visiteur. Lorsqu'on tient le chapitre général, les prieures des monastères et leurs communautés, dans la personne élue par chacune de ces communautés ont droit d'envoyer leurs suffrages au chapitre général, par écrit, de sorte que le visiteur qui préside au chapitre général, avec trois scrutatrices élues par la communauté où il se tient, après avoir ouvert les lettres et compté les suffrages, déclare générale, assistantes et prieures celles qui ont le plus de voix. Voilà ce que le P. Joseph a prescrit pour le gouvernement de cette Congrégation.

Nous nous sommes déjà trop étendu sur ce qui regarde ce fondateur de l'Ordre de Noire-Dame du Calvaire, pour parler de tous les emplois qu'il a eus à la cour, et des négociations qui lui ont été confiées; nous nous contenterons de dire que les grandes affaires qui l'ont occupé pour le bien de l'État, ne l'ont pas empêché de travailler à la conversion de plusieurs hérétiques, par les missions qu'il a faites lui-même ou qu'il a procurées par son crédit, soit en France, soit dans les pays étrangers, principalement dans le Levant. Le roi, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à l'Église et à l'État, le nomma pour être cardinal dans la première promotion que le Pape ferait; mais il mourut avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 décembre 1638, dans sa soixante-unième année, dont il en avait passé quarante-deux dans son Ordre. Ce fut à Rueil qu'il mourut, chez le cardinal de Richelieu; et comme il avait été nommé au cardinalat, le cardinal de Richelieu voulut qu'on lui rendit les mêmes honneurs qu'à un cardinal. Il fit porter son corps avec beaucoup de pompe dans un carrosse à six chevaux, accompagné de toute sa maison, jusqu'au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, où il arriva le soir, aux flambeaux, et

fut porté à l'infirmerie, où on l'ouvrit, pour en tirer son cœur qui fut donné aux Religieuses du Calvaire du Marais. Le cardinal de Richelieu fit prononcer son oraison funèbre par le P. Léon, Carme réformé. Plusieurs princes et princesses, ducs et prélats y assistèrent. Le parlement s'y trouva en corps, avec toutes les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville, et quelque temps après, l'évêque de Lisieux prononça aussi une oraison funèbre dans l'église du Calvaire, en présence d'une grande assemblée. Son corps fut mis devant le grand autel, proche celui du P. Ange de Joyeuse, et le cardinal de Richelieu y fit mettre une pierre de marbre, avec une épitaphe qui marque son éloge.

(HÉLYOT.)

Un historien a dit du P. Joseph : « Il travailla toute sa vie pour l'Église, assez longtemps pour l'État ; fervent Religieux tandis qu'il resta dans le cloître, habile politique lorsque le cardinal de Richelieu l'eut en quelque sorte associé au ministère en se déchargeant sur lui d'une partie des soins qui en sont inséparables, il donna dans tous les temps des preuves d'une vertu rare. » Il avait refusé l'évêché de la Rochelle, à la suite du fameux siège de cette ville, qu'il avait conseillé avec instance et fait poursuivre avec ténacité.

Par une grâce toute particulière de Dieu, et que méritait assurément son Serviteur fidèle, la cruelle maladie dont il mourut n'enleva pas au malade sa connaissance. Sa mort fut pleine d'édification pour les assistants, et de consolation pour ses amis. Le cardinal de Richelieu dit qu'il perdait en lui « sa consolation, son unique secours, son confident et son appui. »

Quoique nous ayons évité d'entrer, en dehors de l'œuvre spéciale du Calvaire, dans les détails de cette vie si pleine de choses, nous ne pouvons résister au désir de faire savoir à nos lecteurs que le P. Joseph fut l'instigateur de l'acte royal par lequel Louis XIII mit sa personne, sa famille, son peuple et la France tout entière sous la protection de la Mère de Dieu, à l'occasion de l'événement qui allait, après une attente de vingt ans, combler les vœux du roi en lui donnant un successeur. Le P. Joseph conseilla au prince de reconnaître par un témoignage éclatant

cette insigne faveur du ciel, et ce fut pour répondre à ces vues pieuses que le monarque publia, le 10 février 1638, la déclaration dont on nous saura gré de citer les principales dispositions.

« A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets, la suppliant de vouloir nous inspirer une sainte conduite et de défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau des guerres ou jouisse de la douceur de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celle de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris avec une image de la très-sainte Vierge, qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la Croix. Nous serons représenté aux pieds du Fils et de la Mère comme leur offrant notre couronne et notre sceptre : nous admonestons le S^r archevêque de Paris et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, le jour de la fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales plus solennelles, ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises... »

Ce vœu si chrétien et si digne d'un fils de saint Louis a été religieusement rempli depuis lors par l'Église de France ; les jours mauvais des persécutions, les jours plus tristes peut-être des royales indifférences, ont en vain tenté de frapper de prescription le legs pieux de Louis XIII ; il a été définitivement accepté par le peuple français, et personne n'osera plus désormais répudier en son nom le précieux héritage qui a fait de la France le royaume de Marie.

(BADICHE.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'AVENON.

En dehors des murs de la ville d'Orléans, était autrefois le petit bourg d'Avenon, dans l'église duquel on conserva longtemps une statue en bois de la très-sainte Vierge, à laquelle se rattachait un fait que je ne veux pas passer sous silence.

Sous le règne de Charles le Simple (912), un parti de Normands vint investir Avenon, en attendant l'arrivée du gros de l'armée, pour tenter l'attaque de la ville d'Orléans elle-même. Le bourg, quoique entouré de murailles, n'était guère en état d'opposer une longue résistance aux assiégeants ; aussi les habitants, saisis de terreur, se réfugièrent-ils d'abord dans l'église, sans songer à se défendre. La prière leur ayant rendu le courage, ils voulurent au moins s'assurer du nombre de leurs ennemis, et le plus intrépide, prenant entre ses bras la statue de la très-sainte Vierge, monta sur le rempart. Il plaça la sainte image sur le parapet, et, à demi caché derrière, décocha bravement quelques traits sur les Normands. Ceux-ci, à cette attaque imprévue, levèrent les yeux sur le rempart, et, voulant faire justice de l'audacieux, lancèrent à leur tour quelques flèches dans sa direction. Un seul de ces traits devait frapper l'habitant d'Avenon ; mais la statue étendit le genou pour le protéger, et reçut elle-même le fer.

La vue de ce prodige frappa d'admiration les Normands ; ils firent amitié avec les habitants, se joignirent à eux pour reporter l'image sur l'autel en grande pompe, et se retirèrent ensuite sans faire aucun mal.

La statue de la très-sainte Vierge conserva toujours la flèche dans le genou ; elle devint l'objet d'une dévotion qui s'étendit au loin, et fut justifiée par un grand nombre de grâces accordées aux pèlerins.

En 1429, après que les Anglais eurent été chassés par Jeanne d'Arc, les Orléanais allèrent en procession remercier Notre-Dame d'Avenon, et cette image resta en grande vénération jusqu'en 1562, époque où elle fut brûlée par les huguenots.

MARTYROLOGE ROMAIN¹.

A Philippes en Macédoine, fête de saint Ruf et de saint Zozime, martyrs, qui furent du nombre des disciples par lesquels la primitive Église fut fondée parmi les Juifs et les Grecs. Saint Polycarpe, dans sa lettre aux Philippiens, parle aussi de leur bienheureux martyr.

A Laodicée en Syrie, martyre de saint Théotime et de saint Basilien.

En Afrique, sainte Quincte, saint Simplicie et autres, martyrs, qui souffrirent dans la persécution de Dèce et de Valérien.

Au même lieu, saint Moysètes, martyr.

En Afrique encore, saint Victure, saint Victor, saint Victorin, saint Adjuteur, saint Quarte et trente autres martyrs.

A Mopsueste en Cilicie, saint Auxence, évêque, qui, étant auparavant soldat sous Licinius, préféra quitter le baudrier que d'offrir du raisin à Bacchus. Ayant été fait évêque, il mourut en paix, illustre par ses mérites.

A Tours, saint Gatien, premier évêque de cette ville, qui s'endormit dans le Seigneur, illustre par plusieurs miracles.

Additions des autres martyrologes.

Saint Florin, confesseur, honoré à Coblentz.

Saint Flamien, évêque en Irlande.

1

QUINTODECIMO KALENDAS JANUARIUM.

Philippis in Macedonia natalis sanctorum Ruffi et Zozimi, qui ex numero discipulorum fuerunt, per quos primitiva Ecclesia in Judæis et Græcis fundata est : de quorum etiam felici agone scribit sanctus Polycarpus in epistola ad Philippenses. — Laodiceæ in Syria passio sanctorum Theotimi et Basiliani. — In Africa sanctorum martyrum Quincti, Simplicii et aliorum, qui sub Decii et Valeriani persecutione passi sunt. — Ibidem sancti Moysæti martyris. — Item in Africa sanctorum martyrum Victuri, Victoris, Victorini, adjutoris, quarti, et aliorum triginta. — Mopsuestiæ in Cilicia sancti Auxentii episcopi, qui olim sub Licinio miles, potius elegit cingulum exuere, quam uvas Baccho offerre : factusque episcopus, præclarus meritis in pace quieuit. — Turonis sancti Gratiani episcopi, qui a sancto Fabiano papa ejusdem civitatis primus episcopus ordinatus, multis clarus miraculis obdormivit in Domino.

Sainte Afre, vierge et martyre, mentionnée dans le martyrologe de saint Jérôme.

Saint Buèle (*Bodogesilus*), confesseur, honoré à Metz, avec saint Oudon.

Saint Ampamon, l'un des martyrs compagnons de saint Victor.

Saint Pompin et saint Artifas, martyrs avec plusieurs autres.

Sainte Besse (*Bessa*), martyre en Afrique avec saint Pompin.

Saint Dekise, confesseur, honoré en Éthiopie.

Saint Chrest, martyr en Afrique avec saint Pompin.

Saint Oudon, moine de Saint-Avoid au diocèse de Metz.

Saint Muin (*Munis*), évêque en Irlande.

Saint Salvateur, martyr en Afrique avec saint Pompin.

Sainte Réductule, martyre avec saint Salvateur et plusieurs autres.

Martyrologe de la dernière persécution.

Louis Baraud, prêtre et religieux Carme, condamné à mort à Lyon comme prêtre contre-révolutionnaire, par la commission militaire, exécuté le 18 décembre 1793, à l'âge de soixante-six ans.

Antoine Desmazes, prêtre de l'Aveyron, ayant refusé le serment, condamné à mort comme prêtre réfractaire, guillotiné à Rodez le 18 décembre 1793.

Jean-Marie Lecomte, prêtre d'Autun, pour refus de serment conduit à Paris, condamné à mort par le tribunal criminel comme conspirateur; exécuté le 18 décembre 1793, à l'âge de vingt-huit ans.

Bénigne Normand, curé à Colomboy-le-Sec près de Bar-sur-Aube, emmené à Chaumont pour refus de serment, condamné là à la peine de mort par le tribunal criminel de la Haute-Marne, exécuté le 18 décembre 1793.

Martin Radigon, curé dans le diocèse de Limoges, n'ayant pas fait le serment schismatique, conduit à Guéret et condamné par

le tribunal criminel du département de la Creuse, à la peine de mort, exécuté le 18 décembre 1793.

Pierre Durand, prêtre du diocèse de Rodez, arrêté en 1793 pour la même cause et emprisonné à Rodez, livré au tribunal de l'Aveyron, condamné à mort comme prêtre réfractaire, exécuté le 18 décembre 1793, à l'âge de soixante-deux ans.

DIX-NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Nemèse et plusieurs autres martyrs d'Alexandrie. — Sainte Fausta. — Sainte Meuris et sainte Théa, martyres. — Saint Timothée et sainte Maure, martyres. — Saint Muin ou Munis, évêque. — Saint Grégence, archevêque de Taphar. — Saint Bernard, archevêque de Tolède. — Le Bienheureux Guillaume de Calatagirone, Frère Mineur. — Le bienheureux Urbain V, pape. — La Vénérable Françoise Berruyer. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT NÉMÈSE,

ET PLUSIEURS AUTRES MARTYRS D'ALEXANDRIE.

Voici comment saint Denys, évêque d'Alexandrie, retrace l'effet de la persécution de cette ville. L'épouvante y fut générale. Beaucoup des plus considérables cédèrent d'abord. Les uns, abattus par la crainte, venaient se présenter d'eux-mêmes aux magistrats ; les autres, qui avaient des emplois publics, y étaient amenés par les fonctions de leurs charges ; d'autres étaient entraînés par leurs proches ; et tous, appelés par leur nom pour venir offrir les sacrifices sacrilèges et détestables, n'eurent pas la force de le refuser. Les uns étaient pâles et tremblants, comme s'ils eussent été appelés non pour immoler aux idoles, mais pour leur être immolés eux-mêmes : de sorte que tout le peuple se moquait d'eux ; car on voyait qu'ils avaient peur de tout, et de sacrifier et de mourir. D'autres couraient d'eux-mêmes aux autels, assurant hardiment qu'ils n'avaient jamais été chrétiens ; et ils ne disaient que trop vrai. Ils vérifièrent tout ce que dit Jésus-Christ : Qu'il est difficile qu'un riche se sauve. Pour les autres chrétiens, les uns suivirent la lâcheté de ceux-ci ; les autres se sauvèrent par la fuite ou furent arrêtés, et de ceux-ci plusieurs abandonnèrent la foi dès qu'ils

sentirent le poids des chaînes et les incommodités de la prison ; d'autres, après y avoir passé quelques jours, n'attendirent pas néanmoins qu'on les présentât au juge ; et d'autres, après avoir supporté les premiers tourments avec quelque constance, cédèrent aux seconds.

Il y en eut cependant plusieurs qui demeurèrent fermes comme des colonnes et rendirent un glorieux témoignage à Jésus-Christ. Le premier, nommé Julien, vieux et si goutteux qu'il ne pouvait ni marcher ni se soutenir, fut présenté avec deux hommes qui le portaient, dont l'un renonça aussitôt ; l'autre, nommé Chronion, surnommé Eunus, confessa comme Julien. On les mit sur des chameaux, et on les fouettait ainsi élevés, les promenant par toute la ville, l'une des plus grandes du monde. Enfin, ils furent brûlés dans un grand feu, le peuple étant en foule tout autour à les regarder. Comme on les menait au lieu du supplice, un soldat, nommé Bésa, les accompagnait et repoussait ceux qui leur insultaient. Le peuple se mit à crier contre lui : on le mena devant le juge, et il fut décapité. Un Africain, nommé Macar, n'ayant pu être porté à renier la foi, fut brûlé vif. Ensuite Épimaque et Alexandre, après avoir été longtemps en prison et souffert les ongles de fer, les fouets et mille tourments, furent brûlés.

Il y eut aussi quatre femmes. La première fut Ammonarium, vierge, que le juge tourmenta très-longtemps et très-opiniâtement, parce qu'elle s'était vantée qu'elle ne dirait jamais rien de ce qu'il lui commanderait : elle tint parole et fut menée au supplice. La seconde fut Mercuria, vénérable par sa vieillesse ; la troisième, Denyse, mère de plusieurs enfants ; la quatrième, une autre Ammonarium. Le préfet, craignant de les tourmenter encore inutilement et de demeurer vaincu par des femmes, leur fit couper la tête.

On présenta encore Héron, Ater et Isidore, égyptiens, avec un enfant de quinze ans, nommé Dioscore. Le juge commença par ce jeune homme ; et après avoir inutilement tenté de le vaincre par les flatteries et par les tourments, étonné de son courage et de la sagesse de ses réponses, il le laissa, disant qu'à

cause de son âge, il voulait lui donner quelques jours pour se reconnaître. Les trois autres furent cruellement tourmentés, et enfin brûlés. Dioscore étant en liberté se retira auprès de l'évêque saint Denys, de qui nous tenons tous ces faits. Un autre Égyptien, nommé Némésion, était accusé d'être logé avec des voleurs. S'étant purgé de cette calomnie devant le centurion, il fut dénoncé comme chrétien et amené, chargé de chaînes, au gouverneur qui le fit fouetter au double des voleurs et brûler entre eux.

Quatre soldats, nommés Ammon, Zénon, Ptolémée et Inge-nuus, s'approchèrent tout d'un coup, avec un nommé Théophile, et se présentèrent devant le tribunal. Un chrétien était à la torture et penchait déjà à renoncer; eux commencèrent à grincer des dents, à étendre les mains, lui faisant signe du visage et de tout le corps. Tout le peuple jeta les yeux sur eux; mais avant que personne leur touchât, ils accoururent à l'échafaud, disant qu'ils étaient chrétiens. Le préfet et ses conseillers en furent épouvantés; et les Martyrs, au sortir du tribunal, marchèrent avec joie au supplice.

Dans les autres villes et dans les bourgs, un grand nombre furent mis en pièces par les gentils.

La terreur de cette persécution fit fuir un grand nombre de chrétiens dans les déserts voisins de l'Égypte ou dans les montagnes; plusieurs y moururent de faim, de soif, de froid et de maladie, ou furent tués par les bêtes et les voleurs. D'un autre côté, un jeune homme, nommé Paul, se réfugia dans les déserts de la Thébaïde et y commença la vie de premier ermite.

(ROHRBACHER.)

SAINTE FAUSTA.

Fausta, dame romaine d'un nom illustre, florissait à Rome dans la sainteté vers la fin du troisième siècle. Elle fut mère de sainte Anastasie, l'une des gloires de Rome chrétienne. On voit dans une lettre de sainte Anastasie à saint Chrysogone, que sa bienheureuse mère était un modèle de ferveur et de pureté.

On croit qu'elle s'en alla au ciel le 19 décembre de l'une des dernières années de ce troisième siècle. Elle est nommée en ce jour au Martyrologe romain.

SAINTE MEURIS ET SAINTE THÉA,

MARTYRES.

Meuris et Théa furent arrêtées comme chrétiennes dans la Palestine et conduites à Gaza, qui est à vingt lieues de Jérusalem. C'était dans la persécution de Maximien II. Elles confessèrent généreusement leur foi, et, après des tortures horribles, elles furent mises à mort le 19 décembre. Des chrétiens, la nuit suivante, les enterrèrent ensemble. Et quand la persécution s'éteignit, on leva leurs corps consacrés, et on les honora près de Gaza, où des grâces furent accordées aux pèlerins qui vinrent les vénérer.

SAINT TIMOTHÉE ET SAINTE MAURE,

MARTYRS.

Timothée, fils d'un préfet nommé Pécile, était lecteur du bourg de Pérape en Thébaïde. Maure, sa femme, qu'il avait épousée lorsqu'elle n'avait que quinze ans, était chrétienne comme lui. Trois semaines après son mariage, il fut pris par les persécuteurs, qui faisaient la recherche des chrétiens pour obéir aux édits des empereurs Dioclétien et Maximien. Il fut présenté à Arrien, gouverneur de la province, lequel voulut l'obliger à sacrifier aux idoles. Timothée lui répondit que l'esprit de Jésus-Christ, qui était en lui, ne lui permettait pas de sacrifier et qu'il ne craignait pas les tourments. Arrien, sachant qu'il était lecteur, lui demanda les saintes Écritures pour les brûler. Timothée répondit qu'il ne les livrerait point. Le juge irrité de sa fermeté lui fit enfoncer un fer chaud dans les oreilles et dans les yeux, afin qu'il ne pût ni lire ni entendre lire le livre qu'il aimait. Le saint lecteur remercia Dieu, qui augmentait par ses souffrances l'espérance de la récompense éternelle. Arrien le fit suspendre par les pieds à un poteau, et lui fit mettre une pierre au cou et un baillon dans la bouche pour l'empêcher de parler. On le

laisa longtemps en cet état, afin que la longueur d'un supplice si rigoureux le forcât à se rendre aux instances du gouverneur.

Tous ces moyens étant reconnus inutiles, le juge, informé que Timothée était nouvellement marié, envoya dire à sa femme de venir le trouver. Elle vint, et Arrien lui fit entendre qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la vie de son mari que de le porter à sacrifier ; il lui promit à cette fin une grande somme d'argent. La jeune femme, encore faible dans la foi, se laissa persuader. Elle alla au lieu qui renfermait son mari, et lui dit tout ce qu'elle put imaginer de plus tendre et de plus pathétique pour l'engager à faire ce qu'on demandait de lui. Timothée, pendant qu'elle parlait, pria son père qui était présent, de lui mettre un mouchoir sur le visage, afin qu'il ne pût sentir l'odeur de la mort qui s'exhalait des habits de sa femme. Sans doute il marquait par là l'horreur qu'il avait de sa démarche. Maure ne se rebuta point ; elle continua ses instances. Mais le Martyr qui la comprenait assez, rendit le change au tentateur, en exhortant Maure à cesser de vouloir le pervertir et à se relever plutôt de sa chute par une généreuse confession du nom de Jésus-Christ. L'Esprit de Dieu, qui parlait par sa bouche, ralluma bientôt la foi presque éteinte de cette femme. Elle reconnut sa faute, et déclara à son mari qu'elle était résolue à l'imiter dans sa confession. Timothée lui dit que, pour réparer son péché, elle devait aller faire connaître ses nouvelles dispositions au juge, et la voyant émue devant la pensée des tourments, il la rassura en l'excitant à mettre sa confiance en Jésus-Christ, qui pouvait lui rendre toutes choses faciles. Il adressa en même temps sa prière à Dieu, afin qu'il leur donnât à tous deux la force de vaincre les ennemis de son nom et de leur salut.

A peine cette prière ardente était-elle finie, que Maure alla hardiment trouver Arrien, lui reprocha de l'avoir voulu perdre, et l'assura que loin d'égarer encore son époux, elle était prête comme lui à tout souffrir pour réparer sa faute. Le juge surpris de ce changement, lui demanda si elle aimait donc mieux

la mort que la vie ; ajoutant que si elle ne pouvait se résoudre à demeurer veuve, il lui ferait épouser un de ses principaux officiers. Elle rejeta ses propositions, et lui dit que, si elle perdait Timothée, elle ne voulait plus avoir d'autre époux que Jésus-Christ, fils du Dieu vivant. Arrien, transporté de colère, lui fit successivement éprouver tous les genres de supplices qu'on put imaginer. Elle les souffrit avec une grande résignation, n'ouvrant la bouche que pour remercier le Seigneur des épreuves qu'il lui faisait subir. Reconnaissant qu'il ne lui était pas plus facile de vaincre la femme que le mari, Arrien les condamna par une même sentence à être crucifiés tous deux l'un auprès de l'autre. Ils moururent vers l'an 305.

SAINT MUIN ou MUNIS,
ÉVÊQUE.

Conan Mériadec et Darerea, lui donnèrent le jour en Armorique, au commencement du v^e siècle. Plus d'une fois il exposa ses jours pour ses compatriotes. Il était soigneux des avantages matériels des Bretons, et encore plus de la conservation et de l'accroissement des biens de leur âme. Les prières, les bons conseils et l'édification furent les moyens qu'il unit pour obtenir ce double résultat.

Un catholique aime tout le genre humain. Telle était l'immense charité de Munis. L'homme de Dieu triomphe du mal par le bien. L'élève de saint Patrick tint cette conduite généreuse. L'Irlande, encore païenne, vomissait sur le sol armoricain des milliers de dévastateurs. Munis rendit un service inappréciable, en allant tarir la source du mal.

Il accompagna saint Patrick dans ses travaux apostoliques ; il prêchait avec la même onction, administrait le Baptême avec la même ferveur, fournissait à tous les besoins avec la même sollicitude.

Saint Patrick le députa vers le Souverain Pontife pour des affaires importantes, en 466 ou 485.

Le pieux envoyé fut accueilli avec les égards dus à son mérite. Le Pape lui donna des reliques précieuses pour les églises

nouvelles. Dans les fatigues du retour, le Saint s'arrêta pour passer la nuit où était mort un saint ermite lépreux. Il vit une grande lumière et des Anges qui veillaient jusqu'au jour autour du tombeau. Munis raconta cette vision à saint Patrick, qui répondit qu'un enfant de lumière du nom de Kieran remplirait ce désert d'un peuple de Saints, et gagnerait à Dieu une multitude de personnes. La prédiction s'accomplit, et cette solitude fut remplacée par une ville épiscopale.

Munis, dégoûté des courses lointaines, pria son oncle de lui donner un lieu propre à la contemplation. Patrick lui montra une vallée et une colline, en disant : Si vous bâtissez dans la première, vous conduirez bien des cœurs à Dieu.

Saint Munis choisit le lieu le plus utile au prochain. Il y construisit l'église de Fornagie et reçut de saint Patrick des reliques d'un grand nombre de Saints et des ornements. Il brilla par ses vertus et ses bienfaits. Il fut, malgré lui, élevé à l'épiscopat, et célèbre par ses miracles, cet ange de Fornagie passa au séjour céleste, avec la consolation de voir la foi affermie dans la contrée.

SAINT GRÉGENCE,

ARCHEVÊQUE DE TAPHAR.

Saint Grégence occupait le siège de Taphar en Arabie, avec le titre d'archevêque, lorsqu'en l'an 520, le cruel juif Dunaan, qui s'était fait roi de l'Yémen, vint attaquer Taphar, s'en empara, en chassa l'archevêque Grégence et en expulsa les chrétiens désolés. Mais à cette nouvelle, Elisbaan, roi chrétien de l'Éthiopie, arriva à Taphar, s'empara de Dunaan, qu'on appelait le Néron juif; il le fit mettre à mort, fit rentrer les chrétiens expulsés, remit Grégence sur son siège et fit rebâtir la cathédrale de Taphar. Un Juif d'une autre tribu que Dunaan se fit chrétien et seconda de tout son pouvoir saint Grégence dans l'œuvre de la conversion des Juifs. Saint Grégence fut maintenu sur son siège jusqu'en l'an 552, où il mourut le 19 décembre.

SAINT BERNARD.

ARCHEVÊQUE DE TOLÈDE.

Saint Bernard naquit d'une noble famille du diocèse d'Agen, dans un lieu nommé Sauvetat ; il suivit d'abord la profession des armes, et embrassa bientôt la vie monastique à Auch. Appelé à Cluny par saint Hugues, il mérita par ses éminentes vertus la confiance et l'affection de cet illustre abbé. Il lui dédia un ouvrage remarquable sur les coutumes de Cluny. Le roi de Léon et de Castille, Alphonse VI, insigne bienfaiteur du monastère bourguignon, ayant demandé à saint Hugues une colonie de religieuses pour ses États, Bernard fut mis à leur tête, et chargé d'aller réformer plusieurs couvents d'Espagne. Il s'y fit tellement estimer par sa prudence et par son zèle, qu'il fut choisi pour premier archevêque de Tolède, après la conquête de cette place sur les Maures.

Le Pape Urbain II, qui était aussi religieux de Cluny, ratifia ce choix et donna au nouvel archevêque le titre de primat des Espagnes, la dignité de cardinal et les pouvoirs de légat du Saint-Siège. Alphonse dota magnifiquement le siège de Tolède, qui devint dès lors le plus riche peut-être de la chrétienté. Bernard employa ces grandes richesses à bâtir une somptueuse basilique en l'honneur de Notre-Dame de la Paix, pour éterniser le souvenir de la valeur du Cid et de la défaite des Maures. Il releva aussi les ruines de Tarragone qu'il agrandit et embellit. Il convertit un grand nombre d'infidèles, employa son crédit au bien de l'Église et du royaume, et tira de France plusieurs excellents sujets qu'il plaça sur les principaux sièges d'Espagne. Après avoir gouverné quarante-quatre ans son diocèse, il mourut le 19 décembre 1128, amèrement regretté de son peuple. Son tombeau fut illustre par plusieurs miracles.

LE BIENHEUREUX URBAIN V,

PAPE.

Guillaume de Grimoald, que Dieu destinait au Saint-Siège sous le nom d'Urbain V, était fils du baron du Roure et d'Em-

phélie de Sabran, sœur de saint Elzéan. Il naquit à Grizac, diocèse de Mende, dans le Gévaudan. A la suite de bonnes études chez les Bénédictins, il fut abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor de Marseille.

Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il obtint la Papauté. Le Saint-Siège était alors à Avignon ; Urbain V le transféra à Rome en 1367. Il y fut reçu avec d'autant plus de joie, que depuis 1304, que Benoît XI sortit de cette ville, aucun Pape n'y avait résidé. L'an 1370, Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon, dans le dessein cependant de retourner ensuite dans la capitale du monde chrétien. Sainte Brigitte lui fit dire de ne pas entreprendre ce voyage, parce qu'il ne l'achèverait pas. Il partit néanmoins, et arriva le 24 septembre à Avignon, où il fut aussitôt attaqué par une grande maladie qui l'emporta le 19 décembre. Son corps fut transporté peu après dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille ; les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau le firent honorer comme saint par plusieurs églises. On célèbre sa fête à Avignon le 19 décembre. Urbain V avait bâti plusieurs églises, fondé divers chapitres de chanoines, signalé son Pontificat en réprimant la chicane, l'usure, le dérèglement des ecclésiastiques, la simonie et la pluralité des bénéfices ; il fit exposer à la vénération publique les Chefs de saint Pierre et de saint Paul, dans l'église de Latran ; il entretint toujours mille écoliers dans diverses universités et il les fournissait des livres nécessaires. Il fonda à Montpellier un collège pour douze étudiants en médecine. On a de lui quelques lettres peu importantes. Grégoire XI lui succéda. Le corps du bienheureux Urbain V était honoré à Saint-Victor de Marseille. Son culte fut approuvé par Pie IX.

LE BIENHEUREUX GUILLAUME DE CATALAGIRONE, FRÈRE MINEUR.

Le bienheureux Guillaume, surnommé de Catalagirone, parce qu'il prit naissance en cette ville de Sicile, se distingua dans l'Ordre de Saint-François par l'observance exacte de la Règle, pour laquelle il avait tant d'amour et de respect, qu'il se serait

fait scrupule d'en négliger un seul point. Il avait la même soumission pour le testament du bienheureux Patriarche, et mettait tant de ferveur dans ses prières, qu'il obtenait souvent du Ciel les grâces qu'il demandait, ce qui lui attira la confiance et la vénération de ses contemporains. Le Seigneur lui accorda le pouvoir de lire dans l'avenir, et il se servait de cette faculté pour le salut des âmes.

Il mourut et fut inhumé au couvent de la Place, en 1592; Dieu y a manifesté la béatitude de son fidèle serviteur par plusieurs miracles.

LA VÉNÉRABLE FRANÇOISE BERRUYER.

Françoise Berruyer resta veuve d'Alexis Gagnère, avec trois jeunes filles qu'elle élevait saintement, dans la ville de Lyon sa patrie, lorsque la commission militaire l'arrêta sous la dénomination de fanatique. Elle se vit traînée en prison sans en être surprise, car elle avait écrit quelques jours auparavant à son confesseur : « Je ne sais ce que le Seigneur demandera de moi ; mais il m'accorde une grâce bien grande, celle d'être disposée à lui faire tous les sacrifices qui lui seront agréables. J'ai depuis longtemps le pressentiment que je ne mourrai que par la guillotine. Je suis prête à tout, Dieu sera mon aide. » Elle recommanda ses filles à une de ses amies, et se présenta ensuite, en s'efforçant de comprimer la tendresse maternelle, devant l'odieux tribunal qui la condamna à mourir. En vain ses jeunes enfants demandèrent grâce pour elle, on les repoussa. « Si vous étiez moins jeunes, leur dit un juge, vous y passeriez comme votre mère. » Françoise Berruyer monta sur l'échafaud à l'âge de trente-quatre ans, le 19 décembre 1794, à une heure du matin, deux heures après sa condamnation.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE BONENCONTRE.

Parmi les pèlerinages célèbres de la France, l'un des plus riches en souvenirs et surtout des plus chers aux populations

méridionales, est bien celui de Notre-Dame de Bonencontre. L'époque et les circonstances de son origine; ses destinées providentielles; ses accroissements rapides et prodigieux; les grâces sans nombre que l'on y reçoit, les miracles éclatants qui s'y opèrent, la beauté même du site, presque aux portes d'Agen, et à l'extrémité de l'une des plus riantes plaines que baigne la Garonne; tout ici est du plus vif intérêt, pour les pieux pèlerins, pour les enfants dévoués de Marie.

Le petit village, qui porte aujourd'hui au diocèse d'Agen le nom de Notre-Dame de Bonencontre, s'appelait autrefois Pau, et dépendait de la paroisse de Sainte-Radegonde. Entre autres familles qui l'habitaient, se trouvait celle de Jean Frassinet, laboureur, assez accommodé des biens de la fortune. Dieu lui avait donné sept enfants, dont l'un était prêtre et recteur de Sainte-Radegonde; deux autres avaient embrassé la vie religieuse dans le couvent des RR. PP. Carmes d'Agen, et les quatre derniers aidaient leur père dans les travaux ordinaires de sa profession. L'un de ceux-ci, probablement le plus jeune, était employé à la garde des troupeaux, qu'il conduisait le plus souvent dans les prairies voisines appelées encore aujourd'hui « les Granges. » Il arriva donc vers la fin du règne de Louis XII, roi de France et de Naples, que ce jeune berger s'aperçut plusieurs fois qu'un de ses bœufs, à peine sorti de l'étable avec les autres, quittait la troupe, et allait se jeter contre terre devant le buisson qui bornait un champ appartenant à son père. Étonné, un jour il cherche parmi les épines, et découvre dans l'épaisseur du buisson une petite statue de la Vierge, formée de terre cuite, et de la grandeur d'un pied environ. L'enfant la prend aussitôt et court tout joyeux la porter à sa mère et lui raconter ce qui vient d'arriver. La bonne femme à ce récit, reçoit la précieuse image entre ses mains, et s'écrie, en la baisant avec une humble révérence : Hé ! Dieu nous donne Bonencontre ! Puis elle va visiter le lieu où le fait est arrivé. Ravie et comme hors d'elle-même, elle arrose de ses larmes cette terre qui devait rapporter à tant de peuples une grande moisson de bénédictions. Ensuite elle

dépose la statue dans un coffre, qu'elle ferme avec beaucoup de soin, afin de la montrer le soir à toute la famille.

Quand le soir fut venu, tous rentrèrent à la maison, et le recteur lui-même, qui n'avait point alors d'autre habitation que celle de son père. La bonne mère aussitôt de raconter ce qui a eu lieu ; et pour en donner des preuves, elle ouvre son coffre où elle avait mis l'image de la Vierge. Quelle fut sa surprise ! En vain cherche-t-elle, l'image a disparu. Personne cependant n'avait pu y toucher.

Le lendemain, le jeune berger eut à peine fait sortir ses animaux de l'étable, qu'il vit son bœuf revenir au même buisson et se prosterner comme les autres fois. La statue de la Vierge s'y trouvait comme la veille. L'enfant va tout de suite en avertir son frère le recteur, qui arrive en toute hâte au buisson. Con vaincu par lui-même de la vérité, et pensant qu'il serait mieux de placer cette merveilleuse image dans une église que dans une maison ordinaire, il la prend, et il l'emporte à Sainte-Radegonde. Il la dépose sur le grand autel, célèbre la sainte Messe, et se retire, ayant soin de bien fermer les portes de l'église.

Revenu le lendemain pour dire la Messe, le recteur trouva la statue encore disparue. A peine le saint Sacrifice était-il achevé que le jeune berger arrive à l'église, annonçant à son frère qu'il vient de retrouver une seconde fois la statue. A la vue de ces merveilles, le recteur pense que Marie demande de plus grands honneurs, et qu'elle veut qu'un grand nombre de personnes soient témoins du prodige. Il rassemble donc à la hâte tout ce qu'il peut de ses paroissiens, il les instruit de ce qui s'est passé, et les invite à se rendre en procession sur le lieu de l'événement, et à suivre de là jusqu'à l'église l'image de la Mère de Dieu. Tous accoururent à l'invitation du pasteur. Ils arrivent bientôt auprès du buisson, voient de leurs yeux l'animal prosterné à terre et ensuite la sainte image placée au milieu des épines. Le recteur, après une exhortation analogue à la circonstance, la prend entre ses mains, la baise respectueusement, et tous les habitants, lui ayant rendu les mêmes

honneurs, la procession reprend le chemin de Sainte-Radegonde au chant des hymnes et des cantiques. L'image est placée de nouveau sur l'autel et l'église est fermée en présence des assistants. Mais c'était en vain. La Vierge retourna une troisième fois au buisson. Le recteur jugeant alors que l'auguste Marie voulait demeurer et être honorée en ce lieu, y fit élever une croix de bois, avec une petite niche, au milieu de laquelle il plaça la sainte image.

Le récit de ces faits nous a été conservé par une tradition constante, par des écrivains du temps, qui étaient appuyés de témoins oculaires; il est confirmé de plus par des monuments authentiques.

Marie a donc voulu fonder en ce lieu un pèlerinage; elle l'a elle-même choisi dans l'ancien comté d'Agenais, au centre de la vieille Aquitaine, comme pour régner désormais en souveraine sur ces contrées. Redoutable à l'erreur, comme une armée rangée en bataille, elle défendra les cités et les campagnes contre les ravages de l'hérésie, qui viendront bientôt jusque-là des lointains rivages du Rhin, menaçant de tout engloutir dans le sang et les ruines.

Refuge assuré, Mère toute bonne et protectrice puissante des malheureux enfants d'Adam, elle éloignera les fléaux, guérira les maladies, dissipera les peines et répandra partout les plus abondantes faveurs. Ainsi justifiera-t-elle ce beau titre de « Notre-Dame de Bonencontre, » réuni à tant d'autres et qui lui fut donné par une simple femme. Il sera connu, répété d'âge en âge, ce nom si consolant; il sera invoqué et béni par toutes les bouches, jusqu'aux montagnes des Pyrénées et au rivage de l'Océan.

Déjà s'accomplissent les secrets desseins du Ciel sur ce pèlerinage. Un hérétique a l'audace de s'attaquer à la croix de la Madone, presque aussitôt qu'elle est élevée; soudain il tombe frappé d'aveuglement, et il ne recouvre la vue qu'en recourant à Marie. On accourt au bruit du miracle. Dès lors les prodiges se multiplient, et bientôt la reconnaissance et la libéralité élèvent à la Vierge un oratoire et un trône moins indignes d'elle.

Le concours des peuples s'accroît; un demi-siècle s'est à peine écoulé depuis les premiers événements, la plupart de ceux qui les ont vus les racontent encore. Cependant le pèlerinage est déjà si florissant qu'un auteur du temps ¹ écrit « que l'affluence du peuple, ardent de dévotion, y accourt de toutes parts des environs et des contrées éloignées, et suit de bien près la célébrité des vœux, dévotion, pèlerinages et voyages qui se font à Notre-Dame de Lorette, ou de Mont-Serrat. » Les évêques, les grands de la terre se confondent avec le peuple au pied de l'Image vénérée. Voici même, en 1654, une grande reine, Marguerite de Valois, qui arrive tout exprès de Nérac avec une suite nombreuse, et qui s'achemine à pied d'Agen à Bonencontre. Frappée de ce qu'elle voit et de ce qu'elle entend, elle est résolue à déployer en l'honneur de Marie une magnificence royale. Si la mort l'en empêche, elle pourra, du moins, doter l'heureuse famille qui a trouvé la Vierge, pourvoir à l'agrandissement de la chapelle, à la construction d'une vaste église, d'un couvent, et y établir les humbles disciples de saint François pour le service des pèlerins. Les dons de cette princesse, ses lettres-patentes et celles du roi, ainsi que des évêques d'Agen, subsistent encore comme autant de témoignages éclatants et de monuments incontestables à la gloire de Notre-Dame. Le signal est donné, des largesses incessantes seront faites désormais à Marie, de riches offrandes viendront à l'envi décorer son sanctuaire, en même temps qu'un concours toujours plus nombreux se fera à ses pieds. Chaque année, elle verra arriver auprès d'elle des milliers de pèlerins de tout rang et de tout âge, des familles, de grandes associations, des paroisses entières. De son côté Notre-Dame de Bonencontre n'épargne ni les grâces, ni les prodiges en faveur de ceux qui la sollicitent. Si le temps et les désastres de nos révolutions ne nous eussent fait ignorer le plus grand nombre de ces bienfaits, il serait aujourd'hui impossible de les raconter tous.

¹ Darnald, procureur du roi, *Annales d'Agen*, imprimées en 1606. Voir aussi le P. Poiré, *Triple Couronne*, art. Bonencontre.

En 1629, c'est la ville d'Agen qui obtient par un vœu solennel à Notre-Dame la cessation des ravages de la peste. Par la même protection, elle avait été déjà préservée, longtemps auparavant, du fléau de l'hérésie, qu'elle avait vu pénétrer dans ses murs, dès l'année 1530. « La ville d'Agen, dit le P. Vincent, lui voudra bien avoir cette obligation, d'avoir été préservée de cet embrasement qui semble encore fumer dans la Gascogne et dans le Languedoc. » D'autres fois, et dès l'origine, c'est une mère chérie qui est arrachée à une mort certaine, et rendue par Marie éplorée ; c'est un enfant pour qui sa tendre mère a fait un vœu, un pèlerinage, et qu'elle voit revenir des portes du tombeau ; ce sont des pilotes qui échappent au naufrage, en invoquant la Madone ; des paralytiques qui sont guéris, des aveugles qui recouvrent la vue, des infirmes qui reviennent à la santé ; mais, ce qu'il y a de plus précieux encore, ce sont des pécheurs depuis longtemps endurcis, touchés enfin et convertis. D'innombrables ex-voto appendus aux murs de la sainte chapelle, ont attesté jusqu'à ces derniers temps la vérité et la multitude de ces prodiges. A peine si le cours en a été même suspendu pendant ces longs jours de désastres et de deuil, qu'a traversés notre France à la fin du dernier siècle. C'est même alors que, par le plus grand des miracles, dont furent témoins plusieurs vieillards d'aujourd'hui, les impies qui voulurent porter la main sur cet héritage précieux, demeurèrent impuissants et reculèrent épouvantés, laissant intacts la Vierge et son sanctuaire, qu'ils étaient venus renverser.

L'antique et vénérable image de Notre-Dame de Bonencontre est donc toujours là également chère au cœur des peuples, régnant sur tous par la miséricorde et par l'amour, et destinée de nos jours, peut-être plus encore qu'autrefois, à soulager de grands maux, à prévenir de nombreuses calamités.

Tout rappelle le passé et redit les titres de la Vierge miraculeuse. Son nom est demeuré attaché au village ; la famille par qui elle s'est manifestée à nous, subsiste toujours, pieuse et honorable ; la tradition primitive est vivante en ces lieux. Suivez ce chemin tortueux qui serpente au pied du coteau, vous

foulez aux pieds les traces des témoins des prodiges de la découverte; et chaque année encore, le premier dimanche du mois d'aout, leurs enfants en renouvellent la mémoire en allant processionnellement par la même route jusqu'à Sainte-Radegonde. Cette antique église est celle qui reçut jusqu'à deux fois la sainte Image que les Anges rapportèrent au buisson.

Voici maintenant, à l'entrée de Bonencontre, les restes de la maison des Frassinets et du coffre qui renferma la statue de la Vierge. Plus loin, c'est le lieu vénérable de la découverte, la sainte chapelle, l'église, le couvent, les prairies même des Granges. Oh! puisse aussi renaître en ces lieux et subsister toujours l'antique foi, et la belle simplicité des temps anciens!

Il est consolant du moins en même temps que glorieux à Notre-Dame de voir aujourd'hui son pèlerinage aussi florissant et aussi fécond en faveurs que jamais. Les fidèles y affluent de toutes parts; chaque année, des paroisses nombreuses s'y rendent, surtout dans les beaux jours du printemps. C'est un élan général qui ne tend qu'à se développer encore. Comme autrefois plusieurs religieux, et par une heureuse rencontre, des enfants de Marie, sont préposés depuis plusieurs années à la garde du sanctuaire vénéré. Un pontife pieux, les a appelés dans cette solitude pour la gloire de l'auguste Vierge et pour le bien des âmes. Ainsi l'ancien couvent de Bonencontre est rendu à sa destination primitive. C'est peu encore, on a récemment élevé à la place de l'ancienne église, un sanctuaire magnifique pour Notre-Dame de Bonencontre. Ce qu'une Reine, ce que des riches et d'innombrables pèlerins avaient fait autrefois en l'honneur de la Mère de Dieu, ne suffisait plus de nos jours à l'ardente piété de ses enfants. Depuis longtemps ils faisaient des vœux pour qu'une demeure plus digne fût élevée à la divine Mère. Le génie et la piété se sont donc unis pour cette œuvre, rivalisant d'efforts, pour renchérir sur le passé.

Toutes nos espérances sont en Marie; elle ne nous fera point défaut. Toujours elle exaucera ses serviteurs, elle paiera de retour les cœurs généreux et dévoués. Trop heureux ceux qui recourent à elle! Au pied de sa sainte Image, les consciences se cal-

ment, les remords s'apaisent, les esprits sont éclairés et tous les besoins soulagés. Que tous viennent donc à Notre-Dame de Bonencontre ; car c'est le pèlerinage de tous. C'est le pèlerinage des mères et celui des enfants ; puisque c'est à une mère et à son enfant que la Vierge s'est manifestée d'abord. C'est le pèlerinage des bons habitants des campagnes, Marie a voulu habiter parmi eux. Elle veille aussi sur les habitants des villes, sur les riches et sur les grands, sur les peuples les plus éloignés ; elle les a reçus dans tous les temps, elle les a comblés de bienfaits ; qu'ils viennent à leur tour lui adresser leurs vœux ! C'est surtout le pèlerinage des malheureux, de ceux qui souffrent du corps et de l'âme. Qu'ils tournent leurs pas vers elle, et qu'ils l'appellent à leur secours. Elle est leur Mère, elle sera leur refuge ; son sanctuaire est un asile, son cœur leur est ouvert ; son nom même les appelle, et leur promet à tous paix, assistance et bonheur.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Alexandrie en Égypte, saint Némès, martyr, qui d'abord ayant été, par suite d'une calomnie, traduit devant le juge comme un voleur, et justifié de ce crime, fut bientôt accusé comme chrétien, devant le juge Émilien, dans la persécution de Dèce. Le juge l'ayant fait tourmenter par un double supplice,

1

QUARTODECIMO KALENDAS JANUARI.

Alexandriæ in Ægypto beati Nemesii martyr, qui primo per calumniam quasi latro Judici delatus, eoque crimine absolutus, mox in persecutione Decii Christianæ religionis nomine Æmiliano Judici accusatur : a quo geminatis suppliciis excruciat, cum latronibus jussus est incendi, Salvatoris deferens similitudinem, una cum latronibus pertulit crucem. — Nicææ sanctorum Darii, Zosimi, Pauli, et Secundi martyrum. — Nicomediæ sanctorum martyrum Cyriaci, Paulilli, Secundi, Anastasii, Sindimii, et sociorum. — In Mauritania sancti Timothei diaconi, qui ob Christi fidem post diros carceres in ignem conjectus, martyrium consummavit. — Gazæ in Palæstina passio sanctorum Meuris et Thæ. — Antisiodori sancti Gregorii episcopi et confessoris. — Aurelianis sancti Adjuti Abbatis, prophetiæ spiritu illustris. — Romæ sanctæ Faustæ matris sanctæ Anastasiæ, nobilitate et pietate insignis.

le condamna à être brûlé avec des voleurs. Il offrit ainsi l'image du Sauveur qui porta sa croix avec des larrons.

A Nicée, saint Darie, saint Zozime, saint Paul et saint Second, martyrs.

A Nicomédie, saint Cyriac, sainte Paulille, saint Second, saint Anastase, saint Syndime et leurs compagnons, martyrs.

En Mauritanie, saint Timothée, diacre, qui, après une dure prison, ayant été jeté dans le feu pour la foi de Jésus-Christ, consumma son martyre.

A Gaza en Palestine, martyre de sainte Meuris et de sainte Thée.

A Auxerre, saint Grégoire, évêque et confesseur.

A Orléans, saint Avit, abbé illustre par le don de prophétie.

A Rome, sainte Fauste, mère de sainte Anastasie, illustre par sa noblesse et sa piété.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Honnuste, évêque de Sens.

Saint Timoléon, martyr en Mauritanie.

Sainte Prothasie, vierge et martyre.

Saint Mengors, comte de Gueldre, mort vers 985.

Saint Probe et saint Élie, martyrs à Byzance.

Saint Némésien, enfant martyr, loué par saint Augustin et honoré à Carthage.

Saint Ribier, moine de saint Claude dans le Jura.

Martyrologe de la dernière persécution.

Cortot (prénoms inconnus), prêtre du diocèse de Besançon, condamné à mort comme prêtre réfractaire, pour avoir refusé le serment schismatique, exécuté à Besançon, le 19 décembre 1794, à l'âge de 46 ans.

Jean-Pierre Jayet, curé à Lyon où il était né, ayant repoussé le serment, condamné à mort comme prêtre réfractaire par la commission révolutionnaire de sa ville, exécuté le 19 décembre 1793, à l'âge de 68 ans.

Louis-Joachim de la Roche Saint-André, prêtre, ancien trésorier de la sainte chapelle de Vincennes, réfugié dans la petite ville de Montaigu au diocèse de la Rochelle, arrêté dans cette ville comme insermenté, conduit dans les prisons de Nantes où commandait Carrier, pour s'être retiré dans un pays insurgé, condamné à mort, exécuté le 19 décembre 1793 à l'âge de 88 ans.

Marc-Antoine de Noyel, enfant de Lyon et chanoine de cette ville, pour refus de serment, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, exécuté le 19 décembre 1793, à l'âge de 63 ans.

VINGTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Philogone, évêque d'Antioche. — Saint Dominique de Silos, abbé. — Le Bienheureux Thomas de Saint-Antoine, Frère Mineur. — La Bienheureuse Julie della Réna. — Le Bienheureux Melchior, Frère Mineur. — La Vénérable Marie-Laurence Longa, fondatrice des Capucines ou Filles de la Passion. — Le Vénérable Henri de Kalkar, chartreux. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT PHILOGONE,

ÉVÊQUE D'ANTIOCHE.

Saint Philogone suivit le barreau assez longtemps avant que de se voir élevé à l'épiscopat. Il fut avocat et chargé de beaucoup d'affaires parce qu'on le connaissait habile et qu'il était en réputation de probité. Il se donnait tout au service du public par son emploi, appliqué à s'en acquitter en homme d'honneur et de conscience. Il défendait les hommes par le ministère de la parole contre l'oppression des autres hommes : il protégeait l'innocence contre les violences et l'injustice de ceux qui la voulaient accabler. Sa manière de vivre dans son intérieur n'était pas moins louable que sa conduite à l'égard de ceux du dehors. Il était marié et avait une fille. Mais les liens de son mariage, non plus que tous les autres engagements que son emploi lui donnait dans le monde, ne furent point des obstacles à l'élection de Dieu qui l'avait choisi pour conduire son peuple. L'on prit même cette intégrité de mœurs et cette conduite irrépréhensible dans une vie séculière pour une preuve de sa vocation. De sorte qu'avec ces indices de la volonté de Dieu il fut enlevé du barreau pour être transporté dans l'Église de Jésus-Christ : et on le fit passer sans milieu du tribunal des magistrats séculiers sur le siège épiscopal d'Antioche, parce que son mérite extraordinaire le dispensait suffisamment des formes

ordinaires. Les Grecs disent dans leur ménologe que sa femme était morte, quand il fut ordonné évêque : mais saint Jean Chrysostome de qui nous tenons tout ce que nous venons de rapporter et qui était du même pays et du même siècle que lui, déclare qu'il s'en sépara volontairement.

Il succéda à l'évêque Vital vers l'an 318, et saint Chrysostome a voulu nous faire juger de l'excellence de toute son administration par la piété et le bon ordre qui paraissait encore de son temps dans l'Église d'Antioche, et principalement par la difficulté qu'il y avait de gouverner les églises qui n'étaient déliivrées des persécutions des païens que depuis peu de temps. Elles n'étaient pas même encore finies en Orient quand il parvint à l'épiscopat. Lorsqu'il croyait avoir calmé les restes de celle de Maximin, il lui fallut combattre tout de nouveau la fureur de celle de Licinius, dont tout le poids en Syrie retomba presque sur lui seul. Ce fut dans cette persécution qu'il fit paraître le zèle ardent qu'il avait pour la religion et pour l'honneur du Maître qu'il servait et qu'il mérita le titre de Confesseur de Jésus-Christ, quoiqu'il ne le porte pas ordinairement.

L'incendie de cette dernière persécution n'était pas encore apaisée, lorsqu'on vit allumer celui d'une hérésie nouvelle, qui causa bien plus de désordres dans l'Église que toutes les guerres qu'elle avait eu à soutenir contre les païens. Cette hérésie était celle des ariens, qui commença à éclater vers l'an 319 dans l'Église d'Alexandrie par les troubles qu'y excita l'hérésiarque Arius, curé d'une paroisse de la ville, contre son évêque saint Alexandre. Si notre Saint eut la douleur de voir naître un monstre durant son épiscopat, il eut aussi la gloire d'avoir été des premiers et des plus zélés d'entre les pasteurs de l'Église qui tâchèrent alors d'en arrêter le progrès par leur prévoyance et leur autorité. Aussi quoiqu'Arius se vantât ridiculement d'avoir tous les Orientaux dans son sentiment, il n'osa le dire de saint Philogone qu'il ne faisait point difficulté de traiter d'hérétique ignorant, de même qu'Hellanique de Tripoli en Phénicie et saint Macaire de Jérusalem, qui s'opposaient de

toutes leurs forces avec notre Saint à ses impiétés, parce qu'ils soutenaient contre lui que le Fils était éternel, égal et consubstantiel au Père. Saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, après avoir condamné et chassé Arius, en écrivit au nom du concile d'Égypte une lettre synodale à saint Philogone et aux autres principaux défenseurs de la doctrine apostolique, pour les précautionner contre la surprise que leur pourraient faire cet hérésiarque, ses patrons ou ses sectateurs.

Il eût été à souhaiter que saint Chrysostome faisant le panégyrique de saint Philogone, fût descendu dans le détail de ses vertus particulières et des actions saintes de sa vie. Il l'aurait fait sans doute s'il n'eût jugé plus à propos de laisser ce soin à saint Flavien, son évêque, qui était, dit-il, l'imitateur du bienheureux Philogone et mieux instruit que lui de tout ce qui le regardait. Il parlait ainsi le jour de la fête de notre Saint, cinq jours avant Noël, et l'on juge de là que saint Flavien devait faire le même jour l'éloge de son glorieux prédécesseur : mais la postérité n'a point profité de son discours.

Saint Philogone mourut en la cinquième année de son épiscopat, après avoir fait admirer à son Église la sagesse avec laquelle il avait corrigé divers abus qui étaient les suites fâcheuses des persécutions et arrêté le cours de l'hérésie, qui prenait de grands accroissements par la négligence ou la malice des prélats qui s'en étaient rendus fauteurs. L'on met ordinairement sa mort en l'année 323. Si le 20 décembre qui était le jour de sa fête dès le temps de saint Chrysostome, est aussi celui de sa mort, comme on a tout sujet de le croire, on peut conjecturer qu'il mourut dès la fin de l'an 322. C'est ce qui pourrait favoriser l'opinion de ceux qui donnent à notre Saint un Paulin pour successeur avant saint Eustathe, qui assista avec distinction au concile de Nicée l'an 325. On voit par le panégyrique de saint Chrysostome que le culte de saint Philogone était très-ancien dans l'Église d'Antioche, et qu'il pouvait y avoir commencé peu de temps après sa mort, quoiqu'on n'eût coutume de rendre de pareils honneurs qu'à des Martyrs.

SAINT DOMINIQUE DE SILOS,

ABBÉ.

Dominique naquit de parents honnêtes à Cannes, village situé au pied du mont Jubéda, dans le pays des Cantabres. Dès son enfance, il ressentit un si merveilleux désir d'embrasser la vie monastique qu'abandonnant le soin du troupeau de son père, il se retira dans une solitude. Mais comme le lieu de sa retraite lui paraissait peu sûr, il entra dans le célèbre monastère de Saint-Émilien. Après y avoir vécu longtemps sous l'habit religieux et sous la discipline de l'Ordre, il fut à cause de la haute opinion qu'on avait de sa sainteté, chargé de gouverner la paroisse de Cannes.

Rappelé ensuite au couvent de Saint-Émilien, il en fut fait prieur. La courageuse résistance qu'il opposa à de certaines exigences injustes du roi des Cantabres, l'obligea de se réfugier avec deux moines pour compagnons dans l'endroit le plus sauvage du mont Jubéda. Pour échapper à la fureur de ce prince, il alla demander un asile à Ferdinand I^{er}, roi de Castille et de Léon, lequel, touché de ses éminentes vertus, le reçut à son arrivée avec bienveillance et avec honneur. Il voulut de plus que le Saint prit le gouvernement du monastère de Saint-Sébastien avec le titre d'abbé que lui conféra l'évêque du diocèse. C'était à peu près un désert que ce lieu, situé au pied de quelques monts stériles de la chaîne du Jubéda, qui touche elle-même au pays des Celtibériens. Mais l'éclat des miracles que chaque jour Dieu y opérait par son serviteur attira une population si nombreuse et donna tant de célébrité à cette solitude, que bientôt elle devint l'endroit le plus renommé de toute l'Espagne. Il n'y avait presque aucune sorte d'infirmités dont les malades ne fussent délivrés par les prières de Dominique. Aussi les rois et les peuples lui faisaient à l'envi de riches offrandes avec lesquelles il agrandit son monastère qui se remplit d'un grand nombre de religieux.

Le Saint fut même honoré par le Seigneur d'un privilège singulier, à savoir : que les chrétiens qui gémissaient dans les fers

chez les mahométans n'avaient qu'à invoquer son nom pour recouvrer leur liberté. Etant tombé dangereusement malade, Dominique reçut avec la dévotion d'un saint les sacrements de l'Église, puis il quitta ce monde l'an 1074. Le jour même de son trépas, quelques enfants virent son âme monter au ciel ornée d'une triple couronne. Le corps fut enseveli dans le monastère de Saint-Sébastien, qui depuis a été appelé du nom du serviteur de Dieu, Saint-Dominique-de-Silos.

Ces restes précieux y reposent encore aujourd'hui. L'épouse de Félix de Gusman, depuis longtemps stérile, vint prier au tombeau du Saint et obtint un fils que, par reconnaissance, elle appela Dominique. Cet enfant de bénédiction, par l'admirable sainteté de sa vie, et par l'établissement des Frères Prêcheurs, a grandement rehaussé l'éclat d'un nom déjà si glorieux.

LE BIENHEUREUX THOMAS DE SAINT-ANTOINE,

FRÈRE MINEUR.

Le bienheureux Thomas de Saint-Antoine, prit naissance dans un lieu de l'île de Corse, appelé Carbaria, et prit l'habit de Saint-François au couvent d'Arégnani.

Les vertus qui le distinguèrent, sont une ardente charité, une humilité profonde et une grande assiduité à la prière. La ferveur qu'il apportait dans ses différents exercices spirituels, le conduisit à obtenir du Ciel les faveurs les plus signalées et le don des miracles. Il rendit la vue à un aveugle en faisant sur lui le signe de la Croix.

Après avoir mené une vie toute sainte, Thomas termina ses jours par une mort précieuse au couvent de l'Ara-Coeli à Rome, le 20 décembre 1590. Il y fut inhumé et y est en vénération à cause des prodiges qui s'opérèrent par son intercession.

LA BIENHEUREUSE JULIE DELLA RENA.

Ulia, vulgairement appelée Julie, naquit vers le commencement du xiv^e siècle à Certaldo, petite ville du diocèse de San-Miniato en Toscane. Ses parents étaient nobles et portaient le

nom della Rena. Prévenue, dès son enfance, des plus abondantes bénédictions du Ciel, elle connut à peine le monde, qui ne lui inspira que de l'aversion, et ses pensées se tournèrent vers les choses de Dieu. L'estime qu'elle avait pour la vie obscure et cachée, la détermina, malgré sa naissance, à devenir servante. Elle entra en cette qualité chez des habitants de Florence, nommés Tinolfi, et y demeura quelque temps. Mais craignant ensuite que le service des hommes ne nuisît à celui de son Créateur, elle prit l'habit de Saint-Augustin, tel que le portaient alors les recluses, et revint à Certaldo. On rapporte qu'en y entrant elle arracha des flammes un enfant qui était en danger d'y périr, et le rendit sain et sauf à ses parents. Ce prodige contribua beaucoup à confirmer l'idée que ses concitoyens avaient déjà de sa sainteté ; mais ce fut pour elle un nouveau motif de se cacher au monde, dont elle redoutait beaucoup les vaines louanges. Afin de s'en séparer entièrement, elle se renferma dans une petite cellule, près de la sacristie de l'église paroissiale de Saint-Michel. Cette cellule était entièrement entourée d'un mur, et la mettait ainsi dans une réclusion complète. Julie, tout occupée de Dieu dans sa solitude, et s'abandonnant aux soins de la Providence, ne s'inquiétait nullement de sa nourriture, et ne vivait que de morceaux de pain que des enfants venaient lui apporter de leur propre mouvement. Ce genre de vie si pénible à la nature, lui mérita des consolations spirituelles qui la dédommagèrent pleinement des sacrifices continuels qu'elle faisait au Seigneur. Elle passa trente années dans cet état pénitent et austère, et s'endormit dans la paix du Seigneur le 9 janvier 1367. Aussitôt que le clergé et le peuple de Certaldo eurent appris la nouvelle de son bienheureux trépas, ils se rendirent à sa cellule et y trouvèrent son saint corps à genoux, répandant au loin l'odeur la plus suave. On dit qu'à l'instant même il s'opéra plusieurs miracles par son intercession, et que c'est depuis ce temps que ses concitoyens ont une si grande confiance en son crédit auprès de Dieu, qu'ils l'invoquent dans toutes leurs nécessités publiques et particulières. Le Pape Pie VII approuva le 22 septembre 1721, le culte rendu à la bienheureuse Julie.

LE BIENHEUREUX MELCHIOR,

FRÈRE MINEUR.

Une famille noble d'Albi, ville archiépiscopale du Haut-Languedoc, donna naissance au bienheureux Melchior, dans le xvi^e siècle. Malgré les difficultés dont les études étaient alors environnées, il fit de rapides progrès dans les sciences divines et humaines, et apporta les plus beaux talents dans l'Ordre de Saint-François où il entra étant encore fort jeune. La sainteté de ses mœurs jointe à la profonde connaissance qu'il avait des langues, le rendit propre aux plus importantes charges de son Ordre. Jean Calvus qui en était général, le fit commissaire de la Haute-Allemagne sous l'empire de Charles-Quint. Son exercice fini, il devint gardien du grand couvent de Toulouse et successivement pénitencier du Pape Pie V et prédicateur de Henri II, roi de France.

Il fit plusieurs voyages en Palestine pour sa propre sanctification et pour l'utilité des chrétiens de ces contrées, et composa plusieurs ouvrages de piété, parmi lesquels on distingue ceux de la Préparation à la mort, de l'État des âmes à la séparation de leurs corps, et du Royaume de Dieu, qu'il a dédiés à Charles IX, roi de France et qui sont pleins d'une érudition peu commune en son temps.

Cet excellent religieux se retira au couvent de Notre-Dame-des-Anges, dans le faubourg de Toulouse, qui pour lors était occupé par les Observantins de la province de l'ancienne Aquitaine. Il y mourut en odeur de sainteté dans le cours de l'an 1566, et y fut inhumé. Pour lui témoigner son estime, le parlement en corps assista à ses funérailles et les fidèles de ce pays l'invoquent avec succès dans leurs afflictions.

LA VÉNÉRABLE MARIE-LAURENCE LONGA,

FONDATRICE DES CAPUCINES OU FILLES DE LA PASSION.

La vénérable Mère Marie-Laurence Longa était d'une famille noble de Catalogne ; elle épousa un seigneur napolitain que le roi Ferdinand éleva, à cause de son mérite, à la dignité de l'un

des régents au suprême conseil collatéral et royal de Naples. Cette sainte femme, ayant été empoisonnée par un de ses domestiques, évita par la force des remèdes, la mort qu'on avait voulu lui donner; mais le poison affaiblit tellement tous ses membres, qu'il la rendit percluse, et qu'elle ne pouvait s'en servir. Dans ce pitoyable état, elle fit vœu d'aller à Notre-Dame de Lorette, où elle se fit transporter, et où, par un miracle que la très-sainte Vierge fit en sa faveur, elle reçut l'usage de ses membres et fut parfaitement guérie. Marie-Laurence fut si reconnaissante de ce bienfait qu'elle s'employa le reste de sa vie à des œuvres de charité. Les Théatins en reçurent des effets lorsqu'ils vinrent pour la première fois à Naples. Les pauvres et les indigents se virent soulagés par ses libéralités. Les filles et les femmes qui vivaient dans le désordre et le libertinage le quittaient par ses exhortations, et embrassaient une vie pénitente. Son zèle s'étendit aussi jusque sur les âmes qui souffraient dans les flammes du purgatoire, par les prières qu'elle fonda pour leur soulagement. Mais jamais sa charité ne parut avec plus d'éclat que lorsqu'après la mort de son mari elle eut fondé l'hôpital des incurables; car on la vit avec un zèle qui ne peut s'exprimer pourvoir à tous les besoins des malades, préparer leurs viandes, faire leurs lits, les panser, balayer les salles et s'employer aux plus vils ministères, comme une servante, sans aucun égard à sa qualité de fondatrice. Au milieu de ces occupations, elle ne négligeait pas ses exercices de l'oraison. Elle y donnait quelques heures du jour et de la nuit, et ajoutait encore à ses veilles des jeûnes, des abstinences, et beaucoup d'autres mortifications. Elle jeûnait tous les vendredis au pain et à l'eau, en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et passait de même le samedi pour honorer la très-sainte Vierge, dont elle avait reçu une faveur si particulière dans la chapelle de Lorette, comme nous avons dit ci-dessus.

Tandis que cette Sainte s'occupait ainsi à toutes ces actions de vertu, la peste, qui survint à Naples, fut un nouveau motif pour faire éclater encore davantage sa charité, donnant indiffé-

remment à tous ceux qui étaient atteints de cette cruelle maladie tous les secours et les soulagemens dont ils avaient besoin. La confrérie des Blancs, dont le principal emploi est d'assister les criminels que l'on conduit au supplice pour les exhorter à faire une bonne mort, ayant été transférée du lieu où elle avait été premièrement établie, dans un oratoire, sous le titre de Notre-Dame *succurre miseris*, qui est aujourd'hui dans la cour de l'hôpital des Incurables, ces confrères résolurent de faire tous les samedis une quête par la ville pour le secours des malades de cet hôpital: ce qui ayant excité la piété de plusieurs gentilshommes napolitains à venir servir les malades, et les revenus augmentant par ce moyen, Marie Longa, croyant que sa présence n'y était plus nécessaire, eut quelque dessein, l'an 1530, d'en abandonner le soin à cette confrérie, et de se retirer en son particulier pour vaquer avec plus de facilité au salut de son âme. Mais ayant connu par inspiration divine que le temps n'était pas encore venu, et que Dieu voulait qu'elle continuât à soulager les pauvres, elle se rendit plus assidue qu'auparavant à leur rendre service.

Les Capucins étant venus dans ce temps-là à Naples pour y faire un établissement, elle s'employa auprès de l'Archevêque, pour leur faire avoir l'église de Sainte-Euphémie, hors la ville. Il y avait longtemps que cette pieuse femme avait dessein d'aller visiter les saints lieux de Jérusalem; mais la charité qu'elle exerçait envers les malades l'ayant toujours retenue, et se voyant dans un âge trop avancé pour pouvoir l'exécuter, elle fit bâtir un monastère de vierges, sous le titre de Notre-Dame-de-Jérusalem, lequel étant achevé, elle laissa l'administration de l'hôpital des Incurables à la duchesse de Termoli, Marie d'Erba, qui, à son exemple, s'était toute dévouée aux actions de piété et de charité, et elle se retira en 1534 dans son monastère, où, à l'âge de soixante ans, elle s'engagea par des vœux solennels à la troisième règle de Saint-François, qu'elle embrassa conjointement avec dix-neuf filles qu'elle y assembla.

Les Pères Théatins, qui étaient venus s'établir à Naples l'année précédente, et auxquels notre fondatrice avait accordé une

petite maison, proche son hôpital, en attendant qu'ils eussent un monastère, administrèrent les sacrements à ces nouvelles religieuses, dont la fondatrice avait été établie abbesse perpétuelle par bref de Paul III. Mais les Théatins ayant pris possession de l'église de Saint-Paul et du superbe bâtiment qu'ils y avaient fait élever, ils quittèrent la conduite de ces religieuses, que le Pape donna aux Capucins par un autre bref de l'an 1538. Ce fut pour lors que ces religieuses, à la persuasion de leur fondatrice, quittèrent la troisième règle de Saint-François pour embrasser la première et la plus rigoureuse règle de Sainte-Claire, dont l'austérité leur fit donner le nom de Filles-de-la-Passion et celui de Capucines, par rapport à l'habit qu'elles prirent, qui était celui des Capucins.

A peine Marie-Laurence eut-elle prononcé ses vœux et embrassé la vie religieuse que Dieu l'éprouva par plusieurs maladies. Les maux qu'elle souffrait n'empêchaient pas qu'elle ne continuât toujours ses mortifications ; mais, sentant que ses forces diminuaient tous les jours, elle se démit de son office de supérieure entre les mains de sa vicaire, suivant le pouvoir qu'elle en avait reçu du Pape ; et, soumise aux ordres de sa nouvelle abbesse, elle se prépara à la mort qu'elle voyait approcher et qui arriva enfin le 20 décembre 1542. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, une grande foule de peuple accourut aussitôt au monastère, et demanda à voir le corps de cette sainte religieuse, qui fut apporté à la grille d'où l'on pouvait le voir et le toucher. On le mit ensuite dans un cercueil de bois et il fut enterré sous l'autel. Elle avait prédit la mort de la duchesse de Tremoli, qui arriva un an après. Cette duchesse avait aussi résolu de prendre l'habit de Capucine ; mais le jour même où elle voulut entrer dans le monastère de Sainte-Marie-de-Jérusalem, pour s'y consacrer à Dieu, elle fut attaquée de la maladie dont elle mourut. Elle ordonna que son corps serait enterré dans ce monastère. Ce qui fut exécuté ; il fut mis dans le même tombeau que la Mère Marie-Laurence Longa, dont le corps s'était conservé jusqu'alors sans aucune corruption.

(HÉLYOT.)

LE VÉNÉRABLE HENRI DE KALKAR,

CHARTREUX.

Henri de Kalkar est un Chartreux célèbre, né dans le duché de Clèves en 1328. Il vint en France, fit à Paris de bonnes études, et y reçut le bonnet de docteur. Il fut bientôt regardé comme un prodige de savoir. Sa réputation lui obtint un canonicat à Cologne, à l'âge de trente-sept ans. Il entra dans l'ordre des Chartreux. Il y remplit assez vite les premiers emplois à Arnheim, à Ruremonde, à Cologne et à Strasbourg. Entraîné par le louable projet d'établir de sages réformes dans les couvents de son Ordre, il parcourut, avec le titre de visiteur, la France, l'Angleterre et d'autres contrées. Dieu l'appela à lui lorsqu'il avait atteint l'âge de quatre-vingts ans. Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques, et Pierre Canisius l'a admis dans le nombre des bienheureux. On l'honore le 20 décembre.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME-DU-FOU-DU-BOIS.

Un écolier breton de Lesneven, en Bretagne, ne pouvait apprendre aux écoles et ne retenait que ces paroles : « O vierge Marie, Notre-Dame ! » et il les répétait sans cesse. Cambry, dans son Voyage au Finistère, raconte qu'on le chassa. On se figura qu'il était fou. Pourtant ce n'était pas là une folie bien dangereuse. Il se réfugia sous la protection d'une image de Notre-Dame que les passants saluaient, à peu de distance de Lesneven, et il s'y fixa : il couchait dans un grand arbre du bois voisin, vivait des aumônes que lui faisaient les pèlerins et ne disait pas autre chose que ces quatre mots : « O Vierge Marie, Notre-Dame ! »

Il mourut. On l'enterra devant la sainte image, et peu de temps après un lys s'éleva de sa bouche. Cette merveille fit du bruit. La noblesse du pays fit élever sur sa tombe une chapelle où l'on plaça la sainte image. Les malheureux y accoururent, et des miracles, attestés et vérifiés, y eurent lieu. Anne de Bre-

tagne et François I^{er} allèrent en pèlerinage visiter cette chapelle de Notre-Dame-du-Fou-du-Bois. Nous ne saurions dire si la Révolution a respecté cet humble sanctuaire.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Vigile de saint Thomas, apôtre.

A Rome, saint Libérat et saint Bajule, martyrs.

A Alexandrie, saint Ammon, saint Zénon, saint Ptolomée, saint Ingènes et saint Théophile, soldats, martyrs, qui étant devant le tribunal, et voyant un certain chrétien, mis à la torture, trembler et pencher presque à l'apostasie, s'efforçaient de ranimer son courage avec leurs visages, leurs yeux et leurs signes; et comme, à cause de cela, tout le peuple criait contre eux, s'avancant au milieu de l'enceinte, ils déclarèrent qu'ils étaient chrétiens; et leur victoire procura un glorieux triomphe à Jésus-Christ, qui avait donné aux siens une telle constance.

A Geldube, saint Jules, martyr.

En Arabie, les saints martyrs Eugène et Macaire, prêtres, qui pour avoir repris Julien l'Apostat de son impiété, furent cruel-

¹ TERTIODECIMO KALENDAS JANUARI.

Vigilia sancti Thomæ apostoli. — Romæ sanctorum martyrum Liberati et Bajuli. — Alexandriæ sanctorum martyrum Ammonis, Zenonis, Ptolemæi, Ingenis et Theophili militum, qui tribunalibus astantes, cum quidam Christianus in suppliciis positus trepidaret, et jam pene ad negandum declinaret vultu, oculis, ac nutibus illum conabantur erigere : cumque hac de causa totius populi clamor in eos prosiliret, prorumpentes in medium, christianos se esse testati sunt : per quorum victoriam Christus, qui suis eam animi constantiam dederat, gloriosissime triumphavit. — Geldubæ sancti Julii martyr. — In Arabia sanctorum martyrum Eugenii et Macarii presbyterorum, qui a Juliano Apostata, cum ipsius impietatem arguissent, sævissimis plagis affecti, atque in vastissimam eremum relegati, gladio cæsi sunt. — Antiochiæ natalis sancti Philogoni episcopi, qui ex causidico ad eam ecclesiam regendam Dei nutu accersitus, adversus Arium una cum sancto Alexandro episcopo et sociis primum pro fide catholica certamen iniit, clarusque meritis quievit in Domino : cujus annuam festivitatem sanctus Joannes Chrysostomus præclaro encomio celebravit. — Brixie sancti Dominici episcopi et confessoris. — In Hispania depositio sancti Dominici de Sylos abbatis Ordinis Sancti Benedicti, miraculis in captivorum liberatione celeberrimi.

lement meurtris de coups, puis relégués dans un vaste désert, où on les fit mourir par le glaive.

A Antioche, la fête de saint Philogone, évêque, qui, de la profession d'avocat, ayant été appelé au gouvernement de cette Église, par une disposition particulière de la volonté divine, fut un des premiers, avec saint Alexandre, évêque, et ses collègues, à combattre pour la foi catholique contre l'impie Arius. Comblé de mérites, il passa au repos du Seigneur. Saint Jean Chrysostome prononça en son honneur un excellent panégyrique le jour de sa fête.

A Brescia, saint Dominique, évêque et confesseur.

En Espagne, le décès de saint Dominique de Silos, abbé, célèbre par ses miracles pour la délivrance des captifs.

Additions des autres martyrologes.

La bienheureuse Ildaure, mère de saint Rozeind, évêque de Dumes.

Saint Técla-Haïmanot, diacre qui implanta dans l'Éthiopie la vie monastique.

La vénérable Guillemette Faussard, recluse au mont Valérien, près Paris.

Sainte Crescence, martyre en Afrique avec plusieurs autres.

Saint Dominique, évêque de Brescia, au VI^e siècle.

Saint Fulgose, confesseur en Égypte, honoré chez les Grecs.

Saint Malose, prêtre, honoré à Hautvilliers, dans le diocèse de Reims.

Saint Jules, martyr à Geldabe en Thrace.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean Perronneau, prieur curé d'Artannes, au diocèse d'Angers, fut d'abord porté par l'estime de ses paroissiens à la charge de maire. Or, il ne fit pas le serment schismatique, cessa d'être maire, quitta sa cure et se retira au Verger, en Anjou. Arrêté là par les troupes de la Convention, il fut livré à la commission

militaire établie à Saumur, condamné à mort comme complice des Vendéens; et exécuté le 20 décembre 1793.

François Cortey, prêtre du diocèse de Lyon, refusa le serment schismatique, et fut condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon. Il fut exécuté le 20 décembre 1793 à l'âge de soixante-quatre ans.

VINGT-UNIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Thomas, apôtre. — Saint Thémistocle le Berger, martyr. — Sainte Adal- sende, vierge. — Saint Anastase II, patriarche d'Antioche, martyr. — Sainte Jutte, abbesse. — Translation des reliques de saint Andoche. — Le Véné- rable chanoine de la Balmondrière, confesseur de la foi. — La Vénération Marguerite Besnard. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT THOMAS,

APOTRE ¹.

Saint Thomas est aussi appelé Didyme. Ces deux noms, l'un hébreu, et l'autre grec, ont la même signification, et veulent dire jumeau. C'était l'usage des Juifs et des autres Orientaux de prendre des noms tirés de la langue des peuples parmi lesquels ils vivaient, mais qui avaient absolument le même sens que celui qu'ils portaient dans leur propre pays. Ils se prêtaient à ce changement pour s'accommoder au langage et à la pronon- ciation des étrangers.

Saint Thomas était juif, et, selon toute apparence, né en Galilée, et d'une basse extraction selon le monde. Métaphraste le fait pêcheur. Il eut le bonheur de suivre Jésus-Christ qui l'ap- pela à l'apostolat l'an 31 ². Il paraît à la vérité avoir été dé- pourvu des connaissances humaines : mais il y suppléa par la candeur et la simplicité de son âme, ainsi que par la vivacité de sa ferveur. Il en donna une preuve, lorsque Jésus-Christ

¹ Voyez Tillemont, t. I, p. 351 ; Ant. Pagi, *Crit.*, t. I, p. 421. Les faux actes de saint Thomas ont été rejetés comme apocryphes par le pape Gélase ; par saint Augustin, *lib. contra Adimant.*, c. XII, *contra Faust.*, l. XXII, c. IX. et l. I, *De Serm. Domini in monte* ; par saint Athanase, *in Synopsi* ; par saint Épiphane, *Hær.* XLVII, et par saint Cyrille, c. vi.

² Matth., x, 3.

allait dans le voisinage de Jérusalem pour ressusciter Lazare. Comme les prêtres et les pharisiens voulaient le mettre à mort, ses disciples tâchaient de le détourner de ce voyage : « Maître, lui dirent-ils, il y a peu de temps que les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous vous livrez à eux ! » Mais Thomas leur adressa ces paroles : « Allons aussi nous autres, afin de mourir avec lui ¹. » Telle fut l'ardeur de son amour pour son divin Maître, même avant la descente du Saint-Esprit.

Le Sauveur, dans la dernière cène, annonça à ses apôtres qu'il était sur le point de les quitter : mais il ajouta, pour les consoler, qu'il allait leur préparer une place dans la maison de son père. Thomas, qui désirait ardemment le suivre, lui dit : « Seigneur, nous ne savons où vous allez, comment pouvons-nous connaître la voie ² ? » Jésus l'éclaira par cette réponse courte, mais suffisante : « Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne va à mon Père que par moi. » Jésus lui donnait à entendre que par sa doctrine et ses exemples, il enseignait aux hommes le chemin du salut ; qu'il était l'auteur de la voie par laquelle on arrive à la vie qu'il nous a fait connaître ; qu'il est le docteur de la vérité qui y conduit ; qu'il donne sur la terre la vie de la grâce, et dans le ciel un bonheur éternel qu'on mérite en marchant dans cette voie et en suivant cette vérité.

Jésus, le jour de sa résurrection, apparut à ses disciples pour les convaincre qu'il était sorti vivant du tombeau. Thomas, qui n'était point avec les autres, refusa de croire sur leur rapport la résurrection du Sauveur, et ajouta qu'il ne la croirait que quand il aurait vu la marque des clous dans les mains de Jésus, et celle de la lance dans son côté. Le Seigneur, par une condescendance admirable pour la faiblesse de cet apôtre, apparut de nouveau à ses disciples, lorsqu'ils étaient rassemblés tous ensemble. Après leur avoir souhaité la paix, il s'adressa à Thomas, et lui dit de considérer ses mains, et de mettre son doigt dans les trous des clous et dans celui de son côté. Saint Augustin et d'autres Pères doutent qu'il l'ait fait : du moins l'évangé-

¹ Joan., XI, 16. — ² Joan., XIV, 5, 6.

liste ne s'explique pas sur ce sujet. Quelques auteurs pensent que Thomas, étant convaincu de la résurrection de Jésus, n'osa toucher son corps par respect. Saint Augustin et plusieurs autres Pères observent qu'il pécha par opiniâtreté, par présomption et par incrédulité. La Résurrection de Jésus-Christ avait été prédite plusieurs siècles auparavant par Moïse et par les prophètes. Elle était d'ailleurs attestée par plusieurs témoins oculaires, dont Thomas ne pouvait raisonnablement contester le témoignage. Son opiniâtreté fut sans doute la cause de son incrédulité. Sa faute cependant ne fut point un péché de malice : et non-seulement le Sauveur la lui pardonna, mais il l'éleva encore au plus haut degré de charité. Thomas, convaincu de la résurrection de son divin Maître, et pénétré en même temps de vifs sentiments de componction, de respect et d'amour, s'écria : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Il déclarait par là qu'il le reconnaissait pour le souverain Seigneur de son cœur, et pour l'unique objet de toutes ses affections. Rien de plus facile que de répéter les mêmes paroles ; mais on ne peut les prononcer comme il faut, qu'autant qu'on est crucifié au monde, et que l'on est à Dieu sans réserve. Si nous sommes dominés par nos passions, Jésus-Christ ne règne point en nous par sa grâce, nous ne pouvons l'appeler avec vérité notre Dieu et notre Seigneur. Prions-le du moins d'établir en nous ce règne, afin que nous soyons en état de lui dire dans toute la sincérité de nos cœurs : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Saint Thomas, en prononçant ces paroles avec foi, annonçait qu'il adorait comme vrai Dieu celui dont il ne voyait que l'humanité ; qu'il reconnaissait sa toute-puissance dans la victoire qu'il avait remportée sur la mort et sur l'enfer ; qu'il rendait hommage à la connaissance que le Sauveur avait de ce qu'il y a de plus caché dans nos cœurs.

Il exprimait encore, par les mêmes paroles, toute la vivacité de l'amour dont il brûlait pour Jésus. Si nous l'aimions comme lui, nous l'appellerions avec les mêmes sentiments, « notre

¹ Joan., xx, 28.

Seigneur et notre Dieu ; » nous le prions sans cesse de devenir de plus en plus le Dieu et le roi de nos cœurs.

Au reste, l'incrédulité de saint Thomas nous fournit la plus forte preuve de la Résurrection de Jésus-Christ, et sert merveilleusement à confirmer notre foi sur ce mystère. C'est ce qui faisait dire à saint Grégoire le Grand ¹ : « Nous sommes plus affermis dans notre foi par le doute de saint Thomas, que par la foi prompte des autres apôtres. »

La confession de saint Thomas, suivant quelques Pères, montre qu'il reconnaissait en Jésus-Christ deux natures distinctes, subsistantes en une seule et même personne : son humanité, en l'appelant Seigneur, et sa divinité, en l'appelant Dieu.

Les miracles furent nécessaires dans l'établissement du christianisme, parce qu'il fallait que le sceau de l'autorité divine fût imprimé à la révélation. Mais les preuves de cette révélation sont maintenant si frappantes, que quiconque les conteste ne se rendrait pas même à l'évidence des miracles. Dans le temps où la puissance de Dieu se manifestait par des prodiges, il y eut des incrédules comme il y en a aujourd'hui. Cela est si vrai, que ceux qui ne croyaient ni Moïse ni les prophètes, refusèrent de croire le plus grand des miracles, la résurrection d'un mort.

Nous lisons dans quelques auteurs anciens, qu'après la descente du Saint-Esprit, saint Thomas envoya Thadée à Abgare, roi ou toparque d'Édesse, pour l'instruire et le baptiser. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Eusèbe, qui parle d'après les archives de l'église d'Édesse, qu'il copia ² et dont il est fait mention dans saint Éphrem ³. Abgare avait écrit à Jésus-Christ, pour l'inviter à venir dans son royaume, et pour le prier de le guérir d'une maladie dont il était affligé. Le Sauveur lui répondit qu'il devait accomplir les choses pour lesquelles il était venu, et retourner ensuite à celui qui l'avait envoyé ; mais qu'immédiatement après son Ascension, il lui enverrait un de

¹ Hom. xxvi, in *Evang.* — ² *Hist.*, l. I, c. xiiii, p. 36, ed. Cantabr. — ³ *In Testam.*, t. II, p. 235, ed. Vatic., an. 1743.

ses disciples pour le guérir, ainsi que pour donner la vie à lui et à toute sa famille ¹. Cette promesse fut accomplie par saint Thomas : il chargea Thaddée, un des soixante-douze disciples, d'aller à Édesse. Celui-ci guérit le roi, il le baptisa avec plusieurs autres personnes, et établit le christianisme dans le pays. On l'a confondu mal à propos avec l'apôtre saint Jude. Il mourut à Béryte dans la Phénicie, suivant les Grecs, qui l'honorent le 21 d'août.

Quant à saint Thomas, nous apprenons d'Origène ², qu'après la dispersion des apôtres, il alla prêcher l'Évangile aux Parthes, qui étaient alors maîtres de la Perse, et qui disputaient aux Romains la souveraineté ; qu'ensuite il passa chez d'autres nations, et même qu'il parcourut tout l'Orient. Suivant Sophrone ³, il planta la foi chez les Mèdes, les Perses, les Carmaniens, les Hyrcaniens, les Bactriens, et d'autres peuples voisins. Les Grecs modernes le font aussi apôtre des Indiens et des Éthiopiens ⁴ : mais les anciens désignaient quelquefois par ces noms tous les Orientaux. Si l'on en croit les Indiens modernes et les Portugais, saint Thomas annonça Jésus-Christ aux Brachmanes et aux Indiens au-delà de la grande île de Taprobane, que les uns prennent pour Ceylan, et les autres pour Sumatra. Ils ajoutent qu'il souffrit le martyre à Méliapour ou Saint-Thomé, sur la côte de Coromandel, dans la péninsule en-deçà du Gange. Eusèbe dit ⁵ en général que les apôtres ont donné leur vie pour Jésus-Christ, et Théodoret ⁶, ainsi que saint Astère d'Amasée ⁷,

. ¹ Erasme, Coster, Melchior Cano, Bellarmin, Dupin, Richard Simon, et le P. Alexandre, *Sect. 1, Dissert. III*, parmi les catholiques, et Rivet, Hornbeck, Spanheim le jeune, etc., parmi les protestants, rejettent comme apocryphes la lettre d'Abgare à Jésus-Christ et la réponse du Sauveur à ce prince ; mais l'authenticité de ces deux pièces est défendue par Tillemont, t. I, par Reading. *Not. in Euseb.*, p. 36, etc. Voyez Grabe, *Spicil. Patr.*, t. I, p. 1 et 6 ; Basnage, *Hist. des Juifs*, t. I, c. XVIII, p. 500 ; Theop. Sig. Bayer, *Hist. Edessena et Osroena*, l. III, v. 104 ; Jos. Simon Assémani, *Bibl. Or.*, t. I, p. 318, 430, 554 ; Joan. Alb. Fabricius, *Cod. Apocr. Nov. Test.*, t. I, p. 317 ; Le Quien, *Or. Chr.*, t. II, p. 624 ; Mamachi, *Orig. Eccl.*, t. I, l. I, p. 301. — ² Ap. Eus., l. III, c. 1, p. 87. — ³ Ap. S. Hier., in *Cat. de S. Thom.* ; Théodoret, de *Lege Serm.* — ⁴ Nicéphore, *Hist.*, l. II, c. XL. — ⁵ In *Ps. LXXI*, in *Collect. Patr. Græc.* Voyez Montfaucon, *Prolog. ibid.*, c. IX, p. 36. — ⁶ De *Cuwand. Græc. affect.*, c. VIII. ⁷ Serm. x.

comptent saint Thomas parmi les principaux martyrs de l'Eglise après saint Pierre et saint Paul ¹. Saint Gaudence dit ² qu'il fut mis à mort par les infidèles; mais que les miracles opérés par son intercession montraient qu'il vivait avec Dieu. Nous lisons dans le même Père et dans Sophrone, qu'il mourut à Calamine dans l'Inde, ville que les Indiens modernes prennent pour Méliapour.

Tillemont et d'autres auteurs pensent que saint Thomas ne mourut pas loin d'Édesse, et doutent qu'il ait jamais prêché au delà de l'île de Taprobane. Beausobre ³ prétend même qu'il ne prêcha que chez les Parthes et les Perses. Il paraît que le roi Gundaphore dont parle Lucius dans ses Actes, et Abdias son copiste, n'est autre chose que le roi de la ville de Gundschavar, qu'Artaxercès, fondateur du second empire des Perses, fit rebâtir, et qui fut ainsi appelée de Schavar ⁴, fils de ce prince, lequel la choisit pour le lieu de sa résidence. Tous les Actes du Saint et les menées des Grecs portent que le roi infidèle, irrité contre l'Apôtre qui avait baptisé plusieurs personnes de sa cour, le livra à ses soldats pour le mettre à mort, et que ceux-ci, l'ayant conduit sur une montagne voisine, le tuèrent avec une lance.

En quelque lieu que soit mort saint Thomas, son corps fut au moins porté dans la suite à Édesse, et on l'y honorait dans la grande église avec une singulière vénération, lorsque saint Chrysostôme, Rufin, Socrate, Sozomène et saint Grégoire de Tours ⁵ écrivaient. On lit dans saint Chrysostôme ⁶ et dans Rufin ⁷, qu'on ne connaissait point de leur temps les tombeaux des Apôtres, à l'exception de ceux de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean et de saint Thomas; et il est dit dans l'oraison sur notre saint Apôtre, écrite en 402, et publiée parmi les œuvres de saint Chrysostôme, que son corps était à Édesse ⁸, où il y eut

¹ Ap. Phot., eod. 276. — ² Serm. xvii. — ³ *Hist. des Manich.*, l. II, c. v, p. 401, 406. — ⁴ C'est celui que les Grecs nomment Sapor. — ⁵ *L. de Glor. Martyr.*, c. xxxii. — ⁶ Hom. xxvi, in *Hebr.*, t. XII, p. 237. — ⁷ *Hist. Eccl.*, l. II, c. v. — ⁸ Eusèbe, l. V, c. xxiii; le *Chronicon Edessenum*, ap. *Jos. Assemani*, t. I, *Bbil. Orient.*, p. 422; le Quien, *Or. Christ.*, t. II, p. 655.

une église nombreuse et florissante dans le second, le troisième et le quatrième siècle.

Saint Ambroise de Milan, saint Gaudence de Brescia, saint Paulin de Nole, obtinrent pour leurs églises quelques portions des reliques de saint Thomas. Un ancien martyrologe ¹ marque au 9 mai la fête de saint Jean, de saint André et de saint Thomas à Milan. Ce fut sans doute en ce jour que saint Ambroise déposa leurs reliques dans son église. Nous apprenons d'un auteur du vi^e siècle ² qu'on avait de toutes parts des parcelles des reliques de saint Thomas, et que Dieu accordait des grâces dans toutes les contrées par l'intercession de cet Apôtre.

D'un autre côté, plusieurs églises de l'Orient, et notamment celle de Méliapour, regardent saint Thomas comme leur premier fondateur ³. Mais il est probable que quelques-unes ne reçurent la foi que de ses disciples. Celle de Méliapour, et tous les chrétiens dits de saint Thomas célèbrent la liturgie en langue chaldaïque, et dépendent du patriarche de Mosul : deux

¹ Ap. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, t. III, p. 1571. — ² Inter Op. S. Cryso-stomi, t. IX.

³ On dit que saint Thomas prêcha la foi aux Mogols et à quelques autres nations de la grande Tartarie. Il est au moins certain que l'Évangile fut annoncé dès les premiers temps vers le Thibet, et dans quelques contrées orientales de la grande Tartarie, sur les frontières de la Chine. Les princes connus sous le nom de *Prêtre-Jean*, dont le dernier fut vaincu et tué par Gengiskan, régnaient dans la Tartarie orientale en Asie, comme nous l'apprenons d'Othon de Frisingen, l. VII, c. xxxviii, de Martinus Polonus, de Vincent de Beauvais, de Jacques de Vitri, et non en Afrique, comme le prétend Renaudot, *Hist. Patriarch. Alex.*, p. 233 et 337. Catrou, *Hist. gén. de l'empire du Mogol*, t. I, p. 7, voudrait persuader que Tamerlan avait du penchant pour le christianisme : mais Herbelot pense, p. 888, et avec plus de raison, que ce prince favorisait de préférence le mahométisme. Il y avait des catholiques parmi les Tartares : mais la plupart des chrétiens du pays étaient nestoriens et obéissaient au patriarche de Mosul. Le nestorianisme jouissait de plusieurs privilèges sous les mahométans. Voyez Renaudot, *not. in Vet. Lat. Itin. in Indiam*, p. 319; Assémani, *Bibl. Orient.*, t. III, p. 108, 215, et t. IV, p. 94. Les Eutychiens sont également favorisés par les mahométans. Voyez Renaudot, *Hist. patriarch. Alex.*, p. 168; Jos. Assemani, *Bibl. Orient.*, t. III, et parmi les protestants, Mosheim, *Hist. Eccl. Tartar.* Il paraît que les Tartares donnèrent anciennement quelque connaissance du christianisme aux Chinois; et les missionnaires de ces derniers temps croient avoir trouvé des monuments qui prouvent ce fait. (Voyez Mamachi, t. I, p. 377.)

circonstances qui semblent montrer que leurs premiers prédicateurs vinrent d'Assyrie; car les patriarches de Mosul ¹ ont juridiction sur les églises de ce pays, et ils les ont entretenues pendant plusieurs siècles dans le nestorianisme.

Lorsque les Portugais arrivèrent aux Indes orientales, ils y trouvèrent les chrétiens de saint Thomas. On dit qu'il y en avait quinze mille familles sur la côte de Malabar. On voit, par le synode tenu à Diamper au royaume de Cochin, en 1599, par Alexis de Ménessès, archevêque de Goa, qu'ils se servaient d'expressions nestoriennes, et qu'il régnait parmi eux un grand nombre d'abus, d'erreurs et de superstitions. Nous lisons dans la préface de ce synode, qu'ils ne tombèrent dans le nestorianisme qu'au ix^e siècle, et qu'ils furent pervertis par certains prêtres nestoriens, venus de l'Arménie et de la Perse. Ils célèbrent deux fêtes en l'honneur de saint Thomas; la principale se fait au mois de juillet.

Suivant les historiens portugais, Jean III, roi de Portugal, ordonna de chercher le corps de saint Thomas dans une ancienne chapelle ruinée, qui était sur son tombeau, hors des murs de Méliapour. On creusa la terre en 1523, et on découvrit une voûte construite en forme de chapelle. On y trouva les ossements du Saint avec une partie de la lance dont on s'était servi pour lui ôter la vie, et une fiole teinte de son sang. On les renferma dans un vase précieux et richement orné. On mit dans un autre vase, mais moins précieux, les ossements du prince que l'Apôtre avait baptisé, et ceux de quelques autres de ses disciples, lesquels furent découverts dans le même lieu. Les Portugais firent bâtir auprès de cet endroit une nouvelle ville, qu'ils appelèrent Saint-Thomas ou Saint-Thomé. Elle est habitée par des chrétiens, et celle de Méliapour, qui est contiguë, par des Indiens. Plusieurs chrétiens de Saint-Thomas se sont convertis à la foi catholique; mais les autres persistent dans leurs erreurs et continuent d'obéir au patriarche nestorien de Mosul. Depuis que les Hollandais se sont emparés des établissem-

¹ Ville bâtie sur les ruines de Séleucie, appelée par erreur Babylone.

ments que les Portugais avaient sur cette côte, la ville de Saint-Thomé a passé au roi de Golconde ; mais les missionnaires de Portugal continuent toujours d'instruire les catholiques qui y demeurent.

Les Latins célèbrent la fête de saint Thomas le 21 de décembre, les Grecs le 6 octobre, et les Indiens le 1^{er} juillet.

(GODESCARD.)

SAINT THÉMISTOCLE LE BERGER,

MARTYR.

Un berger, qui s'appelait Thémistocle, gardait ses moutons dans les environs de Myre en Lycie. C'était vers le milieu du III^e siècle. Il menait humblement la vie chrétienne sur les côtes d'une montagne où il avait une petite habitation.

Or, durant la persécution de Dèce, un chrétien nommé Dioscore poursuivi par les païens, vint se réfugier sur cette montagne. Les persécuteurs qui le traquaient demandèrent à Thémistocle de leur indiquer la retraite du fugitif. Mais il les repoussa en leur déclarant que lui-même était chrétien. Ils l'arrêtèrent donc et l'emmenèrent devant le gouverneur de la Lycie, qui était un homme cruel. Il exigea que Thémistocle reniât sa foi, mais il ne put obtenir cette lâcheté. Il fit étendre le captif sur le cheval et on l'accabla de coups. On le traîna ensuite sur des cailloux et des pointes de fer. Il expira dans ce supplice, vers l'an 250, le 21 décembre.

SAINTE ADALSENDE,

VIERGE.

On vénère, principalement à Marchiennes, dans l'ancienne province du Hainaut, la mémoire de sainte Adalsende, vierge consacrée au Seigneur dès son bas âge, qui mourut fort jeune encore, mais déjà consommée en sainteté.

SAINT ANASTASE II,

PATRIARCHE D'ANTIOCHE, MARTYR.

L'illustre saint Anastase I^{er}, patriarche d'Antioche, étant mort en 598, eut pour successeur Anastase II, qui marcha sur ses traces et lui ressembla parfaitement par son zèle pour la foi catholique. Mais il ne siégea que onze ans. Les juifs, qui étaient assez nombreux à Antioche, et qui repoussaient toujours la foi, soulevèrent contre Anastase II une sédition, et dans le tumulte qu'ils avaient excité, ils massacrèrent odieusement le saint Patriarche, qui s'en alla de ce monde dans le lieu de la paix et de la sécurité éternelle, le 21 décembre de l'an 609.

SAINTE JUTTE,

ABBESSE.

Jutte, d'une famille opulente et noble, était sœur de Meynard, comte de Spanheim, dans le bas Palatinat ; elle vint au monde dans les dernières années du XI^e siècle. Élevée dans la foi, elle prit le voile et vécut d'abord en recluse dans une cellule. Mais sa prise de voile l'attachait à une communauté qui s'appelait le Mont Saint-Disibode. Les Religieuses, en admirant ses vertus, sa sagesse et son mérite, voulurent l'avoir pour abbesse. Alors elle s'occupa d'une parente qui dès l'âge de huit ans lui avait été confiée ; elle l'instruisit et la forma si bien qu'à seize ans elle put faire ses vœux. Elle se nommait Hildegarde. Jutte la préparait en se faisant seconder par elle ; car elle sentait que sa santé dépérissait. Elle mourut saintement en l'an 1130. Et Hildegarde était à la fois si bonne et si riche de sagesse, qu'à sa mort elle fut élue pour succéder à Jutte.

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT ANDOCHE.

A son retour du concile de Reims, le Pape Calixte II transféra les Reliques des saints Andoche, Thyrsé et Félix, de la crypte ou église souterraine où elles étaient depuis plus de neuf cents ans, dans l'église supérieure qui est aujourd'hui paroissiale. Cette translation se fit le 21 décembre 1119. Le Pape

était assisté de deux archevêques, de l'évêque d'Autun, Étienne de Bâgé, et de Hugues de Nevers. On lit dans une ancienne légende que ce Pontife donna toute la solennité possible à cette cérémonie, pour faire honneur tant aux Saints qu'à sa patrie. C'est qu'il était Bourguignon, étant né à Quingey ¹, de Guillaume Tête-Hardie, comte de Bourgogne. Pendant son séjour à Saulieu, il confirma la Charte de Charité, qui contient les principaux statuts de l'Ordre de Cîteaux.

Tous les ans, la veille de Saint-Thomas, on annonçait ² solennellement à Saint-Andoche les indulgences par lesquels le Souverain Pontife termina cette translation. Comme l'église était très-fréquentée ce jour-là par les étrangers, on allumait des lampions sur toutes les fenêtres, et les rues étaient illuminées. Cet usage a duré longtemps.

On détacha du reste du corps le chef de saint Andoche, qui fut enfermé dans un magnifique reliquaire, enrichi de pierres. C'est un buste d'argent très-bien travaillé, soutenu par quatre anges, et porté sur un piédestal de cuivre doré. Dans le contour est représentée en bas-relief l'histoire de la mission, de la prédication, du martyre et de la translation de nos Saints, en vingt-deux plaques d'argent qui forment autant de cases séparées. Le reste des Reliques fut mis dans un coffret de bois de chêne, fermé exactement par trois cercles de fer, et placé dans une espèce de tombeau, soutenu par quatre grands piliers de cuivre fin, derrière le maître-autel. Il n'a été ouvert qu'au milieu du dernier siècle par Louis d'Attichi, et depuis par Gabriel de Roquette en 1675. Cet évêque substitua un coffre de cèdre à celui de chêne, et en dressa procès-verbal, reconnu et renouvelé par Antoine de Montazet, en 1753. L'os du tibia fut donné à la princesse de Condé en 1438. Ce fait est consigné dans les registres de la fabrique.

C'est donc sans fondement que Baillet, dont je respecte d'ailleurs l'érudition, a dit dans ses *Vies de Saints* que ce précieux

¹ Bourg entre Besançon et Arbois. C'est l'opinion commune.

² Courtépée, t. VI, p. 202 et suiv.

dépôt a été transféré en l'abbaye de Saint-Andoche d'Autun, puisqu'il n'a jamais été contesté à l'église de Saulieu.

(PÉQUEGNOT.)

LE VÉNÉRABLE CHANOINE DE LA BALMONDIÈRE,

CONFESSEUR DE LA FOI.

Philippe Bottu de la Balmondière, né à Mâcon, était chanoine de la cathédrale de cette ville. S'étant réfugié à Lyon, il fut arrêté, après le siège, parce qu'il honorait le sacerdoce par ses vertus. La commission révolutionnaire le condamna à périr sur l'échafaud le 21 décembre 1793, en le qualifiant de prêtre fanatique, ce qui, dans le langage de cette époque, signifiait prêtre catholique et zélé. Il avait alors soixante-un ans.

LA VÉNÉRABLE MARGUERITE BESNARD.

Marguerite Besnard était née en 1751, auprès d'Orléans, d'une famille très-pauvre. Elle remplissait les humbles fonctions d'une simple servante auprès d'une bonne Religieuse que la révolution avait chassée de son couvent, et qui habitait dans Orléans une petite maison retirée. Cette maison était devenue un oratoire pour les catholiques. Marguerite, dont la foi n'était pas moins vive que celle de la Sœur Marie-Anne Poulain, sa maîtresse, la secondait de tout son pouvoir dans les secours qu'il fallait rendre aux bons chrétiens. La prudence humaine ne fut pas capable de garantir leur zèle pour la gloire de Dieu. Un vénérable prêtre, âgé de soixante-dix ans, caché chez elle, y remplissait les fonctions de pasteur. Marguerite et sa maîtresse ne pouvaient jouir longtemps du calme qu'elles goûtèrent pendant quelques mois. On les traîna à Paris et elles comparurent devant le tribunal révolutionnaire. Elles y confessèrent le nom de Jésus-Christ avec une fermeté généreuse que n'effrayait point la crainte de la mort. On prononça bientôt leur sentence, et l'esprit le plus prévenu sera révolté du jugement prononcé contre Marguerite. On condamna cette pauvre servante à la mort, comme complice des conspirations qui avaient existé à

Orléans en opposant les fureurs du fanatisme à la majesté des lois, en tenant des conciliabules secrets et perfides (c'est-à-dire en entendant la Messe), en recueillant des signes de fanatisme pour le ralliement des contre-révolutionnaires (parce qu'on avait trouvé chez sa maîtresse des images édifiantes, des vases sacrés et des livres saints). La maîtresse et la servante montèrent à l'échafaud en louant le Seigneur, et on entendit parmi le peuple des voix gémissantes qui disaient : « On vient de tuer deux Saintes. »

Leur martyre eut lieu le 21 décembre 1793.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

En 1854, cinq marins, nu-pieds, un cierge à la main, traversaient les rues d'Arcachon au milieu d'une foule émue jusqu'aux larmes. Ils allaient à la chapelle de la très-sainte Vierge accomplir un vœu. Dans une furieuse tempête, leur chaloupe était sur le point de sombrer. « Nous allons mourir, s'écrie un jeune mousse en pleurant. — Espérons que non, répond le capitaine ; dans le danger j'ai toujours eu recours à Notre-Dame d'Arcachon, et toujours elle m'a secouru. J'ai fait six fois naufrage, six fois je l'ai invoquée et j'ai été sauvé. — Oui, ajoute un matelot, mettons-nous sous la protection de notre bonne Vierge, nous ne périrons pas. » L'équipage se met à genoux, fait son vœu ; puis se remet à lutter contre le terrible ouragan. Mais toutes les voiles sont mises en pièces, à l'exception de la petite voile de misaine. Ils étaient perdus, si le vent l'eût déchirée. Elle résista, toute faible qu'elle était, et ils rentrèrent au port. Mais en rentrant elle fut mise en pièces par la brise légère du bassin, elle qui avait tenu bon contre la plus furieuse tempête. C'est de cette protection signalée que les marins venaient remercier la très-sainte Vierge, dans sa chapelle d'Arcachon, couverte d'*ex-voto*. La statue, qui en est couverte elle-même, a été couronnée en 1873 par le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, en présence de plusieurs archevêques et évêques, en vertu d'un Bref du Pape, comme nous l'avons raconté au 16 juillet, qui fut le jour du couronnement.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Calamine, fête de saint Thomas, apôtre, qui prêcha l'Évangile aux Parthes, aux Mèdes, aux Perses et aux Hyrcaniens. Ensuite, étant allé jusque dans l'Inde, et ayant instruit cette nation dans la religion chrétienne, il mourut percé d'une lance par l'ordre du roi. Ses reliques dans la suite, furent transférées d'abord dans la ville d'Édesse, ensuite à Ortone.

En Toscane, saint Jean et saint Festus, martyrs.

En Lycie, saint Thémistocle, martyr, qui sous l'empereur Dèce, s'étant présenté à la place de saint Dioscore, qu'on cherchait pour le faire mourir, fut tourmenté sur le cheval, traîné par terre, brisé de coups de bâton, et reçut la couronne du martyre.

A Nicomédie, saint Glycère, prêtre, qui dans la persécution de Dioclétien, vexé par plusieurs tourments, et jeté à la fin dans le feu, y consumma son martyre.

A Antioche, saint Anastase, évêque et martyr, qui, sous l'empire de Phocas, reçut des Juifs une mort très-cruelle.

A Trèves, saint Séverin, évêque et confesseur.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Honorat, évêque de Toulouse, qui ordonna saint Firmin depuis évêque d'Amiens.

¹ DUODECIMO KALENDAS JANUARIUM.

Calaminæ natalis beati Thomæ apostoli, qui Parthis, Medis, Persis, et Hyrcanis Evangelium prædicavit, ac demum in Indiam perveniens, cum eos populos in christiana religione instituisset, regis jussu lanceis transfixus occubuit : cujus reliquiæ primo ad urbem Edessam, deinde Orthonam translatae sunt. — In Tuscia sanctorum martyrum Joannis et Festi. — In Lycia sancti Thémistoclis martyris, qui sub Decio imperatore pro sancto Dioscore, qui quærebatur ad necem, se offerens, equuleo tortus, raptatus, ac fustibus cæsus, martyrii coronam adeptus est. — Nicomediæ sancti Glycerii presbyteri, qui in persecutione Diocletiani multis tormentis vexatus, in ignem demum conjectus martyrium consummavit. — Antiochiæ sancti Anastasii episcopi et martyris, qui, Phoca imperante, a Judæis sævissime necatus est. — Treviris sancti Severini episcopi et confessoris.

Saint Darude, abbé, honoré en Éthiopie.

Saint Jean Cama, égyptien de naissance, fêté dans son pays.

Saint Éthernan, évêque en Écosse.

Translation des reliques de saint Yved, évêque de Rouen.

Saint Pierre de Kiovie, où il était archevêque, honoré par les Russes catholiques.

Martyrologe de la dernière persécution.

Pierre Aurouze, prêtre de Lyon, condamné à mort pour refus de serment, exécuté le 21 décembre 1793.

Pierre Bourdin, autre prêtre de Lyon, condamné à mort comme prêtre réfractaire, par la commission révolutionnaire, exécuté le 21 décembre 1794.

Gaspard Estralat, prêtre d'Avignon, arrêté pour refus de serment schismatique, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, exécuté le 21 décembre 1793.

Julien d'Herville, prêtre et ancien Jésuite, homme d'une vie sainte, arrêté à Orléans pour refus de serment, le 21 décembre 1793, mis à mort le même jour, à l'âge de soixante-un ans.

Jean-Baptiste Broussin, prêtre du diocèse d'Auch, arrêté à Bordeaux, condamné pour refus de serment, par la commission militaire de cette ville, exécuté le 21 décembre 1793.

VINGT-DEUXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Les sept martyrs de Samosate. — Saint Ischyriion, martyr. — Saint Chérémon, évêque et martyr. — Saint Flavien, martyr. — Le Bienheureux Christian ou Chrétien, évêque d'Auxerre. — Le Bienheureux Israël. — Saint Wicelin, évêque d'Oldenbourg. — Le Vénérable Jacques Bridaine, missionnaire apostolique. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

LES SEPT MARTYRS DE SAMOSATE ¹.

En l'an 297, Maximien étant à Samosate, ordonna qu'on fit un grand sacrifice aux dieux de l'empire. Ce jour-là Jacques, Paragrus, Habibus, Romain et Lollien vinrent à la neuvième heure du jour chez Hipparque qui était enfermé dans son oratoire avec Philotée, car tous deux étaient chrétiens. C'étaient des jeunes gens de leur âge, et surpris de les trouver en prières devant une croix, ils leur dirent : « Toute la cité court au temple de la Fortune, pour obéir aux ordres de l'empereur ; c'est là que, pour solenniser la fête, on a transporté tous les dieux de la ville, et que doivent se rendre leurs sacrificateurs. Et vous, comme si vous étiez séquestrés du monde par quelque chagrin ou quelque deuil domestique, vous vous renfermez dans cette retraite écartée, et vous préférez prier loin du peuple, comme si vous n'étiez dans votre propre patrie que des hôtes ou des voyageurs. » Hipparque et Philothée leur répondirent que par leur culte ils adoraient le souverain Créateur du monde. — « Eh quoi ! s'écria Jacques, est-ce que vous pensez que cette croix de bois, que nous vous voyons adorer, a créé l'univers ? » — « Nous adorons, répondit Hipparque, Celui qui fut attaché à la Croix ; c'est lui que nous affirmons être Dieu, Fils de Dieu, engendré et non créé ; il est coessentiel au Père, et c'est sa puissance qui, après avoir créé l'univers, le conserve et le soutient. Trois ans

¹ Quoique nous ayons parlé déjà de ces sept Martyrs, nous avons tenu à en donner ici les Actes complets.

se sont déjà écoulés depuis qu'un prêtre de la vraie foi, nommé Jacques, nous a baptisés au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; et depuis lors, il n'a point cessé de nous faire participer au corps et au sang du Christ. Ce serait donc un crime pour nous de sortir pendant ces trois jours et de nous produire en public : nous ne pouvons qu'exéquer cette profane odeur des victimes, dont toute la ville est infectée. » A ces mots, Paragrus et ses compagnons interpellèrent Hipparque : « Ainsi donc vous affirmez qu'il existe un Dieu plus puissant que tous ceux qu'on vient de réunir dans le temple de la Fortune ? » Hipparque leur répondit : « Est-ce que n'avez pas vu que ces simulacres muets ont été transportés par les sacrificateurs qui profitent de la folle erreur du vulgaire ? Qu'est-ce donc que des dieux qui ne peuvent pas même se porter eux-mêmes ? » — « Je sens déjà le désir, dit Jacques, de participer aux mystères de votre religion et de voir votre Dieu, puisque vous m'assurez qu'il est l'auteur de l'univers. »

Alors Philothée s'adressant à Habibus : « Et toi, que dis-tu à ce sujet ? » Habibus répondit : « J'avoue que jusqu'alors, retenu dans l'erreur, j'ai cru que les dieux auxquels notre cité décerne aujourd'hui de suprêmes honneurs, avaient été les créateurs du monde. » — Eh bien ! dit Hipparque, si la vérité a des charmes pour vous, je vous apprendrai sur-le-champ quelle est la puissance et la sagesse de Dieu. » Jacques, Habibus, Paragrus, Romain et Lollien dirent alors : « Nous comprenons que n'adorant point les dieux de l'empereur, et ne participant point à leurs profanes sacrifices, vous fuyiez les plaisirs et l'éclat de leur fête. Mais vous êtes revêtus d'une magistrature ; vous jouissez d'un grande considération auprès de l'empereur et de sa cour ; vous pouvez donc sans aucune crainte vous produire en public, revêtus des insignes de votre dignité, tout en vous abstenant de rendre honneur aux dieux. Rien de fâcheux ne peut en résulter pour vous. Quant à nous, nous voudrions bien être initiés à vos mystères, mais pourvu que cela ne nous fit courir non plus aucun danger. »

Hipparque et Philotée répondirent : « La brique, avant d'a-

voir été cuite au feu et détremée dans l'eau, n'est qu'un amas de boue sans consistance ; mais dès qu'elle a été soumise à l'action du feu et de l'eau, elle résiste à la gelée comme à la pluie. De même, si vous voulez être confirmés inébranlablement dans la vraie religion, recevez le Baptême du Christ ; et vous n'aurez à craindre aucune vicissitude de la fortune. » Tous répondirent : « C'est ce que nous voulons réaliser sans délai, si vous y consentez. Depuis qu'étant entrés chez vous, nous vous prêtons une oreille attentive et que nous contemplons la Croix que vous vénerez, une ardeur inconnue a pénétré notre âme, et l'a comme embrasée de ses feux. » Hipparque et Philothée ajoutèrent : « Nous aurons soin d'appeler bientôt le prêtre qui nous a marqués du sceau du Christ, pour qu'il accorde le même don à vos sollicitations. » Ils répondirent : « C'est là notre désir ; nous demandons tous ardemment le Baptême. » Hipparque leur dit : « Si cette pensée est entrée dans votre esprit, il est bon que vous quittiez votre demeure, pour délibérer entre vous ; vous reviendrez demain nous faire part de ce que vous aurez décidé ensemble. » — « Pourquoi, s'écrièrent-ils, opposer à nos désirs le retard des heures et des jours : c'est sur-le-champ et sans aucun retard que nous voulons être enrôlés sous l'étendard du Christ. »

Hipparque et Philothée, comblés de joie par l'ardeur de leurs compagnons, écrivirent aussitôt à Jacques, prêtre du Christ. Leur lettre, scellée de l'anneau d'Hipparque et portée par son serviteur, était à peu près conçue en ces termes : « Hâtez-vous de venir chez nous ; apportez un vase d'eau, une hostie et la fiole d'huile pour l'onction. Vous êtes attendu par de jeunes brebis qui, transfuges de leur ancien troupeau, sont entrées dans le bercail du Christ et désirent ardemment être marquées de son sceau. »

A la lecture de cette lettre, Jacques fut enivré d'une joie extrême ; son visage enflammé rayonna de l'allégresse de son âme, et il bénit Dieu, en s'écriant : « Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ô vous qui l'avez envoyé pour régénérer le monde,

vous qui êtes l'espoir des chrétiens, je vous en conjure, fortifiez par votre grâce Hipparque et Philothée, pour qu'ils deviennent des colonnes de la vérité dans votre vraie religion qui est également celle de votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celle de l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Après cette prière, il enveloppa aussitôt sous son manteau l'appareil des saints mystères, et se rendit à l'appel que lui avaient fait ces hommes fortunés. Il les trouva tous sept réunis dans l'oratoire, savoir : Hipparque, Philothée, Jacques, Paragrus, Habibus, Romain et Lollien. En les voyant à genoux et en prières, il les salua par ces paroles : « La paix soit avec vous, serviteurs de Jésus-Christ, qui mourut sur la Croix pour l'ouvrage de ses mains. » Tous se levèrent, et Jacques, Paragrus, Habibus, Romain et Lollien, tombant aux pieds du prêtre, s'écrièrent : « Nous t'en supplions, seigneur, aie pitié de nous, et marques-nous du sceau du Christ que tu adores. » — « Mais, dit le prêtre, s'il arrivait un jour que vous fussiez exposés aux persécutions, aux tortures, avez-vous résolu de tout endurer pour Jésus-Christ, comme il a tout enduré pour vous ? Sachez-le, si nous souffrons quelque chose pour lui, ce n'est qu'une dette que nous payons à sa bonté et à sa majesté. N'est-ce pas lui qui nous a tirés du néant, qui a formé nos membres dans le sein maternel, et qui a posé ses mains sur nous, comme disent les saintes Écritures : « Vous m'avez créé et vous avez posé votre main sur moi ? » Notre-Seigneur Dieu, qui ne nous devait rien, est descendu à cause de nous du haut des cieus jusques à notre néant ; il s'est incarné dans le sein de la très-sainte Vierge Marie, il est mort dans la chair qu'il avait prise au sein de cette Vierge pure ; il est ressuscité le troisième jour, et il a vaincu le démon qui, séduisant Adam, notre premier père, l'avait banni du Paradis. » Nullement effrayés par ces paroles, ils s'écrièrent tout d'une voix : « Ni ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni le présent ni l'avenir, ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » — « Mes frères, dit le prêtre, mettons-nous en prière. »

S'étant mis aussitôt à genoux, ils prolongèrent leur oraison pendant près d'une heure. Quand ils se furent relevés, le prêtre leur dit : « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous ! Amen. » Après qu'ils eurent professé leur croyance au Dieu vivant, et qu'ils eurent abjuré les dieux faits de la main des hommes, et qui ne sont point des dieux, il les baptisa au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, et il leur donna aussitôt le corps et le sang du Christ. Tout étant terminé le prêtre enveloppa, comme auparavant, sous son manteau l'appareil des saints mystères, et retourna promptement chez lui, en s'entourant des plus grandes précautions. Il craignait d'être surpris par quelque païen dans la maison d'Hipparque. Il était vieux, et il déguisait son caractère sacerdotal sous un habit grossier. Hipparque et Philothée, au contraire étaient fort considérés dans la ville ; car ils y jouissaient de places honorables. Leurs compagnons étaient également des hommes de premier rang.

Trois jours après, l'empereur demanda au préfet si quelqu'un des magistrats de la ville n'avait point méprisé les dieux, en s'abstenant des solennités qu'on venait de leur offrir. Le préfet répondit : « Il est avéré pour nous que, depuis trois ans, Hipparque et Philothée n'invoquent plus les dieux, et ne participent plus à leurs sacrifices. » L'empereur ordonna aussitôt de les arrêter, de les conduire au temple de la Fortune, situé, comme nous l'avons dit, au milieu de la ville, et de les contraindre à sacrifier. Les satellites de Maximien envahirent bientôt la maison d'Hipparque où se trouvaient les sept chrétiens, et ils leur déclarèrent les ordres de l'empereur. Hipparque et Philothée leur dirent : « Est-ce seulement nous deux ou nous tous que vous venez chercher ? car nous sommes sept. » — « C'est seulement Hipparque et Philothée, répondirent-ils, à qui l'empereur ordonne de nous suivre. » Philothée s'adressant aux cinq nouveaux chrétiens, leur dit : « Mes frères, mes fils dans le Seigneur, je crains que vous ne puissiez pas soutenir le combat auquel nous sommes convoqués tous deux pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Nazareth. Dès le moment où

nous avons fait profession de la religion chrétienne, nous avons résolu d'accepter tous les outrages pour le nom du Christ. Quant à vous, puisque vous n'êtes point mandés par l'empereur qui ignore entièrement ce que vous avez fait, et comme il est à présumer que vous obtiendrez facilement de ces satellites qu'ils gardent le silence sur votre compte, fuyez de la ville, et cherchez un refuge dans les campagnes voisines, jusqu'à ce que la tempête soit un peu calmée. » Mais les nouveaux chrétiens réclamèrent tout d'une voix : « Est-ce que nous n'avons pas, s'écrièrent-ils, le même but et la même croyance ? Nous sommes prêts à mépriser les douleurs et la mort pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à tout braver pour soutenir sa cause ! »

Ils se levèrent donc tous, et se laissèrent conduire par les satellites devant l'empereur. Arrivés en sa présence, ils ne voulurent point le saluer par l'inclination accoutumée ; mais le front élevé vers le Ciel, ils semblaient contempler la Majesté divine, et la suppliaient avec ardeur d'être propice à leurs prochains combats.

L'empereur se crut offensé. « Méprisez-vous les lois, leur dit-il, et abjurez-vous les dieux, au point de ne pas vouloir même incliner la tête devant moi ? Vous auriez dû vous rappeler que je tiens dans cette ville la place des dieux tout-puissants. » Hipparque répondit : Rien ne peut nous obliger à nous ranger sous ta servitude ; car tu n'es qu'un homme semblable à nous. » — « Mais, dit l'empereur, si vous refusez d'obéir à mes ordres, sous prétexte que je ne suis qu'un mortel ; pour quoi, impies que vous êtes, méprisez-vous les dieux immortels ? » — « C'est à tort, dit Hipparque, que tu raisonnes ainsi : car tu vaux mieux que tes dieux. Ces dieux, après tout, ne sont que l'œuvre des hommes ; ils ont une bouche, et ils ne parlent point ; ils ont des yeux, et ils ne voient point. Puissent devenir semblables à eux et ceux qui les font et ceux qui, comme toi, placent en eux toute leur espérance ! » — « Tu plaisantes, dit l'empereur. » — « Qu'ordonnes-tu ? » répartit Hipparque. — « Sacrifie, dit l'empereur, et après, tu philosopheras tout à ton

aise. » — « Puissent ces dieux, s'écria Hipparque, qui ne sont certes point les auteurs du monde, être bannis au plus vite de la terre ! » — « Adore-les, dit l'empereur, si tu ne veux pas que ton imprudente efronterie t'attire les plus atroces supplices. » — « J'ai vraiment honte pour toi, répliqua Hipparque, de l'entendre appeler dieux des pierres, du bois, et les plus vils objets destinés à l'usage des hommes. »

L'empereur, furieux de voir qu'en sa présence on maudissait les dieux, commanda de dépouiller Hipparque, et de flageller son dos de cinquante coups de fouets garnis de plomb. Il ordonna ensuite qu'on le renfermât dans une prison ténébreuse : ce qui fut exécuté aussitôt.

On fit ensuite comparaître Philothée. — « Ton nom, lui dit l'empereur, indique que tu aimes les dieux. » — « C'est avec raison, répondit-il, qu'on m'appelle Philothée, c'est-à-dire qui aime un Dieu unique, et non pas plusieurs dieux. » L'empereur répliqua : « Laisse de côté, je te prie, les subtilités ; que l'exemple de ton compagnon soit une leçon pour toi, et ne va point par ta témérité provocante attirer sur ta tête la sévérité des juges. Sacrifie aux dieux sur-le-champ, et je te comblerai des plus grands honneurs. La Préture de la ville sera la récompense de ta soumission. » — « Empereur, dit Philothée, tu n'es qu'ombre et néant, tu es semblable à l'herbe des champs qui se fane si vite ; tes discours ne serviront à rien ; tu jettes de la poussière aux vents. »

L'empereur, qui commençait à s'irriter, lui dit : « Est-ce ainsi que tu outrages celui qui t'honore, en accueillant par des insultes l'offre de mes bienfaits ? » Philothée répondit : « Il est écrit : Je glorifie ceux qui me glorifient ; ceux qui me méprisent seront méprisés, dit le Seigneur. » — « Finissons-en, dit l'empereur ; je n'ai pas le loisir d'écouter ces puérités. » — Ainsi donc, répliqua Philothée, tu es fâché d'entendre les oracles du Dieu vivant ? » L'empereur, après avoir ordonné à ses serviteurs d'apporter de l'encens, dit à Philothée : « Brûle cet encens pour le grand sacrifice des dieux, et je te comble aussitôt des plus grands honneurs. » Philothée répondit : « Les

honneurs que tu m'offres ne sont à mes yeux qu'ignominie. » — « Mais, demanda l'empereur, si tu regardes comme un dés-honneur les dignités que je te promets, de quel nom appelleras-tu l'ignominie elle-même ? » — « Si je l'endure pour la cause du Christ, répondit Philothée, je l'appellerai un honneur. » L'empereur dit alors : « Je te l'ai déjà dit, et je te le répète, je n'ai pas de temps à perdre en paroles inutiles. » Philothée reprit : « N'est-il pas convenable que je réponde à ton interrogatoire ? » — « Philothée, dit l'empereur, tu perds tes paroles ; voyons, laisse de côté ces niaiseries, rappelle-toi ton devoir, et brûle de l'encens aux dieux ; si tu obéis à mes ordres si justes, je te promets que tu ne seras l'inférieur de personne dans l'État. » Philothée répondit : « Le Christ que nous adorons et pour qui nous sommes mis en cause a été accusé comme nous, pour le rachat des pécheurs, du nombre desquels je suis. Et pourtant, par une seule parole créatrice, il a tiré du néant ce magnifique univers enrichi de tant de splendeurs ; il pourrait, par un ordre semblable, le faire à son gré rentrer dans le néant ; sa main pèse les montagnes et met les collines dans la balance. Cependant, arrêté par des impies, dont le sort présage le tien, il a permis qu'on le traduisit devant Pilate, pour répondre aux accusations portées contre lui ; il aurait pu, pour se délivrer, frapper d'impuissance et même exterminer les bourreaux par qui il fut attaché à la Croix. Mais les saintes Écritures nous apprennent que, comme un agneau, il se laissa conduire à la boucherie, et qu'il resta muet comme la brebis devant celui qui la tond. Je devais t'enseigner ces vérités dans la crainte que tu ne supposes que la puissance de notre Dieu est brisée ou amoindrie, parce qu'il te laisse agir à ton gré. C'est lui-même qui nous a appris à mettre en lui seul notre confiance, à prendre pour guides la piété et la sagesse et à ne chercher que son royaume qui durera éternellement. Quant à toi, une mort certaine et inévitable te frappera un jour, et mettra fin à ton empire. »

L'empereur interrompit Philothée qui continuait d'exposer des vérités du même genre : « Philothée, lui dit-il, tu n'es point

sans connaissances ni étranger aux lettres : aussi je ne veux point te soumettre à la torture ; je me borne à te renvoyer en prison, les mains liées derrière le dos. La raison corrige le sage, et les verges l'insensé. J'espère que la raison, dont tu n'es point dépourvu, te ramènera bientôt à de meilleurs sentiments. » Philothée lui répondit : « Tu peux, sans aucun retard, faire exécuter contre moi les ordres que tu auras prescrits ; sois certain qu'on ne m'amènera jamais à renoncer au Christ, mon Seigneur, et à reconnaître comme dieux des simulacres muets. » On lui mit aussitôt les chaînes aux mains, et il fut entraîné dans une prison séparée de celle d'Hipparque.

Jacques, Paragrus, Habibus, Romain et Lollien subirent ensuite leur interrogatoire. L'empereur leur dit : « Ces vieillards insensés, Hipparque et Philothée, méprisent la jouissance de la vie, parce que leurs forces épuisées leur font sentir qu'ils ne sont pas éloignés de la mort ; mais quant à vous, qui êtes jeunes, je ne doute pas que vous ne vous empressiez tous d'obéir à mes ordres. » Les bienheureux Martyrs répondirent : « Tu te trompes, empereur, la vie nous est bien moins chère que la foi en Dieu, père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été envoyé vers nous par son Père, qui est mort sur la croix, et qui a ramené l'erreur à la vérité, de la mort à la vie les mortels qu'il avait créés. Nous croyons que c'est sa grâce qui a converti Hipparque et Philothée de leur ancienne impiété, et que c'est sa bonté qui leur prépare la couronne du martyre. Aussi nous jurons par Dieu le Père et par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous suivrons les traces de nos pères dans la foi, et que nous ne nous laisserons point tomber dans tes embûches. Nous portons en nous maintenant le corps et le sang de Jésus-Christ, de l'auteur de notre salut, qui nous a défendu de jeter les perles aux pourceaux. Nos corps qui ont été consacrés par le contact du corps de Jésus-Christ, sont devenus comme des pierres précieuses ajoutées à son diadème. Il ne convient pas que des corps sanctifiés et admis à l'espérance du royaume céleste se dégradent et s'asservissent au culte des

faux dieux. Ne serait-il pas honteux de marcher, les yeux ouverts, vers sa propre ruine. »

L'empereur dit alors : « Jeunes gens, je vous épargne en faveur de votre âge ; mais, vous aussi, ayez pitié de votre jeunesse, de peur que votre obstination inconsidérée ne me pousse à des voies de rigueur qui ne pourront avoir d'autre issue que votre perte. Si vous avez résolu de persévérer dans votre dessein, je jure par les dieux que je ferai déchirer vos flancs par de cruelles flagellations, et que vous périrez dans d'atroces supplices. » Les saints Martyrs répondirent : « Tes paroles ne nous émeuvent pas plus que les tortures ne nous effraient ; car nous tenons cette maxime de notre Maître : » que nous ne devons nullement craindre ceux qui peuvent donner la mort au corps, mais qui ne peuvent en aucune façon nuire à l'âme. « — « Si je ne me trompe, dit l'empereur, ce sont là, en effet, les dogmes de votre Maître, de celui que les Juifs ont fait périr à Jérusalem du dernier supplice. Quant à moi, je prends les dieux à témoin, que si vous n'obéissez sur-le-champ à mes ordres, je vous ferai subir à tous, sous les yeux de vos concitoyens, dans votre ville de Samosate, le même supplice dont votre Maître est mort, sans qu'il ait pu échapper aux mains des bourreaux qui l'attachèrent à la croix. Voilà le sort que je vous réserve, afin que les partisans de vos superstions, avertis par l'exemple de votre supplice, dépouillent enfin leur audace.

Les bienheureux Martyrs répondirent : « Notre Sauveur nous a dit aussi que le serviteur ne doit pas s'élever au-dessus de son Seigneur, ni le disciple au-dessus de son Maître, mais qu'il doit être content de partager le même sort. » — « Eh bien, dit l'empereur, je vous répète que vous serez semblables à votre Maître, et que vous subirez bientôt le même supplice. » Les saints Martyrs répondirent : « Nous avouons que notre Maître est mort ; mais il est ressuscité le troisième jour ; il est monté au ciel d'où il était descendu ; et là, assis à la droite du Père, qui l'avait envoyé sur la terre, il se rit de toi, empereur, qui menaces ainsi ses serviteurs. C'est ce que nos Écritures nous enseignent par ces paroles : « Celui qui est assis dans les cieux

se rira d'eux, et le Seigneur leur insultera. » Il a renversé de fond en comble Jérusalem, où il fut mis en croix, il a dispersé par tout l'univers les Juifs, auteurs de sa mort. Il renversera ces vaines divinités que portent vos autels, et qui écraseront sous leurs ruines leurs propres adorateurs. C'est encore un oracle de nos saintes Écritures qui nous en avertit : « Il part de l'extrémité du ciel, et il va jusqu'à l'autre extrémité ; rien ne peut se dérober à sa chaleur. Son règne est éternel et s'étend de génération en génération. »

L'empereur furieux, croyant que les accusés voulaient abuser de sa patience, ordonna qu'on leur liât les mains derrière le dos, et qu'on les détînt séparément dans la prison publique jusqu'à la fête des dieux dont nous avons parlé plus haut. Ils furent renfermés dans les cachots les plus ténébreux et les plus souterrains de la prison où ils séjournèrent environ quinze jours.

L'empereur s'étant rendu dans un champ voisin des murs de la ville, fit dresser un tribunal près des rives de l'Euphrate ; de riches tapisseries y formaient une espèce de tente. Il fit comparaître aussitôt devant lui le gardien de la prison et lui adressa ces paroles : « Apprends-moi si quelqu'un a fourni des vivres à ces contempteurs des dieux, que j'ai condamnés à la prison, et affirme par serment la véracité de ta déposition. » Le geôlier, après avoir invoqué les dieux, affirma que depuis le jour où ils étaient entrés en prison, ils n'avaient ni bu ni mangé, et qu'au fond de leurs cachots, ils étaient restés inaccessibles aux regards de tous les mortels. « En approchant l'oreille des portes de la prison, ajouta-t-il, je les entendais de temps à autre répéter ces mots : « La croix sera notre secours ! » Mais leur voix s'éteignait de jour en jour. — « Allez, dit l'empereur, et amenez ici chargés de chaînes ces impies contempteurs des dieux. » Les licteurs se rendirent à la prison et tirèrent chaque Martyr de son cachot pour les conduire tous à l'interrogatoire. Hipparque et Philothée étaient traînés la chaîne au cou ; les cinq jeunes néophytes dont nous avons parlé plus haut, venaient après eux, les mains liées derrière le dos.

Quand ils furent arrivés devant l'empereur, celui-ci leur dit :

« Je me persuade que votre long séjour dans la prison vous a inspiré de plus saines idées sur le sujet dont je vous ai parlé dans mon premier interrogatoire. » — « C'est en pure perte, répondirent les Martyrs, que tu veux nous en faire subir un second. Tes persécutions incessantes ne nous laissent point de force pour répondre. » En effet, Hipparque, qu'on avait longtemps flagellé avec des fouets garnis de plombs, pouvait à peine soutenir sa tête sur ses épaules. L'empereur leur dit alors : « Voulez-vous ou ne voulez-vous pas accomplir ce que je vous ai prescrit dès le premier jour de votre interrogatoire ? prononcez-vous sur-le-champ. » — Hipparque répondit : « A quoi bon tant de paroles ? nous t'avons cent fois répété que nous ne voulons pas sacrifier ; c'est à toi maintenant d'user de ta puissance pour faire exécuter au plus tôt les décrets que tu as portés contre nous. » — Hipparque, dit l'empereur, est-ce que je t'ai interrogé seul ? qui donc t'a institué l'interprète de tes compagnons ? » Alors ils s'écrièrent tous : « Tyran stupide, as-tu donc entièrement perdu la raison ? es-tu devenu semblable à tes dieux qui ont des oreilles et n'entendent pas ? si tu avais les oreilles moins bouchées, tu te rappellerais que nous t'avons déjà dit que rien, dans le présent ni dans l'avenir, ne pourrait nous séparer de l'amour du Christ notre Seigneur. »

L'empereur, exaspéré par cette liberté de langage, fit étendre les accusés sur le chevalet. On leur appliqua vingt coups de fouet sur les flancs et de violents coups de courroie sur le ventre. C'est ainsi que finit ce second interrogatoire. Chacun d'eux fut ensuite reconduit dans son cachot par les satellites qui leur prodiguaient les coups et les insultes ; et défense fut faite d'aller visiter les prisonniers et de leur porter des vivres. Mais, dans la crainte qu'ils ne mourussent d'inanition, et qu'ils n'échappassent ainsi aux tortures qu'on leur réservait encore, les geôliers reçurent l'ordre de leur donner le pain nécessaire pour soutenir leur frêle existence. Les saints Martyrs furent soumis à ce régime et à d'autres vexations du même genre, depuis le 17 des calendes de mai, jusqu'au 7 des calendes de juillet.

C'est alors que par l'ordre de l'empereur, il furent conduits au

prétoire, tellement changés et tellement amaigris, qu'ils ressemblaient à des squelettes. « Misérables, leur dit l'empereur, vous n'êtes pas encore morts ? Je m'étonne que vous n'ayez point succombé sous le poids de vos maux ? Mais je vais ordonner qu'on vous rase, qu'on vous conduise aux bains, et que de là on vous introduise dans mon palais, pour y entendre en ma présence l'arrêt solennel qui vous rendra la liberté : mais auparavant il faut abjurer vos opinions et offrir de l'encens aux dieux. Si vous le faites, je vous promets en retour les honneurs les plus élevés de la république. » Tous répondirent à la fois : « Puisse devenir muette la bouche qui suggère un tel crime ! Puisse tes yeux se fermer pour toujours ! puisque tu te sers de ces organes, cruel tyran, pour essayer de nous enlever à la voie de la vie qu'a ouverte devant nous notre Sauveur Jésus-Christ, fils du Dieu vivant. »

L'empereur entra en fureur et s'écria : « Misérables, vous recherchez la mort, et c'est pour l'obtenir que vous m'accablez d'injures. Eh bien ! je vais souscrire à vos vœux, afin que vous cessiez de déblatérer contre les dieux. » Se tournant ensuite vers ses satellites : « Puisque j'ai juré aux dieux, leur dit-il, de condamner ces chrétiens au même supplice dont le-Christ, leur maître, est mort à Jérusalem, allez, bâillonnez la bouche de ces criminels avec des mors, et entraînez-les hors de la ville pour subir bientôt leur arrêt. »

Les saints Martyrs comprenant qu'ils allaient mourir sur la croix, furent ravis d'une joie incroyable ; ils se disaient tout bas entre eux : « Nous sommes certes bien indignes de parvenir à une si glorieuse mort par le même supplice dont mourut le Christ. » Mais Philothée reprenant avec douceur ses compagnons : « Taisez-vous, mes frères, leur disait-il, de peur qu'il ne vous échappe quelque parole qui nous détourne de la carrière de vertu où nous devons entrer aujourd'hui. Priez en silence, afin que nous quittions ce siècle méprisable, pour aller à Dieu que nous cherchons depuis si longtemps, pour aller à Notre-Seigneur Jésus-Christ et au Saint-Esprit. »

Ils furent entraînés hors les murs, la bouche bâillonnée de

chaines comme de vils scélérats, et conduits au lieu du supplice, qu'on appelaient Tétradion. Là ils furent entourés de leurs alliés, de leurs parents et de leurs nombreux domestiques, qui, à la vue d'un spectacle si émouvant, remplissaient les airs de leurs plaintes et de leurs gémissements.

Lorsque la nouvelle de ce qui était arrivé aux bienheureux Martyrs eut circulé dans la ville, des hommes illustres par leur naissance allèrent trouver l'empereur. Voici quels étaient leurs noms : Tibérien, Gallus, Longinien, Félicien, Proclus, Cosmien, Mascolien et Priscus. Comme l'empereur leur avait confié par un décret l'administration de la ville, ils prétextèrent les devoirs de leur charge pour aller exposer à leur souverain la cause du deuil public. « Empereur, lui dirent-ils, ne sois point troublé de ce que les parents de ces hommes que ta majesté a livrés aux châtimens aient couru à la porte de la ville, et de ce qu'une foule immense de citoyens remplisse la plaine, depuis le Tétradion jusqu'à cette porte. Il n'est pas possible, en effet, que quelqu'un retienne ses larmes, en voyant que de tels hommes, appartenant à un si haut rang soient tombés dans une si étrange infortune. » — Ce sont eux, répondit l'empereur, qui ont amassé sur leur tête le poids de tous ces maux en refusant obstinément d'obéir à mes ordres équitables et à mes justes sollicitations. » Ils lui adressèrent alors d'instantes prières pour qu'il daignât adoucir sa sentence, en faveur de la multitude, et épargner à la cité une telle affliction.

« En effet, ajoutèrent-ils, si la mort d'un simple particulier remplit toute sa famille d'une amère douleur, de quel chagrin ne devons-nous pas être affectés par la mort de sept concitoyens, qui sont les principaux de la ville, surtout lorsque nous les voyons, non pas s'éteindre à la suite de quelque maladie, mais marcher eux-mêmes à la mort d'un pas délibéré. Le moins que nous puissions te demander, c'est d'accorder un court délai à ces condamnés, pour qu'ils s'entretiennent avec leurs proches, qu'ils leur fassent connaître leurs dernières volontés, et qu'ils règlent leurs affaires domestiques par un testament en forme. Il nous importe beaucoup qu'on fasse trêve à leur chà-

liment, afin de leur demander compte de leur administration publique. Hipparque et Philothée sont nos collègues et les cinq jeunes chrétiens sont au nombre des patriciens de la ville. C'est pourquoi il nous semble juste, seigneur, que tu leur ordonnes de régler leurs affaires et de dire un suprême adieu aux gens de leur maison, avant qu'on les conduise au supplice. »

L'empereur répondit : « J'ordonne que les coupables soient relâchés par les satellites, qu'ils se rendent à votre assemblée, et qu'ils répondent à tout ce que vous jugerez utile de leur demander, touchant les affaires publiques ou privées. »

Les magistrats, joyeux de la permission qu'ils avaient obtenue, coururent trouver les saints Martyrs. Ils les arrachèrent des mains des licteurs et les conduisirent dans le vestibule du cirque; là délivrés de tous témoins, ils les débarrassèrent de leurs chaînes, et les embrassant avec effusion : « Amis, leur dirent-ils, nous vous avons obtenu un répit de l'empereur sous prétexte des affaires publiques ; mais notre but réel a été de jouir de votre entretien, et de mériter ainsi votre intercession auprès du Dieu pour qui vous allez mourir. Réglez promptement vos affaires domestiques pendant qu'il en est encore temps ; mais n'oubliez pas de bénir vos concitoyens et la ville qui vous a donné le jour. » C'est en s'entretenant de la sorte qu'ils parvinrent ensemble au Forum ; ils y rencontrèrent les parents des bienheureux Martyrs qu'on avait avertis de s'y rendre en secret ; ils leur dirent à l'oreille qu'aussitôt que les Martyrs seraient arrivés à la porte de la ville, il faudrait leur demander à grands cris leurs volontés testamentaires et surtout des prières pour la cité.

Les parents suivirent ce conseil, et ce fut alors que les Martyrs, se tournant vers les rangs pressés de la multitude, prirent la parole en ces termes : « Cessez vos clameurs, et prêtez l'oreille à nos paroles. Puisque le Sauveur nous a dit qu'il accueillerait les prières de ses serviteurs, et qu'il ne repousserait pas leurs supplications, nous aussi, malgré notre indignité, nous prions Dieu, et son Christ et son Saint-Esprit. C'est pour l'amour de son saint Nom que nous avons subi tant de douleurs

et de tortures. Nous avons refusé de tendre nos mains vers des dieux étrangers, afin que notre Dieu, dans sa munificence et sa bonté, fasse disparaître le culte des idoles dans cette cité, et y fasse triompher la religion chrétienne, qu'il renverse les temples des faux dieux pour faire place partout aux églises du Christ, qu'il augmente le nombre de ses prêtres pour chasser le sacerdoce de Satan ! Que les accents de la divine psalmodie soient substitués à l'odeur impie des holocaustes ; que la pudeur remplace l'effronterie ; que la continence et la chasteté fassent disparaître la licence des mœurs ; que les simulacres muets soient brisés ; que des autels sacrés soient érigés partout ; que les sacrifices profanes soient abolis, et que notre cité s'enrichisse de collèges de prêtres et de diacres ; que les assemblées de vierges consacrées s'y forment et s'y réunissent ! Mais loin d'ici ces vierges qui ne se parent que pour complaire à la malice des démons ! Loin d'ici les jeunes gens de la cour qui coupent leurs cheveux en l'honneur des faux dieux ! Que des congrégations de clercs soient instituées pour le service des autels ! Que sur les ruines des édifices païens qui couvrent le sol de notre patrie, s'élèvent des temples de la religion sainte qui puissent durer jusqu'à l'avènement du Christ ! » Tout le peuple répondit : « Qu'il en soit ainsi ! » Hipparque et Philothée ajoutèrent aussitôt : « Nous souhaitons encore que tous les hommes qui habitent la ville et les faubourgs soient libres, parce que les saintes Écritures nous apprennent qu'il n'y a point d'autres esclaves que les esclaves du péché. »

A ces discours d'Hipparque et de Philothée, le peuple fondait en larmes et éclatait en sanglots. Le prêtre qui avait conféré le baptême aux bienheureux martyrs ayant caché sa condition sous le déguisement d'un pauvre, recueillit par écrit et jusques à la fin tous les Actes de ces Martyrs. Le précepteur de Gallus prit le même soin, d'après la louable recommandation des magistrats de la ville.

Lorsque les Martyrs se furent avancés au milieu du forum, il se fit un grand mouvement dans la foule ; et à leur aspect, mille voix s'écrièrent : « Le Dieu en qui vous mettez votre con-

fiance vous restituera un jour votre corps. Quant à nous, nous le supplions d'agréer vos prières, et de daigner nous faire miséricorde. » Les magistrats dont nous avons parlé ne furent pas médiocrement troublés de cette agitation, qu'on aurait pu prendre pour une émeute. Ils craignaient que l'empereur ne leur reprochât d'avoir permis à des condamnés à mort d'adresser des discours à la foule assemblée. Ils appelèrent deux maîtres de gladiateurs qui se trouvaient là par hasard, et ils leur ordonnèrent d'apaiser la multitude, en encourageant leurs efforts par l'offre de deux deniers. « Saisissez des pierres, leur dirent-ils ; imposez silence à vos compagnons ; menacez-les, s'ils n'obéissent pas, de les lapider et d'incendier leurs maisons. » Ils criaient à tous ceux qui les entouraient : « Faites trêve à vos clameurs ; » et en même temps les maîtres de gladiateurs, comme il avait été convenu, saisissaient des pierres et menaçaient d'en assaillir ceux qui ne se tairaient pas.

Ce qui se passait ne pouvait pas rester longtemps inconnu à l'empereur : car les cris tumultueux du peuple parvenaient jusqu'au palais, Il manda aussitôt les magistrats compromis : « Certes, leur dit-il, vous avez gravement failli, en abusant de la concession que je vous avais faite et en permettant à ces criminels de prononcer des harangues. » Les magistrats s'excusèrent en répondant : « Nous avons cru qu'il ne fallait pas le leur interdire, dans la crainte que cette défense n'augmentât encore le tumulte. »

L'empereur avec toute sa suite sortit de la ville par la petite porte, et alla adorer les idoles des dieux dans le temple situé à l'orient, sur la route qui conduit à la porte principale. Là, étant monté sur son tribunal, il envoya ses gardes dans la ville pour chercher les Martyrs qui devaient subir un dernier interrogatoire. Tous ceux qui apprirent cette nouvelle suivirent les Martyrs, dont ils portaient les vêtements à leurs yeux, en disant : « Puisque nous avons coutume de porter les morts à leur sépulture, il est juste que, par un témoignage d'honneur, nous vous portions aussi, vous qui allez bientôt mourir sur la croix. » L'empereur s'adressa aux Martyrs en ces termes : « Renoncez

à votre entêtement qui ne peut que vous conduire à la mort. » Les saints Martyrs répondirent : « Le Seigneur notre Dieu que nous adorons, ne nous a point instruits de la sorte : mais il nous a enseigné tout le contraire en nous apprenant que ceux qui renoncent à la vie pour son amour, obtiendront dans son royaume une vie bien préférable. » — « Misérables, s'écria l'empereur, vous persévérez donc encore maintenant dans vos erreurs. » — « Oui, répondirent les Martyrs, maintenant, et qui plus est, jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ qui est notre lumière. Fais donc exécuter les arrêts que tu as portés contre nous, et remplis tes serments. »

C'est ainsi que se termina l'interrogatoire. L'empereur fit ériger sept croix vis-à-vis la porte de la ville, à l'endroit qui emprunte son nom des gibets qu'on y élève pour les malfaiteurs. Par son ordre on dressa les croix près de la route qui conduit à la ville ; on mit une chaudière pleine d'huile sur un foyer ardent, nourri de paille et de sarments ; et on apporta des monceaux de pierres, des poignards et des glaives nus. L'empereur espérait, par cet effrayant appareil, faire renoncer les martyrs à leur foi. Il s'adressa d'abord à Hipparque : « Malheureux, épargne ta vieillesse, lui dit-il ; ne sois pas ton propre ennemi, et ne te condamne pas à la honte de mourir sur la croix. » Hipparque qui était chauve mit la main sur sa tête, et répondit : « D'après les lois de la nature, il est certain qu'une nouvelle chevelure ne peut plus repousser sur ma tête dénudée ; eh bien ! il est également certain que je n'aurai jamais pour toi la lâche complaisance que tu me demandes. »

A ces mots, l'empereur fit mettre en croix les sept martyrs. Il fit couvrir la tête d'Hipparque d'une peau de chèvre qu'on y fixa avec des clous aigus. Joignant l'insulte à la cruauté, il dit au martyr : « Eh bien, voici qu'une chevelure t'est venue subitement, ce que tout à l'heure tu supposais impossible ; sacrifie donc aux dieux ; tu t'y es engagé. » A ces paroles, Hipparque remua les lèvres comme s'il eût voulu répondre ; mais la mort vint interrompre soudain ses efforts impuissants.

L'empereur interpella ensuite Philothée et ses compagnons :

« J'espère que maintenant vous êtes résolus de sacrifier aux dieux, et de ne point perdre inutilement la vie, comme vient de faire ce vieillard, dans son acharnement contre lui-même. » Les saints Martyrs répondirent : « Tout au contraire, nous prions Dieu, son Christ et son Esprit-Saint, de nous réunir bientôt à ce saint vieillard et de nous faire partager sa couronne immortelle, en ce jour consacré à Jésus-Christ; et puisque nous lui obéissions comme à un père, nous désirons lui entendre dire ces paroles de l'Écriture : « Me voici avec les fils que m'a donnés le Seigneur Dieu. » — « Mais, dit l'empereur, l'ignominie de la croix où vous êtes attachés ne vous touche-t-elle point! » Les Martyrs répliquèrent : « S'il y a de l'ignominie, elle est pour toi tout entière. »

L'empereur voyant déjouer tous ses efforts, retourna dans la ville, laissant les Martyrs sur la croix. Les païens qui passaient en grand nombre dans cet endroit si rapproché de la cité, leur prodiguaient des insultes : « Si Celui que vous adorez est véritablement Dieu, disaient-ils, il aurait dû vous épargner ces infortunes. »

De nobles matrones dont il est juste d'honorer la mémoire, se rendirent au lieu de l'exécution vers le milieu du jour. Elles distribuèrent de l'argent à chacun des soldats de garde, et obtinrent d'eux la permission d'essuyer le visage des Martyrs avec les éponges et les linges qu'elles avaient apportés, et de recueillir le sang qui coulait de leurs membres déchirés.

Les bienheureux Martyrs restèrent suspendus à la croix jusqu'au lendemain. Jacques, Romain et Lollien, étranglés par les bourreaux, avaient expiré sur leur gibet. Par l'ordre de l'empereur, on enfonça des clous aigus dans la tête de Philothée, de Paragrus et d'Habibus. Leur cervelle jaillit par le nez et par la bouche, et tous moururent au milieu de ces cruelles tortures.

Les licteurs se rendirent au palais de l'empereur pour lui rendre compte de ce qui s'était passé : « Empereur, lui dirent-ils, de ceux que tu as ordonné de crucifier hier, l'un est mort sous tes yeux, et les six autres qui avaient survécu jusqu'aujourd'hui, attachés à leur croix, viennent d'expirer à l'instant.

Nous venons demander tes ordres au sujet de leurs cadavres, qui gisent chacun devant sa croix. » L'empereur répondit : « Je veux que ces infâmes cadavres soient trainés la corde aux pieds et jetés dans le courant de l'Euphrate ; toutefois qu'on n'accomplisse mes ordres qu'après le coucher du soleil, lorsque les portes de la ville seront fermées. » Les licteurs retournèrent au lieu du supplice pour exécuter l'arrêt de l'empereur.

Nous devons signaler ici la digne conduite d'un citoyen de Samosate, nommé Bassus, dont la postérité conservera précieusement la mémoire. C'était un chrétien riche et craignant Dieu, bien que l'appréhension des païens lui fit dissimuler sa foi. On peut le comparer au pieux Joseph qui ensevelit le Seigneur, mais qui cacha sa croyance, pour ne pas exciter contre lui l'envie et la haine des Juifs. Cet homme d'une éminente piété, ayant appris que les corps des Martyrs allaient être jetés dans le fleuve, alla trouver les licteurs près de la ville ; il leur offrit sept cents deniers pour qu'ils lui permissent d'honorer de la sépulture ces reliques sacrées. Les satellites répondirent : « Homme excellent, il nous serait aussi agréable qu'avantageux de souscrire à tes désirs ; mais il serait dangereux pour nous de mépriser les ordres de l'empereur. S'il venait à l'apprendre, il nous condamnerait assurément au dernier supplice. » Mais l'excellent citoyen de Samosate rassura ainsi les gardes craintifs : « Je pense que vous n'ignorez pas que je tiens dans cette ville une place importante auprès de l'empereur, et que j'administre à mon gré les affaires publiques. J'userai de mon droit, en faisant fermer les portes de la ville à une certaine heure du jour, sous prétexte que mon esclave a pris la fuite. » L'hésitation des gardes fut vaincue par cette considération. Cette nuit-là même, Bassus fit apprêter en toute hâte sept grands pieux. Il y fit attacher sept brebis égorgées, choisies dans son troupeau. Le sang qui en dé coulait devait faire prendre ces brebis sanglantes pour les corps des Martyrs, attachés à la croix. Il ordonna aux satellites de les trainer jusqu'à l'Euphrate, de manière à ce que les magistrats, trompés par cette ruse, pussent croire que les corps des Martyrs avaient été précipités dans le fleuve. Les

soldats accomplirent ponctuellement cet ordre et retournèrent chez eux, après avoir reçu le prix convenu.

Cet habitant de Samosate avait un petit champ dans le faubourg, où le blé qu'on avait moissonné la veille et abrité dans une grange, était gardé la nuit par un esclave. Bassus lui ordonna d'aller recueillir à la dérobée les reliques sacrées des Martyrs, et de les rapporter promptement dans la bière qu'il trouverait au lieu même de l'exécution. Il lui promit qu'en récompense de sa pieuse action il l'affranchirait bientôt, lui, sa femme et ses enfants. C'est grâce à ces pieux artifices que ce vertueux citoyen de Samosate procura à grands frais les honneurs de la sépulture aux corps de nos bienheureux Martyrs.

(BÉNÉDICTINS DE SOLESME.)

SAINT ISCHYRION,

MARTYR.

La persécution de Dèce fit beaucoup de ravages en Égypte au milieu du III^e siècle, et fournit à un grand nombre de chrétiens l'occasion de remporter la couronne du martyr. De ce nombre fut Ischyron. Il demeurait chez un officier d'une ville d'Égypte, auquel il était attaché en qualité d'agent ou d'homme d'affaires. Son maître, ayant appris qu'il professait le christianisme, lui ordonna de sacrifier aux idoles. Ischyron ayant refusé d'obéir, fut d'abord maltraité de paroles. Sa constance inébranlable transporta de fureur l'officier qu'il servait. Enfin celui-ci ne se possédant plus saisit un pieu aiguisé qu'il rencontra sous sa main, le lui enfonça dans le ventre, et lui creva les entrailles. Saint Ischyron est nommé en ce jour dans le Martyrologe romain.

SAINT CHÉRÉMON,

ÉVÊQUE ET MARTYR.

Saint Chérémon était au III^e siècle, évêque de Nilopolis en Égypte, depuis longtemps il occupait ce siège et il se sentait chargé de trop d'années pour lutter contre la persécution de Décus, qui se répandait rapidement dans toutes les contrées de

l'empire. Il alla donc chercher un asile dans des montagnes de l'Arabie, où il croyait se mettre à l'abri de la rage des persécuteurs. Mais les sauvages habitants de ces montagnes avaient pris en haine la religion, et il fut massacré par ces féroces idolâtres. Ce saint vieillard est cité parmi les Martyrs.

SAINT FLAVIEN,

MARTYR A ROME.

Flavien, noble romain, était époux de sainte Datrose, père de sainte Bibiane et de sainte Démétrie. Avant le règne de Julien l'Apostat, il était préfet de Rome. Mais à l'avènement de Julien l'Apostat, Flavien fut dénoncé comme chrétien. Apronien, préfet de Rome, fit arrêter Flavien, confisqua ses biens et le fit marquer au front avec un fer rouge. Alors il l'exila aux eaux Taurines, lieu qu'on appela depuis « Aqua-Pendente. » Flavien y mourut peu de jours après. Sa femme et ses filles furent ensuite martyrisées.

On vénère saint Flavien le 22 décembre.

LE BIENHEUREUX CHRISTIAN OU CHRÉTIEN,

ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Christian, né dans les premières années du ix^e siècle, enfant d'une famille honorable, entra de bonne heure dans l'abbaye de Saint-Germain, à Auxerre, déterminé à mener la vie religieuse. Sa simplicité et son humilité le firent aimer par tous les religieux. Son mérite et ses vertus l'élevèrent à la dignité d'abbé. A la mort de saint Abbon, trente-sixième évêque d'Auxerre il fut élu pour lui succéder. C'était en l'an 860.

Il marcha sur les traces de ses prédécesseurs, sa vie fut toute remplie d'œuvres saintes. Il siégea treize ans, et s'en alla à Dieu le 22 décembre de l'an 873.

LE BIENHEUREUX ISRAEL.

Israël, vers le milieu du x^e siècle, devint par son mérite prévôt de la collégiale de Saint-Junien, à Dorat, dans le Limousin.

aujourd'hui la Haute-Vienne, puis grand chantre de Dorat, il a écrit en langue romaine et en vers une histoire de son temps et en vers une histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ce livre paraît être le plus ancien ouvrage qui nous soit resté en cette langue. Après une vie toute chrétienne, il mourut saintement en l'an 1014. On fit la translation de ses reliques en 1639. Il est fêté le 22 décembre.

SAINTE WICELIN,
ÉVÊQUE D'OLDENBOURG.

Wicelin naquit dans le dernier quart du xi^e siècle de parents peu fortunés, mais fidèles chrétiens, au diocèse de Minden. Il commença ses études assez tard, alla les continuer à Paderborn et fit de si grands progrès que l'archevêque Frédéric le mit à la tête de l'école de Brême. De là, emmenant avec lui Ditmar, son meilleur disciple, il alla étudier l'Écriture Sainte à Laon où les deux frères Raoul et Anselme enseignaient avec éclat. Il y resta trois ans; de là il regagna son pays où saint Norbert, archevêque de Magdebourg, l'ordonna prêtre. Alors il obtint de l'archevêque de Brême l'autorisation d'aller évangéliser les Slaves. Ils avaient pour souverain le duc Henri qui lui donna l'église de Lubeck. Mais à la mort de Henri, la guerre civile dévastant les contrées habitées par les Slaves, Wicelin gagna Falderen, où les habitants qui passaient pour chrétiens mêlaient à la foi de l'Église toute sorte de superstitions; il réussit à les extirper. Peu après, l'empereur Lothaire lui donna son appui; et après trente ans de travaux apostoliques Wicelin, en 1149, fut sacré évêque d'Oldenbourg par l'archevêque de Brême, mais après cinq années d'épiscopat, que Dieu illustra de miracles, il alla recevoir la couronne au ciel, le 22 décembre 1154.

LE VÉNÉRABLE JACQUES BRIDAINE,
MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

Jacques Bridaine, célèbre missionnaire, naquit au village de Chusclam, dans le diocèse d'Uzès, le 21 mars 1704, d'une famille honnête et recommandable surtout par son invariable

attachement à la foi catholique, et fit avec distinction ses études chez les jésuites d'Avignon. Sa piété, son heureux caractère, son amour pour les pauvres, et les talents rares qu'il annonçait, lui acquirent toute l'affection de ses maîtres. Après avoir terminé ses humanités, il entra au séminaire de Saint-Charles de la Croix dans la même ville. Ses supérieurs le chargèrent pendant son noviciat de faire le catéchisme dans diverses églises, et il annonça dès lors cette facilité d'élocution, ce talent d'émouvoir et d'entraîner, qu'il développa dans la suite de sa carrière évangélique avec tant de succès. Bridaine n'était que diacre, lorsqu'il fut désigné pour remplir la station du Carême à Aigues-Mortes, dans le diocèse de Nîmes. Sans préparation et muni seulement de trois sermons, il arriva dans cette ville à pied et dans le plus modeste équipage. Sa jeunesse et sa simplicité indisposèrent les habitants qui ne lui témoignèrent que du mépris. Le mercredi des Cendres, ayant vainement attendu des auditeurs à l'église, il sort revêtu de son surplis, une clochette à la main, et parcourt en la faisant sonner les rues les plus fréquentées de la ville. La nouveauté de ce spectacle étonne. La foule le suit par curiosité, et se précipite sur ses pas dans le temple; il monte en chaire, entonne un cantique sur la mort, et pour toute réponse aux éclats de rire qui accueillirent son chant, paraphrase ce sujet terrible avec une véhémence qui fait bientôt succéder le silence et la consternation à la dérision et au tumulte. Il remplit ensuite toute la station avec le plus grand succès, malgré le peu de matériaux qu'il avait apportés, en s'abandonnant aux inspirations du moment, et il se trouva si bien de cette méthode, que dès lors, il en suivit rarement une autre. Bridaine ordonné prêtre le 26 mai 1725, se consacra aussitôt aux missions, et fut d'abord employé dans les Cévennes. Il évangélisa ensuite le Languedoc, la Provence, le comtat d'Avignon, le Dauphiné et un grand nombre d'autres provinces. Il donna jusqu'à deux cent cinquante-six missions, et dans toutes il produisit les fruits les plus abondants. Il avait une voix d'un éclat prodigieux mais si sonore et si nette, que dans les églises les

plus vastes, lorsqu'elles étaient remplies, il était également entendu de tout son auditoire ; il savait prendre tous les tons, il les appropriait aux circonstances avec une rare adresse. Tantôt simple, tantôt sublime, heureux jusque dans ses négligences, il dédaignait l'art et les règles pour n'obéir qu'aux impulsions de son génie et suivre les mouvements de son âme. La pureté de sa vie qui retraçait celle des premiers Apôtres, justifiait bien la vénération générale dont il était l'objet. Aussi les conversions éclatantes, les réconciliations inespérées, les restitutions, les réparations publiques, signalaient son passage dans les villes. Les plus illustres prélats demandaient à l'envi le concours d'un homme aussi puissant, et toujours il se rendait à leur invitation, sans calculer si ses forces pouvaient suffire à tant de fatigues. Plus d'une fois il en fut gravement incommodé ; mais à peine remis, il reprenait le cours de ses travaux. Deux fois il fut appelé à Paris, et ce fut dans cette ville qu'il improvisa à Saint-Sulpice, devant l'auditoire le plus brillant, cet exorde sublime que l'abbé Maury nous a conservé :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes Frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent ; et si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité, comme si j'étais accoutumé à me prêcher moi-même ! A Dieu ne plaise qu'un ministre du Ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ; car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous, comme moi, que des pécheurs. C'est donc uniquement devant notre Dieu et le mien, que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume ; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain ; j'ai annoncé aux bons habitants des campagnes, les vérités les plus effrayantes de ma religion... Qu'ai-je

fait, malheureux ! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler ! C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis, ah ! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté, la mort qui vous menace, de l'autre mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens déjà dans ce moment votre sentence à la main : Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez ! La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'im-pénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer et par-dessus tout l'éternité !... l'éternité ! voilà les sujets dont je viens vous entretenir et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls. Eh ! qu'ai-je besoin de vos suffrages qui me damneraient peut-être sans vous sauver ? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera ; car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. C'est lui-même, c'est lui seul qui, dans quelques instants, va remuer le fond de vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre les bras de ma charité, en versant des larmes de componction et de repentir, et à force de remords, vous me trouverez assez éloquent. » Le reste du sermon avait été préparé d'avance et prouve que, dans ses discours travaillés, Bridaine écrivait avec autant de chaleur que de goût. Massillon lui-même en l'entendant fut rempli d'admiration. Plusieurs autres illustres prélats, entre autres M. Languet, archevêque de Sens, MM. de Pompignan, de Charency, de Séz, lui témoignèrent la même estime. Le cardinal de Fleury avait voulu le voir, et avait des vues sur lui, pour l'établissement d'une société de missionnaires en France. Le Souverain Pontife Benoît XIV donna au P. Bridaine, dans un voyage que celui-ci fit à Rome en 1730, les marques d'une considération particu-

lière, et lui accorda le pouvoir de faire la mission dans toute l'étendue de la chrétienté. Rien ne put jamais ralentir son zèle, ébranler son courage, ni les persécutions secrètes qu'il eut souvent à éprouver, ni les attaques des novateurs, ni les peines, ni l'affaiblissement de ses forces, ne purent l'empêcher de poursuivre jusqu'à ses derniers moments sa noble carrière. Il mourut à Roquemaure, âgé de soixante-six ans, en revenant de Villeneuve-lès-Avignon, où il avait donné une mission, malgré une maladie qui, depuis longtemps, le faisait souffrir cruellement; il y succomba le 22 décembre 1767. La vie du P. Bridaine a été publiée par l'abbé Carron, qui l'a justement appelé le modèle des prêtres. Ses cantiques, d'abord intitulés *Cantiques spirituels à l'usage des missions royales du diocèse d'Alais*, parce qu'il consacra longtemps ses travaux à cette contrée, et ensuite simplement *Cantiques spirituels*, ont eu jusqu'à quarante-sept éditions.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE CONFESSION A MARSEILLE.

Cette sainte image a été honorée, dit-on, dès le II^e siècle. Elle est noire et doit son nom à ce fait qu'elle était entourée de reliques des Martyrs qui ont confessé la foi dans la ville des Phocéens. Son sanctuaire est dans la crypte de l'église de Saint-Victor, l'illustre Martyr, patron des Marseillais. C'était autrefois un pèlerinage célèbre. On portait Notre-Dame de Confession en procession dans Marseille aux temps de sécheresse pour obtenir de la pluie, et on conserve d'elle le souvenir de beaucoup de miracles. On la cacha en 1793 et elle échappa aux démolisseurs. Lorsque le culte fut rétabli elle reprit sa place, et les *ex-voto* qui l'entourent prouvent qu'elle est toujours secourable aux fidèles qui l'invoquent.

MARTYROLOGE ROMAIN¹.

A Rome, sur la voie Lavicane, entre les deux lauriers, fête de trente bienheureux Martyrs, qui tous, le même jour, furent couronnés du martyre dans la persécution de Dioclétien.

Au même lieu, saint Flavien, ex-préfet, qui, sous Julien l'Apostat, ayant été condamné à être marqué d'une inscription au front, pour le nom de Jésus-Christ, et envoyé en exil aux eaux du Taureau, y rendit son âme à Dieu, étant en prières.

A Ostie, saint Démétrius, saint Honorat et saint Flore, martyrs.

A Alexandrie, saint Ischyriion, martyr, qui refusant de sacrifier lorsqu'on l'en pressait par les invectives et les injures, eut les entrailles transpercées d'un pieu aigu, et fut livré ainsi à la mort.

En Égypte, saint Chérémon, évêque de Nilopolis, et plusieurs autres Saints, martyrs, dont les uns, prenant la fuite dans la force de la persécution de Dèce, et errant dans les déserts, furent dévorés par les bêtes, les autres périrent de faim, de froid et de langueur ; d'autres furent tués par les barbares et les voleurs : tous eurent la gloire du martyre.

A Nicomédie, saint Zénon, soldat, qui pour avoir ri de Dio-

1

UNDECIMO KALENDAS JANUARIU.

Romæ via Lavicana inter duos lauros natalis sanctorum triginta martyrum, qui omnes una die in persecutione Diocletiani martyrio coronati sunt. — Ibidem sancti Flaviani expræfecti, qui sub Juliano Apostata pro Christo inscriptione damnatus, et ad aquas Taurinas in exilium missus, illic orans, spiritum Deo reddidit. — Apud Ostia Tiberina sanctorum martyrum Demetrii, Honorati, et Flori. — Alexandriae sancti Ischyriionis martyris, qui cum ad sacrificandum convitiis et injuriis cogeretur, atque contemneret, præacuta sude per media viscera transverberatus neci traditur. — In Ægypto sanctorum Chæremonis episcopi Nilopolis, et aliorum plurimorum martyrum, quorum alii, sæviente Decii persecutione, fuga dispersi, in solitudinibus errantes, a bestiis interempti sunt; alii fame, frigore ac languore consumpti; alii a barbaris et latronibus necati, martyrii gloria coronati sunt. — Nicomediæ sancti Zenonis militis, qui cum Diocletianum Cereri immolantem derisisset, maxillis confractis, dentibusque excussis, capite truncatus est.

clétien, qui immolait à Cérès, eut les mâchoires brisées, les dents arrachées et la tête tranchée.

Additions des autres martyrologes.

Translation des reliques de saint Georges, apôtre du Velay.

Saint Vicelin, confesseur au VIII^e siècle, honoré en Alsace.

Le bienheureux Amasuind, religieux de l'Ordre de Saint-Benoit.

Saint Blidien, évêque de Vienne.

Saint Capiton, évêque et confesseur en Orient, honoré chez les Grecs.

Saint Félix II, évêque de Metz au VIII^e siècle.

Saint Honger, évêque d'Utrecht.

La bienheureuse Marie Mancini, Dominicaine.

Martyrologe de la dernière persécution.

Joseph-Alexis Laurens, prêtre de l'une des églises collégiales de Carpentras, sortit de France pour éviter le serment schismatique, rentra en France au printemps de 1793, fut arrêté peu après et traduit devant le tribunal criminel de Vaucluse, siégeant à Avignon, condamné à mort comme émigré rentré, exécuté le 22 décembre 1793.

Jean Breuil, prêtre du diocèse de Clermont en Auvergne, ayant refusé le serment schismatique, condamné à mort par le tribunal criminel de la Haute-Loire, comme prêtre réfractaire, exécuté le 22 décembre 1793.

Marie-Éléonore Ouvrard de Martigny de Nazel, religieuse de Fontevrault, arrêtée comme conspiratrice, et condamnée à mort par la commission militaire établie à Saumur, exécutée le 22 décembre 1793.

Louis-Vincent de Nouailles, né près de Ploërmel, prêtre du diocèse de Vannes, refusa le serment schismatique, fut arrêté en 1797, embarqué pour la Guyane, relégué dans le désert

de Sinnamary, mort bientôt là, le 22 décembre 1798, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Jean-Baptiste Serret, prêtre religieux Capucin au diocèse de Clermont en Auvergne, refusa le serment révolutionnaire et fut arrêté en 1793; envoyé à Bordeaux l'année suivante, enfermé au fort du Hâ; de là transporté malade à l'hôpital Saint-André et mort dans cet hôpital, le 2 décembre 1794, à l'âge de soixante ans.

VINGT-TROISIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Les dix martyrs de Crète. — Sainte Victoire, vierge et martyre. — Saint Servol. — Saint Dagobert II, roi d'Austrasie. — Saint Yves, évêque de Chartres. — Le Bienheureux Théoger, évêque de Metz. — Le Bienheureux Nicolas Factor, Frère Mineur. — Le Bienheureux Jean d'Abmillos, Frère Mineur. — Le bienheureux Jean Bernard, Frère Mineur, martyr au Pérou. — La Vénérable Thérèse de Saint-Augustin (madame Louise de France), carmélite. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

LES DIX MARTYRS DE CRÈTE ¹.

Après la publication de l'édit de Dèce contre les chrétiens, on versa leur sang de toutes parts ; mais ce fut surtout dans l'île de Crète ou de Candie que les païens les traitèrent avec la dernière cruauté. On distingue, parmi ceux qui y souffrirent alors, Théodule, Saturnin, Eupore, Gélase, Eunicien, Zotique, Cléomène, Agatope, Basilide et Evaresté, vulgairement appelés les dix martyrs de Crète. Les trois premiers étaient de Gortyne, métropole de l'île. On croit qu'ils avaient été instruits dans la foi par saint Cyrille, évêque de cette ville, lequel fut décapité dans la même persécution, et nommé dans le Martyrologe romain sous le 9 de juillet. Les autres saints martyrs étaient également crétois. Zotique ou Zétique était de Gnosse, Agatope de Panorme, Basilide de Cydonie, et Evaresté d'Héraclée. Leur zèle les réunit dans la confession de Jésus-Christ.

Lorsqu'ils eurent été arrêtés, on leur fit souffrir mille outrages et diverses tortures ; après quoi ils furent conduits devant le gouverneur, qui faisait sa résidence à Gortyne. Ils subirent l'interrogatoire le 23 de décembre. Ils eurent ordre de sacrifier à

¹ Voyez leurs actes dans Métaphraste, Surius et Lippoman ; Flaminus Cornelius, in *Crete sacræ*, t. I, p. 157.

Jupiter, la principale divinité du pays ; ce jour d'ailleurs lui était spécialement consacré, et l'on célébrait une fête en son honneur. Les martyrs répondirent qu'ils ne pouvaient offrir de sacrifice à des idoles. « Vous connaîtrez, dit le juge, la puissance des dieux ; ce ne sera pas impunément que vous manquerez de respect à cette illustre assemblée qui adore le grand Jupiter. Junon, Rhée, et les autres dieux. — Cessez, répliquèrent les Martyrs, de nous parler de Jupiter et de Rhée sa mère, nous savons leur généalogie et l'histoire de leurs actions. Nous pouvons vous montrer le tombeau de Jupiter ; il est né dans cette île ; il a été roi, ou plutôt tyran de son pays ; il s'est abandonné à toutes sortes de désordres, et même à des abominations contre nature, il a eu recours aux enchantements pour corrompre les autres. Ceux qui l'honorent comme un dieu ne doivent point se faire scrupule de l'imiter. » Le juge, ne pouvant nier ni réfuter les faits allégués, ne suivit plus que les mouvements de sa fureur. Le peuple, également transporté de rage, aurait mis les confesseurs en pièces, s'il n'eût été retenu. Ils furent condamnés à des tortures horribles. Les uns, ayant été étendus sur le cheval, furent déchirés avec des ongles de fer, les autres eurent le corps percé avec des pierres ou des bâtons aiguisés ; on battit ceux-ci avec des fouets armés de plomb, de manière qu'on leur brisa ou du moins qu'on leur disloqua les os ; ceux-là souffrirent d'autres espèces de tourments qui étaient aussi cruels. Les martyrs, au lieu de se plaindre, ne faisaient que répéter : « Nous sommes chrétiens, nous préparât-on mille morts, nous souffrirons avec joie. » Le peuple criait avec fureur pour animer contre eux le juge, qui, de son côté, exhortait les bourreaux à ne se point lasser. Les saints confesseurs continuaient de louer Dieu, et de protester qu'ils lui resteraient inviolablement attachés.

Le juge, qui désespérait de vaincre leur constance, ordonna de les décapiter. Tandis qu'on les conduisait au supplice, ils priaient pour leurs persécuteurs, et demandaient à Dieu avec ferveur la conversion de leurs compatriotes. Les chrétiens emportèrent secrètement leurs corps pour les enterrer. On trans-

féra depuis leurs reliques à Rome. Les Pères du concile de Crète tenu en 458, disent dans une lettre à l'empereur Léon, que leur île avait été jusqu'alors préservée de l'hérésie par l'intercession de nos saints martyrs. Les Grecs et les Latins font leur fête en ce jour.

SAINTE VICTOIRE,

VIERGE ET MARTYRE.

Sainte Victoire, romaine de naissance, fut élevée dans la religion chrétienne. Elle résolut de se consacrer à Dieu dans l'état des vierges et de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Un païen, nommé Eugène, la recherchant en mariage, et n'ayant pu la déterminer à lui donner sa main, l'accusa devant le juge d'être de la secte des chrétiens. Celui-ci la pressa, mais en vain, de sacrifier aux idoles et d'épouser Eugène. Il lui fit percer le sein d'un coup d'épée, et elle mourut sur-le-champ de sa blessure, en l'an 250, sous la persécution de Décius.

SAINTE SERVOL.

Saint Servule ou Servol était un mendiant romain, paralysé dès son enfance. Loin de pouvoir demeurer debout, il ne lui était pas même possible de se soulever du grabat où il était étendu, ni de s'asseoir, ni de porter la main à sa bouche, ni enfin de se tourner dans son lit. A cette affliction Dieu avait joint celle d'une indigence totale et avait fait dépendre sa vie de la charité des passants. Mais en l'appauvrissant des biens de la fortune, il l'avait comblé de grâces intérieures qui l'avaient rendu riche en mérites. Il était assisté de sa mère et d'un frère qu'il avait; et comme on lui faisait beaucoup d'aumônes il les faisait distribuer aux pauvres par leurs mains ne retenant précisément que ce qui était nécessaire pour les faire vivre tous trois. Quoiqu'il n'eût point d'instruction il ne laissa point de se faire acheter les livres de l'Écriture Sainte. Il pria des religieux qui venaient voir et à qui il fournissait la nourriture de ses aumônes, de lui lire ces saints livres assidûment, de sorte qu'à la fin il sut toute l'Écriture par cœur : et il l'entendait selon sa

portée. Ses incommodités et ses douleurs qui étaient continues n'empêchaient pas qu'il ne rendit grâces à Dieu sans cesse, le remerciant de l'état où il l'avait réduit. Il passait les jours et les nuits à chanter des psaumes, des hymnes et des cantiques en son honneur.

Le temps de la récompense que Dieu lui destinait pour couronner sa patience et sa fidélité étant proche, il sentit que son mal qui semblait jusque-là avoir régné également dans tous les membres du corps, gagnait les parties vitales, ce qui lui fit juger qu'il n'était pas loin de sa fin. Il avertit les pauvres qui se retiraient auprès de lui et les pèlerins à qui il faisait l'hospitalité de se lever et de réciter des psaumes autour de lui, en attendant qu'il rendit l'âme à son Créateur. Il eut encore le courage de joindre sa voix toute mourante à celle des autres. Comme l'on était au milieu de la psalmodie, il fit un cri qui épouvanta les assistants, « Taisez-vous, leur dit-il, faites silence : écoutez cette mélodie qui raisonne dans les cieux. » Il était le seul sans doute qui l'entendit ; et dans cette attention qu'il prêtait des oreilles du cœur, son âme se trouva heureusement délivrée des liens du corps. Saint Grégoire le Grand à qui nous sommes redevables de toute cette histoire, dit qu'au moment où le Serviteur de Dieu expira, le lieu fut parfumé d'une odeur agréable qui réjouit les sens de tous les assistants ; ce qui fut pris pour un indice que Dieu donnait de sa béatitude. Un religieux du monastère de saint Grégoire à Rome qui vivait encore lorsque ce saint Pape écrivait cette histoire, avait été témoin de cette merveille ; et il en était demeuré si touché, qu'il n'en pouvait parler dans la suite que les larmes ne lui en tombassent des yeux.

Telles furent, dit saint Grégoire, la vie et la mort d'un homme que Dieu a sanctifié dans la pauvreté et la maladie continue : qui a su accomplir la loi du Seigneur sans avoir d'autre liberté que celle de l'esprit, et sans avoir d'autre usage des membres de son corps que celui de la langue ; et qui condamne la conduite de ceux qui avec beaucoup de biens et de santé ne savent ni faire des bonnes œuvres, ni souffrir patiemment les accidents

de la vie. Le corps du Saint fut déposé dans l'église de Saint-Clément, où l'on voit toute son histoire représentée en tableaux. Sa fête est marquée au 23 décembre dans les Martyrologes d'Adon et d'Usuard, où il est dit que Dieu faisait de fréquents miracles à son tombeau. Baronius dit dans ses notes qu'il y avait autrefois une mémoire, c'est-à-dire sans doute un autel avec un office de saint Servol dans l'église de Saint-Clément.

SAINT DAGOBERT II,

ROI D'AUSTRASIE.

Ce prince, fils de saint Sigebert, roi d'Austrasie, fut élevé par les soins du bienheureux Pépin de Landen, maire du palais, et de saint Canibert, archevêque de Cologne, qui devinrent plus tard ses ministres. La piété, la prudence et la valeur de Sigebert lui avaient concilié la vénération et l'amour de ses sujets, et même de ses ennemis. Il fonda douze monastères, entre autres ceux de Saint-Martin, de Cougnon, de Stavelo et de Malmédi. Il employa une partie de ses revenus à soulager les pauvres de son royaume, à doter les hôpitaux et les églises, et vécut dans une continuelle union avec Dieu. Ce vertueux prince mourut à l'âge de vingt-cinq ans le 1^{er} février 656. Les peuples l'honorèrent d'un culte public.

Dagobert était encore en bas âge lors de la mort de son père, et fut aussitôt reconnu pour lui succéder ; mais il ne régna que quelques mois. L'ambitieux Grimoald, maire du palais, lui ravit le trône, sous prétexte que Sigebert avait promis la puissance souveraine à son fils Childebart, dans le temps que ce monarque n'avait pas encore d'enfants. Il gagna à son parti plusieurs grands, s'empara de Dagobert, et le fit conduire sous bonne escorte en Irlande, où saint Wilfrid, évêque d'Yorck, lui fit passer des secours en secret, et lui donna des instructions. Bientôt après on répandit le bruit que le jeune prince était mort dans l'exil, et le fils de Grimoald fut reconnu en qualité de roi d'Austrasie.

Pendant Himnehilde, mère de Dagobert, vivement affligée de la violence qu'on avait faite à son fils, fit entendre partout

des plaintes, et dénonça aux peuples l'attentat commis envers le légitime successeur de Sigebert. Elle alla se réfugier à Paris auprès de Clovis II, son beau-frère. Elle profita de son séjour dans cette ville pour instruire la noblesse d'Austrasie de l'injustice qu'on avait faite à son fils, et ne perdit pas l'espoir de le revoir un jour à la tête de son royaume.

Le jeune Childbert ne jouit pas longtemps des fruits de son usurpation, les seigneurs austrasiens se liguèrent contre lui, et le détrônèrent pour offrir la couronne à Clovis II, qui réunissait déjà sous son sceptre la Bourgogne et la Neustrie. Ce dernier mourut peu de temps après, et laissa ses États à Clotaire III son fils aîné, enfant de cinq ans, qui était encore sous la tutelle de sa mère, sainte Bathilde, femme supérieure par son esprit et ses grandes qualités. L'Austrasie resta sous le pouvoir de Clotaire III jusqu'en 660, qu'elle en fut démembrée, et donnée à Childéric, frère de ce prince.

La Providence, qui veillait sur le jeune Dagobert, fit servir les disgrâces de l'exil au bien de cet infortuné prince, qui apprit ainsi sur une terre étrangère à réduire à leur juste valeur les grandeurs éphémères de ce monde. Dagobert épousa en Irlande une princesse saxonne nommée Mathilde, qui le rendit père de cinq enfants, dont un fils nommé Sigebert, et quatre filles, Irmine, Adèle, Bathilde et Baguétrude. Les moments arrivèrent enfin où le prince exilé devait être rendu à sa patrie. On apprit qu'il existait encore et qu'il réunissait en sa personne toutes les qualités qui font les bons princes. Aussitôt les grands d'Austrasie lui expédièrent des hommes sûrs pour le presser de revenir dans son royaume. Ils écrivirent aussi une lettre touchante à saint Wilfrid, évêque d'Yorck, le priant d'engager le prince à retourner en Austrasie pour recueillir l'héritage de son père. Ce prélat lui fournit les secours nécessaires, et lui donna des conseils pleins de sagesse. Dagobert quitta l'Irlande et s'embarqua pour la France; mais ses droits ne furent pas reconnus, comme il l'avait espéré d'abord. Sur les instances de sa mère Himnehilde, Childéric lui abandonna l'Alsace et quelques cantons situés sur la rive droite du Rhin. Dagobert se contenta dans

les commencements de ce faible apanage, et se fit chérir par la douceur et la justice de son gouvernement, tandis que Childéric, s'étant rendu odieux par ses violences et ses cruautés, fut assassiné en 673. Alors les peuples demandèrent hautement à rentrer sous la domination du fils de saint Sigebert. Dagobert fut conduit à Metz, et couronné roi d'Austrasie au milieu des acclamations et de l'allégresse publique.

Le monarque justifia les espérances qu'on avait conçues de lui, et se fit chérir par sa bonté et son amour pour les peuples. Ennemi du faste et de l'opulence, il donna l'exemple de cette condescendance si belle dans les grands, et qui prend sa source dans l'humilité enseignée par le christianisme. Tout entier à ses devoirs, il semblait se multiplier pour suffire à ses nombreuses occupations. Mais au milieu des embarras de la royauté il n'oublia pas qu'il était chrétien, et trouva dans les pratiques de la piété un nouvel aliment à son zèle pour le bien public. Il habita de préférence l'Alsace, et fit son séjour ordinaire dans les palais d'Isenbourg et de Kirchheim, dont le premier était situé à trois lieues de Colmar, près de Rouffach, et le second à trois lieues de Strasbourg.

L'Alsace était alors habitée par une foule de pieux personnages qui avaient fui le monde pour se sanctifier dans la retraite. De ce nombre étaient saint Déodat, évêque de Nevers, qui avait abdicé l'épiscopat et s'était retiré dans la forêt de Novientune, entre Strasbourg et Colmar ; saint Arbogaste, dont l'histoire est liée à celle de Dagobert, et saint Florent. Arbogaste, né en Aquitaine, avait renoncé à toutes les espérances qui lui souriaient au milieu d'une famille opulente, et s'était rendu, vers l'an 660, dans les montagnes des Vosges, d'où la Providence le conduisit dans une immense forêt appelée plus tard la forêt Sainte, et située dans les environs de Haguenau. Il s'établit sur les bords de la rivière de Sauer, et se livra à la contemplation, mais le saint homme y fut bientôt découvert, et devint le père d'une multitude de fervents cénobites qui se mirent sous sa conduite, et construisirent avec lui un oratoire dédié à la très-sainte Vierge et à saint Martin de Tours. Les dons des

fidèles, et surtout les libéralités de Dagobert, les mirent à même de faire bâtir un monastère qu'on appela Surbourg. Ce monarque, édifié des vertus d'Arbogaste, l'appela dans son palais d'Isenbourg pour jouir de ses entretiens, et avancer dans la perfection.

Le pieux solitaire acquiesça aux désirs du roi, mais l'attrait de la solitude lui fit presque aussitôt regagner son monastère. d'où le prince le tira quelque temps après pour le placer, malgré son refus, sur le siège épiscopal de Strasbourg, vacant par la mort de l'évêque Rothaire.

Arbogaste conquit une multitude infinie d'âmes au Ciel, et reçut du Seigneur des grâces extraordinaires. Le jeune Sigebert, fils de Dagobert, chassait un jour dans la forêt d'Ebersheim, lorsqu'il rencontra un sanglier d'une grosseur énorme. Son cheval épouvanté prit le mors aux dents, et s'enfuit avec une telle rapidité, qu'il renversa le prince qui fut foulé aux pieds du fougueux coursier et blessé à mort. Ce malheur répandit la consternation dans le pays, le roi pensa en mourir de chagrin. Arbogaste fut aussitôt mandé à la cour. Le prélat partit sur-le-champ et alla trouver le roi. Après lui avoir inspiré la plus vive confiance dans la bonté du Seigneur, il alla s'enfermer dans un oratoire et passa la nuit en prières. Son humble supplication fut exaucée ; car le jeune prince fut guéri subitement, et Arbogaste eut la consolation de le présenter à son père ivre de joie à la vue de ce miracle.

Le saint évêque voulut se dérober aux félicitations de la cour et retourner au milieu de son troupeau ; Dagobert le retint et lui offrit des honneurs et des richesses ; mais Arbogaste refusa tout. Le roi ne voulant point manquer de reconnaissance envers le Seigneur, abandonna à la cathédrale de Strasbourg le palais d'Isenbourg avec tout son domaine, fit dresser l'acte de donation et le remit à Arbogaste, qui, de retour dans sa ville épiscopale le déposa solennellement sur le grand autel de son église cathédrale pour en faire don à Notre-Dame.

Dagobert montra encore sa générosité envers d'autres églises et fonda les abbayes de Haslach et de Saint-Sigismond. Arbo-

gaste, l'ami et le conseiller de Dagobert, ne gouverna le diocèse de Strasbourg que cinq à six ans, la mort vint l'enlever à la tendresse de son troupeau le 21 juillet de l'année 678. Cette perte plongea le roi dans le deuil. Pendant qu'il s'occupait de lui trouver un successeur qui pût continuer le bien que le saint homme avait si heureusement commencé, il eut la consolation de voir arriver à Strasbourg saint Wilfrid, que ses ennemis avaient éloigné de son siège. Ce prélat se rendait à Rome pour soumettre au Pape la contestation qu'avaient élevée ses adversaires. Dagobert, reconnaissant des services que Wilfrid lui avait rendus autrefois pendant son exil, lui offrit l'évêché de Strasbourg ; mais le prélat anglais le refusa, et partit pour continuer son voyage. Alors le roi jeta les yeux sur saint Florent, irlandais d'origine, et qui habitait une forêt à six lieues de Strasbourg, au pied d'une montagne, où il menait une vie très-mortifiée. Florent avait annoncé quelquefois la parole de Dieu aux peuples voisins, ce qui le fit connaître à Dagobert, qui l'appela à sa cour, où le saint opéra un miracle en rendant la vue à une fille aveugle. Comblé des largesses du monarque, Florent fit bâtir un monastère où il réunit les nombreux disciples qui étaient venus se mettre sous sa conduite. Elevé sur le siège épiscopal de Strasbourg, il marcha sur les traces de saint Arbogaste, et travailla avec le zèle d'un apôtre à la propagation de la religion. Il fonda près de Strasbourg un hospice pour ses compatriotes qui étaient venus le rejoindre du fond de l'Irlande. Cet hospice devint plus tard une célèbre collégiale, et fut converti en séminaire protestant par la réformation. C'est le séminaire de Saint-Thomas.

Le royaume d'Austrasie, qui avait joui du bienfait de la paix pendant la sage administration de son pieux roi, fut tout-à-coup troublé par les prétentions de Thierry III, qui enlevait chaque jour une portion des états de Dagobert. Celui-ci réclama contre cette infraction aux traités existants : Thierry lui fit répondre par une déclaration de guerre. Les deux rois réunirent leurs bataillons, et s'avancèrent sur les frontières de la Lorraine et de la Champagne. Mais le sanguinaire Ébroïn, maire du pa-

lais, qui gouvernait en souverain plutôt que le faible Thiéri, trama une conspiration contre Dagobert. Secondé par quelques courtisans ambitieux, il se rendit dans la forêt de Voivre, à cinq quarts de lieue de Stenay; il fondit tout-à-coup sur le saint monarque, et Grimoald l'assassina lâchement le 23 décembre 679. Il paraît que le jeune Sigebert, fils de Dagobert, subit le même sort, car l'histoire n'en fait plus mention. Dagobert fut compté au nombre des saints et reçut le titre de martyr. Son corps fut d'abord porté à Rouen, et transféré plus tard à Stenay, où l'on célèbre sa fête.

Les Austrasiens ne voulurent point se soumettre à Thiéri. Martin et Pépin d'Héristal, qui prirent le titre de ducs d'Austrasie, firent une longue résistance, et le dernier acquit une telle puissance qu'il devint maire du palais dans toute la France à la place d'Ébroïn. Charles-Martel, son fils, est le père de Pépin le Bref, qui fut roi plus tard.

Deux des filles de Dagobert sont également honorées d'un culte public dans l'Église catholique, savoir : Irmine, qui mourut abbesse du monastère de Horren de Trèves, et Adèle, qui, ayant perdu son époux Albéric, se retira dans l'abbaye de Palatiote, qu'elle avait fait construire sur la Moselle, et qu'elle gouverna de même saintement jusqu'à sa mort.

SAINT YVES,

ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Yves, fils d'un gentilhomme de Beauvais, nommé Hugues d'Auteuil, fut élevé avec soin dans la piété et dans l'étude des belles-lettres. Après son cours de philosophie, il alla à l'abbaye du Bec étudier la théologie sous le célèbre Lanfranc. Il s'y rendit habile et fut dans la suite en état de l'enseigner aux autres. Il lut avec application les ouvrages des saints Pères et les conciles, et fit un recueil assez exact des maximes, des décrets et des canons qui pouvaient servir à régler les mœurs et la discipline. Cette étude lui ouvrit les yeux sur bien des désordres communs dans son siècle. Il remarqua surtout combien la vie des chanoines était peu conforme à la régularité qui leur est

prescrite par les canons. Il en gémissait au point qu'étant à Beauvais, et trouvant de grands sentiments de piété dans l'évêque Guy, il ne put lui dissimuler la peine qu'il en ressentait. C'est ce qui détermina ce prélat à fonder, en 1078, dans un faubourg de Beauvais, un monastère de chanoines réguliers, qui, sous la conduite d'Yves, pussent renouveler la pratique des règles que Chrodogang, évêque de Metz, avait fait approuver par les conciles, plusieurs siècles auparavant. Yves donna à cette communauté des terres de son patrimoine, et s'attacha à observer lui-même et à faire observer aux autres la vie canoniale, avec tant d'exactitude, qu'on doit l'en regarder comme le restaurateur. Plusieurs communautés, touchées de la vie édifiante des chanoines réguliers de Beauvais, se réformèrent à leur exemple.

Il y avait quatorze ans qu'Yves jouissait du repos d'une laborieuse solitude, lorsque Dieu l'en tira pour rendre son zèle et ses talents utiles à un plus grand nombre. Geoffroi, évêque de Chartres, avait été déposé par Urbain II ; et ce pape, écrivant à l'église de Chartres pour l'exhorter à se choisir un autre évêque, lui proposa Yves, dont il connaissait le mérite. Yves fut élu d'une commune voix ; mais il ne fut pas aisé d'avoir son consentement. Son humilité et son amour pour la vie retirée le retinrent enfermé dans son abbaye, jusqu'à ce que, pressé par les instances du roi Philippe I^{er}, il céda aux vœux du clergé et du peuple.

Il eut beaucoup à souffrir pendant son épiscopat, et de la part de ses confrères, et de la part de Philippe, dont il eut le courage de reprendre les désordres, à l'exemple de saint Jean-Baptiste. Du vivant de sa légitime épouse, ce prince avait fait enlever Bertrade, femme du comte d'Anjou, qui vivait encore. Yves mandé à la cour n'y alla pas. Mais il écrivit au Roi, sans sortir des bornes du respect, pour lui représenter l'énormité de son crime. On blâma son zèle, on le traita d'arrogant et d'imprudent ; on saisit son temporel, on le mit en prison. Mais tous ces mauvais traitements ne furent pas capables de l'ébranler et de lui faire abandonner son devoir. Le Roi, vaincu par les remon-

trances du Pape et des évêques de France, remit en liberté le Bienheureux, qui avait retenu dans le devoir, pendant même qu'il était en prison, quelques seigneurs disposés à prendre les armes contre Philippe. Quoiqu'il eût à se plaindre de ce prince, il lui rendit plusieurs autres services importants.

Yves fut toujours recueilli devant Dieu et ne cessa pas un instant de travailler au salut de son troupeau avec une grande application. Après vingt-trois ans d'épiscopat, passés dans des persécutions et des traverses continuelles, il alla jouir du repos qu'un vrai et fidèle ministre du Seigneur ne peut trouver que dans le ciel. Il mourut le 23 décembre de l'an 1115.

LE BIENHEUREUX THÉOGER,

ÉVÊQUE DE METZ.

Le monastère de Cluny honorait en ce jour un saint Prêlat qui y était venu chercher un asile et un tombeau, Théoger, évêque de Metz, chassé de son église par les schismatiques. Bavaïois de naissance, Théoger avait pris l'habit de bénédictin dans le Wurtemberg, et gouverna successivement les abbayes de Reichembach et de Saint-Georges, dans la forêt Noire. Élevé au sacerdoce, il n'approcha jamais de l'autel qu'avec une sainte frayeur ; quand il entendait les confessions de ses frères, il les excitait au repentir, en pleurant lui-même leurs péchés. A une grande douceur envers les autres, il joignait une grande austerité pour lui-même, macérant son corps par les veilles et les jeûnes. Il était tellement absorbé dans la prière qu'il ne s'apercevait plus de ce qui se passait autour de lui.

Ses éminentes vertus le rendirent vénérable et cher aux princes et au souverain Pontife Urbain II, fondateur et restaurateur d'un grand nombre de monastères. Il réunit dans un seul jusqu'à cent vierges consacrées au Seigneur. Plusieurs grands d'Allemagne se mirent au nombre de ses disciples, et se rendirent célèbres comme leur saint abbé par le don des miracles. Élu évêque de Metz, Théoger n'accepta cette dignité que sur l'ordre formel du légat du Pape. Pendant toute la cérémonie du sacre, il ne cessa de répandre des larmes, comme s'il eût prévu

les persécutions qu'il aurait à subir sur le siège de cette église. Il en fut expulsé par les schismatiques, comme nous l'avons dit, et se retira à Cluny où il mourut plein de jours et de mérites l'an 1120.

LE BIENHEUREUX NICOLAS FACTOR,

FRÈRE MINEUR.

Nicolas Factor, né d'honnêtes parents à Valence en Espagne, entra dans la vie le 29 juin 1520. Dès sa plus tendre enfance, il s'attacha avec piété à Dieu et à ses Saints. Il fut reçu à dix-sept ans chez les Frères Mineurs de l'Étroite Observance, où il devint bientôt un modèle de toutes les vertus. Il fut élevé au sacerdoce et ses prédications obtinrent des conversions très-nombreuses. Le roi Philippe II l'appela à Madrid, pour diriger un couvent de religieuses. Il fut lié étroitement avec saint Pascal Baylon, avec saint Louis Bertrand et avec tous les saints de son époque. Il mourut en 1583, le 23 décembre, et il a été béatifié par le saint pape Pie VI.

LE BIENHEUREUX JEAN D'OBMILLOS,

FRÈRE MINEUR.

Le bienheureux Jean était originaire d'Obmillos, en Espagne, et les annales de l'ordre de Saint-François, qu'il avait embrassé, sans détailler les faits de sa vie, nous le représentent comme un religieux d'une éminente piété, qui tombait dans de fréquentes extases tandis qu'il célébrait les Saints Mystères.

On rapporte qu'en cet état il prononçait des discours très-édifiants, et prédisait l'avenir, mais que cela troublant le silence convenable au Saint Sacrifice, et pouvant ne pas être un sujet d'édification pour tous les assistants, le bienheureux François de Quignonès, dont nous parlerons sous l'an 1540, lui imposa silence ; et que le religieux obéit si parfaitement, que non-seulement il ne parla plus en ce cas, mais qu'il n'éprouva plus même de ravissements, et qu'il en fut dédommagé par d'autres grâces intérieures.

Jean avait été gardien du couvent de Scalona en Castille, d'où étant passé à Madrid, il y mourut en grande réputation de sainteté, le 22 décembre 1526.

LE BIENHEUREUX JEAN BERNARD,

FRÈRE MINEUR, MARTYR AU PÉROU.

Le bienheureux Jean Bernard, ayant embrassé l'ordre de Saint-François en qualité de Frère-lai, fut destiné à la mission du Pérou, à cause du grand zèle pour la foi qu'on remarquait en lui. Il ne trompa pas l'attente de ses supérieurs, car accompagnant des prêtres de l'ordre qui parcouraient le gouvernement de Los-Charcas, une troupe d'Indiens idolâtres l'arrêtèrent et lui firent souffrir un martyre que le Ciel a rendu à jamais mémorable par le prodige qui le suivit.

Ces barbares, excités par leurs monstrueuses superstitions, et irrités contre les Espagnols, leurs vainqueurs, qui les traitaient avec une rigueur excessive, sans égard au ministère pacifique qu'exerçait frère Jean Bernard, le pendirent, et il mourut incontinent : mais leur surprise fut extrême quand ils virent que tout mort qu'était le saint religieux, il continuait de leur prêcher la religion chrétienne. On assure que pendant trois jours et trois nuits consécutives, le gibet où était attaché Jean Bernard fut une chaire de vérité, d'où il ne cessa de prêcher avec la précision d'un homme vivant et instruit.

Cet étonnant spectacle, loin d'ouvrir les yeux des idolâtres, ne fit qu'endurcir leurs cœurs : les détails qu'il faisait de leurs erreurs, les avis salutaires qu'il leur donnait pour profiter de la rédemption, excitèrent leur fureur, et n'imaginant pas d'autre moyen de faire taire l'apôtre de Jésus-Christ, ils le détachèrent du gibet et lui arrachèrent le cœur.

Cet événement est placé à l'an 1599. Les Indiens laissèrent le corps du martyr sur la place, mais on ne sait plus où reposent ses reliques, Il y a quelque apparence qu'elles ont été déposées dans la Custodie de la Plata, puisqu'il a souffert dans quelque lieu voisin de cette rivière; et dans la partie qu'embrasse la province qui en porte le nom.

LA VÉNÉRABLE THÉRÈSE DE SAINT-AUGUSTIN

(MADAME LOUISE DE FRANCE), CARMÉLITE.

La vénérable Louise-Marie, fille de Louis XV, roi de France, naquit à Versailles, le 15 juillet 1737, et fut conduite, encore au berceau, à l'abbaye de Fontevrault, pour y être élevée avec ses deux sœurs, Sophie et Victoire, par le soin des religieuses de Saint-Benoît. Elle y essuya, dès son enfance, une longue et cruelle maladie, qui la conduisit aux portes du tombeau : l'ayant vouée à la sainte Vierge, les bonnes religieuses eurent la consolation de la voir revenir à la santé. Toute sa vie la princesse crut être redevable de sa guérison à la Reine des Vierges, et toujours elle souhaita pouvoir se consacrer à Dieu, comme fille de l'auguste Marie.

Ce qui caractérisa la jeune Louise fut une vivacité extraordinaire et un sentiment d'orgueilleuse hauteur ; mais son esprit judicieux et surtout son fond excellent donnèrent à l'éducation un puissant moyen de réprimer ses écarts et de la mener à une forte vertu. S'imaginant un jour avoir à se plaindre d'une de ses femmes de service, elle lui dit avec fierté : « Ne suis-je pas la fille de votre roi ? » — « Et moi, Madame, repart avec calme l'autre, ne suis-je pas la fille de votre Dieu ? » Frappée de la justesse de cette réflexion, la jeune princesse dit aussitôt : « Vous avez raison, et j'ai eu tort ; pardonnez-le-moi. » On sent ici une âme grande, capable du plus bel héroïsme.

Douée d'un cœur sensible et généreux, Louise ne pouvait voir souffrir personne sans chercher à donner des consolations : la plus douce de ses jouissances était de pouvoir soulager les malheureux. Tout ce qu'elle recevait pour elle-même devenait le patrimoine des pauvres, et souvent elle leur fit le sacrifice de ses bijoux les plus chéris. Cette tendre compassion ne fit que s'accroître plus tard avec les moyens de soulager les misérables. C'est la marque spéciale des âmes que reconnaît pour ses disciples le divin Sauveur.

Cette princesse avait dans le caractère un grand élan de gaieté ; elle avait une humeur riante avec une droiture admirable :

l'apparence de la duplicité la révoltait ; si elle faisait une faute, elle l'avouait sans l'ombre d'un détour. Son goût pour le vrai était si prononcé, que toute espèce de fictions, même inventées pour amuser et plaire, lui déplaisait : jamais elle ne put supporter la lecture d'un roman, même des meilleurs. « Ne me racontez, disait-elle à sa gouvernante, que des histoires véritables. »

Avec de telles inclinations, l'âme de la jeune princesse s'ouvrit de bonne heure à la piété, dans une maison où tout lui en parlait le langage et lui en offrait l'exemple. La religion exerça peu à peu sur elle une influence absolue : aussi vint-elle à bout à force de combats, de surmonter son orgueil, de modérer sa légèreté, de vaincre sa répugnance naturelle à toute application sérieuse. Ses fautes devenaient de plus en plus rares, à mesure que sa piété grandissait, et enfin sa conduite devint exemplaire. Tout son regret, au moment de sa première communion, était de n'avoir rien fait encore pour le Dieu qui allait se donner à elle, et sa résolution fut de vivre désormais uniquement pour lui plaire.

Entrée à la cour de France, en sa quatorzième année, Madame Louise y mena une conduite régulière, édifiante, même aux yeux de la reine sa mère, dont les vertus édifiaient tout le royaume. « Le train de vie qu'on mène à la cour, a-t-elle dit plus tard, les veilles surtout, les jeux et les spectacles, me fatiguaient excessivement ; mais j'étais à la cour, et il fallait faire comme on y fait : je le faisais sans me plaindre, contre mon inclination, au préjudice de ma santé. » Aussi, au milieu des dissipations de la cour la plus brillante du monde, se montra-t-elle exacte à remplir tous ses exercices de piété et surtout à fréquenter les divins Sacraments. Sa fidélité en ce point ne se démentit jamais, et cette fidélité l'appela bientôt à un genre de vie plus parfait.

Madame Louise avait seize ans ; elle fut témoin, avec la reine, de la consécration religieuse d'une grande dame qui se faisait carmélite, et ce spectacle fit naître dans son âme de profondes réflexions sur le néant du monde et la nécessité du salut.

« Voilà du courage, se disait-elle ; voilà comme on ravit le ciel ! » Son cœur avait conçu le germe de sa vocation : cette idée ne la quitta plus désormais, et sans oser en rien dire à la reine, sa mère, elle ne cessa de nourrir cette idée, qui allait toujours se fortifiant dans son esprit. Elle s'en ouvrit à l'archevêque de Paris, l'admirable Christophe de Beaumont, qui la soutint, l'encouragea, la dirigea lentement et avec une prudence extrême, et lui fit atteindre enfin le but de ses désirs. La reine était morte. Le roi, quand il lui en parla au nom de la princesse, recula d'étonnement, resta un instant muet, puis il dit : « Si c'est Dieu qui me la demande, je ne dois ni ne puis contrarier sa volonté. » Le prélat ayant ajouté que la princesse désirait entrer au Carmel, le roi dit : « Plutôt carmélite qu'abbesse ! » Comme cela dut plaire à la jeune princesse, qui ne redoutait rien tant que de rencontrer une maison relâchée ! « Car, se disait-elle, ce serait bien la peine de faire tant de frais pour aboutir à se damner ! » La fille des rois, heureuse de pousser aussi loin que possible son sacrifice, choisit le couvent de Saint-Denis, le plus pauvre de tous les monastères du Carmel, mais aussi peut-être le plus régulier : en entrant dans cette maison, elle en devint la richesse et le trésor, et Dieu récompensait ainsi la foi et l'amour des pieuses filles d'un monastère qui se trouvait dans la dernière détresse pour le temporel.

Arrivée au couvent, M^{me} Louise y montra le contentement d'un voyageur qui, après une longue et périlleuse navigation, se voit enfin au port tant de fois désiré : il y avait dix-sept ans qu'elle soupirait après ce bonheur. Sa vie désormais sera consacrée au souvenir du bienfait insigne qu'elle a reçu du Ciel. Dès les premiers jours, elle se mit à voler aux exercices de la vie austère des Carmélites avec la vivacité d'un zèle longtemps comprimé, mettant la plus scrupuleuse exactitude à remplir les divers offices des postulantes. Rien ne lui était pénible comme les égards que toutes les Sœurs avaient pour elle : la princesse prétendait ne céder à personne rien de ce qu'elle appelait ses droits, dont les plus chers étaient de balayer les planchers, de laver la vaisselle, de nettoyer les objets salis. Un jour on refu-

sait de la laisser nettoyer des chandeliers pleins de suif : « De grâce, dit-elle, laissez-moi faire : je ne puis plus manger de mouton que j'aimais tant ; permettez-moi du moins de le sentir. » Il est bon de dire ici qu'elle avait pour le suif une répugnance marquée.

Le 10 septembre 1770, après six mois d'épreuves, M^{me} Louise, jugée digne de porter l'habit de sainte Thérèse, échangea la pourpre royale, sous le nom de Thérèse de Saint-Augustin, contre le manteau de la pauvreté, et ne songea plus dès lors qu'à s'exercer à la perfection. Son grand courage faisait disparaître à ses yeux tout ce que les rigueurs du Carmel peuvent avoir d'effrayant pour la nature. « Il n'est pas question, disait-elle à ses compagnes de noviciat, d'examiner si ce que nous avons à faire doit ou non nous coûter ; il faut commencer par le faire : c'est le devoir, et Dieu nous le commande. » Aussi nul obstacle ne l'arrêtait, rien ne la décourageait : son exemple était une règle vivante au sein du noviciat. Toujours à la tête de ses compagnes, la fervente Novice les entraînait dans les sentiers de la plus haute vertu. Enfin le 22 septembre 1771, elle consumma son sacrifice, en prononçant les vœux solennels qui l'engageaient pour toujours au service du Seigneur.

Bientôt la Mère Thérèse de Saint-Augustin fut choisie comme maîtresse du noviciat, et dut malgré ses répugnances et ses humbles réclamations, subir cette charge qu'elle remplit merveilleusement, au grand profit des âmes qui lui furent confiées. Tout ce qu'on peut attendre d'un zèle infatigable, d'une sagesse consommée et d'une charité ardente, elle le fit voir constamment. Elle parlait des choses de Dieu avec une profondeur et une onction dignes d'une Religieuse qui eût vieilli aux pieds de sainte Thérèse : toutes ses paroles étaient écoutées et recueillies avec une sainte avidité. Elle possédait, à un rare degré, le talent de s'insinuer dans l'esprit et dans le cœur de ses élèves ; tout en elle devenait instruction, sans que rien parût y tendre, tant il y avait de simplicité et de franchise. Aussi menait-elle ses Novices à une perfection incomparable : « Mon noviciat est

composé d'anges, écrivait-elle un jour ; il faut s'étudier continuellement à les modérer. Elles avalent comme du miel tout ce que la règle a de plus dur : elles ne respirent que le plus pur amour de Dieu. »

Après quelques années de cet apprentissage à manier les âmes, la sœur Thérèse de Saint-Augustin fut élue prieure de son monastère par le suffrage unanime de la communauté. Ce fut pour ne pas désobéir, qu'elle put consentir à commander. « Quoique mes États soient bien bornés, dit-elle au roi, son père, qui la félicitait, je sens que c'est une grande charge devant Dieu d'avoir à gouverner. » Dans les huit ans qu'elle exerça la supériorité, elle devint pour ses sœurs une règle vivante. Toujours à la tête de sa communauté, la première à toutes les observances, elle entraînait tout le monde par son exemple. Dure et austère pour elle-même, elle n'était pour ses sœurs que douceur et charité, sans nuire cependant jamais à l'accomplissement du devoir ni à leur ferveur. Tout entière à elles, se faisant toute à toutes, rien n'était capable de lasser sa patience. Sa vigilance pourvoyait à tout ; son activité suffisait à tout ; sa charité embrassait tout : elle égayait, pour ainsi dire, les rigueurs de la Règle par la manière dont elle en exigeait l'observance, sans jamais s'en dispenser elle-même. Prenant pour modèle le Sauveur au milieu de ses disciples, l'humble prieure se regarda toujours au milieu de ses compagnes, non comme la maîtresse, mais comme la servante de toutes. Aussi fut-elle heureuse, après les années révolues de sa supériorité, de rentrer comme simple religieuse sous le joug de l'obéissance.

La princesse Louise avait ainsi adopté une nouvelle famille, qui eut tout son dévouement ; mais cela ne l'empêcha point de conserver un attachement profond et pur à la famille royale, et au roi en particulier. Le salut du roi avait été un des principaux motifs de sa vocation, et jamais elle ne le perdit de vue : tous les jours on pria à cette intention dans son monastère. Personne ne douta que ce furent les sacrifices de l'innocence qui préparèrent, dans le cœur de Louis XV, les sentiments de

pénitence des derniers moments de sa vie. Ce fut pendant sa dernière maladie que cet ange du Carmel déploya tout l'héroïsme de sa piété filiale, priant, faisant prier, passant les jours et les nuits au pied des autels, demandant à Dieu le salut de son père, avec cette vivacité de foi qui pénètre le Ciel et qui obtient les prodiges. Son inquiétude égala sa douleur jusqu'au jour où elle apprit avec une ineffable consolation que le roi avait adoré dans ses souffrances la main qui le frappait, avait déploré les égarements de sa vie, et demandé pardon de ses scandales à Dieu et à son peuple. Douce récompense d'un héroïque dévouement !

Le spectacle d'une grande princesse dans l'austère solitude, qu'elle a préférée au splendide palais des rois, est bien encourageant pour la piété chrétienne, qui doit se plaire à la contempler dans l'exercice de ses vertus. Il lui fallut d'abord une constance énergique pour empêcher le monde de la suivre et de s'introduire dans sa cellule : la règle protectrice du cloître lui servit de barrière infranchissable. Cependant elle ne put éviter d'y recevoir la visite de plusieurs princes souverains : un jour le roi de Suède, entrant dans sa cellule, qui renfermait un Crucifix, une chaise de bois, et une natte de paille sur deux tréteaux, s'écria : « Quoi ! c'est ici qu'habite une fille de France ? » — « Oui, sire ; et c'est ici, dit la princesse, qu'elle dort mieux qu'à Versailles ; c'est ici qu'elle jouit d'une santé qu'elle n'eut jamais à la cour des rois. » Comme un autre prince lui disait ne pas concevoir comment le bonheur pouvait se trouver en un tel genre de vie : « Ah ! s'écria la princesse, notre bonheur est de ceux qu'il faut avoir goûté pour oser y croire ! J'ai fait la double expérience, et je sais que la Carmélite dans sa cellule est plus heureuse que la princesse dans son palais. » Aussi la princesse voulut-elle ensevelir dans sa retraite son crédit comme sa personne, et son sacrifice fut absolu. « En renonçant à tout, écrivait-elle, j'ai renoncé même à faire du bien aux autres : ce que ma protection ne fera plus, j'espère le faire par mes prières. » Le bien général de la religion et une charité discrète furent les seuls motifs qui pussent attirer son attention hors de sa soli-

tude. Nulle considération humaine ne put jamais la faire composer avec son devoir.

Ce qui a coutume d'être un aliment de vanité chez les âmes vulgaires, la haute naissance, devint pour la sœur Thérèse de Saint-Augustin un principe d'humilité. Sentant que partout on cherchait à la placer au premier rang, elle prit une résolution plus ferme de se tenir soigneusement au dernier, et, par une de ces erreurs si agréables au Seigneur, elle parvint à se persuader que c'était vraiment le sien. L'humilité fut sa vertu distinctive, celle qui donna son cachet à toutes les autres. Elle eût bien désiré que sa qualité de fille de roi eût pu ne pas la suivre dans sa retraite : rien ne la fatiguait comme les attentions, les prévenances et les respects. « Ce sont, disait-elle, les expiations de ma naissance. » Une dame lui témoignant son étonnement de ce qu'étant d'une santé si délicate, une fille de roi eût embrassé une règle si austère, la princesse répondit : « Rien ne m'étonne plus que votre étonnement : est-ce que l'Évangile offre aux santés délicates, ou même aux filles des rois, un secret pour se sauver sans faire pénitence ? Il faut donc qu'on ne nous croie pas même propres au royaume des cieux ! » Cependant l'humble Louise se reprochait toujours l'orgueil de sa vie, et appelait l'humilité une vertu de dure digestion.

L'obéissance fut le fruit de sa profonde humilité ; son joug pour elle devint si doux, que jamais elle ne consentit, même étant prieure, à en être déchargée : les conseils de ses supérieures, les avis motivés de ses inférieures, devenaient pour elle des ordres. « J'ai fait mes vœux, disait-elle, je ne suis plus à moi, mais à l'obéissance. »

Un autre fruit de son humilité fut un dépouillement parfait de tous les biens et de toutes les aises de la vie. Rien ne parut jamais l'étonner dans le séjour de la pauvreté. Jamais elle n'eut qu'une seule robe à son usage, et quand elle était trouée ou déchirée, elle la raccommodait. Toujours elle choisissait, en tout, ce qu'il y avait de moindre ou de plus grossier. Née dans la pompe et nourrie dans l'opulence, ainsi la fille des Bourbons appelait ses compagnes à la pratique d'une vertu dont le nom

même est ignoré dans le palais des rois. Et comme une vie pauvre exige essentiellement une vie laborieuse, cette princesse se livrait au travail avec une constance rigoureuse et infatigable. Travailler et travailler sans cesse était devenu pour elle un vrai besoin. « Travailler et prier, voilà, disait-elle, l'état d'une Carmélite. » Et le travail n'empêchait pas les austérités de toute sorte : jeûnes, veilles, cilices et tous les engins de la pénitence la plus dure ; la mortification ne s'attache-t-elle point à tous les pas d'une Carmélite ? mais tout cela n'est-il pas embaumé d'un parfum de piété ? La terre n'y est-elle pas sans cesse en relation intime avec le ciel ?

Pieuse dans tous les temps de sa vie, d'une piété toujours croissante depuis son entrée dans le cloître, M^{me} Louise parut elle-même se surpasser dans les deux dernières années avant sa mort. Comme si elle eût prévu son terme, on la vit mettre le comble à ses bonnes œuvres et à ses vertus. Elle ne tenait plus à la terre que par les liens de son corps ; elle habitait le ciel par tous les vœux de son cœur ; il ne lui restait plus qu'à se voir délivrée de sa prison mortelle et à y monter. Tombée malade le 21 novembre 1787, elle consentit le 40 décembre seulement à consulter un médecin, et le 23 de ce mois, elle s'en alla jouir des douceurs de l'éternité, à l'âge de cinquante ans. Ses dernières paroles furent celles-ci : « Allons, hâtons-nous, allons en Paradis. » Elle fut déclarée Vénérable par Pie IX, le 19 juin 1873. (CHAPIA).

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE HALLE.

Halle est une ville du Hainaut, qui doit sa célébrité à une image vénérée de la très-sainte Vierge. Depuis plusieurs siècles ce pèlerinage a été illustré de miracles que l'on ne peut constater. Juste-Lipse, l'un des plus rares génies et des plus savants du xvi^e siècle, a écrit l'histoire de Notre-Dame de Halle avec une plume d'argent, qu'il suspendit ensuite aux pieds de sa chère Notre-Dame.

Cette sainte image tient d'une main l'enfant Jésus et de l'autre une branche de lys. Elle a appartenu à sainte Élisabeth de Hongrie, qui la tenait d'un pèlerin de la Terre-Sainte. Sainte Élisabeth la légua à sa fille, Sophie de Thuringe, qui, devenue l'épouse de Henri le Magnanime, duc de Brabant, en dota la petite ville de Halle.

Pour exposer les miracles, les grâces, les faveurs, que les chrétiens obtinrent à ce sanctuaire, il faudrait transcrire ici le volume que Juste-Lipse lui a consacré et recueillir tous les faits arrivés depuis lors, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles et demi.

Elle est ordinairement vêtue de l'une des douze robes que lui apportaient tous les ans douze villes principales de la Belgique : Ath, Bruxelles, Braine, Condé, Crépin, Namur, Quiévrain, Valenciennes, Tournay, etc. Le jour où les députés d'une ville lui présentaient leur robe, ils avaient l'honneur de porter la sainte image en procession par la ville de Halle.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Rome, sainte Victoire, vierge et martyre, qui, dans la persécution de l'empereur Dèce, étant fiancée à un païen nommé

¹ DECIMO KALENDAS JANUARIUM.

Romæ sanctæ Victoriæ virginis et martyris, quæ in persecutione Decii imperatoris, cum esset desponsata Eugenio pagano, et nec nubere vellet, neque sacrificare, post multa facta miracula, quibus plurimas Deo Virgines aggregaverat, a carnifice percussa est gladio in corde, rogatu sui sponsi. — Nicomediæ natalis sanctorum viginti Martyrum, quos Diocletiana persecutio gravissimis tormentis cruciatos, martyres Christi fecit. — Ibidem passio sanctorum Migdonii et Mardonii, quorum alter in eadem persecutione igne crematus, alter in fossam projectus occubuit; tunc etiam passus est Diaconus sancti Anthimi episcopi Nicomediensis, qui cum litteras perferret ad Martyres, a Gentilibus tentus, et lapidibus obrutus, migravit ad Dominum. — In Creta sanctorum martyrum Theoduli, Saturnini, Eupori, Gelasii, Euniciani, Zetici, Cleomenis, Agathopi, Basilidis et Evaristi, qui in persecutione Decii crudelia passi, capite cæsi sunt. — Romæ beati Servuli, de quo sanctus Gregorius scribit, quod a primæva sui ætate usque ad finem vitæ paralyticus jacuit in porticu prope ecclesiam Sancti Clementis, et demum Angelorum cantibus invitatus : ad cujus tumulum Deus miracula creberrime ostendit.

Eugène, et ne voulant ni se marier, ni sacrifier, après plusieurs actions miraculeuses par lesquelles elle avait gagné à Dieu plusieurs vierges, fut frappée au cœur d'un coup d'épée par le bourreau, à la demande de son fiancé.

A Nicomédie, fête de vingt bienheureux martyrs, que la persécution de Dioclétien fit mourir pour Jésus-Christ, après leur avoir fait souffrir les plus cruels tourments.

Au même lieu, martyre de saint Migdoine et saint Mardoine, dont l'un fut brûlé dans la même persécution, l'autre fut précipité dans une fosse où il mourut. Alors fut aussi martyrisé saint Anthime, diacre de l'évêque de Nicomédie, qui, ayant été arrêté par les Gentils, lorsqu'il portait des lettres aux martyrs, fut lapidé, et rendit son âme au Seigneur.

En Crète, saint Théodule, saint Saturnin, saint Eupore, saint Gélase, saint Eunicien, saint Zétique, saint Cléomène, saint Agathope, saint Basilide et saint Évariste, qui, dans la persécution de Dèce, furent décapités, après avoir souffert de cruels tourments.

A Rome, saint Servule, dont saint Grégoire a écrit que, depuis son âge le plus tendre jusqu'à la fin de sa vie, étant paralytique, il demeura couché sous un portique près l'église de Saint-Clément ; et qu'à la fin, invité par le chant des anges, il passa à la gloire du Paradis. Dieu a fait très-souvent des miracles à son tombeau.

Additions des autres martyrologes.

Saint Vintillas, solitaire, au diocèse d'Orense, en Espagne, au ix^e siècle.

Saint Abashade, abbé, martyr en Éthiopie.

Saint Frédebert, évêque en Angleterre, au viii^e siècle.

Saint Bégée, abbé en Égypte, honoré chez les Grecs.

Saint Paternien, évêque, honoré à Fano dans la Marche d'Ancone.

Saint Harman, évêque dans le Tyrol, au xii^e siècle.

Saint Asclèpe, évêque de Limoges.

Saint Hellanique, évêque en Égypte.

Saint Sabinien, diacre, disciple de saint Romain.

Martyrologe de la dernière persécution.

Germain Chanterel, curé au diocèse d'Angers, traduit pour refus du serment schismatique devant la commission militaire établie à Rennes, condamné à mort comme prêtre réfractaire, le 23 décembre 1793 ; exécuté le même jour.

Dominique Rolland de la Platière, prêtre de l'église collégiale de Villefranche, en Beaujolais, refusa le serment de la constitution civile du clergé ; arrêté à Villefranche, conduit à Lyon, et là condamné à mort comme contre-révolutionnaire et fédéraliste par la commission révolutionnaire de Lyon, guillotiné le 23 décembre 1793, à l'âge de soixante-onze ans.

VINGT-QUATRIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Sainte Tharsille et sainte Émilienne, vierges. — Saint Grégoire de Spolète, prêtre et martyr. — Saint Delphiu, évêque de Bordeaux. — Saint Vénérand, évêque d'Auvergne. — Sainte Irmine, abbesse. — Les Vénérables Frères Michel de Sainte-Sabine et Jean-Baptiste, réformateur des Ermites de Saint-Jean-Baptiste. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINTE THARSILLE ET SAINTE ÉMILIENNE,

VIERGES.

Le Pape Grégoire le Grand dit dans sa trente-huitième homélie sur l'Évangile : « Mon père eut trois sœurs, qui furent toutes les trois vierges sacrées : l'une d'elles s'appelait Tharsille, l'autre Gordienne, la troisième Émilienne. Converties avec la même ferveur, consacrées à Dieu dans le même temps, soumises à la même règle, elles menaient la vie de communauté dans leur propre maison : y ayant persévéré longtemps, Tharsille et Émilienne commencèrent à croître chaque jour dans l'amour de leur Créateur, et, ne demeurant ici que de corps, elles s'avançaient chaque jour en esprit vers les choses éternelles. L'esprit de Gordienne, au contraire, commençait à se relâcher chaque jour de sa première ferveur et revenait peu à peu à l'amour de ce monde. Bien des fois Tharsille disait en gémissant à sa sœur Émilienne : Je vois que notre sœur Gordienne n'est point de notre bord ; car je remarque qu'elle se répand au dehors, et qu'elle n'applique point son cœur à ce qu'elle s'est proposé. Elles eurent soin de la redresser chaque jour par une douce réprimande, pour la ramener de la légèreté de ses mœurs à la gravité de son habit. Dans le moment même de la réprimande elle reprenait soudain un air grave :

mais cette gravité superficielle passait avec le moment de la réprimande, et faisait place à des paroles légères. Gordienne se plaisait dans la société des filles laïques, et trouvait insupportable toute personne qui n'était point adonnée à ce monde. Tharsille, ma tante, par la vertu d'une oraison continuelle, d'une mortification fervente, d'une abstinence singulière et d'une vie grave, était parvenue, au milieu de ses sœurs, au comble de la sainteté et attirait la vénération publique. Elle eut une vision pendant la nuit. Mon bisaïeul Félix, Pontife de l'Église romaine, lui apparut et lui montra une demeure d'une clarté perpétuelle, disant : Viens, parce que je te reçois dans ce séjour de lumière. Prise de la fièvre le lendemain, elle arriva bientôt à l'extrémité, et comme il est d'usage à la mort des femmes et des hommes nobles que beaucoup de personnes se réunissent pour consoler leurs proches, beaucoup d'hommes et de femmes entouraient son lit, entre lesquels se trouvait ma mère. Tout d'un coup la malade, élevant ses regards, vit arriver Jésus, et se mit à crier aux assistants avec une grande attention : Retirez-vous, retirez-vous, Jésus vient ! et pendant qu'elle regardait Celui qu'elle voyait, cette sainte âme fut détachée de la terre. Il se répandit aussitôt une telle abondance d'odeur merveilleuse, que cette suavité même fit comprendre à tous les assistants que l'auteur de la suavité était venu. Quand on eut déshabillé son corps pour le laver, suivant la coutume, on trouva la peau des coudes et des genoux, par le long usage de la prière, devenue dure et épaisse comme la peau des chameaux. La chair morte rendait témoignage de ce que son esprit vivant avait toujours fait. Ces choses arrivèrent avant le jour de la naissance du Seigneur. La fête passée, Tharsille apparut la nuit à sa sœur Émilienne, disant : Viens, afin que, si j'ai célébré la naissance du Seigneur sans toi, je célèbre avec toi le saint jour de l'Épiphanie. Émilienne, inquiète pour le salut de son autre sœur, répondit aussitôt : Mais si je viens toute seule, à qui laisserai-je notre sœur Gordienne ? Tharsille reprit avec un visage triste : Viens, car notre sœur Gordienne est comptée parmi les séculières. Aussitôt après cette vision, Émilienne

tomba malade , et la maladie augmentant , elle mourut le jour de la manifestation du Seigneur.

Gordienne, se voyant toute seule, devint bientôt plus mauvaise, et ce qu'elle cachait auparavant dans la pensée de son cœur, elle l'exécuta effectivement par une méchante action. Car oubliant la crainte du Seigneur, oubliant la pudeur et le respect qu'elle se devait à elle-même, oubliant sa consécration, elle finit par épouser le fermier de ses terres.

« Les voilà, conclut saint Grégoire, neveu des trois sœurs, les voilà toutes trois d'abord converties avec la même ardeur, mais elles n'y persévèrent point avec la même fidélité, parce que, suivant la parole du Seigneur, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. J'ai dit ces choses, afin que si quelqu'un est déjà établi dans une bonne œuvre, il ne s'attribue point les forces de la bonne œuvre à lui-même, que personne ne se confie en sa propre action; car sût-il certainement ce qu'il est aujourd'hui, il ignore encore ce qu'il sera demain. Que personne ne se réjouisse donc de ses bonnes œuvres avec sécurité, pendant que dans l'incertitude de la vie, il ignore quelle sera la fin. »

(ROHRBACHER.)

SAINT GRÉGOIRE DE SPOLÈTE,

PRÊTRE ET MARTYR

Grégoire était un saint prêtre de Spolète qui prêchait l'Évangile avec beaucoup de zèle. A l'arrivée du général Flaccus, qui avait ordre de sévir contre les chrétiens, il fut accusé de séduire les sujets de l'empire et de mépriser les dieux et les empereurs. On l'arrêta, et on le conduisit devant le tribunal de Flaccus. Celui-ci, prenant un air sévère, lui dit : « Etes-vous Grégoire de Spolète? — Grégoire : Oui, je le suis. — Flaccus : Vous êtes donc l'ennemi des dieux? vous méprisez donc les princes? — Grégoire : Je sers depuis mon enfance le Dieu qui m'a créé. — Flaccus : Quel est votre Dieu? — Grégoire : C'est celui qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, qui est tout-puissant et immortel, et qui rendra à chacun selon ses œuvres. — Flaccus : Il ne faut point tant de paroles; faites ce que

je vous ordonne. — Grégoire : Je ne sais ce que signifie l'ordre dont vous me parlez , mais je sais ce que je dois faire. — Flaccus : Si vous voulez sauver votre vie , allez au temple et sacrifiez aux dieux , alors vous deviendrez notre ami , et les invincibles empereurs vous combleront de biens. — Grégoire : Je ne désire pas une telle amitié, je ne sacrifie point aux démons , mais à Jésus-Christ, mon Dieu. » Flaccus, après l'avoir fait tourmenter cruellement, ordonna de le décapiter. Grégoire souffrit en 304. Son corps est encore à Spolète, dans l'église de son nom. Baronius a trouvé, à la fin d'une copie manuscrite de ses Actes, le récit d'un miracle célèbre, opéré par son intercession, en 1037.

SAINT DELPHIN,

ÉVÊQUE DE BORDEAUX.

Saint Delphin, second évêque de Bordeaux , pourrait en être le premier, car on ne sait rien d'Orientalis, que l'on présente comme son prédécesseur. Delphin vivait au iv^e siècle. Il assista en 380 au concile de Saragosse, où les Priscillianistes furent condamnés. Le saint évêque de Bordeaux tint, au sujet de cette hérésie, un autre concile dans sa ville et les sectateurs de Priscilien furent mis sous l'anathème.

Delphin fut lié avec saint Phébade d'Agen , avec saint Paulin de Nole, qu'il amena au baptême, avec saint Ambroise et d'autres saints personnages.

Nous citons avec plaisir, au sujet de ce saint Évêque, quelques lignes de M^{sr} Donnet, soixante-dix-huitième successeur de saint Delphin :

« L'étendue du savoir de saint Delphin, l'héroïsme de sa charité, le dévouement et la constance de ses amitiés , l'élan qu'il donna à toutes les branches des connaissances divines et humaines, ses luttes avec le paganisme et les Manichéens, les conversions remarquables qu'il opéra, les oratoires nombreux dont il dota le pays, en ont fait le digne émule des Irénée, des Martial, des Martin et des Hilaire.

« C'est sous son épiscopat, si fécond en toutes sortes de

biens, que fleurirent Ausone, Minervius, Delphidius, Herculanus, Arborius, et que mourut saint Romain de Blaye, dont le grand thaumaturge des Gaules, saint Martin, voulut présider lui-même les funérailles. Delphin consacra, lors de son passage à Langon, une église longtemps célèbre dans les annales du pays : il revenait du concile de Saragosse qu'il domina de tout l'ascendant de ses lumières et de sa fermeté.

« Mais rien ne lui fit plus d'honneur que la conversion de saint Paulin, qui apportait à son Église naissante le prestige de son nom, de ses talents, de ses qualités aimables, de ses richesses, de ses dignités, de ses vertus. Réduit à ses propres forces et aux seules ressources des leçons des plus habiles maîtres de ce temps, l'élève d'Ausone roulait d'impuissance en impuissance, et ne découvrait rien qui le tirât du vide immense dans lequel il s'agitait. Quelques entretiens avec son Évêque le firent arriver à la possession du plus précieux de tous les biens, la vérité. De ce long travail, de ces recherches opiniâtres qui avaient précédé sa conversion, l'heureux néophyte conclut que l'homme tout seul ne pouvait rien pour s'élever aux choses éternelles. »

SAINT VÉNÉRAND,

ÉVÊQUE D'AUVERGNE.

Vénérand était du nombre des sénateurs de la ville d'Auvergne, qui était presque toute chrétienne dès le temps qu'il vint au monde, c'est-à-dire vers le milieu du iv^e siècle. Son mérite extraordinaire porta le clergé et le peuple de la ville à jeter les yeux sur lui pour l'élever sur le siège épiscopal, lorsqu'il devint vacant par la mort de l'évêque saint Artème. L'on rapporte ordinairement son ordination à l'an 394, sur la fin de l'empire de Théodose le Grand, et il est compté pour le septième des évêques de Clermont, lieu proche de l'ancienne ville épiscopale, où il paraît que le siège fut transféré dans le viii^e siècle. Nous ne savons rien en particulier de toutes les actions et les souffrances qui l'ont rendu saint pendant près de trente années qu'il gouverna son église. Nous savons seulement que

sa vertu le fit distinguer entre plusieurs grands évêques des Gaules qui faisaient éclater leur sainteté de son temps. C'est le témoignage qu'en a rendu Paulin, auteur du même temps, allégué par saint Grégoire de Tours, que l'on croit n'être autre que saint Paulin, évêque de Nole, qui n'était peut-être encore que prêtre alors, si l'on s'en rapporte à la foi de quelques exemplaires de saint Grégoire où il en porte la qualité. « Si l'on considère, dit cet auteur, les évêques, qui sont dignes du Seigneur, tels que nous voyons Exupère à Toulouse, Simplicie à Vienne, Armand à Bordeaux, Diogénien à Albi, Dynamie à Angoulême, Vénérand en Auvergne, Aléthe à Cahors, Pégase à Périgueux, quelque grande que soit la corruption du siècle, on avouera qu'il se trouve encore des fidèles gardiens de la religion et de très-dignes observateurs de la foi et de la sainteté. »

Saint Grégoire de Tours ajoute que saint Vénérand mourut la veille de Noël : et l'on prétend que ce fut vers l'an 423, après vingt-neuf ans et quelques mois d'épiscopat. Sa mort fut suivie de contestations qui troublèrent l'église qu'il avait conduite dans une paix profonde pendant longtemps. Ces troubles furent l'effet des brigues de ceux qui aspiraient à lui succéder. Ils se terminèrent par l'élection de saint Rustique, que le vulgaire du pays appelle saint Rotiri, et que saint Grégoire n'a compté que pour le septième évêque de cette ville. Saint Vénérand fut porté en terre dès le lendemain de son décès avec un convoi fort solennel. Il fut déposé en un lieu où l'on bâtit depuis une église en son honneur. Elle n'était qu'à vingt pas de celle de saint Allyre, à qui il avait succédé sur le siège épiscopal, après saint Nepotien et saint Artème. Dieu opéra quelques miracles à son tombeau, qui faisait le principal ornement de cette église, où se trouvaient d'ailleurs ceux du martyr saint Linguin, de l'évêque saint Nepotien, de sainte Claire, et d'une multitude de martyrs, que l'on faisait monter jusqu'au nombre de six mille deux cents, dont on ne savait pas les noms. Cette église de saint Vénérand était renfermée dans l'enceinte de l'abbaye de saint Allyre, près de Clermont. Ses reliques furent levées de son église l'an 1311, par Arbert, évêque de Clermont,

qui les transporta dans celle de saint Allyre , et les renferma dans la caisse même où était le corps de ce Saint, mais séparément.

SAINTE IRMINE ,

ABBESSE.

Sainte Irmine était fille de saint Dagobert II , roi d'Austrasie, Élevée à une cour qui était un modèle de vertus , elle prit dès l'enfance le goût de la piété, et lorsqu'elle vit manquer plus tard un projet d'établissement qui avait été formé pour elle , elle s'en réjouit dans la pensée qu'elle pourrait désormais n'avoir plus d'autre époux que Jésus-Christ. Du consentement de son père, elle fonda un monastère dans l'ancien château d'Horren, à Trèves , y introduisit la règle de saint Benoît , et s'y retira avec plusieurs compagnes. Là elle fit les délices et l'admiration de sa communauté par sa ferveur angélique , son humilité profonde, sa modestie et sa simplicité qui ne se démentaient jamais. Longtemps après sa mort, sa mémoire y était encore en bénédiction, et le souvenir de ses vertus soutenait encore la ferveur des religieuses.

Sur la fin du vii^e siècle, une cruelle maladie ravageait le monastère d'Horren. Saint Willibrord, apôtre de la Frise , fut appelé par la pieuse abbesse , afin de bénir ses filles et de prier pour elles. Sa foi ne fut pas trompée ; la maladie disparut subitement : et pour témoigner sa reconnaissance à Dieu de ce bienfait signalé, Irmine fit don à l'église et aux monastères du pays de plusieurs riches domaines qu'elle possédait.

Cette sainte fille mourut le 24 décembre , au commencement du viii^e siècle.

Ce même jour, 24 décembre , on célèbre encore la fête de sainte Adèle, sœur de sainte Irmine. Elle avait été mariée , et avait eu des enfants ; mais après la mort de ses parents, elle fonda un monastère près de Trèves, et y vécut jusqu'à sa mort dans la pratique de toutes les vertus. On ignore à quelle époque le Seigneur daigna la retirer de ce monde pour l'admettre à une vie meilleure.

LES VÉNÉRABLES FRÈRES MICHEL DE SAINTE-SABINE

ET JEAN-BAPTISTE,

RÉFORMATEURS DES ERMITES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La Congrégation des Ermites de Saint-Jean-Baptiste en France reconnaît pour fondateur le Frère Michel de Sainte-Sabine, qui en jeta les fondements vers l'an 1630. C'était un prêtre d'une grande piété et d'une vie fort austère, à qui Dieu avait donné un zèle tout particulier pour la vie solitaire. Il s'y consacra tout entier dès son bas âge, et s'y rendit si parfait, que, voyant les grands abus qui s'y étaient glissés et le peu de rapport qui était entre les Ermites des premiers siècles et ceux de son temps, il entreprit de les réformer. Il fit pour cela pendant quinze ou seize ans plusieurs voyages, consulta les plus habiles maîtres en la vie érémitique, et, après avoir surmonté par sa patience tous les obstacles qui s'opposèrent à l'exécution de son dessein, il dressa des statuts pour cette réforme à laquelle il donna le nom de Saint-Jean-Baptiste. Ces statuts contiennent vingt-deux articles, auxquels il ajouta des annotations également doctes et judicieuses, qu'il avait tirées des conciles, des Pères et des plus savants auteurs, et ils furent approuvés du vivant de ce réformateur par l'évêque de Madaure, Martin Murisse, suffragant d'Henri de Bourbon, évêque de Metz, l'an 1633, et par l'archevêque de Cambrai, François de Wanderburch, l'an 1634, qui en ordonnèrent la pratique à tous les Ermites des diocèses de Cambrai et de Metz; et après sa mort ils furent encore approuvés par l'évêque du Puy en Velay, Henri de Maupas du Tour, l'an 1653, et par plusieurs docteurs.

Cette réforme fut affermie et propagée par le Frère Jean-Jacques, qui prit dans la suite le nom de Jean-Baptiste et dont on a donné la vie au public en 1699 sous le nom d'un solitaire inconnu mort en Anjou. Peu après qu'il eût pris l'habit, en 1632, il se retira dans l'ermitage de Saint-Bodille au diocèse de Vienne en Dauphiné, d'où il fut tiré pour aller établir un ermitage dans le diocèse du Puy; y ayant

demeuré un an, il retourna dans celui de Saint-Bodille, qu'il quitta encore vers l'an 1653 pour aller à Annecy, où il fut appelé par l'évêque de Genève, Charles-Auguste de Sales, qui le chargea du soin de réformer les Ermites de son diocèse. Il reçut ensuite commission, l'an 1657, des archevêques de Lyon et de Vienne, et de l'évêque du Puy, pour visiter les ermitages de leurs diocèses, et dans le cours de ses visites il donna l'habit à plusieurs novices et établit de nouveaux ermitages. Les ermites de ces trois diocèses, voyant que la régularité commençait à fleurir parmi eux, furent tentés de se soustraire à la juridiction de ces prélats; mais Frère Jean-Baptiste, qui en prévoyait les conséquences, s'y étant opposé inutilement, se démit de sa charge de visiteur.

Il fit ensuite un voyage en Italie, et à son retour il alla en Lorraine, où, après avoir demeuré quelque temps, il bâtit un nouvel ermitage à Oisilly dans le diocèse de Langres. Il en établit encore d'autres en Bourgogne et dans le même diocèse, et fit quitter à ses Ermites leur habit tanné, qu'il changea en un blanc, pour les distinguer de certains ermites vagabonds qui vivant d'une manière scandaleuse, faisaient la quête dans les villages du diocèse de Langres, sous le nom et l'habit des Ermites réformés de Saint-Jean-Baptiste, qu'ils savaient être en grande estime dans le monde. Il fut élu visiteur ou vicaire général de tous les Ermites du diocèse de Langres l'an 1673, et son élection fut confirmée par l'évêque du même diocèse Louis-Armand de Simiane de Gordes, qui l'obligea d'accepter cet emploi, dont il s'acquitta si dignement, qu'il allait tous les ans visiter les ermitages de son district qui étaient au nombre de quatre-vingts. Ce même prélat fit, l'an 1680, des règlements pour tous les solitaires de son diocèse, qui sont à peu près les mêmes que ceux qui avaient été dressés par le P. Michel de Sainte-Sabine, ordonnant de plus qu'ils auraient un visiteur ou vicaire général triennal, qui aurait la direction de tous les Ermites de cet Institut, et qui visiterait tous les ans les ermitages; qu'il y aurait encore quatre visiteurs particuliers qui auraient soin de veiller sur les quatre détroits ou cantons du diocèse, savoir le

Langrois, le Dijonnais, le Tonnerrois et le Chaumonois, lesquels visiteurs seraient élus par les Ermites dans des synodes généraux, qu'ils tiendraient tous les trois ans, et que le visiteur général, conjointement avec le visiteur du canton, nommerait un surveillant dans chaque ermitage, dont il aurait la conduite et le gouvernement, sans avoir égard à l'âge, aux années de réception, ni même à la prêtrise, mais seulement à la prudence, à l'expérience et à la bonne conduite ; et l'an 1687 le même prélat approuva le changement d'habit qui avait été fait, de tanné en blanc.

Dès l'an 1676, le Frère Jean-Baptiste avait quitté le diocèse de Langres pour deux raisons : la première fut le bruit qui se répandit qu'il était le comte de Moret, fils naturel de Henri IV, roi de France, que l'on avait cru tué à la bataille de Castelnaudary ; ce qui était appuyé sur ce qu'il ressemblait parfaitement à Henri IV et sur ce qu'il avait avoué qu'il s'était trouvé à la bataille de Castelnaudary, et qu'il avait été élevé dès sa jeunesse au château de Pau, en Béarn ; la seconde raison furent les guerres du comté de Bourgogne, qui, troublant la tranquillité de sa solitude, l'obligèrent de se retirer en Anjou, où il bâtit l'ermitage des Gardelles, près de l'abbaye d'Asnières, où il donna en peu de temps l'habit à six novices. Son âge et ses infirmités ne lui permettant plus d'assister à tous les exercices de sa communauté, il se démit de sa charge de supérieur, et pria l'évêque d'Angers d'en mettre un autre en sa place. Enfin, au commencement de l'Avent de l'année 1691, étant allé avec ses novices à la paroisse, il en revint avec une fluxion de poitrine. Averti par cette maladie de se préparer à la mort, il reçut les Sacrements avec de grands sentiments de piété, et le 24 décembre, veille de la fête de Noël, il rendit son âme à Dieu avec une grande tranquillité d'esprit et une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Après sa mort, cet ermitage des Gardelles fut presque abandonné, jusqu'en 1693, que l'évêque d'Angers y fit venir deux saints solitaires de Bourgogne, auxquels Dieu envoya, en 1698, un troisième compagnon natif de Sens. Les Ermites qui demeurent en ce lieu mènent une vie très-édifiante et très-austère.

(HÉLYOT.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE LA BASILLA.

En Lombardie, au-delà du Pô, on va visiter Notre-Dame de la Basilla. On lui donna ce nom à l'occasion de ce qu'Albert Léandre rapporte dans sa Description de l'Italie : La très-sainte Vierge apparut à une fille de village qui était aux champs et lui dit qu'elle fit fouiller la terre au pied d'un grand chêne qui était tout près, en ajoutant qu'elle y trouverait une belle croix ; elle lui recommanda de la baiser et de faire en sorte qu'on bâtît là une chapelle et qu'on y mit cette croix avec honneur. La jeune fille fit tant qu'elle persuada à son père et à sa mère d'ouvrir la terre à l'endroit que la très-sainte Vierge avait indiqué. On y trouva la croix promise ; on y éleva une église où la dévotion de ceux qui venaient y prier fut récompensée, dit le P. Poiré, d'un très-grand nombre de miracles. Ce nom de la Basilla, en patois bergamasque, veut dire « du baiser. »

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

Vigile de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A Antioche, fête de quarante saintes Vierges, qui, dans la

1

NONO KALENDAS JANUARIIL.

Vigilia Nativitatis Domini nostri Jesu Christi. — Antiochiæ natalis sanctarum Virginum quadraginta, quæ in Deciana persecutione per diversa tormenta martyrium consummarunt. — Apud Spoletum sancti Gregorii presbyteri et martyris, qui temporibus Diocletiani et Maximiani imperatorum primo nodosis fustibus cæsus, ac deinde, post craticulam et carcerem, carduis ferreis in genibus percussus, sed et ardentibus lampadibus per latera incensus, tandem est decollatus. — Tripoli sanctorum martyrum Luciani, Metrobii, Pauli, Zenobii, Theotimi et Drusi. — Nicomediæ sancti Enthymii martyris, qui in persecutione Diocletiani, cum multos ad martyrium præmississet, ipse ense transfixus, eos secutus est ad coronam. — Burdigalæ sancti Delphini episcopi qui Theodosii tempore claruit sanctitate. — In Polonia sancti Joannis Cantii presbyteri sæcularis confessoris, doctrina, propagandæ fidei zelo, virtutibus, ac miraculis clari, cujus festum tertio decimo kalendas novembris celebratur. — Romæ natalis sanctæ Tharsillæ virginis, amitæ sancti Gregorii papæ, de qua ipse testatur, quod in hora exitus sui Jesum ad se venientem viderit. — Treviris sanctæ Irminæ virginis, filiæ Dagoberti regis.

persécution de Dèce, consommèrent leur martyre par divers tourments.

A Spolète, saint Grégoire, prêtre et martyr, qui, au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, fut premièrement meurtri à coups de bâtons garnis de nœuds, ensuite mis sur un gril et jeté en prison; eut les genoux déchirés avec des cardes de fer, les côtés brûlés avec des lampes ardentes, et à la fin fut décapité.

A Tripoli, saint Lucien, saint Métrose, saint Paul, saint Zénobe, saint Théotime et saint Druse, martyrs.

A Nicomédie, saint Euthyme, martyr, qui, dans la persécution de Dioclétien, ayant envoyé devant lui plusieurs personnes au martyre, fut frappé de l'épée, et les suivit pour partager leur couronne.

A Bordeaux, saint Delphin, évêque, qui brilla par sa sainteté au temps de Théodore.

A Rome, fête de sainte Thrasille, vierge, tante paternelle de saint Grégoire, Pape, de laquelle il a dit lui-même qu'à l'heure de sa mort elle vit Jésus-Christ venir à elle.

En Pologne, saint Jean de Kenti, prêtre séculier, confesseur, illustre par sa science, son zèle pour la propagation de la foi, ses vertus et ses miracles. Sa fête se célèbre le 20 octobre.

A Trèves, sainte Irmine, vierge, fille du roi Dagobert.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Anno, évêque de Magdebourg.

Saint Boniface, évêque de Trois-Châteaux.

Saint Castorin, évêque du même siège.

La bienheureuse Adalseinde.

Saint Thémiste, martyr à Rome avec saint Métrobe.

Saint Donat, martyr avec saint Thémiste.

Saint Sulpice, évêque de Trois-Châteaux.

Saint Michel, évêque.

Les bienheureux Christophe Scagen et Adrien d'Assendelf, martyrs des calvinistes.

Martyrologe de la dernière persécution.

Louis Boudon, jeune prêtre du département de l'Aveyron, envoyé à Bordeaux, pour refus de serment, condamné à la déportation, emprisonné au fort du Hâ, tombé malade dans cette affreuse prison, transporté alors à l'hôpital Saint-André, mort là le 24 décembre 1794, à l'âge de trente-un ans.

Claude Charragras, sous-diacre au diocèse de Clermont-Ferrand, envoyé aussi à Bordeaux, pour refus de serment, transporté malade à l'hôpital Saint-André, mort dans cet hôpital le 24 décembre 1794, à l'âge de trente-deux ans.

Loucle (prénoms inconnus), prêtre de la paroisse de Plouguénart, au diocèse de Saint-Brieuc, arrêté dans sa paroisse, la veille de Noël de l'an 1799, enlevé par une colonne de soldats révolutionnaires, qui disaient le conduire au juge de paix, fusillé en chemin par ces furieux, à l'âge de vingt-huit ans.

Pierre Gohier, prêtre du diocèse de Nantes, repoussa le serment schismatique, resta à Clisson, sa paroisse. Arrêté en 1793 par les conventionnels, trainé à Savenay et là condamné à mort comme brigand de la Vendée par une commission militaire, exécuté le 24 décembre 1793.

VINGT-CINQUIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Sainte Eugénie, vierge et martyre. — Sainte Anastasie martyre. — Pierre Maurice dit le Vénérable, abbé de Cluny. — Le Bienheureux Foulques, évêque de Toulouse. — Le Bienheureux Michel Nacaxima, de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

LA NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Il y avait environ quatre mille ans que le monde subsistait, et les oracles des prophètes sur ce qui devait précéder la venue du Messie se trouvaient vérifiés, lorsque Jésus-Christ, vrai fils de Dieu, se revêtit de notre nature et naquit de la Vierge Marie pour sauver le genre humain. Dieu, depuis la chute d'Adam et d'Ève, n'avait cessé de réitérer ses promesses relativement à l'incarnation de son Verbe, et la manière dont sa providence disposait tous les événements, conduisait par degrés à l'accomplissement de cet adorable mystère.

Si l'homme eût été rétabli en grâce immédiatement après son péché, il n'aurait pas compris suffisamment la profondeur de ses plaies, il ne se serait pas formé une juste idée des misères qui étaient la suite de sa prévarication. D'un autre côté, Dieu, en le sauvant ainsi, n'aurait point fait éclater d'une manière si admirable sa puissance et sa miséricorde. L'homme fut donc abandonné à sa faiblesse et à son aveuglement, mais avec la promesse d'une rédemption future, et avec des secours suffisants pour quiconque ne fermait pas volontairement les yeux à la lumière qui l'éclairait. D'ailleurs, Dieu suscita dans tous les temps de fidèles adorateurs de son nom ; et quand la plupart des peuples, aveuglés par leurs passions, méconnurent celui qui les avait créés et divinisèrent les objets les plus vils ou les

plus criminels, il choisit un peuple particulier parmi lequel il conserva les dogmes primitifs de la religion, et auquel il révéla l'espèce de culte qu'on devait lui rendre. Plusieurs s'y sauvèrent par la foi au Rédempteur promis, et par l'espérance en ses mérites futurs. Les saints qu'on vit paraître au milieu de ce peuple ne cessaient de solliciter par leurs soupirs et leurs larmes la venue du Désiré de toutes les nations¹ ; et, par la vivacité de leur ferveur, ils se disposaient eux-mêmes à recevoir le fruit de sa Rédemption, et ils accéléraient autant qu'il était en eux, l'effet des miséricordes du Seigneur.

Dieu, dont la sagesse conduit peu à peu les choses à la perfection, ne fit pas connaître tout à coup le mystère de la réparation du genre humain. Il promit un Sauveur à Adam, et lui communiqua sur ce point une certaine mesure de connaissance². Il renouvela la même réponse à Abraham, mais en la restreignant à sa postérité³. Il la confirma à Isaac et à Jacob⁴. La dernière prophétie du second de ces patriarches la fixa dans la tribu de Juda⁵. Dieu déclara depuis expressément qu'elle appartenait à la postérité de David et de Salomon, ce qui fut répété par tous les prophètes qui parurent ensuite. Ces prophètes entrent dans le détail des circonstances particulières qui devaient accompagner la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ ; ils insistent sur le règne spirituel qu'il exercerait un jour dans son Église ; toute la loi mosaïque offre une foule de figures qui se rapportent aux mêmes objets, ou qui y font allusion. Plus la venue du Messie approchait, plus la révélation de ce mystère s'éclaircissait.

La prophétie dans laquelle il est dit qu'on changera les épées en socs de charrues, et les lances en faux⁶, exprimait que la paix profonde dont le monde jouirait, était l'emblème du prince de paix. Jacob en prédisant⁷ que le sceptre serait ôté à la tribu de Juda, désignait l'établissement du règne spirituel du Messie, qui ne devait jamais finir. Suivant Aggée⁸ et Malachie⁹, le Messie

¹ *Agg.*, II, 7. — ² *Gen.*, III, 15. — ³ *Ibid.*, XXII, 18. — ⁴ *Ibid.*, XXVI et XXVIII. — ⁵ *Ibid.*, XLIX, 8. — ⁶ *Isa.*, II, 4 ; *Mich.*, IV, 2. — ⁷ *Gen.*, XLIX, 8, 10. — ⁸ *Agg.*, II, 3. — ⁹ *Malach.*, III, 4.

devait paraître pendant que subsistait le second temple, rebâti après le retour de la captivité. Daniel prédit quatre grandes monarchies qui devaient se succéder sans interruption, et dont les premières seraient détruites par la dernière¹. Ces monarchies, désignées par des caractères distinctifs, étaient celles des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Romains. Les soixante-dix semaines d'années, également prédites par Daniel², déterminent le temps de la venue et de la mort du Messie. Depuis l'ordre donné par Artaxerxès Longue-Main de rebâtir Jérusalem, jusqu'à la fin de ce travail entrepris et continué dans des temps difficiles, les sept premières semaines devaient s'écouler ; en y ajoutant les soixante-deux qui s'écoulèrent depuis, on en avait soixante-neuf, temps marqué pour la manifestation du Christ, qui devait mourir au milieu de la soixante-dixième, et dont la mort devait être suivie de la ruine de Jérusalem et de celle du temple. Le Christ, en mourant, devait encore expier l'iniquité, établir le règne de la justice éternelle, accomplir les visions et les prophéties.

Les gentils mêmes avaient quelque connaissance de cet événement ; elle pouvait leur venir de la prédiction de Balaam, qui avait annoncé qu'une étoile se lèverait de Jacob³. Lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, on attendait dans tout l'Orient un libérateur du genre humain. Les historiens sont formels sur ce point. « Il s'était répandu dans tout l'Orient, dit Suétone⁴, une opinion ancienne et constante, qu'en ce temps-là, par un arrêt du destin, des conquérants sortis de la Judée seraient les maîtres du monde. Plusieurs, suivant Tacite⁵, étaient persuadés qu'il était écrit, dans les anciens livres des prêtres, qu'en ce temps-là l'Orient reprendrait la supériorité, et que des hommes sortis de la Judée seraient les maîtres du monde. » L'historien Josèphe prit de là occasion d'avancer, pour flatter Vespasien, que ce prince était le Messie prédit par les Prophètes⁶. Il y eut

¹ Daniel, II, 32; VIII, 3. Voyez Rollin, Calmet, etc. — ² Dan., IX, 21. Voyez Calmet et la Bible de Vence, t. XI, p. 500. — ³ Num., XXIV, 17. — ⁴ In Vespas. — ⁵ *Hist.*, I, V, c. XIII. Voyez M. l'abbé Bergier, *Trait. hist. et dog. de la religion*, t. VIII, p. 14. — ⁶ Voyez la vie de Josèphe.

aussi parmi les Juifs plusieurs imposteurs qui prirent ce titre, et dans ce siècle et dans le suivant : ce qui prouve qu'ils attendaient le Messie dans le temps dont il s'agit ¹. Quelques-uns de ces imposteurs eurent quelque temps un grand nombre de disciples, nommément Barkokebas ², qui acheva de perdre sa nation sous Adrien ³.

Lorsque le Sauveur naquit, les soixante-dix semaines de Daniel touchaient à leur fin ; le sceptre n'était plus dans la maison de Juda, soit qu'on entende par là la tribu de ce nom, ou toute la nation juive dont cette tribu faisait une partie considérable. A la vérité Hérode professait le judaïsme ; mais il était iduméen de naissance. Antipas, son père, lequel prit le nom d'Antipater qui était grec, avait été fait gouverneur de l'Idumée par le roi Alexandre Jannée. Nous apprenons ces particularités de Josèphe, dont on ne peut récuser ici le témoignage. Hérode avait été placé sur le trône à l'exclusion des Asmonéens ou princes de la famille royale de Judas le Machabée. Il fit même périr ce qui restait de cette famille, ainsi que les principaux membres du sanhédrin. C'était ainsi qu'on appelait le grand conseil des Juifs, par lequel cette nation s'était gouvernée selon ses propres lois sous ses souverains. Elle fut encore dépouillée de tous ses autres droits dans l'ordre civil. Enfin la Judée devint une province de l'empire romain, son temple fut détruit, et la nation dispersée ; en sorte que les Juifs sont forcés d'avouer eux-mêmes que l'époque désignée par les prophètes pour la venue du Messie est écoulée depuis longtemps.

A la naissance de Jésus-Christ, l'empire romain, la quatrième des monarchies que Daniel avait prédites, était élevé au plus haut degré de puissance. Il la devait à Auguste, qui régna cinquante-sept ans, à compter du temps où il commença à se mettre à la tête des armées, et quarante ans, si l'on compte seulement depuis la bataille d'Actium. La grandeur de l'em-

¹ Act. v ; Josèphe, *Antiq.*, l. XX, c. II et VI ; l. XVIII, c. 1 ; idem, *de Bello Judaico*, l. VII, c. XXXI, etc. ; la Bible de Vence, t. XI, p. 21. — ² Ce nom signifie *fils de l'étoile* . — ³ Spartian., *in Adrian.*, c. XIV. Voyez Basnage, *Cont. de l'Hist. des Juifs*, t. II, p. 425 ; Huet, *Demons Evang.*, etc.

pire romain était un effet visible de la Providence, qui, en réunissant la plus grande partie des peuples sous un seul maître, voulait faciliter la propagation de l'Évangile. L'univers était alors en paix. On avait coutume à Rome de ne fermer les portes du temple de Janus, que quand la guerre était suivie d'une paix générale. Cela n'était arrivé que deux fois avant Auguste : sous le règne de Numa, et après la première guerre punique ; encore ne fut-ce que durant des intervalles très-courts. Mais sous Auguste, le temple de Janus fut fermé trois fois : après la victoire remportée à Actium sur Antoine et Cléopâtre ; après la fin de la guerre contre les Cantabres en Espagne, et l'année même de la naissance de Jésus-Christ, où régnait une paix universelle que la guerre ne troubla point pendant douze ans. Le Sauveur naquit la quarantième année du règne d'Auguste, la vingt-neuvième depuis la bataille d'Actium, environ quatre mille ans depuis la création, deux mille cinq cents depuis le déluge, près de deux mille ans depuis la vocation d'Abraham, et un peu plus de mille depuis la fondation du temple par Salomon.

Auguste avait publié un édit par lequel il était ordonné à tous les sujets de l'empire de se faire enregistrer dans certains lieux, suivant leurs provinces, leurs villes et leurs familles. Le dénombrement général avait pour objet de faire connaître les forces et les richesses de chaque province. Quirinus fut chargé de le faire dans la Syrie et la Palestine. Quintilius Varus était alors proconsul de Syrie, et le gouverneur de la Judée était à son égard dans une sorte de dépendance. Quirinus succéda à Varus dans le gouvernement de Syrie, environ dix ans après la mort d'Hérode, et lorsqu'Archélaüs, fils de ce prince, ayant été banni, la Judée fut réduite en province de l'empire romain, on le chargea de faire un second dénombrement. Quant au premier, il l'avait fait du temps de Varus ; il put agir alors en qualité de député extraordinaire, du moins pour la Palestine, gouvernée par Hérode. Peut-être aussi lui attribue-t-on tout ce dénombrement, parce que ce fut lui qui l'acheva depuis.

La politique avait dicté l'édit de l'empereur ; mais la Providence avait aussi ménagé cette circonstance pour montrer à tout l'univers que Jésus-Christ était de la maison de David et de la tribu de Juda. Les descendants de David eurent ordre de se faire enregistrer à Bethléem, petite ville de la tribu de Juda, à sept milles au sud-ouest de Jérusalem. On l'appelait la ville de David, et elle fut expressément désignée pour l'enregistrement de ceux qui appartenaient à la famille de ce prince¹. Peut-être aussi que Joseph et Marie étaient nés dans cette ville, quoiqu'ils demeurassent alors à Nazareth. D'ailleurs Michée avait prédit² que Bethléem, nommée Ephrata par les Jébuséens qui l'avaient bâtie, serait illustrée par la naissance de Jésus-Christ. Quoique Marie fût fort avancée dans sa grossesse, elle partit avec Joseph pour se rendre au lieu désigné. Son état ne lui parut point une raison suffisante pour différer d'obéir à l'empereur. On croit que son fils fut enregistré ainsi qu'elle et Joseph : du moins Origène³, saint Justin⁴, Tertullien⁵, et saint Chrysostôme⁶, ne forment aucun doute sur ce fait. Nous allons voir que Jésus-Christ a réuni en sa personne tous les caractères du Messie⁷, dont il est parlé dans les prophètes⁸.

Saint Mathieu et saint Luc ont donné chacun la généalogie du Sauveur, pour montrer qu'il descend de David et de Juda. La différence qui s'y trouve, ou plutôt cette double généalogie, ajoute un nouveau degré de force à la preuve qu'on en tire. Les Évangélistes n'ont point marqué la raison de la différence, parce que tout le monde la connaissait dans le temps où ils

¹ Luc., II, 1, 2, 3. — ² Mich., II, 2. — ³ Hom. II, in Luc. — ⁴ Apol., I, col. 2. — ⁵ L. IV *contra Marcion*. — ⁶ *In Mat.* hic.

⁷ Messie vient d'un mot qui signifie *oint*. Le mot *Christ* en grec a la même signification. Les rois et les grands-prêtres portaient quelquefois ce titre dans l'ancienne loi, parce qu'il était d'usage de les consacrer avec une huile sainte, I *Reg.*, XII, 5, etc.; Ps. CIV; Heb., V, 15; mais il appartenait par excellence au Sauveur du monde, que Dieu avait si souvent et si solennellement promis à son peuple.

⁸ Voyez la Dissert. sur les caractères du Messie, que D. Calmet a mise à la tête de son commentaire sur saint Mathieu.

écrivait. Le sentiment le plus probable est que saint Mathieu donne la généalogie de Joseph suivant l'ordre naturel, et que saint Luc la donne suivant l'ordre de la loi, qui en certains cas autorisait l'adoption. Les Livres saints en fournissent divers exemples. Saint Chrysostôme fait remarquer à ce sujet toute l'étendue de la miséricorde et de l'humilité de Jésus-Christ qui, pour sauver les pécheurs, n'a pas dédaigné de compter parmi ses ancêtres des hommes souillés par les plus grands crimes. En s'humiliant ainsi lui-même, il a voulu expier notre orgueil et nous guérir des suites funestes de ce vice. Le même Père, après avoir lu à son peuple la généalogie qui est au commencement de l'Évangile selon saint Mathieu, s'écriait dans un transport d'admiration ¹ : « Que dites-vous, ô Évangélistes, vous avez promis de parler du Fils unique de Dieu, et vous nommez David !..... Ne vous imaginez pas que ce que vous entendez soit ordinaire ou commun ; mais élevez vos esprits, et soyez remplis de respect et d'étonnement, lorsque vous entendez dire qu'un Dieu est venu sur la terre. Ce prodige était d'un ordre si supérieur, que les Anges réunis en chœur, chantèrent louange et gloire pour tout l'univers, et que les prophètes étaient comme hors d'eux-mêmes, lorsqu'ils pensaient à ce mystère ineffable... Pourriez-vous n'être pas ravis d'admiration, en considérant que le Fils naturel de Dieu, qui est sans commencement, a bien voulu être appelé fils de David, afin de vous rendre Fils de Dieu ? » Les circonstances de ce grand mystère doivent exciter toute notre attention, et devenir particulièrement en ce jour l'objet de nos pieuses méditations.

Marie et Joseph arrivèrent à Bethléem, après un voyage pénible de plusieurs jours, à travers un pays rempli de montagnes. Il n'y avait plus de place dans l'hôtellerie publique destinée à recevoir les étrangers. Personne ne voulut les loger dans la ville ; leur pauvreté les fit mépriser et rejeter. Invitons-nous Jésus-Christ à venir spirituellement dans nos cœurs ? Lui préparons-nous une demeure digne de lui par la ferveur de nos

¹ Hom. II, in Matth., t. VII, p. 21, ed. Ben.

affections ? Il est infiniment jaloux de cette demeure, et c'est pour la chercher qu'il est descendu du Ciel. Une âme plongée dans la tiédeur, et, à plus forte raison, dans le péché, refuse de le recevoir. Un tel refus lui est bien plus sensible que celui qu'il éprouva de la part des habitants de Bethléem.

Joseph et Marie ne trouvèrent d'autre retraite qu'une caverne creusée dans un rocher, laquelle servait d'étable, sans doute pour l'usage de ceux qui logeaient dans l'hôtellerie publique¹. Il s'y trouvait alors, suivant la tradition commune, un bœuf et un âne. A la vérité, l'Écriture ne fait point mention de cette circonstance : mais elle est donnée pour certaine par saint Jérôme, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Grégoire de Nyссе et par Prudence, dont Baronius cite l'autorité.

Ce fut dans cette caverne que Marie mit au monde son divin Fils, sans ressentir les douleurs qu'éprouvent les autres mères. Elle resta toujours vierge avant et après l'enfantement. On ne peut imaginer la joie et le respect avec lesquels elle vit et adora le Créateur de toutes choses, qui se faisait homme pour nous. Après l'avoir enveloppé dans de pauvres langes, elle le coucha dans la crèche. « Avec quel soin, dit saint Bonaventure, ne

¹ Saint Jérôme dit que cette caverne était au midi de la ville. Saint Justin, *Dial.*, et Eusèbe, *Demonst. Ev.*, l. VII, c. 11, la placent dans les champs hors de Bethléem. Casanbon, *Exercit. in Baron.*, p. 143, et Kraussen, *Dissert. cui titulus : Christi locus natalitius*, t. II, *Thes. Diss. in nov. Test.*, ed. 1732; et, parmi les catholiques, Maldonat, *in Luc.*, c. 11, et Drexelius, *de Christo nascente*, t. II, p. 391, pensent qu'elle était située dans l'enceinte même de la ville. Mais le sentiment contraire que suit Baronius, est confirmé par le P. Alexandre, Tillemont, Calmet, Serry, *Exercit.* xxx, n. 2; le card. Gotti, *de verit. Relig. Christ.*, t. IV, c. VII, sec. 3; le P. Honoré de Sainte-Marie, *Crit.*, t. II, l. III, c. IV, *Dissert.* 2, art. 2, et *Quaresmius, Elucid. Terræ sanctæ*, t. II, l. V, c. IV.

La caverne, creusée dans le rocher, a environ quarante pieds de profondeur sur douze de largeur. L'entrée en est étroite. Il y a aujourd'hui en cet endroit trois couvents, un de Latins, un de Grecs, et le troisième d'Arméniens. Ces maisons sont contiguës, et ont chacune des portes pour entrer dans la chapelle de la Sainte-Crèche. On voit aussi à Bethléem des chapelles dédiées sous l'invocation de saint Joseph, des SS. Innocents, de saint Jérôme, de sainte Paule et de sainte Eustochium.

La crèche où fut mis Jésus-Christ était un grand objet de dévotion pour sainte Paule et pour saint Jérôme, *ep. cviii, ad Eustoch.*, § 10. Elle est de bois

veilla-t-elle pas sur son Fils ? avec quel respect ne touchait-elle pas Celui qu'elle savait être son Seigneur ? avec quelle tendresse et quelle vénération ne l'embrassait-elle pas ? avec quel saint tremblement ne considérait-elle pas son visage et ses tendres mains ? avec quelle gravité ne couvrait-elle pas ses petits membres ?.... avec quel empressement ne présentait-elle pas son sein pour l'allaiter ? » Saint Joseph partageait, autant qu'il était en lui, les sentiments de Marie. Il prenait l'Enfant dans ses bras, dit saint Bernard, et lui prodiguait toutes les caresses que pouvait inspirer un cœur embrasé d'amour. Que n'aurions-nous pas à dire des chœurs des Anges, descendus du Ciel pour adorer leur Dieu dans ce nouvel état où l'avait réduit sa miséricorde, et pour célébrer sa gloire par des hymnes de louanges ? Joignons-nous à eux dans la personne des bergers.

Dieu voulut que son Fils, quoique né dans le secret et dans l'état de l'humiliation la plus profonde, fût connu des hommes,

et se garde dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome. On l'y apporta avec quelques pierres coupées du roc dans la caverne de Bethléem, non en 352, mais dans le septième siècle, comme l'a montré Benoît XIV, l. IV, de *Canonis.*, part. II. Voyez sur la description de Bethléem, Andrichomius, et surtout Quaresmius. On peut voir encore Blanchini, *Dissert.* 1, de *præsepi et cunis D. N. J. C., in basilicam Liberianam translatis.*

Suivant Baillet et d'autres auteurs, l'opinion de ceux qui mettent un bœuf et un âne dans l'étable de Bethléem, est fondée sur deux passages, l'un d'Isaïe, l. III, et l'autre d'Habacuc, III, 2. Le second de ces passages est traduit ainsi par les Septante : *vous serez connu au milieu des bêtes.* Les textes des deux prophètes, ajoutent Baillet et ceux qui suivent le même sentiment, sont expliqués par les Pères dans un sens métaphorique. Mais la tradition qu'ils attaquent a été défendue par Baronius, ad an. 1, n. 3 ; par Graveson, de *Myster. Ch.*, p. 156 ; par le P. Honoré de Sainte-Marie, *Crit.*, t. II, l. III, Diss. II, art. 3 ; par Ayala, *Pictor. Christ.*, l. III, c. 1, n. 7 ; par Sandinus., *Hist. Familix sacræ.*, c. I, p. 12 ; par Quaresmius, *Elucid. Terræ sanctæ.*, l. VI, c. v ; par Benoît XIV, l. I, de *Myster.*, c. XVII, n. 37, etc. Voyez saint Jérôme, ep. CVIII, ad *Eustochium*, etc.

D'anciennes peintures sur verre, et des sculptures trouvées sur des tombeaux du IV^e siècle, offrent un bœuf et un âne comme présents à la naissance de Jésus-Christ. Voyez Botarius, t. I, *Explicat. sacr. pictur. et sculpt. Romæ subterraneæ.*, tab. 22, p. 88, 89, et Glorius, *Observ. de præsep. D. N. J. C.*, n. 13, p. 82.

et reçut les prémices de leurs hommages, en commençant à paraître au milieu d'eux. Mais quels seront ces hommes privilégiés que le Ciel favorisera d'un tel bonheur ? Ce ne seront ni les grands du monde, ni les sages renommés parmi les Juifs et les Gentils, ni les princes que leurs richesses et leur puissance paraissent élever au-dessus de leurs semblables. Dieu choisit des hommes simples, obscurs, pauvres, éloignés par leur genre de vie des principaux dangers du monde, et conséquemment plus susceptibles de cet amour et de cet esprit de retraite, de pénitence et d'humilité que Jésus-Christ est venu recommander sur la terre. Ces hommes, ce sont des bergers, occupés pendant la nuit à la garde de leurs troupeaux, et qui sans doute avaient les vertus propres de leur état. Un Ange se présenta à eux, et ils se virent environnés d'une clarté céleste. Ils furent tout à coup saisis d'une grande frayeur ; mais l'Ange les rassura, en leur disant : « Ne craignez point ; car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ. Et voici la marque pour le reconnaître : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Au même instant, il se joignit à l'Ange une multitude d'Esprits célestes qui louaient Dieu, et disaient : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Lorsque les Anges se furent retirés, les bergers, frappés d'étonnement, se dirent l'un à l'autre : « Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître. » Ils se hâtèrent d'y aller, et trouvèrent Marie et Joseph, avec l'enfant couché dans une crèche. Après avoir rendu leurs pieux hommages au Messie, comme au roi spirituel des hommes, ils s'en retournèrent à leurs troupeaux, glorifiant et louant Dieu¹. Marie conservait religieusement le souvenir de toutes ces choses, elle les repassait et s'en entretenait dans son cœur. Ce que l'Ange dit aux bergers s'adresse

¹ Luc, 11, 9. 20.

à chacun de nous. Nous sommes invités dans leur personne à venir adorer le Roi qui nous est né. Imitons le zèle et la promptitude qui les firent voler à la crèche. En adorant avec eux notre Dieu et notre Sauveur, livrons-nous à une sainte joie, et aux plus vifs transports d'amour et de reconnaissance.

L'ange en parlant de la naissance de Jésus, dit qu'il serait le sujet d'une grande joie pour tout le peuple. Nous n'aurions guère d'estime pour les choses spirituelles, si nous étions insensibles à la vue de cette miséricorde qui a fait éclater d'une manière si étonnante la bonté divine, et qui nous a procuré tout à la fois tant de grâces et de gloire. La pensée seule de ce mystère consolait Adam après son exil du paradis terrestre. La promesse qui en fut faite à Abraham adoucissait les peines de son laborieux pèlerinage. C'était la même promesse qui rendait Jacob supérieur à l'adversité, et qui soutenait Moïse au milieu de toutes les peines qu'il lui en coûta pour affranchir les Israélites de la servitude d'Égypte. Tous les Prophètes virent ce mystère en esprit et tressaillirent de joie. Quels doivent être nos sentiments, à nous qui possédons le bien qui ne leur avait été que promis, et qu'ils ne faisaient qu'entrevoir de loin ?

La joie, ce sentiment délicieux qu'une créature raisonnable trouve dans la possession d'un objet qu'elle désirait, doit être proportionnée à la nature de la possession : elle doit donc faire sur nous une impression d'autant plus vive, que la jouissance l'emporte infiniment sur la promesse ou l'espérance. Cette réflexion est éclaircie par un passage de saint Pierre Chrysologue, sur la différence qu'il y a entre l'ancien et le nouveau Testament. « La lettre d'un ami, dit ce Père, est agréable, mais sa présence l'est beaucoup plus ; une obligation est utile, mais le paiement l'est bien davantage ; on aime les fleurs, mais seulement jusqu'à ce que le fruit paraisse. Les Patriarches reçurent les lettres de Dieu, nous jouissons de sa présence ; ils eurent la promesse, nous en avons l'accomplissement ; ils eurent l'obligation, nous en avons le paiement. » A quels transports les Patriarches ne se seraient-ils pas livrés, si, comme Siméon, ils avaient vu l'accomplissement d'un mystère qui avait été l'objet

continuel de leurs soupirs, de leurs larmes et de leurs prières? « Il m'arrive fort souvent, disait saint Bernard à ce sujet ¹, de penser aux saintes ardeurs qui faisaient soupirer les patriarches après la venue du Messie, et je me sens rempli de confusion et pénétré de douleur; à peine même puis-je retenir mes larmes, tant je suis touché de honte à la vue de la tiédeur et de l'indifférence de ces malheureux temps. Car, qui d'entre nous ressent autant de joie de la présence de cette grâce, que la promesse qui en avait été faite aux Saints de l'ancien Testament leur inspirait de désirs? Plusieurs à la vérité se réjouiront dans cette fête; mais j'ai bien peur que ce ne soit moins pour la fête que par vanité ². »

Si nous nous réjouissons comme le monde, nous n'avons point l'esprit de Dieu. La joie qui nous est recommandée est un sentiment excité par le bienfait que nous recevons et par l'amour que le Seigneur nous porte dans ce mystère. Nos âmes n'y auront point de part, tant qu'elles seront plongées dans la chair et dans la vanité. Encore si nous gémissions sous le poids de nos misères et si nous sentions le prix de la grâce, nous ne serions point entièrement exclus de cette joie spirituelle. Les marques extérieures de joie ne sont point défendues pourvu que nous ne les cherchions point pour elles-mêmes, que nous les renfermions dans de justes bornes; que nous ayons soin de les sanctifier par des motifs de vertu; que nous nous souvenions toujours qu'en qualité de chrétiens, nous sommes tenus de mener une vie grave et pénitente. Que la sensualité n'entre jamais dans la célébration de nos fêtes; elles dégénéreraient en fêtes païennes, elles ne serviraient qu'à nourrir et à fortifier des passions que Jésus-Christ nous enseigna à soumettre. Pour sanctifier celle-ci, nous devons la passer dans la ferveur, et la consacrer aux exercices de piété. C'est le tribut que Jésus attend de nous lorsque nous le visitons en esprit avec les bergers. Approchons de la crèche avec eux, et, conduits par la lumière

¹ Serm. in Cantic., c. II.

² Sed utinam de festivitate non de vanitate!

de la foi, adorons la majesté infinie de Dieu cachée sous les voiles de l'enfance. Ce mystère nous offrira un prodige de toute-puissance qui excitera nos louanges, et un prodige d'amour qui embrasera nos cœurs de la plus ardente charité.

Un Dieu éternel qui est né dans le temps, qui a renfermé son immensité dans le corps d'un enfant, qui a caché sa toute-puissance sous le voile de la faiblesse, a beaucoup plus fait que quand il a tiré l'univers du néant. C'est un mystère si incompréhensible, qu'on doit l'adorer en silence, sans chercher dans le langage humain des paroles pour l'expliquer. C'est la réflexion de saint Fulgence¹. Dieu sans doute est admirable dans toutes ses œuvres ; mais l'incarnation est quelque chose de si élevé au-dessus des pensées de toutes les créatures, qu'elles ne l'auraient pas jugée possible à la toute-puissance même, si elles n'avaient vu l'accomplissement de ce mystère. « Seigneur, s'écriait un grand serviteur de Dieu², que votre nom est admirable sur toute la terre ! Vous êtes véritablement un Dieu qui opère des merveilles. Je ne suis plus étonné de la création de l'univers, ni de la succession des jours et des saisons ; mais je ne puis revenir de mon étonnement, lorsque je vois un Dieu renfermé dans le sein d'une vierge, le Tout-Puissant couché dans une crèche, et le Verbe éternel fait chair. »

Ne devrions-nous pas inviter les Esprits célestes à louer le Seigneur de ce qu'il a déployé d'une manière si incompréhensible sa puissance, sa bonté, sa sagesse, et à glorifier leur Dieu de ce qu'il a bien voulu se réduire à cet état d'humiliation pour sauver l'homme pécheur ? N'aurions-nous pas droit de leur dire, avec le Psalmiste : « Que tous les anges l'adorent³ ? » Mais ces Esprits bienheureux ont reçu l'ordre de s'acquitter de ce devoir. Le Père éternel, en introduisant son Fils dans le monde, leur a dit : « Que tous les anges de Dieu l'adorent⁴. » Au reste, ils n'avaient besoin ni d'ordre, ni d'invitation ; leur propre ferveur leur suffisait. Qui pourrait expliquer ce qui se passa en eux,

¹ Serm. II, de Nativ.

² Arnoldus Bonævallis, Serm. de Nativ., inter Op. sancti Cypriani. — ³ Ps. xcvi, 7. — ⁴ Heb. I, 6.

quand ils virent leur Roi dans une étable ; quand ils aperçurent ce divin Enfant dont les mains, toutes faibles qu'elles paraissaient, avaient formé l'univers, et soutenaient par leur puissance le ciel et la terre ! Comme ils le louèrent ! comme ils le bénirent ! comme ils l'adorèrent ! comme ils firent retentir de leurs concerts et la terre et les cieux. L'homme, en faveur duquel ce mystère a été opéré, pourrait-il ne point partager leurs saintes ardeurs ? Joignons-y encore les actes de la reconnaissance la plus vive : nous en trouverons des modèles dans les psaumes, et dans l'hymne qu'on attribue communément à saint Ambroise et à saint Augustin ¹. Répétons sans cesse : « Gloire et louange à Dieu seul au plus haut des cieux ; paix, pardon, réconciliation, grâce aux hommes de bonne volonté ². » Que les actes d'amour aient la principale part dans nos exercices de piété. L'incarnation du Fils de Dieu est un mystère d'amour où il se dépouille des rayons de sa gloire pour nous visiter, pour devenir notre frère et se rendre parfaitement semblable à nous.

L'amour est le principal tribut que Dieu demande de nous, surtout dans ce mystère. Il dit à chacun de nous : « Mon fils, donnez-moi votre cœur. » L'aimer est notre souverain bonheur ; c'est la plus haute dignité où une créature puisse aspirer. Le désir qu'il a que nous l'aimions devrait seul nous engager à correspondre avec fidélité à une si grande grâce. Mais nous y sommes tenus à titre de justice, et de la justice la plus rigoureuse. Dieu étant infini en tout genre de perfections, est infiniment digne de notre amour ; nous devrions donc l'aimer d'un amour infini, si nous en étions capables. Nous sommes de

¹ Berti, dans la vie de saint Augustin, soutient que l'hymne dont il s'agit est de ces deux Pères ; mais le style seul montre qu'on ne peut adopter ce sentiment. Cette hymne cependant est fort ancienne, et celui qui l'a composée était voisin du temps où vivaient saint Ambroise et saint Augustin. Aterbury en admirait l'énergique simplicité, et la mettait au-dessus de toutes les pièces où brillent les fleurs de la rhétorique.

² Ce passage tiré de l'hymne angélique, ne se lit pas dans le grec comme dans la vulgate. Mais la différence ne fait rien au sens ; il est à peu de chose près le même en grec et en latin.

plus obligés de l'aimer par reconnaissance pour le bienfait de l'incarnation, où il s'est donné à nous afin de nous délivrer de nos misères et de nous combler de ses faveurs les plus signalées.

L'homme en péchant, s'était rendu le complice du démon. Dieu lui promit un libérateur qui le tirerait de l'abîme où il s'était précipité. Mais presque tous les peuples, s'étant livrés aveuglément à leurs passions, oublièrent insensiblement leur Créateur. Ils rendirent les honneurs divins aux étoiles, aux planètes, puis aux morts, à ceux même qui avaient déshonoré l'humanité par les plus grands crimes. Ils en vinrent jusqu'à diviniser les ouvrages de leurs propres mains, et souvent les bêtes, les monstres, et les plus infâmes passions. Les crimes les plus abominables furent consacrés par de prétendus rites religieux, et les plus insignes scélérats se virent par-là autorisés à ne plus rien craindre. Une corruption effroyable et presque universelle criait de toutes parts vengeance au Ciel. Les Juifs eux-mêmes, que Dieu avait choisis spécialement pour son peuple, et qu'il avait favorisés plus que toutes les autres nations, s'abandonnaient de leur côté à l'envie, à la jalousie, à l'orgueil et à beaucoup d'autres vices ; en sorte que Dieu comptait bien peu de fidèles serviteurs parmi eux. Pouvons-nous considérer sans effroi ce déluge d'iniquités et cette épouvantable scène d'horreurs ? Voilà cependant quelle était la face de la terre lorsque le Fils de Dieu daigna l'honorer de sa présence. Qui n'aurait imaginé, en apprenant que Dieu était venu parmi les hommes, qu'il se proposait de les consumer par le feu du ciel, comme les habitants de Sodome, et de les plonger dans les flammes de l'enfer ? Mais non : il ne venait dans le monde que pour le purifier et le sauver ; la vue de nos misères émut ses entrailles de compassion pour nous.

La manière dont il vient à nous est une nouvelle preuve de sa bonté. Il se fait semblable à nous et prend notre nature. « Dieu a été vu sur la terre et a conversé avec les hommes. Le Verbe s'est fait chair ¹ ; » l'Éternel est devenu enfant ; le Tout-

¹ Baruch., III, 38 ; Joan., I, 14.

Puissant s'est rendu faible ; Celui qui est infini et indépendant s'est humilié et s'est soumis à ses propres créatures. C'est son amour pour nous qui lui a fait opérer tous ces prodiges. « O charité, s'écrie saint Thomas de Villeneuve ¹ ! ô le plus puissant triomphe de l'amour ! vous avez vaincu l'Invincible, le Tout-Puissant est devenu captif. O vrai excès de charité ! » Pourrions-nous en effet contempler ce divin Enfant et n'être pas tout transportés d'amour ? Toutes les circonstances de ce mystère sont si propres à inspirer l'amour le plus tendre, que l'Église, pour l'exprimer, dit qu'en ce jour les cieus distillent le miel. Nous lasserons-nous de répéter, et chaque fois avec une nouvelle effusion de joie et d'amour, ces paroles si touchantes : « Un petit-enfant nous est né : un fils nous a été donné ² : il nous est né un Sauveur en ce jour ³ ? »

Saint François d'Assise était comme hors de lui-même lorsqu'il parlait de ce mystère. Saint Bernard éprouvait les mêmes sentiments. « Lorsque Dieu, disait-il, est sur le trône de sa grandeur et de sa majesté, il commande la crainte et le respect ; mais lorsqu'il se montre sous la forme d'un enfant, il inspire l'amour ⁴. » A l'occasion de l'annonce de cette fête dans le martyrologe, il invite toutes les créatures à se joindre à lui pour aimer et adorer Jésus naissant. Il s'adresse au ciel, à la terre, et surtout à l'homme. Il trouve une douceur ineffable dans ces paroles : « Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, est né en Bethléem de Juda. » Il n'a point d'expressions pour en rendre toute l'énergie ; ce serait selon lui les affaiblir que d'y faire le moindre changement. Il dit ailleurs ⁵ qu'à ces paroles son âme se confond en quelque sorte, que son esprit s'échauffe, et que ses brûlants désirs le portent à publier la joie dont il est transporté.

Si cet amour régnait dans nos cœurs, avec quelle ferveur ne contemplerions-nous pas l'excès de bonté qui a fait descendre

¹ Conc. III, in *Dom. I., Adv.* — ² Is., IX, 16. — ³ Luc., II, 11.

⁴ *Magnus Dominus et laudabilis nimis, parvus Dominus et amabilis nimis.* Saint Bernard, Sermon 1, in *Nativ. Domini*, in *verba martyrolog.*, p. 755.

⁵ Sermon VI, in *Vigil. Nativ.*, p. 774.

le Fils de Dieu sur la terre? Comme nous adorerions ces mains sacrées, qui, quoique enveloppées de langes, donnent le mouvement aux corps célestes, et soutiennent l'univers; ces pieds qui doivent essayer tant de fatigues pour nous, et qui seront percés de clous pour notre salut; ce sang qui, étant un jour répandu sur la croix, deviendra le prix de notre rédemption; ce visage qui fait la joie des anges, et qui doit être frappé, meurtri, couvert de crachats, cette chair, en un mot, d'une pureté plus qu'angélique, mais dans un état de souffrance par les besoins et par les rigueurs de la saison! Les yeux de Jésus, baignés de larmes, pourraient-ils ne pas nous attendrir? « Ce divin Sauveur pleure, dit saint Bernard, mais non comme les autres enfants, ni pour la même raison. Les enfants ordinaires crient de besoin et de faiblesse; Jésus crie de compassion et d'amour pour nous. » Puissent ces larmes précieuses toucher le Père céleste et attirer sur nous sa miséricorde! Puissent-elles amollir la dureté de nos cœurs, les purifier, les sanctifier! « Ces larmes, dit encore saint Bernard, me pénètrent de douleur et me couvrent de confusion, quand je considère mon insensibilité au milieu de mes misères spirituelles. » Que sera-ce, si nous pénétrons dans l'âme sainte de Jésus, et si nous considérons ce qui s'y passe? Avec quel zèle il loue et honore son Père! avec quelle ardeur il s'offre et prie pour nous! Méditons ces grands objets, qui ne pourront manquer de nous embraser du feu de l'amour divin. Mais tous nos efforts seront inutiles, tant que nous ne travaillerons pas efficacement à lever les obstacles qui s'opposent au règne de cet amour. La guérison des maladies de nos âmes est la principale fin de la naissance de Jésus-Christ; il nous a mérité par ses souffrances la grâce de vaincre nos passions, et il nous a montré par son exemple quel remède il faut appliquer à nos maux.

Les actions du Sauveur ne sont pas moins instructives pour nous que ses maximes et ses discours. Sa vie est l'Évangile réduit en pratique. Entendons bien sa doctrine, marchons fidèlement sur ses traces, et nous deviendrons parfaits. Il nous instruit dans sa naissance même; il commence à pratiquer ce qu'il

enseignera un jour ¹. Les Juifs, esclaves de leurs sens et de leurs passions, s'aveuglaient eux-mêmes pour ne pas entendre les prophètes; ils se formèrent du Messie une idée conforme à leur imagination; ils se le représentaient comme un conquérant riche et puissant, qui ferait de Jérusalem la plus grande des villes, et de leur nation le plus florissant empire du monde. Mais ce n'était point un tel Messie qui était nécessaire aux hommes, Les richesses, la grandeur, la puissance nous auraient fait chérir encore davantage notre exil, et l'oubli de la céleste patrie serait devenu encore plus universel. Un pareil Messie aurait nourri notre corruption au lieu de la guérir; il aurait enflammé nos désirs et nos passions, il nous aurait fourni les moyens de les entretenir et de les satisfaire; il nous aurait trompés, et n'aurait point eu pour disciples ceux qui, connaissant leurs maladies spirituelles, en désiraient la guérison.

Aussi les caractères du Messie, tracés par les prophètes, n'ont-ils rien de commun avec ceux que les Juifs ont imaginés. Nous ne citerons que le chapitre cinquante-troisième d'Isaïe pour établir cette vérité; il suffirait seul pour ouvrir les yeux aux Juifs charnels. Le Messie que les saints attendaient est donc celui que les prophètes ont prédit et qu'ils désiraient, celui dont nous avons besoin, celui qui devait être tout à la fois le médecin et le Sauveur de nos âmes. Il est venu sur la terre pour porter nos misères, notre pauvreté, nos humiliations; il est venu pour réparer les outrages que notre orgueil avait faits à la Divinité; il est venu pour nous affranchir et nous délivrer de nos maux. Il a voulu naître, non dans un palais, ni dans une grande ville; mais il a voulu naître d'une mère pauvre, dans un lieu peu considérable, dans une étable. Celui auquel le monde est redevable de ses ornements, qui a donné aux lis des champs un éclat que Salomon n'avait point dans sa gloire, est enveloppé de haillons et couché dans une crèche. Tel est le signe qu'il a choisi pour se manifester aux hommes dans sa naissance. « Voilà le signe auquel vous le reconnaîtrez, dit l'Ange

¹ Act. 1, 1.

aux bergers ; vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Sont-ce donc là les œuvres de ce Messie dont les Prophètes ont dit de si grandes choses ? Cet état d'humiliation fut ce qui scandalisa les Juifs dans sa naissance ; mais Jésus l'avait choisi lui-même : c'était le signe auquel il voulait qu'on le reconnût, et qui était destiné à confondre notre orgueil, notre attachement aux biens de ce monde, notre sensualité. Admironons-en la vertu et l'efficacité ; il a attiré les grands et les petits, les mages et les bergers, et tous, après avoir reconnu et adoré leur Sauveur, s'en retournèrent en glorifiant Dieu. Combien depuis se sont enrôlés sous le même étendard ! Il est cependant encore un sujet de scandale pour plusieurs qui se disent chrétiens. Ils font profession de croire en Jésus-Christ ; mais, par une étrange contradiction, leurs œuvres ne s'accordent point avec leur croyance. Si ces chrétiens de nom eussent vécu du temps des Juifs, n'auraient-ils pas rejeté Jésus-Christ comme eux, puisqu'ils lui ferment aujourd'hui l'entrée de leurs cœurs ? « La grâce de Dieu notre Sauveur, dit l'Apôtre ¹, a paru à tous les hommes pour les instruire. » Personne n'est exclu ; cette grâce est pour les grands et les petits, pour les riches et les pauvres, pour ceux en un mot qui désirent y participer. Mais les instructions que donne Jésus-Christ sont fortifiées par ses exemples ; il vient pour guérir toutes nos maladies spirituelles qui paraissaient incurables.

Nos désordres viennent de trois sources : « Tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ². » La concupiscence de la chair n'est autre chose que ce penchant désordonné qui nous porte à satisfaire nos sens. Jésus-Christ, pour nous encourager à détruire en nous l'amour des plaisirs sensuels, et pour satisfaire à la justice divine tant de fois outragée par nos plaisirs criminels, commence à souffrir dès son entrée dans le monde. Il naît dans une saison rigoureuse ; il se laisse coucher dans une crèche ; il endure la privation des choses les plus

¹ Tit., II, 11. — ² I Joan., II, 16.

nécessaires à la vie. Comment après cela oserons-nous flatter nos sens, vivre dans la mollesse, et fuir tout ce qui est pénible à la nature corrompue? Est-ce que nous balancerons encore à imiter ce modèle de pénitence et de mortification que nous avons sous les yeux? Jésus-Christ nous enseigne enfin par son exemple ce que nous devons savoir et faire pour réformer nos inclinations dérégées et pour sauver nos âmes; pouvait-il nous instruire d'une manière plus efficace? Inutilement nous flatterions-nous de nous sauver par une autre voie que par la pratique du renoncement et de la pénitence : « Ou Jésus-Christ se trompe, dit saint Bernard ¹, ou le monde est dans l'erreur. » Dire, penser même que Jésus-Christ se trompe, ce serait un blasphème. Il est donc certain, quelle que soit la multitude des prévaricateurs, qu'on ne se sauvera point si l'on passe sa vie dans la mollesse, l'intempérance, les délices et la sensualité.

Par la concupiscence des yeux, on entend l'amour des richesses, qui est la seconde source de nos désordres, et le fondement des fausses maximes du monde. Le Sauveur nous enseigne à la déraciner de nos cœurs, et à embrasser la plus austère pauvreté qu'il a consacrée dans son divin Corps, suivant l'expression de saint Bernard. Son exemple nous fait sentir le danger des richesses, ainsi que le crime de cette ardeur avec laquelle nous les recherchons. Elles sont un bien dans les vues de la Providence, et doivent servir au soulagement des malheureux; mais on ne se conduit que par l'amour de son propre intérêt. Les richesses sont un fruit que la chute de nos premiers pères a infecté d'un poison mortel; elles rendent le salut fort difficile, et parce qu'il est rare de n'en pas abuser, et parce que peu de riches pensent aux obligations qui leur sont imposées. La malédiction prononcée dans l'Évangile contre les riches regarde, non en général ceux qui jouissent des biens de ce monde, mais ceux qui les recherchent avec trop d'ardeur, ou qui y attachent leurs cœurs. Le désordre consiste à s'en faire des dieux, que l'on adore au moins dans ses désirs. C'est une

¹ *Aut Christus fallitur ut mundus errat. S. Bern., Serm. III, de Nativ.*

grâce extraordinaire, que de conserver l'esprit de pauvreté au milieu des richesses. Quiconque a reçu cette grâce les regarde comme quelque chose de fragile, de dangereux, et se tient sur ses gardes pour éviter la séduction.

D'ailleurs, les moyens qu'on emploie pour les acquérir sont souvent criminels. « Un homme riche, disait un philosophe païen ¹, est devenu tel, ou par sa propre injustice, ou par l'injustice de ceux dont il a été l'héritier. » Le Saint-Esprit nous apprend que celui qui se hâte de s'enrichir, ne sera point innocent ². En supposant qu'on ne fasse point usage de voies illicites, le désir immodéré des richesses, qui communément en accompagne l'acquisition, est une fièvre spirituelle qui ôte le goût des biens célestes, et qui détruit le principe même de la vie intérieure. Suivant saint Paul ³, l'amour des richesses est une idolâtrie qui attire la malédiction du ciel sur ceux qui s'y abandonnent. Les désirs des riches sont insatiables ; c'était à eux que le prophète Isaïe disait ⁴ : « Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez les terres aux terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque. Serez-vous donc les seuls qui habiterez la terre ? »

Les pauvres eux-mêmes ne sont pas exempts de reproches. Combien parmi eux désirent les richesses, et que ce désir met dans le cas de commettre des injustices, ou d'employer des déguisements criminels ? Il faut qu'ils travaillent dans le monde, mais non pour le monde ; il faut qu'ils bannissent toute inquiétude, et tous les désirs qui ne sont pas dans l'ordre. Les pauvres ont plus de ressemblance avec Jésus-Christ ; qu'ils apprennent de lui à se sanctifier dans leur état. Que les riches d'un autre côté regardent les richesses comme un fardeau difficile à porter, qu'ils en fassent un bon usage pour se sanctifier ; qu'ils se revêtent de cet esprit de détachement et de pauvreté dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple ; qu'ils se souviennent que l'effet ordinaire des richesses est de nous faire oublier Dieu et nos misères, de nous enfler d'orgueil, d'enflammer nos passions, de

¹ Sénèque. — ² Proverb., XXVIII, 20. — ³ Colos., III, 5. — ⁴ Isaïe, v, 8.

nous concentrer dans un cercle de frivolités et d'amusements, de nous rendre insensibles aux besoins des pauvres, de fournir des moyens de satisfaire ses penchants les plus honteux, d'inspirer de l'aversion pour la pratique des exercices de pénitence. Y a-t-il beaucoup de riches qui fassent ces réflexions et qui agissent en conséquence ?

Ce ne sont pas là les seuls dangers auxquels les riches soient exposés. Une foule de flatteurs les environnent, encensent leurs vices, flattent ou excitent leurs passions, et augmentent encore leur aveuglement. Il arrive même quelquefois que les ministres de la religion les trompent, qu'ils les laissent dans l'oubli de leurs devoirs, en appelant mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal. Mais sans entrer dans d'autres détails, il suffit de rappeler les malédictions dont Jésus-Christ menace les riches, pour trembler à la vue des dangers qui les environnent : cette crainte seule peut les empêcher de tomber dans le précipice sur le bord duquel ils marchent. C'est par là que plusieurs riches se sont sanctifiés, qu'ils se sont fait de leurs richesses des moyens de salut, qu'ils les ont possédées sans attachement, et qu'ils les ont employées à des œuvres de justice et de charité. Ce n'est donc ni aux richesses ni à la pauvreté que le royaume du ciel est promis, mais au détachement des biens du monde, soit qu'on les possède, soit que l'on en soit privé. Observons cependant que Jésus-Christ a voulu être pauvre pour nous apprendre qu'il est plus facile de pratiquer la vertu dans cet état. On trouve bien des pauvres dans le monde ; mais ils se plaignent, mais ils murmurent ; ils ne sont point par conséquent du nombre de ceux que l'Évangile appelle bienheureux.

L'orgueil étant la troisième et la principale source de nos désordres, ainsi que la plus dangereuse de nos maladies spirituelles, l'humilité du Fils de Dieu dans sa naissance a paru de la manière la plus admirable. On peut même dire que l'Incarnation tout entière a été un prodige d'humiliation pour la Divinité. Pour expier notre orgueil et ses suites, le Fils éternel de Dieu se dépouille de sa gloire et se fait homme. Il ne se contente pas de venir du ciel sur la terre, il veut encore s'humilier

jusqu'à l'anéantissement. En entendant dire que Dieu descend parmi les hommes, qui ne s'imagineraient que les cieux s'abaissent devant lui, que la terre s'ébranlera en sa présence, que toute la nature se revêtira de ses plus beaux ornements ? Mais on n'a rien vu de tout cela. « Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme ¹, n'est point venu pour étonner le monde par l'éclat de sa majesté ; il ne s'est point fait voir, comme sur le mont Sinaï, au milieu des éclairs et des tonnerres ; mais il est descendu sans aucun appareil, de manière qu'aucun homme ne le connaissait. » « Lorsque tout reposait dans un tranquille silence, et que la nuit était au milieu de sa course, le Verbe tout-puissant vint du ciel, du trône royal de sa gloire ². » Personne parmi les grands du monde ne fut instruit de ce mystère : il ne fut révélé qu'à quelques personnes choisies qui vinrent adorer le Sauveur en silence. Jésus est le rebut du monde ; son propre peuple le rejette et refuse de le recevoir ; il n'a qu'une étable pour se loger ; il est enveloppé de langes et couché dans une crèche. Quel état, quand on le compare à celui de tant de princes qui vinrent au monde dans le même temps ! Cependant la naissance de Jésus-Christ est le chef-d'œuvre d'une sagesse, d'une miséricorde et d'une toute-puissance infinies. Ces perfections n'éclatent dans aucun mystère d'une manière plus admirable que dans celui de l'Incarnation. Jésus-Christ paraît dans l'humiliation, pour réformer nos faux jugements, pour guérir notre orgueil, pour nous encourager à faire usage du remède propre à nous délivrer de nos maux ; il le prend lui-même, afin que nous ne soyons point effrayés de l'amertume qui pourrait nous révolter. Quoi de plus instructif et de plus touchant qu'un Dieu pauvre, un Dieu anéanti, un Dieu souffrant ? Serons-nous encore esclaves de la sensualité, de l'ambition, de l'orgueil ? Si cela était, notre conduite serait incompréhensible. Jésus-Christ s'est principalement proposé de nous faire connaître la beauté de l'humilité, et d'établir dans nos cœurs le règne de cette vertu. Ce n'est qu'en la pratiquant que nous serons véritablement ses

¹ In Ps. L, t. V, p. 536. — ² Sap., XVIII, 14, 15.

disciples. Un moyen efficace d'acquérir l'humilité et les autres vertus, c'est de méditer souvent la naissance et la vie du Sauveur, et de le prier de nous faire participer aux grâces qu'il nous a méritées. Apprenons, de l'état de bassesse où il est réduit, l'humilité avec la douceur, la patience et la résignation. Apprenons l'obéissance de sa parfaite soumission à la volonté de son Père, laquelle le porta à s'offrir à lui sans réserve, depuis sa naissance jusqu'à la mort de la Croix. Apprenons la charité de l'excès de son amour pour les hommes. Apprenons le mépris du monde de l'extrême pauvreté qu'il a choisie volontairement. Renonçons aux fausses maximes qui nous ont séduits : notre conduite n'aurait plus d'excuse ¹, si nous nous laissions éblouir par les mêmes prestiges ! quand deviendrons-nous sages ² ? Nous avons renoncé, par le baptême, aux idoles que le monde fait adorer ; mais n'avons-nous pas violé nos engagements ? renouvelons-les, et promettons à Dieu d'y être plus fidèles. C'est à cette condition que Jésus-Christ prendra naissance dans nos âmes, et qu'il nous communiquera son esprit. Souvenons-nous qu'il est le Dieu de paix, le Dieu de toute pureté ; qu'il réproue la haine, la vengeance et les autres vices ; qu'il a en horreur les âmes que souillent les affections terrestres.

Prions-le de purifier nos cœurs et de les disposer à recevoir ses grâces, de nous inspirer une vive componction, de ne pas souffrir en nous l'amour du monde, de nous remplir de son esprit, de régner seul sur nos affections, sur nos pensées et sur toutes nos actions, afin qu'il soit tout en nous, et nous tout en lui. Conjurons-le de ne pas permettre que nous nous rendions indignes de sa miséricorde. Disons-lui, avec un de ses serviteurs ³ : « Venez, Seigneur Jésus, et faites disparaître tous les scandales de votre royaume, qui est mon âme, afin que vous puissiez y régner seul, comme vous le devez. L'orgueil, l'impureté, l'envie, la médisance et les autres passions combattent dans mon cœur, pour s'en approprier chacun une partie. Faites

¹ Saltem usque ad adventum filii Dei error vester duraverit. *S. Aug.* — ² Quando habituri finem fallaciarum ? *Ibid.* — ³ Thaulère, *Serm. in Domin. III Adventus.*

par votre grâce, que je veille, et que je résiste de toutes mes forces. Je demande à n'appartenir qu'à vous seul, et à être tout en vous. J'ose lever mes mains vers vous, et dire : Je n'ai d'autre roi que le Seigneur Jésus. Venez donc, Seigneur, dissiper mes ennemis, et daignez régner en moi, parce que vous êtes mon roi et mon Dieu. »

Chaque prêtre célèbre plusieurs messes le jour de Noël. Cet usage, qui est ancien, s'observait encore en plusieurs endroits aux grandes fêtes ¹. Nous apprenons de saint Prudence ², qu'à la fête de saint Pierre et de saint Paul, qui se célèbre le 29 juin, le Pape disait deux messes, l'une au Vatican, l'autre dans l'église de Saint-Paul, hors de la ville. Benoît XIV a prouvé, d'après d'anciens monuments, que les Papes en disaient autrefois trois le jour de Noël : la première dans la basilique Libérienne, la seconde dans l'église de Sainte-Anastasie, la troisième au Vatican. Saint Grégoire le Grand parle aussi ³ des trois messes de ce jour. Ce qui se pratiquait par les Papes fut depuis imité par tous les prêtres, et cet usage est devenu universel, sans être cependant de précepte. Il a pour objet d'honorer la triple naissance du Sauveur : celle par laquelle il procède de son Père de toute éternité ; celle par laquelle il est né dans le temps de la bienheureuse Vierge Marie ; celle enfin qui le fait naître spirituellement dans nos âmes par la foi et la charité ⁴.

On met la naissance de Jésus-Christ au 25 de décembre. Benoît XIV établit ce sentiment par l'autorité de saint Chrysostome, de saint Grégoire de Nysse, de saint Augustin, etc., et il répond avec solidité aux objections de ceux qui le combattent ⁵. Il ne doute point que les Grecs n'aient primitivement célébré cette fête le même jour que les Latins ⁶ ; et il lui donne la première place après Pâques et la Pentecôte ⁷.

(GODESCARD.)

¹ Bona, *Rer. Liturg.*, l. I, c. XVIII, n. 6 ; Vicecomes, *de Antiq. Missæ ritibus*, l. III, c. XXVIII, etc. — ² Hymn. XII, *de Coron.* — ³ Hom. VIII, *in Evang.* — ⁴ Pouget, *Instit. Catholic.*, t. I, p. 814. — ⁵ Benoît XIV, *de Festis Christi D.* c. XVII, n. 45, p. 411 ; le P. Honoré de Sainte-Marie, *Règles de la crit.*, l. III, Diss. 2, art. 4, et Tillemont, not. 4. — ⁶ Benoît XIV, loc. cit., num. 67, p. 442. — ⁷ Loc. cit., n. 57, p. 417.

SAINTE EUGÉNIE,

VIERGE ET MARTYRE.

L'empereur Commode, durant son septième consulat, envoya en Égypte un des plus illustres personnages de sa cour, nommé Philippe, pour prendre en main la préfecture d'Alexandrie ; tous les officiers de l'empire qui avaient reçu quelque pouvoir dans cette province, devaient dépendre de lui. Philippe partit donc de Rome avec son épouse Claudia, ses deux fils Avitus et Sergius, et sa fille Eugénie. A peine arrivé à Alexandrie, il déploya dans son gouvernement cette application pleine de dignité que Rome inspire à ses magistrats, et fit fleurir dans toute sa province les lois romaines. Il chassa tous les maîtres dans l'art dangereux de la magie, et ne permit point aux Juifs de se distinguer par le nom de leur nation ; quant aux chrétiens, il se contenta de les tenir en dehors de la ville d'Alexandrie. Pour lui, quoiqu'il aimât surtout les philosophes et qu'il fût peu attaché aux idoles, il s'adonnait aux superstitions romaines, avec tout le zèle d'un gentil fervent pour ses faux dieux, suivant en cela moins les lumières de la raison que la tradition des ancêtres.

Il fit donner à sa fille Eugénie l'éducation la plus complète dans les arts libéraux, et quand elle connut également bien les deux langues grecque et latine, il permit qu'on l'initiat à la philosophie ; car elle avait un esprit vif et pénétrant, et une mémoire si sûre qu'elle retenait pour toujours ce qu'elle avait une fois pu lire ou entendre. A ces qualités elle joignait une beauté remarquable et une grâce séduisante répandue dans toute sa personne ; mais les vertus de son âme, la chasteté surtout, faisaient son plus bel ornement. A peine fut-elle parvenue à l'âge de quinze ans qu'Aquilius, fils d'Aquilius le consul, la demanda pour épouse. Son père alors dut l'interroger si elle consentirait à la demande d'un jeune homme issu d'une des plus illustres familles ; elle répondit : « Ce n'est pas la naissance mais la vertu, qui doit régler le choix d'un mari ; car ce n'est point avec les parents du jeune homme, mais avec le jeune

homme lui-même que l'épouse doit vivre. » L'amour de la chasteté avait inspiré ce premier refus, qui fut suivi de plusieurs autres. Enfin les Épîtres du bienheureux Apôtre Paul tombèrent entre ses mains ; et bientôt, quoiqu'elle fût encore sous la dépendance de ses parents très-attachés au paganisme, elle commença d'être déjà chrétienne dans le cœur.

Nous avons dit que les chrétiens avaient reçu l'ordre de quitter la ville. Un jour Eugénie demanda à ses parents la permission d'aller visiter les terres que Philippe avait acquises dans les faubourgs. Elle l'obtint sans difficulté ; mais , en sortant d'Alexandrie, comme elle se dirigeait vers la villa de son père, elle entendit les chrétiens qui chantaient : « Tous les dieux des gentils sont des démons ; c'est notre Dieu qui a fait les cieux. » A ces mots, Eugénie poussa un profond soupir, et dit en pleurant à ses eunuques Protus et Hyacinthe qui l'accompagnaient : « Je connais votre science ; nous avons étudié les lettres ensemble ; nous avons lu ensemble et les grandes actions des hommes et leurs forfaits : nous avons dévoré avec le zèle le plus scrupuleux les syllogismes que les philosophes ont bâtis dans de longues et inutiles veilles, et les arguments d'Aristote, et les idées de Platon, et les systèmes d'Épicure, et les conseils de Socrate, et les maximes des stoïciens. Eh bien ! pour conclure en un mot : tout ce que chante le poète, tout ce que l'orateur invente, tout ce que le philosophe imagine, tout cela s'évanouit devant cette seule parole que nous avons entendu les chrétiens chanter avec enthousiasme : « Tous les dieux des gentils sont des démons. C'est notre Dieu qui a fait les cieux. Que devant lui toute beauté s'incline : que sa louange retentisse. La sainteté et la magnificence sont le reflet de sa majesté. »

Ainsi parlait Eugénie. Elle demanda ensuite que l'on comparât ces chants avec le livre de l'Apôtre. On fit donc une lecture dans les Épîtres du bienheureux Paul ; et cette lecture donna lieu d'admirer encore davantage le Psalmiste. Bientôt la foi les réunit tous trois dans une même pensée ; ils ne cherchaient plus qu'une seule chose : comment pourraient-ils pénétrer dans

les sanctuaires de la Sagesse divine, sans se séparer ? Eugénie reprit la parole : « Un pouvoir usurpé m'a faite votre maîtresse, mais la sagesse me fait aujourd'hui votre sœur. Soyons donc frères désormais, non point comme l'a rêvé l'orgueil humain, mais selon que l'a ordonné la divine Sagesse. Allons tous ensemble chez les chrétiens ; faites ce que je vous dirai ; hâtons-nous. On dit que Hélénius est leur évêque, et c'est dans sa maison qu'on les entend chanter nuit et jour les louanges de leur Dieu ; nous-mêmes, nous avons entendu leurs cantiques chaque fois que nous avons passé dans cet endroit. Mais on ajoute que cet évêque est absorbé tout entier par les nombreuses occupations de son Église ; c'est pourquoi il a donné pour chef et pour guide à ceux qui ne se sont réservé d'autre soin que de louer Dieu, un certain prêtre nommé Théodore, dont on rapporte de nombreux miracles. Par ses prières il rend la vue aux aveugles, chasse les démons et remet en santé les malades. Mais on dit aussi que dans le lieu où cette association se réunit pour chanter les louanges du Seigneur, toute entrée aux femmes est interdite. Pour triompher de cette difficulté, j'ai résolu de me couper les cheveux ; nous partirons demain durant la nuit ; et à la faveur d'un déguisement, nous pourrions être admis. Nous ferons marcher devant nous tous nos gens ; vous deux vous accompagnerez la basterne, et vous me déposerez au lieu convenu. La basterne laissée vide continuera sa route ; et tous trois sous les habits de patrices romains, nous irons ensemble trouver les hommes de Dieu. » L'avis fut trouvé bon ; et la nuit suivante, on l'exécuta, comme il avait été convenu.

Or, par une providence miséricordieuse du Christ sur les âmes fidèles, à l'heure même qu'ils se présentaient au monastère, l'évêque Hélénius y arrivait aussi. Et parce que c'est une coutume en Égypte, lorsque les évêques visitent les monastères, qu'une troupe nombreuse les suive en chantant, l'évêque d'Héliopolis, Hélénius, arrivait suivi, d'une foule de plus de mille hommes qui chantaient selon l'usage : « La voie des justes est devenue droite et facile ; la voie des saints est préparée. » En entendant ces mots, Eugénie dit à ses compagnons : « Pénétrez

sens de ce cantique ; vous voyez qu'à nous s'adresse tout ce que leurs voix répètent. Lorsque dans nos mutuels entretiens nous préparions nos âmes à la connaissance du vrai Dieu, nous les avons entendus chanter : « Tous les dieux des gentils ne sont que des démons ; c'est notre Dieu qui a fait les cieux. » Et aujourd'hui, à l'heure même où nous faisons le premier pas dans cette voie qui doit nous séparer du culte des idoles, en nous réunissant à la religion des chrétiens, voici que des milliers de ces hommes viennent au-devant de nous, en chantant tout d'une voix : « La route des justes est devenue droite et facile ; la voie des Saints est préparée. » Voyons donc où va tout ce peuple, et, si c'est à la demeure où nous avons résolu d'aller nous-mêmes, joignons-nous à leurs chœurs ; nous entrerons avec eux, comme si nous étions leurs frères, jusqu'à ce que nous ayons pu prendre quelques informations. »

Ils se joignirent donc à la foule qui chantait, et demandèrent quel était ce vieillard monté sur un âne, au milieu du peuple nombreux qui précédait et suivait à pied. On leur apprit que c'était l'évêque Hélénius. Il était né dans le christianisme ; dès sa plus tendre enfance, il avait été élevé dans un monastère, où il avait grandi dans la plus haute sainteté. Si quelquefois, dans son enfance, on l'envoyait chez le voisin chercher du feu, il rapportait les charbons dans sa tunique, qui n'en était pas même endommagée. Il y avait peu de jours, un magicien était venu essayer de pervertir le peuple de Dieu par des arguments captieux. Il disait que Hélénius était un faux évêque ; que pour lui il avait reçu du Christ la mission de les enseigner. C'était un homme très-habile et qui se servait des divines Écritures pour séduire le peuple. A la fin tous les chrétiens vinrent ensemble trouver Hélénius. « Père, lui dirent-ils nous avons entendu Zaréas nous dire qu'il avait reçu sa mission du Christ. Associe-le à ton ministère, ou, si tu peux, convaincs-le de mensonge. Nous te prions de fixer un jour pour cette épreuve. » Le jour fut donc désigné, et le lieu choisi ; c'était au milieu de la ville d'Héliopolis. Le magicien Zaréas y vint avec son art impie, et l'évêque Hélénius sans autre arme que la prière.

Quand l'évêque eut salué le peuple, il dit : « Aujourd'hui vous ferez l'épreuve des esprits, pour voir s'ils sont de Dieu. » Puis il se tourna vers Zaréas, et commença contre lui une longue lutte de paroles. Mais parce que le magicien était habile à prendre mille tours dans la dispute, l'évêque ne put le réduire au silence par la puissance de ses discours ; il vit même le peuple inquiet de l'avantage que Zaréas semblait au moment de remporter. C'est pourquoi il demanda un instant de silence, et dit à l'assemblée : « Il est nécessaire dans cette circonstance d'obéir aux conseils de l'Apôtre Paul. Il dit à son disciple Timothée : « Dans vos discours ne disputez jamais ; cela ne peut servir qu'à la ruine de ceux qui vous écoutent. » Mais parce qu'on pourrait m'accuser d'invoquer ce principe par timidité plutôt que par prudence, qu'on allume un grand feu au milieu de la ville ; tous deux nous entrerons dans les flammes ; et celui qui n'en sera pas atteint, nous croirons qu'il a reçu sa mission du Christ. » L'avis fut trouvé bon par toute l'assemblée. Aussitôt on dressa un vaste bûcher, et le bienheureux Hélénius invita Zaréas à entrer le premier dans les flammes. Zaréas lui répondit : « Entre le premier, c'est toi qui en as fait la proposition. » Alors le bienheureux père Hélénius, après avoir fait sur soi le signe sacré, étendit les mains et entra dans les flammes. Il y resta debout environ une demi-heure, sans que ni ses cheveux ni ses vêtements eussent reçu la plus légère atteinte. Puis il somma Zaréas d'entrer à son tour ; Zaréas refusa et voulut fuir. Alors le peuple, malgré sa résistance, le jeta dans le feu ; aussitôt les flammes l'envoyèrent et commencèrent à le dévorer. Déjà il était à demi consumé, quoique vivant encore ; le saint évêque Hélénius s'élança de nouveau au milieu du bûcher et l'en arracha ; mais le peuple chassa honteusement l'imposteur du pays. Quant à Hélénius, au contraire, il l'accompagne partout où il va, en chantant les louanges de Dieu, comme vous voyez faire aujourd'hui. »

A ce récit, Eugénie, poussant un long gémissement, tomba aux pieds de celui qui lui parlait. « Je t'en conjure, lui dit-elle, présente-moi à Hélénius avec mes deux frères. Nous voulons

abandonner les idoles pour nous convertir au Christ. Et parce que nous sommes frères, et que c'est ensemble que nous avons formé cette résolution, nous voudrions obtenir de lui la grâce de n'être jamais séparés. » Le personnage à qui elle parlait ainsi lui répondit : « Pour le moment, tenez-vous en silence, jusqu'à ce que notre père soit entré au monastère, et y ait pris quelque repos. Lorsqu'il en sera temps, je lui ferai connaître tout ce que vous venez de me dire. » Cependant on approchait ; tout à coup les moines sortirent au-devant de leur père, en chantant : « O Dieu, nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre temple. » Puis quand l'évêque et le peuple entrèrent, Eugénie les suivit avec ses deux compagnons Hyacinthe et Protus. Elle n'était connue que du personnage avec lequel elle venait d'avoir un entretien.

On acheva le chant des louanges matutinales ; après quoi, l'évêque prit un peu de repos. Il avait donné l'ordre de tout préparer, afin qu'il pût célébrer les divins Mystères à l'heure de sexte, et que le peuple fût libre à celle de none pour rompre le jeûne. Or l'évêque, pendant son sommeil, eut un songe. Il lui semblait qu'on le traînait devant la statue d'une femme, pour lui offrir un sacrifice. Lui-même nous l'a raconté en ces termes : « Je dis alors à ceux qui me tenaient enchaîné : Permettez-moi de parler à votre déesse. » Ils y consentirent et je lui dis : « Apprends que tu es une créature de Dieu, descends de ton piédestal, et ne souffre pas que l'on t'adore. » La femme, à ces paroles, est descendue et m'a suivi, en disant : « Je ne veux plus t'abandonner, jusqu'à ce que tu m'aies rendue à mon Créateur et à mon maître. » L'évêque était encore tout rempli de ces pensées, lorsque Eutrope, le personnage avec lequel Eugénie avait parlé, s'approcha de lui, et lui dit : « Trois jeunes frères viennent d'abandonner le culte des idoles, et dans le désir d'être associés avec les serviteurs du Christ dans ce monastère, ils ont suivi tes pas et sont entrés avec toi. Ils m'ont supplié avec larmes de vouloir bien les faire connaître à ta Béatitude. » Alors le bienheureux Hélénius dit : « Bon Jésus, je vous rends grâces de m'avoir tout révélé par avance. » Et il

se fit amener les trois jeunes gens. Alors il prit la main d'Eugénie et adressa à Dieu une prière. Après quoi, il se retira avec eux à l'écart ; et, d'un visage plein de gravité, il les interrogea sur leur nom et le pays qui les avait vus naître. Eugénie répondit : « Nous sommes citoyens romains. De mes deux frères, l'un se nomme Protus, l'autre Hyacinthe ; et moi, l'on me nomme Eugène. » Le bienheureux Hélénius reprit : « Tu as bien dit ; c'est avec raison que tu te donnes le nom d'Eugène : car tu as agi avec le courage d'un homme ; que ton cœur soit toujours aussi ferme pour la foi du Christ. Mais sache que l'Esprit-Saint m'avait déjà fait connaître et ton nom d'Eugénie, et les traits de ton visage, et la manière dont tu es venue en ces lieux. Il n'a pas voulu non plus me laisser ignorer que ces deux jeunes gens sont tes serviteurs. Enfin il a daigné m'apprendre que tu lui avais préparé dans ta personne une demeure digne de lui, en gardant l'honneur de la virginité, et en rejetant avec mépris les trompeuses caresses du siècle présent. N'oublie pas cependant qu'un jour tu souffriras beaucoup pour la chasteté ; mais Celui qui tu t'es donnée ne t'abandonnera pas. » Hélénius, se tournant ensuite vers Protus et Hyacinthe, leur dit : « Dans un corps condamné à la servitude, vous avez généreusement gardé, et vous gardez encore la noble liberté de l'âme. C'est pourquoi ce n'est pas moi, mais le Christ notre seigneur qui vous parle en ce moment par ma bouche : « En vérité je vous le dis, je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis. » Vous êtes heureux d'avoir répondu à la voix de l'Esprit-Saint et suivi tous trois d'un même cœur les conseils du Sauveur ; vous parviendrez tous ensemble à la gloire que vous ambitionnez. » Ainsi leur parlait le bienheureux Hélénius, sans autre témoin que Dieu. Il ordonna à Eugénie de garder ses habits d'homme ; et tous trois n'abandonnèrent point le saint évêque, jusqu'à ce qu'ils eussent été sanctifiés par le Baptême et admis dans le monastère.

Mais il nous faut revenir un peu sur nos pas, et reprendre notre récit au moment où Protus et Hyacinthe sont partis avec Eugénie. La basterne traînée par les chevaux et précédée du

cortège des serviteurs arriva vide chez la mère de la noble vierge. En voyant de loin les serviteurs qui pressaient le pas, et la basterne qui approchait, la famille entière accourut pleine de joie au-devant pour les recevoir. Mais quand ils eurent vu que le char était vide, tous ensemble poussèrent un cri lamentable, et dans un instant la ville fut agitée par cette nouvelle. Quel citoyen eût pu apprendre sans douleur que le préfet avait perdu sa fille chérie ? Ce fut un deuil impossible à décrire ; tous confondaient leurs larmes et leurs sanglots, et les parents qui pleuraient leur fille, et les frères leur sœur, et les serviteurs leur maîtresse. La tristesse avec ses angoisses avait saisi toutes les âmes. On commença des perquisitions dans toute la province ; on interrogea les aruspices, on consulta les pythons ; enfin on eut recours aux sacrifices et aux superstitions sacrilèges, pour savoir des démons ce qu'était devenue Eugénie. Tous répondaient qu'elle avait été enlevée au ciel. Le père le crut ; et acceptant cette consolation donnée à sa douleur, il fit célébrer par des fêtes les réponses des oracles. Eugénie sa fille fut admise au rang des dieux, et il lui fit élever une statue d'or. De ce moment elle fut honorée par la ville d'Alexandrie à l'égal des autres dieux. Cependant Claudia sa mère et ses frères Avitus et Sergius étaient inconsolables ; et rien ne pouvait adoucir leurs regrets de la perte d'Eugénie.

Pour elle, sous ses habits d'homme, elle persévérait avec un courage vraiment viril dans le monastère où nous l'avons vue entrer. Elle y fit de tels progrès dans la science divine, qu'au bout d'un an elle savait par cœur toutes les Saintes Écritures. On voyait en elle un calme, une tranquillité d'âme qui l'eussent fait prendre pour un ange. Qui en effet eût soupçonné un être humain dans celle que protégeaient et la vertu du Christ et l'éclat sans tache de la virginité ? Tous ceux qui vivaient avec elle étaient saisis d'un sentiment d'admiration et de respect. Sa parole était à la fois humble et affectueuse, noble et modeste. Personne ne la devançait à la prière ; elle se faisait toute à tous, consolait les affligés, se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie, apaisait d'un seul mot la colère ; et son exemple était si

puissant contre les orgueilleux que souvent ils aimaient à dire que sa vue avait suffi pour changer le loup en agneau timide. Enfin Dieu lui avait accordé cet insigne privilège que la douleur abandonnait tous les malheureux qu'elle visitait. Aussi son nom devint bientôt célèbre. Quant à ses deux compagnons, ils ne la quittaient pas et lui obéissaient en tout.

La troisième année qui suivit sa conversion, le Seigneur appela à lui l'abbé qui dirigeait les Frères dans le monastère. Après sa mort, tous furent d'avis qu'ils devaient se choisir pour père la bienheureuse Eugénie. La vierge craignit qu'il ne fut contre la règle qu'une femme commandât à des hommes ; d'un autre côté, elle ne voulait pas rejeter avec mépris les instances unanimes des Frères. Elle leur dit donc : « Je vous demande d'apporter ici le livre des Évangiles. » Quand on l'eut apporté, elle reprit : « Toutes les fois que les chrétiens ont à faire une élection, il faut qu'avant tout le Christ soit consulté. Cherchons donc ce qu'il veut de nous dans l'élection, que vous venez de faire. Vous me donnez vos ordres ; souffrez que j'écoute ses conseils. » Alors déroulant le livre sacré, sa main s'arrêta sur ce passage qu'elle commença à lire : « Jésus dit à ses disciples : Vous savez que les princes des nations dominant sur ceux qu'ils gouvernent ; entre vous, il n'en sera pas ainsi. Si quelqu'un parmi vous veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous ; si quelqu'un veut être seigneur parmi vous, qu'il soit votre serviteur. » Après avoir lu ces paroles, Eugénie ajouta : « Je suis donc toute à vous, j'obéis à vos ordres ; je consens à recevoir la supériorité que vous m'imposez, puisque c'est le Seigneur lui-même qui me le commande. Je m'abandonne à votre charité pour être le dernier de vous tous. » Son consentement causa une grande joie à tous les Frères. Quant à Eugénie, elle usa de son pouvoir pour choisir de préférence dans le monastère les fonctions qui d'ordinaire sont réservées aux personnes d'un rang inférieur : porter l'eau partout, couper le bois, nettoyer et laver. Enfin elle prit pour sa demeure le lieu où logeait le portier du monastère, afin d'éviter de paraître supérieure en quelque chose. Elle apportait

un soin particulier à la nourriture des Frères ; elle faisait observer strictement l'ordre dans le chant des psaumes, veillant à ce que l'on n'omit rien dans les offices de Tierce, Sexte, None, Vêpres, non plus qu'aux Nocturnes et aux Matines. Elle regardait comme perdu tout moment que n'aurait pas sanctifié la louange divine. Enfin, elle devint si chère à Dieu dans ses fonctions, qu'elle chassait les démons des corps des possédés, et ouvrait les yeux des aveugles. Mais, parce que j'ai résolu de toucher successivement chacun des points de cette histoire, autant que peuvent me le permettre les étroites limites dans lesquelles je suis resserré, je continue mon récit.

Mélanthia, noble dame, la plus distinguée peut-être parmi les matrones d'Alexandrie, entendant parler de ces prodiges, vint trouver Eugénie. Elle était travaillée de la fièvre quarte depuis plus d'une année. La bienheureuse Eugénie fit sur elle une onction avec de l'huile, et aussitôt la malade vomit le noir poison qui la faisait souffrir. Ainsi rendue à la santé, Mélanthia put regagner à pied la maison de campagne qu'elle possédait non loin du monastère. Aussitôt elle prépara des présents pour sa libératrice, remplit trois coupes d'argent de pièces d'or et les envoya à la bienheureuse Eugénie en reconnaissance de sa guérison. Eugénie les renvoya et lui fit dire, en la remerciant : « Nous avons abondamment, et même au delà, tout ce qui nous est nécessaire. C'est pourquoi, Mélanthia, ma très-chère mère, je t'exhorte et te conseille de distribuer ces richesses aux indigents, qui en ont plus besoin que nous. »

Mélanthia fut contristée de cette réponse ; elle vint elle-même supplier et offrit plus encore qu'elle n'avait offert. En même temps elle redoubla d'assiduités auprès de la bienheureuse Eugénie ; ne soupçonnant pas qu'elle fût une femme, elle se laissa prendre à ses charmes. Elle ne voyait point dans Eugénie l'ange dont la sainteté l'avait guérie ; celle-ci n'était pour elle qu'un beau jeune homme, à l'habileté duquel elle devait son salut. Éprise donc pour la vierge d'une passion coupable, et craignant que ces premiers présents n'eussent paru trop faibles, elle ne mit plus de bornes à ses offres, moins encore à

ses promesses. Enfin, après des prières longtemps inutiles, lorsqu'elle vit qu'Eugénie lui renvoyait toujours avec des marques de reconnaissance ce qu'elle lui offrait, elle eut recours à une épreuve plus délicate et feignit une maladie. Sur sa demande, Eugénie vint la visiter. Mélanthia la fit asseoir près de son lit, et commença en ces termes à lui révéler son cœur : « Je sens mon âme agitée pour toi d'un amour dont je ne suis plus maîtresse, et je n'ai pu trouver d'autre remède à mes tourments que de t'instituer le maître et le seigneur de tout ce qui est à moi. Pourquoi te crucifier par de vaines et inutiles abstinences ? Aujourd'hui je dépose à tes pieds ces riches et vastes domaines, un poids immense d'or, un service complet en argent, et un nombre infini d'esclaves pour composer ta maison. J'appartiens à une noble famille ; depuis un an je suis veuve sans enfants ; prends dans mon héritage la place de ceux que la nature m'a refusés, et sois le maître et le seigneur non-seulement de mes biens, mais de ma personne. » Eugénie répondit : « Ce n'est donc pas sans raison que ton nom m'avertissait de la perfide noirceur de ton âme ; car tu en as fait la demeure du diable. Fuis loin des serviteurs de Dieu, trompeuse et perfide Mélanthia. Les combats que nous poursuivons ne sont pas les mêmes. Donne pour maîtres à tes richesses des hommes qui te ressemblent ; pour nous, notre joie est de mendier avec le Christ. Il est toujours assez riche, celui qui est pauvre avec notre Dieu. Chasse loin de toi les trompeuses images de la passion ; ce n'est pas pour ton salut que cette folie s'est emparée de ton âme. Ton âme est devenue l'asile du dragon, et tes lèvres distillent son venin. Mais nous, avec le nom du Christ que nous invoquons, nous échappons à l'effet mortel de tes poisons, et nous trouvons miséricorde auprès de Dieu. »

Alors Mélanthia, ne pouvant supporter la honte d'une telle déception, et craignant d'ailleurs d'être découverte, si elle ne prenait les devants, revint à Alexandrie ; elle alla trouver le préfet, et lui fit cette déposition : « J'ai fait la rencontre d'un jeune scélérat qui feint d'être chrétien. Comme on le dit habile dans

l'art de guérir, je lui avais permis de me venir voir, espérant qu'il pourrait me soulager. L'impudent m'a prise sans doute pour une de ces femmes dont la pudeur est sacrifiée au crime ; il a osé m'attaquer, et me provoquer dans un langage obscène ; et si dans le moment même je n'avais jeté un cri, si une de mes femmes ne fût accourue pour me délivrer, j'aurais été la victime de sa sauvage passion. » Le préfet, entendant ce discours, fut enflammé de colère ; il envoya au monastère des hommes chargés d'arrêter l'accusé, et de l'amener enchaîné lui et tous les habitants du monastère. Ils furent donc tous chargés de fers ; on les partagea dans les diverses prisons de la ville, parce qu'il n'y en avait point d'assez grande pour les recevoir tous. Bientôt après, on fixa le jour de leur mort ; ils devaient être condamnés, les uns aux bêtes, les autres au feu et à d'autres supplices. Ce fut une rumeur immense ; la renommée, pour qui rien n'est sacré, eut bientôt instruit toute la province d'Égypte. Tous y croient, tous condamnent avec elle ; car il n'est personne qui puisse croire que l'illustre matrone Mélanthia ait pu mentir. Enfin le jour fatal est arrivé. Les villes voisines sont accourues pour voir livrer aux dents des bêtes les infâmes corrupteurs. On les fait comparaître les mains et les pieds chargés de chaînes, et avec le collier de fer. A l'aspect de la bienheureuse Eugénie, que personne ne reconnaît encore pour une femme, les menaces et les cris du peuple s'élèvent de toutes parts. On la fait approcher ; le préfet ne veut pas d'intermédiaire, c'est de sa bouche même qu'il doit apprendre toute la vérité. On a préparé les chevalets, les fouets, les flammes ; les bourreaux sont à leur poste, rien ne manque de ce qui peut, en déchirant le corps, jeter le trouble dans les âmes.

Le préfet Philippe dit alors : « Toi le plus scélérat des chrétiens, réponds : Est-ce votre Christ qui vous a fait un précepte de vous abandonner à la corruption et de surprendre dans des pièges perfides la vertu et la pudeur de nos matrones ? Quelle est cette téméraire audace qui t'a poussé à attaquer la noble Mélanthia ? Tu t'es fait médecin pour pénétrer chez elle, et pro-

voquer au crime la vertu la plus éprouvée. » La bienheureuse Eugénie écoutait ces paroles la tête baissée, pour n'être pas reconnue. Elle répondit au préfet : « Le Maître que je sers, Jésus-Christ, a enseigné la chasteté ; et à tous ceux qui savent conserver leur corps sans souillure, il promet la vie éternelle ; nous pourrions donc accuser Mélanthia de faux témoignage. Mais il vaut mieux que nous souffrions pour ne pas perdre le fruit de notre patience, que d'exposer cette femme aux supplices en la convainquant de mensonge. Cependant si tu veux m'assurer, par le nom de nos victorieux empereurs, que tu ne feras point retomber sur elle la sentence que tu préparais contre nous, et que son odieux mensonge ne sera pas puni, nous nous engageons à prouver que c'est elle qu'il faut charger du crime dont elle nous accuse. »

Le préfet jura par le salut des empereurs et promit tout ce qu'elle demandait. Alors Eugénie continua : « O Mélanthia, ton nom signifie la noirceur ! Mélanthia, ton cœur a de ténébreux replis ! C'est toi qui as fait préparer ces chevalets ; c'est toi qui veux qu'on attache les chrétiens à ces gibets. Consomme donc, frappe et brûle ; ce sont là pour nous des traitements précieux. Sache cependant que le Christ n'a pas de serviteurs infâmes, comme ta déposition voudrait le faire croire. Fais venir la servante que tu dis avoir été témoin de mon crime : je veux par sa bouche te convaincre de mensonge. » La servante fut introduite devant le juge, et dit : « Le jeune impudique avait souvent été surpris en adultère avec des personnes sans nom ; à la fin, l'impunité lui a inspiré l'audace d'entrer dans la chambre de ma maîtresse, vers la première heure du jour. Ses discours semblaient d'abord ceux d'un médecin ; la suite manifesta bientôt sa passion, et la violence allait éclater, si je n'étais promptement accourue, appelant à notre aide toute la famille ici présente comme témoin du crime. » Alors le préfet fait approcher plusieurs personnes de la maison de Mélanthia, afin de confirmer, par leur témoignage, la vérité de cette déposition. Mais à mesure qu'on les faisait venir, tous, les uns après les autres, attestaient que les faits s'étaient passés comme

la servante l'avait déclaré. Le juge plein de colère s'écria : « Malheureux, que vas-tu répondre lorsque tant de preuves se réunissent contre toi, lorsque tant de témoins sont là pour t'accabler! »

Eugénie répondit : « Le moment est venu de parler ; il n'est plus temps de se taire. J'aurais désiré renvoyer au jugement futur la réfutation du crime dont on m'accuse, et ne laisser voir ma chasteté qu'à Celui-là seul pour l'amour de qui on la doit garder. Cependant, de peur qu'une criminelle audace ne s'en glorifie contre les serviteurs du Christ, je découvrirai en peu de mots la vérité, non pour en tirer vanité devant les hommes, mais pour glorifier le nom du Seigneur. La puissance de ce Nom divin est assez grande pour élever à la hauteur d'un courage viril, même une femme timide, au milieu des plus grands périls. Sous ce rapport, la foi ne donne à l'homme aucune supériorité, selon ce que nous a enseigné le docteur de tous les chrétiens, le bienheureux apôtre Paul, quand il a dit que devant Dieu l'homme et la femme sont égaux, parce que nous sommes tous une même chose dans le Christ. C'est ce que j'ai cherché de toute l'ardeur de mon âme ; forte de la confiance que le Seigneur m'a inspirée, je n'ai voulu de la femme ni son nom ni sa faiblesse ; j'ai agi en homme, lorsque j'ai courageusement embrassé la virginité qui fait l'ornement de l'Église. » En achevant ces mots, elle déchira le haut de sa tunique et découvrit son sein. S'adressant ensuite au préfet, elle lui dit : « C'est toi qui es mon père selon la chair ; Claudia est ma mère, et ces deux personnages qui siègent à côté de toi sont mes frères Avitus et Sergius. Je suis ta fille Eugénie, qui, pour l'amour de Jésus-Christ, ai méprisé comme de la boue le monde avec toutes ses délices. Tu vois avec moi Protus et Hyacinthe, mes serviteurs, avec lesquels je suis entrée à l'école du Christ. Jusqu'à cette heure le Christ m'a protégée ; par sa miséricorde, il m'a fait triompher de toutes les attaques, et j'espère jusqu'à la fin lui demeurer fidèle. »

A ces mots, le père reconnaissant sa fille, les frères leur sœur, les serviteurs leur maîtresse, tous accoururent à elle ; et, versant

d'abondantes larmes devant le peuple assemblé, ils se jettent dans les bras d'Eugénie. On annonce à Claudia ce qui vient d'arriver ; aussitôt elle précipite ses pas vers le lieu de cette scène touchante. On apporte des vêtements tissus d'or ; malgré ses répugnances, Eugénie est contrainte de s'en couvrir. Puis on l'élève en triomphe, on la place sur le tribunal, et tout le peuple en la voyant s'écrie : « Il n'y a qu'un Christ, le seul et vrai Dieu des chrétiens. » Des prêtres, des évêques, mêlés au peuple chrétien dans l'amphithéâtre, étaient venus là en grand nombre pour donner la sépulture aux innocentes victimes de la calomnie. Ils se montrent alors, chantent un hymne au Seigneur, et s'écrient tout d'une voix : « La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance avec gloire ; votre droite, Seigneur, a brisé vos ennemis. » Tel était le glorieux triomphe d'Eugénie. Et, comme pour consacrer la preuve de sa chasteté, au milieu de ce mouvement du peuple, on vit tout à coup le feu descendre du ciel et envelopper la maison de Mélanthia, dont en un moment il ne resta plus le moindre vestige. A ce spectacle, on sentit éclater parmi le peuple une joie mêlée de crainte. L'église fermée depuis huit ans est bientôt rouverte, et voit cesser son long veuvage. On rappelle la population chrétienne. Le préfet, sous l'éclat des faisceaux romains, reçoit le Baptême, ses enfants aussi sont régénérés avec Claudia, la mère d'Eugénie. En même temps le préfet rend aux chrétiens leurs privilèges ; il envoie un rapport à l'empereur Sévère, lui rappelle que les chrétiens ont rendu d'assez grands services à l'empire, pour qu'on doive suspendre la persécution et leur permettre d'habiter dans les villes. L'empereur se rendit à ces réclamations, et la ville d'Alexandrie devint bientôt comme une seule Église. Les cités voisines participèrent à son bonheur, et le nom chrétien fleurit au milieu du respect des peuples.

Mais parce que toujours la jalousie de l'ennemi s'attache à la sainteté, et que la vertu est poursuivie par la malice, le diable, voyant plusieurs personnages les plus considérables d'Alexandrie qui honoraient encore les idoles, supporter avec peine

qu'on eût accordé des privilèges aux chrétiens, leur persuada d'aller trouver l'empereur. Ils lui dirent que Philippe avait troublé l'ordre dans la république ; qu'après neuf années d'une administration irréprochable qui devait honorer les faisceaux de l'empire, aujourd'hui, dans sa dixième année de préfecture, il avait tout perdu. « Il a abandonné, ajoutaient-ils, les cérémonies des dieux immortels, et entraîné toute la ville au culte d'un seul homme que les Juifs ont fait mourir. Vos lois ne sont plus respectées. Partout on entre dans les temples sacrés des dieux, non plus dans le dessein de les honorer, ni même de montrer que du moins on les regarde comme des dieux ; on y vient pour les insulter par des blasphèmes sans nombre, pour répéter que leurs statues ne sont que pierre et métal, et non pas le signe de leur divinité. » Par ces discours et d'autres semblables, ils provoquèrent la colère des augustes Sévère et Antonin, qui envoyèrent au préfet des ordres conçus en ces termes : « Le divin Commode notre père, lorsqu'il était auguste, l'avait établi moins comme le préfet que comme le roi d'Alexandrie, et il avait voulu que l'on ne te donnât pas de successeur tant que tu vivrais. Nous voulons encore aujourd'hui ajouter à ces bienfaits ; mais nous exigeons auparavant que tu rendes aux dieux immortels le culte que tous les siècles leur ont rendu ; si tu le refuses, renonce à ta dignité et à tous tes biens personnels. »

Après avoir reçu cet ordre des empereurs, Philippe feignit une maladie, pour se donner le temps de distribuer tous ses biens aux églises et aux pauvres de la province. En même temps, rempli de l'esprit du Christ, il fortifiait les autres chrétiens dans la crainte de Dieu et dans la foi. Cependant la ville d'Alexandrie voulut le choisir pour son évêque ; en sorte qu'il fut à la fois préfet au nom de la république, parce que son successeur n'était pas encore arrivé, et Évêque de cette Église, qui admirait son dévouement à la religion. Il la gouverna pendant un an et trois mois.

Au bout de ce temps, Pérennius arriva avec le titre de préfet, pour remplacer Philippe à Alexandrie. Longtemps il chercha

à le faire périr, mais toujours inutilement, parce que la ville entière lui gardait l'affection la plus dévouée. A la fin, le préfet envoya des impies qui, se disant chrétiens, arrivèrent jusqu'à l'Évêque, et le frappèrent pendant qu'il disait la prière du Seigneur, un jour de dimanche. Les assassins furent, il est vrai, arrêtés et livrés au préfet Pérénnius ; mais lui, qui savait d'où l'ordre était parti, les fit mettre en prison, sous prétexte de les interroger plus tard : et peu de jours après l'intervention des princes les renvoyait absous. Cependant Dieu permit que le bienheureux Philippe vécût encore trois jours, après le coup qui l'avait frappé, afin qu'il pût affermir dans la foi les cœurs qui chancelaient. Puis, plein du désir d'aller à Dieu et craignant de perdre la couronne du martyr, il pria le Seigneur de ne pas la lui refuser. Encore dans une chair mortelle, par l'efficacité de sa prière, il chassait les démons et rendait la vue aux aveugles, comment Dieu aurait-il pu lui refuser la couronne ? Assurément il pouvait obtenir tout ce qu'il voulait ; aussi lui fut-il donné de participer à la couronne du saint Martyr Philippe dont il avait reçu le nom ; et les Martyrs reçurent au ciel pour collègue celui que l'Église avait trouvé digne des honneurs du sacerdoce. Philippe voulut que son corps fût placé à l'entrée du monastère de vierges que sa fille Eugénie avait fondé. La bienheureuse Claudia, sa femme, bâtit sur le lieu même une hôtellerie, à laquelle elle donna des terres, pour l'aider à recevoir les voyageurs. Puis, avec ses deux fils Avitus et Sergius et sa fille la bienheureuse Eugénie, elle revint à Rome.

Le sénat romain accueillit avec grande joie les enfants de Philippe ; il envoya l'un d'eux à Carthage avec le titre de consul, et nomma l'autre vicaire de l'Afrique. Quant à la bienheureuse Eugénie, les matrones romaines venaient en grand nombre la visiter ; les jeunes filles, autrefois ses amies, accouraient auprès d'elle, et Eugénie les initiait à la foi du Christ, et les exhortait à vouer au Seigneur leur virginité. L'une d'entre elles, d'origine royale, nommé Basilla, conçut le désir de lier des relations avec elle. Mais parce qu'Eugénie était chrétienne, Basilla ne pouvait la venir trouver ; elle lui fit donc demander

de vouloir bien l'instruire de la religion chrétienne par un intermédiaire fidèle. A cette demande, la bienheureuse Eugénie fait venir ses compagnons, les bienheureux Protus et Hyacinthe, et leur dit : « Préparez-vous, ceignez vos reins, le Christ vous appelle au combat. Je veux vous offrir en présent à Basilla, pour être ses serviteurs, afin que vous fassiez d'elle une servante du Christ. » Et elle les lui offrit en effet. Basilla les reçut à titre de serviteurs, mais les honora comme des apôtres. Elle passait avec eux de longues heures, comme avec des eunuques attachés à son service ; ni le jour ni la nuit ils ne cessaient de parler de Dieu et de prier ensemble. Enfin Corneille, qui était en ce moment à Rome, le Pontife de la loi sainte, vint la trouver en secret et la baptisa. La bienheureuse Basilla, confirmée dès lors dans la crainte de Dieu, par la miséricordieuse bonté du Christ, put voir la bienheureuse Eugénie ; et elles ne se quittaient presque plus. Les veuves chrétiennes se réunissaient chez Claudia, tandis que la maison d'Eugénie recevait toutes les vierges. Corneille venait tous les samedis sur le soir se préparer avec elles au jour du Seigneur, en chantant les hymnes et les cantiques, durant les veilles de la nuit. Puis, au milieu des chants de ces chastes colombes, dans le tranquille silence de toute la nature, il célébrait les saints mystères et fortifiait leur foi. Pour Eugénie et Basilla, nous avons dit qu'elles se voyaient sans cesse ; mais c'était surtout la nuit qu'elles prolongeaient leurs entretiens, et goûtaient dans ce divin commerce les douceurs du Christ. Combien de vierges Eugénie n'a-t-elle pas procurées au Seigneur ! Combien d'épouses Basilla n'a-t-elle pas consacrées au Christ ! Et dans le même temps combien de veuves, par le moyen de Claudia, ont persévéré généreusement dans le veuvage ! Combien de jeunes gens, par le zèle de Protus et d'Hyacinthe, ont cru au Seigneur Jésus-Christ !

Sous les empereurs Valérien et Gallien, le peuple se souleva contre les chrétiens ; Cyprien, à Carthage, Corneille, à Rome, étaient accusés de vouloir renverser l'empire. On donna plein pouvoir au proconsul Paternus, afin qu'il fit périr Cyprien :

Pour Corneille, il se tenait caché, protégé contre toute poursuite par l'attachement que lui portaient un grand nombre de Romains illustres. Alors la bienheureuse Eugénie, regardant avec émotion Basilla, lui dit : « Le Seigneur m'a révélé que tu devais souffrir pour la virginité. » Et Basilla répondit à Eugénie : « Et moi aussi, le Seigneur m'a daigné faire connaître que tu recevrais une double couronne de martyr, l'une que tu as méritée à Alexandrie par de grands travaux et de longues souffrances, l'autre que tu achèteras par l'effusion de ton sang. » Alors la bienheureuse Eugénie, les mains étendues vers le Ciel, fit cette prière : « Seigneur Jésus, Fils du Très-Haut, c'est par la virginité de votre Mère que vous êtes venu nous sauver ; aujourd'hui, pour récompense de la virginité qui vous est chère, conduisez au royaume de la gloire toutes les vierges que vous m'avez confiées. »

Bientôt, au milieu des saintes vierges du Christ qu'Eugénie et Basilla réunissaient autour d'elles, Eugénie parla en ces termes : « Voici le temps de la vendange, où les raisins sont coupés et foulés aux pieds, mais pour être placés ensuite avec honneur sur la table du roi. Vous donc, vierges saintes, raisins spirituels, que mes entrailles ont portés, que la grâce divine a mûris avant le temps, soyez prêtes dans le Seigneur. La virginité est le premier caractère d'une vertu qui s'est approchée de la sainteté de Dieu. Semblable aux Anges, elle est la mère de la vie, l'amie de la sainteté, la voie de la sécurité, la reine des joies véritables. Elle guide la vertu, nourrit et couronne la foi, aide et soutient la charité. Rien n'est digne de nos travaux, rien ne mérite nos efforts comme de vivre dans la virginité, ou, ce qui est plus glorieux encore, de mourir pour elle. Les plaisirs dont ce monde flatte notre mollesse ne sont que tromperie. Ils apportent avec eux la joie d'un moment, et, en nous quittant, ils nous laissent une douleur éternelle. Pour le rire d'un instant, ils nous condamnent pour jamais aux larmes. C'est l'éclat fugitif d'une fleur qui bientôt se flétrit et se décompose. Ils promettent la sécurité menteuse du temps qui passe, et nous livrent aux tourments du siècle qui n'aura pas de fin. C'est

pourquoi, vierges bien-aimées, qui avez soutenu avec moi jusqu'aujourd'hui les combats de la virginité, persévérez dans l'amour du Seigneur, comme vous avez commencé. C'est maintenant le temps des larmes ; supportez ces courts instants sans dégoût et sans effroi, afin que, lorsque viendra le jour des joies éternelles, vous méritiez de les goûter par le zèle de votre charité. Je vous ai recommandées à l'Esprit-Saint, et je ne doute pas qu'il ne vous réunisse un jour, toutes pures et sans tache, à celle que vous aimez comme une mère. Ne cherchez donc plus à voir ici-bas les traits de ce visage terrestre, mais contemplez en esprit ma vie. » Elle dit, leur donna à toutes le baiser, et trouva assez de force et de courage pour consoler leurs larmes. Basilla et Eugénie se dirent un dernier adieu, et, après la prière, toutes se séparèrent.

Or, le même jour, une des servantes de Basilla vint trouver Pompéius, le fiancé de sa maîtresse, et lui dit : « Je sais que tu as mérité de l'empereur la promesse de recevoir la main de Basilla ma maîtresse. Voilà six ans et davantage que tu attends à cause de son âge encore trop tendre. Sache maintenant que Hélénius, son oncle, est chrétien, qu'elle-même, en se faisant chrétienne, s'est engagée à ne jamais t'avoir pour époux. Eugénie, sous prétexte de lui faire un présent, lui a offert ses deux cunuques, Protus et Hyacinthe. Basilla les honore comme ses seigneurs ; chaque jour elle baise leurs pieds, comme elle ferait à des dieux immortels, parce qu'ils sont maîtres dans cet art de la magie que pratiquent les chrétiens. » A cette nouvelle, Pompéius court aussitôt chez Hélénius, l'oncle de Basilla, et qui, à ce titre, lui servait de tuteur et de père. Il lui dit : « Je veux dans trois jours célébrer mes noces ; fais-moi voir la fiancée que les maîtres du monde, nos invincibles princes, m'ont promise pour épouse. » Hélénius comprit que le secret avait été trahi, et il répondit : « Jusqu'à ce qu'elle fût sortie de l'enfance, j'ai dû, comme frère de son père, l'élever et prendre en main sa tutelle ; maintenant elle est maîtresse d'elle-même, et veut user de son droit. C'est pourquoi, si tu

désire la voir, ce n'est plus moi, c'est elle qui peut t'en accorder la faveur. »

Cette réponse rendit plus violentes les fureurs de Pompéius ; il se rendit à la demeure de Basilla , et se fit annoncer par les portiers. Basilla lui fit répondre : « Je n'ai aucune raison pour te voir, t'entendre, ou te saluer. » Ces paroles jetèrent un grand trouble dans l'âme de Pompéius. S'appuyant sur la faveur du sénat presque tout entier , il vint se jeter aux pieds de l'empereur et lui dit : « Prince, que ton autorité sacrée protège les Romains, et chasse de cette ville les nouveaux dieux qu'Eugénie nous a amenés avec elle de l'Égypte. Il y a longtemps que ces hommes, qu'on appelle chrétiens, sont le fléau de la république ; ils insultent les cérémonies saintes de nos lois, et méprisent nos dieux tout-puissants, comme de vaines statues. Bien plus, ils renversent les droits mêmes de la nature, séparent les époux et s'unissent à nos fiancées ; puis ils disent qu'il est injuste à un fiancé de recevoir la main de celle qui lui fut promise. Que ferons-nous, très-pieux empereur ? Y a-t-il donc des dieux qui veulent anéantir la race humaine ? Et, sans mariage, sans naissance, sur qui s'exercera le pouvoir des princes ? Où se répareront les forces de Rome ? Où retrouvera-t-elle des armées pour les combats toujours renaissants ? En faveur de qui vos mains victorieuses pourront-elles s'appesantir sur les têtes des ennemis de la patrie, s'il ne nous est plus permis d'avoir des épouses, s'il nous faut perdre nos fiancées, sans avoir le droit de nous plaindre ? »

Ainsi priait Pompéius, et les sénateurs appuyaient ses demandes par leurs larmes. Alors Gallien, auguste, ordonna par un décret que Basilla recevrait son fiancé, ou qu'elle périrait par le glaive ; et qu'Eugénie sacrifierait aux dieux, ou expirerait dans de cruelles tortures. Enfin, il donna plein pouvoir de punir quiconque révélerait un chrétien. Aussitôt on alla trouver Basilla pour lui faire accepter son fiancé. Elle dit qu'elle avait pour fiancé le Roi des rois, qui est le Christ, Fils de Dieu. A cette réponse, on la frappa d'un coup d'épée. On arrêta ensuite Protus et Hyacinthe, et on les traîna au temple. Mais ils

firent une prière, et la statue devant laquelle on les avait amenés tomba à leurs pieds et disparut, sans qu'il en restât une trace pour indiquer même le lieu qu'elle occupait. Loin de reconnaître dans ce miracle la puissance de Dieu, le préfet de la ville, Miétius, l'attribua à la magie et leur fit trancher la tête.

Il fit ensuite venir Eugénie, et lui demanda le secret de son art. La vierge lui répondit avec une noble fermeté : « Notre art, en effet, a des secrets qui dépassent toutes les forces de la magie ; car notre Maître a un Père sans avoir de mère, et une Mère sans avoir de père. Le Père l'a engendré, sans commerce avec aucune femme ; et la Mère lui a donné le jour, sans s'être unie à aucun homme. Lui-même a pour épouse une vierge qui chaque jour lui donne des enfants, et en si grand nombre qu'on ne saurait les compter ; elle est vierge, et chaque jour cependant l'Époux s'unit à l'Épouse ; rien ne sépare jamais leurs étroits embrassements ; mais telle est la pureté de leur union, que toute virginité, toute charité, toute intégrité, en découlent comme la fontaine de sa source. »

Miétius était frappé d'étonnement ; mais craignant que l'empereur ne vint à apprendre qu'il écoutait Eugénie avec intérêt, il la fit conduire au temple de Diane. Là, le bourreau lui dit en la menaçant : « Eugénie, rachète les biens de tes pères, sacrifie à la déesse Diane. » La bienheureuse Eugénie, étendant les mains, se mit à prier : « O Dieu, disait-elle, vous connaissez les secrets de mon cœur, et vous avez conservé toujours intacte dans votre amour ma virginité. Vous avez daigné me faire l'épouse de votre Fils, le Seigneur Jésus-Christ, et faire régner en moi votre Esprit-Saint. Aujourd'hui, daignez m'assister dans la confession que je vais faire de votre nom, afin que tous les adorateurs de cette idole, qui mettent leur gloire dans de vaines statues, soient confondus. » Tandis qu'elle priait, il se fit un grand tremblement de terre, le sol s'affaissa sous les fondements du temple, qui disparut entièrement avec son idole : il n'en resta que l'autel, qui était situé à la porte devant laquelle se tenait Eugénie. Toutes ces choses se passèrent dans l'île Ly-

caonia, devant les nombreux témoins du dernier combat de la Martyre. Le concours se grossit promptement d'un peuple immense de citoyens romains ; les cris de la foule se confondaient, les uns disant qu'elle était innocente, les autres que c'était une magicienne. On rapporte au préfet ce qui vient d'arriver ; le préfet en instruit l'empereur ; celui-ci ordonne que l'on attache Eugénie à une grosse pierre et qu'on la précipite dans le Tibre. Mais la pierre se rompit d'elle-même, et la Bienheureuse était assise sur les eaux du fleuve qui l'emportaient doucement, en sorte que tous les chrétiens purent voir qu'Eugénie était assistée sur le fleuve, pour n'être pas engloutie, par Celui qui soutint Pierre sur les eaux de la mer afin qu'il n'enfonçât pas.

Cependant on retira la bienheureuse Martyre, et on la jeta dans les fourneaux des thermes de Sévère ; mais à l'instant les feux s'éteignirent, et firent place à une douce fraîcheur. Le bois qui les alimentait se transforma en une masse informe, qui ne pouvait plus être employée. Eugénie fut ensuite enfermée dans une prison ténébreuse, avec ordre de la laisser dix jours sans lui donner de nourriture, ni lui laisser voir la lumière. Mais la prison fut remplie tout à coup d'une éblouissante splendeur, qui jeta au loin un vif éclat, lorsque les portes furent ouvertes. Le Sauveur lui apparut, portant en main un pain blanc comme la neige et rempli de douceur et de suavité. « Eugénie, lui dit-il, reçois de ma main cette nourriture ; je suis ton Sauveur, Celui que tu as aimé et que tu aimes de toute ton âme. Je te recevrai au ciel le jour même où je suis descendu du ciel sur la terre. » Il dit, et disparut. Le jour de la naissance du Seigneur, un gladiateur fut envoyé dans la prison, et frappa la Vierge d'un coup d'épée. Son corps fut enlevé par les chrétiens, et déposé non loin de la Voie Latine, sur une terre qui lui avait appartenu, et où elle avait enseveli un grand nombre de Saints.

Or, un jour que Claudia, la mère d'Eugénie, pleurait au tombeau de sa fille, celle-ci lui apparut au milieu du silence de la nuit. Elle était revêtue d'un riche manteau tissu d'or, et une foule nombreuse de Vierges l'accompagnait. « Réjouis-toi, lui dit-elle, sois dans l'allégresse, car le Christ m'a fait entrer dans

la joie de ses Saints, et il a admis mon père au nombre des Patriarches. Recommande à tes fils, qui sont mes frères, de garder fidèlement le signe de la croix, pour mériter d'avoir part, avec nous, au bonheur des Saints. » Pendant qu'elle parlait, il s'était fait une grande lumière que l'œil de l'homme n'aurait pu soutenir : les Anges passaient devant la Vierge en répétant des hymnes à Dieu. Dans ces chants mystérieux d'une ineffable beauté, on entendait résonner surtout le nom de Jésus et celui de l'Esprit-Saint. Gloire donc et honneur soient au Père, et au Fils et à l'Esprit-Saint, et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles ! Amen. (BÉNÉDICTINS DE SOLESMES.)

SAINTE ANASTASIE,

MARTYRE.

Anastasie, dont le canon de la messe fait mention, était fille de Prétextat, riche citoyen de Rome, mais païen, et de sainte Fausta, vertueuse chrétienne. Comme fille unique on lui donna une éducation proportionnée aux grandes vues qu'on avait sur elle, et sa vertueuse mère n'oublia rien pour l'attacher à Jésus-Christ. Elle la perdit encore fort jeune; mais son père qui l'aimait tendrement, ne l'empêcha pas de recevoir le saint prêtre Chrysogone, qui la confirma dans sa piété.

Quand Prétextat la vit en âge d'être mariée, il lui fit épouser un riche seigneur, qui avait grand crédit dans le monde, mais qui était païen aussi et qui se nommait Publius.

Il fallait une vertu solide pour résister aux mauvais exemples d'un tel époux. Anastasie sut se préserver de la contagion, par son assiduité dans la prière, et par l'abondance de ses aumônes. On la voyait aller sans suite et modestement vêtue, de prison en prison, visiter les chrétiens, et surtout saint Chrysogone, son directeur, qui avait été arrêté. Ces œuvres de charité lui attirèrent les persécutions de Publius, qui la renferma dans sa maison, où il la traitait avec beaucoup de dureté. Accablée de douleur, la jeune dame écrivit à saint Chrysogone, qui, du milieu de ses fers, lui répondit qu'elle serait bientôt en liberté.

Publius, ayant été chargé peu après d'une mission en Perse, périt misérablement dans ce voyage ; Anastasie, délivrée d'un dur esclavage, fut mise en possession de biens immenses. Elle ne s'en servit que pour secourir les pauvres, et pour continuer ses charitables soins aux confesseurs de Jésus-Christ.

L'empereur Dioclétien, instruit alors que saint Chrysogone encourageait les Martyrs, le fit venir à Aquilée pour le juger lui-même. L'illustre veuve se rendit en cette ville pour le secourir. Après le martyre du Saint, les dons qu'Anastasie répandait si généreusement sur les Confesseurs persécutés la firent reconnaître pour une des plus ferventes chrétiennes : elle fut arrêtée et mise entre les mains du juge Florus, qui n'oublia rien pour la gagner et la corrompre. Voyant ses efforts inutiles, il ordonna qu'on la laissât mourir de faim. Elle resta des mois entiers sans prendre de nourriture, et, par la permission de Dieu, sans en avoir besoin. Le juge attribua ce miracle à la magie. Il la fit mettre en mer avec un grand nombre d'autres, dans un vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Mais ce vaisseau, contre l'attente de tout le monde, vogua heureusement et aborda sur les côtes de l'île de Palmarole, habitée alors par des idolâtres. Plusieurs se convertirent, frappés de cette merveille, et scellèrent depuis l'Évangile de leur sang. Anastasie eut le bonheur de consommer son martyre, par le feu, le 25 décembre 304.

On porta son corps à Rome et on l'y déposa dans l'église qui porte le nom de la Sainte. Les Papes disaient anciennement dans cette église la seconde messe de la nuit de Noël ; et c'est pour cela qu'on fait encore mémoire de cette Sainte à la même messe. Parmi les sermons de saint Léon, il y en a un que ce saint Pape prêcha dans la basilique de Sainte-Anastasie : c'est celui où il réfute l'hérésie d'Eutychès.

PIERRE MAURICE,

DIT LE VÉNÉRABLE, ABBÉ DE CLUNY.

Pierre Maurice surnommé le Vénérable, par un titre qui lui est devenu aussi particulier qu'au célèbre Bède, était de l'ancienne et noble maison de Monboissier en Auvergne. Il fut fils de Maurice, et de la Bienheureuse Raingarde, dont nous avons parlé au 24 juin ; il eut sept frères, qui tous embrassèrent l'état ecclésiastique ou religieux, à la réserve d'un seul qui demeura dans le monde, et l'un d'eux, nommé Heracle, devint archevêque de Lyon. Il reçut de sa mère une éducation fort chrétienne et son père prit soin de lui faire cultiver l'esprit par l'étude des lettres humaines. Quelques-uns prétendent qu'il suivit d'abord la profession des armes : mais il paraît qu'il fut enrôlé dès l'enfance dans la milice spirituelle de Jésus-Christ. Ses parents le mirent tout jeune dans la célèbre abbaye de Cluny en Bourgogne, et l'offrirent à saint Hugues, sixième abbé de cette congrégation, dont nous avons parlé au 29 avril. Ce saint lui donna l'habit de la maison et, après l'avoir suffisamment éprouvé, il l'engagea au service de Dieu pour le reste de ses jours, sous la règle monastique. Pierre fit des progrès extraordinaires dans toutes les vertus qui pouvaient le conduire à la perfection de l'état qu'il avait embrassé. Il s'avança même dans la connaissance de toutes les sciences humaines qui s'enseignaient alors dans l'école de Cluny, avec tant de succès, qu'on n'a point fait de difficulté de le comparer aux plus savants du siècle pour la philosophie, pour les arts de la grammaire, de la rhétorique, de la dialectique, pour l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Mais on voit qu'il ne s'occupait de toutes ces sciences que pour les faire servir à une plus grande intelligence des Saintes Écritures, des écrits des saints Pères, et des saints canons.

Sa piété singulière, plus admirable encore que cette rare doctrine, se trouvant jointe à beaucoup de prudence et de sagesse, porta l'abbé Ponce de Melgueil, qui avait succédé à saint Hugues, mort en 1109, à l'établir prieur de Vézelay en

Nivernais, au diocèse d'Autun. Après cette administration, dont il s'était très-dignement acquitté, on le fit passer à celle du prieuré de Donne, qui n'était pas fort éloigné de Vézelay. C'est de là qu'il fut tiré pour être fait abbé de Cluny et supérieur général de la Congrégation, après la mort du Hugues II, qu'on avait substitué à Ponce, lorsque celui-ci eut donné sa démission entre les mains du Pape Calixte II, pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Pierre fut élu supérieur de tout l'ordre, et béni par l'archevêque de Besançon le jour de l'octave de l'Assomption de la très-sainte Vierge, l'an 1122, à l'âge de trente ans. On vit éclater alors plus que jamais toutes les vertus qui l'avaient fait juger digne de conduire les autres. Son humilité et sa douceur étaient relevées par un zèle ardent qu'il avait pour faire fleurir la discipline monastique : et l'on trouvait dans toutes ses actions l'exemple de la perfection à laquelle il tâchait de porter les autres par ses instructions. Avec tous les dons intérieurs dont Dieu avait enrichi son âme, pour le sanctifier, il avait tous les talents et les grâces extérieures qui lui étaient nécessaires pour faire aimer la vertu. La gravité de ses mœurs, jointe à un air majestueux que lui donnait la taille avantageuse de son corps, lui attirait les respects de tout le monde, mais elle ne le rendait pas inaccessible à ceux qui voulaient l'approcher. Car avec toute la sévérité que ce dehors semblait marquer, il était affable, caressant, plein d'une tendresse et d'une compassion que la charité de Jésus-Christ formait en lui. De sorte qu'il agissait en véritable père toutes les fois qu'il était obligé de faire la fonction de juge. Personne n'avait plus de pénétration et de discernement pour découvrir les maux de l'âme et les plaies du cœur les plus cachées, personne aussi n'était plus habile et plus heureux à y appliquer les véritables remèdes. Il se chargeait lui-même d'une partie des peines que méritaient les péchés de ceux qui se confessaient à lui, afin de rendre leur fardeau plus léger : et l'on eût dit qu'il pleurait et qu'il expiait ses propres péchés, à voir la pénitence qu'il faisait pour ceux d'autrui.

Rien ne troubla la paix et le repos dont ses religieux jouis-

saient sous son gouvernement, qu'une persécution que lui suscita l'ancien abbé Ponce, au retour de son voyage de Palestine, pour tâcher de rentrer dans sa charge. Cet homme ayant pris l'occasion de l'absence de l'abbé Pierre, qui était allé visiter les monastères de sa Congrégation en Guienne et en Poitou, vint fondre avec des gens armés sur l'abbaye de Cluny, dont il força les murs. Ayant rompu le cloître où des femmes entrèrent pêle-mêle avec les soldats, il mit en fuite une partie des religieux, contraignit les autres à le reconnaître pour leur maître et leur supérieur, et de lui prêter serment de fidélité. Presque tous refusèrent généreusement de le faire : c'est ce qui mit Ponce en telle fureur, qu'il fit enfermer les uns dans d'étroites prisons, et qu'il chassa les autres. Il pillà ensuite l'église du monastère, comme aurait fait un Attila, et emporta les calices d'or et d'argent, tous les autres vases sacrés, les croix, les chandeliers, les châsses et reliquaires, les pierreries, toute l'argenterie, les ornements et autres meubles les plus précieux ; permettant toutes sortes de violences et de sacrilèges aux soldats qui l'accompagnaient et qui firent bien des meurtres au dedans et au dehors de l'abbaye. Ponce alla faire ensuite le pillage et les autres hostilités dans les bourgs du territoire, où il ne trouva point de résistance. Le prieur Bernard qui s'était retiré avec les principaux religieux, eut beaucoup de peine à se sauver des mains de cet ennemi, tandis que notre saint Abbé était occupé à régler les maisons de son ordre dans la seconde Aquitaine. Cependant le Pape Honorius II, qui avait succédé à Calixte II, vers la fin de l'an 1124, ayant été informé de tant de désordres qui durèrent depuis le commencement du carême de l'année suivante jusqu'au mois d'octobre, envoya un légat à latere qui était le cardinal Pierre de Léon, pour y remédier, avec ordre d'excommunier Ponce, et tous ceux de son parti, que l'on appelait les Ponciens. Le cardinal légat s'étant fait accompagner de l'archevêque de Lyon, Hubald, fulmina l'excommunication contre Ponce, qui fut déclaré sacrilège, schismatique, et ennemi de l'Église. Ce jugement fut confirmé depuis par le Pape, devant lequel les parties avaient été appelées. Ponce

n'ayant voulu faire aucune satisfaction, mourut à Rome au mois de décembre de l'an 1126, et le Pape Honorius écrivit à l'abbé de Cluny que bien qu'il fût mort dans son impénitence il n'avait pas jugé à propos de le priver des honneurs de la sépulture. Mais je ne sais si cette raison a dû porter les Bénédictins à le mettre au nombre des Saints dans leur Martyrologe. La peste qui avait emporté Ponce, et beaucoup d'autres personnes, attaqua aussi l'abbé Pierre, qui n'en fut guéri qu'au bout de six mois.

Étant retourné à Cluny, il rassembla tous les religieux dispersés, rétablit avec le secours de diverses personnes de piété les édifices de la clôture, et la discipline de la maison : et lorsqu'il y eut mis la paix avec le bon ordre, il travailla à défendre la pureté de la foi de l'Église contre divers ennemis qui l'attaquaient ou qui la corrompaient par le commerce qu'ils avaient avec les fidèles. Ce fut dans cette vue qu'il écrivit contre les Juifs, contre les Mahométans, et contre certains hérétiques appelés Pétrobrusiens, du nom de Pierre de Bruis leur maître. L'an 1130, il reçut à Cluny le Pape Innocent II, successeur d'Honorius II, qui fuyait l'antipape Pierre de Léon, dit Anaclét II. Ce Pape lui donna en toutes rencontres des marques d'une estime toute particulière : et lorsqu'après avoir tenu divers conciles dans la France, il fut retourné à Cluny l'année suivante, il voulut dédier lui-même la grande église de l'abbaye que l'abbé Pierre venait à peine d'achever. Après que le Pape eut repassé les Alpes pour rentrer en Italie, l'abbé de Cluny tint le Chapitre général de son Ordre dans cette abbaye. Il s'y trouva jusqu'à 1212 religieux, au compte de l'historien Ordéric Vital, moine d'Ouche, qui y était, et l'Abbé y fit lire de nouvelles constitutions qu'il avait faites pour mettre dans toute la Congrégation une observance plus étroite que n'était celle qu'il avait trouvée, lorsqu'il était entré dans son administration.

L'année suivante il alla au Concile de Pise, pour satisfaire au désir du Pape qui l'y avait invité. Il fut présent à toutes les consultations, aux jugements et aux décisions de cette grande assemblée, où il fit admirer son savoir et sa sagesse. L'aversion

qu'il avait pour le schisme, lui fit regarder avec horreur l'anti-pape Pierre de Léon ; et malgré l'amitié qu'il avait eue pour lui, lorsqu'il était légat en France, sous le Pape précédent, il souscrivit sans hésiter à son excommunication, et à la dégradation de tous ceux de son parti. Pendant cette absence, il perdit la Bienheureuse Raingarde, sa mère, qui mourut religieuse à Marsigni, prieuré de filles, dépendant de Cluny, et il écrivit sa vie qu'il adressa à trois de ses frères.

Quelques mois après son retour de Pise à Cluny, il fit un voyage en Espagne, pour y rétablir ou régler quelques maisons de son Ordre. Il y trouva la vie ou plutôt l'alcoran de Mahomet que les Mores d'Espagne, qui habitaient parmi les chrétiens, voulaient faire passer pour l'ouvrage d'un grand prophète rempli de mystères profonds. L'abbé de Cluny crut que ce serait rendre service à l'Église de mettre à jour tous ces mystères ténébreux, pour faire voir que ce n'était que sottises et impiétés. Dans cette vue, il fit traduire par deux hommes habiles et fidèles, cet alcoran d'arabe en latin. Non content de ce travail, il composa encore cinq livres contre cet ouvrage et contre toute la religion mahométane, dont il renferme les dogmes. Cet ouvrage n'a point encore vu le jour, et nous n'en avons qu'un petit sommaire de la réfutation, outre la lettre servant de dédicace à la traduction, que l'abbé de Cluny avait adressée à saint Bernard, abbé de Clairvaux, son ami particulier. Il se peut faire, comme on le prétend, que saint Bernard n'ait eu ni le temps, ni la volonté de lire la loi et les rêveries de Mahomet, ayant déclaré qu'il n'appartient pas même à un moine de lire les saints Canons ou le recueil des lois de l'Église, et se trouvant chargé d'affaires qui lui demandaient tous les moments de sa vie pour le service de l'Église et le salut de ses frères. Mais peut-on sur cela prendre droit de blâmer ce travail du pieux abbé de Cluny, lorsque l'on considère la pureté des intentions et l'utilité de son dessein ?

L'amitié que la charité de Jésus-Christ avait formée entre ces deux saints Abbés, persévérait toujours avec la même ardeur, nonobstant la jalousie mutuelle des deux ordres de Cluny et de

Cîteaux, que l'un et l'autre tâchaient de corriger de temps en temps, et de retenir dans les bornes d'une émulation désintéressée, et capable seulement d'édifier l'Église. Si le Bienheureux Pierre chargé de la réputation et des intérêts de ceux de Cluny, s'est plaint quelquefois de Cîteaux, on a dû le pardonner au déplaisir qu'il avait de voir sa Congrégation tomber dans le mépris de ceux qui lui préféraient la nouvelle réforme de Cîteaux, malgré tous les efforts qu'il faisaient pour réformer les siens. Saint Bernard ne fut pas moins touché de ce que quelques religieux de Cluny publiaient contre ceux de Cîteaux, dont ils ne pouvaient souffrir la grande réputation. Il composa contre eux une apologie pour les siens, qui donna quelque mortification à l'abbé de Cluny. Pierre ne crut devoir répondre à cette apologie, qui avait paru quelques mois même avant qu'il fût fait abbé, que par le soin qu'il prenait d'ôter tout sujet de plainte à ceux de Cîteaux, et de remédier au relâchement qu'on attribuait à ceux de Cluny. Il ne laissa pas de défendre très-bien son ordre et ses religieux, et il en écrivit à saint Bernard, pour lui faire voir qu'on n'avait pas encore perdu l'esprit de Saint-Benoît dans sa Congrégation, selon qu'on le publiait dans celle de Cîteaux. Les deux saints Abbés toujours étroitement unis, se tenaient élevés au-dessus de ces nuages, sous lequel se formaient toutes ces petites tempêtes qui agitaient leurs religieux. Ils eurent néanmoins une difficulté assez considérable, l'an 1138, au sujet de l'élection que le clergé et le peuple de Langres avaient faite d'un religieux de Cluny pour être leur évêque. Saint Bernard, le jugeant tout à fait indigne de l'épiscopat, s'opposa fortement à son ordination. L'abbé de Cluny, qui croyait que saint Bernard s'était laissé prévenir mal à propos, et qu'il agissait avec trop de chaleur contre son religieux, qu'il prétendait innocent de tout ce dont on le chargeait, alla présenter celui-ci au roi qui se trouvait alors au Puy en Velai, et obtint qu'il serait consacré, sans qu'on eût égard aux oppositions de saint Bernard, ni à l'appellation faite au Pape. Saint Bernard mal satisfait de cette conduite en écrivit au Pape comme d'une injure faite au Saint-Siège, que l'on ne devait pas souffrir.

frir. Il intéressa aussi la plupart des cardinaux dans la querelle. Cependant l'autorité du roi, jointe à la considération qu'on avait pour le Bienheureux Pierre de Cluny, fit sacrer le religieux par l'archevêque de Lyon, assisté des évêques d'Autun et de Mâcon. Saint Bernard vraiment en colère, en écrivit au Pape comme d'un attentat qu'il fallait punir sans délai, et comme d'un désordre auquel on devait promptement remédier. Le Pape se voyant ainsi pressé, déposa celui que l'abbé de Cluny venait de faire sacrer évêque, et au refus de saint Bernard on élut Godefroi, prieur de Clairvaux.

Le Bienheureux Pierre semblait à son tour avoir quelque sujet de se plaindre de saint Bernard : mais au lieu de lui en marquer le moindre ressentiment, il lui écrivit d'une manière qui faisait voir que rien n'était capable d'altérer leur amitié. Le fameux Pierre Abailard, philosophe de l'Université de Paris, vivement poursuivi par saint Bernard, et enfin condamné à Rome pour ses erreurs, vint à Cluny ne sachant où trouver une retraite. Le saint Abbé le reçut avec tant de bonté, et il travailla si heureusement à sa conversion, que ce philosophe non content de changer d'opinions et de conduite, se résolut de demeurer le reste de ses jours dans Cluny pour y embrasser la pénitence sous sa direction. L'abbé le réconcilia parfaitement avec saint Bernard, et ensuite avec le Pape. Deux ans après il eut la consolation de voir Abailard mourir en vrai serviteur de Dieu, dans les sentiments de la piété la plus tendre, après avoir pratiqué durant tout ce temps, avec beaucoup d'humilité et de zèle, ce qu'il y avait de plus pénible et de plus abject dans le monastère, hors des intervalles de la prière, de l'étude et des instructions qu'on l'avait souvent obligé de faire aux frères. Il composa lui-même l'épitaque d'Abailard, où après l'avoir comparé aux plus grands philosophes de l'antiquité, il atteste qu'il avait fini en philosophe vraiment chrétien.

Quelque satisfaction que pût lui donner le bon ordre qu'il avait remis dans la congrégation de Cluny, et la consolation de se voir approuvé, aimé et honoré de toutes les puissances, il se déplut si fort dans le commandement, qu'il résolut de se

démettre de sa charge, pour retourner sous l'obéissance d'un supérieur, et ne plus travailler qu'à son salut particulier, dans l'obscurité d'une vie privée, comme le dernier des frères. Ce fut ce qui le fit aller à Rome, au commencement de l'an 1146, mais sous prétexte d'aller saluer le nouveau Pape Eugène III, qui avait succédé l'année précédente à Luce II. Saint Bernard ayant appris quel était le véritable motif de ce voyage, écrivit promptement au Pape, qui avait été son disciple et son religieux, pour le prévenir de l'estime qu'il devait faire du mérite de l'abbé de Cluny, son intime ami, et le pria surtout de ne pas écouter la demande qu'il devait lui faire pour avoir la permission de quitter sa charge d'abbé et sa supériorité de l'Ordre de Cluny. Le Pape ainsi muni contre la surprise, reçut le Bienheureux Pierre avec des honneurs tout extraordinaires : et il lui accorda tout ce qu'il pouvait désirer, hormis sa démission. Les instances que lui fit l'abbé pour obtenir cette faveur, ne servirent qu'à le rendre plus ferme à la lui refuser. Mais pour lui donner des preuves de son estime et de sa confiance, il voulut l'employer à la réconciliation de ceux de Pise et de Lucques, qui avaient de grands différends qu'ils ne voulaient décider que par les armes. Pierre, qui avait toujours réussi dans les autres négociations de paix et de charité dont il s'était vu chargé auprès de toutes sortes de personnes, n'oublia rien pour sortir de celle-ci avec le même succès. Mais il éprouva qu'il avait affaire à des esprits qui ne se laissaient point manier, et que leurs inimitiés étaient irréconciliables. A son retour en France il fut invité de se trouver le troisième dimanche d'après Pâques au Concile de Chartres par saint Bernard, qui avait réuni cette grande assemblée pour la fameuse croisade dont il avait été déclaré le chef, et dont il se contenta dans la suite d'être le prédicateur. Mais il s'en excusa sur la nécessité indispensable d'assister au chapitre général de son Ordre, qui devait se tenir précisément le même jour.

Depuis ce temps on le vit travailler avec tant d'activité à la sanctification de ses religieux et à la sienne, qu'on croyait voir les forces de son esprit s'accroître à mesure que les fatigues de

la pénitence et du ministère de sa charge diminuaient celles de son corps. Il acheva de les épuiser dans le sacrifice continuel qu'il faisait des veilles et de toute sa vie au divin Maître qu'il servait avec tant de fidélité. Il en alla recevoir la récompense éternelle le premier jour de l'année 1157, qui n'était autre que le 25 décembre de l'an 1156, âgé de près de soixante-cinq ans. Il laissa dans la seule maison de Cluny quatre cents religieux qui faisaient toute la gloire de leur Père, et dont quelques-uns des plus parfaits avaient la liberté de se retirer dans les bois et les roches voisines pour y mener la vie des anciens anachorètes. Il laissa à l'Église divers ouvrages de sa plume, qui font voir qu'il écrivait des mieux de son siècle, surtout en prose, et que personne ne le surpassait ni pour l'esprit, ni pour l'érudition, ni pour l'intelligence des affaires ecclésiastiques. Il fut enterré le 27 du mois au haut du chœur de la grande et nouvelle église de Cluny par Henri, évêque de Winchester en Angleterre, qui s'était retiré auprès de lui depuis quelques années. Il n'est point encore canonisé, selon les formes établies dans l'Église, comme saint Bernard, saint Hugues de Grenoble, saint Norbert, saint Bruno, saint Étienne de Grandmont, saint Guillaume de Maleval, et beaucoup d'autres Saints de son temps. Il ne laisse pas de porter la qualité de Saint dans divers monuments publics. Le Martyrologe des Bénédictins la lui donne à plus juste titre sans doute qu'à l'abbé Ponce, dont nous avons parlé. Celui de France qui en parle au 25 et encore au 27 décembre, comme à deux jours destinés pour honorer sa mémoire, ne se contente pas de le mettre avec un long éloge dans la première classe qui est pour les Saints canonisés, et dont le culte est public et universel dans l'Église, il y joint aussi le Bienheureux Matthieu, cardinal évêque d'Albano, natif de Reims, qui avait été son disciple à Cluny et son religieux à Saint-Martin-des-Champs, à Paris, et dont Pierre le Vénérable a écrit l'histoire lui-même dans son second livre des Miracles.

LE BIENHEUREUX FOULQUES,

ÉVÊQUE DE TOULOUSE.

Foulques, fils d'un riche génois établi à Marseille, vint au monde dans la seconde moitié du XII^e siècle. Élevé dans le luxe et l'aisance, il se laissa entraîner à la poésie et mena quelque temps la vie des troubadours, allant chanter et célébrer les princes et les seigneurs, bien reçu dans les châteaux, qu'il anima par ses fabliaux et ses chants. Les seigneurs alors menaient la vie à grandes guides et la plupart mouraient vite. Voyant s'éteindre ainsi dans une vie mal ordonnée ceux qu'il avait chantés, il se mit à réfléchir sur la vanité des plaisirs mondains où Dieu était trop oublié. Il pouvait avoir quarante ans. Il était marié et il avait deux fils. Il exposa à sa femme et à ses enfants le projet qu'il formait d'abandonner le monde et ses vanités, et il les trouva disposés comme lui à se donner à Dieu. Il prit l'habit religieux dans l'abbaye de Toronet, de l'Ordre de Cîteaux, ses deux fils l'imitèrent et le suivirent, leur mère se rendit en même temps dans un couvent de femmes du même Ordre.

L'abbaye de Toronet florissait dans le diocèse de Fréjus. Foulques en devint assez tôt abbé, et son mérite l'en tira en 1206, pour l'élever sur le siège de Toulouse. Ce diocèse où pullulaient alors les trouvères et les gens de la gaie science, était infesté de toutes sortes d'hérésies. Foulques se fit un devoir de les combattre et il ramena un grand nombre de manichéens à la foi catholique. Sa charité inépuisable le faisait aimer de tous et son éloquence entraînait. Il vit la bataille de Muret, où les hérétiques obstinés furent défaits. Il avait essayé d'en sauver plusieurs, mais il ne put les tirer de leurs égarements.

Il s'intéressa de tout son pouvoir à la fondation de l'Ordre des Frères Prêcheurs et il accompagna saint Dominique à Rome où il appuya ses démarches et à son retour il lui donna à Toulouse l'église de Saint-Romain.

Le bienheureux Foulques mourut saintement le 25 décembre de l'an 1231.

LE BIENHEUREUX MICHEL NACAXIMA,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, MARTYR AU JAPON.

Michel Nacaxima, de la Compagnie de Jésus, était de Maciai dans le royaume de Fingo. Le P. Jean-Baptiste Baeza, apôtre de ce royaume, l'instruisit et le baptisa à l'âge de onze ans. Michel fit le vœu de chasteté perpétuelle, et mena dès lors une vie marquée chaque jour par de nouveaux progrès dans la perfection chrétienne. Il tint caché chez lui, pendant douze ans, le P. Baeza, qui l'avait engendré à Jésus-Christ, et obtint que le P. Emmanuel Borges le remplaçât ; il lui amenait les fidèles, pendant la nuit, afin qu'il pût leur administrer les sacrements. Son seul désir était de répandre son sang pour la foi, et quand on le pressait d'y renoncer il ne répondait qu'en offrant son cou au glaive du bourreau ; mais Dieu le réservait à une mort plus glorieuse encore. La Compagnie de Jésus devait d'abord lui ouvrir son sein pour satisfaire à ses demandes réitérées et s'acquitter des grandes obligations qu'elle lui avait. Ce fut le P. Mathieu de Couros, successeur du P. Pacheco dans la charge de vice-provincial, qui le reçut dans l'Ordre.

Dans le mois d'août 1627, les gouverneurs de Nangasaki, soupçonnant Michel de donner asile aux Pères, lui commandèrent de rester prisonnier dans sa propre maison ; pendant plus d'une année qu'il n'en sortit point, il y mena une vie très-pénible. Or il arriva le 3 septembre 1628, cinq jours avant qu'on brûlât vifs les douze martyrs dont nous avons parlé, qu'on vint lui demander du bois pour leur bûcher, car c'est l'usage du pays de fournir, quand on en a reçu la demande, quelques morceaux de bois qui servent à brûler les condamnés. Notre généreux chrétien refusa ouvertement de donner même une épine pour concourir à l'injuste mort des ministres de Dieu, dont il voudrait, disait-il, sauver la vie au prix de son propre sang. Cavaci, à qui on rapporta sa réponse, lui fit déclarer de suite qu'il eût, avant la nuit, à s'en aller vivre sur les montagnes et dans les bois avec tous les siens. Ils partirent, mais ils n'y restèrent que cette nuit-là, car un employé de la justice courut à leur re-

cherche de grand matin le jour suivant, et ils furent bientôt envoyés tous à Ximabara.

Là, le gouverneur Tanga Mondo mit tout en usage pour pervertir Michel. Ne pouvant y réussir, il le fit dépouiller et battre à coups de bâton par les soldats qui lui broyèrent tout le corps. Et comme il invoquait le saint nom de Jésus, ils lui enfoncèrent une pierre dans la bouche. Ils le tinrent ainsi exposé aux rayons du soleil, le pressant souvent d'apostasier, mais il leur répondait : Vous feriez plutôt un hachis de ma chair et de mes os, vous m'arracheriez plutôt l'âme du corps que de me tirer de la bouche une aussi exécrable parole. Ils essayèrent alors du tourment de l'eau. Ils étendaient leur victime sur le dos, lui fermaient la bouche avec soin, appliquaient un entonnoir à ses narines, et faisaient ainsi pénétrer, en plusieurs fois, dans son corps jusqu'à huit grands vases d'eau ; lorsqu'il n'en pouvait contenir davantage, un bourreau sautait sur le ventre du patient, et, le pressant avec ses pieds de toute sa force, lui faisait rejeter cette eau avec tant d'impétuosité, qu'elle entraînait chaque fois du sang en abondance. Tel est le supplice auquel ils soumièrent plusieurs fois de suite notre courageux martyr.

« Le jour suivant, écrivit-il au P. Emmanuel Borges, ils me firent venir et recommencèrent à me tourmenter par l'eau comme la première fois, puis ils me déposèrent à terre. Là je reçus une manifeste et grande grâce de Dieu. Comme je souffrais beaucoup de l'ardeur du soleil, que je trouvais excessive, je fis à Dieu cette prière : Seigneur, ce soleil est votre créature soumise à votre volonté en toute chose ; je vous prie de me délivrer de sa grande ardeur. Ma demande faite, tout à coup l'air devint obscur au-dessus de moi, et l'ombre qui se produisit ne dépassait pas le lieu où j'étais ; en même temps il souffla un vent frais qui me permit de respirer et qui me remit entièrement. Que Dieu soit béni dans son infinie miséricorde ! » Il ajouta dans une autre lettre : « Pendant que je souffrais, ces jours passés, de bien cruelles douleurs, des chrétiens me disaient que Dieu me les faisait goûter comme un échantillon des tourments qui me restent à souffrir ; et je le crois aussi. Quand les

souffrances redoublaient de vivacité, je recourais à la très-sainte Vierge, notre Dame ; je lui demandais son intercession, et je me trouvais à l'instant sans douleur. Aussi, en repassant en moi-même ces grandes miséricordes du Seigneur, je vois clairement que souffrir ces tourments et ne pas me rendre, c'est un effet de sa grâce seule et non pas de mes propres forces. »

Tant de constance, bien loin d'adoucir la fureur des persécuteurs, l'irritait davantage. Ils condamnèrent Michel à un genre de mort nouveau et des plus cruels. Nous le ferons connaître ici en peu de mots, pour n'avoir pas à l'expliquer en racontant le dernier martyr. A quelques lieues d'Arima s'élève une montagne, appelée Ungen, qui se divise dans sa hauteur en trois ou quatre larges sommets, et renferme une gorge profonde, affreuse, et toute calcinée par des feux souterrains. On voit, en plusieurs endroits, jaillir de ce sol maudit des sources d'eaux brûlantes et exhalant une insupportable odeur de soufre. L'horreur de ce lieu, sa chaleur, sa détestable puanteur, l'ont fait appeler par les paysans Ghingocu, c'est-à-dire bouche d'enfer. Il y avait environ dix-huit ans qu'une nouvelle bouche s'était ouverte, bien plus grande que les autres, ronde et large en diamètre de cinq ou six pas. C'est à celle-ci surtout que convenait bien le nom de bouche d'enfer : l'eau sulfureuse qui la remplissait était si chaude, qu'on l'entendait bouillonner avec fracas et qu'on en voyait la vapeur s'élever en l'air à une grande hauteur ; c'était aussi effrayant à voir et à entendre que douloureux à respirer. Or, ce qui ne s'était jamais vu pour aucun criminel, les persécuteurs imaginèrent de faire servir cette eau à tourmenter les confesseurs de la foi. Un des premiers qui en fit l'épreuve et y mourut avec un courage héroïque, fut le P. Michel Nacaxima. Le 24 septembre, ordre fut donné de le conduire au mont Ungen. On essaya encore une fois, dès son arrivée, de le gagner par des instances et des menaces ; les paroles ne servant à rien, les bourreaux le tourmentèrent une troisième fois par le supplice de l'eau ; puis ils le conduisirent à une des sources sulfureuses qui coulait dans un bassin assez grand, mais si peu profond que l'eau ne s'y élevait pas à une palme.

Un bourreau attacha une corde aux mains du Frère Michel, et lui ordonna de passer, pieds nus, d'un bord à l'autre par le milieu de la fosse. Notre courageux martyr y entra sans aucune hésitation, et avança d'un pas tranquille comme s'il y eût marché par plaisir. Le bourreau lui-même était stupéfait de sa force d'âme, en voyant la peau vive se détacher de ses pieds comme on quitterait ses chaussures. Il tira la corde à lui pour empêcher la victime d'aller plus loin, et à peine put-il faire revenir le Frère Michel sur ses pas. Alors on conduisit le patient à une autre source, dont le bassin était plus profond ; on l'arrêta sur le bord, on le dépouilla de ses habits, et le bourreau se mit à lui verser sur le corps, avec une espèce de cuiller, de cette eau bouillante qui entraînait les chairs, et il continua de le brûler ainsi, peu à peu, jusqu'à ce qu'il ne fût plus qu'une plaie ; et encore recommençait-il de temps en temps à verser de cette eau sur les plaies elles-mêmes. Il n'avait épargné que la tête. Michel en fut si enflé qu'il ne pouvait plus marcher. On le porta sur une civière et on l'étendit sur un peu de paille. Comme c'était en hiver, et qu'il était nu, il souffrit beaucoup du froid. Le 25 décembre au matin, le bourreau prit un vase plus grand, et lui versa de l'eau de la grande bouche nommée bouche d'enfer ; après deux heures de ce supplice affreux, Michel expira sans avoir poussé un soupir ni un gémissement, invoquant seulement les noms de Jésus et de Marie. Il avait quarante-cinq ans.

Il fut béatifié par Pie IX en 1867.

(BOÉRO.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

C'est avec justice que nous plaçons la fête de Noël au rang des fêtes de la très-sainte Vierge, puisque c'est d'elle que Jésus est né : *De qua natus est Jesus*, puisque la naissance du Fils fait la joie de la Mère. Dès les premiers siècles de l'Église la fête de la naissance de Jésus-Christ a été célébrée le 25 décembre. La très-sainte Vierge Marie mit au monde Jésus-Christ dans une étable à Bethléem petite ville de la Judée, la quarante-deuxième

année de l'empire d'Auguste. Le Pape Eugène IV, pour ôter tout sujet de dispute sur les jours où l'on devait célébrer les principales fêtes de Jésus-Christ les fixa, et marqua le vingt-cinquième de décembre pour la fête de Noël, comme ayant toujours été célébrée ce jour-là : ce fut dans le concile de Florence tenu l'an 1438, auquel Eugène IV présidait, que ce décret fut donné, afin que l'Église grecque fût réunie à l'Église latine, non-seulement pour la doctrine, mais aussi pour la discipline, et afin qu'il y eût une union entière entre l'Église d'Orient et celle d'Occident. Il est très-certain que la très-sainte Mère de Dieu ne mit point au monde Jésus-Christ comme les autres femmes. Elle le mit au monde sans avoir perdu sa virginité, sans douleur et comme disent les Pères de l'Église, *clauso utero*. Voici ce que dit Fortunat au sujet de l'enfantement de la très-sainte Vierge :

*Accipis, ut nescis; sic reddis ut integra constes :
Nec violata paris, nec pariendo doles.*

« Vous concevez sans avoir connu d'homme : vous enfantez et vous demeurez toujours Vierge et dans votre enfantement vous ne souffrez aucune douleur. »

On peut ajouter ici ce que dit Eneas Sylvius.

*Partus et integritas discordes tempore longo,
Virginis in gremio fœdera pacis habent.*

« L'enfantement et la pureté qui toujours avaient été séparés, se trouvent réunis dans le sein d'une Vierge. »

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

L'an, depuis la création du monde, lorsque Dieu, au commencement, créa le ciel et la terre, cinq mil cent quatre-vingt-dix-neuf ;

¹ OCTAVO KALENDAS JANUARIUM.

Anno a creatione mundi, quando in principio Deus creavit cœlum et terram, quinquies millesimo centesimo nonagesimonono : A diluvio vero anno bis

Depuis le déluge, deux mil neuf cent cinquante-sept ;
 Depuis la naissance d'Abraham, deux mil quinze ;
 Depuis Moïse et la sortie du peuple d'Israël de l'Égypte, mil
 cinq cent dix ;
 Depuis le sacre du roi David, mil trente-deux ;
 La soixante-cinquième semaine, selon la prophétie de Daniel ;
 Dans la cent quatre-vingt-quatorzième olympiade ;
 L'an de la fondation de Rome, sept cent cinquante-deux ;
 La quarante-deuxième année de l'empire d'Octavien Auguste ;
 tout l'univers jouissant de la paix ;
 Au sixième âge du monde ;

millesimo nongentesimo quinquagesimoseptimo : A nativitate Abrahæ anno bis millesimo quintodecimo : A Moyse et egressu populi Israel de Ægypto. anno millesimo quingentesimodecimo : Ab unctione David in Regem anno millesimo trigesimosecundo ; Hebdomada sexagesimaquinta juxta Danielis prophetiam ; Olympiade centesima nonagesimaquarta : Ab urbe Roma condita anno septingentesimo quinquagesimosecundo : Anno imperii Octaviani Augusti quadragesimosecundo, toto orbe in pace composito, sexta mundi ætate. Jesus Christus æternus Deus, æternique Patris Filius, mundum volens adventu suo piissimo consecrare, de Spiritu sancto conceptus, novemque post conceptionem decursis mensibus, in Bethlehem Judæ nascitur ex Maria Virgine factus Homo.

Nativitas Domini nostri Jesu Christi secundum carnem.

Eodem die natalis sanctæ Anastasiæ, quæ, tempore Diocletiani, primo diram et immitem custodiam a viro suo Publico perpressa est, in qua tamen a Chrysogono Confessore Christi multum consolata et confortata fuit ; deinde a Floro præfecto Illirici diutina custodia macerata, ad ultimum manibus et pedibus extensis ligata est ad palos, et circa eam ignis accensus, in quo martyrium consummavit in insula Palmaria, ad quam cum ducentis viris et septuaginta feminis deportata fuerat, qui variis interfectionibus martyrium celeberrunt. — Romæ in cæmeterio Aproniani sanctæ Eugeniæ virginis, quæ tempore Gallieni imperatoris post plurima virtutum insignia, post sacros virginum choros Christo aggregatos, sub Nicetio urbis præfecto diu agonizans, novissime gladio jugulata est. — Nicomediæ passio multorum millium Martyrum, qui cum in Christi Natali ad Dominicum convenissent, Diocletianus imperator januas ecclesiæ claudi jussit, et ignem circumcirca parari, tripedemque cum thure præ foribus poni, ac præconem magna voce clamare, ut qui incendium vellent effugere, foras exirent, et Jovi thus adolerent : cumque omnes una voce respondissent, pro Christo se libentius mori, incenso igne consumpti, eo die nasci meruerunt in cælis, quo Christus in terris pro salute mundi nasci dignatus est. — Barcinone in Hispania natalis sancti Petri Nolasci confessoris, ac fundatoris Ordinis Beatæ Mariæ de Mercede redemptionis captivorum, virtute et miraculis clari ; cujus festum colitur jussu Alexandri Septimi pridie kalendas februarii.

Jésus-Christ, Dieu éternel et Fils du Père éternel, voulant sanctifier le monde par son saint avènement, ayant été conçu du Saint-Esprit, et neuf mois s'étant écoulés depuis sa conception, naît de la glorieuse vierge Marie, à Bethléem, ville de Juda.

Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ selon la chair.

Le même jour, fête de sainte Anastase, qui, au temps de Dioclétien, fut premièrement retenue dans une affreuse et cruelle prison par son mari Publius, où cependant elle fut grandement consolée et encouragée par Chrysogone, confesseur de Jésus-Christ. Ensuite, ayant été accablée par une longue détention, où la tint Florus, préfet d'Illyrie, elle fut à la fin liée à des pieux, les pieds et les mains étendus, et on alluma du feu autour d'elle. Elle consumma son martyre dans l'île de Palmaruola, où elle avait été déportée avec deux cents hommes et soixante-dix femmes qui parvinrent au martyre par divers genres de supplices.

A Rome, dans le cimetière d'Apronien, sainte Eugénie, vierge, qui, au temps de l'empereur Gallien, après avoir donné plusieurs exemples de vertu, et avoir réuni au service de Jésus-Christ des chœurs de pieuses vierges, après avoir combattu longtemps sous Nicétius, préfet de la ville, eut à la fin la gorge percée d'un glaive.

A Nicomédie, supplice de plusieurs milliers de martyrs, qui s'étaient réunis le jour de Noël pour assister aux saints Mystères. L'empereur Dioclétien fit fermer les portes de l'église et préparer du feu tout autour, puis mettre un trépied avec de l'encens devant les portes ; alors il fit crier très-haut par un héraut, que ceux qui voudraient éviter l'incendie sortissent dehors et brûlassent de l'encens en l'honneur de Jupiter. Comme ils répondirent tous d'une seule voix qu'ils préféreraient mourir pour Jésus-Christ, le feu fut allumé, et ils furent brûlés, méritant ainsi de naître pour le ciel, le même jour auquel Jésus-Christ daigna naître sur la terre pour le salut du monde.

A Barcelone en Espagne, fête de saint Pierre Nolasque, confesseur, fondateur de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci de la

Rédemption des Captifs, illustre par ses vertus et ses miracles, dont la fête se célèbre le jour avant les calendes de février (31 janvier), par l'ordre d'Alexandre VII.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Flamidien, martyr en Roussillon au iv^e siècle.

Saint Vénérand, évêque de Clermont.

Saint Romble (Romulus), confesseur en Berry au vii^e siècle.

Les saints Martyrs d'Achmime près d'Oxyrinque en Egypte.

Saint Prosper, confesseur au iv^e siècle.

La bienheureuse Nère, honorée à Sienne, sa patrie.

En Bretagne, on fête, en ce jour de Noël, plusieurs Saints et Saintes qui n'ont pas leur jour :

Sainte Colombe, fille de Conan Mériadec.

Saint Denoual, pieux Gallois.

Sainte Doha, qui avait une chapelle en Merdrignac.

Saint Guyomart, évêque, patron de la paroisse de son nom.

Saint Junon, cité par les Bollandistes avant saint Yves.

Saint Marc ou Martin, quatrième évêque de Nantes.

Saint Mérim, auteur d'homélies saintes, cité par Ussérinus.

Saint Toussaint ou Tujean, ermite, puis abbé de Primelen.

Saint Déi ou Théi, religieux de Landévennec.

Saint Vèle, moine, honoré dans l'île de Ré. Il est honoré dans cette île le 12 février.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean-Marie Allard, prêtre du diocèse d'Angers, curé de Baugneux, près Saumur, pour refus de serment schismatique, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, exécuté le 25 décembre 1793 à l'âge de cinquante-sept ans.

Louis Danthény, prêtre et chanoine de la cathédrale de Laon, se réfugia en Belgique pour éviter le serment, rentra en France après la chute de Robespierre, fut arrêté le 24 décembre 1793 et condamné à mort comme émigré rentré, par le tribunal crimi-

nel de l'Aisne, guillotiné le lendemain 25 décembre à cinq heures du soir, aux flambeaux. Il avait soixante-un ans.

Matthieu-Toussaint Petit, jeune clerc de la Congrégation de l'Oratoire, son Ordre détruit, entré en qualité de commis chez un marchand de Lyon, arrêté à l'âge de vingt-trois ans, comme contre-révolutionnaire et guillotiné aussitôt le 25 décembre 1794.

Jacques-Claude Guibert, prêtre du diocèse de la Rochelle, n'ayant pas fait le serment schismatique, arrêté dans l'automne de 1793, conduit à Savenay, et là condamné à mort par une commission militaire, comme brigand de la Vendée, le 25 décembre 1793.

Marie-Madeleine-Jeanne Deau, religieuse du couvent de Notre-Dame à Fontenay, diocèse de La Rochelle, condamnée à mort comme fanatique, par le tribunal criminel du département de la Vendée, exécutée le 25 décembre 1793.

VINGT-SIXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Étienne, diacre, premier martyr. — Saint Denys, pape. — Saint Archelaus, évêque. — Saint Alain, évêque de Quimper. — Saint Zénon, évêque. — Saint Zosime, pape. — Le Bienheureux Chérubin de Quilliano, Frère Mineur. — Les Vénérables André Lae et Pierre Thi, martyrs au Tonkin. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT ÉTIENNE,

DIACRE, PREMIER MARTYR¹.

On ne peut douter que saint Étienne n'ait été juif; il le dit lui-même dans son apologie au peuple. Mais était-il, hébreu d'extraction? descendait-il d'Abraham? ou bien était-il issu de parents étrangers qui avaient été incorporés à la nation juive par la voie du prosélytisme? On a beaucoup disputé sur ces questions. On jugera cependant que le saint Martyr était hébreu d'extraction et de la race d'Abraham, si l'on examine avec impartialité les raisons qui établissent ce sentiment².

¹ Voyez les Actes des Apôtres, VI, VII; Tillemont, t. II, p. 1; Cave, etc.

² Claude Saumaise soutient avec beaucoup de chaleur que saint Étienne et tous les hellénistes étaient grecs d'extraction, et il traite avec le dernier mépris Heinsius, ainsi que tous ceux qui sont pour l'opinion contraire. On peut voir son *Hellenistica*, son *Funus linguæ hellenisticæ*, et son *Ossilegium*. Suicer et quelques autres auteurs ont pensé comme Saumaise. Mais Glassius, Lightfoot, Drusius, Mauduit, Huet, Lamy, Bossuet, Calmet, et depuis peu Mariani, auteur d'une savante dissertation sur ce sujet, imprimée à Rome, ont prouvé que les hellénistes étaient pour la plupart des hébreux d'extraction, qui, pour se conformer au langage de ceux au milieu desquels ils vivaient, lisaient les Écritures en grec, même dans la synagogue.

¹ On entend par helléniste un homme qui savait la langue grecque, et la parlait parfaitement. Un grec prosélyte était un hébraïste, ou un homme qui savait la langue hébraïque.

² Suivant Philon, in *Flaccum*, il y avait en Égypte un nombre de juifs très-considérable; certainement ils n'étaient pas tous prosélytes. Saint Jacques et saint Jean adressèrent des épîtres aux tribus dispersées dans toutes les nations.

Étienne est un mot grec qui signifie couronne. Lorsqu'on découvrit les reliques du Saint, on vit sur son tombeau le nom *Chéliel*¹, qui en hébreu moderne signifie aussi couronne².

On convient généralement que saint Étienne était un des soixante-douze disciples. En effet, immédiatement après la descente du Saint-Esprit, nous le voyons parfaitement instruit de la loi évangélique, orné de tous les dons de ce divin Esprit qui venaient d'être répandus sur l'Église, et extraordinairement favorisé du pouvoir d'opérer des miracles.

La multitude des fidèles qui augmentait de jour en jour, était recommandable par la pratique de toutes les vertus. Ils se regardaient tous comme frères, et n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Les riches vendaient leurs biens et en déposaient le prix dans un trésor commun, et les apôtres employaient ces fonds au soulagement des pauvres. Il s'éleva quelques plaintes à ce sujet : mais on fit bientôt cesser la cause qui les produisait. Les Grecs³ murmurèrent contre les Hébreux, sous prétexte que

3^o Saint Étienne dit, en parlant de lui-même, Act. xii, 39, qu'il descendait d'Abraham.

4^o Saumaise regarde les noms grecs des sept diacres comme une preuve démonstrative de son opinion : mais il oublie que, parmi les apôtres, nous avons Paul, Philippe, André, Barthélemy, Luc ou Lucius, et que les noms hébreux des autres sont souvent changés en noms grecs, tels que Pierre, Didyme. On trouve parmi les soixante-douze disciples, Sosthène, Andronique, Junius, Niger, Lucius de Cyrène, Mnason et Aristodème. On trouve aussi vers le même temps, Agrippa, Bérénice, Alcime, *Ænée*, Antiochus, Antigone, Alphée, Antipater, Apollon, Apelle, Archélaüs, Aristobule, Alexandre. Josèphe, Philon, etc., rapportent encore d'autres noms grecs ou romains, usités chez les Hébreux. Indépendamment de ces preuves, il y en a de décisives que fournissent les historiens et les Pères : on peut les voir dans la dissertation de Mariani.

¹ Ce nom n'est point proprement hébreu, mais syriaque. Dans cette dernière langue, *chehel* signifie une couronne, et *chéliël*, la couronne de Dieu. Voyez M. Jos. Assémani, in *Cal. univ.*, p. 109.

² Voyez le prêtre Lucien dans son *Hist. de la découverte des reliques de saint Étienne*, et Basile de Séleucie, *Vit. de S. Stephano*.

³ Ces Grecs étaient des chrétiens étrangers, nés et élevés dans des pays où l'on parlait principalement la langue grecque. C'étaient peut-être des gentils d'extraction qui appartenaient au judaïsme en qualité de prosélytes, avant qu'ils eussent embrassé la religion chrétienne. Il paraît certain que ces Grecs étaient des juifs hellénistes.

leurs veuves étaient négligées dans la distribution journalière des aumônes.

Les Apôtres, pour arrêter le mal dans sa source, rassemblèrent les fidèles, et leur firent observer qu'ils ne pouvaient quitter les principales fonctions de l'apostolat, pour prendre soin des tables. Ils leur dirent de choisir sept chrétiens d'une conduite irréprochable, remplis du Saint-Esprit et de sagesse, afin qu'ils se chargeassent de ce soin ; ils ajoutèrent qu'on les délivrerait par-là de toute distraction, et qu'on les mettrait en état de s'occuper uniquement de la prière et de la prédication de l'Évangile. Ce qu'ils proposaient fut agréé de l'assemblée, et les fidèles élurent sur-le-champ Étienne, homme rempli de foi et du Saint-Esprit, ainsi que Philippe, Prochore, Nicanor, Timon. Parmenas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. Comme tous ces noms sont grecs, quelques auteurs en ont conclu qu'on avait à dessein choisi des diacres parmi les Grecs, afin d'apaiser plus sûrement les murmures. Mais cette conséquence n'est rien moins que certaine. Il arrivait souvent que les Hébreux changeaient leurs noms en des noms grecs qui avaient la même signification, et qui étaient plus faciles à prononcer pour ceux avec lesquels ils avaient à vivre. Saint Étienne, comme l'observe saint Augustin ¹, est nommé parmi les diacres, comme saint Pierre l'est parmi les apôtres. C'est pour cela que Lucien ² lui a donné le titre d'archidiacre.

Les Apôtres, après avoir fait des prières, imposèrent les mains aux sept diacres ; et cette cérémonie leur communiqua le Saint-Esprit pour les rendre dignes de devenir les ministres des saints mystères de Dieu ³. Leur ordination se fit en vertu d'une com-

¹ Serm. cccxvi, ol. 94, de Div. — ² De inventione et translatione S. Stephani, c. viii, ix, etc.

³ Quelques auteurs ont avancé que les diacres ne furent d'abord institués que pour veiller à la dispensation du temporel de l'Église, mais qu'on leur confia peu après celle des saints mystères. Cette opinion est rejetée par les plus habiles théologiens. En effet, le sentiment général de l'Église, des Pères et des commentateurs, est que l'institution des diacres avait pour objet de remplir la première place dans le service de l'autel : cela se prouve encore par la prière et l'imposition des mains qui accompagnèrent leur ordination.

mission générale ou particulière, que les Apôtres avaient reçue de Jésus-Christ, pour établir des lévites ou des ministres inférieurs qui pussent servir à l'autel. Saint Paul parle des fonctions de ces ministres, et demande qu'ils aient presque les mêmes qualités que les prêtres et les évêques ¹. Saint Ignace, disciple des apôtres, ordonne aux fidèles ² de respecter les diacres comme les ministres de Dieu, comme les ministres des mystères de Jésus-Christ. Leur ministère, dit-il ailleurs ³, ne consiste pas à distribuer le boire et le manger, mais à remplir d'augustes fonctions dans l'Église de Dieu.

Suivant saint Chrysostome, saint Étienne eut la primauté et la préséance parmi les diacres qui venaient d'être élus. Comme il était rempli du Saint-Esprit, il prêchait l'Évangile avec un zèle intrépide, et des miracles dont on ne pouvait contester la vérité confirmaient la doctrine qu'il annonçait. Le nombre des disciples de Jésus-Christ augmentait de jour en jour; les prêtres mêmes des Juifs se convertissaient. Le succès des prédications du saint diacre anima les Juifs contre lui, et ils résolurent de le perdre. La conspiration fut formée par les affranchis ⁴, et par ceux de Cyrène dans la Lybie, d'Alexandrie, de Cilicie et de l'Asie mineure, lesquels avaient chacun une synagogue distincte à Jérusalem. Ils voulurent d'abord disputer avec Étienne;

On recevait alors l'Eucharistie après le souper, I Cor. XI, 18; Act. XX, 7. Voyez Baronius, ad an. 34; Pearson, *Annal. Pauli*, p. LIII, LIV; Bingham, *Orig. Eccl.*, l. II, c. XX.

Dans ces premiers temps, les diacres n'étaient pas seulement chargés du soin des ornements de l'autel, des vases sacrés, du trésor et des oblations des fidèles, ils lisaient encore l'Évangile dans quelques églises. (Saint Jérôme, ep. LVII, ad Sabin.; *Constit. Apost.*, l. II, c. DVII; saint Cyprien, ep. XXXIV, ol. 39.) Souvent même ils administraient l'Eucharistie au peuple, et surtout le sang du Seigneur (saint Cyprien, *de Lapsis*, p. 132; saint Justin, *M. Apol.* I, col. 2, p. 97), jamais cependant en présence d'un prêtre, s'il ne le leur ordonnait. *Conc. Carth.*, can. XXXVIII. Ils conféraient aussi le baptême solennellement, mais toujours sous l'autorité et avec la permission de l'évêque, Tertul., *de Bapt.*, c. XVII; S. Jérôme, *Dial. contra Lucifer.*, c. IV, etc.

¹ Tim., III, 8. — ² Ep. ad Smyrn., n. 8, p. 37. — ³ Ep. ad Trallian., n. 2, p. 62.

⁴ *Libertini*. On appelait ainsi ceux qui avaient été emmenés captifs à Rome par Pompée, et qui avaient été depuis mis en liberté.

mais ils ne purent résister à la sagesse et à l'esprit qui parlait par sa bouche. Ils subornèrent de faux témoins pour l'accuser de blasphème contre Moïse et contre Dieu. On l'obligea de comparaître devant le sanhédrin ou conseil des juifs. Après la lecture des charges, le grand-prêtre Caïphe lui dit de parler pour se défendre.

Le fond de l'accusation intentée contre lui se réduisait à dire qu'il assurait que le temple serait détruit; que les sacrifices prescrits par Moïse n'étaient que des ombres et des types; que les observances de la loi n'étaient plus agréables à Dieu, et qu'elles avaient été abolies par Jésus de Nazareth. Ceux qui étaient assis dans le conseil ayant les yeux sur lui, virent son visage tout éclatant de lumière et semblable à celui d'un ange. Étienne, profitant de la permission que le grand-prêtre lui avait donnée, fit son apologie, mais de manière qu'il prêcha courageusement Jésus-Christ dans le sanhédrin même. Il montra qu'Abraham, le père et le fondateur de la nation juive, avait été justifié et comblé de faveurs célestes sans temple; que Moïse, en faisant ériger un tabernacle, avait prédit le Messie et la loi nouvelle; que Salomon, en construisant le temple, ne s'était point imaginé que Dieu pût être renfermé dans un édifice bâti de la main des hommes; que le temple et les observances légales n'étaient pas pour toujours, et qu'une loi plus parfaite devait leur être substituée. Après avoir représenté que le Messie, envoyé de Dieu, venait d'opérer ce changement, il ajouta, en adressant la parole aux juifs, qu'ils ressemblaient à leurs pères; qu'ils avaient comme eux une tête dure et inflexible; qu'ils étaient circoncis dans leur chair, mais non dans leur cœur; qu'ils résistaient toujours au Saint-Esprit; que, comme leurs pères avaient persécuté et mis à mort les prophètes qui prédisaient Jésus-Christ, ils venaient de trahir ce même Jésus-Christ, et qu'ils en avaient été les meurtriers; que cette loi qu'ils avaient reçue par le ministère des anges faisait leur condamnation puisqu'ils ne l'avaient point gardée.

Ces reproches les piquèrent jusqu'au vif; ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur, et ils grinçaient des dents

contre le serviteur de Jésus-Christ, Étienne, les yeux levés au ciel, n'observait point ce qui se passait. Étant rempli du Saint-Esprit, il s'écria : « Je vois les cieus ouverts, et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu. » Jésus-Christ lui apparaissait dans cette posture, pour lui faire comprendre qu'il était prêt à le protéger, à le recevoir et à le couronner dans le séjour de la gloire. Cette vision lui inspira un nouveau courage; il ne soupirait plus qu'après la possession du bonheur céleste. Son âme était inondée d'une joie ineffable et ravie en extase. Les juifs ayant entendu Étienne devinrent encore plus furieux : ils le traitèrent de blasphémateur, et résolurent de le mettre à mort sans autre forme de justice. Ils n'attendirent point qu'il intervînt une sentence, et n'eurent point recours au gouverneur romain, quoique ces formalités fussent alors requises pour faire mourir quelqu'un légalement. Ils se bouchèrent les oreilles pour ne point entendre ces prétendus blasphèmes; et, se jetant sur lui avec de grands cris, ils le traînèrent hors de la ville pour lui faire subir la peine portée contre les blasphémateurs. Les témoins, qui, selon la loi ¹, devaient jeter la première pierre, mirent leurs vêtements aux pieds de Saul qui partageait ainsi leur crime ². Étienne, pendant qu'on le lapidait, priait en disant : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : « Seigneur, ne leur imputez point ce péché. » Après ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur. L'Écriture s'exprime ainsi pour nous montrer la douceur de la mort du juste. Une telle mort n'est en effet que le passage d'une vie pleine de misères à une vie éternellement heureuse. Saint Augustin et les autres Pères ont attribué la conversion de saint Paul aux prières du saint martyr, et l'ont regardée comme une preuve du grand crédit qu'il a dans le ciel ³. L'Église fit une grande perte dans la personne de saint Étienne; mais elle en fut bien dédommée par les avantages précieux que lui procura le martyre du saint diacre. Quelques fidèles enlevèrent son corps, et l'enterrèrent

¹ Deuter., xvii, 7. — ² Act. vii, 57; xxii, 20. — ³ S. August., Serm. ccclxxxii.

d'une manière décente ; et, quoiqu'ils fussent persuadés que sa mort était un vrai triomphe, ils ne laissèrent pas de le pleurer longtemps. On découvrit miraculeusement ses reliques dans le v^e siècle. Le prêtre Lucien, qui a donné l'histoire de cette découverte, dit que le Saint avait été enterré environ à deux milles de Jérusalem, par les soins et aux frais de Gamaliel ¹. Il paraît que saint Étienne souffrit vers la fin de l'année où Notre-Seigneur Jésus-Christ fut crucifié ². (GODESCARD).

Selon l'usage, le corps du martyr devait, comme celui des suppliciés, rester exposé à la dent et au bec des animaux de proie. Mais un homme craignant Dieu, un docteur qui repoussait les principes de ceux qui avaient causé le supplice d'Étienne, s'occupa des moyens de soustraire le corps du martyr à l'infamie qu'on lui réservait. Gamaliel, c'était son nom, fit enlever, pendant la nuit, les restes de saint Étienne, et les fit conduire à sept lieues de Jérusalem, à Caphar-Gamale, dont il était propriétaire. De magnifiques obsèques furent faites pour honorer le saint diacre, qu'on descendit au fond d'une crypte, où trois cent quatre-vingts ans plus tard, le prêtre Lucien devait les retrouver. Ces reliques opérèrent de grands miracles dont nous raconterons seulement celui-ci :

Une dame de Césarée en Cappadoce, femme de noble origine, perdit son mari de qui elle avait eu dix enfants, sept garçons et trois filles.

Dans ses dix enfants, cette dame trouva plutôt des ennemis que des consolateurs. Un jour, transportée de colère, la mère donna sa malédiction à ses dix enfants.

Il n'y a rien, après celle de Dieu, de plus terrible que la malédiction d'une mère. Ces dix maudits l'éprouvèrent. Ils sentirent un frisson parcourir leurs membres, et, chose étrange, au lieu de se calmer, ce frisson s'aggrava. Un tremblement conti-

¹ Voyez l'Invention des reliques de saint Étienne, sous le 3 août.

² Il est dit expressément dans les chroniques que Scaliger a publiées avec celle d'Eusèbe, que le martyre de saint Étienne arriva cette année le 26 décembre : c'était aussi le sentiment d'Eusèbe. Voyez de Valois, *Annot. in Euseb. Hist.*, l. II, c. 1.

nel fut le stigmaté que laissa sur eux la malédiction maternelle. Lorsqu'ils passaient dans les rues de Césarée, chacun se détournait, et les montrant du doigt disait :

— Voici les maudits !

Ces malheureux se cachaient à tous les yeux, expiant par leur infirmité et par leurs larmes, la cause de la malédiction de leur mère.

Cependant deux d'entre eux, l'un des frères nommé Paul, et l'une des filles nommée Pauline, ne pouvant se résigner à la claustration que leur imposait la réprobation publique, quittèrent la ville de Césarée.

Mais partout où ils passaient, il semblait que quelque signe apparent les désignât à la vindicte universelle.

Au lieu de les plaindre, ceux qui les rencontraient se hâtaient de s'éloigner, et, les montrant du doigt, s'écriaient :

— Ils sont maudits !

Les malheureux prièrent avec tant de ferveur ; ils répandirent tant de larmes, que la très-sainte Vierge eut pitié d'eux, et leur inspira la pensée d'aller trouver l'évêque d'Hippone, saint Augustin.

L'évêque les reçut, les écouta et pria pour eux.

Hôtes habituels de l'église Saint-Étienne, Paul et Pauline demandaient avec ferveur au Ciel de leur accorder leur pardon. Le jour de Pâques, Paul s'approcha de l'autel du patron, redoublant de larmes et de supplications en face du peuple assemblé.

Tout à coup ses membres chancelants se raffermirent, son corps cessa de frémir ; il se lève plein de joie, et d'un pas ferme il s'avance vers saint Augustin, proclamant sa guérison, et annonçant au peuple que le lendemain il y aura une seconde manifestation de la puissance de saint Étienne.

Le lendemain, en effet, sa sœur Pauline est conduite au chœur, où un profond sommeil s'empare de ses sens. Quand elle se réveille, le *delirium tremens* auquel elle est depuis si longtemps en proie, a complètement disparu en face d'une parcelle des reliques de saint Étienne.

Saint Augustin, qui rapporte ce miracle dans la Cité de

Dieu, raconte encore d'autres effets de l'intervention du Saint.

Ainsi, les fleurs qui ornaient l'autel consacré dans son église à saint Étienne, les nappes brodées qui le couvraient, les objets qui servaient à son culte, guérissaient les malades sur lesquels ils étaient placés.

Saint Étienne, qui fut martyrisé même avant les apôtres, fut bientôt l'objet des prédilections de l'Orient et de l'Occident. De tous côtés on éleva des chapelles, des monastères, des collégiales et des cathédrales qui furent placés sous son invocation. En France seulement, il n'y a pas moins de douze cathédrales dédiées, comme celle de Sens, au diacre martyr.

Rome renferme plusieurs de ces églises ; Saint-Étienne, Tours, Bourges, Bordeaux, Meaux, Troyes, en possèdent ou en ont possédé.

La collégiale Saint-Étienne de Troyes, qui a malheureusement disparu en 1806, était un des monuments les plus remarquables d'une époque du moyen-âge, dont il reste bien peu de chose.

C'était une fondation du comte Henri-le-Libéral, qui, en 1157, avait transformé une simple chapelle en une église de la plus haute importance. Soixante-douze prébendes en l'honneur des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, y avaient été établies.

SAINT DENYS,

PAPE.

Denys élevé dans la vie ascétique, c'est-à-dire dans les exercices spirituels d'une vie retirée, était prêtre de l'Église de Rome sous le Pape saint Étienne qui la gouvernait depuis l'an 253. Il suivit les sentiments et le parti de son évêque dans les contestations survenues touchant le Baptême des hérétiques qu'à Rome on trouvait recevable, lorsqu'il était conféré au nom des trois personnes de la Sainte Trinité, au lieu qu'il était absolument rejeté en Afrique et en quelques Églises d'Orient. Le prêtre Denys en écrivit dans les plus grandes chaleurs de la dispute à saint Denys, évêque d'Alexandrie, prélat de grande réputation dans toute l'Église, qui lui répondit en peu de mots, et d'une

manière qui marquait le caractère de la modération avec laquelle il croyait qu'on devait traiter la question de part et d'autre. Il paraît que notre Saint entra bientôt dans les vues de ce grand évêque, qui lui écrivit sur cela une seconde lettre beaucoup plus étendue que la première; sous le pontificat de Sixte II, successeur du Pape Étienne qui était mort vers le commencement du mois d'août de l'an 257. Denys fut choisi depuis pour succéder à Sixte, qui fut martyrisé le 6 août de l'an 258, mais ce ne fut apparemment qu'après une vacance de siège qui dura près d'un an, par la violence de la persécution excitée contre l'Église par l'empereur Valérien. De sorte qu'il ne fut ordonné que le vendredi 22 juillet de l'année suivante.

Ce fut principalement lorsqu'il se vit sur le Saint-Siège, qu'il vérifia les témoignages que les Pères ont rendus depuis à sa haute vertu et à la pureté de sa doctrine. Saint Denys d'Alexandrie qui connaissait déjà l'une et l'autre depuis quelques années, dit que c'était un homme admirable, et il le trouvait éloquent dans ses lettres. Saint Athanase le comptait avec raison parmi les Pères anciens, qui avaient été les plus capables de nous informer de la véritable doctrine de l'Église et de servir de règle à un concile œcuménique. Et saint Basile le Grand lui donnant le titre de très-heureux prélat, dit qu'il s'était rendu illustre par l'intégrité de sa foi et par toutes les vertus qui font le saint évêque; il en parlait de la sorte par réflexion sur la charité de notre saint Pape, qui s'était étendue jusqu'en Cappadoce et aux extrémités de l'empire. Le malheur de l'empereur Valérien, vaincu par les Perses et emmené prisonnier l'an 260, et la négligence de son fils et successeur Gallien ayant exposé les provinces de l'empire aux ravages des barbares, l'Asie Mineure éprouva plus qu'aucune autre leur cruauté par les funestes effets qu'ils en laissèrent avant que de se retirer. La ville de Césarée en Cappadoce, qui avait alors le célèbre saint Firmilien pour évêque, fut à demi ruinée par l'incendie et la démolition de plusieurs de ses bâtiments, et par la perte de beaucoup de ses citoyens, qui furent emmenés captifs. Notre

saint Pape n'en eut pas été plutôt informé, que non content d'écrire à cette Église affligée pour la consoler, il envoya de l'argent et des personnes sûres en Cappadoce pour racheter les chrétiens prisonniers chez les barbares. L'on conserva longtemps dans les archives de cette Église, les lettres que saint Denys écrivit aux fidèles du lieu sur ce sujet, afin de faire vivre le souvenir d'une si grande charité, et d'en renouveler toujours la reconnaissance, comme fit saint Basile, évêque du lieu dans le siècle suivant.

Peu de temps après, notre saint Pape reçut des plaintes de quelques fidèles d'Égypte, qui accusaient Denys d'Alexandrie de nier que le Fils fût consubstantiel à son Père, lorsqu'il avait voulu établir la distinction des Personnes divines dans ses livres contre les Sabelliens. L'accusation était frivole dans le fond, et ne venait que de ce qu'on n'avait point lu son ouvrage avec assez d'attention. Cependant elle fut prise fort sérieusement à Rome, où le Pape assembla un concile dans lequel elle fut examinée, ayant été reçue par les évêques avec douleur et indignation d'apprendre qu'il se trouvât quelqu'un qui voulût douter de la divinité du Verbe. Le Pape en écrivit ensuite au nom du concile à l'évêque d'Alexandrie, à qui il manda quel était le sentiment des évêques sur cela. Il le pria d'éclaircir les points sur lesquels il avait été accusé, lui marquant que de sa part il condamnait comme coupables de deux impiétés opposées mais également criminelles, tant ceux qui soutenaient l'opinion de Sabellius, que ceux qui disaient que le Verbe de Dieu avait été créé, fait ou formé et non consubstantiel à son père. Saint Denys d'Alexandrie, qui s'était déjà défendu par avance dans une lettre contre les mêmes accusations que l'on avait formées à Rome contre lui, répondit à notre saint Pape non en combattant ses sentiments, mais en éclaircissant les siens propres selon qu'il l'avait souhaité, et en faisant voir le sens orthodoxe des expressions qui avaient donné lieu aux injustes soupçons que l'on avait eus de la pureté de sa foi. C'est ce qu'il fit par quatre livres intitulés *Réfutation et Apologie*, et qu'il adressa au Pape même.

On attribue à notre Saint quelques autres lettres, avec des décrets touchant le règlement des églises et des cimetières de la ville, et la disposition des paroisses et des diocèses d'Italie. Quelques-uns rapportent aussi que le Pape saint Denys assembla vers la fin de son pontificat un concile à Rome contre Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui renouvelait les hérésies de quelques anciens contre la divinité du Fils de Dieu. Mais si l'on entend autre chose que ce qu'il a fait et écrit par provision, contre ceux qui faisaient une créature du Verbe éternel au sujet des accusations formées contre saint Denys d'Alexandrie, il paraît qu'on se trompe. Aussi ce qu'on en dit n'est fondé que sur la mauvaise traduction d'un passage de saint Athanase. Paul de Samosate ayant été condamné et déposé par un concile nombreux tenu dans sa ville d'Antioche, la lettre synodale en fut adressée à toute l'Église, nommément à saint Denys, évêque de Rome. Notre saint Pape n'était plus au monde quand on apporta cette lettre à Rome. Il était mort le 26 décembre de l'année 269, sous le consulat de l'empereur Claude II, et de Paterne, après dix ans cinq mois et quatre jours de pontificat.

Il fut enterré dans le cimetière de Calixte dès le lendemain. C'est pour cela que dans l'ancien calendrier de l'Église de Rome, dressé vers le milieu du iv^e siècle, sa déposition comme d'un évêque confesseur se trouve au 27 décembre. C'est aussi en ce jour qu'Adon l'a marqué dans son martyrologe, au lieu qu'Usuard et le Martyrologe romain le mettent au 26. Les anciens martyrologes du nom de saint Jérôme, qui marquent en ce même jour un saint Denys évêque, sans spécifier rien autre chose, mettent nettement le Pape saint Denys au 9 août, mais ils ne nous le représentent que comme un confesseur mort en paix, non plus qu'Usuard et l'ancien calendrier de Rome au iv^e siècle. Ainsi ce serait sans fondement qu'on l'aurait mis entre les martyrs dans quelques litanies du ix^e ou du x^e siècle, si l'on n'avait rendu le même honneur aux autres Papes qui ont vécu sous les empereurs païens, quoique leur mort n'eût pas été violente. On parle d'une translation fort ancienne du corps du Pape saint Denys, et l'on croit que c'est

ce qui se trouve marqué au 14 septembre dans les martyrologes du nom de saint Jérôme. Mais cette translation fort incertaine en elle-même, ne peut être celle qu'on prétend avoir été faite vers le milieu du viii^e siècle par le Pape Paul I^{er}, dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite*. D'ailleurs c'est de saint Denys de Paris, et non de notre saint Pape que cette Église a porté autrefois le titre. Il se trouve encore une fête du Pape saint Denys instituée au 19 janvier. Elle semble être particulière aux Carmes.

SAINT ARCHÉLAÛS,

ÉVÊQUE.

Vers la fin du iii^e siècle vivait un Saint, non moins distingué par sa doctrine que Grégoire Thaumaturge et Denys d'Alexandrie : c'était Archélaüs, évêque de Carchar ou Charres en Mésopotamie, l'ancien Haran où Abraham avait séjourné en sortant de la Chaldée. Cet évêque avait pour ami un chrétien nommé Marcel, illustre par sa naissance, ses richesses et sa piété. Charres était sur les frontières de l'empire romain et de celui des Perses, et, par là même, exposé aux malheurs de la guerre. Un jour, la garnison romaine de la ville et de la province amena devant l'évêque sept mille sept cents prisonniers ; elle était résolue à les vendre ou à les tuer. Comme elle demandait une grande somme d'argent, Archélaüs, inquiet, alla trouver son ami Marcel, qui ouvrit aussitôt ses trésors, et, sans compter, se mit à distribuer aux soldats plus même qu'ils ne demandaient. Les soldats furent émerveillés de cette charité ; les uns ne voulurent recevoir tout au plus que le quart du prix qu'ils avaient demandé d'abord ; d'autres n'acceptèrent que leurs frais de route ; plusieurs quittèrent même le service pour se faire chrétiens.

Marcel apprit alors d'un des captifs l'occasion de leur malheur. Ils croyaient tous au vrai Dieu. Accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, ils s'étaient rendus à un lieu de pèlerinage, suivant la coutume de leurs ancêtres, pour obtenir

de la pluie dans un temps de sécheresse. Comme ils y passaient la nuit dans la veille et dans le jeûne, le sommeil les accabla. L'armée romaine les ayant trouvés dans cette situation, les prit pour des ennemis en embuscade, en tua treize cents, en blessa cinq cents durant la nuit, et emmena les autres, au milieu des plus mauvais traitements, jusqu'à Charres, qui était à trois journées de chemin. Marcel fondit en larmes à ce récit. En même temps il faisait dresser sept cents tables, où il les servit lui-même comme autrefois Abraham. Il les traita ainsi durant quinze jours, après lesquels ils demandèrent à retourner chez eux ; il ne retint que les blessés, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris, après quoi il les renvoya pareillement, en leur fournissant, avec abondance, tout ce qui était nécessaire pour le voyage. A ces actes de charité il en avait joint un autre : c'était d'aller, avec un grand nombre de personnes, enterrer ceux qui avaient été tués au lieu du pèlerinage ou qui étaient morts en route. Ces bonnes œuvres répandirent encore plus au loin la renommée de Marcel. On accourait de toutes parts pour connaître et admirer ce père des veuves et des orphelins. Sa maison s'appelait l'hospice des étrangers et des pauvres. Il n'était pas moins distingué par la pureté de sa foi que par l'ardeur de sa charité.

La réputation de ses vertus pénétra jusque dans la Perse. Manès ou Manichée, qui demeurait dans un château sur la frontière, en entendit parler ; il espéra le gagner à ses erreurs, et par lui toute la province. Dans ce dessein, il lui envoya une lettre par un de ses disciples nommé Turbon. Marcel avait établi le long de la route des hôtelleries ou hospices pour les voyageurs chrétiens, Turbon s'y présentait. Mais on lui demandait d'où il venait, qui il était et par qui il était envoyé. Il répondait : Je suis de la Mésopotamie, je viens de la Perse, envoyé par Manichée, maître des chrétiens. Comme on ne connaissait pas le nom de ce maître, on lui refusait l'entrée des hospices et même de l'eau à boire. Il serait peut-être mort dans le chemin, s'il n'avait enfin dit qu'il portait des lettres à Marcel, auprès de qui il arriva après cinq jours de marche. Marcel

ouvrit la lettre en présence de l'évêque Archélaüs ; elle était conçue en ces termes :

« Manès, apôtre de Jésus-Christ, et tous les saints et les vierges qui sont avec moi ; à Marcel, mon fils bien-aimé, grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Et que la main droite de la lumière vous préserve du mauvais siècle présent, de ses accidents et des pièges du méchant. Amen. J'ai eu bien de la joie d'apprendre la grandeur de votre charité ; mais je suis fâché que votre foi ne soit pas conforme à la vraie doctrine. C'est pourquoi, étant envoyé pour redresser le genre humain, et ayant pitié de ceux qui s'abandonnent à l'erreur, j'ai cru nécessaire de vous écrire cette lettre, d'abord pour le salut de votre âme, et ensuite pour ceux qui sont avec vous, afin que vous acquériez la discrétion qui manque aux docteurs des simples ; car ils enseignent que le bien et le mal viennent du même principe, ne discernant pas la lumière des ténèbres, ni ce qui est hors de l'homme d'avec ce qui est au dedans : ils mêlent incessamment l'un avec l'autre. Mais pour vous, mon fils, ne les unissez pas comme le commun des hommes fait sans raison ; car ils attribuent à Dieu le commencement et la fin de ces maux. Leur fin est proche de la malédiction. Ils ne croient pas même ce que Notre-Seigneur dit dans l'Évangile : Que le bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni le mauvais arbre de bons fruits. Et je m'étonne comment ils osent dire que Dieu soit l'auteur et le créateur de Satan et de ses mauvaises œuvres. Mais plutôt à Dieu qu'ils n'eussent pas dit que le Fils unique descendu du sein du Père, est fils d'une certaine Marie, formé du sang et de la chair, et du reste de l'impureté des femmes. Je n'en dis pas davantage dans cette lettre, de peur de vous fatiguer, n'ayant pas l'éloquence naturelle. Mais vous apprendrez tout quand je serai auprès de vous, si vous avez encore soin de votre salut ; car je ne mets la corde au cou à personne, comme font les moins sages du vulgaire. Comprenez ce que je dis, mon très-cher fils. »

Marcel traita le messager avec beaucoup de bienveillance.

Archélaüs, plein de zèle, grinçait des dents comme un lion enchaîné, et demandait à l'instant l'auteur de la lettre. Marcel le calmait, assurant qu'il lui procurerait la présence de l'homme. En effet, il envoya un des siens à Manès, avec une lettre où il le priait de venir lui-même pour expliquer sa doctrine.

En attendant, Turbon, qui n'avait pas voulu refaire le voyage, expliquait amplement à Marcel et à l'évêque Archélaüs la croyance de l'hérésiarque. Il adorait deux dieux éternels, nés d'eux-mêmes, opposés l'un à l'autre : l'un bon, qu'il appelait lumière ; l'autre mauvais, qu'il appelait ténèbres : l'âme humaine était une parcelle de la lumière, le corps une parcelle des ténèbres. Venaient ensuite des émanations et autres rêveries gnostiques ; car le manichéisme n'était au fond que le gnosticisme sous un nom et une forme peu différents.

La physique n'en était pas plus sensée que la théologie. C'est un géant qui porte la terre sur ses épaules ; lorsque la terre tremble, c'est que, pour se soulager, il la transporte d'une épaule à l'autre. Le zodiaque est une roue à douze baquets, pour transvaser les âmes des mourants, de la terre dans la lune et de la lune dans le soleil. La lune est pleine, lorsqu'elle est pleine d'âmes ; elle décroît, à mesure qu'elle s'en vide dans l'orbite solaire. Les nuages sont la mauvaise humeur d'un prince aérien, la pluie en est la sueur. A la mort, les âmes, pour se purifier, passent dans des corps de bêtes et de plantes. Celui qui tue un animal, doit être changé en ce même animal ; celui qui arrache ou coupe une herbe, doit être changé en la même herbe. Ils ne laissaient pas d'en manger quand d'autres les avaient cueillies. Quand donc on donnait un pain à un manichéen, il disait : Retirez-vous un peu, que je fasse ma bénédiction. Alors il prenait le pain et disait : Je ne t'ai pas fait, et le jetait en haut, maudissant celui qui l'avait fait. Puis il ajoutait : Je ne t'ai pas semé ; que celui qui t'a semé soit semé lui-même. Je ne t'ai pas moissonné ; que celui qui t'a moissonné soit moissonné lui-même. Je ne t'ai pas fait cuire ; que celui qui t'a cuit soit cuit lui-même. Après ces protestations, il en mangeait en sûreté. Quant aux Prophètes et à tout

l'Ancien Testament, ils étaient, suivant Manès, du mauvais principe, du prince des ténèbres.

Quand Archélaüs entendit toutes ces impiétés, il fut hors de lui-même, craignant pour son peuple, comme un bon pasteur. Marcel n'était point ému, espérant que Dieu viendrait au secours de la vérité. Il combla Turbon de présents, et le fit demeurer dans la maison de l'évêque.

Le même jour arriva Manès avec une vingtaine de jeunes hommes et de jeunes filles. A la porte de Marcel il demanda Turbon ; ne l'ayant pas trouvé, il entra pour saluer Marcel en personne. Celui-ci fut d'abord étonné de son costume. Il avait des brodequins fort élevés, un manteau de différentes couleurs, et qui représentait quelque chose d'aérien ; un grand bâton d'ébène à la main, un livre babylonien sous le bras, une jambe enveloppée d'une étoffe rouge, et l'autre d'une étoffe verdâtre. Il avait la mine d'un sénateur et d'un général persan. Archélaüs, accouru sur le premier avis, voulait tout d'abord entreprendre Manès ; mais Marcel, avec sa prudence ordinaire, les fit convenir d'entrer dans une conférence réglée en présence des principaux de la ville. On en choisit quatre pour juges ; ils étaient tous fort habiles dans les lettres humaines, mais tous quatre païens. L'évêque ne voulait pas qu'on pût les soupçonner de lui avoir été favorables ¹.

L'assemblée fut nombreuse et brillante ; la maison de Marcel était immense ; cependant elle se trouva pleine de personnes invitées. Les juges, s'étant assis sur une estrade, donnèrent d'abord la parole à Manès. Il s'annonça comme le disciple du Christ et l'Apôtre de Jésus, venu, en considération de Marcel, pour le désabuser de la fausse doctrine d'Archélaüs, lui apprendre la vérité, et, en le sauvant, sauver toute la ville. « Car je suis le Paraclet promis par Jésus pour convaincre le monde de péché et d'injustice. Paul, qui a été envoyé avant

¹ Voir les actes de cette conférence à la fin des *Œuvres de saint Hippolyte*, édition de Fabricius ; dans la *Collection des Pères*, par Caillau, t. XV ; dans les *Conciles de Mansi*, t. I, p. 1129 et suiv.

moi, disait qu'en partie il savait et qu'en partie il prophétisait, me réservant ce qui est parfait. Si donc vous recevez mes paroles, vous trouverez le salut ; sinon, un feu éternel vous consumera. Hyménée et Alexandre ont été livrés à Satan, pour apprendre à ne point blasphémer ; vous tous de même, vous serez livrés au prince des supplices, parce que vous vous êtes attaqués au Père du Christ, en disant qu'il est la cause de tous les maux et l'auteur de l'iniquité : ce qui ne peut être ni se concevoir. A qui faut-il croire ? à vos maîtres que voici, qui mangent de la chair et vivent dans les délices ? ou bien au Sauveur Jésus-Christ, qui dit dans les Évangiles : Un bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni un mauvais en faire de bons ? Il ne faut donc pas, suivant la doctrine absurde de ces hommes, attribuer rien de tout cela à Dieu, le Père de notre Seigneur et Sauveur, mais croire que Satan est la cause de tous les maux, et que c'est lui qui les engendre. C'est encore à Satan qu'il faut rapporter ce qui est écrit dans les Prophètes et dans la loi ; car c'est lui qui y parle. »

Tels sont les principes que Manès développait devant l'assemblée.

Les juges dirent : Si vous avez encore quelque chose de plus clair touchant le dogme principal de votre doctrine, dites-le. Manès reprit : Je dis qu'il y a deux natures : l'une bonne, qui habite dans quelques parties ; l'autre mauvaise, qui est ce monde et tout ce qu'il renferme. C'est pourquoi nous disons qu'il y a deux lieux : l'un bon, l'autre qui est hors de celui-là, afin d'avoir assez d'espace pour recevoir la créature du monde. Car si nous disons qu'il n'y a qu'une nature souveraine, et que Dieu remplit tout, et que hors de lui il n'y a pas de lieu qui recevra la créature, où sera le feu de l'enfer ? où les ténèbres extérieures ? où les pleurs ? En lui ? A Dieu ne plaise ; autrement lui-même serait tourmenté en ces choses. Après d'autres raisonnements pareils, Manès offrit d'expliquer comment les deux natures s'étaient mêlées dans l'origine. Les juges observèrent, avec beaucoup de raison, qu'avant d'expliquer le mélange des deux natures, il fallait prouver que ces deux natures

existaient : de là dépendait tout le reste. Et ils donnèrent la parole à Archélaüs.

Mais à peino Archélaüs eut-il commencé par ces mots : « Quoi que l'intention de l'adversaire... » que Manès s'écria : L'entendez-vous ! il dit « adversaire ; » il y a donc deux choses. Pour le coup, reprit l'Évêque, cet homme me semble plus rempli de folie que de prudence, puisqu'il me chicane sur le mot : adversaire, comme si j'affirmais qu'il y eût deux natures. Vous nous apportez une doctrine trompeuse ; mais rien de ce que vous avancez ne se soutient, car celui qui est adversaire, non par nature, mais par volonté, peut cesser de l'être et devenir ami. Ainsi, que l'un de nous deux s'accorde avec l'autre, nous paraîtrons tous deux de même. Ce qui fait voir que les créatures raisonnables sont laissées à leur libre arbitre, et par là susceptibles de conversion. Quant à vos deux natures, qu'en dites-vous ? sont-elles convertibles ou non ? — Manès demeura quelque temps sans répondre. Il pensait on lui-même : Si je dis qu'elles sont susceptibles de conversion ou de changement, on m'opposera ce que l'Évangile dit du bon et du mauvais arbre ; si je dis qu'elles ne le sont pas, on me demandera la cause de leur mélange réciproque. Il répondit à la fin qu'elles n'étaient pas convertibles en ce qui leur était contraire, mais bien en ce qui leur était propre. — Archélaüs répliqua : Mais il semble que vous soyez en délire, que vous oubliez vos propositions et que vous ne connaissiez pas la portée de vos paroles ; car je m'aperçois par ce que vous venez de dire, que vous ne savez pas ce que c'est que conversion, dualité, passé, présent, avenir. Vous affirmez que ni l'une ni l'autre n'est convertible en ce qui leur est contraire, mais qu'elles le sont toutes les deux en ce qui leur est propre. Et moi, je dis que qui se convertit ou se change en lui-même ne sort pas de soi et ne change pas ; mais que qui-conque change ou se convertit, sort de ce qui lui est propre, et arrive à ce qui lui est étranger.

Les juges approuvèrent fort la réflexion d'Archélaüs, et l'éclaircirent par l'exemple d'un juif qui se fait chrétien, ou d'un chrétien qui se ferait païen. Il y a là changement de l'un à

l'autre ; mais tant que le païen demeure dans le paganisme , jamais on ne dira qu'il est converti. Ils demandèrent donc à Manès si ses deux natures étaient convertibles en ce sens. — Manès ne répondit pas.

Archélaüs continua sa réfutation avec la même supériorité. De temps en temps, Manès l'interrompait par quelque objection sophistique et vague ; mais il se voyait aussitôt ramené à la question et réduit au silence. Il enseignait , par exemple , que l'âme humaine était l'œuvre du principe bon , et le corps du principe mauvais , et que l'âme et le corps étaient par conséquent aussi contraires l'un à l'autre que les deux principes. Archélaüs fit voir , au contraire , dans l'union intime de l'âme et du corps , dans leur correspondance mutuelle et leur amitié réciproque , une preuve sans réplique qu'ils étaient faits l'un pour l'autre et sur le plan du même ouvrier ; de même que le navire et le gouvernail sont faits l'un pour l'autre et sur le plan du même architecte. Le corps humain est comme le navire , l'âme est le gouvernail , et le libre arbitre le pilote. A cette belle comparaison , la foule des auditeurs témoigna hautement sa joie , et fut sur le point de se jeter sur Manès. Archélaüs eut de la peine à les calmer.

Il demanda ensuite à l'hérésiarque : Si Satan a fait l'homme , et qu'il on soit ainsi le père , comment Jésus-Christ nous enseigne-t-il à prier : Notre Père , qui êtes dans les cioux ? Comment dit-il encore aux pharisiens : Ne savez-vous pas que celui qui a fait le dehors du vase en a fait aussi le dedans ? Quant à la nature des ténèbres , il observe que ce n'est que l'ombre de la terre ou d'un autre corps , et que , par conséquent , avant la création corporelle , il ne devait y avoir que la lumière. Après chaque éclaircissement principal , les juges demandaient à Manès s'il avait quelque chose à répondre , et presque toujours Manès gardait le silence.

Après avoir ruiné son dogme fondamental des deux principes , Archélaüs l'attaque sur sa prétention d'être le Paraclet. Il fait voir que le véritable Paraclet promis par Notre-Seigneur est descendu sur les Apôtres le jour de la Pentecôte ; que le

prétendu Paraclet venu de Perse, sous l'empire de Probus, n'était qu'un faux prophète, sans passe-port et sans lettre de créance ; que bien loin de distribuer le don des langues, ce n'était qu'un Perse barbare, qui n'avait pu apprendre ni celle des Grecs, ni celle des Égyptiens, ni celle des Romains, et entendait seulement celle des Chaldéens, dont on ne faisait point de compte.

Manès lui ayant objecté ceux qui étaient morts avant la venue du Christ : Tu t'égares, lui répondit Archélaüs, tu t'égares, parce que tu ignores les Écritures et la vertu de Dieu. Même après l'avènement du Christ, il y en a qui ont péri et qui périssent, savoir : ceux qui n'ont pas voulu s'appliquer aux œuvres de justice. Il n'y a que ceux qui l'ont reçu et le reçoivent, qui ont reçu également la puissance de devenir enfants de Dieu. Car il ne dit pas tous, ni n'a déterminé de temps ; tous ceux, dit-il, qui l'ont reçu. Or, le Christ est toujours présent aux hommes, depuis la création du monde, et il ne cesse de rechercher leur sang, depuis le sang d'Abel jusqu'à celui de Zacharie. Qu'est-ce qui a rendu justes Abel et les autres qui ont vécu avant Moïse et les Prophètes ? N'est-ce pas parce qu'ils accomplissaient la loi de Dieu ; cette loi que tantôt ils apercevaient écrite dans leurs cœurs, que tantôt ils demandaient à leurs parents, que tantôt ils apprenaient des vieillards et des anciens ? Mais comme il y en avait peu qui pussent arriver au comble de la perfection par ce moyen, c'est-à-dire par la tradition des ancêtres, sans qu'il y eût de loi par écrit, Dieu eut pitié du genre humain, et lui donna par Moïse, une loi écrite, qui fut cause du salut pour un grand nombre.

Quant à la perversion du diable, elle se conçoit aisément. Il n'y a que Dieu qui, par nature, soit éternel et inaltérable. Parmi les créatures, il n'y en a pas une qui soit consubstantielle, *homoousios*, à Dieu et qui, en conséquence, ne soit sujette au changement ¹. Comment Manès pourrait-il le nier, lui qui prétend que l'âme est une parcelle de la substance divine, et que

¹ P. 178, édit. Fabric.; p. 179, édit. Caillau.

néanmoins elle peut pécher ? Lorsque saint Paul dit que, quand viendra ce qui est parfait, ce qui est partiel sera détruit, il entendait le jugement dernier, où le Christ viendra, dans sa gloire, détruire tout ce qui est du temps et achever ce qui est de l'éternité, comme le soleil dans sa splendeur fait disparaître une petite étincelle.

Archélaüs ayant développé ces choses avec beaucoup de force et d'éloquence, les assistants en rendirent d'immenses actions de grâces à Dieu, et le comblèrent lui-même de toutes sortes d'honneurs. Marcel se leva, et, ôtant son manteau, il en revêtit Archélaüs, l'embrassa étroitement et le couvrit de baisers. Alors les enfants, qui se trouvaient là par hasard, commencèrent les premiers à poursuivre Manès, et furent imités aussitôt par toute la multitude. Mais Archélaüs, élevant la voix, les arrêta en disant : Cessez, mes bien-aimés frères, de peur qu'au jour du jugement nous ne soyons trouvés coupables d'avoir versé le sang ; car il est écrit des gens de cette espèce : Il faut qu'il y ait des hérésies, afin que l'on connaisse ceux qui sont éprouvés. A ces mots la foule s'apaisa. Marcel fit écrire la conférence par un des assistants. Archélaüs éleva dans la suite Turbon au diaconat, et le plaça dans la maison de Marcel.

Manès, ayant pris la fuite, arriva dans un bourg assez éloigné, appelé Diodore. Le prêtre de ce lieu, qui s'appelait aussi Diodore, était un homme de bien, ayant beaucoup de bonnes qualités, une foi très-pure et une piété éminente, mais un esprit simple, doux et paisible ; il n'était pas fort en paroles, ni tout à fait instruit des difficultés de l'Écriture. Manès ayant reconnu son faible, commença à faire grand bruit et à se vanter de tous côtés qu'il venait pour accomplir l'Évangile et faire rejeter la loi qui en était ennemie. Le bon prêtre opposa à ces vaines déclamations ce que dit Jésus-Christ même : Qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir ; ce qui réduisit Manès à prétendre que cette parole n'était pas de Jésus-Christ et qu'il valait mieux s'arrêter à ses actions qu'à ses paroles, comme si les unes pouvaient être contraires aux autres. Il voulait néanmoins recommencer le lendemain. Diodore ne le craignait point pour

sa foi, n'hésitant point sur l'anathème que saint Paul prononce contre ceux qui nous viennent annoncer des doctrines que nous n'avons point reçues des Apôtres ; mais il craignait pour les simples, qu'il voyait ébranlés par les fausses raisons de Manès et par cet air de confiance avec lequel il les débitait. Il écrivit donc à Archélaüs ce qui se passait, le priant de lui mander comment il devait parler et agir en cette rencontre.

Archélaüs lui écrivit une lettre assez longue, où il insiste sur l'accord entre la loi et l'Évangile : ce n'est qu'un même tissu : l'une est la chaîne, l'autre la trame. La loi était comme la nourrice de l'enfant, l'Évangile est comme le gouverneur du jeune homme : l'homme même ne méprise point sa nourrice ; toujours il l'aime et la révère. De la loi à l'Évangile il n'y a point opposition, mais progrès. La loi commande la justice, l'Évangile commande la bonté ; la bonté n'est point contraire à la justice, mais seulement supérieure. Il y a des préceptes et des exemples de bonté dans la loi, comme il y a des paroles et des exemples de sévérité dans l'Évangile. Diodore, ayant médité cette lettre, trouva lui-même plusieurs choses très-belles et très-concluantes, et prouva si bien l'accord des deux Testaments contre Manès, que tous les assistants lui donnèrent des louanges. La nuit mit fin à la dispute.

Elle recommença le lendemain. Mais au moment où Manès débutait avec arrogance, on vit Archélaüs arriver, et donner le baiser à Diodore. Tout le monde admira ce coup de la Providence, mais surtout le pieux Diodore, qui craignait un peu ce débat. A la vue d'Archélaüs, Manès rabattit de sa fierté ; il refusa longtemps d'entrer en discussion avec lui, alléguant bien des si et des mais. « Si vous ne résistez pas de nouveau à ce que je dis de vrai, je commencerai. » Archélaüs lui répliqua : « Ces si, ces mais, sont d'un homme qui ignore. Vous ignorez donc ce qui est à venir, vous qui vous dites le Paraclet. Mais ce que vous dites qui est à venir, de résister ou de ne résister pas, est en mon pouvoir. Comment donc subsistera votre dogme des deux arbres ? Car si je suis de la partie contraire, comment demandez-vous que j'obéisse ? que si j'ai l'esprit d'obéissance.

comment craignez-vous que je ne résiste? Car vous dites que le méchant reste toujours méchant, et le bon toujours bon, ignorant vous-même la force de cette parole. » Il répondit ensuite à quelques difficultés concernant la très-sainte Vierge, qui dans les actes de la Conférence, est appelée Mère de Dieu ¹. Les peuples, en admiration de sa doctrine, firent de grandes acclamations à sa louange, et ne voulurent pas le laisser partir ce jour-là.

Le lendemain, non-seulement ceux de Diodore, mais tous ceux des environs s'assemblèrent. Manès était présent. Archélaüs leur fit alors l'histoire de cet homme, telle qu'il l'avait apprise de Turbon et d'un nommé Sisinius, en présence de Manès lui-même.

Cet homme, dit-il, n'est pas le premier auteur de sa doctrine ni le seul; mais un nommé Scythien, qui vivait du temps des Apôtres. C'est lui qui introduisit cette dualité contraire à elle-même; encore l'avait-il reçue de Pythagore, aussi bien que les autres sectateurs du même système; mais nul ne le poussa si impudemment que ce Scythien. Il était Sarrasin d'origine. Il épousa une captive dans la haute Thébaidé, et y apprit la science des Égyptiens. Il avait beaucoup d'esprit et de richesses. Il eut un disciple nommé Térébinthe, qui lui écrivit quatre livres, l'un desquels il appela « des Mystères, » l'autre, « des Chapitres, » le troisième, « Évangile, » et le dernier « Trésor. » Scythien passa dans la Judée pour y disputer avec les docteurs, mais il y mourut sans avoir rien pu faire. Térébinthe, son unique disciple, se retira dans la Babylonie, où il se disait plein de la sagesse des Égyptiens, et s'appelant non plus Térébinthe, mais un autre Budda, ajoutant que ce nom lui avait été imposé, qu'il était né d'une vierge et qu'il avait été nourri par un ange dans les montagnes. Des prêtres de Mithra le convinquirent de mensonge; malgré tous ses efforts, il ne gagna pas un seul disciple, si ce n'est une vieille femme, qui était veuve, et chez laquelle il se retira avec ses quatre « Livres; » là, étant

¹ P. 112, Fabric.; 184, Caillau.

monté sur la terrasse de la maison pour invoquer les démons de l'air, il fut frappé de Dieu, tomba de la terrasse et expira. La veuve hérita de ses livres et de son argent.

Comme elle était seule, elle acheta un esclave d'environ sept ans, nommé Corbice, qu'elle affranchit aussitôt et fit instruire dans les lettres. Il avait douze ans lorsqu'elle mourut, et lui laissa tout son bien avec ses livres. Il s'en alla au lieu où résidait le roi des Perses, et prit le nom de Manès. Instruit dans les sciences du pays, peut-être plus qu'aucun autre homme, il étudia surtout les quatre Livres et gagna trois disciples : Thomas, Addas et Hermas. Il envoya le premier en Égypte, le second en Scythie et garda avec lui le troisième. Le fils du roi tomba malade. Une grande récompense fut promise à qui le guérirait. Manès se présenta; l'enfant mourut, le roi fit jeter Manès en prison et charger de chaînes fort pesantes. On chercha même ses deux disciples pour les punir, mais ils se sauvèrent. Ils revinrent enfin trouver leur maître, si lassés des mauvais traitements qu'ils avaient essayés, qu'ils le conjurèrent de renoncer lui-même à sa doctrine. Il les encouragea et leur dit de lui acheter les livres des Chrétiens. Pour cela, ils feignirent d'être chrétiens eux-mêmes, et s'en allèrent au lieu où ces livres se transcrivaient. Manès y chercha tout ce qui pouvait favoriser son système de dualité, système qui était moins à lui qu'à Scythien. Il ajoutait seulement le nom de Jésus-Christ pour tromper les simples, et faire que ceux qui aimaient ce nom divin eussent moins d'horreur de lui et de ses disciples. Ayant trouvé le nom du Paraclet dans les Écritures, il supposa que c'était lui-même, sans faire attention que le Paraclet était déjà venu, lorsque les Apôtres étaient encore sur la terre. Quand il eut ainsi arrangé ses tromperies, il envoya ses disciples les prêcher partout. Le roi, l'ayant appris, résolut de le punir du supplice qu'il méritait. Mais Manès ayant corrompu le geôlier, s'évada et se retira dans le château d'Arabion. C'est de là qu'il écrivit à Marcel. Le geôlier fut puni, et le roi le fit chercher lui-même.

A ces mots, la multitude voulut arrêter Manès pour le livrer

entre les mains des Barbares , qui étaient déjà venus le chercher auparavant. Mais il s'enfuit aussitôt et rentra dans le château d'Arabion. Cependant il fut pris quelque temps après et mené devant le roi de Perse qui, pour venger la mort du jeune prince, ainsi que celle du géolier, le condamna, suivant la coutume du pays, à être écorché tout vif avec la pointe d'un roseau. Son corps fut abandonné aux chiens et aux oiseaux de proie, et sa peau remplie de paille, exposée sur les portes de la ville, où on la gardait encore du temps de saint Cyrille et de saint Épiphané. Telle fut la fin de Manès , mais non pas de son impiété. Lorsque saint Archélaüs en eut reçu la nouvelle , il rassembla tous les Chrétiens de la province , et prononça contre lui un dernier anathème.

L'impie de Manès tient à ce mystère d'iniquité que Satan opère continuellement dans le monde, et qui consiste à mentir à Dieu et contre l'homme.

Dieu est un, Dieu est bon. Un est le médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ, Dieu et homme. Dieu a créé l'Ange et l'homme dans un état de grâce et d'innocence, mais avec le libre arbitre, pour choisir chacun de lui-même entre le bien et le mal, entre la vie et la mort, entre le ciel et l'enfer. Séduit par son propre orgueil, Lucifer, un des principaux anges, suivi d'une multitude d'anges rebelles, a choisi le mal et non pas le bien, la mort et non pas la vie, l'enfer et non pas le ciel. Son nom propre est devenu Satan, ou l'adversaire de Dieu, l'adversaire du vrai et du bien. Il se nomme aussi le vieux serpent, depuis que sous la forme de serpent il a trompé nos premiers ancêtres. C'est celui que l'Écriture-Sainte appelle le méchant, le prince des ténèbres, le prince de ce monde, le dieu de ce siècle, qui séduit toute la terre. Les principales faussetés de ce grand menteur, c'est que Dieu n'est pas un, c'est que Dieu n'est pas bon, c'est que Jésus-Christ n'est pas Dieu, c'est que l'homme n'a point de libre arbitre, c'est qu'il n'est pas responsable de ses actions.

Que Dieu n'est pas un, Satan le fait accroire aux païens, aux idolâtres, aux manichéens ou disciples de Manès. Que Dieu

n'est pas bon, Satan voudrait nous le faire accroire par Mahomet, Luther, Calvin et Jansénius. Car ces quatre hérésiarques enseignent dans leurs ouvrages que leur dieu opère en nous le mal comme le bien, les mauvais désirs comme les bons, et que même il nous punira non-seulement du mal qu'il aura lui-même opéré en nous, mais encore du bien que nous aurons fait de notre mieux. Certainement ce n'est pas là le bon Dieu, le Dieu des catholiques, mais un dieu faux, méchant, en un mot, Satan, le dieu de ce siècle. Il est des sociétés de ténèbres, comme les francs-maçons, dans lesquelles des imposteurs, quelquefois des dupes, répandent des calomnies semblables contre le vrai Dieu et ses œuvres. De nos jours, non moins que dans les premiers siècles, des émissaires de l'impiété et de l'hérésie, des apôtres de l'enfer, se glissent comme Manès parmi les catholiques pour les séduire. Enfants de Dieu, soyez sur vos gardes ! Pères de famille, pères de paroisse et de diocèse, veillez sur votre troupeau, Dieu vous en a constitués les anges visibles. Mais comment nous garantir de toutes ces embûches ? Saint Augustin nous l'apprend, lui qui s'y était laissé prendre dans sa jeunesse. Revenu enfin de l'erreur à la vérité, il dit, à propos de la lettre de Manès sur laquelle s'appuyaient les manichéens comme sur le fondement de leur secte : « Moi, je ne croirais pas même à l'Évangile, si l'autorité de l'Église catholique ne me le persuadait. » Ainsi, d'après ce grand docteur, la garantie divine de la vérité sur la terre, c'est l'Église catholique, cette société vivante, composée de fidèles unis et soumis à leurs pasteurs légitimes, prêtres et évêques, principalement notre Saint-Père le Pape, chef de toute l'Église, successeur de saint Pierre, celui-là même à qui Jésus-Christ a dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. Tu es Pierre, et sur cette même pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévauront pas contre elle. »

(ROHRBACHER.)

SAINT ALAIN,

ÉVÊQUE DE QUIMPER.

Saint Alain était un évêque très-célèbre, dit le bréviaire de Quimper, imprimé en 1835. Cette grande et belle renommée, ne pouvait venir que de ses connaissances, de ses vertus, de ses services et de ses miracles. Dans un temps où la Bretagne renfermait tant de Saints, si grands par leur science ecclésiastique, par leur sagesse, leurs bienfaits et leurs prodiges, il faut que saint Alain ait comme marché à la tête de cette légion sacrée, qui passait sur la terre en l'éclairant, la sanctifiant et l'enrichissant des plus précieuses faveurs.

Le nom d'Alain est très-répandu en Bretagne, et depuis des siècles. Plusieurs des souverains de l'Armorique l'ont porté. On aimait à donner pour protecteur et pour modèle aux rois, qui doivent être les pères du peuple, celui qui s'était montré si bon pour tout le monde. C'était leur rappeler, en un mot, tout ce qu'ils devaient être.

On aime à donner Alain pour patron aux enfants de Dieu, afin de leur faire entendre que, comme le fervent Prélat, ils doivent s'efforcer d'être parfaits.

SAINT ZÉNON,

ÉVÊQUE.

Zénon était proche parent d'Eusèbe, de Nestable et d'autres chrétiens que, dans une émeute à Gaza, la populace massacra sous le règne de Julien l'Apostat. Il évita la mort en fuyant et se cacha dans la petite ville d'Antédon. Là une pieuse femme lui apporta quelques reliques de ses parents martyrisés. Mais cette démarche le fit connaître comme chrétien, et les habitants d'Antédon l'expulsèrent. Il se cacha comme il put et trouva la paix à Majumé. Un peu plus tard, il fut élu évêque de Majumé. Il y bâtit une église dans laquelle il exposa les reliques de ses parents. Il mourut à la fin du iv^e siècle.

SAINT ZOSIME,

PAPE.

Innocent I^{er} mourut en 417. Il eut pour successeur saint Zosime, qui dut connaître les Pélagiens et qui les excommunia. On sait que ces hérétiques niaient les suites du péché originel et la nécessité de la grâce. Leur chef s'était réfugié en Palestine. et on ne sait ni où ni comment il mourut.

Saint Zosime condamna aussi Apiarius, évêque de Cicea, en Numidie, chargé de plusieurs crimes. Mais ce malheureux se convertit et fit pénitence. — Zosime ne siégea qu'un an, neuf mois et neuf jours. Il mourut saintement à la fin de l'année 418.

LE BIENHEUREUX CHÉRUBIN DE QUILLIANO,

FRÈRE MINEUR.

Ce bienheureux enfant de Saint-François avait reçu au Baptême le nom d'Autoine, et dès sa plus tendre jeunesse, on vit germer en lui les vertus qui le conduisirent dans la suite à la perfection évangélique. Il donna principalement de grandes preuves de son inclination à soulager les pauvres, et sa compassion pour eux ne s'affaiblit jamais.

À l'âge de vingt ans, de sérieuses considérations sur la fragilité des choses d'ici-bas, lui inspirèrent tant de dégoût pour le monde, qu'il résolut de le quitter pour se consacrer sans réserve au service de Dieu. Il fit choix de l'Ordre des Capucins pour embrasser la Règle de Saint-François, et prit le nom de Chérubin, en renonçant au siècle.

Des mœurs douces et pures, un grand amour pour ses devoirs et une ferveur évangélique dans la prière, attirèrent sur lui les bénédictions du Ciel, dont il reçut, outre la connaissance des événements futurs, par des lumières surnaturelles, de grâces spéciales, qui le mirent en vénération aux yeux de ses contemporains.

La piété de Chérubin fut éclairée et accompagnée d'une piété

dence singulière, qui le rendit propre au gouvernement de son Ordre : il fut donc promu à diverses charges, qui le conduisirent à celle de provincial de la province religieuse de Gênes. Il s'acquitta des obligations de ces différents offices, en homme guidé par l'esprit de charité ; et l'on a fait, à son sujet, une remarque que nous ne devons pas passer sous silence, parce qu'elle renferme l'éloge le plus beau que l'on puisse faire de sa conduite ; c'est que durant neuf années qu'il fut provincial, il n'y eut, au sujet de son administration, aucune plainte ni aucun murmure ; ce qui est une chose bien surprenante, vu la diversité de façon de penser, qui règne entre les membres d'un corps quelconque, pour peu qu'ils soient nombreux.

Nous trouvons parmi les circonstances extraordinaires de la vie de ce saint homme, qu'on l'a vu dans l'ardeur de l'Oraison, s'élever au-dessus de la terre, et qu'un jour, comme il célébrait les divins Mystères, on s'aperçut au moment où il prononça ces paroles, *Dominus vobiscum*, le Seigneur soit avec vous, sortir de sa bouche, des rayons de flammes, symbole de l'amour et de la foi vive dont son cœur était embrasé.

Chérubin fut aussi gratifié du don des miracles et de la faculté de lire ce qui se passait dans le cœur et dans l'esprit de certaines personnes, et cette connaissance fut un moyen qu'il employa efficacement pour le salut de plusieurs.

Après s'être attiré la vénération de ses contemporains, Chérubin passa de cette vie à une meilleure, en 1612, à l'âge de quatre-vingts ans, dont il avait passé soixante en religion. On observa que son visage ne reçut aucune altération par la mort, et que ses chairs conservèrent la même élasticité que s'il eût été en vie ; ces circonstances attirèrent beaucoup de monde auprès de son corps, et l'on eut bien de la peine à lui donner la sépulture, à cause de l'affluence des spectateurs que la piété ou la curiosité attirait. Ce concours augmenta dans la suite, lorsque le bruit des miracles que Dieu opérail par l'intercession de son fidèle Serviteur, se fut répandu, et les suffrages des peuples ont prévenu les décisions du Saint-Siège, par rapport à l'état de béatitude dont on espère qu'il jouit dans l'éternité.

LES VÉNÉRABLES ANDRÉ LAC ET PIERRE THI,

MARTYRS AU TONKIN.

André Lac, prêtre tonkinois, et Pierre Thi, son aide dans le saint ministère, furent arrêtés pour leur foi de chrétiens le 11 novembre 1839. Les chrétiens dont ils étaient les appuis donnèrent une grande somme d'argent pour obtenir leur liberté. On les relâcha. Mais peu de jours après on les arrêta de nouveau et on les conduisit à la ville où vivait le roi du Tonkin. Là on voulut les contraindre à marcher sur la Croix. On n'y parvint pas. Alors leur sentence de mort fut formulée par le roi. On tira de leur prison les deux chrétiens qui respiraient la joie la plus vive en comprenant qu'ils allaient s'élever à Dieu. Ils furent décapités le 26 décembre 1839.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME-DE-GUÉRISON.

A Mauléon, près de Tarbes, la très-sainte Vierge apparut à une petite fille qui gardait ses brebis dans une lande, et lui commanda de faire dire aux consuls de Mauléon, qu'elle désirait qu'on lui élevât une chapelle dans cette lande. « Je veux bien faire cette commission, dit la petite fille, à condition que vous garderez mon pain et mon sac. » L'auguste Mère de Dieu le promit en souriant, et la jeune bergère partit et avertit son père. Mais les consuls se raillèrent de ce que leur annonçait le bonhomme, pendant que la petite fille revenant à son troupeau trouvait, à la place de son pain bis, un beau pain blanc. Personne n'ayant passé par là, on vit dans le pain quelque chose de miraculeux. Les consuls bâtirent une petite chapelle qui devint peu après une belle église, où la très-sainte Vierge rendit la santé à tant de malades qu'on l'appela, dans toute la contrée, Notre-Dame-de-Guérison.

On visite, à Madrid, une sainte image de Marie sous le même nom. Les Espagnols l'ont enlevée dans les Pays-Bas, aux huguenots qui voulaient la brûler.

MARTYROLOGE ROMAIN 1.

A Jérusalem, fête de saint Étienne, premier martyr, qui fut lapidé par les Juifs peu de temps après l'Ascension du Seigneur.

A Rome, saint Marin, du rang des sénateurs, qui, ayant été arrêté à cause de la religion chrétienne, sous l'empereur Carin (Numérien) et le préfet Marcien, fut puni, comme les esclaves, du supplice du chevalet et des ongles de fer, puis jeté dans une poêle brûlante ; mais le feu s'étant changé en rosée, il fut délivré. On le présenta aux bêtes féroces, qui ne lui firent aucun mal. Enfin, ayant été une seconde fois conduit à l'autel, et la force de sa prière ayant renversé les idoles, il fut frappé du glaive, et obtint le triomphe du martyre.

Encore à Rome, sur la voie Appienne, mort de saint Denys, Pape, qui, ayant beaucoup travaillé pour l'Église, se rendit célèbre par ses instructions religieuses.

Au même lieu, saint Zosime, Pape et confesseur.

En Mésopotamie, saint Archélaüs, évêque, célèbre par sa doctrine et sa sainteté.

A Maïume, saint Zénon, évêque.

A Rome, saint Théodore, mansionnaire de l'église de Saint-Pierre, duquel le Pape saint Grégoire fait mention.

SEPTIMO KALENDAS JANUARI.

Jerosolymis natalis sancti Stephani Protomartyris, qui a Judæis non longe post Ascensionem Domini lapidatus est. — Romæ sancti Marini ordinis senatorii, qui sub Numeriano imperatore, et Marciano præfecto Christianæ religionis causa comprehensus, equuleo et unguis servili more punitus, in sarthaginem deinde conjectus, sed igne in rorem converso, liberatus, feris quoque objectus, et ab illis servatus illæsus, tandem ad aram iterum ductus, cum idola oratione ejus corruissent, percussus gladio, martyrii triumphum adeptus est. — Item Romæ via Appia depositio sancti Dionysii papæ, qui multis pro Ecclesia impensis laboribus, fidei documentis clarus effulsit. — Ibidem sancti Zosimi papæ et confessõris. — In Mesopotamia sancti Archelai episcopi, doctrina et sanctitate celebris. — Majumæ sancti Zenonis episcopi. — Romæ sancti Theodori mansionarii ecclesiæ Sancti Petri, cujus meminit beatus Gregorius Papa.

Additions des autres Martyrologes.

Trois cent soixante-six martyrs des Vandales honorés en Gâtinais.

Sainte Abondance, vierge honorée à Saint-Polète.

Saint Théodore, évêque en Égypte et martyr décapité sous Maximien II.

Le bienheureux Daniel Villiers, cellerier de son monastère.

Le bienheureux Daniel de Gérardmont, troisième abbé de Cambron.

Saint Jarlatée (*Hierlatius*), évêque de Tuan, en Irlande, au VI^e siècle.

Saint Jean le Misogyne, honoré chez les Éthiopiens.

Saint Ménandre, martyr à Antioche avec deux autres chrétiens.

Saint Euthyme de Sardes, martyr en l'île d'Acède.

Martyrologe de la dernière persécution.

Mathieu Gibaut, né dans l'île de Rhé, jeune prêtre de La Rochelle, refusa le serment schismatique de 1791, ne se soumit pas à la loi de déportation, alla en 1793 dans le Poitou, fut arrêté dans le Bocage, envoyé à Nantes, condamné comme réfractaire, et guillotiné le 26 décembre, à l'âge de vingt-neuf ans.

Jean-Louis-Frédéric Reck, né à Strasbourg en 1756, prêtre de cette ville et vicaire dans l'église cathédrale, refusa le serment schismatique, quitta Strasbourg, se retira dans la campagne; se trouvant gravement malade en 1792 et désirant se soustraire à la rage des républicains français, il se dirigea au-delà du Rhin. Arrêté dans la forêt de Haguenau, le 25 décembre, il fut ramené à Strasbourg, et condamné à mort par le tribunal criminel de cette ville; il fut exécuté le 26 décembre 1793.

Camille de la Rivirie de la Mouchonnière, né au village de

Saint-Jean de Touslas, dans le Lyonnais, prêtre chanoine du chapitre d'Ainay de Lyon, ne fit pas de serment, perdit son canonicat, ne sortit pas de France, mais resta à Lyon ; arrêté en 1793, conduit devant la commission révolutionnaire, fut condamné à mort, comme fanatique et réfractaire, et exécuté le 26 décembre 1793, à l'âge de quarante-cinq ans.

VINGT-SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Jean, apôtre et évangéliste. — Saint Maxime, évêque d'Alexandrie. — Sainte Fabiola, dame romaine. — Sainte Nicarète, vierge. — Saint Théodore, martyr, son frère saint Théophane, et plusieurs autres défenseurs des saintes images. — Le bienheureux Victor, solitaire. — Saint Walton, abbé de Weissenbrum. — Les bienheureux Jean le Bon et Julien, religieux de Cantimpré. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT JEAN,

APOTRE ET ÉVANGÉLISTE ¹.

Saint Jean l'Évangéliste, fils de Zébédée et de Salonne, était Galiléen, et frère de saint Jacques le Majeur. L'Évangile le désigne sous le titre de « disciple bien-aimé de Jésus-Christ, » et les Grecs le surnomment le Théologien. Il exerçait la profession de pêcheur. Comme il connaissait le grand-prêtre Caïphe, saint Jérôme en a conclu que sa naissance n'était point ordinaire : mais la bassesse de sa profession et la médiocrité de sa fortune prouvent qu'il n'était point distingué selon le monde, et qu'il n'avait pu se faire des connaissances bien relevées par l'éducation qu'il reçut.

Il paraît qu'avant de s'attacher au Sauveur, il était disciple de saint Jean-Baptiste. Quelques auteurs le prennent pour cet autre disciple avec lequel saint André suivit Jésus-Christ ². Il fut proprement appelé, avec Jacques son frère, à être disciple du Seigneur, le jour qu'ils raccommodaient ensemble leurs filets ³, et peu de temps après la vocation de Pierre et d'André. Jacques et Jean continuèrent leur profession. Ce ne fut que

¹ Voyez Tillemont, t. I, p. 330 ; Calmet, t. VII et VIII ; Ceillier, t. I, p. 364 ; Reading, etc.

² Joan., I, 37 ; S. Chrysost., hom. XVII in Joan. ; S. Epiph., hær. LI.

³ Matth. IV, 21.

quand ils virent la pêche miraculeuse de saint Pierre, qu'ils quittèrent tout pour s'attacher à Jésus d'une manière plus particulière ¹. Le Sauveur leur donna le surnom de Boanergès, qui veut dire fils du tonnerre. Jésus désignait par là cette foi vive et ce zèle ardent qui leur ferait annoncer la loi de Dieu, sans craindre la puissance des hommes. Ce surnom convenait aussi à saint Jean d'une manière spéciale, parce qu'il devait comme une voix de tonnerre, révéler les plus sublimes Mystères de la divinité de Jésus-Christ.

Saint Jean passe pour avoir été le plus jeune des Apôtres. On croit qu'il avait environ vingt-cinq ans lorsqu'il fut appelé à l'apostolat, car il vécut soixante-dix ans après la Résurrection. Quelque jeune qu'il fût, il égalait les autres en vertu, en piété, en sagesse et en prudence. Une vie pure et sans reproche le faisait honorer et respecter. Le Sauveur avait pour lui une affection particulière ; en sorte que le saint Évangéliste dit, en parlant de lui-même, qu'il était le disciple que Jésus aimait. Souvent il ne se donne que ce titre : ce qu'il fait, non par orgueil, mais uniquement par reconnaissance et par amour pour son divin Maître. Son humilité l'empêchait de parler de ses autres privilèges ; mais il ne pouvait taire ce qui faisait son bonheur, ce qui l'enflammait davantage d'amour pour un Dieu qui l'avait tellement distingué des autres Apôtres par une miséricorde toute gratuite. Comme cette prédilection de Jésus-Christ n'était ni aveugle, ni sans motif, nous pouvons en chercher les causes. Saint Augustin en assigne trois principales : l'amour du disciple pour son maître ; sa douceur et ses dispositions pacifiques ; sa pureté virginale. Ce Père ajoute ² : « Le privilège singulier de sa chasteté le rendit digne de la prédilection de Jésus-Christ, parce qu'ayant été choisi vierge, il resta toujours vierge. » Tous ses autres privilèges, suivant saint Jérôme, et toutes les grâces dont Dieu le combla, furent la récompense de sa chasteté : cette vertu lui procura la faveur insigne que lui fit Jésus-Christ sur la Croix, en lui recomman-

¹ Luc. v, 11. — ² Hom. CXXIV, in Joan.

dant sa mère. Il confia le soin d'une mère vierge à un disciple vierge ¹. Saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Épiphane et d'autres Pères ont fait la même observation. Jésus-Christ voulut que sa mère fût vierge ; que son précurseur et son disciple bien-aimé fussent vierges ; son Église veut aussi que les prêtres de la nouvelle loi vivent dans une chasteté parfaite, parce qu'ils touchent et offrent journellement sur le saint autel la chair virginale du Seigneur. Dans le ciel les vierges suivent l'Agneau sans tache partout où il va ². Qui peut douter après cela que la pureté ne soit la vertu chérie de Jésus-Christ ? N'est-ce pas de lui qu'il est écrit, qu'il se nourrit parmi les lis ³ d'une pureté sans tache ? Car celui qui aime la pureté du cœur, aura pour ami le Roi du ciel ⁴. Une autre cause de la prédilection de Jésus pour saint Jean, fut la simplicité et l'innocence de cet Évangéliste, lesquelles ne se démentirent jamais ; tant il est vrai que la vertu dans la jeunesse a des charmes particuliers pour Jésus-Christ, et qu'elle est toujours suivie des grâces les plus abondantes.

L'amour du Sauveur n'est jamais stérile ; ses souffrances et sa mort en offrent une preuve bien sensible. Comme saint Jean occupait une place distinguée dans son amour il en ressentit aussi les effets d'une manière spéciale. Indépendamment des grâces intérieures dont il fut comblé, il reçut encore des marques extérieures de la prédilection de Jésus-Christ. De là cette intimité et cette familiarité dont son divin Maître l'honora préféralement aux autres Apôtres. Jésus le choisit avec saint Pierre et saint Jacques, pour être témoin de sa Transfiguration et de son agonie dans le jardin des Olives. Il voulut à la dernière Cène qu'il eût la tête appuyée sur son sein. C'était la coutume chez les Juifs de manger à demi-couché sur des espèces de petits lits, en sorte que chacun avait la tête sur le sein de celui qui était placé au-dessus de lui. Jésus-Christ accorda à notre saint Évangéliste l'honneur d'être auprès de lui ⁵. Jean put-il

¹ S. Hier., l. I, in *Jovin.*, c. XIV. — ² Apoc. XVI, 4. — ³ Cant. II, 16. — ⁴ Prov. XXII, 11. — ⁵ Joan. XIII, 25.

reposer sur le cœur de Jésus, qui était une fournaise d'amour, sans se sentir embrasé de ce feu sacré? Il rappelle plusieurs fois cette circonstance dans son Évangile, pour faire sentir son bonheur et faire éclater sa reconnaissance. Les personnes pieuses reçoivent en quelque sorte la même faveur, lorsque élevées par la contemplation au-dessus des choses créées, elles ouvrent les yeux de leur âme aux objets invisibles. Dans le sommeil de leurs sens extérieurs, leurs puissances intérieures se fixent sur l'abîme impénétrable de l'amour divin et puisent avec plénitude à cette fontaine de vie.

Nous apprenons de l'Écriture qu'il y avait une étroite amitié entre saint Jean et saint Pierre : elle avait sans doute pour fondement l'ardeur de leur amour et de leur zèle pour la gloire de leur divin Maître. Saint Pierre, suivant saint Jérôme, désirant connaître celui qui trahirait Jésus, fit signe à saint Jean, qu'il savait avoir avec le Sauveur une sainte familiarité, de le lui demander. Le Seigneur lui dit que c'était celui auquel il donnerait un morceau de pain trempé dans le plat, et il le donna à Judas. Cette réponse ne fut entendue que de saint Jean.

On lit dans saint Chrysostome, que, quand les Juifs se saisirent de Jésus, les Apôtres s'enfuirent, excepté saint Jean qui ne l'abandonna jamais. Plusieurs croient que saint Jean était ce jeune homme couvert d'une tunique de lin qui suivait Jésus, et qui se sauva presque nu pour ne pas tomber entre les mains des soldats. Il y a des interprètes qui prennent cette tunique pour un vêtement qu'on portait le soir et pendant la nuit ; et il était nuit alors. Quoi qu'il en soit, si c'était saint Jean, il revint bientôt avec Jésus. Quelques-uns le prennent pour le disciple qui connaissait le grand-prêtre, et qui fit entrer saint Pierre dans la cour de Caïphe. Il paraît que notre Saint n'abandonna point Jésus pendant sa Passion ; du moins était-il sur le Calvaire lorsqu'on le crucifia. Ce fut là que le Sauveur mourant lui confia le soin de sa mère et lui recommanda de l'aimer, de l'honorer, de la consoler, et de pourvoir à ses besoins avec toute la tendresse que la meilleure des mères doit attendre d'un fils chéri. Pouvait-il lui donner une marque plus certaine et

plus honorable de son affection et de sa confiance ? Saint Jean retira Marie dans sa maison, et la traita comme sa propre mère. Aussi Jésus du haut de la Croix avait-il dit à sa sainte Mère, en lui parlant de Jean : « Femme, voilà votre fils. » Il n'a pas dédaigné, comme le remarque saint Paul, de nous appeler ses frères ; et il nous a tous recommandés en cette qualité à sa bienheureuse Mère ; mais saint Jean est le premier de ses enfants adoptifs. Lui seul eut le privilège d'en être traité comme si elle eût été sa mère naturelle, et de lui rendre réciproquement tous les devoirs du fils le plus tendre et le plus respectueux. Ce privilège fut la récompense de son courage et de sa ferveur dans le service de son divin Maître.

Malgré l'extrême douleur dont le saint Apôtre était accablé, il resta constamment au pied de la croix ; il vit expirer Jésus : il était présent lorsqu'on lui ouvrit le côté avec une lance, et qu'il en sortit de l'eau et du sang. On croit aussi qu'il était présent lorsqu'on descendit son corps de la croix ; qu'il aida à ceux qui prirent soin de l'ensevelir, qu'il l'arrosait de ses larmes, et qu'il le baisait avec une dévotion extraordinaire. On peut donc dire qu'il laissa son cœur dans le tombeau de Jésus, puisque c'était là où se portaient toutes les affections de son âme.

Lorsque Marie-Madeleine et les autres saintes femmes eurent annoncé qu'elles n'avaient point trouvé le corps de Jésus-Christ dans le tombeau, Pierre et Jean y coururent sur-le-champ. Mais Jean, qui était plus jeune et plus alerte, y arriva le premier. Quelques jours après, il alla prêcher avec d'autres disciples sur le lac de Tibériade. Jésus leur apparut sur le rivage, toutefois sous une forme déguisée. Saint Jean, que l'amour éclairait, le reconnut, et dit à saint Pierre que c'était le Seigneur. Ils dînèrent tous avec lui sur le rivage. Après le repas, Jésus fit plusieurs questions à Pierre sur la sincérité de son amour, le chargea du soin de gouverner son Église, et lui prédit qu'il terminerait sa vie par le martyre. Jean était derrière ; Pierre, désirent connaître le sort qui attendait son ami, demanda à Jésus ce qu'il deviendrait. Le Sauveur, pour réprimer sa curiosité, lui répondit que cela ne le regardait point, s'il voulait lui

prolonger la vie jusqu'à ce qu'il vint : ce que la plupart des interprètes entendaient de la venue de Jésus-Christ pour la destruction de Jérusalem. Saint Jean survécut effectivement à cette époque. Néanmoins quelques-uns des disciples, qui ne comprirent pas la réponse de Jésus, en conclurent que notre Saint resterait sur la terre jusqu'au jugement général. Saint Jean lui-même nous apprend, dans son Évangile, qu'on ne pouvait donner ce dernier sens aux paroles de Jésus-Christ.

Après l'Ascension, saint Pierre et saint Jean étant allés prier au Temple, guérissent miraculeusement un pauvre qui était boiteux de naissance. On les emprisonna tous deux, et on ne leur rendit la liberté qu'après leur avoir ordonné de ne plus prêcher Jésus-Christ ; mais les menaces dont cet ordre fut accompagné ne diminuèrent rien de leur zèle ni de leur courage¹. Le collège des Apôtres les envoya à Samarie, pour imposer les mains et communiquer le Saint-Esprit à ceux que le diacre Philippe avait convertis dans cette ville². Saint Jean fut arrêté une seconde fois avec les autres Apôtres, et frappé de verges par les Juifs. On sait quels furent alors les sentiments des Apôtres ; ils s'en allèrent en se glorifiant d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ³.

Saint Paul étant venu à Jérusalem, trois ans après sa conversion, y vit saint Pierre et saint Jacques le Mineur. Il paraît que saint Jean était alors absent. Lorsque saint Paul revint dans la même ville, dix ans après, il s'adressa à ceux qui étaient regardés comme les colonnes de l'Église, nommément à Pierre et à Jean, qui lui confirmèrent son apostolat parmi les Gentils⁴. Vers le même temps, saint Jean assista au concile que les Apôtres tinrent à Jérusalem en 51. Nous lisons en effet dans Clément d'Alexandrie que tous les Apôtres se trouvèrent à ce concile. Suivant le même Père, Jésus-Christ en montant au ciel préféra saint Pierre, saint Jacques le Mineur et saint Jean aux autres Apôtres ; mais il n'y eut jamais la moindre dispute dans le sacré Collège pour la prééminence, et saint Jacques fut una-

¹ Act. iv, 19. — ² Act. viii, 14. — ³ Act. v, 41. — ⁴ Gal. ii, 9 ; Act. xv.

nimement élu évêque de Jérusalem. Saint Clément d'Alexandrie ajoute ¹ que ces trois Apôtres furent particulièrement instruits par le Sauveur des mystères de la nouvelle loi, et que les autres reçurent d'eux beaucoup de connaissances.

On croit que saint Jean resta longtemps à Jérusalem avec la très-sainte Vierge, ce qui ne l'empêchait pas d'aller quelquefois au loin prêcher l'Évangile. On dit que la Parthie fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Sa première épître est quelquefois citée par saint Augustin, sous le titre d'Épître aux Parthes ². On a jugé d'après un titre qui est à la tête de cette épître dans quelques manuscrits, qu'elle avait été adressée aux Juifs dispersés dans les provinces de l'empire des Parthes. Les relations des missionnaires qui, dans ces derniers temps, ont passé aux Indes orientales, portent que les habitants de la ville de Bassora, située sur le golfe Persique, à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, sont persuadés, d'après une ancienne tradition, que saint Jean a planté la foi dans le pays.

Notre Saint se trouva en 62 à Jérusalem avec les autres Apôtres assemblés dans cette ville pour donner un successeur à saint Jacques le Mineur, qui venait de sacrifier sa vie pour Jésus-Christ. Ils élurent saint Siméon ³. Le sentiment commun est que saint Jean ne visita les églises de l'Asie-Mineure qu'après la mort de la très-sainte Vierge; il prenait un soin particulier de ces églises, et faisait ordinairement sa résidence à Éphèse, capitale du pays. Il n'avait point encore paru dans cette ville lorsque saint Timothée en fut fait évêque par saint Paul en 64. Il ne s'y établit pas même, suivant saint Irénée ⁴, avant la mort de saint Pierre et de saint Paul. Saint Timothée gouverna l'Église d'Éphèse jusqu'à son martyre, arrivé en 97. Mais il reconnaissait une autorité supérieure et universelle dans saint Jean; et ces deux grands hommes, aussi recommandables par leur humilité que par leur charité, n'eurent jamais de dispute sur leur juridiction. Saint Jean prêcha encore

¹ Ap. Eus., *Hist.*, l. II, c. 1, p. 44, ed. Cantabr. — ² S. August., *Quœst. Evang.*, l. III, c. xxxix. — ³ Eus., *Hist.*, l. III, c. xi, p. 105. — ⁴ L. III, cap. iii.

dans d'autres endroits, et conserva une inspection générale sur toutes les églises d'Asie; ce qui a fait dire à saint Jérôme ¹ qu'il en était le fondateur et qu'il les gouvernait. Tertullien ajoute ² qu'il établit des évêques dans tout ce pays, c'est-à-dire qu'il confirma ceux que saint Pierre et saint Paul avaient choisis, et qu'il en donna aux nouvelles églises qu'il avait fondées. Il est même probable, qu'ayant vécu si longtemps, il nomma des évêques pour toutes les églises d'Asie : car, tant que vécutent les Apôtres, ils choisissaient eux-mêmes les pasteurs des fidèles par une inspiration du Saint-Esprit, et en vertu de la commission qu'ils avaient reçue d'établir le christianisme. Saint Jean continua de visiter les églises d'Asie, même dans son extrême vieillesse. Quelquefois il entreprenait de pénibles voyages pour élever au saint ministère des personnes que le Saint-Esprit lui avait désignées ³. Nous apprenons d'Apollonius ⁴ qu'il ressuscita un mort à Éphèse ⁵. Un prêtre d'Asie ayant été convaincu d'avoir donné une relation fabuleuse des voyages de saint Paul et de sainte Thècle, saint Jean le déposa, pour témoigner sa vénération envers le grand Apôtre ⁶. Saint Épiphane assure que le saint Évangéliste vint en Asie par une conduite spéciale du Saint-Esprit, afin de s'opposer aux hérésies d'Ebion et de Cérinthe.

Après la ruine de Jérusalem, lorsque les chrétiens qui s'étaient sauvés de cette ville étaient à Pella, Ebion, né dans le voisinage de Kacerta, y enseigna que Jésus-Christ avait été créé comme les Anges, mais qu'il était plus grand qu'eux; qu'il avait été conçu et était né à la manière des autres hommes; qu'il avait été choisi pour être Fils de Dieu; que le Saint-Esprit était descendu sur lui sous la forme d'une colombe. Il

¹ *In Catal.*, c. IX. — ² L. IV, *contra Marcion.*, c. v.

³ Euseb., *Hist.*, l. III, c. XXIII.

⁴ Il ne faut pas le confondre avec le saint Martyr de ce nom, qui publia une apologie de la religion chrétienne. Celui dont il s'agit ici est un Père grec, qui, vers l'an 192, écrivit contre les montanistes, et réfuta pied à pied leurs prétendues prophéties.

⁵ Apollon., *Ap. Eus.*, *Hist.*, l. V, c. XVIII. — ⁶ Tertul., *de Baptismo.* c. XVII; S. Hier., *in Catal.*

prétendait qu'il fallait joindre l'observation des cérémonies de la loi judaïque à celle du christianisme. Il mutilait en plusieurs endroits l'évangile de saint Mathieu ¹. Cérinthe excita de grands troubles par son opiniâtreté à soutenir que les chrétiens étaient obligés de se circoncire et de s'abstenir des viandes déclarées impures dans l'ancienne loi. Il représentait aussi les Anges comme les auteurs de la nature. Ce fut vers le temps de la ruine de Jérusalem qu'il arrangea son système de manière à le faire cadrer avec celui d'Ébion. Suivant saint Irénée et Tertullien, il soutenait que Dieu avait créé le monde, mais par une certaine vertu distinguée de lui, et sans connaissance de sa part; que le Dieu des Juifs n'était qu'un ange; que Jésus était né de Joseph et de Marie, comme les autres hommes, mais qu'il les surpassait tous en vertu et en sagesse; que le Saint-Esprit était descendu sur lui après son baptême, sous la forme d'une colombe, et qu'il avait manifesté au monde son Père qui auparavant était inconnu. Il fut le premier qui avança qu'au temps de la Passion le Christ s'était sauvé, et que Jésus seul avait souffert et était ressuscité, le Christ étant toujours impassible et immortel. Saint Jean, au rapport de saint Irénée ², alla un jour au bain contre sa coutume. Mais ayant appris que Cérinthe y était, il s'arrêta, et dit à ceux qui étaient avec lui: « Fuyons, mes frères, de peur que le bain où est Cérinthe, cet ennemi de la vérité, ne tombe sur nos têtes. » Un auteur moderne ³ a prétendu que ce fait était faux, parce qu'il ne s'accordait point avec la douceur extraordinaire du saint Évangéliste. Mais saint Irénée nous dit qu'il l'avait appris de la bouche même de saint Polycarpe, disciple de saint Jean. Ce grand Apôtre recommandait à son troupeau de n'avoir point de commerce avec ceux qui corrompaient volontairement la vérité, et qui par leurs discours tâchaient de séduire les fidèles. Il inculque cette maxime dans sa seconde Épître ⁴, mais il en restreint l'application aux

¹ Voyez saint Irénée, Tertullien, saint Epiphane, saint Jérôme, Fleury, l. II n. 42.

² Irénée, l. III, c. III; Eus., l. III, c. XXVIII, p. 123, *ed. Cantabr.*

³ Conyers Middleton, dans ses Œuvres posthumes. — ⁴ II Joan., X.

auteurs des hérésies. Cela n'est point contraire à cette douceur et à cette charité qui caractérisaient saint Jean. Mais s'il était doux et charitable envers tous les hommes, il fut toujours fort dur à lui-même. Nous apprenons de saint Épiphane qu'il ne portait qu'une tunique et un manteau de lin, qu'il ne mangeait jamais de viande, qu'il menait le même genre de vie que saint Jacques de Jérusalem, lequel pratiquait de grandes austérités¹.

Dans la seconde persécution générale qui s'alluma en 95, saint Jean fut arrêté par l'ordre du proconsul d'Asie, et envoyé à Rome. On l'y jeta dans une chaudière d'huile bouillante : mais la vie lui fut miraculeusement conservée². C'est pour cela que les Pères lui ont donné le titre de martyr ; ils ajoutent que la prédiction qui lui avait été faite par le Sauveur de boire dans son calice, fut accomplie dans cette circonstance³. Le miracle dont nous venons de parler ne toucha point les païens ; ils l'attribuèrent à la magie. Domitien bannit saint Jean dans l'île de Pathmos, une des îles Sporades dans l'Archipel.

Ce fut dans cette retraite que notre Saint eut ces visions qu'il rapporte dans l'Apocalypse : Dieu l'en favorisa un dimanche de l'année 96. Les trois premiers chapitres de l'Apocalypse contiennent une instruction prophétique adressée aux sept églises de l'Asie-Mineure et aux évêques qui les gouvernaient. Les trois derniers ont pour objet de célébrer le triomphe de Jésus-Christ et de l'Église. Les chapitres intermédiaires sont diversement expliqués par les interprètes catholiques. Il est au moins certain que par ces visions Dieu découvrit à saint Jean l'état futur de l'Église.

L'exil de notre Saint ne dura pas longtemps. Domitien ayant été assassiné au mois de septembre de l'année 96, le Sénat annula les édits et autres actes de ce prince, que sa cruauté avait rendu l'objet de l'exécration de l'empire. Nerva rappela tous ceux que Domitien, son prédécesseur, avait bannis. Saint

¹ S. Epiph., hæc. XL. — ² Tertul. *Præsc.*, c. XXXVI ; S. Aug. et S. Jérôme *passim*. — ³ Matth. xx, 23. Voyez la vie de saint Jacques, sous le 25 juillet.

Jean revint donc à Éphèse en 97. Saint Timothée, évêque de cette ville, avait remporté la palme du martyre le 22 janvier de la même année. Saint Jean fut prié de prendre soin de l'Église d'Éphèse, et il la gouverna jusqu'au règne de Trajan. Il portait suivant Polycrate ¹, une plaque d'or sur le front, à l'exemple du grand-prêtre des Juifs, et c'était comme la marque distinctive du souverain sacerdoce chez les chrétiens. Saint Épiphane rapporte ² la même chose de saint Jacques, évêque de Jérusalem. L'auteur de l'histoire du martyre de saint Marc, dit que cet Évangéliste se servait d'un semblable ornement. Saint Jean célébrait la Pâque le quatorzième de la lune, comme les Juifs ; mais il était bien éloigné de prétendre qu'il fallût observer les cérémonies légales sous le christianisme : il condamna cette hérésie dans les Nazaréens, dans Ebion et dans Cérinthe. Les Juifs étant l'objet principal de ses travaux apostoliques, il crut qu'il réussirait plus facilement à les convertir, s'il célébrait la Pâque chrétienne en même temps qu'eux, d'autant plus qu'une telle conduite ne passait point encore pour répréhensible.

Nous lisons dans les anciens Pères ³, que saint Jean écrivit principalement son Évangile pour réfuter Ebion et Cérinthe, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et qui soutenaient qu'il n'avait point existé avant sa naissance temporelle. Il se proposa encore de suppléer aux omissions des trois autres évangiles, qu'il lisait et confirmait par son approbation ⁴. Il insiste donc particulièrement sur les actions du Sauveur depuis le commencement de son ministère jusqu'à la mort de saint Jean-Baptiste, actions dont les autres évangélistes avaient dit peu de chose ; il s'étend aussi sur les discours de Jésus-Christ, et n'entre point dans de grands détails sur ses miracles. Comme son but

¹ Ap. Eus., *Hist.*, l. V, c. xxiv, 275, *ed. Cantabr.* Voyez les notes de Valart, *ibid.*

² In *Hær. Nazar.*, et *hær.* LXXVIII. — ³ S. Irénée, l. III, c. XII; Polycrate, ap. Eus., *Hist.*, l. V, c. xxiv.

⁴ S. Chrys., in *Gal.*, c. 1. — ⁵ Clem. Alex., ap. Eus., *Hist.*, c. xiv; S. Jérôme, in *Catal.*; et *Prolog. in Matth.*

principal était d'établir la divinité de Jésus-Christ, il commence par la génération éternelle du Verbe, créateur du monde. Le sujet qu'il traite et la manière dont il le traite sont si sublimes que Théodoret appelle son Évangile une théologie que l'esprit humain ne peut entièrement pénétrer, et qu'il lui aurait été impossible d'imaginer. Aussi les anciens ont-ils comparé le saint évangéliste à un aigle qui s'élève au haut des airs, et que l'œil de l'homme ne peut suivre. Pour la même raison, les Grecs lui ont donné le titre de théologien par excellence. Lorsque les fidèles le pressaient d'écrire son Évangile, dit saint Jérôme ¹, il voulut qu'on ordonnât un jeûne et des prières publiques ; après quoi, éclairé par une révélation céleste, il en commença la préface par ces paroles : « Au commencement était le Verbe, » etc. Suivant saint Chrysostome ² et d'autres Pères, il se prépara à cette grande entreprise par la retraite, la prière et la contemplation. Quelques auteurs pensent qu'il écrivit son Évangile à Pathmos ; mais l'opinion la plus commune est qu'il le composa après son retour à Éphèse, vers l'an 98, le quatre-vingt-quinzième de son âge, le soixante-cinquième depuis l'Ascension du Sauveur.

Nous avons encore trois Épîtres de saint Jean. Il adressa la première à tous les chrétiens, et spécialement à ceux qu'il avait convertis. Il les exhorte à mener une vie pure et sainte, et leur donne des avis pour les précautionner contre les artifices des séducteurs, surtout des simoniens et des cérinthiens. Les deux autres épîtres sont courtes, et adressées, l'une à Électa, et l'autre à Caius ou Caius. Quelques-uns cependant ont regardé le mot *Electa* plutôt comme un titre d'honneur, que comme un nom appellatif. Caius était un chrétien fort charitable envers les pauvres. Il est probable que c'était le Caius de Derbé que nommaient les Actes des Apôtres ³, et non de Corinthe dont parle saint Paul ⁴. On voit le même style et les mêmes sentiments dans l'Évangile et dans les trois Épîtres de saint Jean ; il y règne

¹ In Prol. in *Matth.*, t. IV, p. 3, ed. Ben. — ² Hom. LXVII. — ³ Act. xx, 4.

⁴ Rom. xvi, 25.

partout un esprit de charité, dont le Saint-Esprit peut seul être le principe.

Cette charité se manifestait surtout dans le saint Apôtre, par le zèle ardent dont il brûlait pour le salut des hommes : il entreprenait de longs voyages, il supportait patiemment toutes les fatigues, il surmontait toutes les difficultés, il affrontait tous les dangers, lorsqu'il s'agissait de les retirer de l'erreur et du vice. Nous en avons un bel exemple qui est rapporté par Clément d'Alexandrie et par Eusèbe¹. Saint Jean, après son retour de Pathmos à Éphèse, visita les églises de l'Asie-Mineure, pour corriger les abus qui pouvaient s'y être glissés, et pour donner de saints pasteurs à celles qui n'en avaient point. Étant dans une ville voisine d'Éphèse, il fit un discours, et remarqua parmi ses auditeurs un jeune homme d'une figure intéressante. Il le présenta à l'évêque, en lui disant : « Je vous confie ce jeune homme, en présence de Jésus-Christ et de cette assemblée. » L'évêque promit de s'en charger et d'en prendre le plus grand soin. L'apôtre le lui recommanda de nouveau, et retourna à Éphèse. L'évêque logea le jeune homme dans sa maison, l'instruisit et le forma à la pratique des vertus chrétiennes, après quoi il lui administra le baptême et la confirmation. Croyant n'avoir plus rien à craindre de sa part, il veilla sur lui avec moins d'exactitude, et finit par le laisser maître de ses actions. De jeunes débauchés qui s'en aperçurent, le gagnèrent insensiblement et le firent entrer dans leur société. Bientôt le jeune homme oublia les maximes du christianisme, et, à force d'accumuler crimes sur crimes, il étouffa tout remords ; il en vint jusqu'à se faire chef de voleurs, et il se montra le plus déterminé comme le plus cruel de la bande. Quelque temps après, saint Jean eut l'occasion d'aller dans la même ville. Lorsqu'il eut terminé les affaires qui l'y appelaient, il dit à l'évêque : « Rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ et moi vous avons confié en présence de votre Église. » L'évêque, étonné, ne savait ce

¹ Clém. Alex., Tr. *Quis dives salvabitur?* Eus., *Hist.*, l. II, c. XXIII, p. 413, *ed. Cantabr.*; S. Chrys., l. I, *ad Theod. Laps.*

que signifiait cette demande, il s'imaginait que l'Apôtre parlait d'un dépôt d'argent. Le Saint s'expliquant lui dit, qu'il lui redemandait l'âme de son frère, qu'il lui avait confiée. Alors l'évêque lui répondit en soupirant, et les yeux baignés de larmes : « Hélas ! il est mort. — De quel genre de mort ? reprit le Saint. — Il est mort à Dieu, répliqua l'évêque ; il s'est fait voleur, et, au lieu d'être à l'église avec nous, il s'est établi sur la montagne où il vit avec des hommes aussi méchants que lui. » A ce discours, le saint Apôtre déchira ses habits, puis, poussant un profond soupir, il dit avec larmes : « Oh ! quel gardien j'ai choisi pour veiller sur l'âme de mon frère ! » Il demanda un cheval avec un guide, et se rendit à la montagne. Il fut arrêté par les sentinelles des voleurs ; mais au lieu de chercher à fuir, ou de demander la vie : « C'est pour cela, s'écria-t-il, que je suis venu, conduisez-moi à votre chef. » Celui-ci le voyant venir, prit ses armes pour le recevoir ; mais quand il reconnut saint Jean, il fut pénétré de crainte et de confusion, et se mit à fuir, L'Apôtre oublie son grand âge et sa faiblesse ; il court après lui, en criant : « Mon fils, pourquoi fuyez-vous ainsi votre père ? C'est un vieillard sans armes dont vous n'avez rien à craindre. Mon fils, ayez pitié de moi. Vous pouvez vous repentir ; votre salut n'est point désespéré. Je répondrai pour vous à Jésus-Christ. Je suis prêt à donner ma vie pour vous, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour tous les hommes. J'engagerai mon âme pour la vôtre. Arrêtez, croyez-moi, je suis envoyé par Jésus-Christ. » A ces mots, le jeune homme s'arrête, jette ses armes tout tremblant et fond en larmes. Il embrasse l'Apôtre comme un tendre père, et lui demande pardon, mais il cache sa main droite qui avait été souillée de tant de crimes. Il tâchait par la vivacité de sa componction, d'expier ses péchés, autant qu'il en était capable, et de trouver, selon la belle expression de saint Clément, un second baptême dans ses larmes. Le saint tomba à ses pieds, baisa sa main droite qu'il tenait cachée, lui assura que Dieu lui pardonnait ses péchés, et le ramena à l'église. Il pria et jeûna avec lui et pour lui ; il ne cessait de lui citer les passages les plus touchants de l'Écriture

pour le consoler et l'encourager. Il ne le quitta qu'après l'avoir réconcilié à l'Église par l'absolution et par la participation des sacrements.

Cette charité dont notre Saint était si vivement pénétré, il l'inculquait aux autres de la manière la plus pathétique ; il la recommandait comme le grand, comme le principal précepte du christianisme, et sans l'observation duquel toutes les pratiques de la religion seront inutiles. La faiblesse de son grand âge ne lui permettant plus de faire de longs discours, il ne laissait pas de se faire porter à l'assemblée des fidèles, et il leur disait chaque fois ces paroles : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres. » Ses auditeurs lui demandèrent enfin pourquoi il répétait toujours la même chose : « C'est, répondit-il, le précepte du Seigneur ; et si vous l'accomplissez, cela suffit. » Cette circonstance est rapportée par saint Jérôme¹. Ce Père ajoute, en parlant de la réponse que fit l'Apôtre, qu'elle est digne du grand saint Jean, du disciple favori du Sauveur, et qu'elle devrait être gravée en caractères d'or, ou plutôt être écrite dans le cœur de tous les chrétiens.

Saint Jean mourut en paix à Ephèse, la troisième année de Trajan, la centième de l'ère chrétienne, la soixante-huitième depuis la Passion. Il était âgé, suivant saint Épiphane², d'environ quatre-vingt-quatorze ans. Saint Jérôme et saint Augustin ont réfuté ceux des anciens qui prétendaient qu'il n'était jamais mort³. Il fut enterré sur une montagne hors de la ville. On emportait par dévotion la poussière de son tombeau, laquelle opérait des miracles. On bâtit sur ce tombeau une magnifique église, dont les Turcs ont fait une mosquée. Les Grecs font la fête de saint Jean l'Évangéliste le 26 septembre, et les Latins le 27 décembre.

(GODESCARD.)

Ajoutons quelques mots sur les reliques de saint Jean. Aucun

¹ In Gal., c. vi. — ² Hær. li, c. xii.

³ Cette opinion a été renouvelée par Jacques le Fèvre d'Étaples, *Diss. de una ex tribus Maria*, fol. 82, et par Florentinius, *Not. in martyrol. vetus Hieronymi* ; mais Tillemont les a réfutés avec solidité, *Vie de S. Jean l'Évang.*, art. x, xi, not. 15, 16, 17, 18. Voyez Calmet, *Diss. sur la mort du Saint*.

sanctuaire n'a prétendu avoir son corps. Saint Augustin rapporte qu'on voyait sur son tombeau une poudre qui semblait en sortir et qu'elle augmentait tous les jours, à mesure qu'on l'enlevait. « C'est peut-être, dit Baillet, ce que saint Éphrem, patriarche d'Antioche, qui vivait cent ans après saint Augustin, appelait un saint parfum, que les chrétiens allaient recueillir au tombeau de saint Jean. » Saint Grégoire de Tours raconte que ce miracle continuait de son temps, et que cette poudre était une espèce de manne qui, transportée de tous les côtés, guérissait les malades. Saint Guillebaud (Willibaldus), évêque bavarois, admira cette manne en 745 ; et les Grecs en ont parlé comme d'une merveille qui existait encore au vi^e siècle. Ils en faisaient la fête le 8 mai.

On a des reliques de saint Jean l'Évangéliste à Milan, à Auxerre, à Besançon, et en d'autres lieux ; mais ces reliques ne sont que quelques os et un peu de la poussière dont nous venons de parler. A Rome, on a sa tunique à Saint-Jean-de-Latran. Elle arriva en Italie sous le pontificat de saint Grégoire le Grand.

On visite à Rome, devant la Porte Latine, le lieu où saint Jean subit son martyre. On croit avoir à Bologne son calice, d'où surgit un petit serpent, parce que selon une tradition on avait tenté de l'empoisonner, et qu'il en vit sortir ainsi le venin. On visite à Pathmos une grotte où l'on rapporte qu'il eut les révélations de l'Apocalypse. Enfin, dans ses images, on le représente avec un aigle, parce qu'il est celui des quatre évangélistes qui s'est élevé le plus haut.

On appelle familièrement l'*Évangile de saint Jean*, le premier chapitre de ce livre admirable : *In principio erat Verbum*, Évangile qui, depuis le Pape Pie V, clôt toutes les messes, et il entre dans beaucoup de bénédictions.

SAINT MAXIME, ÉVÊQUE D'ALEXANDRIE.

Maxime était prêtre de l'église d'Alexandrie gouvernée alors par saint Denis, son évêque. Il vivait saintement au milieu du m^e siècle. Son zèle et sa charité à soulager et soutenir les

catholiques pendant les cruelles persécutions de l'empereur Dèce, la fermeté avec laquelle il exposa plusieurs fois sa vie pour la défense de la foi, l'exil qu'il souffrit avec son saint évêque pour la même cause, le rendirent cher au peuple d'Alexandrie. Le calme ayant enfin été rendu à l'Église, et saint Denis étant mort, Maxime fut élevé sur son siège, du consentement commun du clergé et du peuple. Il s'appliqua alors à rétablir dans son diocèse le bon ordre que les persécutions avaient troublé. Il y fit reflourir la religion avec la discipline des mœurs. Saint Maxime, après un pontificat assez tranquille, mourut vers l'an 281. On honore sa mémoire le 27 décembre.

SAINTE FABIOLA ,

DAME ROMAINE.

Fabiola, que saint Jérôme appelle la gloire des femmes chrétiennes, était de l'ancienne famille Fabia, célèbre à Rome depuis plusieurs siècles. Ses parents lui firent épouser un homme dont elle ne connaissait pas les mœurs et qui était sujet à de si grands vices, que la dernière des esclaves n'aurait pu les souffrir. Elle prit le parti de le quitter, et, profitant du droit que lui accordaient les lois romaines, elle prit un autre époux. Quoiqu'elle fût chrétienne, elle ignorait que Jésus-Christ a défendu le divorce, qui n'était souffert aux Juifs de l'ancienne loi qu'à cause de la dureté de leur cœur.

Après la mort de son second mari, Fabiola, mieux instruite, rentra en elle-même et fit une pénitence publique de la faute qu'elle avait commise. Elle passa le reste de sa vie dans les pratiques de la vie austère, fonda le premier hôpital de Rome, et devint la mère des malheureux. Elle alla visiter les saints lieux de la Palestine, eut plusieurs entretiens avec saint Jérôme, qui fait le plus grand éloge de son ardente piété et de sa sagesse. Elle revint ensuite à Rome, où elle acheva de se sanctifier dans la pauvreté et dans une profonde retraite.

Elle mourut en l'an 400, de la mort des saints ; tous les pauvres assistèrent à ses funérailles, et Dieu honora son tom-

beau de plusieurs miracles qui firent éclater la sainteté de sa servante.

Nous ajouterons quelques lignes de M. F.-Z. Collombet sur les funérailles de sainte Fabiola, dans son étude sur saint Jérôme :

« La ville de Rome éclata en témoignages d'amour et d'admiration aux funérailles de cette religieuse femme. Le peuple se pressait à côté de ces restes mortels qu'avait habités une âme si dévouée pour lui. Les places, les portiques, les toits des maisons ne pouvaient contenir la foule des spectateurs. Le chant des psaumes vint se mêler, avec ses accents de tristesse et de désespoir, aux douloureuses rumeurs des citoyens, et l'*Alleluia* montait à la voûte dorée des hautes basiliques. « Non, disait saint Jérôme, les triomphes des Fabius sur les Gaulois, de Papirius sur les Samnites, de Scipion sur les Numantins, de Pompée sur les nations du Pont, ne furent rien en comparaison du triomphe de Fabiola. »

« Rome ne s'est pas déshabituée de ces pacifiques triomphes. Il n'y a pas de si longues années qu'une jeune princesse en qui l'on admirait à la fois l'éclat de la vertu et de la beauté, ayant jeté le deuil dans la capitale du monde chrétien par une fin prématurée, quarante Romains s'attelèrent à son char funèbre et conduisirent les restes de la fille des Talbot de Shrewsbury, pendant que, du haut du Quirinal, Sa Sainteté Grégoire XVI bénissait le cercueil et déplorait la grande perte que la ville éternelle venait de faire.

« Quand le prêtre Jérôme adressait de Bethléem à son ami Océanus l'oraison funèbre de la célèbre défunte, il était presque arrivé à cet âge qui est, suivant les livres saints, la somme totale de nos années. Le vénérable vieillard terminait par un adieu grave et triste comme celui de Bossuet sur le cercueil du grand Condé. Rien, dans la littérature chrétienne, ne nous rappelle mieux les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. « Voilà quel est, disait-il, le présent que vous offre mon esprit en sa vieillesse, ô Fabiola ; c'est le suprême tribut que je vous paie. Souvent j'ai loué des vierges, des veuves, des

femmes mariées, dont les vêtements furent toujours blancs et qui suivent l'Agneau partout où il va. Heureuse louange, de n'être souillée d'aucune tache dans toute la vie ! Loin d'ici toutefois la médisance ; loin d'ici la haine ! Celle qui était tombée aux mains des voleurs a été rapportée sur les épaules du Christ. »

« Ainsi pour couvrir une faute de Fabiola, Jérôme n'invoquait d'autre excuse que la miséricorde du Sauveur des hommes et la parabole de la pauvre brebis égarée. Bienheureux celui qui n'a jamais eu besoin d'être rapporté au bercail ! »

SAINTE NICARÈTE,

VIERGE.

Sainte Nicarète ou Nicerate, que l'Église fête le 27 décembre, était d'une illustre famille de Nicomédie. Elle alla s'établir à Constantinople, et fit beaucoup de bien dans cette capitale de l'empire d'Orient. Sa principale occupation était de servir et de soulager les pauvres. Aussi modeste que charitable, elle refusa le rang de diaconesse qu'on lui offrait. C'était alors une dignité dans l'Église pour les personnes du sexe.

En 404, lorsque saint Jean Chrysostome fut déposé, elle refusa de communiquer avec Arsace qu'on lui avait substitué : mais étant sortie de Constantinople avec plusieurs autres vierges, elle alla finir ses jours dans la solitude.

SAINTE THÉODORE,

MARTYR,

SON FRÈRE SAINT THÉOPHANE, ET PLUSIEURS AUTRES
DÉFENSEURS DES SAINTES IMAGES.

L'empereur de Constantinople, Michel le Bègue, étant mort le 1^{er} octobre 829, son fils Théophile lui succéda, et régna douze ans. Il témoigna d'abord un grand zèle pour la justice et même pour la religion. Cependant sa justice dégénérait souvent en cruauté, comme son courage en témérité ; mais il se déclara

bientôt plus ouvertement que son père contre les saintes images, car il ne défendit pas seulement de les honorer, mais d'en faire et d'en garder. On effaça donc encore une fois les peintures des églises, pour y représenter des bêtes et des oiseaux ; on brûla publiquement un grand nombre d'images des saints, les prisons furent remplies de catholiques, de peintres, de moines, d'évêques. L'empereur en voulait particulièrement aux moines. Il leur défendit d'entrer dans les villes, et de paraître à la campagne ; en sorte que, ne pouvant avoir les choses nécessaires à la vie, plusieurs moururent de faim et de misère ; d'autres quittèrent leur habit pour sortir, sans toutefois abandonner leur profession ; d'autres enfin tombèrent dans un entier relâchement. Ainsi les monastères devinrent les cimetières des moines qui y demeuraient morts, ou des logements de séculiers. En même temps il y avait dans tous les villages des receveurs, pour charger d'impositions ceux qui ne renonçaient pas aux saintes images.

Toutefois, l'empereur Théophile ne put faire renoncer Théodora, sa femme, ni Théoctista, sa belle-mère. Il avait cinq filles, que leur aïeule appelait souvent chez elle, et auxquelles elle faisait de petits cadeaux ; et, les prenant en particulier, elle les exhortait à résister courageusement à l'hérésie de leur père et à honorer les saintes images. En disant cela, elle prenait les siennes, qu'elle gardait dans un coffre, les portait à son visage et les baisait. L'empereur demanda un jour à ses filles ce que leur grand'mère leur avait donné et quelles caresses elle leur avait faites. La plus jeune, nommée Pulchérie, raconta tout, nomma les fruits dont elle les avait régalingées, puis ajouta : Elle a dans son coffre quantité de poupées qu'elle met sur sa tête et qu'elle baise. L'empereur comprit bien ce que c'était et en fut irrité ; mais il n'osa le témoigner, par le respect qu'il avait pour sa belle-mère et la crainte de ses reproches ; car elle lui parlait avec liberté, le reprenait publiquement de la persécution qu'il faisait aux catholiques, et était presque la seule qui osât lui dire combien il était haï de tout le monde. Il se contenta donc d'empêcher que ses filles n'allassent si souvent chez elle.

Il se trouva d'autres catholiques qui résistèrent courageusement à l'empereur pour la défense des saintes images, en particulier les moines du monastère de Saint-Abraham. Ils lui montraient par les Pères, comme saint Denys, saint Hiérothée, saint Irénée, que la vie monastique n'est pas une invention nouvelle ; et, pour prouver que les images étaient reçues dès le temps des Apôtres, ils rapportaient le portrait de la très-sainte Vierge, fait par saint Luc, et l'image miraculeuse de Jésus-Christ, qu'il avait lui-même imprimée sur un linge ; car ces faits n'étaient pas contestés alors. L'empereur, irrité de leur liberté, les chassa de Constantinople, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourments. Ils se retirèrent près le Pont-Euxin, et y moururent des coups de fouet qu'ils avaient reçus. Leurs corps demeurèrent longtemps sans sépulture ; mais ils se conservèrent, et, depuis, on les honora comme des reliques de Martyrs.

L'empereur Théophile persécutait surtout les peintres qui faisaient les images. Il attaqua un moine nommé Lazare, qui était alors célèbre en cet art. Ne l'ayant pu gagner par caresses ni par menaces, il le fit déchirer à coups de fouet, en sorte que la chair tombait avec le sang, et que l'on ne croyait pas qu'il en pût guérir. Toutefois, s'étant un peu remis dans la prison, il recommença à peindre des saints : ce que l'empereur ayant appris, il lui fit brûler le dedans des mains avec des lames de fer rouges, et on le laissa demi-mort. Enfin, à la prière de l'impératrice et d'autres personnes de crédit, il sortit de prison et se retira à l'église de Saint-Jean-Phoberos, où il se cacha. Là, nonobstant ses plaies, il peignit une image de saint Jean, que l'on gardait longtemps après, et qui guérissait les malades. Lazare survécut plusieurs années à l'empereur Théophile. Il est honoré comme Saint le 23 février ¹.

Entre les autres qu'on déféra à l'empereur Théophile, furent saint Théodore de Jérusalem et son frère saint Théophane, qui, sur les lettres de saint Théodore Studite, avaient été envoyés à

¹ Acta SS., 22 febr.

Constantinople par le patriarche de Jérusalem, pour y soutenir la foi des catholiques. L'empereur Michel le Bègue les avait maltraités et exilés pour cette cause. Saint Théodore fut encore fouetté cruellement par ordre de Théophile, et relégué avec son frère dans l'île d'Aphusia. Mais deux ans après Théophile les fit revenir à Constantinople, sans rappeler les autres exilés ; car il souhaitait passionnément gagner ces deux frères. Saint Théodore racontait ainsi ce qui se passa en cette occasion, dans une lettre à Jean, évêque de Cyzique :

L'envoyé de l'empereur, étant arrivé dans l'île d'Aphusia, nous mena en grande diligence à Constantinople, sans nous en dire le sujet. Nous y arrivâmes le 8 juillet. Notre conducteur ayant vu l'empereur, eut ordre de nous enfermer aussitôt dans le prétoire. Six jours après, c'est-à-dire le quatorzième du même mois, on nous mena à l'audience de l'empereur. Comme tout le monde savait pourquoi on nous amenait, nous n'entendimes que des menaces. Obéissez au plus tôt à l'empereur, disaient les uns ; d'autres : Le démon les possède ; et des discours encore pires. Environ à la dixième heure, c'est-à-dire quatre heures après midi, nous entrâmes dans la salle dorée, le gouverneur marchant devant nous ; il se retira et nous laissa en présence de l'empereur, qui nous parut terrible et animé de colère. Après que nous l'eûmes salué, il nous dit d'un ton rude d'approcher plus près, puis il nous demanda le pays de notre naissance. C'est, dites-nous, le pays des Moabites. Il ajouta : Qu'êtes-vous venus faire ici ? Et sans attendre notre réponse, il commanda qu'on nous frappât au visage. On nous donna tant et de si grands coups, que nous tombâmes à terre étourdis, et si je n'eusse pris celui qui me frappait par le devant de sa tunique, il m'aurait aussitôt jeté sur le marchepied de l'empereur, mais je me tins ferme jusqu'à ce qu'il fit cesser de nous frapper.

Il nous demanda encore pourquoi nous étions venus à Constantinople, voulant dire que nous n'y devons pas venir, si nous ne voulions pas embrasser sa croyance. Et comme nous baissions les yeux sans dire mot, il se tourna vers un officier qui était

proche, et lui dit d'une voix rude et regardant de travers: Prenez-les, écrivez sur leur visage ces vers iambiques, et mettez-les entre les mains de deux Sarrasins pour les emmener en leur pays. Un nommé Christodule, qui avait composé ces vers, était là et les tenait. L'empereur lui ordonna de les lire, et ajouta : Ne te mets pas en peine s'ils sont beaux ou non. Un des assistants dit : Ces gens-ci, seigneur, n'en méritent pas de plus beaux. Il y avait douze vers, dont le sens était : Ceux-ci ont paru à Jérusalem comme des vaisseaux d'iniquité, pleins d'une erreur superstitieuse, et ont été chassés pour leur crime. Ayant fui à Constantinople, ils n'ont point quitté leur impiété. C'est pourquoi ils en sont encore bannis, marqués sur le visage comme des malfaiteurs.

Saint Théodore continue ainsi son récit : Après la lecture de ces vers, l'empereur nous fit conduire au prétoire. Mais à peine y fûmes-nous entrés, qu'on nous ramena en grande hâte devant l'empereur, qui nous dit : Vous direz sans doute, quand vous serez punis, que vous vous êtes moqués de moi; et moi je veux me moquer de vous, avant que de vous renvoyer. Alors il nous fit dépouiller et fouetter, commençant par moi. L'empereur criait toujours, pour animer ceux qui nous frappaient; et je disais cependant : Nous n'avons rien fait contre Votre Majesté. Seigneur, ayez pitié de moi; sainte Vierge, venez à notre secours! Mon frère fut ensuite traité de même; et après qu'on nous eut déchirés de coups, l'empereur nous fit sortir.

Mais aussitôt on nous fit revenir, et un receveur nous demanda de la part de l'empereur : Pourquoi vous êtes-vous réjouis de la mort de Léon, et n'avez-vous pas embrassé la même croyance que lui? Nous répondîmes : Nous ne nous sommes point réjouis de la mort de Léon; nous ne sommes pas venus vers lui, et nous ne pouvons pas changer notre croyance comme vous, qui la changez selon les temps. Pour bien comprendre la première question du receveur, il faut savoir que, dans le commencement de son règne, l'empereur Théophile demanda à connaître exactement tous ceux qui avaient contribué à élever Michel sur le trône impérial, en tuant son prédécesseur, Léon

l'Arménien. Quand ils se furent fait connaître, dans l'espoir d'une récompense, Théophile les fit tous périr cruellement. Le receveur ajouta : N'êtes-vous pas venus sous le règne de Léon ? Non, dites-nous, mais sous le prédécesseur de l'empereur, c'est-à-dire sous Michel le Bègue. Nous revînmes au prétoire ; et, quatre jours après, on nous présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, nous ordonna d'obéir à l'empereur. Nous dîmes que nous étions prêts à souffrir mille morts plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le préfet revint aux caresses, et nous dit : Communiquez seulement une fois, on ne vous demande pas davantage ; j'irai avec vous à l'église, allez ensuite où il vous plaira. Je lui dis en souriant : Seigneur, c'est comme qui dirait à un homme : Je ne vous demande que de vous couper la tête une seule fois, après quoi vous irez où vous voudrez. On renverserait plutôt le ciel et la terre que de nous faire abandonner la vraie religion. Alors il ordonna qu'on nous marquât au visage, et, quoique les plaies des coups de fouet fussent encore enflammées et fort douloureuses, on nous étendit sur des bancs pour nous taillader le visage en écrivant les vers. L'opération fut longue, et le jour venant à manquer, il fallut cesser. Nous dîmes en sortant : Sachez que cette inscription nous fera ouvrir les portes du ciel et qu'elle vous sera montrée en présence de Jésus-Christ ; car on n'a jamais rien fait de semblable, et vous faites paraître doux tous les autres persécuteurs. C'est ainsi que saint Théodore parlait dans sa lettre.

Après que lui et son frère eurent été ainsi traités on les remit en prison, le visage encore tout sanglant ; puis à la persuasion de Jean Léconomante, usurpateur du siège de Constantinople, après la mort de l'usurpateur Antoine de Syllée, en 836, on les envoya en exil à Apamée en Bithynie, où saint Théodore mourut, quelque temps après, de vieillesse et de maladie. Et comme l'empereur avait défendu de leur donner la sépulture, son frère, saint Théophane, conserva le corps dans un coffre de bois, et fit des hymnes à sa louange ; car il était poète fameux pour le temps. Michel, syncelle de l'église de Jérusalem, fut

aussi arrêté et tenu longtemps en prison avec plusieurs autres moines ¹.

Le confesseur saint Méthodius avait été tiré du sépulcre où il était en prison, un peu avant la mort de Michel le Bègue. Il en sortit comme un mort ressuscité, n'ayant que la peau et les os, et pas un cheveu sur la tête. Étant à Constantinople, il demeura en son particulier, parce qu'il n'y avait point de monastère exempt de l'hérésie. Il fréquentait les moines et les autres confesseurs qui avaient souffert comme lui pendant la persécution. Il voyait des sénateurs et quelquefois aussi des hérétiques, et il en convertissait par la force et la douceur de son esprit, et par sa profonde connaissance des Écritures. On en parla à l'empereur Théophile, qui le fit venir et lui dit : Après ce que vous avez souffert, ne cesserez-vous jamais d'exciter des troubles par de vaines disputes, pour un sujet aussi léger que les images ? Méthodius lui répondit : Si les images sont si méprisables, pourquoi n'ôtez-vous pas les vôtres avec celles de Jésus-Christ, pour être glorifié avec lui, au lieu de les relever et de les multiplier tous les jours comme vous faites ? Car on honorait toujours les images des empereurs. Théophile, d'autant plus irrité de cette réflexion qu'elle était plus sensée, le fit attacher à des courroies, nu jusqu'à la ceinture, et lui fit donner devant et derrière six cents coups de fouet. Comme il était à demi-mort et tout en sang, il le fit descendre par un trou dans une cave du palais, d'où quelques personnes pieuses le tirèrent la nuit et le firent panser. Mais l'empereur confisqua la maison où on l'avait retiré. Toutefois, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur le saint par la violence, il voulut essayer la douceur, et l'ayant fait venir, il conférait amiablement avec lui, et témoignait prendre plaisir à lui voir résoudre les objections tirées de l'Écriture. Enfin il lui ordonna de loger dans le palais avec ses officiers ; ce qui donna occasion à saint Méthodius d'en désabuser plusieurs et les plus intimes de l'empereur, et de l'adoucir lui-même, en sorte qu'il n'avait plus tant d'aversion pour les catholiques, ni tant

¹ *Vita S. Theod. graph.*, apud Sur., 26 decemb.

de confiance en son opinion. Depuis ce temps, l'empereur avait toujours Méthodius auprès de lui et le menait même à la guerre, tant pour satisfaire sa curiosité, en lui faisant diverses questions, que pour s'assurer de lui. Car comme il savait le crédit que le Saint avait à Constantinople parmi les grands et parmi tous les catholiques, il craignit qu'en son absence il n'excitât quelque révolte pour le rétablissement des saintes images¹.

Après la mort de Théophile, sa femme, l'impératrice sainte Théodora, les fit rétablir, sans qu'il y eût de révolte. Saint Méthodius fut ordonné patriarche de Constantinople, l'an 842, et le premier dimanche de carême selon les Grecs, qui, selon nous, serait le second ; il passa la nuit en prière, avec l'impératrice et tout le peuple, dans l'église de Notre-Dame de Blaquernes, d'où le matin ils allèrent en procession à Sainte-Sophie ; la messe y fut célébrée, et les saintes images rétablies solennellement. Les habitants des provinces voisines étaient accourus à cette fête. Les moines étaient descendus en foule du mont Olympe, du mont Ida, du mont Athos, la plupart portant sur leurs corps les preuves de ce qu'ils avaient souffert dans la persécution. Mais nul n'attirait plus les regards que saint¹ Théophane de Jérusalem, à qui l'empereur Théophile avait fait graver des vers sur le visage ; il fut alors archevêque de Nicée. Après la solennité dans l'église l'impératrice donna un festin dans le palais à tout le clergé et aux confesseurs qui avaient souffert pendant la persécution, et elle continua cette fête toute sa vie. On la nomma la fête de l'Orthodoxie, comme qui dirait du rétablissement de la religion, et les Grecs la célèbrent encore le même jour, c'est-à-dire le dimanche qui termine la première semaine de leur carême².

LE BIENHEUREUX VICTOR,

SOLITAIRE.

Victor, des anciens comtes de la Rhétie, entra dans la célèbre abbaye de Saint-Gall en Suisse, où il fit ses vœux. Il se dis-

¹ *Acta SS.*, 14 junii.

² *Post. Theoph.*, l. VI, *Vit. S. Method.*

tingua dans cette maison par son amour pour la science, et s'y acquit une grande réputation de savoir. Mais la science qui enfle est souvent plus funeste qu'utile. Victor avait un caractère turbulent, et avait été souvent repris par ses supérieurs. Après plusieurs troubles occasionnés par ses prétentions orgueilleuses, il demanda sous l'abbé Cralon à être nommé pour gouverner l'abbaye de Pfeffers, ce qui lui fut refusé. Ce désappointement lui causa tant de dépit qu'il se sauva furtivement de son monastère, rassembla ses parents et les stimula pour déclarer la guerre à l'abbaye de Saint-Gall. Cralon ayant appris son évasion, envoya des soldats après lui avec ordre de le ramener, Victor se défendit comme un lion contre ces soldats, et en blessa plusieurs mortellement : alors les autres, furieux de cette résistance, se jetèrent avec une rage barbare sur lui, le terrassèrent, et pour l'empêcher de leur nuire à l'avenir, ils lui crevèrent les yeux et le ramenèrent à l'abbaye.

Victor, converti par ce malheur, rentra en lui-même et répara ses fautes passées par de dignes fruits de pénitence. Il devint un nouvel homme, et mérita par son abnégation de recouvrer la vue : ce fut le bienheureux Notker, religieux de la même abbaye, qui opéra ce miracle. Victor fut si sensible à cette faveur du Ciel, qu'il renchérit encore sur ses austérités. Après quelques années passées dans la pratique de toutes les vertus, il céda aux instances réitérées d'Erchambaud, évêque de Strasbourg, et alla se mettre à la tête de l'école que ce prélat entretenait dans sa ville épiscopale. Il jouissait d'une telle réputation, qu'une foule de disciples se pressa autour de lui. Il était l'ami de l'évêque, et méritait cette considération par ses éminentes qualités. Sur la fin de sa vie il se retira dans une solitude près de Hochfelden, où il termina sa carrière dans les plus grandes mortifications. Il mourut en odeur de sainteté l'an 986. On lui donne le titre de Bienheureux : son nom est inscrit dans plusieurs martyrologes.

·SAINT WALTON,

ABBÉ DE WEISSENBRUNN.

L'an 1129, saint Walton fut élu abbé du monastère de Weissenbrunn. Il réforma plusieurs abus qui s'y étaient glissés, et fit revivre une discipline sévère, tant parmi les hommes que parmi les femmes, car cette maison renfermait alors des Religieux des deux sexes. La réputation de sagesse dont jouissait le pieux Abbé, attira à Weissenbrunn plusieurs jeunes gens des premières familles de l'empire qui venaient se mettre sous sa direction, et plusieurs vierges nobles qui renoncèrent aux brillantes espérances que leur offrait le monde pour embrasser les rigueurs de la pénitence.

Walton fit construire dans son abbaye quatre chapelles, dont l'une, dédiée à saint Nicolas, fut choisie par lui pour le lieu de sa sépulture. Il dirigea pendant vingt-sept ans, avec un zèle et une piété extraordinaires, le double établissement confié à sa surveillance, et mourut en odeur de sainteté le 27 décembre 1157. En 1282 on leva de terre son corps, et au xvii^e siècle on exposa ses Reliques à la vénération des fidèles dans l'église de l'abbaye.

LES BIENHEUREUX JEAN LE BON ET JULIEN,

RELIGIEUX DE CANTIMPRÉ,

Le célèbre Thomas de Cantimpré rappelle dans ses écrits la mémoire de deux Religieux, qui se sont sanctifiés dans le monastère qu'il avait lui-même habité. Le premier s'appelait Jean, et avait été surnommé le Bon, à cause de la douceur et de l'affabilité de son caractère. C'était un Religieux d'une admirable innocence de vie et très-versé dans la connaissance des lettres sacrées et profanes. Il avait fait ses études à Paris, sous le vénérable Pierre, chantre de la cathédrale et professeur à la célèbre université de cette ville.

Il était déjà en religion, quand Dieu permit qu'il fût assailli par une foule de doutes et de pensées contraires à la foi. Le fervent Religieux recourut aussitôt à la prière et ne tarda pas à

sentir le calme renaître dans son âme. Pour le récompenser de la piété singulière qu'il avait montrée durant cette épreuve à laquelle il l'avait soumis, Dieu permit dit-on, que le vénérable Jean eût une vision, dans laquelle les deux saints apôtres Pierre et Paul vinrent fortifier sa foi et dissiper toutes ses inquiétudes.

Ce bon Religieux se distingua encore par une tendre dévotion envers la très-sainte Vierge. Il composa même à sa louange plusieurs pièces de poésie, qui ont péri durant les guerres des siècles passés.

Le second Religieux dont parle Thomas de Cantimpré, s'appelait Julien. On ne connaît aucune des particularités de sa jeunesse ou de son entrée en religion. Son biographe se borne à dire que ce fervent Religieux, après avoir pratiqué longtemps les plus admirables vertus, fut tout à coup affligé par une terrible tentation. Il lui semblait qu'il était toujours du nombre des réprouvés et destiné à un malheur éternel. Loin de s'abandonner à un sombre désespoir, et d'écouter ces suggestions mensongères de l'esprit de malice, Julien eut recours à la prière et fit, par ses supplications, comme une sainte violence au cœur de Dieu. Bientôt ses agitations cessèrent, la paix revint dans son âme, et le Seigneur récompensa par de nouvelles faveurs la fidélité avec laquelle il avait supporté une si pénible épreuve. Ce digne Religieux jouit d'une paix inaltérable, jusqu'au moment où il remit son âme à son Créateur.

Apprenons par l'exemple de ces deux saints Religieux, à recourir à la prière dans toutes nos peines, nos tentations et nos inquiétudes. « L'homme qui n'a point été tenté, que sait-il? » demande le Sage, et ailleurs il ajoute : « Bienheureux l'homme qui souffre la tentation, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. » Or c'est par la prière que l'on obtient cette couronne ; c'est elle qui, avec la vigilance, doit nous faire remporter une victoire complète sur tous les ennemis de notre salut. « Veillez donc et priez, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que vous n'entriez point en tentation. »

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'ATOCHA.

On honore à une demi-lieue de Madrid, une image antique de la très-sainte Vierge, de laquelle les Espagnols ont reçu des faveurs signalées, surtout dans une grande famine. Son église est magnifique. C'est dans ce sanctuaire de Notre-Dame d'Atocha que les rois d'Espagne font chanter le *Te Deum* dans les événements heureux. Elle était entourée de cent lampes précieuses qui brûlaient nuit et jour. Aux grandes fêtes elle était vêtue avec splendeur, et sa couronne était un riche soleil de pierreries.

Les guerres de la Péninsule qui ont eu lieu dans ce siècle, l'ont fort appauvrie : mais si on lui a ravi ses richesses, on n'a pu lui ôter sa puissance. On l'invoque contre les incendies, contre la peste, contre les autres maladies, et dans toutes les calamités publiques.

Il y a en Portugal, au diocèse de Lamégo, un pèlerinage de Notre-Dame de la Grotte, où Dieu a opéré tant de miracles, dit le P. Poiré, qu'il s'en ferait un volume entier. Là se voit la grotte qui a donné le nom à l'église, et où l'image de Notre-Dame fut trouvée. Cette grotte n'est composée que de quatre grosses pierres, qui font une voûte admirable.

MARTYROLOGE ROMAIN ¹.

A Éphèse, fête de saint Jean l'Évangéliste, qui, après avoir écrit l'Évangile, été exilé, et après avoir écrit la divine Apocalypse, existant jusqu'au temps de l'empereur Trajan, fonda et

¹ SEXTO KALENDAS JANUARIUM.

Apud Ephesum natalis sancti Joannis apostoli et evangeliste, qui post Evangelii scriptionem, post exilii relegationem, et Apocalypsim divinam, usque ad Trajani Principis tempora perseverans, totius Asiæ fundavit, rexitque Ecclesias : et confectus senio, sexagesimo octavo post Passionem Domini anno mortuus, juxta eandem urbem sepultus est. — Alexandriae sancti Maximi episcopi, qui satis clarus et insignis titulo confessionis effectus est. — Cons-

gouverna les Églises de toute l'Asie. Étant accablé de vieillesse il mourut la soixante-huitième année après la Passion du Sauveur, et fut inhumé auprès de la même ville.

A Alexandrie, saint Maxime, évêque, que son titre de confesseur rendit illustre et célèbre.

A Constantinople, saint Théodore et saint Théophane son frère, confesseurs, qui, élevés depuis l'enfance dans le monastère de Saint-Sabas, combattirent avec énergie dans la suite contre Léon l'Arménien, pour le culte des Saintes Images, et furent, par son ordre, battus de verges et envoyés en exil; mais après sa mort, résistant avec constance à l'empereur Théophile, qui avait la même impiété, ils furent derechef déchirés de verges, envoyés en exil, où Théodore expira en prison. Mais Théophane, la paix étant enfin rendue à l'Église, fut fait évêque de Nicée, et reposa doucement dans le Seigneur.

Au même lieu, sainte Nicarète, vierge, qui brilla par sa sainteté sous l'empereur Arcade.

Additions des autres martyrologes.

Saint Alain de Courlay, confesseur.

Saint Lyde (*Lydius*), martyr en Orient sous Maximin II.

Saint Aidaine, pénitent à Coldingham, en Écosse.

La bienheureuse Alrune (*Aeldruna*), comtesse allemande, nommée au ménologe de Bucelin.

Saint Zoïle, prêtre honoré près d'Aquilée.

Saint Hugues, solitaire.

Saint Tanguï, en Bretagne.

Saint Félix, moine à Constantinople.

tantinopoli sanctorum confessorum Theodori et Theophanis fratrum, qui a pueritia in monasterio sancti Sabbæ nutriti, cum postea pro sanctorum imaginum cultu adversus Leonem Armenum strenue decertarent, ejus jussu verberibus affecti, exilio relegantur : sed eo mortuo, rursus Theophilo imperatori, qui eadem impietate detinebatur, constanter resistentes, verberibus iterum cæsi, in exilium pulsi sunt, ubi Theodorus in carcere expiravit : Theophanes vero, pace demum Ecclesiæ reddita, factus Nicænus episcopus, quiescit in Domino. — Ibidem sanctæ Nicaretis virginis, quæ sub Arcadio imperatore claruit sanctitate.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean-Baptiste Perron, prêtre de l'Oratoire, supérieur du grand-séminaire de Dijon, refusa le serment, fut aussitôt emprisonné dans sa ville, mort peu après dans sa captivité, le 27 décembre 1793.

Étienne Billard, né à Corbigny au diocèse de Laon, curé de Gayancourt-sous-Laon, ayant refusé le serment schismatique, embarqué pour Cayenne, déposé à Sinnamary, mort dans cet horrible désert, le 27 décembre 1798, à l'âge de quarante-huit ans.

VINGT-HUITIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Les saints Innocents. — Saint Troade, martyr. — Sainte Domna, sainte Théophile et leurs compagnes, vierges et martyres. — Sainte Sabèle. — Saint Théodore le Sanctifié, abbé de Tabenne. — Saint Antoine, moine de Lérins. — Le bienheureux Mathias, Frère Mineur. — Le vénérable Gaspard de Bufalo, fondateur de la Congrégation des missionnaires du Précieux-Sang. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

LES SAINTS INNOCENTS ¹.

Le monde persécuta Jésus-Christ et lui déclara la guerre immédiatement après sa naissance. Nous ne devons pas nous attendre à en être mieux traités que notre divin Maître. Il nous avertit lui-même que le monde l'ayant haï le premier, il nous haïra aussi ; mais il est encore plus dangereux par ses caresses que par sa violence. Hérode, qui persécuta Jésus-Christ, était la figure de Satan et du monde.

Ce prince, jaloux et ambitieux, avait déjà sacrifié à ses soupçons et à ses craintes, Marianne sa femme, les deux enfants qu'elle lui avait donnés, et tous ses meilleurs amis. Ayant appris des mages, venus de fort loin pour chercher et adorer Jésus-Christ, que le Messie, prédit par les prophètes, était né parmi les Juifs, il craignit qu'il ne le dépouillât un jour de son royaume : tant les pensées des hommes charnels sont éloignées des voies de Dieu ! Il eut recours, à son ordinaire, aux artifices de la politique et de la dissimulation ; il feignit de vouloir aussi adorer l'Enfant, afin d'acquérir les connaissances dont il avait besoin pour lui ôter plus sûrement la vie. Mais Dieu se joua de

¹ Voyez saint Matthieu, II, etc. *Herodiani infanticidii Vindiciæ per Casp. Innoc., Ansaldi, Ord. Prædic., Brixie, an. 1745.*

ses desseins aussi impies que barbares ; il avortit les mages de ne point retourner auprès de lui.

En même temps un Ange ordonna de sa part à Joseph de prendre l'Enfant et sa Mère, et de fuir en Égypte. Le Seigneur de l'univers fuyant aussitôt qu'il est né : quel spectacle pour notre foi ! Que n'eurent pas à souffrir Joseph et Marie d'un voyage long et pénible ? Que feront-ils dans un pays où ils sont étrangers ? Privés de secours, que n'ont-ils pas à redouter de cette extrême pauvreté ? Suivant une ancienne tradition des Grecs, dont parlent Sozomène ¹, saint Athanase ² et d'autres auteurs, Jésus en entrant en Égypte renversa toutes les idoles de ce royaume : ce qui vérifia la prédiction d'Isaïe ³. Joseph et Marie ne surent point de l'Ange combien durerait leur exil. Apprenons de là à nous soumettre à la Providence, et à adorer la volonté toujours sainte de celui qui règle tous les événements avec une bonté et une sagesse infinie.

Hérode voyant que les mages l'avaient trompé, entra dans une grande colère, et fut encore plus troublé par la crainte. Pour venir plus facilement à bout de se défaire de celui qui lui faisait ombrage, c'est-à-dire du Messie, le Désiré de toutes les nations, il forma l'horrible projet de massacrer tous les enfants de deux ans et au-dessous, qui se trouveraient dans Bethléem et dans le pays d'alentour. On voit par là de quoi l'ambition est capable. Les soldats chargés d'exécuter l'ordre donné par Hérode se rendirent à Bethléem et dans les environs, et y mirent à mort tous les enfants qui avaient l'âge désigné. Les cris, tant des mères que des enfants furent tels, que saint Matthieu applique à cet événement la prophétie de Jérémie, conçue en ces termes : « On a entendu dans Rama une voix lamentable, des pleurs et de grands cris, Rachel pleurant ses enfants et ne voulant point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus. » Cette prophétie, qui regarde plus immédiatement la captivité de Babylone, eut son entier accomplissement dans le massacre des Innocents.

¹ Sozom., *Hist.*, l. V, c. XXI, p. 213, *ed. Cantabr.*

² L. de *Incarn. Verbi*. Voyez Calmet, *Vie de Jésus-Christ*, c. VII. — ³ Isaïe, XIX, 1.

Rama, dont parle saint Matthieu, était un village peu éloigné de Bethléem, et le tombeau de Rachel était dans un champ qui en dépendait. De plus il est probable que le massacre s'étendit jusqu'à la tribu qui se trouvait dans le voisinage, et qui dépendait de Rama. Si l'on s'en rapporte à la liturgie des Éthiopiens et au calendrier des Grecs, il périt quatorze mille enfants ; mais ce nombre paraît excessif, et il n'y a point de raisons solides qui portent à l'admettre.

Rien de plus heureux que la mort de ces enfants, si on la considère avec les yeux de la foi. Ils eurent la gloire de mourir pour Jésus-Christ, dans un âge où ils ne pouvaient encore invoquer son nom ; ils furent les prémices de ses martyrs, et ils triomphèrent du monde avant de le connaître ; ils ne reçurent la vie que pour la sacrifier et acquérir une immortalité bienheureuse. Non-seulement ils moururent pour Jésus-Christ, mais ils moururent en sa place. Peut-être que s'ils eussent vécu plus longtemps, la plupart d'entre eux auraient été pervertis par le monde. Quelles actions de grâce ne rendront-ils pas au Seigneur pendant toute l'éternité, pour avoir exercé une telle miséricorde à leur égard ? Ce mystère de grâce n'était point connu de leurs mères : et c'est pour cela qu'elles pleuraient sans vouloir recevoir de consolation. Souvent il nous arrive, comme à elles, d'être inconsolables dans certains accidents qui sont des effets de la miséricorde divine envers nous.

Hérode ne survécut pas longtemps à son crime, et ce royaume qu'il avait craint de perdre lui fut arraché par la mort. Il fut attaqué d'une maladie extraordinaire, qu'on regarda comme une punition du Ciel. Le désespoir occasionné par le souvenir de ses crimes, augmentait son mal. Il avait une faim dévorante que rien ne pouvait apaiser. Ses intestins étaient pleins d'ulcères où il s'engendra des vers ; tous ses membres étaient dans des convulsions violentes et continues ; il s'exhalait de son corps une odeur si infecte qu'on n'osait approcher de lui. Antipater apprit dans la prison où il était renfermé, l'horrible maladie de son père. Il proposa à l'officier chargé de le garder, de lui

rendre la liberté pour qu'il pût s'assurer la couronne. Hérode qui fut instruit de tout, entra dans une fureur étrange qui le mit hors de lui-même, et sur-le-champ il envoya couper la tête à son fils. Antipater ne fut pas le seul qu'il fit périr pendant le cours de sa maladie, il chargea Salomé, sa sœur, et Alexis, son mari, de faire massacrer, immédiatement après sa mort, les principaux d'entre les Juifs qui se rassemblèrent par son ordre dans le cirque de Jéricho. « Ils me haïssent, leur dit-il, et ils apprendront avec joie que je ne vis plus : je veux qu'à ma mort la nation soit dans un deuil général. » Il mourut cinq jours après son fils Antipater.

On lit dans un auteur païen du v^e siècle, qu'Auguste ayant appris qu'Hérode, en ordonnant le massacre des enfants n'avait point épargné son propre fils, dit qu'il vaudrait mieux être le porc que le fils de ce prince. Il faisait allusion à l'usage où étaient les Juifs de ne point tuer de pores, parce que leur loi leur défendait de manger la chair de cet animal. L'auteur cité a réuni des faits qu'il fallait séparer ; sans doute parce qu'on apprit à Rome, à peu près dans le même temps, le massacre des enfants et la mort d'Antipater.

Les saints Innocents ont toujours été considérés comme des Martyrs, qui ont témoigné par le sang. Dès le II^e siècle l'Église les vénérât ; saint Iréné relevait alors leur gloire par de grands éloges. On a exposé aux honneurs publics, dans plusieurs églises, des corps de ces saints enfants, relevés dans les premiers siècles et dans les expéditions des croisades. Il y en a quelques-uns à Rome, d'autres à Cologne et à Padoue. On en avait à Constantinople, dans une église bâtie spécialement pour eux, par l'empereur Justin le Jeune, au VI^e siècle. On en vénérât aussi dans l'abbaye d'Aniane, en Languedoc, dans l'abbaye de Saint-Augustin, à Limoges, dans l'abbaye de Lagny, entre Paris et Meaux. A Paris, l'église des Saints-Innocents en possédait un qui avait été donné par Louis XI. Il y en avait un autre à Prague. Saint Charles Borromée avait fait présent d'un de ces petits corps vénérés au roi d'Espagne Philippe II. L'abbaye de Saint-Denis en possédait un autre, assez bien conservé,

dans une châsse d'argent doré. C'était un don de Charlemagne

Ajoutons que les pèlerins de la Terre Sainte visitent, autour de Bethléem, les lieux qui ont été arrosés par le sang des premiers Martyrs de l'ère chrétienne.

SAINT TROADE,

MARTYR.

Saint Troade était un noble jeune homme, d'un esprit distingué. Il menait la vie chrétienne à Néocésarée dans le Pont. Or la persécution de Décius s'étant étendue jusque-là, il fut arrêté comme chrétien ; et on rapporte que saint Grégoire le Thaumaturge qui le connaissait et lui portait intérêt, mais qui s'était retiré dans un lieu désert pour échapper aux émissaires de la persécution, fut enlevé de sa retraite et transporté auprès de Troade, dont il soutint le courage. Il vit son âme s'élever dans les cieux. On fête ce martyre le 28 décembre.

SAINTE DOMNA, SAINTE THÉOPHILE

ET LEURS COMPAGNES.

VIERGES ET MARTYRES.

On honore aujourd'hui la mémoire de sainte Théophile, de sainte Domna, de sainte Agape et de quelques autres vierges chrétiennes, qui confessèrent, avec un courage héroïque, le saint nom de Jésus-Christ. Elles souffrirent à Nicomédie, dans la persécution de Dioclétien ; et, après de longs supplices, elles gagnèrent, par divers genres de mort, la couronne du martyre.

SAINTE SABÈLE.

Sainte Sabèle était une pieuse chrétienne qui se sanctifiait dans la retraite, en Éthiopie. Elle vivait dans une cellule et ne lisait que les Saintes Écritures. On allait la visiter et la consulter, car on croyait qu'elle avait reçu du Ciel le don de découvrir les choses cachées. Mais ses lectures assidues lui avaient donné une grande sagesse ; et on la comparait aux prophètes. Mais

elle profitait de ces visites pour éclairer les pécheurs et les amener à la pénitence.

SAINT THÉODORE LE SANCTIFIÉ,

ABBÉ DE TABENNE.

Saint Théodore fut le plus cher disciple de saint Pacôme, et le plus grand ornement de son Ordre. Les Grecs dans leur *Ménologe*, au 13 mai, lui ont donné le glorieux titre de Sanctifié; il le mérita par l'économie et la pureté de ses mœurs, par les grandes vertus qu'il montra dès son enfance. Sa famille était chrétienne, riche et fort illustre dans le diocèse de Latopolis, en Haute Thébaidé; mais cet état, loin de l'éblouir, lui fit mieux comprendre les vanités du monde.

Il fut pénétré plus vivement de ce pieux sentiment en un jour de la fête de l'Épiphanie, qu'on célébrait dans son pays avec beaucoup de solennité, et même avec trop de joie mondaine, puisqu'on y faisait de grands festins, où les parents et les amis s'invitaient mutuellement.

Théodore voyant les préparatifs qu'on faisait chez lui pour cette fête, se dit à lui-même: « O malheureux Théodore! de quoi te servirait, quand tu pourrais devenir le maître de tout le monde et jouir de tous les plaisirs passagers, si tu avais le malheur d'être privé des délices immuables de l'autre vie? On ne saurait se livrer à celles de la terre, et obtenir une récompense d'une gloire qui ne doit jamais finir¹. »

Cette réflexion lui fit pousser de profonds soupirs. Il se retira dans l'appartement le plus reculé de sa maison, et prosterné devant Dieu la face contre terre, il lui dit les larmes aux yeux: « Je ne veux rien, ô mon Dieu! de tout ce qui est du monde. Je ne désire que vous et votre divine miséricorde. »

Tandis qu'il priait ainsi, sa mère, qui l'avait beaucoup cherché, entra dans cet appartement, et le trouvant les yeux baignés de larmes, lui demanda avec étonnement quel sujet il avait de

¹ Boll., v. S. Par., n. 23.

pleurer, ajoutant qu'on avait été fort en peine de lui, et que ses frères le cherchaient de tous côtés pour qu'il vînt dîner. Mais quelques instances qu'elle lui fit, il la supplia de l'en dispenser et de le laisser tranquille, et il demeura renfermé dans cet appartement tout le reste du jour.

Il avait alors de onze à douze ans, et bien qu'il fût si jeune, il s'abstenait des viandes délicates, ne mangeait qu'une fois dans le jour à l'imitation des moines, et poussait quelquefois son jeûne jusqu'au lendemain au soir. Cela ne l'empêchait pas d'aller à l'école pour étudier les lettres humaines, auxquelles il s'appliqua encore deux ans, après quoi désirant renoncer tout à fait au monde, et en ayant obtenu la permission de ses parents, il se retira parmi les solitaires d'une grande vertu, du diocèse de Latople, et fit en leur compagnie ses premiers essais dans la vie monastique.

Ces solitaires vivaient durant le jour en anachorètes, et se rassemblaient tous les soirs en un même lieu pour faire la prière en commun, et conférer entre eux sur les divines Écritures. Ce fut dans l'une de ces conférences, qu'entendant parler avec beaucoup d'éloges de saint Pacôme et de son nouvel Institut, il se sentit pressé d'un désir extrême de se ranger sous la discipline de ce grand patriarche. Dans l'ardeur de son empressement il adressa à Dieu cette prière : « Seigneur, s'il y a sur la terre un homme si saint, je vous conjure de m'accorder la grâce de le voir et de vivre sous sa direction, afin que par son secours je puisse opérer le salut de mon âme. »

Il continua la même prière bien avant dans la nuit ; et le lendemain, Pécuse, un des plus excellents religieux de Tabenne, que saint Pacôme envoyait à Latople pour des affaires de son Ordre, étant venu voir, en passant, ces bons solitaires, Théodore saisit l'occasion favorable et le pressa avec beaucoup d'instances de l'amener avec lui à Tabenne ; ce qu'il lui accorda.

Dieu fit sans doute connaître ceci à saint Pacôme par une lumière surnaturelle ; car le jour que Théodore devait arriver, il dit à ses disciples que Pécuse lui amenait un enfant de treize

à quatorze ans , mais qui était un vase d'élection, rempli de l'Esprit de Dieu. Pour Théodore voyant son pieux désir accompli, il en rendait dans le chemin de grandes actions de grâces à Dieu , et du plus loin qu'il aperçut la porte de Tabenne et saint Pacôme qui venait à lui, son cœur se dilata si fort par une joie sensible, qu'il ne put s'empêcher de la manifester par de douces larmes. Saint Pacôme, de son côté, ne lui témoigna pas moins de tendresse. Il le reçut avec la bonté d'un père, et le regarda comme son fils et son très-cher disciple.

Théodore ne tarda pas de donner des preuves de sa ferveur ; car se trouvant environné de toute part d'excellents exemples de vertu, et étant puissamment animé par les instructions de saint Pacôme, il entreprit avec tant d'ardeur l'ouvrage de sa perfection, que son zèle pour s'avancer semblait ne point connaître de bornes. Il s'attacha surtout dans ce commencement à bien acquérir trois vertus essentielles : la première, une grande pureté de cœur ; la seconde, une exacte observance du silence ; la troisième, une obéissance prompte et sincère.

D'ailleurs, il ne cédait à personne dans la fidélité à garder la règle et à se rendre à tous les exercices, et dans la persévérance aux veilles et à la prière, portant toujours ses vues à ce qu'il connaissait de plus parfait. Il avança si fort dans la vie spirituelle, que bien que fort jeune encore, il était en état de donner des avis aux anciens, et consolait merveilleusement ceux qui étaient dans la peine.

Ce n'était pas un maigre sujet de consolation pour son père saint Pacôme, qui voyait avec des yeux d'une sainte complaisance les rapides progrès de son fervent disciple ; et il augura dès lors que Dieu le destinait pour lui succéder un jour dans le soin des âmes.

Cependant la mère de Théodore, ayant appris qu'il était à Tabenne, voulut l'en retirer, et y vint munie pour cela de lettres de quelques saints évêques. Elle fut descendre au monastère des religieuses, d'où elle envoya ses lettres à saint Pacôme et lui fit dire que si son fils ne voulait pas quitter le monastère, il lui donnât au moins la consolation de le voir.

Le Saint fit là-dessus appeler Théodore, à qui il déclara l'intention des évêques qui lui avaient écrit, et lui dit d'aller donner à sa mère la satisfaction qu'elle souhaitait. Théodore lui répondit avec beaucoup d'humilité : « Je vous prie, mon père, de m'assurer que Dieu ne me fera pas rendre compte de cette visite au jour du jugement, après les lumières qu'il m'a données sur la perfection religieuse. Et d'ailleurs n'ai-je pas à craindre de donner par là mauvais exemple à mes frères, tandis que je dois les édifier dans cette occasion ? Si les enfants des lévites dans la loi ancienne ne faisaient pas de difficulté de sacrifier l'amour des parents à l'accomplissement de la loi de Dieu, à combien plus forte raison dois-je, dans l'amour de Jésus-Christ, lui faire un sacrifice de l'amour de ma mère ? Je me regarde comme n'y ayant plus rien dans le monde pour moi, après avoir renoncé comme j'ai fait, puisque la figure de ce monde passe. »

C'était précisément dans ces dispositions que saint Pacôme voulait trouver son disciple. Il n'eut garde de les combattre, et lui dit : « Je ne m'oppose point à vos sentiments, dès qu'il s'agit de préférer Dieu à votre mère. Au contraire, je ne puis que vous y confirmer ; car Jésus-Christ a dit que celui qui aime plus son père et sa mère que Lui, n'est pas digne d'être son disciple ¹. C'est là sans doute la véritable perfection. Je ne doute pas que quand les saints Évêques, qui sont nos pères, apprendront votre résolution, bien loin d'en être fâchés, ils n'en aient de la joie, voyant que vous avez profité dans la vertu. En effet, on ne saurait vous faire un crime de cesser d'aimer vos parents trop naturellement, pour ne plus les aimer qu'en Jésus-Christ comme ses membres, puisque la chair ne sert de rien ². »

La mère de Théodore ayant appris sa détermination, et ne pouvant espérer de le voir jamais si elle retournait dans le monde, prit le parti de se faire religieuse dans le monastère des filles que saint Pacôme avait fondé au delà du fleuve, dit

¹ Matth., x, 37. — ² Job., vi, 64.

sant dans son cœur que du moins elle aurait l'espérance de voir dans l'occasion son fils en la compagnie des autres religieux, outre qu'elle travaillerait avec plus de sûreté au salut de son âme.

Sur quoi l'auteur de la Vie de saint Pacôme, selon la version de Denis le-Petit, fait cette pieuse remarque : « Ceci fait voir que ceux qui par l'amour qu'ils ont pour Jésus-Christ, et non par une vaine ostentation, usent de fermeté en pareilles rencontres, peuvent beaucoup contribuer à l'avancement des autres dans la vertu, bien qu'ils semblent les offenser pour un peu de temps par cette sévérité ¹. »

Ce ne fut pas la seule preuve que Théodore donna de son renoncement aux affections de la nature. Son frère Paphnuce étant venu se rendre religieux, il n'agit à son égard que comme il faisait avec les autres frères, ce qui affligeait Paphnuce qui n'était pas encore parvenu à ce parfait dégagement, saint Pacôme craignit que cela ne le décourageât et dit à Théodore d'user de condescendance, et que c'était une chose louable de s'accommoder à la faiblesse des autres, surtout au commencement de leur conversion ; à quoi Théodore ne manqua pas de se conformer.

Il pourrait bien se faire que ce Paphnuce fût ce disciple de saint Pacôme, qu'on appela depuis le grand Paphnuce à cause de l'éminence de sa piété ; mais nous n'en avons pas de preuves certaines. Théodore eut encore un autre frère plus âgé que lui appelé Macaire, qui se rendit, à son exemple, religieux de Tabenne.

Il n'avait pas seulement fait de grands progrès dans le détachement des parents ; mais il en faisait tous les jours dans le détachement de lui-même et dans la mort à sa propre volonté. Ce qu'en rapporte son historien est si édifiant, qu'il mérite que nous n'en laissions pas échapper une seule parole : « Théodore, dit-il, quoique fort jeune encore, nourrissait son âme avec une ardente affection des pures et solides maximes des saintes

¹ Rosw, v. Pasch., c. XIII.

Écritures. Il se fortifiait de jour en jour par la grâce du Saint-Esprit. Il tâchait d'imiter son père saint Pacôme en toutes choses, et lui obéissait comme à Dieu même. Que s'il arrivait que le saint Abbé le reprît, il ne s'excusait jamais, et recevait la correction dans un humble silence, bien qu'il fût quelquefois innocent ; comme lorsque le Saint, par oubli ou par inadvertance, lui donnait des ordres contraires ; car alors bien loin de condamner son supérieur, il disait dans son âme : « C'est un homme de Dieu ; il ne change pas par légèreté ; mais étant quelquefois ravi hors de lui-même par l'Esprit de Dieu, il m'ordonne ainsi des choses opposées à ma volonté pour mieux me redresser, étant aussi imparfait que je le suis, c'est pourquoi je dois gémir devant Dieu, afin qu'il me donne un cœur droit et toujours prêt à obéir à la volonté de ses Saints. »

Cette soumission aveugle était d'autant plus louable dans Théodore, qu'il avait un esprit cultivé et des lumières au-dessus de son âge ; et si ses talents l'élevèrent dans la suite à la première place de l'Ordre, on peut dire qu'une des vertus qui le rendirent digne de commander fut celle d'avoir su parfaitement obéir.

Aussi saint Pacôme ne différa pas de l'employer. Il se servit de lui en plusieurs rencontres, soit pour consoler et fortifier ceux qui étaient dans la peine, soit pour redresser certains esprits indociles ; et il montra dans toutes ses commissions une adresse et une prudence prématurées.

Le Saint le trouvant suffisamment affermi dans l'esprit de Dieu, ne balança plus à l'appliquer à des fonctions plus difficiles. Il le fit économe et supérieur de Tabenne ; et bien que cette charge ne fût pas d'un poids médiocre pour un religieux de trente ans, tel qu'était alors Théodore, il voulut de plus qu'il fit la visite des autres monastères, avec pouvoir d'y régler toutes choses comme il l'eût fait par lui-même ; et lorsqu'il faisait la visite en personne, il disait ordinairement qu'il exerçait sa charge en commun avec Théodore, à qui il avait donné son autorité sur les Religieux, comme s'il était véritablement leur père spirituel.

Néanmoins Théodore bien éloigné de s'énorgueillir en se voyant dans ce rang à un âge si peu avancé, n'y faisait pas la moindre attention ; et soit supérieur particulier de Tabenne, soit visiteur des autres maisons, il ne montrait qu'humilité et que zèle pour l'avancement spirituel des Frères. « Bien qu'il occupât, dit son historien, la première place à Tabenne, il s'y conduisait comme s'il n'avait point eu d'autorité sur les autres, tant il était mort à sa propre volonté. On le voyait l'esprit toujours élevé en Dieu, dans un exercice presque continuel de son saint amour ; mais cela ne l'empêchait pas de prendre soin de ses Frères. Il veillait avec une application infatigable sur tous leurs besoins spirituels et temporels, outre le don merveilleux de la parole qu'il avait reçu de Dieu et qui produisait des effets admirables dans sa communauté. »

Mais comme si ses talents n'eussent pas encore suffi à son gré pour la consolation de ses Frères, il ne se contentait pas de ce qu'il leur disait de son propre fonds ; il allait tous les jours de Tabenne à Pabau, où demeurait saint Pacôme, pour écouter ses instructions, dont il venait ensuite faire part à sa communauté avant l'heure du coucher.

Le grand don qu'il avait reçu de Dieu pour encourager les pusillanimes et consoler ceux qui étaient dans l'affliction, faisait que dans le cours de ses visites il était reçu de tous les Religieux avec une joie et un empressement extraordinaire. On trouvait à cet égard sa conduite plus consolante que celle de saint Pacôme, lequel, quoique parfait en tout, insistait presque toujours dans ses intructions sur les vérités effrayantes de la religion, et répandait la terreur dans les consciences ; au lieu que Théodore menait plus les âmes à Dieu par la confiance que par la crainte.

Ce fut dans une de ses visites qu'on lui amena un Frère accusé d'avoir fait un vol ; ce Frère était innocent, et on n'eût jamais jeté les yeux sur celui qui était coupable, parce qu'il avait toujours passé pour un religieux très-fidèle ; mais celui-ci troublé par les remords de sa conscience qui lui reprochait son péché, et le danger où se trouvait le frère accusé, car il ne s'agis-

sait pas de moins que de le chasser du monastère, alla trouver Théodore en particulier et lui avoua sa faute.

Théodore voyant le regret qu'il en avait par l'humble aveu qu'il lui en venait faire, lui pardonna ; et appelant ensuite celui qu'on avait injustement accusé, il lui dit pour le consoler ces belles paroles : « Je sais, mon Frère, que vous êtes innocent du larcin qu'on vous a imputé ; mais si à ce sujet vous avez eu quelque chose à souffrir de la part de vos frères, bien que devant Dieu vous ne l'eussiez pas mérité pour ce vol, vous devez penser que vous l'avez mérité pour d'autres fautes dont vous étiez redevable à sa justice. Ainsi il faut vous confirmer toujours plus dans la crainte du Seigneur, et lui rendre des actions de grâces. »

Ce petit trait fait voir avec quelles discrétion et douceur Théodore traitait dans ses visites les affaires litigieuses ; mais d'ailleurs il savait user de fermeté quand il en était besoin, et si sa douceur le faisait aimer de tous, il ne savait pas moins se mettre au-dessus de toute considération humaine lorsque la gloire du Seigneur y était intéressée, et on en était convaincu dans tous les monastères.

Il montra la vivacité de son génie dans la réponse qu'il fit à un philosophe qui lui avait proposé une question dans l'intention de l'embarrasser. C'était lorsque saint Pacôme le mena avec Corneille pour la fondation du monastère de Pane. Ce philosophe lui demanda qui était celui qui n'était point né et qui était mort ; qui était celui qui était né et qui n'était point mort ; et enfin qui était celui qui était né, qui était mort, et dont le corps n'avait point été corrompu.

Le premier, lui dit Théodore, est Adam : car il n'est point né ; mais il a été formé des mains de Dieu, et ensuite il est mort. Le second est Énoch, qui est né comme les autres hommes ; mais il n'est pas mort, puisqu'il a été enlevé de dessus la terre. Le troisième est la femme de Loth, dont le corps a été changé en une statue de sel. Cette réponse ferma la bouche au Philosophe, qui se retira sans avoir envie de lui faire d'autre question.

Quoique saint Pacôme employât Théodore à la conduite des autres, il ne manquait pas de veiller sur son avancement particulier dans la perfection, et n'oubliait rien de ce qu'il jugeait nécessaire, soit pour l'affermir dans les vertus qu'il avait acquises, soit pour le redresser quand il trouvait en lui quelque chose de répréhensible, soit pour lui faire faire de nouveaux progrès.

Un jour qu'il souffrait un mal de tête très-violent, il pria saint Pacôme de lui en obtenir de Dieu la guérison; mais le Saint, qui préférait l'avantage de son âme au soulagement de son corps, ne voulut pas user en sa faveur du don qu'il avait reçu de Dieu pour guérir les malades, et l'exhorta à prendre son mal en patience à l'exemple du saint homme Job.

Dieu avait favorisé Théodore de la grâce des visions, comme nous le dirons dans la suite, et il ne manquait jamais de rendre compte à son père spirituel saint Pacôme lorsqu'il en avait quelque-une, et ce Saint ne lui répondait ordinairement que pour le garantir de la vaine gloire, et à tenir constamment dans les bornes de l'humilité.

Cet excellent père spirituel des âmes agit une fois envers lui avec sévérité, pour le purifier d'un sentiment de vanité, et surtout pour le rendre en quelque façon inébranlable dans une humilité parfaite; et Théodore y répondit si parfaitement, qu'on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou le zèle et la prudence du maître, ou la docilité du disciple.

Saint Pacôme était malade à Pabau, c'était deux ans avant qu'il mourût, et ses principaux élèves s'étaient rassemblés autour de lui, pénétrés de douleur de crainte de le perdre. Dans cette sollicitude, ils commencèrent en parlant entre eux hors de la présence du Saint, à examiner qui pourrait lui succéder dans sa charge; et comme ils étaient persuadés que personne ne possédait mieux son esprit que Théodore, ils le pressèrent de leur promettre qu'au cas que leur bienheureux mourût, il ne refuserait pas de se charger de la conduite des Frères, étant plus propre qu'aucun autre à les maintenir dans l'union. Théodore résista d'abord, et même plusieurs fois; mais vaincu par

leurs pressantes sollicitations, il leur promit enfin de faire ce qu'ils désiraient.

Ceux qui avaient arraché son consentement, furent fort éloignés de croire qu'il eût fait quelque faute en le leur donnant ; mais quand saint Pacôme le sut, lui qui voulait une plus grande perfection dans Théodore, et surtout qu'il fût exempt du moindre sentiment d'ambition, ne l'approuva point, et montra en cela la supériorité de ses lumières sur celles de ses disciples, à discerner les sentiments de l'amour-propre ; puisqu'en effet Théodore se sentit attaqué de pensées de vanité qu'il n'avait pas eues jusqu'alors.

Pour en étouffer en lui la semence et rendre sa vertu parfaite, saint Pacôme l'envoya quérir avec les autres supérieurs qui étaient Sur, Psantaëse, Paphnûce et Corneille, et les voyant tous rassemblés autour de lui, il leur dit de déclarer chacun en sa présence les fautes dont ils se sentaient coupables ; ce que nous appellerions dire sa coulpe. Il la dit lui-même avant tous, pour leur en donner l'exemple. Ensuite il demanda à Théodore s'il n'avait rien à se reprocher. Alors Théodore, confessant avec humilité ce qui se passait dans son âme, dit : « Il y a sept ans que vous m'avez associé à votre charge dans la visite des monastères et le gouvernement des frères, et dans tout ce temps-là je n'ai jamais eu la pensée de vous succéder dans la supériorité ; mais maintenant je suis fort attaqué de cette tentation, et je sens que je ne l'ai pas combattue comme j'aurais dû. »

« Vous dites bien, repartit saint Pacôme, et je vois que vous n'êtes pas encore parvenu à étouffer tout à fait dans vous les affections dépravées de la nature. Vous avez besoin de vivre dans la retraite, et d'y demander pardon à Dieu. » Il le déchargea par là du soin des frères, et le réduisit à l'état de simple religieux.

Théodore sortit de l'assemblée pénétré d'une vive douleur, non d'avoir été déposé de sa charge, mais d'avoir donné entrée dans son cœur à la vanité et d'avoir contristé son Père spirituel ; et s'étant retiré dans une cellule, il s'y livra aux gémissements et aux larmes, craignant que Dieu ne le rejetât de sa face, tant

son humilité et sa componction grossissaient sa faute dans son esprit.

Il fut deux ans dans cet état de pénitence, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de saint Pacôme ; et durant tout ce temps, il s'attacha avec tant d'ardeur à s'exercer dans l'humilité, qu'il se comportait en tout comme un novice. Il pleurait si amèrement sa faute, qu'on craignait que l'abondance de ses larmes ne nuisit à sa vue ; enfin il donna tant de marques d'une profonde humiliation, que saint Pacôme ne craignit pas de dire, que Dieu lui avait fait la grâce d'avancer sept fois plus dans la perfection depuis ce temps, qu'il n'avait fait auparavant.

Il sembla même que le ciel avait prévenu ce jugement du Saint par une faveur particulière ; car Théodore ayant obtenu avant que d'entrer tout à fait dans la retraite, d'aller faire un tour à Moncose pour y terminer une affaire qui demandait sa présence, il trouva dans le bateau où il s'était embarqué sur le Nil, deux vieillards qui lui firent espérer d'être l'héritier des vertus de son saint Père s'il demeurait bien soumis à ses ordres ; et n'ayant plus vu ces vieillards lorsqu'il eut mis pied à terre, il eut sujet de croire que c'étaient des Anges que Dieu lui avait envoyés pour le consoler, et saint Pacôme n'en jugea pas autrement.

Quelques mois avant que ce saint Patriarche mourût, Zachée, procureur de la Congrégation, devant aller à Alexandrie, obtint de lui que Théodore l'accompagnerait dans son voyage. A son retour Théodore l'alla trouver à Pachnum, où il s'était retiré après le concile de Latople, comme nous l'avons dit dans sa vie, et lui raconta le triste état de l'Église d'Alexandrie par la violence des ariens ; et saint Pacôme étant tombé malade bientôt après de la maladie dont il mourut, il l'assista jusqu'au dernier soupir.

Le saint Abbé lui donna en cette occasion de grandes marques de tendresse, et lui recommanda par trois fois de ne point abandonner ceux des frères qu'il verrait se négliger dans le service de Dieu ; ce qui faisait assez entendre qu'il gouvernerait un jour l'Ordre ; mais il ne voulut pas le nommer pour son suc-

cesseur immédiat, afin de lui laisser le temps de s'établir toujours mieux dans une parfaite humilité.

Théodore se comporta toujours comme un religieux qui n'avait aucune ambition pour les charges, et qui ne s'attachait qu'à se cacher et à se confondre dans la multitude des Frères. On le voyait assis avec les autres lorsqu'Orsise faisait l'instruction aux religieux, l'écoutant avec la simplicité d'un enfant, et comme s'il n'avait eu aucune lumière ; et quand les Frères lui demandaient quelques avis spirituels, ou qu'il leur racontait les visions que saint Pacôme avait eues, il les envoyait à Orsise comme à celui à qui ils devaient plutôt s'adresser.

Ce que son historien raconte qui lui arriva en allant à Pachnum, est un trait de modestie aussi agréable qu'édifiant. Orsise l'avait d'abord envoyé à Pabau pour y avoir l'intendance des ouvriers du monastère. Ensuite Macaire, supérieur du monastère de Pachnum, le demanda sous prétexte d'y faire de la boulangerie, mais en effet pour la consolation spirituelle des frères. Il s'y rendit donc par le fleuve, et étant dans le bateau il s'y tenait si recueilli, et gardait une si humble contenance, qu'un religieux qui se trouvait là, et qui ne le connaissait pas, le prit pour un novice, s'approcha de lui et lui donna des avis qui conviennent à un commençant. La modestie avec laquelle Théodore l'écouta et les réponses humbles qu'il fit à ses questions, le confirmèrent toujours plus dans cette idée ; mais il fut bien étonné lorsqu'étant proche du monastère où il allait, à peine les religieux eurent appris qu'il arrivait, qu'ils s'empressèrent de venir en foule au-devant de lui et le reçurent avec une joie extraordinaire. Il rougit de sa méprise et fut tout épouvanté d'avoir osé donner des avis à un homme d'un si excellent mérite.

Nous avons dit dans la vie d'Orsise, que ce supérieur ne se sentant pas assez de force et de courage pour remédier à quelque relâchement qui s'était introduit dans l'Ordre par l'indocilité et l'ambition d'Apollone, supérieur de Moncose, il avait prié Dieu de lui désigner un successeur sur qui il pût se décharger du fardeau qui l'embarrassait, et que Dieu lui avait indiqué

Théodore, sous la figure d'un riche lit neuf sur lequel il pouvait se reposer.

Nous avons rapporté également que les supérieurs des divers monastères accueillirent avec joie la proposition d'Orsise, et que Théodore ne se rendit qu'après avoir vu clairement que Dieu voulait qu'il se chargeât du gouvernement de ses Frères. Cependant il ne se regarda jamais que comme l'adjoint d'Orsise.

On n'a pas oublié que le principal objet du choix qui avait été fait de Théodore, était de réunir les esprits divisés, ce fut sur cela que roula le premier discours que ce nouveau supérieur fit à ses religieux : il les exhorta fortement à la charité mutuelle. Il leur mit devant les yeux ce que l'établissement de l'Ordre avait coûté à leur père saint Pacôme de peines et de combats contre les démons, et combien ils seraient coupables par leur division de détruire un si grand ouvrage. Il leur représenta l'état heureux où ils s'étaient vus du temps de leur saint Père pour les conjurer de le faire revivre par une parfaite union, et un entier dégagement des choses de la terre. « Il n'y a que peu d'années, leur disait-il, que notre père est mort, et il semble que nous avons oublié cette joie et cette tranquillité dont nous jouissions sous lui. Alors notre disposition était telle, que toutes nos réflexions et tous nos entretiens ne roulaient que sur la parole de Dieu plus douce que le miel. Nous vivions dégagés de l'affection des choses terrestres ; et notre conversation était plus dans le ciel qu'ici-bas. Comme quelqu'un qui étant gelé de froid, court de toutes ses forces jusqu'à ce qu'il sente le plaisir de s'être échauffé ; ainsi plus nous cherchions Dieu par l'ardeur de nos désirs, plus aussi nous goûtions sa bonté ineffable et la douceur de sa présence, quand nous avons eu le bonheur de le trouver. Mais aujourd'hui dans quelle déplorable situation sont les choses ? Ne nous sommes-nous pas éloignés de Dieu ? Cependant revenons à lui et espérons qu'il changera nos cœurs par un effet de sa très-grande miséricorde. » Il leur parlait ainsi et il était si pénétré de ce qu'il disait, qu'il ne put retenir ses larmes, et il en tira aussi des yeux de tous les assistants.

Bientôt après il entreprit la visite des monastères, accompagné de quelques religieux, et usant de toute l'adresse que lui fournissait sa charité pour ramener les esprits à l'union commune, il y réussit si bien, qu'il engagea enfin Apollone, supérieur de Moncose, à rentrer dans l'Ordre dont il avait séparé son monastère, ce qui était le principal obstacle à la paix. Ainsi la bonne harmonie fut entièrement rétablie, et l'ennemi des âmes, qui avait soufflé le feu de la division, fut confondu.

L'historien de sa vie marque après ces preuves de sa prudence, que sa douceur et sa modération étant reconnues dans tous les monastères, elles lui attirèrent une telle confiance de la part de ses religieux, que tous recouraient à lui, et lui déclaraient sans peine les plus secrètes dispositions de leur cœur. De son côté il les consolait, les animait, les fortifiait, leur fournissait des moyens puissants pour résister aux tentations du démon, et traitait leurs plaies intérieures avec toute l'adresse et l'habileté d'un médecin spirituel très-expérimenté dans l'art de conduire les âmes.

Il ajoute qu'il usait d'une patience et d'une charité merveilleuses envers ceux qu'il voyait ne pas assez profiter de ses avis et négliger leur salut, ne cessant de les exhorter, employant pour les toucher la considération des vérités les plus effrayantes de la foi, et surtout recourant à la prière, afin d'obtenir de Dieu leur amendement, parce qu'il était persuadé que s'il les abandonnait pour la difficulté qu'il trouvait à les faire rentrer en eux-mêmes, Dieu lui ferait rendre compte de leur perte et de celle des autres que leur mauvais exemple pourrait entraîner.

Son respect pour les évêques, qu'il considérait comme les successeurs des Apôtres et ses pères en Jésus-Christ, montre également sa foi et son humilité. Il avait hérité de saint Pacôme de la profonde vénération qu'il avait pour saint Athanase, et il disait à ce sujet à ses religieux qu'ils devaient se souvenir de ce que leur saint fondateur leur avait fait remarquer en une rencontre, savoir, que Dieu avait montré de leur temps trois merveilles en Égypte, pour la consolation et l'utilité de tous ceux qui étaient dans la peine : saint Athanase, comme un intrépide

défenseur de la foi de Jésus-Christ : saint Antoine, comme un parfait modèle de la vie solitaire, et l'Ordre de Tabenne pour servir de règle à tous ceux qui veulent embrasser l'état des cénobites.

Dès que Théodore fut établi abbé il envoya deux de ses religieux, Théophile et Coprez, à saint Athanase pour lui offrir ses respects et son obéissance. En revenant, ils amenèrent d'Alexandrie un jeune homme de dix-sept ans, nommé Ammon, qui, après s'être converti à la foi, avait résolu d'embrasser la vie solitaire, sur l'éloge que saint Athanase en avait fait dans un de ses sermons. Il avait d'abord voulu se mettre sous la conduite d'un moine de Thébàide qui se trouvait alors à Alexandrie, mais un curé de la ville qu'il consulta sur son dessein, l'avertit que ce moine était hérétique, et lui conseilla de se rendre plutôt auprès de Théodore. Il profita donc du retour de ses deux religieux, et c'est de cet Ammon, qui fut évêque dans la suite, que nous avons appris une partie des actions de notre Saint, dans une longue lettre qu'il adressa à Théophile, patriarche d'Alexandrie, sur la prière que ce prélat lui en avait faite. Il y rapporte après la mort de saint Théodore, non-seulement ce qu'il en avait ouï raconter, mais aussi ce que lui-même avait vu et entendu.

Il dit que, quand il arriva à Pabau, saint Théodore vint le recevoir à la porte du monastère, lui fit quelques interrogations, le revêtit de l'habit monastique, l'introduisit dans un endroit où les Frères étaient assemblés au nombre de six cents, et le fit asseoir auprès de lui sous un palmier.

Il ajoute qu'il y était dans l'étonnement et l'admiration de voir le bel ordre qui régnait dans une si nombreuse assemblée de moines, et que tandis qu'il était assis auprès du Saint, il vit plusieurs de ces religieux se lever les uns après les autres et s'approcher de lui pour le prier de leur dire devant tous quels étaient leurs défauts. Que Théodore leur disait alors quelque passage de l'Écriture qui convenait à leur état particulier, et qu'on voyait ces religieux retourner à leurs places les larmes aux yeux et la componction au cœur. Que quelques-uns en

étaient si vivement pénétrés, qu'ils répandaient des larmes en abondance, et en tiraient des yeux de ceux qui étaient assis à leur côté. Parmi ceux qui venaient ainsi prier le saint Abbé de leur dire leurs défauts, Ammon en remarqua un nommé Pateloli, à qui le Saint dit ces paroles de l'Apôtre : « Portez les fardeaux les uns des autres, et de cette sorte vous accomplirez la loi de Jésus-Christ ; » mais il déclara ensuite aux Frères que ce bon religieux était très-redoutable aux malins esprits ¹.

Ce n'était pas seulement par une connaissance expérimentale des mœurs de ses religieux, que le Saint faisait à l'état de chacun d'eux en particulier des applications si justes de l'Écriture, mais c'était plutôt par une lumière surnaturelle que Dieu lui communiquait sur leur intérieur ; et il ne finit point cette conférence sans qu'il parût évidemment que l'esprit de Dieu résidait en lui ; car il fit en même temps sur ce qui devait bientôt arriver à l'Église, une prédiction que les effets justifèrent, et que nous allons rapporter sur le récit d'Ammon qui l'entendit.

Un autre religieux allait s'approcher de lui comme avaient fait les autres, lorsqu'on le vit entrer tout à coup dans un profond silence, ensuite regarder le ciel, et enfin se lever de sa place. Tous les Frères se levèrent aussi et formèrent un cercle autour de lui, comprenant qu'il avait encore quelque avis important à leur donner. Il leur dit alors : « Je ne sais si ceux qui sont encore charnels entendaient ce que je vais dire, le prendraient en bonne part ; je ne laisserai pas de le déclarer, puisque Dieu me l'ordonne. La persécution qui a été excitée par ceux qui se disent chrétiens comme nous (il voulait désigner les ariens), augmentera encore beaucoup, et en entraînera plusieurs à la perte éternelle. Quand elle sera plus allumée que jamais, il s'élèvera un prince païen qui déclarera encore une guerre sanglante aux fidèles qui seront soumis à sa domination et il n'oubliera rien pour détruire la religion ; mais Jésus-Christ renversera ses desseins et il sera confondu. C'est pour cela que

¹ Gal. vi.

nous ne devons pas cesser de crier vers Dieu afin qu'il ait pitié des Églises, et qu'il empêche par sa miséricorde la perte d'un grand nombre d'âmes. »

Élurion, qui était un des Frères qui l'écoutaient, désira de savoir quand ces choses arriveraient, et pria Ammon de le lui demander ; mais le jeune novice ne l'osait par respect et par timidité. Il le fit enfin aux instances d'Élurion, qui l'assura que le Saint aurait pour lui cette complaisance ; et à peine eut-il ouvert la bouche, que Théodore lui fit une réponse qui fut une prédiction qui le regardait personnellement. Il lui répondit donc que ce qu'il venait de dire s'accomplirait dans peu d'années ; que Dieu aurait enfin pitié de son Église ; que quand la persécution des païens aurait cessé, celle des ariens cesserait aussi, et que lui, Ammon, verrait par lui-même ces tragiques événements, et les favorables qui leur succéderaient.

Ceci se vérifia premièrement lorsque saint Athanase fut chassé d'Alexandrie, et que les ariens déchargèrent plus que jamais leur fureur contre les orthodoxes. En second lieu, lorsque Julien l'Apostat, au milieu de ces troubles, fut déclaré empereur, et persécuta l'Église qu'il avait résolu d'abolir entièrement. En troisième lieu, quand Jovien, prince très-orthodoxe, succéda à Julien et rendit la paix à l'Église.

La conférence spirituelle dont nous venons de parler finit par cette prédiction ; après quoi on fit la prière, et Théodore, ayant congédié les Frères, remit Ammon entre les mains de Théodore d'Alexandrie, celui que saint Pacôme, comme nous l'avons dit dans sa vie, avait établi chef d'un logement d'environ vingt solitaires grecs, et qui avait Ausone pour second. Le saint abbé lui recommanda de se hâter de l'instruire dans les saintes Écritures, parce qu'il ne devait pas demeurer longtemps dans l'Ordre, et qu'il était destiné pour servir l'Église dans le clergé, ainsi que Dieu le lui avait fait connaître.

Ammon avait d'abord de la peine à croire que le Saint pût connaître les secrets des cœurs, et demanda à Ausone s'il pouvait se faire que Dieu accordât cette grâce aux hommes, et s'il y en avait des preuves dans les Livres saints. Ausone lui ré-

pondit qu'il l'éprouverait lui-même, lorsque dans l'occasion il verrait que Théodore lui déclarerait clairement ce qu'il croyait bien caché dans sa conscience, et il lui montra par plusieurs passages de l'Écriture que cela n'était pas impossible, ni sans exemple. Mais Ammon ne tarda pas d'en faire l'expérience.

Une nuit qu'il fut obligé de sortir du monastère pour quelque nécessité, il entendit tout à coup Théodore qui l'appelait. Il avoue qu'il en fut effrayé et que, bien qu'il n'eût que sa robe de lin sur le corps, il se trouva d'abord tout en sueur. Il se rendit pourtant à la voix de son abbé, et le trouva qui faisait une sévère correction à un religieux thébéen, nommé Amaï, qui, bien loin de combattre les pensées que le démon lui mettait dans l'esprit, les entretenait de propos délibéré. Le détail qu'il lui faisait de ces pensées était si clair, que ce frère ne pouvant plus en disconvenir, se jeta à ses pieds et le pria de lui en obtenir le pardon auprès de Dieu; mais il parut que son regret n'était pas tout à fait sincère; car bien loin de s'en corriger, il forma le dessein de quitter l'Ordre: ce qu'il exécuta à quatre mois de là pour entrer dans les troupes. Cependant il ne tarda pas à ressentir les traits de la colère de Dieu dont le Saint l'avait menacé, car en moins d'un an il mourut d'hydropisie après avoir languï quelques mois.

Ammon alla ensuite avec le Saint à Tabenne, où il fut témoin de la guérison d'une jeune femme mariée qu'on croyait s'être empoisonnée par mégarde, et que les médecins désespéreraient de guérir. Son père, désolé de la perdre, vint au monastère accompagné d'une trentaine d'hommes de son village, qui se jetèrent avec lui aux pieds de Théodore, le conjurant de venir à la maison de cette femme pour prier le Seigneur de la guérir. Théodore répondit que Dieu se trouvait partout, et que si c'était sa volonté que cette femme recouvrât la santé, il l'exaucerait aussi bien dans l'oratoire du monastère. Il y alla sur-le-champ avec ses religieux, et après la prière, il bénit de l'eau qu'il envoya à la malade, dont elle eut à peine pris quelques gouttes, qu'une abondante évacuation la délivra de son mal. Cette guérison subite arriva en présence d'un grand

nombre de personnes, parmi lesquelles se trouva un arien d'Alexandrie, qui ne put s'empêcher de rendre gloire à Dieu ¹.

Quelque temps après, saint Théodore revint à Pabau, où il prit avec lui environ cent vingt religieux pour aller couper, dans une île du Nil, des joncs dont on faisait des nattes. Il y demeura plusieurs jours et ne manquait pas de faire le soir la Conférence spirituelle comme s'il eût été au monastère. Un mercredi, dans le temps qu'il la faisait, deux petites vipères se glissèrent autour de ses pieds avec un danger évident de le piquer. Il ne voulut pas pour cela interrompre son discours, de peur de troubler les frères, mais il mit le pied sur ces bêtes, qu'il tint ainsi tout le temps que dura la Conférence, après quoi il les fit tuer. Il dit ensuite aux frères, qu'un ange lui avait apparu et lui avait nommé quelques religieux qui n'avaient pas assez desoin de leur salut et un entre les autres qui se trouvait actuellement à Pabau, et que Dieu lui ordonnait de le chasser du monastère ².

Cette déclaration ne fut pas reçue de tous avec une égale soumission d'esprit. Silvain, égumène, ou chef d'une compagnie de vingt-deux solitaires, qui avait Lunifon pour second, et Macaire, frère de notre Saint, pour un de ses inférieurs, méprisait dans son âme cette révélation, comme une folie ou un sentiment de vanité; il dit en lui-même : « N'est-ce pas là le frère de Macaire que j'ai sous ma conduite? n'ont-ils pas eu la même mère? d'où lui vient cette présomption? Macaire est bien plus humble que lui. » Mais tandis qu'il roulait ces pensées dans son esprit, il vit devant lui un homme d'un regard terrible, qui lui dit : « Est-ce ainsi que tu manques de crainte et de respect envers Dieu, en méprisant son serviteur comme tu fais? » Et en même temps il lui déchargea un soufflet sur la joue, qui le fit tomber en apoplexie.

Les religieux le virent tomber sans parole et sans connaissance; mais ils n'en purent savoir la cause. Ils le portèrent sur un lit à Pabau, où sa situation tira des larmes des yeux de tous

¹ Epist. Am., n. 10. — ² Epist. Am., n. 11.

les frères, et surtout de Théodore d'Alexandrie, de Pécuse, de Psamphius, P'sentaëse, Élurion et Isidore, religieux éminents en vertu et recommandables dans l'Ordre, qui offrirent à Dieu de longues prières, accompagnées de pleurs et de soupirs, pour obtenir de sa divine bonté qu'il revînt de sa léthargie.

Il ne donna de signes de vie qu'après trois jours, par ces paroles qu'il prononça en poussant un soupir : « Béni soit le Seigneur qui m'a instruit, et a eu pitié de moi. » Tous les religieux, extrêmement consolés de lui voir reprendre ses esprits, joignirent leurs actions de grâces aux siennes, et s'empresèrent de lui faire prendre quelque peu de nourriture; car il n'en avait point pris jusqu'alors.

Le lendemain, à la pointe du jour, qu'il se trouva mieux en état de parler, il pria qu'on fit assembler tous les religieux du monastère, et les voyant autour de son lit, il leur déclara le jugement qu'il avait formé contre saint Théodore, et comment il en avait été puni par la correction et le rude soufflet de celui qui lui avait apparu, et qu'au moment où il reçut ce soufflet, il avait perdu tout sentiment, sans que depuis il eût pu rien entendre, ni même savoir comment il avait été transporté de l'île au monastère; ce qui porta les assistants à rendre au Seigneur de nouvelles actions de grâces.

Saint Théodore revint peu de jours après à Pabau, et après avoir parlé aux frères, il les pria d'attendre quelque peu de temps à l'endroit où ils étaient, et s'en alla avec deux autres au réfectoire. Il y arrêta un jeune religieux, qui était précisément celui que l'Ange lui avait dit de chasser de l'Ordre. Il le prit à part, et le pressa beaucoup de lui déclarer les fautes dont il était coupable; mais voyant qu'il refusait de les lui avouer, il commença à les lui dire lui-même, comme s'il avait eu les plus secrets replis de sa conscience sous ses yeux. Le religieux, qui vit bien qu'il disait vrai et qu'il allait poursuivre jusqu'au bout toute la suite de sa mauvaise vie, n'en put soutenir plus longtemps le reproche. Il se jeta à genoux devant lui pour le prier de n'en pas dire davantage, et quitta de lui-même le monastère; mais avant d'en sortir il avoua aux frères qui étaient

assemblés, que c'était avec justice que le saint abbé le chassait de l'Ordre, et qu'il n'y avait que Dieu qui eût pu lui révéler le détail de sa conduite criminelle.

Notre Saint ne s'arrêta pas à celui-ci. Il alla trouver en particulier les autres que l'Ange lui avait fait connaître avoir besoin de sa correction ; il le fit pendant la nuit pour leur épargner la confusion qu'ils auraient pu souffrir, si cela avait été connu des autres frères. Il leur déclara à chacun les péchés dont Dieu lui avait révélé qu'ils étaient coupables depuis leur baptême. Aucun d'eux ne les put désavouer, et ils en furent si touchés de regret, que la plupart le prièrent de leur permettre de s'en accuser publiquement devant tous les religieux ; mais ce prudent abbé ne le voulut point, de peur de scandaliser les plus jeunes et les faibles, et se contenta qu'ils les allassent déclarer à Pécuse et à Psentaëse.

Ceci s'était passé, dit Ammon, durant le Carême, le mardi d'après Pâques, les religieux des autres monastères de l'Ordre se trouvant assemblés à Pabau au nombre de deux mille, pour célébrer ensemble les saints Jours, comme ils avaient coutume de faire toutes les années. Théodore expliquait à tous ceux qui le venaient consulter les différents endroits des Écritures qu'ils n'entendaient pas bien ; après quoi il leur dit : « C'est un grand sujet de consolation pour moi de m'entretenir avec vous ; mais je crois devoir vous avertir que le démon s'est glissé parmi nous pour tenter un des frères qui est ici présent, de gourmandise et de vanité. Il lui a persuadé de prendre furtivement quelques pains pour les manger en cachette et de feindre de jeûner comme les autres. C'est pour quoi je conseille à ceux qui sont plus faibles de ne point passer un jour sans manger, excepté le vendredi. » Alors celui que cela regardait, se voyant découvert, vint se jeter à ses pieds pour lui déclarer sa faute ; mais Théodore lui couvrit le visage de son manteau afin qu'il ne fût pas reconnu des autres ¹.

Une autre faute que firent quelques religieux, et que ceux

¹ Epist. Am., III, n. 13.

qui ne comprennent pas assez la perfection religieuse, regarderont peut-être comme de nulle conséquence, donna sujet à notre Saint de faire une excellente exhortation aux frères, que nous rapporterons ici telle qu'Ammon nous l'a conservée.

Théodore ayant pris avec lui quarante de ses religieux pour aller à la montagne couper du bois, dont on avait besoin dans le monastère, en envoya quarante autres à une journée de là pour faire de même, et leur donna, pour les conduire, un religieux nommé Isidore, homme plein de douceur et d'une sagesse évangélique. Le premier jour, sur le soir, Théodore, avec les siens, faisant à genoux la prière de vêpres, Dieu lui fit connaître que quatre de la compagnie d'Isidore, qui étaient d'ailleurs de bons religieux, travaillant un peu loin des autres, s'étaient amusés à rire et à plaisanter ensemble. La prière achevée, il fit l'exhortation spirituelle, et dit à la fin à ses religieux qu'il jugeait à propos qu'on fût au monastère le samedi. Il envoya deux religieux à Isidore pour lui dire de s'y trouver aussi avec les frères qui étaient avec lui ; mais il ne lui en expliqua pas le sujet.

Tous s'étant rendus à Pabau, Théodore les rassembla au lieu où l'on faisait les conférences, et leur parla ainsi : « Vous n'ignorez pas, mes frères, que ceux qui font profession de l'état monastique, doivent se conduire d'une manière bien plus pure et plus sainte que le commun des hommes. Leur vie doit être plus angélique qu'humaine ; car, ayant renoncé au monde et à eux-mêmes, ils ne doivent plus vivre que pour celui qui est mort et ressuscité pour eux, s'étant volontairement crucifiés avec lui. Tel est l'esprit de notre état. C'est pour cela que nous avons quitté nos parents et que nous nous sommes unis ici en un même corps de communauté. Ainsi toute notre application doit être à considérer Jésus-Christ comme notre modèle, afin de conformer notre vie à la sienne, lui qui est notre chef et la voie par laquelle les religieux doivent marcher. Aussi, nous devons penser que Dieu n'a pas seulement donné à ceux qui désirent parvenir au royaume des cieux les saintes Écritures pour les confirmer dans la foi de Jésus-Christ, et leur servir de règle

pour leur salut. Il a voulu encore que la sainteté de ses serviteurs les édifiât et les animât comme un puissant exemple, tant pour les confirmer dans la même foi, que pour leur servir de modèle.

« Je vois cependant avec douleur que quelques-uns d'entre nous, qui ont bien commencé, marchent à présent d'un pas chancelant, s'ils ne sont pas tout à fait tombés. Quatre de nos frères du nombre de ceux que nous avons envoyés pour couper du bois à la montagne, se trouvant ensemble un peu loin des autres, ont cru qu'il leur était permis de railler entre eux, et de dire des paroles bouffonnes, ne prenant pas garde qu'ils contristaient dans leur âme le Saint-Esprit, qui m'a fait connaître leur faute, afin qu'en la leur reprochant ils entrassent en eux-mêmes et l'expiassent par leurs larmes et leurs gémissements. Ignorent-ils que Jérémie a dit : « Seigneur, je ne me suis jamais trouvé dans l'assemblée de ceux qui se divertissent, mais je me suis conservé dans la crainte de votre main redoutable, et j'ai demeuré seul pénétré de sentiments de tristesse et de componction ¹. » Ont-ils oublié ce que dit Job : « Que ces maux et d'autres semblables fondent sur ma tête, si j'ai marché avec les railleurs ². Ne savent-ils pas que Dieu ne punit pas moins dans ses serviteurs les petites fautes que les grandes, afin de mieux assurer leur salut? N'ont-ils pas lu ce que dit Salomon : « Le ris des insensés est semblable au bruit que fait un faisceau d'épines qu'on allume sous une marmite ³. Et ailleurs : « J'ai appelé le rire une illusion ⁴, » et encore : « La colère vaut mieux que le rire ⁵. »

« Ainsi, mes frères, je vous exhorte à être mieux attentifs sur vous-mêmes, et à profiter de l'avis de l'Apôtre lorsqu'il dit : « Que vos ris se changent en pleurs et votre joie en tristesse ⁶, » de peur que vous ne subissiez cette terrible sentence du Sauveur : « Malheur à vous qui riez maintenant parce que vous gémirez et pleurerez ⁷. » Condamnez-vous volontairement à la

¹ Jérém., xv, 17. — Job., xxxi, 34. — ² Eccle., vii, 7. — ³ Ibid., ii, 2. — ⁴ Ibid., vii, 4. — ⁵ Jac., iv, 9. — ⁶ Luc., vi, 25.

pénitence. Livrez-vous de votre propre gré aux soupirs et aux pleurs, puisque cela vous sera d'une grande utilité, et vous épargnera les larmes que vous seriez forcés de répandre dans l'autre vie. Mettez-vous en la présence du Seigneur, et dites-lui dans la sincérité de votre cœur avec le Prophète royal : « Oui, mon Dieu, je suis disposé à embrasser la pénitence et à subir le châtiment que je mérite ¹. »

Tel fut l'avis salutaire que Théodore donna à ces quatre Religieux, qui se trouvant mêlés dans la foule des Frères et séparés les uns des autres, se prosternèrent en même temps comme s'ils se l'étaient dit, témoignèrent leur regret par de profonds soupirs, et conjurèrent les Frères de prier pour eux, ce qui fit pleurer toute l'assemblée ; et ces quatre Religieux profitèrent si bien de la correction, qu'ils firent depuis de grands progrès dans la vertu, et servirent d'exemple aux autres.

Il n'en fut pas de même d'un autre Religieux nommé Moïse, qui mérita que son corps fût livré au démon, lui ayant livré son âme par son endurcissement dans le péché. Saint Théodore, qui l'avait envoyé avec d'autres Frères à une île du Nil pour y ramasser des herbes qu'on salait pour la nourriture des Religieux, lui envoya dire au bout de cinq jours de revenir au monastère. Il répondit qu'il s'y rendrait avec les autres quand ils auraient ramassé toute la provision ; mais on le contraignit d'obéir.

A son arrivée il trouva le saint Abbé avec Psentaëse et Isidore, et qui était pénétré d'une très-vive douleur sur son sujet. Dès que le Saint le vit devant lui, il lui dit : « Mon frère, plutôt à Dieu qu'on m'eût annoncé votre mort au lieu de celle que vous donnez à votre âme ! Ce serait sans doute un bien moindre mal. Ai-je manqué de vous avertir ? N'ai-je pas été vous exhorter souvent dans votre chambre à rejeter les mauvaises pensées que vous entreteniez dans votre esprit ? Vous me disiez toujours que ce n'étaient que des suggestions de la part du démon. Mais ne vous disais-je pas que vous l'appeliez vous-même par

¹ Psal. xxxvii.

la dépravation de votre cœur, et que vous lui offriez plutôt le moyen de vous tenter qu'il ne vous en donnait l'occasion? Voyez à présent dans quel état déplorable vous êtes, et ce qui vous reste d'avoir marché par la voie de l'iniquité. »

Moïse, aveuglé et obstiné dans sa malice, voulut s'excuser de nouveau et pallier sa faute; mais le Saint, éclairé d'en haut, lui marqua le temps et le lieu où il s'était entretenu volontairement dans les pensées qu'il lui reprochait; et comme il voulut encore répondre que ce n'était là que des suggestions du démon auxquelles il n'avait nulle part, le Saint lui répliqua : « Jusqu'à présent Dieu n'avait pas permis au démon de vous affliger dans le corps; mais puisque vous avez voulu vous-même le loger au-dedans de vous, sachez que vous n'êtes plus bon pour notre Ordre, et que je suis obligé de vous en chasser. » En même temps il ordonna à quatre Frères jeunes et robustes de le mettre hors du monastère et de le conduire au village d'où il était; mais à peine fut-il sorti du monastère qu'il fut possédé du démon; les Frères eurent besoin de toute leur force pour le mener à son village, et on fut obligé de l'attacher avec des liens forts, tant il était devenu furieux.

Si le saint Abbé eut lieu de gémir de la perte de ce Religieux, Dieu l'en dédommagea par l'assurance qu'il lui donna du salut d'un autre. Étant un soir avec les Frères il parut tout à coup avec un air plein de joie et leur dit : « Je vous annonce, mes Frères, que Dieu vient de faire une grande grâce à notre frère Cazur, qui demeure au monastère de Ptolémaïde; car il vient d'être délivré de la prison de son corps, et son âme a été reçue dans le ciel, où elle jouit d'une grande gloire, non-seulement parce qu'il s'est toujours soutenu dans la vraie foi; mais parce qu'il a ajouté à une grande pureté l'ornement des autres vertus. Que si j'ai été obligé quelquefois de le reprendre pour de légères fautes qu'il a commises, Dieu l'en a purifié par la maladie et autres afflictions qu'il lui a envoyées. » Ces fautes dont parlait le Saint étaient un peu de négligence que Cazur apportait aux prières de la nuit, et dont il l'avait repris à Pabau avant qu'il l'eût envoyé au monastère de Ptolémaïde. Huit

jours après deux Religieux étant venus de ce monastère informèrent la communauté de la mort de Cazur, et on trouva qu'il avait expiré au même moment que le saint Abbé l'avait dit.

Il y avait à Pabau un Religieux nommé Patquelfe, qui avait été marié avant que d'entrer dans l'Ordre, où il avait aussi amené son fils. Un jour que le Saint était avec les Frères, il dit tout à coup à Psarphius, un des principaux du monastère, de l'aller faire venir, avec son fils et un autre jeune Religieux qui était dans sa cellule. Quand il fut présent, il lui dit : « Quelle doctrine avez-vous enseignée cette nuit à ce jeune homme, lorsque vous parliez ensemble ? Hélas ! dit Patquelfe, quelle autre lui aurais-je enseignée que celle de craindre Dieu ? Prenez garde, dit Théodore, à ce que vous me dites ; car le Seigneur m'a révélé par un Ange le discours que vous teniez. Ainsi ne craignez pas de le déclarer ici devant tous, si votre doctrine est orthodoxe. »

Patquelfe ne répliqua rien, et le saint Abbé voyant qu'il ne voulait pas répondre, se tourna vers les autres Religieux et leur dit : « Il a enseigné à ce jeune Frère que nous ne ressusciterions pas dans notre propre chair, alléguant pour raison que notre chair était mauvaise. » Puis il dit à Patquelfe : « Avouez-le, n'est-ce pas là ce que vous lui enseigniez ? » Son fils s'écria : « Ah oui, il a voulu aussi me le persuader la nuit d'aujourd'hui. »

Alors le Saint le voyant suffisamment convaincu d'erreur, et ne voulant pas l'affliger, mais l'instruire et le convertir, lui prouva par plusieurs passages des Écritures, que nous ressusciterions tous dans notre propre chair, qui demeurerait immortelle après la résurrection ; de sorte que Patquelfe, persuadé de la vérité, s'y soumit d'esprit et de cœur, et se jetant aux pieds de tous les Frères les conjura en pleurant de demander à Dieu qu'il lui pardonnât sa faute, la confessant publiquement avec toutes les marques d'un véritable repentir.

Après ces récits, Ammon rapporte encore que saint Théodore étant allé, au mois de novembre, à une île du Nil avec plusieurs Religieux pour amasser du bois pour brûler, un de la

compagnie nommé Patrice fut mordu par un grand aspic, qui avait tellement enfoncé les dents dans son pied, qu'on eut bien de la peine à l'en arracher. Tous crurent que le bon Religieux allait tomber mort ; mais saint Théodore y accourut et le guérit par le signe de la croix. Ammon était présent à ce miracle.

Il ajoute que le 22 de ce même mois, le Saint ayant assemblé à l'heure de None tous les Religieux qui étaient venus dans l'île, il leur dit qu'il y avait longtemps que Dieu lui avait fait connaître une chose qu'il venait de lui ordonner enfin de leur déclarer. C'était que dans les lieux où Jésus-Christ était adoré, ceux qui gardaient la foi orthodoxe, ayant pleuré sincèrement leurs péchés, Dieu avait agréé leur pénitence, et qu'eux étaient de ce nombre ; qu'ainsi ils devaient lui en rendre d'humbles actions de grâces.

Cette révélation fut aussitôt confirmée par une autre, dont les preuves plus sensibles prémunirent les Frères contre l'esprit de défiance. Deux heures après que le Saint leur eut ainsi parlé, il dit à quatre Religieux d'aller à la pointe de l'île attendre Théophile et Coprez, qui revenaient d'Alexandrie sur un bateau. Ils y furent sur-le-champ, et le bateau ne tarda pas à paraître. Du plus loin qu'ils purent reconnaître Théophile, ils lui firent signe d'aborder, parce que leur saint Abbé était dans l'île. Ce fut pour tous un grand sujet d'étonnement de voir comment le Saint avait pu prévoir leur prochaine arrivée ; mais ils eurent encore plus de sujet de l'admirer, lorsque étant venu lui-même au-devant d'eux et les ayant embrassés avec une affection paternelle, il leur dit positivement qu'ils avaient eu le bonheur de voir le grand Antoine ¹.

En effet, ils en avaient une lettre qu'ils lui remirent, et Théodore après l'avoir lue avec une grande consolation, la fit lire devant tous les Frères, qui virent avec une joie qu'on ne peut exprimer, que ce saint Patriarche leur apprenait qu'il avait eu la même révélation que leur saint Abbé touchant l'indulgence que Dieu accordait aux vrais pénitents. A ce récit tous se

¹ Epist. Am., n. 20.

jetèrent la face contre terre, pleurant de joie et de contrition en admirant la miséricorde du Seigneur ; et enfin le prêtre qui se trouvait présent ayant fini la prière, Théodore dit à Ammon de publier un jour, pour la plus grande gloire de Dieu, ce qu'il avait vu et entendu parmi eux, en cette rencontre et dans les autres.

Outre les différentes révélations qu'Ammon a rapportées en témoin oculaire, il en marque d'autres qu'il avait apprises du même Saint, par le témoignage non suspect d'Ausone et d'Élurion, religieux d'une vertu éprouvée. Nous ne les ajouterons pas ici pour éviter d'être trop long, ce que nous avons dit étant plus que suffisant pour faire voir combien Dieu se communiquait à ce saint homme. Mais nous ne saurions passer sous silence ce qu'il dit lui-même au sujet des révélations ; les excellentes règles qu'il donne, soit pour n'en pas abuser, soit pour n'y être pas trompé, et surtout qu'on doit toujours préférer le jugement des pasteurs aux révélations particulières.

« Il faut, dit-il, user en ceci d'une grande circonspection et prendre garde de s'estimer soi-même par une vaine présomption lorsqu'on a reçu ces grâces, tandis qu'on n'est rien, en effet ; ou de se porter à les désirer avec ardeur lorsqu'on ne les a pas reçues, ce qui est une suggestion du démon, qui ferait par là que toute notre piété s'en irait, pour ainsi dire, en fumée, comme il n'est que trop arrivé à plusieurs.

« C'est pourquoi tant ceux que Dieu a élevés à ces dons que ceux qu'il n'en a pas favorisés, doivent avoir également de bas sentiments d'eux-mêmes, et prier par une crainte salutaire le Seigneur qu'il leur fasse la grâce de n'être point livrés aux supplices éternels. Nous voyons, en effet, que les plus saints personnages n'en ont pas usé autrement. David ne dit-il pas : « Gardez, Seigneur, mon âme et délivrez-la ¹. » Saint Paul ne dit-il pas aussi : « J'ai été délivré du lion rugissant qui dévore les âmes ². »

« Certes nous avons affaire à un ennemi fin et artificieux, qui

¹ Ps. xxiv, 20. — ² II Timoth., iv, 17.

souvent nous déguise si bien l'erreur et le mensonge en les couvrant des apparences de la vérité, que si on n'a un don particulier de discernement, on risque de s'y laisser tromper. Mais voulez-vous une règle sûre de ne l'être point, c'est celle d'une soumission parfaite à Dieu et à ses saints serviteurs. Sur quoi, mes frères, vous devez remarquer que Dieu, selon la prophétie de David, ayant pris notre nature et s'étant fait voir parmi nous, ne s'est pas contenté de nous instruire par sa propre bouche de la foi que nous devons avoir, et de nous marquer la voie de salut que nous devons suivre ; mais étant monté au ciel, il a laissé les Apôtres pour ses successeurs, auxquels jusqu'à présent les évêques ont succédé comme nos pasteurs et nos pères pour la nourriture spirituelle de nos âmes. De sorte que ceux qui reconnaissent en eux la voix de Jésus-Christ et l'écoutent, sont les véritables enfants de Jésus-Christ, bien qu'ils ne soient ni clercs, ni dans l'ordre ecclésiastique. »

C'est ainsi que ce saint homme, dont l'expérience dans les grâces de vision et de révélation ne pouvait être plus grande, nous apprend à n'en juger jamais que conformément aux décisions de l'Église, et à préférer le jugement des prélats qui sont destinés pour enseigner, à toutes les lumières particulières.

Ammon ne demeura que trois ans avec saint Théodore. Le Saint lui révéla alors que sa mère avait eu le bonheur d'embrasser la foi chrétienne, et que la volonté de Dieu était qu'il se retirât parmi les solitaires du désert de Nitrie. Ammon obéit, mais il ne partit pas sans répandre beaucoup de larmes.

Six mois à peine s'étaient écoulés depuis le départ d'Ammon, lorsque les persécutions annoncées par Théodore commencèrent. Ammon s'entretenait un jour avec ses Frères des douleurs de l'Église et leur parlait des consolations prédites par saint Théodore, lorsqu'il reçut une lettre de Théodore même. Il l'avait envoyée par quatre Frères qui avaient ordre de chercher Ammon dans le désert de Nitrie, et de la lui remettre, afin qu'il la communiquât aux prêtres, aux diacres et aux moines de ce désert à qui elle était adressée.

Ammon la reçut un samedi, et après l'avoir lue il la montra

aux prêtres, et le lendemain il la lut par leur ordre dans l'église en présence de tous les solitaires. Le Saint y marquait que Dieu briserait enfin l'audace des ariens ; qu'il aurait pitié de son Église ; qu'elle reprendrait son premier éclat ; qu'en attendant il fallait souffrir ces maux avec soumission ; et finit en priant qu'on fit part de sa lettre à tous ceux de leur quartier qui souffraient de la persécution des ariens. Ces bons Religieux furent merveilleusement consolés par la lecture de cette lettre. Un des prêtres, nommé Héraclide, l'envoya par le moine Chrysogone à Draconte, évêque d'Hermopole et de Nitrie, qui avait été chassé de son siège par les ariens, afin qu'elle le consolât dans son exil.

Tandis que les hérétiques faisaient leurs efforts pour rétrécir, si l'on peut parler ainsi, les bornes de l'empire de Jésus-Christ sur les âmes, en répandant leurs erreurs, saint Théodore tâchait de l'étendre en augmentant le nombre des monastères, où Dieu fût servi avec autant de fidélité qu'il était offensé par les impies.

Nous avons vu dans la vie de saint Pacôme que ce grand patriarche avait fondé neuf maisons. Notre Saint en ajouta une dixième dès la première année qu'il fut abbé, près de Ptolémaïde en Haute-Thébaïde, et fort loin de Pabau. Il en fonda encore trois autres, dont deux, qu'on nomma Caïs et Obi, par l'avis d'Orsise, furent bâties auprès de la grande Hermopole à l'extrémité septentrionale de la Basse-Thébaïde, la troisième auprès d'Hermuti ou entre Latople et Thèbes en Haute-Thébaïde ; et enfin il fonda un monastère de filles à Bechré, qui n'était éloigné de Pabau que d'une petite demi-lieue, et qui fut le second des Religieuses de l'Ordre ¹.

Il faisait la visite de ces monastères et se trouvait vers l'an 361 auprès de celui de Caïs, lorsqu'il rencontra sur le Nil, Artème, qui avait ordre de l'empereur de chercher saint Athanase pour l'arrêter, et allait pour cela à Pabau, croyant qu'il y serait caché parmi les moines de Tabenne, que tout le monde

¹ Boll. V. *Pach. annot.* p. 331.

savait qu'il aimait beaucoup. Il connut sur-le-champ par révélation le dessein de cet agent de l'empereur, et le déclara aux Religieux qui étaient avec lui. Ceux-ci voulaient retourner aussitôt à Pabau pour prévenir les Frères afin qu'ils ne fussent pas effrayés de l'arrivée d'Artème ; mais le saint Abbé dit que, puisqu'ils avaient entrepris la visite des monastères pour la gloire de Dieu, il espérait de sa miséricorde, qu'il prendrait bien soin de celui de Pabau et des Frères qui y étaient, et s'achemina vers Cais.

Il ne se trompa point. Artème, arrivé à Pabau, fit investir pendant la nuit le monastère par ses soldats ; et y étant entré avec ses archers, il causa d'abord quelque trouble parmi les Frères, que Pécuse apaisa presque aussitôt. Il demanda où était l'abbé. Pécuse lui répondit qu'il faisait la visite des autres monastères. Faites-moi donc parler, ajouta-t-il, à celui qui tient ici sa place. Alors Psarphin, grand économiste de l'Ordre, se présenta, et Artème le prenant en particulier lui dit : « Voici un ordre que j'ai de l'empereur pour arrêter l'évêque Athanase qu'on m'a dit s'être venu cacher parmi vous. » Psarphin lui répondit : « Nous reconnaissons tous depuis longtemps Athanase pour notre père, et il en a toute l'autorité chez nous ; mais je ne l'ai point vu, vous pouvez cependant voir dans le monastère. »

Artème ne laissa pas de l'y chercher en parcourant tous les endroits où il pouvait soupçonner qu'il se tenait caché, et ne l'ayant pas trouvé, il dit aux Religieux de le conduire à l'église, et d'y prier pour lui.

Les Religieux qui avaient aperçu parmi ceux de sa compagnie, quelqu'un qui avait les marques d'un évêque arien (ce pouvait bien être le malheureux Georges, usurpateur du siège d'Alexandrie), lui répondirent que leur saint Père leur avait défendu de prier avec ceux qui étaient du parti des ariens. Ainsi ils se retirèrent, et Artème alla seul faire sa prière dans l'église ; mais il en sortit jetant du sang par le nez et extrêmement effrayé. On ne sut pas positivement ce qui lui était arrivé, si ce n'est qu'on lui ouït dire qu'il avait eu une vision dont

il avait failli mourir de peur. Il se retira aussitôt au monastère, et saint Théodore y étant revenu, rendit à Dieu de grandes actions de grâces, en apprenant la manière dont tout s'était passé.

Ce fut après ceci que se vérifia la prédiction du Saint de la persécution de Julien l'Apostat. Ce prince s'étant révolté dans les Gaules contre Constance, et ayant réussi dans sa rébellion, se vit maître de tout l'empire, et bien qu'au commencement il ait rappelé les évêques catholiques que son prédécesseur avait exilés, il ne tarda pas à montrer la haine qu'il avait dans le cœur contre Jésus-Christ et son Église.

Saint Athanase ayant reçu, en l'an 362, des ordres de sa part, de sortir d'Alexandrie, et même de toute l'Égypte, et sachant qu'on le cherchait pour se saisir de lui et le faire mourir, s'était retiré à Antinoé¹, en Basse-Thébaïde, où en un même jour Pammon, abbé des solitaires de ce quartier, fort recommandable par sa piété, et notre saint Théodore vinrent le trouver comme s'ils l'avaient concerté ensemble. Le saint Prélat ayant consulté avec eux sur ce qu'il avait à faire pour se dérober à la fureur du prince, il fut déterminé qu'il se retirerait dans un des monastères de Tabenne du côté d'Hermopole, où il serait plus en sûreté que partout ailleurs.

Il monta donc avec eux dans le bateau qui était au service de saint Théodore, et on prit soin de le couvrir afin que personne ne reconnût le Prélat. Comme il fallait monter contre le courant du Nil, et que de plus le vent était contraire, on allait lentement, et les religieux de Tabenne furent obligés de mettre pied à terre pour tirer le bateau.

Dans ces lenteurs qui mettaient le saint Prélat en danger d'être découvert, il pria Dieu intérieurement de le protéger. Pammon lui disait quelques mots de consolation pour lui inspirer du courage ; mais fortifié lui-même par la grâce du Seigneur, il lui dit : « Je vous assure que je me sens aussi tran-

¹ Aujourd'hui Enseneh. Cette ville était à neuf kil. sud-est d'Hermopolis, sur la rive droite du Nil.

quille dans cette persécution que si j'étais dans un temps de paix, pensant que c'est pour la cause de Jésus-Christ que je souffre, et par sa miséricorde mon cœur est tellement disposé à tout ce qu'il voudra faire de moi, que quand il s'agirait de la plus dure servitude, je la regarderais comme une grande grâce qu'il me ferait. »

Comme il parlait ainsi, il s'aperçut que saint Théodore souriait en regardant l'abbé Pammon, et que celui-ci en faisait de même. Il leur en demanda le sujet ; et les abbés se prièrent l'un l'autre de le lui dire. Enfin, saint Théodore lui dit : « L'empereur Julien vient de mourir en Perse, et on peut lui appliquer ce que dit l'Écriture : « Que l'homme vain et superbe ne prospérera pas toujours. » Après lui doit régner un empereur chrétien et fort illustre ; mais il vivra peu de temps (ce fut Jovien) ¹. C'est pourquoi il n'est plus nécessaire que vous alliez vous cacher en Thébaïde ; mais allez plutôt secrètement à la cour pour prévenir ce prince. Il vous recevra avec honneur, et vous retournerez à votre église ; après quoi il mourra. » C'est ce que saint Athanase racontait peu de temps après la mort de notre Saint, dans la grande église d'Alexandrie, en présence d'Ammon qui le rapporte, et de plusieurs autres de son clergé.

Quelque temps après que saint Théodore eut prédit ces choses à ce saint Prélat, la mortalité se mit parmi ses Religieux, et il n'y avait point de jour qu'il n'en mourût un ou deux. Comme il était d'usage de les aller ensevelir à la montagne, le Nil commençant alors à inonder les terres, et les eaux n'étant pas encore assez hautes pour aller par bateau, ils étaient en peine comment ils porteraient le premier qui mourrait, et le demandèrent au Saint. Il leur répondit que Dieu aurait égard à leur foi, et arrêterait le cours du mal ; ce qui arriva comme il l'avait prédit : aucun religieux n'étant mort durant le reste du temps du débordement.

Mais ce grand Saint, non moins humble qu'il était favorisé

¹ On sait que Jovien ne régna que huit mois.

des dons célestes, comme s'il eût craint que ces merveilleux dons ne donnassent de lui en cette rencontre une trop haute idée à ses religieux, les entretint tout de suite des tentations dont il était affligé, et leur dit qu'il craignait d'y succomber et d'être rejeté de Dieu, se trouvant continuellement assiégé par l'ennemi du salut, qui ne lui laissait presque pas un moment de relâche. « Car, ajoutait-il, si l'on a vu des anges tomber ; si l'on a vu des chutes parmi les Prophètes, les Apôtres, les disciples de saint Paul, combien n'avons-nous pas sujet de craindre ? »

En poussant plus loin son discours, il leur parla des dangers de cette vie, de la crainte et de la circonspection avec laquelle nous devons nous y conduire. Il leur donna ensuite un avis très-utile pour combattre les vices et acquérir les vertus contraires : « Je veux, dit-il, vous rappeler encore une chose que notre bienheureux Père avait recueillie des saintes Écritures, et qu'il nous répétait souvent. C'est que, lorsqu'on veut se corriger d'un vice, comme serait de la colère, s'il arrive, par exemple, que quelqu'un se moque de nous, au lieu de nous en émouvoir, nous devons dire en nous-même : Bon, voilà que j'ai gagné une pièce d'argent pour mon profit. Que si on ajoute l'insulte aux railleries, nous devons dire encore : Voici de nouveau un plus grand gain à faire, et il ne faut pas le laisser échapper sans en profiter. Il est sûr qu'en prenant sur soi d'en user ainsi dans ces rencontres, on parviendra à dompter la colère ; et quel progrès ne fera-t-on pas, quels mérites ne recueillera-t-on pas, si l'on a souvent de pareilles occasions, et si l'on en profite ainsi ? Mais ce qui fait que nous ne nous soutenons pas dans ces occurrences, c'est que nous sommes tout charnels, et que nos affections sont toutes portées aux choses sensibles. »

Pour donner un juste poids à cette excellente pratique, il la confirmait par l'exemple des saints martyrs, qui ne se contentaient pas de souffrir les tourments avec une héroïque patience, mais qui priaient de plus pour leurs persécuteurs. Et enfin il achève son discours par ces belles paroles bien propres à exci-

ter à la patience ceux qui ont quelque chose à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ.

« Mais dites-moi, je vous prie, ô homme ! qu'avez-vous donc tant fait qui puisse être mis en parallèle avec l'héritage que Dieu vous prépare ? Est-ce d'avoir souffert la persécution, ou même la mort pour le nom de Jésus-Christ ? N'en seriez-vous pas suffisamment récompensés par les seuls applaudissements des hommes, si la récompense devait être proportionnée à l'action prise en elle-même ? Car qui est-ce qui ne donne pas des louanges à ceux qui ont véritablement servi Dieu, et surtout aux saints martyrs ? Mais admirez-ici l'infinie bonté de Dieu en vous donnant l'héritage céleste pour les peines, ou la mort que vous avez endurées. Il fait envers vous à peu près comme un homme qui dirait à tous ceux qu'il verrait : Venez, apportez-moi tous les vases de terre que vous avez, laissez-moi la liberté d'en disposer à mon gré et de les casser si je veux, et à leur place je vous donnerai des vases d'or enrichis de pierres précieuses. »

Après qu'il eut ainsi parlé à ses religieux, il prit avec lui les plus considérables de la Congrégation, et ceux qui avaient meilleure voix pour chanter, et alla au-devant de saint Athanase qui profitait de la paix dont l'Église jouissait, pour faire la visite de l'Égypte, et venait en Thébaïde par le Nil. Il le rencontra au-dessous du diocèse d'Hermopole, et du plus loin que ses religieux purent le reconnaître, ils s'avancèrent vers lui avec empressement comme vers leur bon père qu'il respectaient et qu'ils aimaient de toute leur affection. Il y avait sur l'un et l'autre bord du fleuve une multitude innombrable de personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs évêques, quantité d'ecclésiastiques et très-grand nombre de moines, qui y étaient accourus de tous les endroits voisins.

Quand saint Athanase vit approcher la troupe de saint Théodore, il dit d'eux les paroles du Prophète¹ : « Qui sont ceux qui volent comme des nues et qui viennent à moi comme des

¹ Isate, LX, juxta inter, 70.

colombes avec leurs petits? Théodore le fit d'abord saluer par les plus anciens, après lesquels s'approchant pour lui offrir ses respects à son tour, le saint Patriarche le prit affectueusement par la main, et lui demanda avec une bonté paternelle comment allait sa Congrégation. Le saint Abbé lui répondit que tout allait bien, et en même temps ses religieux, qui étaient au nombre de cent, commencèrent à chanter des psaumes et des cantiques.

Saint Athanase ayant mis pied à terre, monta sur un âne ; et saint Théodore se saisissant de la bride, marcha devant à travers la foule et une quantité prodigieuse de flambeaux allumés qu'on portait, soit pour faire honneur au saint Prélat, soit pour l'éclairer, parce qu'il y a lieu de croire qu'il était nuit. Le Patriarche voyant notre saint Abbé marcher ainsi devant lui avec tant de gaieté et de ferveur, bien qu'il fût pressé de tous côtés par le monde et brûlé presque par les torches allumées, il ne put s'empêcher de dire aux évêques qui étaient avec lui, ces paroles qui ne montrent pas moins son humilité qu'il en reconnaissait en Théodore : « Voyez avec quel empressement et quelle fatigue ce supérieur d'une multitude de moines marche devant nous. Voilà de véritables pères, et qui méritent plus que nous de porter ce nom, étant si humbles et si soumis pour l'amour de Dieu. Qu'ils sont heureux et qu'ils sont dignes d'estime, ceux qui portent continuellement la croix de leur Sauveur ; qui mettent leur gloire à s'anéantir, et qui font consister leur repos dans le travail, jusqu'à ce qu'ils reçoivent la couronne des mains de leur souverain Maître. »

Après que le saint Prélat eut fait la visite dans les villes d'Antinoé et d'Hermopole, où il resta quelques jours, il se rendit aux monastères de Caïs et d'Obi, que Théodore avait fondés comme nous l'avons dit, et qui n'étaient pas loin de là. Il reconnut de nouveau avec une véritable joie de son cœur, combien l'affection que les Frères lui portaient était sincère et respectueuse, et en glorifia le Seigneur. Il voulut voir l'église, le réfectoire, les cellules, généralement tout ce qui était dans le

monastère, et trouva toutes choses si bien réglées qu'il dit au saint Abbé : « O Théodore, vous faites assurément une grande œuvre d'assister ainsi les âmes. J'avais ouï parler avec éloge de vos règlements monastiques, et je trouve qu'ici tout va parfaitement bien. Il paraît que vous avez hérité de la grâce de votre bienheureux père Pacôme, et je crois voir Jésus-Christ en vous voyant. »

La fête de Pâques approchait. Théodore devait, selon la coutume de l'Ordre, l'aller célébrer à Pabau avec les Frères. Saint Athanase, qui ne l'ignorait pas, ne voulut pas le retenir plus longtemps, et lui donna une lettre pour Orsise et les autres Frères. Il leur témoigne dans cette lettre la joie qu'il avait eue de voir Théodore et les religieux qui vivaient sous sa conduite, et qu'il avait considéré en lui le Seigneur et le Dieu du bienheureux Pacôme. Théodore, en prenant congé, le pria de se souvenir de lui, et le saint Prélat lui répondit par ces paroles du Psalmiste : « Si je vous oublie, ô Jérusalem ! je consens que ma main droite soit mise en oubli ; et je veux que ma langue s'attache à mon gosier, si je ne me souviens pas de vous ! » Cependant Théodore lui laissa son bateau avec les religieux qui le conduisaient, et recommanda à ceux-ci d'obéir au saint Patriarche comme à celui qui avait sur eux une autorité absolue.

La lettre de saint Athanase fut pour Orsise un grand sujet de consolation. Il en avait besoin dans la tristesse que lui causait la conduite négligente de quelques Frères ; car bien que l'Ordre fût rempli de fervents religieux, il y en avait néanmoins plusieurs à qui la sollicitude des choses temporelles était encore une pierre d'achoppement ; cette sollicitude diminuant en eux l'application au spirituel. Orsise donc en avait le cœur percé de douleur. Saint Théodore tâchait de le consoler, et l'avait tiré pour cela de sa retraite de Moncose pour le faire venir à Pabau ; mais il n'en était pas moins affligé lui-même, considérant que cela tendait à la ruine de l'union et de l'observance régulière.

¹ Psal. CXXXVI, 6 et 7.

Il tâchait d'en obtenir de Dieu le remède, et dans cette vue il jeûnait très-rigoureusement, portait le cilice, poussait de profonds soupirs et répandait quantité de larmes en sa divine présence. Il se dérobaît aussi fréquemment à ses religieux pour aller à la montagne où était le tombeau de saint Pacôme et des autres Frères, et c'était là qu'il répandait son cœur devant Dieu avec plus d'ardeur, pour attirer des bénédictions sur ses soins, et surtout le changement de ces religieux dont la négligence lui causait tant de peines.

Un jour, il arriva qu'un des Frères, curieux de savoir ce qu'il allait faire à la montagne, l'y suivit de loin, et le vit qui monta sur le tombeau de saint Pacôme ; après quoi s'étant lui-même approché davantage, il l'entendit qui priait ainsi : « O Seigneur, le Dieu de notre père Pacôme, sur le tombeau duquel je suis à présent, je vous conjure de vouloir bien me retirer de ce monde puisque je vois qu'on s'y laisse aller tout à fait à la négligence, et qu'on n'a aucun soin d'y pratiquer le bien. N'abandonnez pas néanmoins, Seigneur, vos serviteurs, bien qu'ils se laissent aller au relâchement. Inspirez-leur une vive crainte des supplices éternels, afin qu'ils quittent leur paresse, et se raniment par une sainte ferveur, et faites qu'ils marchent avec joie dans la voie que vous leur avez tracée. Souvenez-vous, ô mon Dieu, que nous sommes l'ouvrage de vos mains, et que vous n'avez pas épargné votre Fils unique ; mais que vous l'avez livré à la mort pour le salut de tous. » Ce Frère qui l'avait suivi, fut saisi de frayeur l'entendant prier de la sorte, et surtout voyant qu'il demandait à Dieu de le retirer de ce monde.

Il parut bientôt que sa prière avait été exaucée, du moins quant à la mort qu'il désirait ; on ne peut douter que Dieu ne le lui fit connaître. Car étant revenu au monastère, et le samedi saint au soir ayant fermé les yeux à un de ses religieux, nommé Héron, il dit positivement à ceux qui étaient présents, que cette mort serait suivie d'une autre à laquelle on ne s'attendait pas.

Le lendemain fête de Pâques, que l'historien appelle le dimanche de la joie, à cause du triomphe de Jésus-Christ, on fit

les obsèques de Héron ; et après les fêtes, saint Théodore ayant parlé à tous les Frères assemblés de tous les monastères pour la solennité, et les ayant exhortés à la vertu avec d'autant plus d'ardeur qu'il voyait bien que c'était pour la dernière fois qu'il leur donnait ses avis salutaires, il commença à sentir les atteintes du mal dont il mourut.

Orsise, qui l'assistait dans sa maladie, vit avec une extrême affliction qu'il n'y avait plus d'espoir que dans la prière. Il assembla tous les religieux dans l'oratoire pour la faire, et pria le Seigneur qu'il le retirât lui-même de ce monde, plutôt que Théodore ; mais Dieu avait déjà exaucé les désirs de celui-ci, qui arriva bientôt à sa dernière heure. Avant que d'expirer il demanda à Orsise devant tous, s'il l'avait offensé en quelque chose. Orsise ne put lui répondre, parce que ses larmes et ses sanglots l'empêchaient de parler ; et le saint Abbé ajouta : « Ma conscience ne me reproche pas d'avoir jamais offensé ni vous ni aucun des Frères, et Dieu sait qu'autant qu'il m'a été possible je n'ai point négligé mon salut ni celui des autres. Je ne veux pourtant pas que vous pensiez que cela soit venu de moi, mais c'a été plutôt un effet de la miséricorde de Dieu. » Il rendit son esprit en achevant ces paroles. Ce fut le 27 avril de l'an 367 ou 368, la soixante-cinquième année de son âge, selon les continuateurs de Bollandus, et selon d'autres la cinquante-troisième.

La mort de ce saint homme fut annoncée par les pleurs et les cris de ses religieux, qu'on entendit même de l'autre côté du Nil. Ils demeurèrent plusieurs jours plongés dans une affliction inexprimable, d'autant plus qu'ils avaient aimé sa vertu et que plusieurs avaient à se reprocher de l'avoir obligé par leur tiédeur de prier Dieu qu'il le retirât de ce monde. Ils l'ensevelirent sur la montagne avec les autres ; mais quand tous furent descendus à la plaine, Napharse, ancien religieux qui occupait la seconde place dans Pabau, y retourna avec quelques autres et transféra son corps du lieu où on l'avait mis, auprès de celui de saint Pacôme.

(MARIN.)

Saint Théodore est nommé le 28 décembre au Martyrologe romain.

SAINT ANTOINE,

MOINE DE LÉRINS.

Saint Antoine, né dans la Pannonie, était fils de Secundin, que sa naissance rendait recommandable selon le monde. Il n'avait encore que huit ans lorsqu'il perdit son père. Saint Séverin, apôtre de l'Autriche et de la Bavière, eut occasion de le connaître ; il fut si frappé des bénédictions dont le Ciel l'avait prévenu, qu'il annonça qu'il serait un jour un grand serviteur de Dieu. Vers l'an 482, Antoine se retira auprès de l'évêque de Constance, son oncle paternel, et passa depuis en Italie. Ayant entendu parler d'un saint prêtre nommé Marius, qui demeurait dans la Valteline, il se mit sous sa conduite, et fit de grands progrès dans la vertu. Mais comme on voulait l'élever aux ordres sacrés, il s'enfuit dans les Alpes, du côté du Milanais, et s'arrêta près du tombeau de saint Fidèle, sur une montagne déserte. Il y trouva deux ermites qui l'admirent en leur compagnie, mais que la mort lui enleva successivement. Il résolut de rester seul en ce lieu. Sa prière était continuelle, et ses jeûnes rigoureux. Il ne prenait de repos que quand la nature épuisée l'y forçait. Un homme habillé en ermite vint un jour lui demander l'hospitalité ; il crut que c'était un solitaire qui menait le même genre de vie que lui, mais Dieu lui fit connaître que c'était un scélérat qui, à la faveur de ce déguisement, voulait se soustraire aux poursuites de la justice : il l'obligea de se retirer. Les visites que sa réputation commençait à lui attirer lui devinrent bientôt insupportables. Il s'enfonça dans le désert et vécut plusieurs années inconnu sous une roche. A la fin on l'y découvrit, et on accourut de toutes parts à sa caverne. Il la quitta et vint se renfermer dans le monastère de Lérins. Les moines qui l'habitaient trouvèrent en lui un modèle de perfection, tel qu'ils n'en avaient jamais vu parmi eux. Mais ils ne le possédèrent pas longtemps ; il n'y avait que deux ans qu'il était à Lérins quand il mourut. On met sa mort vers l'an 525. Son nom, que divers miracles rendirent célèbre, se lit en ce jour dans le Martyrologe romain.

LE BIENHEUREUX MATHIAS,

FRÈRE MINEUR.

Ce bienheureux avait dix-sept ans lorsqu'un généreux mépris pour les vanités de ce monde, le porta à le quitter, et à embrasser la règle de Saint-François, dans l'Ordre des Capucins, où il reçut le nom de Mathias. Il y montra dès son entrée en religion une ardeur admirable pour la prière, et il y employait une grande partie des jours et des nuits. Pour dompter la chair et la soumettre à l'esprit, il pratiqua toutes sortes de mortifications, le pain et l'eau étaient sa seule nourriture durant les quarante jours de Carême, et s'étant senti prévenu d'un grand appétit pour les fruits, il s'en priva absolument pendant trente années consécutives.

Ferme dans ses résolutions, rempli d'amour pour son institut, il se livrait par choix aux austérités qu'il prescrivait, et on trouvait le joug léger ; aussi ne le vit-on jamais ni troublé ni abandonné à aucun mouvement excessif de joie ou de tristesse.

Mathias se distingua par son zèle pour le salut des pécheurs et occupa avec succès les chaires des plus grandes villes. Il fut honoré à Milan des suffrages de saint Charles Borromée, qui dit publiquement de lui qu'il était un vrai prédicateur et un homme rempli de l'esprit apostolique.

Cet excellent religieux ne s'acquiesça pas moins d'admiration par l'étendue de ses connaissances, soit philosophiques, soit théologiques, et il a composé plusieurs ouvrages dont la plupart sont indiqués dans le *Flores Seraphici*.

Un heureux assortiment de toutes les vertus de son état, lui mérita l'estime et l'affection de ses Frères, qui, non-seulement, lui déférèrent les premières charges monastiques, comme celles de Provincial de la province de Milan, de définiteur général ; mais qui lui confièrent encore la gestion des plus délicates affaires de l'Ordre, et le députèrent à Paris en qualité de commissaire général, pour procéder à l'établissement de plusieurs couvents dans la province de France. Le bienheureux Laurent de Brindisi, qui était alors ministre général des Capucins, en-

voya Mathias en Allemagne, où l'hérésie faisait de grands ravages; et par ses exemples et ses discours également édifiants, ce commissaire ramena au sein de l'Église plusieurs personnes de la première distinction, dont le retour produisit les meilleurs fruits.

On rapporte que durant ce dernier voyage, Mathias étant sur le Danube, le vaisseau qu'il montait échoua, de manière que tout moyen humain devenait impuissant pour le remettre à flot, et que le saint Homme, plein de confiance dans la bonté et la toute-puissance de Dieu, indiqua un moyen de retirer le bâtiment, qui parut d'abord impraticable, mais qui le devint à sa parole.

Nous omettons plusieurs faits miraculeux, attribués à ce zélé serviteur de Jésus-Christ, ainsi que le détail des dangers qu'il courut en France ou en Allemagne, et des traverses qu'il eut à essayer de la part des hérétiques qui l'outragèrent plus d'une fois. Pour terminer par un trait digne de remarque, on assure que Mathias a prédit en termes précis, non-seulement que le grand Henri triompherait de ceux qui lui disputaient la couronne, mais encore le coup funeste sous lequel ce prince a succombé.

Après avoir travaillé pendant plus de cinquante ans à la vigne du Seigneur et avoir mérité les éloges des plus illustres personnalités de son temps, entre lesquels on peut citer le cardinal Bellarmin, Mathias fut attaqué à Brescia, en Italie, d'une fièvre aiguë, qui le conduisit à une heureuse mort en l'année 1611, et dans la soixante-dixième de son âge. Son visage ne fut point altéré : il ne parut qu'un homme endormi, et sa chair et ses membres restèrent aussi flexibles qu'auparavant. La foule qui se rendit auprès de son corps, mit en morceaux ses habits, et on le revêtit plusieurs fois sans pouvoir satisfaire à la pieuse envie d'avoir quelque chose qui lui eût touché, plusieurs miracles qui arrivèrent après son trépas et qui sont appuyés de graves témoignages engagèrent le juge du lieu à ordonner qu'on lui donnât une sépulture particulière.

..... Au bout de plusieurs années, on ouvrit son tombeau. On trouva son corps, il est vrai, dans l'état ordinaire en ce cas :

mais sa langue, ainsi que celle de saint Antoine de Padoue, et deux des doigts de sa main droite, le ponce et l'index, étaient entiers et sans aucune tache de corruption.

LE VÉNÉRABLE GASPARD DE BUFALO,

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES DU PRÉCIEUX SANG.

Le vénérable serviteur de Dieu, Gaspard de Bufalo, né à Rome, le 6 janvier 1786, de parents pieux et honnêtes, apporta en venant au monde un tempérament d'une telle faiblesse, que plusieurs fois il faillit mourir, et qu'à dix-neuf mois à peine, on le crut à sa dernière heure. Peu après, il fut atteint d'une si cruelle ophthalmie que les médecins désespérèrent de sa guérison. Annonciade, sa pieuse mère, voyant son enfant délaissé des médecins de la terre, se tourna vers le ciel et implora avec foi et ardeur le secours du grand apôtre des Indes, saint François-Xavier. Ce ne fut pas en vain : un jour qu'elle revenait de l'église du Jésus, où elle allait souvent prier, elle trouva son petit enfant dans un tel état d'amélioration, qu'il était presque guéri ; il n'eut, le reste de sa vie, presque plus à souffrir des yeux. Cette miraculeuse guérison fut le prélude de la protection dont le Ciel l'entourait, et de celle que lui accorda Xavier, qui voyait déjà en lui son imitateur dans l'œuvre de la conquête des âmes.

Plus tard, quand Gaspard fut en état de comprendre ce que lui disait sa mère de la grâce que lui avait obtenue saint François-Xavier, il éprouva tant de vénération et de reconnaissance pour ce Saint, que souvent on le voyait au pied de son autel à genoux et immobile, et y rester si pénétré et si longtemps que quelquefois sa mère, émue de pitié, venait le soulever doucement sans qu'il s'en aperçut, l'asseyait sur une chaise, et le laissait ensuite dans son saint recueillement. Ce fut certainement dans ces heures de douce prière qu'il posa dans son cœur la base de sa tendre dévotion envers son céleste bienfaiteur, qui avec son âge ne fit que s'accroître, et qu'il eut tant à cœur de répandre partout.

Des signes non équivoques des bénédictions que Dieu répandait sur cet enfant étaient de le voir s'éloigner des jeux des enfants de son âge, dresser de petits oratoires où il priaît à genoux pendant de longues heures, voler avec joie à l'église pour assister aux saints offices ; et avec cela une modestie, une attention, un maintien, une ferveur que l'on aurait à peine trouvés dans un homme d'âge et de religion. La suavité de ses mœurs était sans pareille : une âme candide reflétée sur son visage, un esprit vif et pétillant joint à une extrême modestie, un profond respect pour ses parents, une ingénuité qui marquait toutes ses actions, une douceur dans toute sa personne, un maintien plein de retenue, une charité universelle, pour les pauvres surtout, un cœur selon le cœur de Dieu, telles étaient les qualités qui faisaient prévoir ce qu'il serait un jour. Tant de vertus pénétraient de joie des parents qui le voyaient quelquefois encore venir se jeter à leurs pieds, implorant un pardon pour des manquements légers et toujours involontaires.

Attentive à son éducation, sa mère s'empressa de l'instruire des vérités de notre sainte foi qu'il apprit avec facilité, et d'implanter dans son jeune cœur avec les maximes chrétiennes, une piété solide, l'amour du bien et la haine du vice. Par ses paroles et plus encore par ses exemples, elle alluma dans son âme la plus tendre dévotion envers la très-sainte Vierge, et envers le modèle des jeunes gens, saint Louis de Gonzague. Les paroles d'Annonciade tombaient dans le cœur de Gaspard comme une étincelle sur un faisceau de roseaux secs qui s'enflamment aussitôt ; aussi comme il était brûlant d'amour pour sa divine Mère ! Chaque jour il récitait son rosaire, il l'invoquait à chaque instant, il se préparait par des neuvaines à toutes ses fêtes ; il ornait de fleurs ses images, l'honorait, en un mot, de toutes manières. Son amour pour Marie redoubla encore, quand il vit le prodige qui vient de se passer à Rimini s'opérer à Rome sous ses yeux à la fin du dernier siècle. Frappé d'un tel miracle, il se met à réunir ses amis et ses connaissances, les conduit devant une de ces madones si nombreuses dans les rues de Rome et là entonne avec eux des litanies et des cantiques : touchant

spectacle que celui d'une jeunesse ardente qui venait, le cœur enflammé, payer à sa Mère, la divine Marie, un tribut de louanges, d'obéissance, de vénération et d'amour.

Gaspard fut encore dévot particulièrement à saint Louis de Gonzague ; mais persuadé que la dévotion envers les Saints, sans l'imitation de leurs vertus, n'était qu'une chose incomplète, il essaya de toutes ses forces de copier son aimable modèle, et décidé comme lui de garder intact le lis de la vertu de pureté, résolut d'en faire le vœu solennel ; mais sa mère, avertie par une personne à laquelle il avait fait part de son désir, le pria d'attendre quelque temps pour accomplir un acte si important. Cependant le jeune Gaspard n'omettait rien pour sauvegarder sa vertu chérie, au point qu'il ne permettait à personne de le toucher, pas même à ses parents, ni à sa propre mère ; tout en lui, gestes, actions, paroles, exprimait la plus parfaite modestie. Un jour il entendit à table un étranger prononcer un mot un peu léger et peu décent, aussitôt il se mit à pâlir, à éprouver une sorte de vomissement. « Qui vous gêne ainsi ? lui demanda-t-on aussitôt. — Cette parole m'a fait mal, répondit-il, je ne puis plus manger. »

Il savait aussi que cette belle fleur de la chasteté était le fruit de la mortification et de la prière ; aussi, comme son angélique modèle, Louis de Gonzague, ne craignit-il pas de macérer son faible corps ; et on le vit coucher sur des planches, ceindre ses reins d'un cilice et d'une chaîne de fer. Il ne buvait jamais de vin, et s'abstenait des mets qui lui semblaient quelque peu délicats. Si ses parents lui donnaient quelque argent, c'était aux pauvres qu'il le distribuait aussitôt. Pour la prière, il y vaquait par goût ; celle du jour ne lui suffisant pas, il se levait ordinairement la nuit, et le plus souvent ses vœux d'adressaient à la Reine des Anges, à laquelle il demandait continuellement de le garder pur et modeste.

Tous les hommes naissent avec un penchant au mal, et si la grâce ne les soutient, ils tombent infailliblement dans ses pièges ; aussi plus ils remportent de victoires sur leurs penchants mauvais, plus la vertu brille en eux d'un vif éclat. Il ne faut donc

pas s'étonner de voir notre jeune Gaspard apporter en naissant un caractère vif et colère ; et si, dans ses premières années, on le voit parfois obéir à ce tempérament et dire, par exemple, quand il était un peu indisposé : « Je suis en colère, parce que je suis en colère. » Mais ce défaut naturel fut loin d'aller en grandissant ; il avait à peine six ans que, pour la première fois, il se confessait à l'église du Jésus, et prenait les plus fermes résolutions pour se corriger de ce penchant à la colère. Depuis lors son caractère changea totalement. Ce n'est pas à dire qu'il ne sentit plus en lui le feu de la colère, mais au moins, il se garda toujours de le fomenter, et souvent, quand il éprouvait des contrariétés, on l'entendait dire tout haut : « Seigneur, donnez-moi la sainte vertu de patience et l'esprit de charité. »

Gaspard ayant trouvé dans la confession un si salutaire remède contre son inclination à la colère, il n'est pas besoin de dire avec quel empressement et quelle préparation il s'en approchait. Non content de se servir de ce divin remède pour lui-même, il disait aussi à son jeune frère, nommé Louis : « Rappelle-toi bien que demain nous irons à confesse. » Quand Louis fut un peu plus grand, ces avertissements ne lui plaisant pas trop, il lui répondit un jour : « Eh quoi ! veux-tu être saint et forcer les autres à le devenir ?... Va donc te faire Chartreux, cela vaudrait bien mieux. » Et sans se fâcher Gaspard repartit en souriant : « Oui, mon frère, je veux être saint, car Dieu veut que nous le soyons tous, mais c'est à nous d'y travailler. »

Depuis longtemps, Gaspard brûlait du désir de s'unir à son Dieu, dans la sainte communion, et depuis longtemps il se préparait par de fréquentes communions spirituelles à ce premier acte de sa vie. Enfin le jour de ses désirs arriva, et dans la onzième année de son âge, il reçut au collège Romain, à la chapelle de Saint-Louis-de-Gonzague le pain des Anges, avec la plus grande ferveur. On peut se figurer l'abondance de grâces que cette première communion déversa sur son âme, quand on sait l'ardent désir dont il était enflammé, la vive piété qui l'animait, et les actes de pénitence préparatoires qu'il fit pour recevoir dignement son divin Jésus. — Depuis ce jour sa vertu ne

fit que s'accroître ; c'était un petit ange, comme on disait, et toutes les mères le donnait pour modèle à leurs enfants. C'était de longues heures que duraient ses visites au Saint-Sacrement ; toujours il parlait de Dieu, qu'il appelait son bien, son trésor, son amour. L'idée même d'une offense envers Dieu, le faisait frémir et le rendait malade.

Antonio et Annonciade, ses parents, voyant leur fils rempli d'heureuses dispositions pour la piété et la science, résolurent de l'appliquer à l'étude. Il reçut les premières leçons à la maison paternelle, puis suivit les cours d'humanités du célèbre collège Romain. Gaspard, d'un tempérament délicat, souffrit plusieurs fois du régime et de la vie d'étudiant, et fut obligé enfin d'aller quelque temps à la campagne se remettre de ses fatigues en respirant un air moins concentré. De retour à Rome il se remit au travail avec d'autant plus d'ardeur qu'il tenait à regagner le temps perdu. Ses moyens plus qu'ordinaires ne le laissèrent pas longtemps en arrière de ses condisciples, et cependant son zèle pour l'étude ne ralentissait en rien sa dévotion et sa piété.

Dès le matin il allait avec sa mère à l'église du Jésus où le plus souvent il servait la messe. Puis il revenait avec elle à la maison, prenait son frugal déjeuner, et s'occupait d'études en attendant la cloche du collège qui l'appelait aux cours. En y allant, il passait devant l'église de Saint-Ignace dans laquelle il entrait pour visiter le Saint-Sacrement et prier un instant devant les autels de la Vierge et de l'Annonciation et du tombeau de saint Louis de Gonzague. L'école finie, il s'en revenait droit à la maison de son père où il passait dans l'étude et la prière tout le temps qui s'écoulait jusqu'à l'école de l'après-midi, où il allait par le même chemin que le matin, par l'église de Saint-Ignace. Quand le cours du soir était fini, il s'en allait avec la permission de ses parents, se promener avec quelques-uns de ses camarades, c'est-à-dire dans l'une des églises où se trouvait l'exposition du Saint-Sacrement ; si cette église était trop loin de sa demeure, il entrait dans une autre, car il ne voulait pas rentrer chez lui plus tard que l'*Ave Maria*, qui est à Rome le son

de cloche qui annonce l'Angelus ou le coucher du soleil. Dans ces promenades, on ne parlait que de Dieu, de l'Église ou de l'étude, et de temps en temps on l'entendait répéter ses pieuses oraisons jaculatoires. Quand cette pieuse compagnie rencontrait une image de la très-sainte Vierge, elle se découvrait et récitait en chœur la Salutation Angélique. Le soir quand Gaspard rentrait, il attendait en étudiant et en priant que sa mère l'appelât à prendre son modeste souper.

Chez lui, comme au collège, son extrême modestie le fit chérir de tous ; et ses parents, comme ses maîtres et ses disciples, le traitaient même avec un certain respect. Dès son bas âge même, ses goûts s'étaient tous portés vers le ministère des autels ; nous l'avons déjà vu construire de petits oratoires, chanter avec ses camarades des litanies et des cantiques. Maintenant c'était l'Office de la très-sainte Vierge qu'il récitait, c'étaient toutes les cérémonies du culte qu'il s'exerçait à imiter : il aimait surtout à monter sur une chaise et à prêcher ses jeunes auditeurs qu'il appelait de toutes ses forces à la conversion : « Convertimini, peccatores, convertimini. » Il correspondait ainsi, sans le savoir, à la grâce de sa vocation, qui s'accrut en lui avec l'âge et que plus tard il résolut de suivre.

Mais avant d'embrasser l'état ecclésiastique, il voulut s'assurer si vraiment Dieu l'y appelait. C'est pour cela qu'il se retira, pendant un mois, dans le monastère des Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem et où son oncle maternel D. Eugène Pechi était religieux. Il y passa tout ce temps dans la prière, la méditation, la lecture de livres spirituels et l'entretien avec ses directeurs. S'étant enfin assuré de sa vocation, il reçut la tonsure le samedi saint de l'an 1800. Le 7 juillet de la même année il reçut les deux premiers ordres mineurs et les deux derniers le 4 avril de l'année 1801.

Dès lors Gaspard s'appliqua de tout son cœur à acquérir les vertus de son nouvel état. On le voyait toujours régulièrement à tous les exercices de l'église, prendre part à toutes les cérémonies, et se distinguer en tout par son maintien, sa modestie, sa piété et sa soumission. Le dimanche, il faisait le catéchisme

dans l'église de Saint-Marc, et se prêtait volontiers à exercer la même fonction dans les autres églises. Enflammé du zèle des âmes, il allait dans les jours de fête sur le Forum, et rassemblant autour de lui les paysans et les hommes du peuple qui y séjournent, il leur prêchait la simplicité et la pureté des mœurs, l'amour de Dieu, la dévotion à la très-sainte Vierge, et puis leur distribuait des médailles et des images qu'il les engageait à porter sur eux continuellement.

Il allait souvent visiter l'hospice de la Consolation pour y exercer envers les malades les œuvres de miséricorde ; plus souvent il allait à celui de Sainte-Galle où des misères plus dégoûtantes lui donnaient lieu de se mortifier, de se vaincre et de mériter davantage. Dans les fêtes de la très-sainte Vierge, il invitait ses amis à venir chez lui, ils récitaient ensemble le petit Office, puis Gaspard prononçait un discours sur la fête, après lequel on récitait les litanies et on baisait dévotement une relique de la très-sainte Vierge. C'était, comme disait sa mère Annonciade, une Congrégation qu'elle avait chez elle. C'en était une en effet qui prit bientôt une meilleure forme. Sur les instances de Gaspard, les moines de Sainte-Pudentienne lui donnèrent l'usage d'une chapelle où il établit une congrégation de jeunes gens qu'il réunissait de temps en temps, surtout pendant les folies du carnaval, qu'il exerçait dans tous les exercices de la plus douce piété et qu'il enchantait par ses discours simples et pleins d'onction.

Gaspard sentant en lui un goût prononcé pour la prédication s'adonna à l'étude de l'éloquence sacrée. Sa prodigieuse mémoire lui fut en cela d'un grand secours. On rapporte qu'il suivit si exactement les discours d'un célèbre prédicateur qui prêchait le Carême à l'église du Jésus, et les retenait si bien qu'il les écrivait ensuite presque littéralement. Ce qu'ayant su, le prédicateur le fit appeler et trouva ses sermons si parfaitement reproduits, qu'il en resta stupéfait et ne put s'empêcher de dire qu'il n'avait jamais vu mémoire comme celle du jeune de Bufalo.

N'étant encore que simple clerc il obtint de prêcher en public

et le fit avec tant de succès qu'une fois sa mère, émue jusqu'aux larmes des louanges dont on couvrait son fils, ne put y tenir et sortit de l'église. Une autre fois, le P. Cadolini, Barnabite, puis cardinal et évêque d'Ancône, se mit à dire en l'entendant : « Je puis assurer que ce jeune homme sera un jour un fameux prédicateur. » Le curé de Saint-Marc aimait à lui faire faire le catéchisme à sa place, disant naïvement que le clerc de Bufalo le faisait mieux que lui.

C'est au milieu de ces circonstances que Gaspard songeant aux dangers innombrables du monde, se résolut d'embrasser la vie religieuse. A cet effet, il vint à Saint-Étienne-del-Caccio demandant humblement à entrer dans l'ordre de Saint-Sylvestre. Connu déjà par sa vertu et ses talents, le supérieur l'accueillit avec joie et se préparait à l'envoyer au noviciat. Mais ses parents ne croyant pas que Dieu l'appelât à ce genre de vie, vinrent trouver l'abbé et lui firent part de leur opposition. Alors l'abbé appelant Gaspard et lui serrant la main : Allez, mon fils, lui dit-il, Dieu veut de vous un plus grand sacrifice. Gaspard leva les yeux au ciel et se contenta de soupirer : « Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en moi ! » et il s'en revint avec ses parents. Quand l'immortel Pie VII rétablit la compagnie de Jésus, il se sentit porté à y entrer. Son directeur auquel il en parla, le croyant appelé à autre chose, ne s'y opposa, ni ne l'y engagea ; et un jour, Gaspard ayant l'honneur de se trouver aux pieds de Pie VII lui communiqua son désir ; celui-ci lui ayant répondu que Dieu l'appelait au ministère des missions, il ne balança pas, et ne songea plus à entrer chez les Jésuites.

Grandissant à la fois en sagesse, en science et en âge, il atteignit celui prescrit par les Canons pour la réception des ordres majeurs, et s'offrant à Dieu en holocauste parfait et volontaire il reçut le sous-diaconat le 21 février de l'an 1807, et le 12 mars de l'année suivante il fut promu au diaconat. Il suivait toujours les cours théologiques du collège Romain ; se croyant indigne du sacerdoce il avait résolu, à l'imitation du patriarche d'Assise, saint François, de rester diacre toute la vie ; mais persuadé par des directeurs pieux et savants, il se laissa ordonner le 31 juillet

let 1808 avec une dispense d'âge et d'intersticc. Le lendemain de son ordination il prêcha dans la basilique patriarcale du Vatican sur la divine Providence, et le 2 août, il célébra sa première messe dans la basilique de Saint-Marc, dont il était chanoine depuis un an et où plus tard il fut premier sacristain.

C'est à cette époque que Gaspard s'employa régulièrement aux catéchismes et instructions de Sainte-Galle. Les jeunes gens pauvres qui s'y trouvaient furent surtout l'objet de ses soins ; en les préparant à la première communion, il s'occupait de leur vestiaire, pour lequel il quêta avec succès. — Dans ce temps il obtint la petite église de Sainte-Maris *in vineis*, près la roche Tarpéenne, pour faire le soir de pieuses réunions de jeunes gens qu'il voulait arracher aux dangers du monde en leur rappelant souvent les choses de Dieu.

Les événements politiques d'alors sont assez connus, pour qu'il soit permis de ne pas les rappeler ici ; il suffit de dire qu'une tempête grondait sur la ville aux sept collines, sur son suprême Pontife et dès lors sur l'Église universelle. Tous les gens de bien étaient consternés. Bientôt le serment au nouvel ordre de choses fut demandé à Rome ; peine d'exil pour qui s'y refuserait. Notre chanoine fut pour cela présenté au général Miollis, gouverneur de Rome. Dans cette circonstance, Gaspard, comme beaucoup d'autres, fit preuve de son inébranlable attachement au siège apostolique qui déjà avait protesté contre l'injustice du gouvernement français ; aussi répondit-il fermement à Miollis qui le pressait de jurer : « Je ne puis pas ; je ne dois pas ; je ne veux pas. » A cette réponse franche et hardie, expression du caractère courageux de l'abbé de Bufalo qui avait plu au gouverneur, celui-ci crut que le mieux à faire était de le remettre aux mains de son père qui l'avait accompagné pour que ce dernier l'excitât à prêter le serment, en lui exprimant combien il serait affligé de le voir envoyer en exil. Mais le père en homme vraiment chrétien et religieux se hâta de répondre qu'il préférerait de beaucoup voir son fils massacré sous ses yeux, que de le voir infidèle à ses devoirs, transgresser les ordres du vicaire de Jésus-Christ. Cette parole, qui accrut le courage de

Gaspard, irrita le gouverneur qui signa sur-le-champ son décret d'exil pour Plaisance, et lui laissa à grand'peine quelques jours de délai pour vaquer à ses affaires.

En partant de Rome, se trouvaient avec Gaspard, dans la même voiture, deux autres chanoines de Saint-Marc et D. François Albertini, alors chanoine de Saint-Nicolas¹, tous trois exilés pour la même cause que l'abbé de Bufalo. Albertini, homme de hautes vertus et d'esprit remarquable, avait la plus grande estime pour notre chanoine, car il savait tout le bien qu'il faisait dans l'Église de Dieu. Gaspard, de son côté, se sentit comme attiré vers lui ; il le prit pour directeur et commença avec ce confesseur de la foi ce doux commerce d'amitié qu'il garda toute sa vie.

Le 1^{er} août 1810 ils arrivèrent à Plaisance, mais les fatigues de la route, jointes à la mauvaise nourriture, les jetèrent dans une telle faiblesse que Gaspard tomba malade dangereusement. Il se croyait à la porte du tombeau, mais Albertini ne cessait de se tenir à ses côtés, de l'encourager, de le recommander à Dieu et à saint Louis de Gonzague, et bientôt Gaspard se trouva mieux et presque entièrement guéri. Peu après arrivèrent plus de deux cents ecclésiastiques, exilés comme eux, qui devaient eux aussi se rendre à Bologne pour le 12 décembre.

À Bologne, Gaspard logea chez les Pères de l'Oratoire, et Albertini reçu chez le comte du Bentivoglio, fut sollicité par ceux-ci de venir habiter avec son cher Gaspard, ce qu'il accepta avec joie ; mais bientôt, le gouvernement suspectant leurs fréquents rapports, ordonna à Albertini de se rendre à Bastia, en Corse, où il fut jeté dans une horrible prison. Ce fut une peine affreuse pour Gaspard de perdre son cher directeur, mais l'ordre était formel, il fallut s'y rendre : c'est presque coup sur coup qu'il apprit la mort de sa mère, dont il ne se consola que par la pensée de ses vertus qui lui méritaient une place au Ciel.

Sur ces entrefaites arriva un ordre du gouvernement qui demandait un nouveau serment, mais Gaspard se montra

¹ Il fut plus tard évêque de Terracine.

comme la première fois noble et et inébranlable, et ne cessa de prêcher à ses compagnons d'exil la fermeté et l'amour de leurs devoirs. La première fois on s'était contenté d'exiler les réfractaires, cette fois on les jeta dans des cachots. Gaspard fut jeté dans la prison de Saint-Jean-du-Mont où il alla avec joie ; bientôt il fut transporté à celle d'Imola où il eut à souffrir d'atroces traitements ; on lui enleva toute sorte de papiers, plumes, encre, et jusqu'à la clef de sa petite malle. Mais ce qui l'affligea le plus ce fut la défense faite à tous les prêtres emprisonnés de célébrer la sainte Messe, défense qui fut rigoureusement observée pendant trois mois. Comme à Imola il avait trouvé une famille qui cherchait à lui adoucir les rigueurs de la prison, on le transporta dans celle de Lugo, où il fut traité avec une extrême rigueur. Au milieu de ses privations, de ses souffrances de toutes sortes, du travail auquel on l'assujettissait, jamais on n'entendit sortir de sa bouche la moindre plainte, soit contre l'autorité, soit contre ses propres gardiens ; au contraire on le voyait continuellement exhorter les autres à la patience, à la résignation et à souffrir pour l'amour de Dieu. Il passa ainsi sept mois à Lugo, où arriva l'ordre d'envoyer en Corse les prêtres exilés ; il était à Livourne, prêt à partir, avec ses compagnons, quand on apprit la chute de l'empire français, et l'ordre de lâcher tous les prêtres captifs.

A cette heureuse nouvelle, Gaspard se hâta de regagner Rome. On eût dit un cerf altéré courant après les eaux des fontaines. Si un ministre zélé trouve toujours à s'occuper dans l'Église de Dieu, qu'on se figure le travail que notre chanoine dut trouver à Rome, depuis cinq ans privée de son suprême Pasteur et de la meilleure partie de son clergé. Aussi comme on le vit s'employer au ministère de la parole, et au saint exercice des retraites ! Il se hâta de rétablir la pieuse congrégation des prêtres de Saint-Paul apôtre et de Sainte-Galle qu'il avait fondée pour les jeunes gens.

Dans le temps de Pâques, on le vit aussi donner des retraites aux jeunes étudiants de l'Université romaine, aux militaires de l'armée, et au corps des gardes nobles pontificales.

Au mois d'octobre 1814, il se rendit à Frascati pour donner la retraite aux moines Augustins, que les orages du temps avaient dispersés ; ils reprirent l'habit religieux et s'établirent à Giano, dans le diocèse de Spolète où ils s'exercent aux fonctions du saint ministère. C'est à cette époque que voyant près de Giano, l'ancienne église de Saint-Félix, martyr, et la maison adjacente totalement abandonnées, il conçut le projet d'y réunir en communauté quelques ecclésiastiques pour vaquer au ministère des missions. Ce n'était pas chez lui une pensée nouvelle ; il y avait toujours pensé, et plus d'une fois en avait conféré avec son directeur Albertini : cette église et cette maison lui convenaient parfaitement ; elles étaient dans la campagne, à la proximité cependant des habitants de Giano et des villages voisins — et les missionnaires pourraient s'y livrer au recueillement et à l'étude mieux que partout ailleurs. Il résolut donc d'en faire la demande.

De retour à Rome, il en parla au cardinal Cristaldi avec lequel il était lié d'amitié. Celui-ci qui fut plus tard un des plus généreux protecteurs de sa congrégation, non-seulement l'encouragea dans son dessein, mais encore se proposa d'en faire lui-même la demande au Souverain Pontife Pie VII. Ce moyen était sûr. Et un rescrit de la commission administrative des biens ecclésiastiques en date du 30 novembre 1814 accorda à Gaspard de Bufalo l'église de Saint-Félix de Giano. Cette cession fut encore confirmée par un autre rescrit de la congrégation de la Réforme, le 13 février 1815, en la personne de son ami Gaetano Bonanni.

C'est à cette époque que de Bufalo vint à Rome faire la mission dans l'église de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano* et où il s'attacha des prêtres qu'il destina à être les premiers missionnaires de sa congrégation. Ce ne fut qu'au mois de juillet suivant que de Bufalo et son compagnon Bonanni vinrent implorer la bénédiction du Souverain Pontife sur l'œuvre qu'ils allaient commencer. Le Pape bénit avec plaisir l'œuvre et les ouvriers, et leur accorda non-seulement toutes les grâces qu'ils sollicitèrent, mais leur fit encore remettre une certaine somme pour subvenir

aux premiers frais d'établissement. Ce fut le commencement des preuves d'affection que Pie VII prodigua plus tard au nouvel Institut. La nuit suivante, Gaspard se mit en route pour Giano, où il logea chez l'avocat Paolucci, en attendant que son local fût quelque peu réparé. Enfin quand tout fut prêt, on vit arriver le soir du 12 avril Gaetano Bonanni avec deux autres compagnons ; ils furent reçus à Giano au son des cloches et aux cris de joie de tous les habitants. Le lendemain, ils commencèrent un triduum en préparation à la fête de l'Assomption, avec des exercices spirituels et des méditations ; dans la matinée du 15 eut lieu une communion générale et dans l'après-midi une procession solennelle au sanctuaire voisin de la madone *del Fosco*. Au retour il y eut un sermon, suivi du chant du *Te Deum* pour remercier Dieu et lui demander sa protection pour le nouvel Institut qui avait de si faibles racines. Chaque année les missionnaires du Précieux-Sang ne manquent pas de célébrer cet anniversaire de leur inauguration.

Gaspard, après avoir pourvu à tout ce qui pouvait être utile à sa maison, et laissé à ses prêtres une règle de vie commune, revint à Rome vaquer aux exercices de son ministère. Quand il avait demandé au Pape, par l'entremise du cardinal Cristaldi, la maison et l'église de Saint-Félix, il avait aussi exprimé sa pensée d'ouvrir dans chaque province une maison de mission pour dilater ainsi le bien qui se fait par les missions et en même temps le perpétuer. En revenant à Rome, il rapporta cette pensée et songea à y établir une maison centrale de toute la congrégation. Il y trouva d'insurmontables obstacles ; aussi pendant près de trois ans, l'Institut ne compta que la fondation de Giano. Ce ne fut qu'en 1819 que la seconde maison fut fondée à Pievetorina, diocèse de Camérino ; peu après il y en eut une troisième à Saint-Paul d'Albano. Et en 1821, le Souverain-Pontife, pour apporter un remède moral aux affreux brigandages qui désolaient le territoire voisin de celui de Naples, ordonna à Gaspard de Bufalo d'ouvrir six nouvelles maisons dans cette province ; et aussitôt il en fonda à Terracina, Sonnino, Sermoneta, Frosinone et Vallecorsa ; la sixième fut ajournée,

et à sa place fut ouvert un hospice à Velletri. Pour tant de maisons il fallait des ouvriers ; aussi Gaspard s'employait-il tout entier à s'attacher des compagnons. Et Dieu était tellement avec lui qu'à chaque nouvelle fondation, il lui arrivait deux ou trois missionnaires pour travailler sous sa direction ; à sa mort, les treize maisons qu'il laissa étaient suffisamment pourvues de missionnaires.

Comprenant qu'un corps moral ne peut vivre sans être dirigé par une loi, une règle qui en harmonise les divers membres, il s'occupa à rédiger des statuts pour diriger sa congrégation ; il le fit d'abord avec quelques-uns de ses compagnons et retoucha ceux qu'il avait faits d'abord pour sa première maison de Giano. Ce ne fut toutefois que sur la fin de sa vie qu'il les acheva totalement. Pour faciliter aux jeunes clercs le moyen de s'appliquer aux missions, il ouvrit, vers 1824, dans ses maisons des espèces de noviciats où les jeunes gens pouvaient, tout en s'occupant d'études, se préparer à devenir missionnaires dans la congrégation du Précieux-Sang.

Notre intention n'est point ici de suivre l'abbé de Bufalo dans le cours de ses nombreuses missions, nous aurions à citer presque chacune des villes d'Italie si nous accompagnions cet infatigable missionnaire pendant les vingt-deux ans de son ardent apostolat. Qu'il nous suffise de dire quelques mots de la méthode qu'il pratiquait dans ses missions et qu'il a voulu être suivie par les prêtres de sa congrégation. Cette méthode d'ailleurs n'est autre que celle des Segneri, des Baldinucchi, des Pinamonti, des Liguori, des Léonard de Port-Maurice.

Il se présentait avec ses coadjuteurs aux portes de l'endroit où il devait faire la mission. A l'heure convenue, l'Évêque, ou son vicaire, le clergé, les confréries venaient processionnellement à leur rencontre : les missionnaires se prosternaient aux pieds du supérieur ecclésiastique qui leur remettait un crucifix en signe de la charge d'âmes qu'il leur octroyait, et après avoir reçu sa bénédiction, le supérieur de la mission entonnait le Psaume *Laudate pueri*, après chaque verset duquel le peuple répondait en langue vulgaire « *Lodato sempre sia il nome di*

Gesu et di Maria , » et au son de toutes les cloches, ils se rendaient à l'église où l'on chantait le *Veni Creator*, suivi d'une instruction. Chaque jour de la retraite, il y avait trois Messes, pendant chacune desquelles un missionnaire donnait un exercice sur le Catéchisme ou récitait le chapelet ou autres prières, L'après-midi était surtout employé aux confessions ; vers l'heure de « l'Angelus » les missionnaires prêchaient sur les places publiques, et le soir avait lieu la bénédiction du Saint-Sacrement. Quand la mission était près de finir on faisait faire la première communion aux enfants ; puis avait lieu la communion générale des femmes, et après celle des hommes. Le dernier jour, on brûlait en public tous les livres et objets mauvais, que les pécheurs avaient déposés à leurs pieds, après quoi on plantait un calvaire au pied duquel on donnait la bénédiction papale, et le supérieur entonnait le « Te Deum. » La mission était finie.

La vie du vénérable de Bufalo est pleine des heureux succès de son zèle apostolique : Il faut lire tout entière l'histoire de sa Vie, tout récemment écrite à Rome, pour se faire une idée des grâces particulières que Dieu attachait à la prédication de son saint Missionnaire, pour être émerveillé des prodigieuses et innombrables conversions qu'il opérait et même des véritables miracles qui accompagnaient ses missions, ainsi que des moyens ingénieux qu'il employait pour rendre durable les heureux fruits qu'il recueillait alors. Un de ces moyens qu'il avait en toute particulière affection, et dont il a même voulu que sa Congrégation portât le nom est la dévotion au très-précieux Sang du Sauveur. Il avait toujours eu cette dévotion, mais il la sentait toujours grandir en lui : « Je sens croître en moi, écrivait-il un jour à une religieuse, la dévotion envers la très-sainte Vierge, mais celle pour le divin Sang, elle est inexprimable !.. » Une autre fois, il écrivait encore : « Oh ! si je pouvais propager de mon sang cette belle dévotion !..... Je voudrais avoir mille langues pour attirer tous les cœurs vers le Sang très-précieux de mon Sauveur ! » — « C'est l'arme du temps, » disait-il souvent « que la dévotion au Précieux Sang ; les impies font une

guerre ouverte à la religion, tenons-nous attachés à la croix de Jésus : « Ipsi vicerunt draconem propter sanguinem Agni. » (Apoc., xii, 11.) C'est encore dans l'histoire de sa Vie qu'on trouve abondamment tout ce qu'il fit pour répandre partout cette belle dévotion. Mais ce qu'il désirait surtout, c'était de la voir dans toute l'Église avec une Fête et un Office. « Oh ! alors, disait-il, que je mourrais content. » Mais Dieu lui refusa cette consolation ; ce ne fut que deux ans après sa mort, le 10 août 1849 que l'immortel Pie IX rendit un décret solennel ordonnant que dans tout l'univers catholique se célébrerait chaque année, le premier dimanche de juillet, la Fête du Précieux-Sang, dans le rite de deuxième classe.

Nous renvoyons encore à l'abrégé de sa Vie, par M^{sr} Gentilucci, pour y voir toutes les vertus qui brillèrent dans ce Serviteur de Dieu. Jusqu'à la fin, il se montra toujours infatigable et voulut travailler. En décembre 1836, il alla faire la mission à Népi, où il contracta une toux qui altéra sa santé, déjà beaucoup affaiblie. Mais que lui importait la fatigue ? Au mois de février suivant, il voulut donner les exercices spirituels aux moines de Jésus et Marie, à Albano ; au Carême de la même année, il fit le catéchisme à Rome, dans l'église de Saint-Laurent in Damaso, ce qui l'inonda de consolation, car son illustre protecteur, saint François-Xavier avait prêché dans cette même église. Après Pâques, il alla de nouveau faire les exercices spirituels à Porto d'Anzio, et bientôt après, donner une mission à Bassiano. C'est en y allant avec ses compagnons, que leur voiturin se trompa de route sans que personne s'en aperçût. Le ciel était gros d'orage ; une pluie torrentielle se mit aussitôt à tomber, alors les chevaux, effrayés s'emportent et vont se précipiter dans le marais de Caserte. Ils s'en retirèrent, non sans peine et couverts de contusions, après plus de deux heures de fatigue. Ce ne fut que le lendemain qu'ils purent arriver à Bassiano et y commencer la Mission qui fatigua énormément l'abbé de Bufalo. De retour à Rome, il se reposa jusqu'au mois de mai, époque à laquelle il se rendit à Albano pour y prêcher pendant le mois de juin, consacré au Précieux-Sang.

C'est à cette époque que le choléra vint s'abattre sur Rome : Grégoire XVI, pour apaiser le Ciel, ordonna des prières publiques et la Mission à Rome ; le cardinal Odescalchi, alors vicaire, appela de Bufalo pour prêcher dans l'église de Sainte-Marie in Vallicella, ce que son zèle ne lui permit pas de refuser. Mais ses forces étaient tellement affaiblies, qu'il faisait peine à voir et à entendre, aussi disait-il alors à un prêtre de ses amis : « Je me sens mal, je vois que je suis au terme de mes fatigues... » Bientôt les médecins lui conseillèrent d'aller à Albano se délasser un peu, mais loin de reprendre des forces, il ne faisait que faiblir, et fut obligé de garder le lit ; on l'entendait souvent prier pour sa chère société du Précieux-Sang. Cependant il avait quelques instants de calme ; aussi le 2 décembre il eut assez de forces pour célébrer, avec ses confrères, la fête de saint François-Xavier, et le 4, on crut pouvoir le ramener à Rome où, jusqu'au 19, il ne parut pas aller plus mal. Ce jour-là cependant, les médecins lui défendirent expressément de réciter son Office et de célébrer la Messe ; toutefois, jusqu'au 23, il put encore se lever de son lit. Il avait dit à Albano que le jour même où on le saignerait serait celui de sa mort : cependant la chose était nécessaire ; la saignée le jeta dans une faiblesse extrême ; le matin du 27, il reçut le Saint-Viatique. Le soir Son Éminence le cardinal Fransoni vint le voir et le trouva dans une paix et une joie toute céleste ; enfin le lendemain à deux heures après-midi il rendit à Dieu sa belle âme au milieu des pleurs de ses nombreux amis, mais dans un calme et avec le sourire aux lèvres, comme un exilé qui quitte sans regret des chaînes qui le retiennent loin de la patrie. — C'était le 28 décembre 1837 ; il avait cinquante et un ans, onze mois, vingt jours. Son corps fut transporté à Albano, dans l'église de Saint-Paul, où il est enterré. Plus de soixante miracles opérés par son intercession attestent sa sainteté et sa puissance auprès de Dieu ; aussi s'est-on hâté de dresser le procès de sa canonisation, et le 15 janvier 1852 il a été solennellement reconnu Vénérable, sentence confirmée par Sa Sainteté Pie IX, le 23 décembre 1852, comme en font foi les deux décrets, insérés sous ces

dates dans l'histoire de sa Vie, publiée à Rome par M^{sr} Gentilucci, camérier d'honneur de Sa Sainteté. (BADICHE.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME-DE-BOULOGNE.

Lorsque Henri II, roi de France, se rendit à Boulogne, il fit rebâter la chapelle de Notre-Dame, restaura le sanctuaire, y replaça l'ancienne statue de Marie, qui avait été restituée par les Anglais, et fit reprendre et rétablir le culte divin. Il déposa humblement aux pieds de Notre-Dame ses plus dévots remerciements pour le recouvrement d'une ville dont elle avait été elle-même proclamée et reconnue souveraine; se souvenant ensuite d'un vœu qu'il avait fait lui-même dans ce but, il l'accomplit en offrant une grande image de Marie dans un bateau, le tout d'argent massif, du poids de quatre-vingts marcs, avec l'inscription suivante :

HENRI SECOND, ROI DE FRANCE, TRÈS-CHRÉTIEN,
POUR AVOIR REPRIS BOULOGNE SUR SES ENNEMIS, A RENDU SON ANCIEN
CULTE A LA DIVINE VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU,
EN 1550 ¹.

Mais ce calme dura trop peu. Quelques années après, les féroces huguenots se livrèrent à tous les excès que peut inspirer une sacrilège barbarie, tant sur la statue bénite que sur la cathédrale même de la très-sainte Vierge Marie. La statue fut enlevée de sa chapelle et traînée pendant toute une nuit avec toutes sortes d'outrages; on essaya de la mettre en pièces avec le fer, ensuite de la détruire entièrement par le feu; au grand étonnement de ses ennemis, elle parut inattaquable au fer et au feu, en sorte qu'ils se décidèrent enfin à la transporter au château d'Honvault, où ils la cachèrent d'abord dans une cabane, et la submergèrent ensuite dans un puits du château; la pieuse

¹ Henricus secundus rex Franc. christianiss. Bononia ab hostibus recepta, divæ Mariæ Virgini Deiparæ suos honores restituit, anno 1550.

châtelaine l'y ayant découverte, elle l'en fit retirer et on la conserva avec beaucoup de vénération dans cette nouvelle maison d'Obédédom. Après le vol et la disparition de la statue, les hérétiques dépouillèrent le temple de ses ornements, et, ayant mis en tas toutes les images et tous les meubles de l'église, ils les brûlèrent au milieu de la rue. Ils mirent ensuite le feu à l'église même, qui fut détruite en grande partie par les flammes.

Les troubles causés par les hérétiques cessèrent enfin, ou furent un peu réprimés, et l'église de Notre-Dame-de-Boulogne put, peu à peu, sortir de ses ruines ; mais la statue resta cachée pendant quarante ans dans la maison de Honvault, jusqu'à ce que le seigneur du lieu fit connaître sa retraite ; la renvoyât à Boulogne, où, par un procès-verbal authentique, elle fut reconnue pour l'ancienne et véritable image miraculeuse, et à la grande joie des Boulonnais, replacée le 30 mars 1630, dans la chapelle, et sur le trône sur lequel, environ mille ans auparavant, elle avait commencé à recevoir les hommages des peuples. Le bruit de cet heureux rétablissement se répandit promptement et jeta une telle allégresse dans toutes les parties du royaume, que MM. de Sainte-Marthe, dans leur *Gallia christiana*¹ l'ont enregistré comme d'un des événements les plus mémorables, en ces termes : « Or, comme la statue de Notre-Dame de Boulogne, célèbre par tant de miracles, avait disparu pendant les guerres des novateurs, elle fut de nouveau retrouvée et replacée dans la cathédrale par Victor, et honorée du même culte dont elle avait joui pendant tant de siècles : et de nombreux miracles ne tardèrent pas s'opérer de nouveau à son autel². »

Le pèlerinage à ce sanctuaire s'était continué dans quelques parties, malgré sa désolation, même lorsque la statue en était

¹ Tom. II, *Episc. Bol.*

² Cum autem B. Virginis imago apud Boloniam inclyta miraculis, novatorum bello ingruente, fuisset deperdita, iterum reperta reponitur in cathedrale, a Victore, et eodem cultu, quo multis sæculis claruerat, condecorata est, signis plurimis ad divæ aram paulo post patris.

encore éloignée ; mais lorsqu'elle eut repris possession de ces lieux, le pèlerinage reprit, lui aussi, tout son éclat : et en effet, dans ces années, les histoires nous racontent une multitude de grâces qui y furent obtenues. Parmi ce grand nombre, nous en choisirons une qui est rapportée de la manière suivante : Un vaisseau de Saint-Valery-sur-Somme, retournant de Middelbourg où il avait embarqué des marchandises pour Dieppe, fut tout à coup, à la hauteur de Dunkerque, assailli par une furieuse tempête, transporté et ballotté au milieu des écueils. Le capitaine, nommé Antoine Lamy, prit aussitôt la sonde et la jeta à l'eau pour s'assurer s'il n'y avait pas danger de toucher le fond ; mais pendant qu'il était occupé à cette opération, une vague, passant par dessus le pont du bâtiment, l'emporta et l'ensevelit dans les ondes. Le même malheur arriva à deux autres hommes de l'équipage, que les flots, qui se succédaient sans interruption, enlevèrent dans leurs tourbillons. Il ne restait plus que Pierre Lamy, fils d'Antoine, et un mousse, lesquels ne s'attendaient pas à un meilleur sort. En effet, une nouvelle vague plus impétueuse les précipita au milieu des flots de la mer en courroux ; mais en tombant, ils s'écrièrent : « Notre-Dame de Boulogne, ayez pitié de nous ! » Et à l'instant même, une seconde vague les rejeta sur le navire, et le calme se fit instantanément sur les flots ; un petit vent qui s'éleva en même temps les porta promptement devant Boulogne. Descendus sains et saufs dans le port de cette ville, ils s'acheminèrent immédiatement vers le sanctuaire, où ils accomplirent leur vœu ; puis, racontèrent, sous la foi du serment le fait tel que nous venons de le rapporter, et le procès-verbal en fut juridiquement dressé par devant le magistrat civil.

Mais après un calme qui avait duré un siècle et demi, une nouvelle tempête devait se déchaîner sur ce sanctuaire comme sur tant d'autres. Le 28 décembre 1793, au milieu des fureurs de la Révolution, André Dumond, commissaire de la Convention, arriva à Boulogne ; ayant appris que la sainte image existait encore dans sa chapelle, il ordonna qu'elle en fût arrachée, et, avec une impiété digne des anciens persécuteurs, il la

fit brûler devant lui sur, la place de la Ville-Haute. Ainsi fut réduite en cendres cette précieuse relique devant laquelle le diadème, la puissance, la gloire et l'infortune étaient venus tant de fois se prosterner. Tant de souvenirs illustres et touchants qui s'attachaient à cette « antique Gardienne de la cité favorite de Dieu, » comme l'appelle un historien, ne purent la sauver des mains de ce nouveau Vandale, mais un saint prêtre rétablit le sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne dans la première moitié de ce siècle, et les pèlerinages y ont repris leur ancienne ferveur.

MARTYROLOGE ROMAIN 1

A Béthléem de Juda, fête des Saints Innocents, que le roi Hérode fit mourir pour Jésus-Christ.

A Ancyre, en Galatie, saint Eutyche, prêtre, et saint Domitien, diacre, martyrs.

En Afrique, fête de saint Castor, saint Victor et saint Rogatien, martyrs.

A Nicomédie, saint Indes, eunuque, sainte Domina, sainte Agape et sainte Théophile, vierges, et leurs compagnons, mar-

QUINTO KALENDAS JANUARI.

In Bethleem Judæ natalis sanctorum Innocentium, qui ab Herode rege pro Christo interfecti sunt. — Ancyræ in Galatia sanctorum Eutychie presbyteri, et Domitiani diaconi. — In Africa natalis sanctorum martyrum Castoris, Victoris, et Rogatiani. — Nicomediæ sanctorum martyrum Indes eunuchi, Domnæ, Agapis et Theophilæ virginum, et Sociorum, qui in persecutione Diocletiani post longa certamina diverso mortis genere coronam martyrii sunt assecuti. — Neocæsareæ in Ponto sancti Troadii martyris, in persecutione Decii : cui agonizanti sanctus Gregorius Thaumaturgus in spiritu adfuit, eumque ad subeundum martyrium roboravit. — Arabissi in Armenia inferiori sancti Cæsarii martyris, qui sub Galerio Maximiano passus est. — Lugduni in Gallia natalis sancti Francisci Salesii episcopi Gebennensis, propter flagrantissimum zelum in convertendis hæreticis ab Alexandro Septimo in sanctorum numerum relati : ejus festus dies agitur de mandato ejusdem Pontificis quarto kalendas februarii, quando illius sacrum corpus inde Annesium translatum fuit. — Romæ sancti Domnionis presbyteri. — In Ægypto sancti Theodori monachi, discipuli sancti Pachomii. — In monasterio Lirinensi sancti Antonii monachi, miraculis clari.

tyrs qui, dans la persécution de Dioclétien, après de longs combats, obtinrent leur couronne par divers genres de mort.

A Néocésarée dans le Pont, saint Troade, martyr dans la persécution de Dèce, que saint Grégoire le Thaumaturge seconda dans son combat par une apparition, et anima à souffrir le martyre.

A Arabisse, dans la Basse-Arménie, saint Césaire, martyr, qui souffrit sous Galère-Maximien.

A Lyon, en France, fête de saint François de Sales, évêque de Genève qui, pour son zèle très-ardent à convertir les hérétiques, a été canonisé par Alexandre VII. Sa fête se célèbre le quatrième des calendes de février (29 janvier), par un décret du même Pape.

A Rome, saint Domnion, prêtre.

En Égypte, saint Théodore, moine, disciple de saint Pacôme.

Au monastère de Lérins, saint Antoine, moine, illustre par ses miracles.

Additions des autres martyrologes.

La bienheureuse Yolande, sœur converse de l'Ordre de Citeaux, en Portugal, où elle est honorée.

Saint Cade, évêque de Bourges, au v^e siècle.

Sainte Zatte, martyre en Afrique.

Sainte Domice, martyre en Thrace.

Saint Octave, martyr en Afrique avec saint Caton et saint Probat.

Martyrologe de la dernière persécution.

Jean-Jacques-Marie-Alexandre Rabaud des Rollands, prêtre, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin au monastère d'Airvault, diocèse de La Rochelle, resta dans le Haut-Poitou, lors de la suppression des Ordres monastiques, refusa le serment schismatique, fut arrêté en 1793, conduit à Rochefort pour être déporté, revint à Poitiers en 1795, fut arrêté de nouveau en 1797, conduit de nouveau à Rochefort, de là déporté le 12

mars 1798, jeté dans le port de Cayenne, puis relégué à la Guyane. Mort dans ce désert le 28 décembre 1798 à l'âge de trente-six ans.

Jean-Antoine Bouard, prêtre du diocèse d'Avignon, arrêté pour refus de serment, condamné à mort comme prêtre contre-révolutionnaire, par le tribunal criminel de Vaucluse, guillotiné le 28 décembre 1798.

Alexis Vincent, prêtre et religieux chartreux au diocèse de Senlis, ne fit pas le serment schismatique, fut arrêté en 1793, conduit à Bordeaux pour être déporté, emprisonné dans le fort du Hà; tombé malade dans ce lieu malsain, transporté à l'hôpital Saint-André, où il mourut le 28 décembre 1793 à l'âge de soixante ans.

Mademoiselle Chambelland de la Sorinière, après la suppression des Ordres religieux, vivait saintement avec sa belle-sœur dans un village du Poitou, où elles pratiquaient, au milieu de la persécution, tous les devoirs de la religion chrétienne. Les soldats de la Convention vinrent les enlever sans autre motif. On les conduisit à Nantes, où elles furent noyées par ordre du féroce Carrier, le 28 décembre 1793.

VINGT-NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Thomas de Cantorbéry, martyr. — Saint David, roi et prophète. — Saint Trophime, disciple de saint Paul, apôtre d'Arles. — Saint Crescent, disciple de saint Paul, apôtre de Vienne. — Saint Ursin, premier évêque de Bourges. — Saint Marcel, second fondateur des Acémètes. — Saint Evroul, abbé. — Le bienheureux Réginbert, fondateur de l'abbaye de Saint-Blaise. — La vénérable Eléonore ou Aliénore, martyre en Angleterre. — La vénérable Mère Françoise Tassin, fondatrice d'une Congrégation du Tiers-Ordre de Saint-François. — Le vénérable P. Pierre Vergniaud, Minime, confesseur de la foi. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY,

MARTYR.

La naissance de ce saint évêque eut quelque chose de singulier. Un citoyen distingué de Londres, puisqu'il en fut nommé vicomte (Gilbert était son nom), prit la croix dans sa jeunesse, et fit le pèlerinage de la Terre Sainte avec un parent nommé Richard, qui lui servait d'écuyer. Comme ils visitaient les Saints Lieux, ils tombèrent dans une embuscade de Sarrasins avec plusieurs autres, furent faits prisonniers et donnés à un émir ou commandant des infidèles. Ils restèrent ainsi une année et demie dans l'esclavage. Comme Gilbert, surnommé Becket, passait pour le plus considérable des captifs, et que, d'ailleurs, il avait fort bonne mine, l'émir, sans lui ôter ses fers, le traitait avec assez d'humanité, le faisait venir pendant qu'il était à table pour causer ensemble de la situation des mœurs et des coutumes des différentes nations et contrées. Charmé de sa conversation, l'émir fit plus d'une fois du bien à ses compagnons de captivité. La fille unique de l'émir lui en faisait secrètement le plus qu'elle pouvait. Cette jeune musulmane avait pris Gilbert en affection. Un jour, ayant trouvé l'occasion de lui parler, elle lui demanda d'où il était et en quoi consistait la

religion chrétienne. Gilbert lui répondit qu'il était Anglais, de la ville de Londres, et lui expliqua la foi chrétienne le mieux qu'il put. Alors elle lui demanda : Souffrirais-tu volontiers la mort pour ton Dieu et pour la foi du Christ ? Il répondit : Je mourrais de grand cœur pour mon Dieu. Aussitôt la jeune musulmane déclara qu'elle voulait devenir chrétienne à cause de lui, pourvu qu'il lui promit sur sa foi de la prendre pour épouse. Gilbert, fort embarrassé garda le silence, et différa de jour en jour sa réponse. Dans l'intervalle, il trouva moyen de s'échapper de prison avec ses compatriotes, et de revenir en Angleterre et à Londres. Quelque temps après, la jeune musulmane, enfant unique de l'émir, s'enfuit également de la maison paternelle et s'embarqua avec quelques pèlerins du nord de l'Europe, qui la débarquèrent en Angleterre au passage. Pour se guider dans ce nouveau pays, elle ne savait que deux mots : Londres et Gilbert. Arrivée ainsi à Londres, elle répétait le nom de Gilbert par les rues, lorsque l'écuyer Richard la reconnut et en avertit son ami et son maître. Étonné au delà de toute mesure, Gilbert Becket la fit mettre chez une veuve respectable, alla trouver l'évêque de Londres, lui raconta toute l'histoire et lui demanda conseil. Six évêques s'y trouvaient réunis pour les affaires du royaume et de l'Église. Tous, ils furent émerveillés d'une aventure si singulière, et y reconnurent une intervention spéciale de la Providence. De leur avis, la jeune musulmane fut solennellement baptisée, à la cathédrale de Saint-Paul, reçut le nom de Mathilde, épousa Gilbert Becket, et le 21 décembre 1117, jour de Saint-Thomas, lui donna un fils qui reçut au Baptême le nom de cet apôtre.

Quelque temps avant la naissance de son fils, Gilbert avait pris de nouveau la croix et était repassé en Orient. Il y resta trois mois et demi. A son retour en Angleterre, il fut nommé shérif ou vicomte de Londres. Il ne tira jamais d'intérêt de son argent, ne se mêla d'aucun commerce et se contenta du revenu actuel de son patrimoine. Il mourut en 1138, et laissa son fils exposé à tous les dangers que court dans le monde la jeunesse sans expérience.

Heureusement pour le jeune Thomas, sa mère lui inspira dès son enfance la crainte de Dieu et une tendre dévotion pour la très-sainte Vierge. En même temps, il avait été accoutumé à la pratique de l'obéissance et du renoncement. Il connaissait assez bien les maximes de l'Évangile pour se tenir sur ses gardes et ne rien faire sans consulter des personnes éclairées et vertueuses. Il avait commencé ses études dans un monastère de chanoines réguliers, il alla les continuer à Londres. Les trois principales églises de cette ville avaient alors chacune une grande école où des déclamations publiques et des disputes littéraires entretenaient une grande émulation entre les maîtres et les disciples. Thomas fréquenta ces écoles jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Ayant alors perdu sa mère, il discontinua ses études pendant une année ; mais il résolut de les reprendre pour se prémunir contre les dangers qu'entraîne une vie oisive et désœuvrée. Il se rendit donc à Oxford, puis à Paris, où il se perfectionna dans la connaissance du droit canonique et dans les différentes parties de la littérature.

De retour à Londres, il s'attacha, en qualité de clerc ou de secrétaire, à la cour de ville, et fit paraître une grande capacité pour les affaires. Il se retira ensuite chez un jeune seigneur qui vivait à la campagne, et qui était extrêmement passionné pour la chasse. Il prit insensiblement les mêmes goûts, et l'amour du plaisir le rendit plus négligent dans le service de Dieu. Mais un accident, ménagé par la Providence, le fit rentrer en lui-même. Un jour qu'il chassait au vol, son faucon s'abattit sur un canard et plongea avec lui dans la rivière. Craignant de le perdre, il se précipite dans l'eau, et le courant l'entraîne jusqu'à un mille. C'en était fait de sa vie, il allait passer sous la roue d'un moulin ; lorsque la roue s'arrêta tout à coup. Cet événement fut regardé comme un miracle. Thomas, pénétré de reconnaissance envers le Seigneur, prit la résolution de mener une vie plus chrétienne, et retourna à Londres. Ses vertus et ses talents lui acquirent beaucoup de réputation ; il était surtout universellement estimé pour cette intégrité et cette droiture inflexibles qui le caractérisaient. Dès son enfance

même, il aurait tout souffert, plutôt que de parler contre la vérité, et jamais il ne lui arriva de se rendre coupable de mensonge.

Thibaud, qui fut élevé sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry en 1138, avait été lié d'une amitié fort étroite avec le père de Thomas. Ils étaient tous deux originaires de Normandie et du même canton. L'archevêque, auquel Thomas fut recommandé, lui offrit une place dans sa maison. Thomas alla le rejoindre au village de Harrow. Il était grand, bien fait, d'une figure qui prévenait en sa faveur. Il parlait avec autant de grâce que de facilité. Il avait embrassé l'état ecclésiastique quelque temps avant l'époque dont nous parlons. Thibaud reconnut bientôt qu'il était capable de lui rendre les services les plus éminents. Il lui permit de faire un voyage en Italie, et d'étudier pendant un an le droit canonique à Bologne. Thomas passa aussi quelque temps à Auxerre. Après son retour en Angleterre, il reçut le diaconat. L'archevêque lui donna successivement la prévôté de Beverley, et deux canonicats, l'un à Lincoln, et l'autre à Saint-Paul de Londres. Il le nomma aussi archidiacre de Cantorbéry : c'était la première dignité ecclésiastique d'Angleterre, et celui qui en était revêtu siégeait, dans la cour des lords, après les évêques et les abbés¹. Thibaud le chargeait des affaires les plus difficiles, et n'entreprenait rien sans prendre son avis. Il l'envoya plusieurs fois à Rome pour des négociations importantes, et jamais il ne se repentit de lui avoir donné sa confiance.

Le roi Henri II étant monté sur le trône en 1154, l'archevêque Thibaud lui parla de son archidiacre ; il le lui représenta comme un homme qui avait autant d'expérience que de capacité ; qui était supérieur à toutes les considérations quand il s'agissait de son devoir ; qui avait une prudence extraordinaire dans le maniement des affaires, et qui pouvait remplir avec distinction les places les plus éminentes. D'après un témoignage aussi avantageux, Henri nomma Thomas chancelier d'Angle-

¹ Fitz-Stephens ou Stephanides, p. 12.

terre, en 1157. L'intégrité, la douceur et les autres belles qualités du nouveau chancelier le firent aimer et respecter de tout le royaume. Le roi lui rendait la même justice que ses sujets : il aimait à s'entretenir avec lui ; il en agissait à son égard avec une sorte de familiarité. Il le chargea de l'éducation du prince Henri, son fils, afin qu'il le formât dans le grand art de régner et qu'il lui inspirât surtout l'amour de la vertu. Il l'envoya en France pour y négocier un traité entre les deux couronnes, et pour y arrêter le mariage de Henri, son fils, avec Marguerite de France, fille de Louis le Jeune.

Voici quel était alors le train de vie du chancelier d'Angleterre. Il était le compagnon le plus intime et le plus assidu du roi Henri ; il partageait ses amusements les plus mondains et les plus frivoles. Élevé en dignité au-dessus de tous les seigneurs, il affectait de les surpasser en luxe et en pompe seigneuriale. Il entretenait à sa solde sept cents cavaliers complètement armés. Le harnais de ses chevaux était couvert d'or et d'argent ; sa vaisselle était magnifique, et il tenait table ouverte pour les personnes de haut rang. Ses pourvoyeurs faisaient venir de loin, à grands frais, les choses les plus rares et les plus délicates. Les comtes et les barons tenaient à honneur de lui rendre visite, et aucun étranger, venant à son hôtel, ne s'en retournait sans un présent, soit de chiens ou d'oiseaux de chasse, soit de chevaux ou de riches vêtements. Les seigneurs lui envoyaient leurs jeunes fils pour servir dans sa maison et être élevés près de lui ; il les gardait quelque temps, puis les armait chevaliers, et, à ses propres dépens, leur fournissait tout le harnais des gens de guerre ¹.

Quant à sa façon de voyager en France, voici le tableau qu'en fait un de ses biographes contemporains. Quand il entrait dans une ville, le cortège s'ouvrait par deux cent cinquante jeunes hommes chantant des airs nationaux ; ensuite venaient ses chiens accouplés. Ils étaient suivis de huit chariots traînés

¹ *Vita B. Thomæ quadripartita*, l. I, c. iv et v. *Will. filii Stephani* l'II. *S. Thomæ*, p. 14, *apud hist. anglic. script.*, edit. Sparke.

chacun par cinq chevaux et menés par cinq cochers en habits neufs. Chaque chariot était couvert de peaux et protégé par deux gardes et un gros chien, tantôt enchaîné, tantôt en liberté. Deux de ces chariots étaient chargés de tonneaux de bière pour distribuer à la populace ; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième portait sa vaisselle d'argent et sa garde-robe, les deux autres étaient destinés à l'usage de ses suivants. Après eux venaient douze chevaux de somme, sur chacun desquels était un singe avec un valet derrière ; paraissaient ensuite les écuyers, portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers ; puis encore d'autres écuyers, des enfants de gentilshommes, des fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval, et, le dernier de tous enfin, arrivait le chancelier lui-même, conversant avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitants du pays s'écrier : Quel homme doit donc être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage en tel équipage ¹ ?

Toutefois, au milieu des délices et de la vanité, le chancelier Thomas Becket se conserva toujours pur à l'égard des femmes. Il eut beaucoup à souffrir de la part des courtisans ; en sorte qu'il disait souvent avec larmes à l'archevêque de Cantorbéry et à ses amis intimes, qu'il ne souhaitait rien plus que de pouvoir sortir de la cour sans se déshonorer ².

L'archevêque Thibaud étant mort en 1161, toute la cour du roi jeta aussitôt les yeux sur le chancelier Thomas Becket, qui était en même temps archidiacre de Cantorbéry. Le peuple en faisait le même jugement ; car Thomas était le premier ministre et la seconde personne du royaume, d'une grande capacité et d'une noblesse de courage qui le faisaient admirer de tout le monde. Le roi lui-même forma le dessein de le placer sur le siège de Cantorbéry, mais il le dissimula pour un temps ; seu-

¹ Stephanides ou Fitz-Steph., xx, 2. — ² *Vit. quadrip.*, l. V, c. v.

lement il lui laissa la garde de cette église, suivant l'usage qui donnait au chancelier le soin des évêchés et des abbayes pendant la vacance. Le roi, qui était en Normandie, envoya le chancelier en Angleterre pour quelques affaires du royaume. Comme il vint à Falaise prendre congé, le roi le prit à part et lui dit : « Vous ne savez pas bien encore le sujet de votre voyage ; je veux que vous soyez archevêque de Cantorbéry. » Le chancelier lui montra, en souriant, l'habit qu'il portait et qui était peu ecclésiastique, disant : « Vous voulez mettre un homme bien édifiant sur ce grand siège et à la tête de ces moines si réguliers. Sachez que, si cela arrive, vous m'ôterez bientôt votre amitié, et elle se changera en une haine mortelle. Vous demanderez de moi des choses et vous faites déjà sur l'Église des entreprises que je ne pourrai souffrir : les envieux en profiteront et mettront entre nous une division éternelle. »

Le roi demeura ferme dans son dessein et donna ordre de le déclarer aux moines de Cantorbéry et au clergé d'Angleterre. Quand il fut arrivé, les moines de l'église métropolitaine s'assemblèrent, suivant la volonté du roi, avec quelques évêques, pour procéder à l'élection. Les avis furent partagés : les uns disaient qu'un prélat chéri du roi procurerait la paix entre le royaume et le sacerdoce ; les autres soutenaient que cette faveur nuirait à l'Église, et que, sous un archevêque tiré de la cour, les officiers du roi la pilleraient plus librement. Ils ajoutaient qu'il était absurde et contre les règles de donner pour chef à ce vénérable monastère et à toute l'Église anglicane, un homme plus laïque qu'ecclésiastique, un chasseur et un courtisan plein de faste. Il fut néanmoins élu, suivant l'intention du roi, par les évêques de la province et les moines de Cantorbéry, assemblés à Westminster près de Londres. Thomas résista longtemps ; mais enfin il céda au conseil de ses amis et aux instances pressantes du cardinal Henri de Pise, légat du Pape. Il y avait cinq ans qu'il était chancelier, et il était dans la quarante-quatrième année de son âge.

Aussitôt il fut présenté au jeune roi Henri, dont il avait été précepteur, qui était présent à l'assemblée, et qui donna son

consentement à l'élection au nom du roi son père. Thomas fut aussi, de la part du roi, déclaré libre de tous les engagements de la cour. Il partit ensuite de Londres pour aller à Cantorbéry être sacré suivant la coutume. Presque toutes les personnes considérables du royaume s'y rendirent : le clergé, par devoir ; les seigneurs, pour faire leur cour au roi et au nouvel archevêque. Il fut premièrement ordonné prêtre le samedi d'après la Pentecôte, second jour de juin 1162 ; et le lendemain, dimanche de l'Octave, il fut sacré évêque par Henri, évêque de Winchester, en présence du jeune roi. En mémoire de son sacre, Thomas institua de célébrer au jour de l'octave de la Pentecôte la fête de la sainte Trinité, qui n'était pas encore établie par toute l'Église.

De ce moment, il devint un autre homme. Les chanoines de sa cathédrale étaient moines, il prit leur habit, qu'il porta toujours sous celui qui était propre à sa dignité. Il se revêtit aussi d'un rude cilice, qu'il ne quitta point jusqu'à sa mort. Le genre de vie auquel il s'assujettit était très-austère. Tous les jours il se levait à deux heures du matin ; et, après avoir récité l'office de la nuit, il lavait les pieds à treize pauvres, auxquels il donnait ensuite une somme d'argent. Rien n'était plus édifiant que de le voir prosterné devant eux, et de l'entendre implorer avec larmes le secours de leurs prières. A l'heure de Prime, son aumônier lavait les pieds à douze autres pauvres, et leur distribuait du pain et des viandes. Après Matines, l'archevêque prenait un peu de repos ; mais il se levait toujours de grand matin pour prier et lire l'Écriture Sainte. Il avait tant de respect pour ce livre divin, il y trouvait tant d'onction, qu'il le portait toujours avec lui, même dans ses voyages, et qu'il eût désiré vivre dans la solitude, pour en faire l'unique objet de sa lecture et de ses méditations. Il avait continuellement auprès de lui une personne instruite, qui lui en expliquait les passages difficiles ; et il ne craignait rien tant que de s'en rapporter à ses propres lumières, quoique tout le monde admirât son savoir et sa sagesse. Lorsqu'il avait fait la méditation du matin, il visitait les malades qu'il y avait parmi ses moines et son

clergé. A neuf heures, il disait la Messe ou il l'entendait, quand par respect ou par humilité, il ne célébrait point. A dix heures, il faisait une nouvelle distribution d'aumônes; en sorte qu'il assistait cent pauvres tous les jours. Il doubla les charités ordinaires de son prédécesseur. Il dînait à trois heures, et se faisait lire à table quelque livre de piété. Jamais on ne lui présentait de mets recherchés. Sa table était cependant servie avec décence, à cause de ceux qu'il y invitait. Pour lui, il ne mangeait que ce qu'il y avait de plus commun, et il se renfermait dans les bornes de la plus exacte sobriété. Un moine l'ayant vu un jour en compagnie manger quelque chose de délicat, il en fut scandalisé comme le pharisien, et dit qu'il le croyait plus mortifié. Le saint archevêque lui répondit avec douceur, que, comme on pouvait se rendre coupable de gourmandise en mangeant des choses les plus communes, on pouvait aussi manger les plus délicates sans tomber dans ce vice, et même en user avec indifférence.

Après le dîner, il s'entretenait quelque temps avec des ecclésiastiques pieux et savants sur des matières relatives à la religion. Il était fort sévère dans l'examen de ceux qui se présentaient pour recevoir les saints Ordres, et rarement il s'en rapportait aux autres pour cet objet. L'ordre établi dans sa maison prévenait tous les abus, et aucun de ceux qui lui étaient attachés n'osait recevoir de présents, sous quelque prétexte que ce fût. Il regardait tous les pauvres comme ses enfants, et ses revenus paraissaient leur appartenir bien plus qu'à lui. Il reprenait avec une courageuse liberté les vices des grands, et retirait de leurs mains les biens de l'Église qu'ils avaient usurpés. Le roi l'aimait toujours, et le protégeait contre les injustices des seigneurs puissants¹.

Un moine de Westminster étant allé voir saint Godric, ermite fameux, quelque temps après que Thomas eut été ordonné archevêque de Cantorbéry, le saint homme lui demanda s'il

¹ Voir la *Vie de saint Thomas*, par Jean de Salisbury, son chapelain, ainsi que sa *Vie quadripartite*.

était connu du nouveau Prélat. Oui, répondit-il, je le connais, et il me connaît ; mais vous, mon père, le connaissez-vous ? Godric répondit : Je ne l'ai jamais vu des yeux du corps, mais souvent de ceux de l'esprit, et, si je le voyais, je le reconnaitrais entre plusieurs autres. Le moine, surpris de ce discours, n'osait l'interroger, et le Saint ajouta : Saluez-le de ma part, et lui dites qu'il n'abandonne pas son dessein, car il est agréable à Dieu. Il souffrira de rudes traverses, on le chassera de son église, il sera longtemps exilé en pays étranger ; mais, après avoir achevé le temps de sa pénitence, il rentrera dans son siège avec plus d'honneur qu'il n'en sera sorti. Le moine rapporta ce discours au saint Archevêque, qui écrivit à saint Godric, le priant de demander à Dieu la rémission de ses péchés. Nous verrons plus tard l'accomplissement de ces prédictions ¹.

Le Pape Alexandre III avait indiqué un concile à Tours pour le 19 mai 1163. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, partit exprès d'Angleterre avec ses suffragants pour venir au concile de Tours ; et, comme il était dans sa plus grande faveur, il fut reçu en Normandie, et partout où il passa, comme si c'eût été le roi lui-même. Quand il approcha de Tours, les Prélats, qui y étaient déjà pour la plupart, vinrent au-devant de lui ; de plus, contre la coutume de l'Église romaine, tous les Cardinaux s'avancèrent, pour le recevoir, assez loin hors de la ville : il n'y en eut que deux qui demeurèrent auprès du Pape. Alexandre, qui, sur sa réputation, désirait de le voir depuis longtemps, le reçut avec beaucoup d'amitié. Dans le concile, saint Thomas, avec ses suffragants, était assis à la droite du Souverain-Pontife, et Roger, archevêque d'York, à la gauche. Le concile terminé, Thomas resta encore quelques jours, fit renouveler quelques privilèges de son Église, et se retira avec la bénédiction et les bonnes grâces du Pape. Il repassa en Angleterre, où il fut reçu par le roi comme un père par son fils. C'était la seconde année de son épiscopat, c'est-à-dire 1163.

¹ Acta SS., 21 maii.

Dès cette année, l'Archevêque se démit de la dignité de chancelier, qu'il n'avait gardée jusque-là que par complaisance ; cette démission déplut au roi, et il en témoigna son mécontentement. En second lieu, Henri s'appropriait les revenus des évêchés et des autres bénéfices lorsqu'ils étaient vacants, et il différât longtemps d'y nommer, afin de garder le temporel dans ses mains : en quoi il imitait quelques-uns de ses prédécesseurs. C'était un abus que toutes les lois proscrivaient, et contre lequel l'archevêque Thomas s'éleva avec force. En troisième lieu, l'Archevêque s'opposait aux entreprises des juges laïques, qui, au mépris des immunités de l'Église anglicane, citaient les personnes ecclésiastiques à leur tribunal. Enfin, l'Archevêque montra un zèle intrépide contre les officiers ou seigneurs qui opprimaient l'Église et usurpaient ses biens. Telles furent les sources de brouilleries qui s'élevèrent entre le roi et l'archevêque de Cantorbéry, et qui finirent par le martyre du second.

Henri exigea que les évêques fissent serment de maintenir toutes les coutumes du royaume. Thomas vit bien que, sous le nom de coutumes, qui d'ailleurs n'étaient ni énumérées, ni définies, le prince entendait des abus notoires et des injustices criantes. Aussi, dans l'assemblée générale des évêques qui se tint à Westminster, déclara-t-il qu'il ne ferait le serment qu'avec la clause : « Sauf notre ordre, » c'est-à-dire sauf les droits de l'épiscopat ; clause qui se trouvait d'ailleurs dans le serment de fidélité. C'était donc une chose toute simple et toute naturelle ; néanmoins le roi s'en montra tellement irrité, qu'il quitta brusquement l'assemblée, sans saluer les Prélats. Un seul évêque, plus courtisan que les autres, avait dit de son chef qu'il observerait les coutumes royales de bonne foi. Le saint Archevêque lui fit de grands reproches, d'avoir changé de son propre mouvement la clause dont ils étaient tous convenus. Un autre évêque, pour se réconcilier avec le roi, dont il avait perdu les bonnes grâces, lui conseilla de diviser les Prélats pour affaiblir l'Archevêque : ce qui eut lieu. Plusieurs évêques se laissèrent gagner ou intimider l'un après l'autre, et promi-

rent individuellement d'obéir à la volonté du roi. L'Archevêque, à l'insu duquel ils faisaient ces promesses si peu épiscopales, resta avec un petit nombre, que la crainte obligeait encore à se cacher. Le roi, de son côté, s'efforçait de gagner l'Archevêque par promesses et par caresses : plusieurs des grands s'entre-mettaient pour les réconcilier, et représentaient au Prélat les obligations qu'il avait au roi, les maux que produirait leur division, et l'imprudence qu'il y avait de tout perdre pour un petit mot ; car il ne s'agissait que de cette clause : « Sauf notre ordre. » Un abbé cistercien, entre autres, le pressait, disant qu'il avait charge du Pape de le faire consentir au désir du roi, et que ce prince avait assuré avec serment qu'il ne voulait que sauver son honneur devant les grands, par quelque apparence de consentement de la part du Prélat. Enfin, Thomas alla trouver le roi à Oxford, et lui promit de changer ce mot qui le choquait. Le roi parut fort radouci ; mais il voulait qu'on lui promit l'observation des coutumes, publiquement, dans l'assemblée des évêques et des seigneurs.

Sur la fin de janvier 1164 de l'année suivante, il se tint à cet effet une assemblée à Clarendon. Le roi y pressa l'Archevêque d'exécuter la promesse qu'il avait faite à Oxford, d'approuver les coutumes royales, sans y ajouter la restriction : « Sauf notre ordre. » Mais l'Archevêque, craignant, et non sans raison, que si on accordait au roi ce qu'il désirait, il ne gardât pas de mesure dans l'exécution et l'extension des prétendues coutumes, ne pouvait se résoudre à les accorder. Cependant les évêques de Salisburi et de Norvic, craignant les effets de l'ancienne indignation du roi, priaient l'Archevêque avec larmes d'avoir pitié de son clergé et de ne pas s'exposer à la prison, son clergé à être détruit, et eux à perdre la vie. Il était encore pressé par deux comtes très-puissants dans le royaume, qui disaient que, si lui n'acquiesçait à la volonté du roi, celui-ci les contraindrait d'user de violence, ce qui attirerait au roi et à eux une infamie éternelle. Richard, maître des Templiers, homme d'un grand nom, vint à la charge pour la troisième fois, et avertit l'Archevêque de prendre garde à lui et d'avoir pitié du clergé.

Il leur semblait à tous voir les épées déjà levées sur sa tête. C'est que le roi, doux comme un agneau quand il était calme, était pire qu'un lion dans sa colère. L'Archevêque se rendit enfin à leurs conseils et à leurs prières, et s'obligea le premier à observer les coutumes royales de bonne foi, sans autre addition. Il y joignit le serment, promettant en parole de vérité de faire ainsi ; et tous les évêques le jurèrent en la même forme.

Chose étonnante ! Ce fut seulement alors que l'Archevêque demanda au roi de l'informer en quoi consistaient ces coutumes. Une commission fut nommée pour les rédiger par écrit. Le lendemain, elle présenta une espèce de constitution civile du clergé en seize articles.

Les principaux tendaient à confisquer la liberté et la juridiction de l'Église au profit du roi. Le premier, par exemple : S'il s'émeut un différend touchant le patronage et la présentation des églises, soit entre laïques, soit entre clercs et laïques, il sera traité et terminé dans la cour du roi. La quatrième défendait aux Archevêques, Évêques et autres ecclésiastiques constitués en dignité, de traverser la mer sans la permission du roi. On voulait les empêcher de porter des plaintes au Pape sur l'asservissement des églises par les dominateurs normands. Le huitième article tendait au même but : Les appellations doivent aller de l'archidiacre à l'évêque, de l'évêque à l'archevêque ; et si l'archevêque manque à faire justice, on doit venir enfin au roi, pour terminer l'affaire par son ordre dans la cour de l'archevêque, en sorte qu'on n'aille point plus avant sans le consentement du roi.

A la lecture de ces articles et d'autres semblables, l'archevêque Thomas fut pénétré de douleur. Le roi lui demandait, ainsi qu'aux évêques, d'y mettre leurs sceaux pour plus grande sûreté. L'Archevêque, dissimulant sa douleur pour ne pas affliger le roi, répondit au nom de tous, que, encore qu'ils fussent résolus à le faire, la chose était assez importante pour prendre un petit délai et la faire avec plus de décence, après y avoir un peu pensé. Il prit toutefois un exemplaire de la constitution.

l'archevêque d'York en prit un autre, et le roi prit le troisième pour mettre dans les archives du royaume. Saint Thomas se retira ainsi pour aller à Winchester.

Pendant le chemin, il s'éleva une contestation parmi les gens de sa suite ; les uns disaient que l'Archevêque n'avait pu faire autrement, vu la circonstance du temps ; les autres témoignaient leur indignation, de ce que la liberté ecclésiastique périsait par la fantaisie d'un seul homme. Un de ceux-ci qui portait la croix du Prélat, parlait avec plus d'ardeur que les autres, se plaignant que la puissance séculière troublait tout ; que l'on n'estimait plus que ceux qui avaient pour les princes une complaisance sans bornes, et il conclut en ces termes : Que deviendra l'innocence ? qui combattra pour elle, après que le chef est vaincu ? quelle vertu a gardée celui qui a perdu la constance ? — A qui en voulez-vous, mon fils, lui demanda tout à coup l'Archevêque ? — A vous-même, reprit le portecroix ; à vous qui avez, aujourd'hui, perdu votre conscience et votre réputation, laissant un exemple odieux à la postérité, quand vous avez étendu vos mains sacrées pour promettre l'observation de ces coutumes détestables. Le saint Archevêque dit en soupirant : Je m'en repens, et profondément, j'ai horreur de ma faute, et je me juge désormais indigne des fonctions du sacerdoce et d'approcher de Celui dont j'ai si lâchement trahi l'Église : je demeurerai dans la tristesse et le silence jusqu'à ce que j'aie reçu l'absolution de Dieu et du Pape. Dès lors il se suspendit du service de l'autel et s'imposa pour pénitence des jeûnes et des vêtements rudes ; et, peu de jours après, il envoya vers le Pape en grande hâte¹.

Ce fut ainsi un simple portecroix qui releva le saint Archevêque de sa chute momentanée ; c'était comme le chant du coq qui réveilla et fit pleurer saint Pierre. Quant au fond de la question même, Bossuet pensera comme le bon portecroix. « Cependant Henri Second, roi d'Angleterre, dit-il, se déclare l'ennemi de l'Église ; il l'attaque au spirituel et au temporel,

Vita apud Baron., an 1164.

en ce qu'elle tient de Dieu et en ce qu'elle tient des hommes ; il usurpe ouvertement sa puissance ; et il met la main dans son trésor, qui enferme la substance des pauvres ; il flétrit l'honneur de ses ministres par l'abrogation de leurs privilèges, et opprime leur liberté par des lois qui lui sont contraires. Prince téméraire et mal avisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son État le mépris de l'autorité ecclésiastique et les excès inouïs où les peuples seront emportés, quand ils auront secoué ce joug nécessaire ! Mais rien ne peut arrêter ces emportements ; les mauvais conseils ont prévalu, et c'est en vain qu'on s'y oppose : il a tout fait fléchir à sa volonté, et il n'y a plus que le saint Archevêque de Cantorbéry qu'il n'a pu encore ni corrompre par ses caresses, ni abattre par ses menaces. » Ainsi parle Bossuet dans le panégyrique qu'il a fait du Saint ¹.

Le Pape Alexandre, qui était à Sens, avait déjà appris, d'ailleurs, ce qui était arrivé de fâcheux à saint Thomas, lorsqu'il reçut ses envoyés et ses lettres. Il le consola dans sa réponse, lui envoya l'absolution qu'il demandait, mais en lui faisant remarquer qu'il y a une grande différence entre une faute d'ignorance ou de nécessité, telle que la sienne, et un péché complètement volontaire, l'exhortant du reste à reprendre ses fonctions et à s'acquitter courageusement des devoirs d'un bon Pasteur. Mais le roi d'Angleterre fut outré de colère quand il apprit que l'Archevêque voulait revenir contre la convention faite à Clarendon, et quand il vit lui-même qu'il refusait en sa présence d'apposer son sceau à l'acte qui y avait été dressé. Le roi commença à le charger de grandes exactions, et il parut qu'il en voulait même à sa vie ².

On s'étonnera peut-être que dès le commencement de cette querelle, tout le monde craignait pour la vie de l'Archevêque. C'est que l'on connaissait le caractère de Henri II. En voici quelques traits. « Il était éloquent, affable, facétieux, joignant à la dignité de prince toutes les manières d'un gentilhomme :

¹ T. XVI, p. 586, édit. de Versailles. — ² *Apud Baron.*, an 1164.

mais sous ce dehors trompeur, il cachait un cœur capable de descendre aux plus vils artifices et de se jouer de son propre honneur, de sa propre véracité. Nul ne pouvait croire à ses assertions, ni se fier à ses promesses ; il justifiait ses habitudes de duplicité par la maxime : « Qu'il vaut mieux se repentir de ses paroles que de ses actions, être coupable de fausseté que de faire échouer ses entreprises favorites ¹. . . . » S'il était pour quelques-uns de ses favoris un maître plein de bonté, c'était aussi l'ennemi le plus vindicatif. Son tempérament ne pouvait supporter la contradiction. Quiconque hésitait à servir sa volonté, quiconque osait traverser ses désirs, était, dès l'instant, marqué comme sa victime et poursuivi avec toute l'ardeur d'une vengeance inexorable. Sa colère était la frénésie d'un insensé ; sa furie, celle d'une bête féroce. Au milieu de ses accès de rage, ses yeux se remplissaient de sang, ses regards paraissaient enflammés, sa langue vomissait des torrents d'injures et d'imprécations, ses mains portaient sa vengeance sur tout ce qu'il pouvait atteindre. Dans une occasion, Humet, son ministre favori, se risqua à lui présenter quelques notes en faveur du roi d'Écosse ; Henri s'emporta sur-le-champ. Il appela Humet traître, s'arracha son bonnet, détacha son épée, déchira ses vêtements, enleva la couverture de son lit, et, ne pouvant faire un plus grand dommage, s'assit par terre et se mit à ronger les nattes de paille du plancher ². » Ainsi parle un historien anglais, Lingard, d'après les auteurs mêmes qui vécutrent à la cour du roi ³.

On peut voir dans l'Histoire de l'Église les détails circonstanciés de cette persécution. En voici les principaux traits. Le roi fit citer le saint Archevêque de Northampton, où il appela, par un ordre très-expres, tous les prélats et les seigneurs du royaume. Les évêques, à l'exception de deux, s'y montrèrent serviles courtisans, particulièrement l'évêque Gilbert Foliot de Londres. Ils condamnèrent leur primat sur plusieurs chefs d'ac-

¹ Girard., p. 783, 784. *Petr. Ples.*, epist. LXVI.

² Girald. et *epist. S. Thom.*, l. I, epist. XLIV et XLV.

³ Lingard, *Hist. d'Angl.*, t. II.

cusation portés contre lui par le roi, accusations qui ressemblaient plus aux chicanes d'un plaideur normand qu'aux procédés dignes d'un monarque. Il lui réclama, entre autres, une somme considérable qu'il lui devait, disait-il, comme chancelier. Mais il était notoire que, dans son sacre, il avait été déclaré, de la part du roi, libre de tous les engagements qu'il avait à la cour.

Le lundi 12 octobre, le bruit se répandit, et on le dit à l'Archevêque lui-même, que, s'il se présentait à la cour du roi, il serait tué ou mis en prison. Comme il ne se sentait pas encore assez préparé au martyre, il suivit l'avis d'une personne pieuse, qui lui conseilla de dire le lendemain une messe votive en l'honneur de saint Étienne, premier martyr. Le mardi matin, les évêques vinrent le trouver, alarmés du bruit qui courait, et ils lui conseillèrent lâchement de se soumettre en tout à la volonté du roi, disant que, sans cela, on l'accuserait de parjure dans cette cour, comme ayant violé le serment de fidélité qu'il avait fait au roi, en refusant d'observer les coutumes qu'il avait même jurées par un serment particulier. Il leur répondit : « Mes frères, le monde, vous le voyez, frémit contre moi ; mais ce qui m'est le plus sensible, c'est que vous m'êtes vous-mêmes contraires. Quand je me tairais, les siècles futurs raconteront comment vous m'avez abandonné dans le combat. Vous m'avez déjà jugé pendant deux jours de suite, moi qui suis votre Archevêque et votre père, et je conjecture encore, par vos discours, que vous êtes prêts à me juger, dans le for séculier, non-seulement au civil, mais au criminel. Or, je vous défends à tous, en vertu de l'obéissance et sous peine de perdre votre ordre, d'assister au jugement où on prétend me juger, et de peur que vous ne le fassiez, j'en appelle à l'Église romaine. Que si les séculiers mettent les mains sur moi, je vous ordonne de même d'employer pour ma défense les censures ecclésiastiques. Sachez, au reste, que, encore que le monde frémisses, que l'ennemi s'élève, qu'il brûle mon corps, toutefois, avec l'aide de Dieu, je ne céderai point mon troupeau. »

A ces paroles d'un courage vraiment apostolique, l'évêque de

Londres se hâta de répondre par une lâcheté. Il appela aussitôt de cette sentence de l'archevêque, et ils le quittèrent tous pour se rendre à la cour. Seulement il y en eut deux qui demeurèrent encore quelque temps avec lui pour le consoler et l'encourager secrètement, savoir : Henri, évêque de Winchester, et Joscelin de Salisburi.

Aussitôt que les évêques se furent retirés, saint Thomas entra dans l'église et célébra la messe de saint Étienne, portant même le pallium, quoiqu'il ne fût pas fête ; puis, l'ayant ôté ainsi que la mitre, et gardant le reste de ses ornements, avec la chape pontificale par dessus, il alla à la cour. Mais sachant le péril où il était, il prit sur lui secrètement l'Eucharistie. A la porte de la chambre où le roi l'attendait, il prit la croix de la main de celui qui la portait devant, et entra ainsi, suivi des évêques. Robert, évêque d'Herford, s'offrit à lui servir de porte-croix. Mais il répondit : « Il faut que je la porte moi-même ; c'est ma sauvegarde, et elle me fait voir sous quel prince je combats. » L'évêque de Londres lui dit au contraire : « Si le roi vous voit entrer armé, il tirera contre vous son épée, et vous verrez de quoi vous servent vos armes. — Je m'en remets à Dieu ! dit l'archevêque. L'évêque courtisan ajouta : Je vois bien que vous ne quitterez pas votre entêtement. »

Le roi, sachant que l'archevêque venait avec sa croix, se retira dans une autre chambre ; et l'archevêque s'assit seul d'un côté, et les évêques devant lui, Un héraut appela tous les prélats et les seigneurs, et on proposa, de la part du roi, une grande plainte contre l'archevêque, de ce qu'il était ainsi entré dans la cour du prince portant sa croix, pour lui faire affront. Tous prirent le parti du roi, et traitèrent le saint Pontife de traître, d'ingrat et de parjure, criant hautement contre lui. Les assistants furent saisis d'horreur. Roger, archevêque d'York, sortit en disant à deux de ses clercs qu'il trouva là : « Retirons-nous de céans, il ne nous convient pas de voir ce qu'on va faire à l'archevêque de Cantorbéry. »

Alors des huissiers, avec leurs baguettes, descendirent à grand bruit de la chambre où était le roi, et se tournèrent vers

le saint Archevêque, en étendant les mains et le regardant d'un air menaçant. Tous ceux qui étaient présents firent le signe de la croix. Barthélemy, évêque d'Excester, se jetant aux pieds du Saint, lui dit : « Mon père, ayez pitié de vous et de nous ! Nous allons tous périr aujourd'hui à cause de vous ! » En effet, il y avait ordre du roi, que quiconque demeurerait avec l'archevêque, serait jugé ennemi public et puni de mort. On disait aussi que les évêques de Salisburi et de Norvic, qui étaient demeurés, allaient être menés au supplice pour être mutilés, et ils priaient aussi l'archevêque de les sauver. Mais le Saint répondit à l'évêque d'Excester : « Retirez-vous d'ici, vos pensées ne sont pas de Dieu. »

Les évêques, séparés des seigneurs par la permission du roi, délibérèrent entre eux. Leur embarras était extrême. Il fallut encourir l'indignation du roi, ou condamner l'archevêque pour crime conjointement avec les seigneurs, ce qui leur paraissait manifestement contraire aux canons. Enfin, après avoir bien cherché comment ils se tireraient de cette fâcheuse nécessité, ils résolurent d'appeler l'archevêque devant le Pape, comme coupable de parjure, et de s'engager envers le roi à faire tout leur possible pour procurer sa déposition, à condition que le roi les déchargerait de la condamnation dont l'archevêque était menacé. Ayant pris cette résolution, ils vinrent trouver le saint pontife, et l'un d'eux lui dit au nom de tous : « Jusqu'ici vous avez été notre archevêque, et nous avons été tenus de vous obéir ; mais, parce que vous avez juré fidélité au roi et promis de conserver sa dignité, ce qui comprend l'observation des coutumes que vous voulez aujourd'hui détruire, nous soutenons que vous êtes coupable de parjure, et comme tel nous ne devons plus vous obéir. Nous nous mettons sous la protection du Pape, et nous vous appelons en présence. » Et il lui marqua le jour. Après quoi les évêques se placèrent comme auparavant vis-à-vis de lui, et demeurèrent dans un profond silence, ce qui augmenta la terreur des assistants ; car, comme le roi était enfermé avec les seigneurs pour juger le saint Prélat, on tenait comme certain qu'il allait être arrêté, s'il ne lui arrivait pis.

En effet, il fut jugé parjure et traître ; et plusieurs seigneurs étant sortis d'avec le roi, Robert, comte de Leicester, dit au saint archevêque : « Le roi vous mande de venir lui rendre compte sur les chefs dont vous êtes chargé ; sinon, écoutez votre jugement.

— Mon jugement ! reprit le pontife en se levant avec la croix. Comte, mon fils, écoutez vous-même auparavant. Le roi m'a fait archevêque de Cantorbéry, parce que je l'avais bien servi. Il l'a fait malgré moi, Dieu le sait, et j'y ai consenti pour l'amour de lui, plus que pour l'amour de Dieu, qui m'en punit en ce jour. Toutefois, lorsqu'on procédait à mon élection, en présence du prince Henri et par ordre du roi, on déclara que l'on me rendait à l'église de Cantorbéry, libre et quitte de tout engagement de la cour : Je ne suis donc pas tenu de répondre sur ce sujet.

— Le comte dit : Ceci est différent de ce que l'évêque de Londres avait dit au roi. — Le Saint ajouta : Écoutez encore, mon fils. Autant l'âme est plus digne que le corps, autant devez-vous plus obéir à Dieu et à moi, qu'à un roi terrestre : d'ailleurs, ni la loi ni la raison ne permettent que des enfants jugent leur père. C'est pourquoi je décline sa juridiction et la vôtre, pour être jugé de Dieu seul, par le ministère du Pontife romain, à qui j'en appelle en présence de vous tous ; et je mets sous sa protection l'Église de Cantorbéry, ma dignité et tout ce qui en dépend. Et vous, mes Frères les évêques qui obéissez à un homme plutôt qu'à Dieu, je vous appelle aussi au jugement du seigneur Pape ; et ainsi je me retire, garanti par l'autorité de l'Église catholique et du Siège apostolique. » Cela dit, il éleva sa croix et sortit de l'assemblée.

Les courtisans lui dirent beaucoup d'injures, l'appelant parjure et traître. Mais quand il fut dehors, la presse était si grande pour recevoir sa bénédiction, qu'à peine pouvait-il conduire son cheval. C'étaient principalement les pauvres qui bénissaient Dieu de l'avoir délivré de ce péril ; car on le croyait déjà mort.

On le conduisit ainsi en triomphe à son logis, qui était le monastère de Saint-André. Il ordonna de faire entrer tous les pauvres et de leur donner à manger : toutes les salles et toutes

les cours en furent pleines. Comme il dînait, les évêques de Londres et de Chichester vinrent lui dire qu'ils avaient trouvé un moyen d'accommodement, savoir : de donner au roi deux terres de l'archevêché, pour sûreté des sommes qu'il demandait. Le saint archevêque dit que le roi retenait déjà une terre de l'Église de Cantorbéry, et qu'il s'exposerait à tout plutôt que d'y renoncer. Les deux évêques, indignés de ce qu'il repoussait ainsi leur proposition mercantile, rapportèrent au roi cette réponse, qui l'échauffa encore plus. Au même dîner, la lecture de la table était de la persécution du Pape Libère dans l'histoire tripartite, et sur ce passage de l'Évangile : Quand on vous persécutera dans cette ville, fuyez à une autre, le saint prélat regarda le docteur Hébert, qui comprit de suite que sa fuite était dès lors résolue. Au sortir de la table, il envoya au roi trois évêques, lui demander sûreté pour sortir du royaume. Ils rapportèrent la réponse du roi, qu'il en parlerait le lendemain au concile.

Vers la nuit, deux des plus grands seigneurs vinrent trouver le Saint, tout en pleurs et se frappant la poitrine, l'assurant que des hommes considérables et accoutumés au crime s'étaient engagés ensemble, par serment, à le tuer. Cet avis déterminant l'héroïque pontife à s'enfuir, pour ne pas faire périr la cause de l'Église, qui n'était pas encore bien éclaircie. Il se fit donc préparer un lit dans l'église de Saint-André, entre deux autels ; il s'y prosterna avec quelques-uns des siens, et commença à chanter des psaumes pénitentiels avec les litanies, faisant une génuflexion au nom de chaque Saint ; puis étant fatigué, il se coucha feignant de vouloir prendre du repos ; mais il se déroba secrètement, et sortit un peu avant le chant du coq.

Marchant toujours de nuit, avec un religieux et le docteur Hébert, un de ses biographes, il vint jusqu'à la mer, s'embarqua le jour des Morts, deuxième de novembre, dans une barque et arriva à Boulogne en France, lui quatrième. Il allait à pied, portant un habit blanc de moine et se faisant nommer frère Chrétien. Mais comme il était fatigué de la mer, et peu accoutumé à marcher ainsi par la pluie et par la boue, après avoir fait un peu de

chemin, il se coucha par terre et dit à ses compagnons : Il faut que vous me portiez ou que vous me cherchiez une voiture. Ils lui trouvèrent un cheval qui n'avait ni selle ni bride, mais seulement un licou ; ils mirent un manteau dessus, et l'y firent monter. Un peu après, ils trouvèrent des gens armés, qui demandèrent s'il était l'archevêque de Cantorbéry. Il leur répondit : Est-ce là l'équipage de cet archevêque ? Et ils ne le reconnurent point.

Il arriva le soir à Graveline, et se mit à table avec ses trois compagnons, qui lui donnèrent la dernière place, et affectaient en tout de le faire paraître comme le moindre d'entre eux. Toutefois, l'hôte remarqua qu'il se distinguait des autres par sa bonne mine et par ses manières nobles. Il était de belle taille, avait le front large, le regard sévère, le visage long, les mains belles et grandes, et il donnait aux enfants et aux gens de la maison, du peu qu'il y avait sur la table. Comme le bruit s'était répandu de la fuite du saint Prélat, l'hôte ayant fait ces observations, tira sa femme à part et lui dit ce qu'il soupçonnait. La femme, impatiente, alla aussitôt voir le prélat à table ; et, après l'avoir un peu regardé, elle revint en souriant dire à son mari : C'est lui, assurément. Aussitôt il alla chercher avec empressement des noix, des pommes, du fromage, et les mit devant le Frère Chrétien, qui eût mieux aimé n'être pas si bien servi. Après le souper, l'hôte s'approcha de lui, et ne voulut jamais s'asseoir qu'à terre à ses pieds. Puis il lui dit : Seigneur, je rends grâce à Dieu de ce que vous m'avez fait l'honneur d'entrer chez moi. Et qui suis-je donc ? dit le prélat. Ne suis-je pas un pauvre Frère nommé Chrétien ? L'hôte reprit : Assurément, quelque nom que l'on vous donne, je sais que vous êtes l'archevêque de Cantorbéry. Le Saint, ne pouvant plus dissimuler, caressa l'hôte de peur qu'il ne le découvrit, et l'emmena le lendemain avec lui.

L'affaire ayant été portée de part et d'autre au tribunal du Pape, qui alors était en France, saint Thomas alla le trouver à Sens. Il fut reçu froidement des cardinaux, mais il ne laissa pas d'avoir audience d'Alexandre III, qui témoigna compatir beau-

coup à ses peines, et lui ordonna d'expliquer le lendemain, en présence des cardinaux, les causes de son exil. Ce jour-là donc, étant assis le premier après le Pape, il voulut se lever, mais le Pape voulut qu'il parlât assis. Il parla donc en ces termes : Quoique je ne sois pas fort habile, je n'ai pas toutefois assez peu de sens pour quitter sans sujet le roi d'Angleterre ; car si j'avais voulu lui être complaisant en tout, il n'y aurait personne en ses États qui ne m'obéît absolument ; et si je voulais à présent encore, changer de conduite, je n'aurais pas besoin de médiateur pour entrer en ses bonnes grâces. Mais parce qu'on a obscurci en nos jours la dignité de l'Église de Cantorbéry, j'aimerais mieux mourir mille fois que de dissimuler les maux que nous souffrons. Voyez vous-même de vos yeux ce qui en est. Alors il tira l'écrit des coutumes dont il était question, et ajouta en pleurant : Voilà ce que le roi d'Angleterre a ordonné contre la liberté de l'Église ; c'est à vous de juger si on peut le dissimuler en conscience.

L'écrit ayant été lu, tous en furent touchés jusqu'aux larmes, et ceux même qui étaient auparavant de différents avis, convinrent alors qu'il fallait secourir l'Église universelle en la personne de l'archevêque. Mais le Pape ayant lu et relu attentivement chaque article des coutumes, entra en grande colère, et reprit vivement le prélat d'y avoir consenti avec les autres évêques. Puis il ajouta : Quoiqu'il n'y ait rien de bon dans ces articles, il y en a toutefois que l'Église peut tolérer en quelque manière ; mais la plupart sont condamnés par les anciens conciles et contraires aux saints canons. Puis, se tournant vers l'archevêque, il ajouta : Il faut vous traiter plus doucement, parce que vous vous êtes relevé aussitôt après votre chute, et que vous avez obtenu notre absolution. C'est pourquoi nous vous la donnons encore, en considération de vos pertes et de vos souffrances.

Le lendemain, le Pape étant assis avec les cardinaux dans une chambre plus secrète, Thomas se présenta et dit : Je confesse que c'est par ma faute que j'ai excité ces troubles dans l'Église d'Angleterre. Je ne suis point entré dans la bergerie par la

porte, mais à la faveur de la puissance séculière, quoique j'y sois entré malgré moi. Plus tard, si j'avais renoncé à l'épiscopat sur les menaces du roi, comme mes confrères voulaient me le persuader, j'aurais laissé dans l'Église un pernicieux exemple. Mais, à présent, je le fais en votre présence, et, craignant de plus fâcheuses suites de mon entrée irrégulière et de mon incapacité, je remets entre vos mains, Saint-Père, l'archevêché de Cantorbéry. Aussitôt il tira l'anneau de son doigt, priant le Pape avec larmes de pourvoir cette Église d'un plus digne pasteur : ce qui attendrit tous les assistants jusqu'aux larmes.

Saint Thomas se retira ensuite, et le Pape délibéra sur ce sujet avec les cardinaux. Les uns étaient d'avis de profiter de l'occasion pour apaiser la colère du roi, en mettant un autre prélat à Cantorbéry, et pourvoyant d'ailleurs Thomas de quelque place plus convenable. Les autres ne jugeaient pas raisonnable que celui qui, pour défendre la liberté de l'Église avait exposé ses biens, sa dignité et sa vie, fût privé de son droit, au gré du roi. Ils voulaient que l'on donnât un exemple aux autres évêques, de résister en pareil cas ; ajoutant qu'autrement personne n'oserait plus s'opposer à la volonté des princes, et que l'état de l'Église et l'autorité du Pape seraient en péril. Ils concluaient qu'il fallait rétablir Thomas malgré tout le monde et le soutenir en toutes manières. Cet avis l'emporta ; et le Pape ayant fait rappeler le saint Archevêque, lui ordonna de reprendre de sa main les fonctions de pasteur dans lesquelles il le rétablissait, lui promettant de ne l'abandonner de sa vie ; mais, ajouta-t-il, afin que vous appreniez à mener une vie pauvre et convenable à votre état présent, je vous mets entre les mains de cet abbé, chez qui vous demeurerez jusqu'à un temps plus favorable. C'était Guichard, abbé de Pontigni, depuis archevêque de Lyon, que le Pape avait fait venir exprès. Saint Thomas se rendit donc à Pontigni avec quelques-uns des siens ; mais il crut que, pour être digne archevêque de Cantorbéry, il fallait aussi prendre l'habit monastique, ayant lu dans les histoires, qu'il n'était jamais arrivé de division dans le royaume d'Angleterre, sinon quand ce siège avait été occupé par des per-

sonnes d'une autre profession. Il envoya donc au Pape, dont il reçut un habit monastique béni de sa main de grosse étoffe et de laine crue. Ainsi l'archevêque, se trouvant à Pontigni, commença à y goûter du repos et à regarder cette retraite comme une école de vertu.

Mais la douceur de cette retraite fut troublée quelque temps après par les exilés qui venaient trouver l'archevêque ; car le roi d'Angleterre, irrité de la bonne réception que le roi de France et le Pape lui avaient faite, et de la protection qu'ils lui donnaient, fit confisquer tous les biens de l'archevêque et des siens, et bannit tous ses parents, ses domestiques et ceux qui avaient quelque liaison avec lui ; et cela sans épargner ni les vieillards décrépits, ni les enfants au berceau, ni les femmes en couche. Il fit jurer à tous ceux qui étaient en âge de le faire, d'aller trouver l'archevêque en quelque lieu qu'il fût, pour l'affliger par leur présence ; enfin il défendit de prier pour lui dans l'église. Il venait donc tous les jours au saint prélat un grand nombre de ces exilés, desquels toutefois plusieurs demeurèrent en Flandre, ayant été absous par le Pape de leur serment en considération de leur sexe, de leur âge et de la rigueur de la saison. Les autres venaient à Pontigni fatiguer le saint archevêque par leurs cris et leurs plaintes des maux qu'ils souffraient pour sa cause. Ne pouvant les garder tous auprès de lui, il les envoyait en divers pays avec des lettres de recommandation ; et ils trouvaient partout des secours, tant par la compassion que l'on avait d'eux que par l'indignation qu'excitait la cruauté du roi d'Angleterre. Il y eut même de ces bannis qui se trouvèrent mieux au lieu de leur exil que dans leur patrie.

Entre ceux qui furent persécutés à cause du saint Archevêque, on remarque la fermeté de saint Gilbert de Simpringham. On rapporta au roi que lui et les siens avaient envoyé à Thomas, en France, depuis son exil, de grandes sommes d'argent. Or, quoique ce rapport fût faux, toutefois parce qu'on le croyait, on obligea Gilbert, tous les supérieurs et tous les procureurs de son Ordre, à se présenter devant les juges du roi, pour être tous bannis, s'ils étaient convaincus du fait. Les juges ayant

pitie de Gilbert, dont ils connaissaient la sainteté, lui offrirent de se purger par serment de cette accusation, promettant de le renvoyer absous, lui et les siens. Mais Gilbert déclara qu'il aimait mieux aller en exil que de prêter ce serment ; car, encore qu'il sût bien qu'un serment contenant la vérité ne peut nuire à qui le fait, mais tout au plus à qui l'exige, toutefois, il crut de mauvais exemple de se justifier d'une telle accusation, comme si c'eût été un crime de secourir, dans un cas pareil, un prélat souffrant pour l'Église. Comme donc il refusait le serment et que les juges n'osaient le condamner, il demeura quelque temps à Londres avec les siens. Ceux-ci, se voyant à la veille d'abandonner leurs maisons pour un serment qu'ils étaient prêts à faire, étaient dans la crainte et l'affliction, pendant que Gilbert affectait de témoigner sa joie en toutes manières. Le dernier jour du terme, comme ils s'attendaient tous à être bannis, arrivèrent des messagers du roi, qui était deçà la mer, avec ordre de remettre l'affaire de Gilbert jusqu'à ce qu'il en prit par lui-même une plus ample connaissance. Aussitôt Gilbert fut renvoyé avec les siens, et alors, se voyant libre, il déclara aux juges, mais sans aucune forme de serment, que ce qu'on lui avait reproché était entièrement faux. Cette fermeté fut admirée de tout le monde. Saint Gilbert vécut encore vingt-trois ans, et mourut âgé de cent six ans, l'année 1189, le 4 février, jour auquel l'Église honore sa mémoire¹.

Saint Thomas, de son côté, touché de ce que les siens souffraient à cause de lui, commença, à Pontigni, de mener une vie plus pénitente. Outre le cilice qu'il portait continuellement et les disciplines qu'il se faisait souvent donner en secret, il ordonna au moine qui le servait à table, de lui donner tous les jours, sans que l'on s'en aperçût, avec les mets délicats qu'on lui servait, la portion de la communauté, ayant résolu d'en faire sa seule nourriture. Ainsi, pendant quelques jours, il ne vécut que de légumes secs et insipides, suivant ce qu'on observait dans l'ordre de Cîteaux. Mais cette nourriture, si différente de

¹ Acta SS., 4 febr.

celle à laquelle il était accoutumé de jeunesse, lui causa une grave maladie, et il fut obligé de revenir à des aliments plus convenables.

Arrivé à Rome, le Pape Alexandre III déclara le saint archevêque de Cantorbéry son légat dans toute l'Angleterre, excepté le diocèse d'York. La lettre est du 7 décembre 1165. Thomas, l'ayant reçue, chargea les évêques d'Herford et de Worcester de notifier sa légation à tous les autres. L'évêque de Londres en reçut la signification le jour de la Conversion de saint Paul, patron de sa cathédrale, c'est-à-dire le 25 janvier 1166. Il en fut extrêmement alarmé, et en écrivit au roi en ces termes : « Quand le Pape commande, il n'y a ni appellation ni autre remède, il faut obéir. Le jour de Saint-Paul, comme j'étais à l'autel dans Londres, je reçus de la main d'un homme qui m'était entièrement inconnu, une lettre du Pape, par laquelle il accorde et confirme au seigneur archevêque de Cantorbéry la légation pour toute l'Angleterre, excepté le diocèse d'York. Il nous est ordonné de lui obéir en cette qualité, et d'obliger ceux qui, par votre ordre, ont reçu, en son absence, les fruits des bénéfices de ses clercs, à les restituer dans deux mois, sous peine d'excommunication. Il m'est aussi ordonné d'exiger de mes confrères le denier de Saint-Pierre et de leur faire tenir les lettres de l'archevêque, sous peine de déposition. Nous nous jetons donc à vos pieds, pour vous supplier d'empêcher que nous ne soyons honteusement réduits au néant, et de nous permettre d'obéir aux ordres du Pape ; de faire rendre le denier à Saint-Pierre et les revenus aux clercs, et de demander à tous les évêques que, s'ils trouvent dans les lettres de l'archevêque quelque grief contre l'usage du royaume, ils en appellent au Pape ou aux légats qu'on nous envoie ¹ ».

Saint Thomas était cependant à Pontigni, où, profitant de la solitude, il s'appliquait entièrement aux exercices spirituels, en sorte que, après l'office divin, à peine l'Écriture sainte sortait-elle de ses mains. Il ne laissait pas de sortir avec les moines

¹ L. I, epist. cxxxii.

pour le travail, de moissonner et d'amasser le foin comme les autres, tout faible qu'il était. Cependant, pour ne pas abandonner l'Église, la seconde année de son exil, c'est-à-dire en 1166, il envoya au roi d'Angleterre, par un abbé de l'ordre de Cîteaux, une lettre remplie de douceur, pour servir de premier monitoire. Il y représente que son devoir ne lui permet pas de garder le silence, et exhorte le roi à rendre la liberté à l'Église d'Angleterre. Quoique cette lettre n'eût fait qu'aigrir le roi, le saint archevêque lui en écrivit une autre plus forte, où, sans entrer dans le fond de la question, il relève la dignité sacerdotale et menace le roi de la colère de Dieu. Mais cette seconde lettre n'attira que des injures aux religieux qui en furent porteurs.

Toutefois, le roi d'Angleterre eut une conférence, à Chinon en Touraine, avec les seigneurs, et ses conseillers les plus intimes, pour savoir ce qu'il devait faire en cette occasion. Là, il se plaignit amèrement de l'archevêque, disant, avec larmes et soupirs, qu'il lui enlevait le corps et l'âme, et qu'ils étaient tous des traîtres qui ne voulaient pas s'appliquer à le délivrer de la persécution d'un seul homme. L'archevêque de Rouen, qui était présent, s'échauffa un peu contre le roi, et le reprit de cet emportement, mais avec douceur, selon son naturel. Ce qui aigrissait le roi, c'étaient les lettres que Thomas lui avait écrites, à lui, et à l'impératrice sa mère, et il craignait qu'il ne prononçât incessamment l'interdit sur son royaume et l'excommunication contre sa personne, par son autorité de légat. Pour le tirer d'embarras, Arnoul, évêque de Lisieux, dit que l'unique remède était de prévenir la sentence par une appellation. Ainsi le roi, qui prétendait que les appellations au Pape étaient contraires à l'usage de son royaume, et qui venait de les défendre sévèrement, se trouvait réduit à y avoir recours lui-même.

Les évêques de Lisieux et de Sées partirent donc pour aller trouver l'archevêque de Cantorbéry, et lui signifier un appel qui suspendit sa sentence jusqu'à l'octave de Pâques de l'année suivante. L'archevêque de Rouen se joignit à eux pour servir

de médiateur à la paix. Mais quand ils furent arrivés à Pontigni, ils n'y trouvèrent point saint Thomas ; il était allé à Soissons, pour implorer les suffrages de la très-sainte Vierge, de saint Drausin et de saint Grégoire. Il voulait ainsi se fortifier pour le combat qu'il allait livrer au roi d'Angleterre, en portant sa sentence contre lui. Car saint Drausin était invoqué par les champions à la veille d'un combat. Ayant passé trois nuits en prière aux églises de ces saints, il partit le lendemain de l'Ascension pour aller à Vézelay et y prononcer, le jour de la Pentecôte, l'excommunication contre le roi et les siens. Mais le vendredi d'avant la fête, il apprit avec certitude que le roi d'Angleterre était gravement malade, au point qu'il avait envoyé s'excuser d'une conférence qu'il avait demandée au roi de France. Cette nouvelle obligea Thomas à différer l'excommunication du roi d'Angleterre, comme on le lui avait déjà conseillé.

Cependant, le jour de la Pentecôte, dans la grande église de Vézelay, devant un grand concours de diverses nations, il excommunia Jean d'Oxford, pour avoir participé au schisme dans l'assemblée de Wurtzbourg, et pour quelques autres griefs. Quant au roi, après avoir déclaré comment il l'avait averti de satisfaire à l'Église, il l'invita de nouveau à faire pénitence, menaçant de le frapper dans peu de l'excommunication. Enfin, il condamna publiquement l'écrit contenant les prétendues coutumes d'Angleterre ; déclara excommuniés ceux qui, à l'avenir, emploieraient l'autorité de cet écrit, et déchargea les évêques de la promesse qu'ils avaient faite de l'observer. Il écrivit ensuite à tous les évêques de la province de Cantorbéry, pour les instruire de ce qu'il venait de faire, enjoignant à l'évêque de Londres de notifier sa lettre aux autres. Il en écrivit à l'archevêque de Rouen, et il en donna avis au Pape, auquel il en demanda la confirmation. Cependant le roi envoya en Angleterre porter une lettre de la conférence de Chinon, pour avertir les Anglais de l'appellation proposée, faire garder les ports et défendre au clergé d'obéir à l'archevêque¹.

¹ L. I, epist. XCVI, CXLIII, CXXXVIII.

Peu de temps après, les évêques, par ordre du roi, s'assemblèrent à Londres avec quelques abbés, et résolurent d'interjeter appel au Pape contre l'archevêque. L'évêque d'Exeter s'y refusa; celui de Rochester s'excusa sur une maladie, que l'on crut feinte. Le vieil évêque de Winchester, qui occupait ce siège depuis trente-sept ans, et frère du roi Étienne, écrivit en ces termes : « Je suis appelé par le Souverain Pontife, et je ne veux point en appeler. » On crut qu'il voulait dire que le Pape l'avait mandé ; mais il entendait qu'il allait comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, à cause de son grand âge. Les autres évêques notifèrent leur appel au Pape et à l'archevêque par deux lettres assez longues, où ils s'efforcent d'excuser le roi et de faire retomber la cause du mal sur l'archevêque, qui réfuta leurs allégations par une lettre non moins longue¹.

Après l'appel interjeté à Chinon et à Londres, le roi de son côté, et l'archevêque du sien, envoyèrent au Pape, de qui le roi obtint enfin, par ses députés, qu'il enverrait deux légats à *l'etere*, pour négocier la paix entre lui et l'archevêque. En même temps il envoya des lettres menaçantes au chapitre général de Cîteaux, se plaignant qu'ils avaient reçu Thomas, son ennemi, dans une de leurs maisons, et leur défendant de le garder davantage, s'ils ne voulaient perdre tout ce qu'ils possédaient de leurs terres, tant deçà que delà la mer. Après donc que le chapitre fut fini, l'abbé de Cîteaux lui-même vint à Pontigni, accompagné de l'évêque de Parme, autrefois moine de l'ordre, et de quelques abbés. Ils déclarèrent au saint archevêque, de la part du chapitre, l'ordre qu'ils avaient reçu du roi, et ajoutèrent : « Seigneur, le chapitre ne vous chasse point pour cela, mais il vous prie de considérer, avec votre sage conseil, ce que vous avez à faire. » Le saint prélat, ayant délibéré avec les siens, répondit aussitôt : « Je serais bien fâché que l'Ordre qui m'a reçu avec tant de charité souffrît aucun préjudice à mon occasion ; c'est pourquoi, quelque part que j'aie, je m'éloignerai promptement de vos maisons. Mais j'espère que Celui qui

¹ Baron., an. 1166.

nourrit les oiseaux du ciel aura soin de moi et des compagnons de mon exil. »

Il envoya faire part de cette nouvelle au roi de France, Louis, qui en fut fort étonné, et la communiqua à ceux qui se trouvèrent auprès de lui ; puis, il s'écria : « O religion ! religion ! où es-tu ? Voilà ces gens que nous croyions morts au monde, qui craignent les menaces du monde ! et qui, pour des biens temporels qu'ils prétendent avoir méprisés pour Dieu, abandonnent l'œuvre de Dieu, en chassant ceux qui sont bannis pour sa cause ! » Ces réflexions du bon roi sont bien justes, et l'ordre de Cîteaux par sa lâche conduite, s'est imprimé une tache éternelle. Après avoir ainsi exprimé sa juste indignation, le roi, se tournant vers l'envoyé du saint prélat, lui dit : « Saluez votre maître de ma part ; et dites-lui hardiment que, quand il serait abandonné de tout le monde, même de ceux qui paraissent morts au monde, je ne l'abandonnerai point, et, quoi que fasse contre lui le roi d'Angleterre, mon vassal, je le protégerai toujours, parce qu'il souffre pour la justice. Qu'il me fasse donc savoir en quel lieu de mes États il aime mieux se retirer, et il le trouvera prêt. »

Le saint prélat choisit la ville de Sens, tant pour sa situation commode que pour la douceur de ses habitants et leur honnêteté envers les étrangers, et le roi envoya au-devant de lui un seigneur qualifié, avec trois cents hommes, pour l'amener de Pontigni. Il en sortit vers la Saint-Martin, l'an 1166, après y avoir demeuré deux ans. Et comme il prenait congé de la communauté, qui était touchée jusqu'aux larmes, il commença tout d'un coup à en répandre lui-même abondamment. Sur quoi l'abbé qui l'accompagnait lui dit : J'admire cette faiblesse dans un homme si ferme. Vous manque-t-il quelque chose pour votre dépense ? Nous y suppléerons suivant notre pouvoir. Ce n'est pas cela, répondit-il ; mais Dieu m'a fait connaître cette nuit la fin de ma vie : je mourrai par l'épée. Quoi ! répondit l'abbé, vous serez martyr, vous nourrissant délicatement comme vous faites ? Et il le pressa de lui raconter sa révélation. Je ne vous la dirai point, dit le saint prélat, si vous ne me promettez

de ne point en parler de mon vivant. L'abbé l'ayant promis, le Saint continua : Il m'a semblé cette nuit que j'étais dans une église, où je soutenais la cause de la religion contre le roi d'Angleterre, devant le Pape et les cardinaux : le Pape m'était favorable, et les cardinaux contraires, quand, tout à coup, sont venus quatre chevaliers, qui, m'ayant tiré de l'auditoire, sans sortir de l'église, m'ont écorché le haut de la tête, à l'endroit de ma couronne ; ce qui m'a fait une telle douleur, que j'ai cru tomber en défaillance. Ce n'est pas toutefois une telle mort qui m'afflige ; au contraire, j'en rends grâces à Dieu : c'est ce qu'auront à souffrir ceux qui m'auront suivi. Il raconta cette même vision, sous le même secret, à l'abbé de Vauluisant, et les deux abbés la racontèrent de même après sa mort.

Arrivé à Sens, saint Thomas y fut reçu avec honneur et joie par Hugues, qui en était archevêque, ainsi que par le clergé et le peuple. Il logea au monastère de Sainte-Colombe, et y demeura quatre ans, défrayé libéralement par le roi Louis. Chaque fois que ce bon prince venait à Sens, et il y venait souvent, après avoir été faire sa prière à l'église, il allait voir le saint archevêque, avait avec lui de longues conversations, et prenait son conseil sur les matières les plus importantes, comme d'un homme exercé dans les affaires d'État.

En 1167, la guerre se ralluma entre les deux rois de France et d'Angleterre, pour la ville de Toulouse et pour d'autres causes. Vers la fête de Noël 1168, il y eut des propositions de paix entre les deux rois, portées de part et d'autre par des ecclésiastiques et des religieux, leurs sujets. Le Pape avait envoyé de son côté à même fin. Pour conclure le traité, on marqua une conférence au jour de l'Épiphanie de l'année suivante. Ce jour donc les deux rois s'assemblèrent à Montmirail, dans le Maine, et la paix y fut confirmée.

Cependant quelques personnes nobles et pieuses, même celles que le Pape avait envoyées pour faire la paix, persuadèrent au saint archevêque de Cantorbéry d'adoucir le roi d'Angleterre par quelque soumission, en présence du roi de France et des seigneurs des deux royaumes, et de remettre entièrement à la

discretion de son roi la décision de leur différend, sans aucune condition, l'assurant que c'était le moyen de rentrer dans ses bonnes grâces. C'est qu'il courait un bruit parmi le peuple, que le roi d'Angleterre voulait se croiser pour aller à Jérusalem, quand il aurait fait la paix de l'Église à son honneur. Or, quoique ce fût une feinte de la part du roi, comme il parut clairement depuis, on pressa tellement l'archevêque qu'il se laissa persuader.

Étant donc conduit par les médiateurs de la paix, comme les deux rois étaient encore ensemble et attendaient la conclusion du traité, il commença par se prosterner aux pieds du roi d'Angleterre, qui le releva aussitôt. Alors le prélat implora humblement la clémence de son roi pour l'Église d'Angleterre, attribuant à ses péchés le trouble dont elle était affligée. Puis il ajouta : Seigneur, en présence du roi de France, des prélats et des seigneurs, je remets tout le sujet de notre différend à votre discrétion, sauf l'honneur de Dieu. A ces derniers mots, le roi d'Angleterre s'emporta contre l'archevêque, lui dit des injures et lui fit de grands reproches ; le traita de superbe et d'ingrat, qui, lorsqu'il était chancelier, était capable de lui ôter la couronne. L'archevêque l'écouta avec patience, et lui répondit avec tant de modération, que les assistants en étaient contents. Mais le roi d'Angleterre l'interrompit, et dit au roi de France : « Seigneur, écoutez, s'il vous plaît. Tout ce qui lui déplaira, il dira qu'il est contraire à l'honneur de Dieu, et ainsi il s'attribuera tous ses droits et les miens. Mais pour montrer que je ne veux en rien m'opposer à l'honneur de Dieu, voici ce que je lui offre. Il y a eu avant moi plusieurs rois en Angleterre, plus ou moins puissants que je ne suis : il y a eu avant lui plusieurs grands et saints archevêques de Cantorbéry. Qu'il m'accorde ce que le plus grand et le plus saint de ses prédécesseurs a accordé au moindre des miens, et je suis content. »

On s'écria de tous côtés : Le roi s'humilie assez ! Et comme Thomas ne disait mot, le roi de France lui dit avec émotion : Seigneur archevêque, voulez-vous être meilleur ou plus sage que les saints ? Que craignez-vous ? voici la paix à la porte. Le

saint archevêque répondit : Il est vrai que mes prédécesseurs valaient mieux que moi. Chacun d'eux a retranché de son temps quelques abus, mais non pas tous ; ils nous en ont laissé à retrancher, pour que nous ayons part à leur gloire. Que si quelqu'un d'entre eux a été trop mou, ce n'est point en cela que nous devons l'imiter. Nos pères ont souffert le martyre pour ne pas taire le nom de Jésus-Christ, et je supprimerais son honneur pour rentrer dans les bonnes grâces d'un homme !

A ces mots, les grands des deux royaumes s'élevèrent contre lui, disant que, par son arrogance, il mettait obstacle à la paix. Ils ajoutèrent : Puisqu'il résiste à la volonté des deux rois, il mérite d'être abandonné de l'un et de l'autre. La nuit termina la conférence, et les deux rois montèrent promptement à cheval, sans saluer l'archevêque ni recevoir son salut. Le roi d'Angleterre, en s'en retournant, disait : Je me suis vengé aujourd'hui de mon traître. Les courtisans, et les médiateurs de la paix, reprochaient en face à Thomas qu'il avait toujours été superbe, hautain et attaché à son sens, ajoutant que c'était un grand malheur pour l'Église de l'avoir fait évêque.

Thomas gardait le silence. Toutefois il répondit à ces mots à Jean, évêque de Poitiers, anglais de naissance, son ami particulier, qui lui reprochait de détruire l'Église : Mon frère, lui dit-il, prenez garde que vous ne la détruisiez vous-même. Il retourna coucher à Montmirail, où le roi Louis, qui y logeait pareillement, n'alla point le visiter, suivant sa coutume ; ce qui fit juger que ce prince était refroidi à son égard, et d'autant plus que, pendant les trois jours de marche jusqu'à Sens, le roi ne lui envoya personne, et ne lui fournit point sa subsistance à l'ordinaire.

Le troisième jour, Thomas étant à Sens avec les siens, comme ils étaient en peine où ils se retireraient, il leur dit d'un visage tranquille et gai : « On n'en veut qu'à moi ; et quand je me serai retiré, on ne vous persécutera plus. Je m'abandonne à la Providence ; et puisque l'Angleterre et la France nous sont fermées, il ne nous convient pas non plus d'avoir recours aux

Romains : ce sont des voleurs qui pillent les misérables sans distinction. Il faut prendre un autre chemin. J'ai ouï dire qu'envers la Saône et jusqu'en Provence les gens sont plus humains ; j'irai là à pied, avec un compagnon : peut-être auront-ils pitié de nous, et nous donneront-ils de quoi vivre, jusqu'à ce que Dieu y pourvoie autrement. »

Comme le saint prélat parlait ainsi, un officier du roi de France accourut, et lui dit que le roi le demandait. Un de ses assistants dit : C'est pour nous chasser du royaume. Ne faites pas le prophète, dit l'archevêque. Arrivés chez le roi, ils le trouvèrent assis, le visage triste, et il ne se leva point devant l'archevêque, à son ordinaire ; ce qui parut de mauvais augure. Il les invita faiblement à s'asseoir, et ils demeurèrent longtemps en silence, le roi ayant la tête baissée et l'air affligé : ce qui leur faisait croire qu'il le chassait à regret.

Enfin il se leva, en fondant en larmes et en sanglotant, et se jeta aux pieds du saint archevêque, au grand étonnement de ses assistants. Le prélat se pencha pour relever le roi, qui, pouvant à peine parler, lui dit : Mon père, vous êtes le seul qui avez vu clair ; oui, vous êtes le seul : nous avons été des aveugles et vous conseillant dans votre cause, qui est celle de Dieu, d'abandonner son honneur pour contenter un homme. Je m'en repens, mon père, et vivement ; je vous en demande l'absolution. Je vous offre mon royaume, à Dieu et à vous, et vous promets que, tant qu'il me fera la grâce de vivre, je ne vous abandonnerai jamais, ni vous ni les vôtres. Le saint prélat donna au roi l'absolution qu'il désirait et sa bénédiction, et s'en retourna plein de joie à Sens, où ce bon prince le défraya royalement jusqu'à son retour en Angleterre. La réputation de saint Thomas en augmenta beaucoup : on disait dans tout le pays que c'était un grand homme, et qu'il n'avait pas son pareil en courage et en prudence.

Quelques jours après, le roi de France apprit que le roi d'Angleterre avait déjà rompu les conventions qu'il venait de faire à Montmirail, par sa médiation, avec les Poitevins et les Bretons. Ce qui lui fit dire : Oh ! que l'archevêque de Cantorbéry

est prudent de nous avoir résisté à tous, pour ne pas faire sa paix comme on voulait ! Nous devrions lui avoir toujours demandé conseil, puisqu'il connaît si bien le caractère d'esprit de ce prince. Le roi Henri, de son côté, manda au roi Louis : J'admire de quel droit vous protégez contre moi cet archevêque, après qu'en votre présence je me suis humilié, comme vous savez, et qu'il n'a pas tenu à moi que je ne lui donnasse la paix, qu'il a refusée arrogamment et injurieusement. Vous ne devez pas l'entretenir plus longtemps dans votre royaume, à la honte de votre vassal. Louis répondit aux envoyés de Henri : Dites à votre maître que, s'il ne veut pas abandonner les coutumes qu'il dit avoir reçues de ses ancêtres, quoiqu'on prétende qu'elles ne s'accordent pas avec la loi de Dieu, je veux encore moins perdre l'ancien droit de ma couronne. Car la France a eu de tout temps coutume de protéger les misérables et les affligés, et principalement de recevoir ceux qui sont exilés pour la justice. J'ai reçu l'archevêque de Cantorbéry de la main du Pape, que je reconnais seul pour seigneur sur la terre : c'est pourquoi je ne l'abandonnerai, ni pour empereur, ni pour roi, ni pour aucune puissance au monde.

Le roi d'Angleterre recourait à toute sorte d'artifices pour tromper le Pape. Mais Alexandre III, bien informé de la vérité, chargea l'évêque de Nevers et l'archevêque de Rouen, de notifier au roi un projet de réconciliation avec l'archevêque persécuté. Saint Thomas en marqua les conditions essentielles dans un ample instruction qu'il envoya à l'évêque de Nevers, et qui commence par les avis nécessaires pour se précautionner contre les artifices du roi. Le roi, de son côté, manda à l'archevêque de Rouen qu'il voulait faire la paix suivant le projet que le Pape en avait donné. C'est qu'il voyait qu'il ne pouvait plus reculer, et que les deux prélats de Rouen et de Nevers avaient ordre de mettre en interdit ses États, s'il ne s'accordait dans les quarante jours prescrits.

Les deux prélats donc, ayant appris les intentions du roi d'Angleterre, allèrent à Sens trouver saint Thomas, le 16 juillet 1170, pour les lui expliquer et lui marquer le jour de la

réconciliation. Les deux rois avaient fixé celui de leur conférence au 20 du même mois, sur la frontière de leurs États, en Touraine. L'archevêque de Sens avait conseillé à saint Thomas de venir avec lui et avec les deux prélats de Rouen et de Nevers à la conférence des rois, disant qu'il ne pourrait jamais faire sa paix de loin. Thomas avait de la répugnance d'aller à cette conférence sans y être mandé ; toutefois il céda, et les quatre prélats y allèrent ensemble, les trois archevêques de Cantorbéry, de Sens et de Rouen, et l'évêque de Nevers. Les deux rois tinrent leur conférence le lundi 20 juillet et le mardi suivant sans faire aucune mention de Thomas, ce qui alarma beaucoup les clercs de sa suite, qui avaient assisté à cette conférence et qui craignaient qu'il n'eût la confusion d'y être venu inutilement. Toutefois, l'archevêque de Sens vint lui dire qu'avec les prélats de Rouen et de Nevers, il avait obtenu du roi d'Angleterre qu'il le verrait le lendemain, ajoutant qu'il lui avait paru à son visage et à ses paroles, entièrement adouci, et résolu à se réconcilier de bonne foi.

En effet, le lendemain, jour de Sainte-Madeleine, le roi d'Angleterre vint dès le grand matin au rendez-vous avec une suite nombreuse. Saint Thomas y vint plus tard, accompagné de l'archevêque de Sens et de plusieurs Français, qui étaient venus à la conférence avec leur roi. Dès que le roi Henri aperçut Thomas, il se détacha de sa troupe, alla au-devant de lui et le salua le premier, la tête nue. Après s'être donné la main et s'être embrassés tout à cheval, ils se retirèrent à part, le roi, l'archevêque de Cantorbéry et celui de Sens. Le premier se plaignit au roi des torts qu'on lui avait faits, à lui et à son église, usant de paroles touchantes et convenables à la circonstance. Ensuite l'archevêque de Sens se retira, et le roi s'entretint seul avec Thomas, mais si familièrement, qu'il ne paraissait pas qu'ils eussent jamais été mal ensemble, ce qui surprit agréablement les assistants, jusqu'à leur faire verser des larmes de joie ; mais la conversation fut si longue que quelques-uns s'en nuyaient.

L'archevêque représenta au roi modestement la mauvaise

conduite qu'il avait tenue et les périls où il s'était exposé, et l'exhorta paternellement à rentrer en lui-même, à satisfaire l'Église, à décharger sa conscience et à rétablir sa réputation, attribuant ses fautes aux mauvais conseils plutôt qu'à sa mauvaise volonté. Le roi l'écoutait non-seulement avec patience, mais avec bonté, promettant de se corriger. L'archevêque ajouta : Il est nécessaire pour votre salut, pour le bien de vos enfants et la sûreté de votre puissance, que vous répariez le tort que vous venez de faire à l'Église de Cantorbéry, en faisant couronner votre fils par l'archevêque d'York. Le roi résista un peu à cette proposition, et, protestant qu'il ne dirait rien par esprit de dispute, il ajouta : Qui a couronné Guillaume le Conquérant et les rois suivants ? N'est-ce pas l'archevêque d'York ou tel autre évêque qu'il a plu au roi qui devait être couronné ? L'archevêque répondit portinement à cette objection par la déduction historique de ce qui s'était passé en Angleterre depuis la conquête des Normands, et montra que, hors certains cas extraordinaires, les archevêques avaient toujours sacré les rois, sans que ce droit leur eût été disputé par les archevêques d'York.

Après que saint Thomas eut longtemps parlé sur ce sujet, le roi lui dit : Je ne doute point que l'Église de Cantorbéry ne soit la plus noble de toutes celles d'Occident, et, loin de vouloir la priver de son droit, je suivrai votre conseil et ferai en sorte que, sur ce point et sur tout autre, elle recouvre son ancienne dignité ; mais pour ceux qui jusqu'à présent nous ont trahis, vous et moi, je les traiterai, Dieu aidant, comme ils le méritent. A ces mots, Thomas descendit de cheval pour se jeter aux pieds du roi ; mais le roi, prenant l'étrier, l'obligea de remonter. Il parut même répandre des larmes, et lui dit : Enfin, seigneur archevêque, rendons-nous de part et d'autre notre ancienne amitié, faisons-nous tout le bien que nous pourrons, et oublions entièrement le passé ; mais, je vous prie, faites-moi honneur devant ceux qui nous regardent de loin. Et comme il voyait entre ces spectateurs quelques-uns de ceux qui fomentaient la division, il s'approcha d'eux et dit, pour leur fermer la bouche :

Comme je trouve l'archevêque parfaitement bien disposé, si de mon côté je n'en use pas bien avec lui, je serai le plus méchant de tous les hommes et je montrerai la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Mais je ne vois point de parti plus honnête ni plus utile, que de m'étudier à le surpasser en amitié et en bons offices. Tous les assistants donnèrent de grands applaudissements à ce discours du roi.

Alors il envoya au saint archevêque des évêques de sa suite, lui dire de proposer publiquement sa demande. Quelques-uns lui conseillèrent de remettre le tout à la discrétion du roi ; mais le Saint ne jugea pas à propos de compromettre la cause de l'Église. Ayant donc tenu conseil avec l'archevêque de Sens et les compagnons de son exil, il résolut de ne point remettre à la discrétion du roi la question des coutumes, les dommages que son Église avait soufferts, ni la plainte touchant le sacre du jeune prince. Ainsi, se rapprochant du roi, il le pria humblement, par la bouche de l'archevêque de Sens, de lui rendre ses bonnes grâces, de lui donner paix et sûreté, à lui et aux siens, de lui restituer l'Église de Cantorbéry et les terres de sa dépendance, et de réparer l'entreprise du sacre de son fils. Le roi accepta la proposition, et reçut à ses bonnes grâces Thomas et ceux de sa suite, qui étaient présents. Mais la restitution des biens fut différée, parce que le Pape ne l'avait pas ordonné expressément. Le roi s'entretint encore longtemps avec l'archevêque, suivant leur ancienne familiarité, en sorte que leur conférence dura presque jusqu'au soir. Le roi voulait l'emmener avec lui, disant qu'il lui était avantageux que leur paix fût connue de tout le monde ; mais le saint prélat répondit qu'il passerait pour un ingrat, s'il ne prenait congé du roi de France et de ses autres bienfaiteurs, et le roi d'Angleterre en convint.

Comme saint Thomas était prêt à se retirer, Arnoul, évêque de Lisieux, le pressa vivement, en présence du roi, des évêques et des seigneurs, d'absoudre les excommuniés, disant : Comme le roi a reçu en grâce tous ceux qui vous ont suivi, vous devez aussi recevoir en grâce tous ceux qui ont été attachés au roi.

Saint Thomas répondit : Il faut nécessairement faire distinction. Entre ceux pour qui vous parlez, les uns sont plus coupables que les autres ; les uns sont excommuniés directement, les autres par communication ; les uns par nous ou par leurs évêques, les autres par le Pape, et ceux-ci ne peuvent être absous que par son autorité. Quant à nous, comme nous avons de la charité pour eux tous, quand nous aurons ouï le conseil du roi, nous espérons travailler de telle sorte à leur réconciliation, que, si quelqu'un n'y est pas compris, il ne devra l'imputer qu'à soi-même. Un des excommuniés répondit à ce discours avec hauteur, et le roi, craignant que l'on ne s'échauffât de part et d'autre, tira à part l'archevêque, et le pria de ne pas s'arrêter aux discours de telles gens. Ainsi on se sépara pacifiquement, après que saint Thomas eut donné sa bénédiction au roi.

Saint Thomas vit encore deux fois le roi d'Angleterre ; premièrement à Tours, où le roi était venu conférer avec Thibaut, comte de Blois. Le roi vint au-devant de l'archevêque, mais il ne parut pas le regarder de bon œil, et le lendemain il fit dire dans sa chapelle une messe des morts : ce que l'on crut qu'il avait fait de peur que l'archevêque ne lui offrit le baiser de paix. Ils allèrent ensuite à la conférence avec le comte Thibaut, et le roi, pressé par ce comte et par le prélat, promit positivement la restitution des terres de l'Église ; mais il voulait que l'archevêque retournât auparavant en Angleterre, pour voir comment il s'y conduirait. Quelques jours après, saint Thomas vint encore trouver le roi à Chaumont, entre Blois et Amboise, non pour rien lui demander, mais pour essayer de regagner ses bonnes grâces. En effet, le roi lui fit moins d'honneur, mais lui témoigna plus d'amitié, et ils convinrent qu'il irait incessamment prendre congé du roi de France, pour passer au plus tôt en Angleterre ¹.

Plusieurs seigneurs français fournirent au saint homme l'argent et les autres choses nécessaires pour son voyage. Avant de

¹ *Vit.*, l. III, c. 11 ; l. V, epist. LXIII.

partir, il vint à Paris pour remercier le roi de France, et logea dans l'abbaye canoniale de Saint-Victor, où l'on a conservé jusque dans ces derniers temps un de ses cilices. Comme on était dans l'octave de Saint-Augustin, patron de l'abbaye, on le pria de prêcher, et il fit un beau discours sur ces paroles du psaume LXXV : Il a choisi pour sa demeure le lieu de la paix. En prenant congé du roi de France, il lui dit : Je vais chercher la mort en Angleterre. Le bon roi lui répondit qu'il le croyait de même, et le pressa beaucoup de rester dans ses États, lui promettant de pourvoir à tout ce qui lui serait nécessaire. Le saint archevêque, en le remerciant de sa royale bienveillance, lui dit que la volonté de Dieu devait s'accomplir avant tout.

Enfin il vint à Rouen, par ordre du roi d'Angleterre, espérant, comme on le lui avait promis, y acquitter ses dettes, et être renvoyé en Angleterre avec honneur. Mais Jean d'Oxford, homme peu loyal, lui apporta une lettre du roi, par laquelle il le priait de retourner incessamment en Angleterre, et lui donnait le même Jean pour l'accompagner. Saint Thomas obéit, et apprit en route les mauvais desseins de ses ennemis, qui étaient déjà venus à la mer et attendaient le vent favorable, comme lui-même l'attendait de son côté. Ces ennemis étaient l'archevêque d'York et les évêques de Londres et de Salisbury ; de plus, pour leur prêter main-forte, il y avait Gervail, vicomte de Cant, Raoul ou Ranulfe de Broc, et Renauld de Varennes, qui menaçaient de lui couper la tête, s'il osait parler. Quelques amis conseillèrent à saint Thomas de ne point s'exposer à ce passage, que la paix ne fût mieux affermie. Mais il répondit : Je vois l'Angleterre, et j'y entrerai, Dieu aidant, quoique je sache certainement que je vais y souffrir le martyre. La veille de son embarquement, il envoya les lettres du Pape, portant suspense contre l'archevêque d'York et l'évêque de Durhan, avec d'autres lettres qui remettaient dans l'excommunication l'évêque de Londres et celui de Salisbury, et portaient suspense contre tous les évêques qui avaient assisté au sacre du jeune roi. Ces lettres furent rendues à ces mêmes prélats dans le port de Douvres, où ils croyaient que saint Thomas dût aborder.

Le vent étant devenu favorable, il s'embarqua à Wilsand, près de Calais, la nuit du second jour de l'Avent, jour de Saint-André, dernier de novembre 1170, la septième année de son exil. Il arriva heureusement au port de Sandwich, pour éviter ceux qui l'attendaient à Douvres. Le vaisseau qui le portait était remarquable par la croix archiépiscopale qui y était dressée. Et, dès qu'on l'aperçut, une multitude de pauvres qui étaient venus au-devant du saint prélat, se mirent à crier : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le père des orphelins et le juge des veuves ! Ils pleuraient tous, les uns de compassion, les autres de joie ; les uns se prosternaient à terre ; les autres, ayant leurs habits retroussés, s'avançaient dans la mer pour le prendre au sortir du vaisseau et recevoir les premiers sa bénédiction. Voilà ce que disaient et faisaient les pauvres.

Mais les gentilshommes qui avaient cru qu'il aborderait à Douvres, apprenant son arrivée à Sandwich, y accoururent promptement. Ils s'approchèrent armés du bâtiment où était le saint Archevêque, comme pour lui faire violence. Ce que voyant Jean d'Oxford, il craignit que la honte n'en retombât sur le roi et qu'on ne l'accusât de trahison ; c'est pourquoi il s'avança, et leur défendit, de la part du roi, de faire aucune insulte à l'archevêque ou aux siens, et leur persuada de poser les armes. Ils demandèrent toutefois que les étrangers qui étaient venus avec l'archevêque fissent serment de fidélité au roi et au royaume. Il ne paraissait d'autre étranger que Simon, archidiaque de Sens, qui aurait facilement consenti à prêter le serment. Mais saint Thomas ne le permit pas, craignant les conséquences de ce serment pour le clergé d'Angleterre, et dit qu'il était contre les bonnes mœurs et le droit des gens, d'exiger des étrangers de pareils serments. Or, il voyait bien que les officiers du roi étaient en trop petit nombre pour faire violence, parce que le peuple, qui était ravi de son retour, avait pris les armes et aurait été le plus fort.

Ces officiers, ayant à peine salué l'archevêque, lui demandèrent, en colère, pourquoi, à son entrée dans le pays, qui

devait être pacifique, il avait excommunié et suspendu les évêques du roi, ajoutant que, quand le roi l'apprendrait, il en serait fort irrité. Le prélat répondit doucement qu'il ne l'avait fait que par la permission du roi, pour ne pas laisser impunie l'injure faite à lui et à son Église au sacre du jeune roi, et empêcher que cette entreprise ne fût tirée à conséquence. Le nom du roi retint les officiers ; ils commencèrent à parler plus modestement, demandant toutefois avec instance l'absolution des évêques. L'archevêque remit à en délibérer à Cantorbéry, où il serait le lendemain, et les officiers se retirèrent.

Le lendemain mardi, premier jour de décembre, saint Thomas partit de Sandwich pour aller à Cantorbéry, qui n'en est qu'à six milles. A peine put-il faire le jour même ce peu de chemin, tant le peuple et principalement les pauvres s'empres- saient autour de lui. Les curés venaient au-devant en proces- sion avec des paroisses entières. Étant arrivé à Cantorbéry, il y fut reçu par les moines avec l'honneur convenable, au son des cloches et des orgues, et avec des cantiques de joie ; il leur donna à tous le baiser de paix, ayant pris la précaution de faire auparavant absoudre ceux qui avaient communiqué avec les excommuniés.

Les officiers du roi vinrent le jour suivant savoir sa réponse, et, avec eux, les clercs des trois prélats excommuniés, deman- dant l'absolution de leurs maîtres. Saint Thomas répondit qu'il n'avait pas le pouvoir de lever les censures imposées par le Pape. Toutefois, comme ils le pressaient et le menaçaient de l'indignation du roi, il répondit que, si les évêques de Londres et de Salisbury juraient, selon la forme de l'Église, d'obéir au mandement du Pape, il ferait, pour la paix de l'Église, par le respect du roi et par le conseil des autres évêques, tout ce qui dépendrait de lui, et traiterait les trois prélats avec toute sorte de douceur et de charité, se confiant en la clémence du Pape. Les deux évêques étaient prêts à accepter la condition et à venir se faire absoudre. Mais l'archevêque d'York les en détourna, et leur dit : J'ai encore huit mille livres d'argent comptant que j'emploierai, s'il est besoin, pour réprimer l'ar-

rogance et l'opiniâtreté de Thomas. Ne vous laissez pas séduire. Allons plutôt trouver le roi, qui nous a si fidèlement protégés jusqu'ici. Si vous le quittez pour vous attacher à son adversaire, car il n'y aura jamais entre eux de réconciliation parfaite, il vous regardera toujours comme des transfuges, et vous chassera de vos terres. Que deviendrez-vous alors ? En quel pays irez-vous mendier votre pain ? Au contraire, si vous demeurez avec le roi, que peut faire contre vous Thomas plus que ce qu'il a fait ?

Tel était le raisonnement de l'archevêque d'York, raisonnement plus digne d'un païen que d'un évêque catholique. Les deux évêques de Londres et de Salisbury en furent touchés, et ils partirent tous les trois aussitôt pour aller trouver le roi en Normandie. En même temps par une perfidie qui les déshonore à jamais, ils envoyèrent au roi, son fils, qui était à Londres, l'excommunié Geoffroi Ridel et quelques autres, pour lui persuader que Thomas voulait le déposer. Mais rien n'était plus loin de sa pensée, comme il l'assure lui-même dans la lettre qu'il écrivit au Pape, contenant la relation de son retour en Angleterre, et qui est sa dernière au Pape Alexandre.

Peu de jours après son arrivée à Cantorbéry, il envoya à Londres, Richard, prieur de Saint-Martin de Douvres, qui fut son successeur, faire part au jeune roi de son arrivée et lui faire ses excuses touchant la suspense des prélats. Ce député fut mal reçu par le prince, dont les ministres ne regardaient que la volonté du roi, son père. Saint Thomas ne laissa pas de se mettre en chemin peu de jours après, voulant voir le jeune roi, qui avait été son disciple, et ensuite visiter sa province abandonnée depuis si longtemps. Comme il approchait de Londres, tous les bourgeois vinrent au-devant de lui et le reçurent avec grande joie. Mais il vint deux chevaliers de la part du prince, lui défendre de passer outre, et lui ordonner de retourner à son église. Ses ennemis en devinrent plus fiers, et Robert de Broc, frère de Raoul ou Ranulfe, pour insulter au prélat, coupa la queue d'un cheval qui portait quelques ustensiles de sa cuisine,

Le jour de Noël, le saint Archevêque monta en chaire et fit un sermon, à la fin duquel il prédit sa mort prochaine, fondant lui-même en larmes, ainsi que tout son auditoire. Mais il parla avec véhémence contre les ennemis de l'Église, et en particulier contre plusieurs courtisans du roi père. Il les excommunia et nommément les deux frères Raoul et Robert de Broc. Après la messe, il tint table, comme il avait coutume aux grandes fêtes, avec gaité, et quoique le jour de Noël fût cette année-là un vendredi, il mangea de la viande comme les autres. On voit ici l'antiquité de cette dispense de l'abstinence au jour de Noël.

Cependant l'archevêque d'York et les deux évêques de Londres et de Salisbury, étant arrivés en Normandie peu de jours avant la fête, se jetèrent aux pieds du roi, implorant sa justice, et se plaignant amèrement que Thomas abusait de la paix qu'il lui avait accordée, et que, dès qu'il était arrivé, il avait troublé le royaume par les censures qu'il avait publiées contre eux. Le roi dit : Si tous ceux qui ont consenti au sacre de mon fils sont excommuniés, par les yeux de Dieu ! je le suis aussi. Et il entra dans une furieuse colère. Excité donc par les trois courtisans, il commença à maudire tous ceux qu'il avait nourris et comblés de bienfaits, dont aucun ne le vengeait d'un prêtre qui troublait son royaume et voulait le dépouiller lui-même de sa dignité, ajoutant plusieurs reproches contre le saint Archevêque.

Alors, quatre chevaliers de sa chambre, croyant ne pouvoir rien faire qui lui fût plus agréable que de tuer le pontife, en formèrent ensemble la résolution. Ces chevaliers étaient : Hugues de Morville, Guillaume de Tracy, Richard le Breton, et Renaud, fils de l'Ours. Ils firent leur conjuration la nuit de Noël, s'engageant par serment à ce meurtre, et le jour même de la fête, ils se retirèrent secrètement de la cour. Ils firent telle diligence et eurent le temps si favorable, qu'ils arrivèrent en Angleterre le lundi, jour des Innocents. Ils furent joints par Raoul de Broc, qui les conduisit à son château de Saltwode, à six mille de Cantorbéry. Ils s'associèrent quelques complices et passèrent la nuit à concerter l'exécution de leur forfait.

Le lendemain, vingt-neuvième jour de décembre, ils vinrent à Cantorbéry, et allèrent à l'archevêché, où ils trouvèrent le saint Prélat qui s'entretenait de quelque affaire avec ses moines et ses clercs. Les quatre chevaliers entrèrent dans sa chambre, et sans saluer, ils s'assirent à terre à ses pieds. Après un peu de silence, Renaud dit au nom de tous : Nous venons de la part du roi vous apporter ses ordres. Voulez-vous les entendre en secret ou en public? — Comme il vous plaira, dit le saint Archevêque. — Et Renaud reprit : Nous les dirons donc en secret. L'Archevêque fit retirer ceux qui étaient avec lui ; mais l'huissier laissa la porte ouverte, afin que ceux qui étaient dehors pussent voir ce qui se passait. Après que les chevaliers eurent dit ce qu'ils voulurent, le saint Prélat fit appeler les moines et les clercs, mais non les laïques.

Alors Renaud dit : Nous vous ordonnons de la part du roi, d'aller trouver le roi, son fils, et de lui rendre ce que vous lui devez. Je crois l'avoir fait, dit l'Archevêque. Non, dit Renaud, puisque vous voulez lui ôter la couronne de dessus la tête. Le Saint répondit : Au contraire, je voudrais pouvoir lui donner encore d'autres couronnes, et, quant aux évêques, ce n'est pas moi qui les ai suspendus, c'est le Pape. — C'est bien vous, dit Renaud, puisque c'est à votre poursuite. Saint Thomas reprit : J'avoue que je ne suis pas fâché si le Pape venge les injures faites à mon Église. Ensuite il se plaignit des torts et des insultes qu'il avait reçues depuis la conclusion de la paix, et dit à Renaud : Vous étiez présent, vous et plus de deux cents chevaliers, quand le roi m'accorda de contraindre, par les censures, ceux qui avaient troublé l'Église, à lui faire satisfaction, et je ne puis me dispenser de remplir mon devoir de pasteur. A ces mots, les chevaliers se levèrent en criant : Voilà des menaces ! et dirent aux moines : Nous vous commandons de la part du roi de le garder ; s'il s'échappe, on s'en prendra à vous. — Ils sortirent aussitôt, et Thomas les suivit jusqu'à la porte de son antichambre, en disant : Sachez ce que je ne suis pas venu pour m'enfuir, et que je ne crains pas vos menaces. Ils répondirent : Il y aura autre chose que des menaces.

Étant sortis du palais, ils ôtèrent leurs manteaux, et on les vit revêtus de cuirasses. Ceux de leur suite s'armèrent aussi et, outre leurs épées, ils prirent des arcs, des flèches, des haches et d'autres instruments pour ouvrir les portes ou les briser. Thomas était tranquille dans sa chambre. Les gens de sa maison, entendant les coups de hache contre la porte, le supplièrent de se réfugier dans l'église par un cloître ou par une galerie. Mais craignant de manquer l'occasion du martyre, il s'y refusa. On allait l'y entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure des vêpres avait sonné. « Puisque c'est l'heure de l'office, dit l'Archevêque, j'irai à l'église. » Et, faisant porter sa croix devant lui, il traversa le cloître à pas lents puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille entr'ouverte. On voulut la fermer, quand on entendit les cris des assassins. L'Archevêque s'y opposa, et dit : « L'Église de Dieu ne doit pas être barricadée comme une citadelle. C'est en souffrant, et non en repoussant les attaques que nous triompherons. » On le supplia avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine, ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on parvenait au faite de l'édifice : l'Archevêque refusa l'un et l'autre. Pendant ce temps, les quatre assassins entrèrent dans l'église l'épée à la main. Le premier s'écria : « Où est le traître ? » Personne ne répondit. Il cria de nouveau : « Où est l'Archevêque ? » Aussitôt l'intrépide Pontife descendit les degrés du chœur, et dit à haute voix : « Me voici ! Je suis l'Archevêque, mais je ne suis point un traître. Que voulez-vous ? — Que tu meures ! — Je suis prêt à mourir pour Dieu, pour la justice et pour la liberté de l'Église, mais je vous défends, au nom du Dieu tout-puissant, de faire le moindre mal à aucun de mes religieux, de mes clercs ou de mon peuple. Tant que j'ai vécu, j'ai pris la défense de l'Église lorsque je l'ai vue opprimée. Puisse-t-elle par mon sang recouvrer la paix et la liberté ! » Ayant ainsi parlé, il se mit à genoux, et dit : « Je recommande mon âme et la cause de l'Église à Dieu, à la très-sainte Vierge et aux saints patrons de ce lieu, aux martyrs saint Denis et saint Elphège. » Ayant ensuite prié

pour ses assassins, il inclina un peu la tête et la leur présenta en silence. Comme ils voulaient le tirer de l'église, il leur dit : « Je ne sortirai point ; faites ce que vous voudrez. » Dans la crainte que le peuple qui s'attroupait ne mit obstacle à leur dessein, ils se hâtèrent de l'exécuter. L'un des assassins déchargea un coup sur la tête de l'Archevêque ; Édouard Grim, qui était auprès du Saint et qui depuis, écrivit sa vie, voulut parer le coup en étendant le bras, qui lui fut presque emporté. Thomas, qui en avait été étourdi, tomba sur ses genoux, soutint sa tête de ses deux mains, resta immobile comme auparavant, et offrit à Dieu de nouveau le sacrifice de sa vie. Alors deux autres assassins lui donnèrent chacun un coup d'épée, et il tomba sur le pavé, près de l'autel de Saint-Benoît. Comme il était près d'expirer, Richard le Breton lui enleva le haut du crâne. Enfin, un exécrable sous-diacre, nommé Hugues et surnommé Mauvais-Clerc, lui posa le pied sur le cou, et, avec la pointe de son épée, lui tira la cervelle, qu'il répandit sur le pavé. Ainsi mourut saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, dans la cinquante-troisième année de son âge, le mardi, vingt-neuvième jour de décembre 1170, sur les cinq heures du soir, il reçut tous ces coups sans proférer une seule parole et sans faire aucun mouvement.

Pendant que les assassins gentilshommes le massacraient dans l'église, d'autres pillaient son palais. Ils brisèrent les portes et serrures, enlevèrent ses chevaux, battirent ses domestiques, ouvrirent les coffres, partagèrent entre eux l'argent, les habits et les autres meubles. Ils emportèrent même les titres de l'Église de Cantorbéry, et les donnèrent à Ranulfe de Broc, pour les porter au roi, en Normandie, afin qu'il pût supprimer ceux qu'il trouverait contraires à ses prétentions¹.

A la nouvelle du meurtre, toute la ville de Cantorbéry fut consternée. Les riches, saisis de crainte, demeurèrent dans leurs maisons ; mais les pauvres et les gens du peuple accoururent aussitôt à l'église pleurer leur père. Ils lui baisaient les

¹ Vita S. Thom.

mains et les pieds, ils recueillaient son sang, s'en frottaient les yeux et y trempaient des lambeaux de leurs habits. Ce qui en demeura sur le pavé fut ramassé soigneusement et mis dans un vase précieux pour le garder dans l'église. Les moines mirent le corps sur un brancard devant l'autel, et passèrent la nuit auprès, en larmes et en prières. Mais le lendemain matin, on leur vint dire qu'il y avait hors de la ville une grande troupe de gens armés qui voulaient enlever le corps du saint Prélat, pour le traîner par les rues à la queue des chevaux, le pendre au gibet ou le mettre en pièces et le jeter dans un borbier. Les moines, alarmés de ce bruit, résolurent de l'enterrer promptement. Ils fermèrent les portes de l'église et portèrent le corps dans la chapelle souterraine, où, l'ayant dépouillé, ils trouvèrent que, sous son habit monastique, il portait un rude cilice, et, ce qui était sans exemple, des fémoraux de même étoffe. Ce spectacle attira de nouveau des torrents de larmes ; car on avait ignoré jusque-là qu'il pratiquait cette austérité. On le revêtit par-dessus de ses habits pontificaux ; on le mit dans un tombeau de marbre tout neuf, qui se trouva dans cette chapelle, et on en ferma les portes soigneusement. L'église demeura interdite près d'une année ; on couvrit les croix et on dépouilla les autels comme au Vendredi-Saint, et les moines récitèrent l'office dans leur chapitre sans chanter.

Le roi d'Angleterre, ayant appris la mort de saint Thomas, envoya peu de jours après quelques-uns de ses clercs, qui étant arrivés à Cantorbéry, assemblèrent les moines de la cathédrale et leur dirent ; Le malheur qui est arrivé chez vous, mes frères, a tellement affligé le roi, que, pendant trois jours, il s'est abstenu d'entrer dans l'église, et n'a pris aucune nourriture que du lait d'amande. Il n'a point reçu de consolation et n'a point paru en public, sachant le tort que fait à sa réputation cette cruelle action des siens, et qu'on ne se persuaderait pas aisément qu'il n'ait point désiré la mort d'un homme dont il s'est plaint si souvent comme du seul qui s'opposait à ses volontés. L'action est détestable et inouïe, et la conduite que le roi a tenue jusqu'ici le justifie assez de n'en être pas complice ; mais

ce qui lui donne quelques remords, c'est qu'ayant appris l'excommunication de tous ceux qui avaient assisté au sacre de son fils, lorsqu'il croyait tous les ressentiments étouffés par la paix, il ne put dissimuler sa douleur, ni s'empêcher de s'en plaindre à ses confidants. Ceux-ci, partageant son ressentiment et d'autant plus animés que le prélat lui avait plus d'obligation, il s'en trouva quatre qui se retirèrent secrètement et vinrent commettre ce crime, croyant plaire au roi. Or, comme il les connaissait pour les plus emportés et les plus méchants de son royaume, il envoya en diligence après eux pour prévenir ce malheur; mais ils étaient déjà passés et firent leur coup le jour que le roi croyait les avoir auprès de lui. Voilà, mes frères, ce que nous avons charge de vous dire, afin que vous n'ayez aucun mauvais soupçon du roi, et que vous demandiez à Dieu le pardon de la faute qu'il peut avoir faite, en donnant, par ses discours, occasion à ce crime. Donnez au corps une sépulture honorable : le roi n'a plus de ressentiment contre la mort¹. Ainsi parlèrent les envoyés du roi d'Angleterre.

Pendant deux docteurs, Alexandre le Gallois et Gontier de Flandre, qui avaient été auprès de saint Thomas jusqu'à sa mort, allèrent en porter la nouvelle au Pape, chargés de plusieurs lettres de recommandation du roi de France, de Thibaut, comte de Blois, et de Guillaume, archevêque de Sens, qui tous demandaient justice au Pape de ce meurtre, traitant le saint Prélat de martyr, et témoignant qu'il se faisait déjà des miracles à son tombeau². Le roi d'Angleterre envoya au Pape de son côté, et Arnoul, évêque de Lisieux, un des plus éloquents prélats de son obéissance, écrivit en sa faveur une lettre où il représente la douleur du roi si violente, que l'on craignait même pour sa vie, et prie le Pape de punir les coupables suivant l'énormité de leur crime, mais d'avoir égard à l'innocence de ce prince. La lettre était au nom de tous les évêques d'Angleterre³.

Ceux d'entre ces évêques qui étaient excommuniés ou sus-

¹ *Gesta post mart.*, c. 1. — ² L. V, epist. LXXVIII, LXXIX, LXXXI. — ³ Ep. LXXIX.

pens, avaient envoyé des députés à Rome pour solliciter leur absolution. Leurs députés avaient quelque espoir de l'obtenir, lorsque arriva à Rome la nouvelle du meurtre de l'Archevêque de Cantorbéry. Le Pape Alexandre en fut troublé à tel point, que, pendant près de huit jours, les siens mêmes ne purent lui parler. Il y eut une défense générale de donner aux Anglais aucun accès auprès de lui, et toutes leurs affaires demeurèrent en suspens. C'est que le Pape se reprochait d'avoir mal soutenu la cause de l'Église, pour laquelle Thomas avait tant souffert pendant six ans, et d'avoir enfin livré ce Prélat entre les mains de ses persécuteurs ¹.

La réconciliation du roi et son absolution des censures qu'il avait encourues pour le meurtre du saint Archevêque, eut lieu le dimanche 22 mai 1172, dans la ville d'Avranches. Ce jour, le roi fit publiquement ce serment en touchant les saints Évangiles : » Je n'ai ni pensé, ni su, ni commandé la mort de Thomas, archevêque de Cantorbéry : et, quand je l'ai apprise, j'en ai été plus affligé que si j'avais perdu mon propre fils. Mais je ne puis m'excuser d'avoir donné occasion au meurtre par l'animosité et la colère que j'avais conçues contre le saint homme. Or, pour la réparation de cette faute, j'enverrai incessamment à Jérusalem deux cents chevaliers pour la défense de la chrétienté, et ils y serviront un an à mes dépens. Je prendrai même la Croix pour trois ans et je ferai le voyage en personne, à moins que le Pontife romain ne me permette de demeurer. Je casse absolument les coutumes que j'ai introduites de mon temps en tous mes États, et défends de les observer à l'avenir. Je permettrai désormais de porter librement les appellations au Siège apostolique, sans en empêcher personne. » Le roi promit encore de rendre à l'église de Cantorbéry toutes ses terres et ses autres biens, comme elle les possédait un an avant que l'Archevêque encourût sa disgrâce, et de rendre ses bonnes grâces et leurs biens à tous ceux contre lesquels il avait été irrité à cause de ce Prélat. Enfin, il ajouta ces paroles d'au-

¹ L. V, epist. LXXXIV.

tant plus remarquables que les historiens modernes les ont passées sous silence : « De plus, moi et le roi, mon fils aîné, nous jurons que nous recevrons et tiendrons le royaume d'Angleterre du seigneur Pape Alexandre et de ses successeurs catholiques, et que nous et nos successeurs à perpétuité, nous ne nous réputerons rois d'Angleterre qu'autant qu'ils nous tiendront rois catholiques ¹. »

Les légats lui enjoignirent même, en secret, des jeûnes, des aumônes et d'autres œuvres pénales dont le public n'eut point connaissance. Le roi accepta tout avec grande soumission, de plus il dit devant tout le monde : « Seigneurs légats, ma personne est entre vos mains ; sachez certainement que, quoi que vous m'ordonniez, soit d'aller à Jérusalem, à Rome ou à Saint-Jacques, soit autre chose, je suis prêt à obéir. » Ces paroles touchèrent les assistants jusqu'aux larmes. Ensuite les légats menèrent le roi, de son bon gré, hors la porte de l'église ; là il reçut l'absolution à genoux, mais sans ôter ses habits ni être fustigé, puis ils le firent entrer dans l'église.

Cependant il s'opérait une infinité de miracles au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry : on voyait des morts ressuscités, la vue rendue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, des lépreux et d'autres malades guéris, des démoniaques délivrés. Les ennemis mêmes du Saint, ses anciens persécuteurs, y accouraient, pour obtenir par son intercession le pardon de leurs fautes, ainsi que d'autres grâces. Le Pape Alexandre fut informé de ces miracles, premièrement par la voix publique, puis par le témoignage de plusieurs personnes dignes de foi, et enfin par celui de ses deux légats, Albert et Théoduin, qui en étaient d'autant mieux instruits qu'ils étaient plus près du lieu. Sur ces assurances donc, et sur la connaissance que le Pape

¹ Propterea, ego et major filius meus, rex, juramus quod a Domino Alexandro papa et ejus catholicis successoribus, recipiemus et tenebimus regnum Angliæ ; et nos et successores nostri in perpetuum non reputabimus nos Angliæ reges, donec ipsi nos catholicos reges tenuerint. Apud *Baron.*, an. 1172, n. 5.

avait d'ailleurs des vertus du saint Prêlat, après avoir pris le conseil des Cardinaux, il le canonisa solennellement dans l'église, le jour des Cendres, 21 février 1173, en présence d'une grande multitude de clercs et de laïques. Il ordonna qu'il serait mis au nombre des martyrs, et que sa fête serait célébrée tous les ans le jour de sa mort, 29 décembre, comme elle l'est encore par toute l'Église catholique. C'est ce que l'on voit par deux bulles datées de Ségni, le 12 mars, et adressées, l'une aux moines de l'église métropolitaine de Cantorbéry, l'autre au clergé et au peuple de toute l'Angleterre¹.

Tandis que le Tout-Puissant glorifiait son serviteur et son martyr par de nombreux et éclatants miracles, il punissait ses meurtriers d'une manière également surprenante. Ils périrent tous les quatre dans les trois ans qui suivirent le martyre de saint pontife, et qui finissent cette année 1173. Dès qu'ils eurent commis le crime, n'osant plus retourner à la cour, ils se retirèrent à une terre de Hugues de Morville, l'un d'entre eux dans la partie occidentale d'Angleterre. Ils y demeurèrent jusqu'à ce que l'horreur que les gens du pays avaient pour eux leur devint intolérable. Personne ne voulait manger avec eux ni leur parler. Les restes de leurs repas étaient jetés aux chiens qui même, à ce qu'on disait, n'y touchaient pas. Après bien du temps, ces quatre homicides, pressés du remords de leur conscience, allèrent trouver le Pape Alexandre, qui leur imposa pour pénitence le pèlerinage de Jérusalem. Guillaume de Tracy l'un d'entre eux, demeura en Italie, prétendant faire sa pénitence deçà la mer. Il tomba malade à Cosenza en Calabre, d'une maladie horrible, où les chairs, principalement des bras et des mains, tombaient par pièces et laissaient les os à découvert. Le témoinait un grand regret de son crime et invoquait incessamment le nouveau martyr, comme le rapporta depuis l'évêque de Cosenza, qui avait été son confesseur en cette maladie. Les trois autres allèrent jusqu'à Jérusalem, où peu de temps après, ils moururent pénitents, et furent enterrés devant

¹ L. V, epist. xcii et xciii. Et apud Bar., an. 1173.

la porte du temple, avec cette épitaphe : Ci-gisent les malheureux qui ont martyrisé le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry ¹.

Le roi Henri II avait donné longtemps à sa famille l'exemple de l'insubordination envers l'Église, sa mère, et la persécution envers l'archevêque de Cantorbéry, son père spirituel. Dieu permit que ce mauvais exemple portât des fruits qui en fussent la punition. Henri avait montré à ses enfants, dans leur plus jeune âge, une tendresse portée à l'excès ; mais comme ils grandissaient, le père indulgent s'était changé graduellement en souverain despotique et soupçonneux. La reine Éléonore lui avait donné quatre fils, à chacun desquels ses vastes domaines offraient un ample héritage. En faisant couronner son fils aîné, l'an 1170, le roi Henri le servit à table, déclarant qu'il n'était plus roi. Cette déclaration ne fut point oubliée par le fils. Après le meurtre de l'Archevêque, il y eut une guerre entre le roi Henri père et le roi Henri fils. Celui-ci était soutenu par sa mère la reine Éléonore ; par ses deux frères Richard et Geoffroi ; par son beau-père le roi Louis de France ; par Guillaume, roi d'Écosse ; Thibaut, comte de Champagne ; Philippe, comte de Flandre, et son frère Mathieu, comte de Boulogne. Cette guerre, commencée au mois de juin 1173, dura jusqu'à l'automne de l'année suivante. Le roi Henri II, ainsi attaqué par ses enfants, écrivit au Pape Alexandre une lettre mémorable, où il dit : Puisque Dieu vous a élevé à l'éminence de l'office pastoral pour donner la science du salut à son peuple, absent de corps, mais présent d'esprit, je me prosterne à vos genoux pour vous demander un salutaire conseil. Le royaume d'Angleterre est de votre juridiction, et, quant à l'obligation du droit féodal, je ne me reconnais sujet qu'à vous. Que l'Angleterre apprenne ce que peut le Pontife romain, et, puisqu'il n'use pas d'armes matérielles, qu'il défende par le glaive spirituel le patrimoine de saint Pierre ².

¹ Roger, *Annal.*, p. 522. *Gesta post mart.*, c. IX.

² *Vestræ jurisdictionis est regnum Angliæ ; et quantum ad feudatarii juris obligationem, vobis duntaxat obnoxius teneor et obstringor. Experiatur An-*

Mais la guerre ne laissait pas de continuer, et les Écossais et les Gallois, peuples féroces et anciens ennemis des Anglais, la faisaient avec la dernière cruauté, jusqu'à massacrer les prêtres sur les autels, ouvrir les femmes enceintes et en tirer les enfants à la pointe de leurs lances. Le vieux roi se voyait abandonné de presque tous ses sujets, et n'avait plus guère à sa suite que des étrangers, qui ne le servaient que pour de l'argent. Ainsi pressé de tous côtés, et désespérant presque de conserver ses États deçà la mer, il voulait au moins sauver l'Angleterre, et y passa au commencement de juillet. Ses affaires n'y étaient guère mieux que sur le continent. Il n'avait pour lui qu'une poignée de monde, tandis que le roi d'Écoss es'avançait avec une armée formidable.

Dans cette extrémité, il eut recours à celui qu'il avait tant aimé, et puis tant persécuté pendant sa vie. Toutes les contrées de l'Europe retentissaient du bruit des miracles qui s'opéraient par les reliques du saint archevêque Thomas. Henri, pour expier son offense, se détermina secrètement à faire un pèlerinage à la tombe du martyr. Ayant pris terre à Southampton, et sans se reposer de ses fatigues, il se mit en route pour Cantorbéry. Il voyagea à cheval toute la nuit, sans prendre d'autre nourriture que du pain et de l'eau, et, au point du jour, il aperçut dans le lointain les tours de l'église métropolitaine. Aussitôt il descendit de cheval, se revêtit sur la chair d'un habit de pénitent, une pauvre tunique de laine, et marcha pieds nus vers la ville, sur un chemin rocailleux et plein de boue. Quand il passa sous les portes, les spectateurs remarquèrent que les traces de ses pas étaient teintes de sang. Il entra dans la cathédrale, descendit dans l'église souterraine et se jeta au pied de la tombe, tandis que l'évêque de Londres montait en chaire et s'adressait aux fidèles qui étaient présents. Le Prélat les conjura de croire aux assertions d'un prince qui en appelait aussi solennellement au ciel pour prouver son innocence :

glia quid possit Romanus Pontifex : et quia materialibus armis non utitur patrimonium beati Petri spirituali gladio tueatur. Apud Baron., an. 1173 n. 17, et inter. *epist. Petr. Bles.*, cxxxvi.

Henri n'avait ni ordonné ni concerté la mort du primat ; son seul délit était une expression passionnée, qui avait suggéré aux assassins l'idée du meurtre, et, pour ce délit, commis sans intention, il venait maintenant faire pénitence et implorer le pardon du Très-Haut. A la fin de ce discours, le roi se leva et se rendit au chapitre, où les moines du couvent et quelques évêques et abbés s'étaient réunis au nombre de quatre-vingts. Le pénitent royal, à genoux, confessa devant eux son offense, et chacun d'eux, sur sa demande expresse, tenant une corde à nœuds à la main, en appliqua trois ou cinq coups de discipline sur les épaules du monarque. Ensuite il retourna à l'église souterraine, devant le tombeau du Saint, y demeura prosterné, sans tapis ni quoi que ce soit, pendant tout le jour et la nuit suivante, en prière, et sans prendre aucune nourriture. Après les matines, il visita tous les autels de l'église haute et les corps saints qui y étaient ; puis il revint au tombeau de saint Thomas, dans le souterrain. Le samedi 12 juillet, au point du jour, il demanda et entendit une messe en l'honneur du même saint Thomas ; puis le cœur léger et plein de joie, il remonta à cheval et se rendit à Londres, où il arriva le dimanche 13 juillet.

Mais le défaut de nourriture, joint à ses fatigues d'esprit et de corps, lui causèrent une fièvre qui le retint quelques jours dans son appartement. La cinquième nuit de sa maladie, il fut réveillé par le bruit que l'on faisait à la porte de sa chambre. Un courrier venait d'arriver avec des dépêches importantes de la part de Ranulphe de Glanville, commandant des troupes anglaises contre les Écossais. Glanville se porte-t-il bien ? demanda le roi. Mon maître se porte bien, répondit le courrier, et il tient actuellement sous sa garde votre ennemi, le roi d'Écosse ! Répète ces mots, s'écria Henri dans un transport de joie. Le courrier les répéta et donna ses lettres, où Glanville mandait que, le samedi 12 du mois, dans la matinée, il avait fait prisonnier le roi d'Écosse, avec soixante de ses plus illustres seigneurs, avec lesquels il s'amusait à jouter à quelque distance du camp. Henri remarqua et fit remarquer avec une

joie extrême que ce glorieux événement avait eu lieu le matin même du jour où, après avoir entendu la messe, il avait quitté, repentant et réconcilié, les reliques de saint Thomas ¹.

D'un autre côté, le jeune roi Henri, qui était prêt à passer en Angleterre avec le comte de Flandre, apprenant que son père y était, demeura en Normandie, et s'attacha au siège de Rouen avec le roi de France. Ainsi, trois semaines après le pèlerinage du roi au tombeau de saint Thomas, la guerre cessa dans toute l'Angleterre, et les rebelles se soumirent. Henri II repassa en Normandie, vers la Saint-Laurent (10 août), pour venir au secours de Rouen, bénissant Dieu et saint Thomas, et menant avec lui le roi d'Écosse et trois comtes ses prisonniers.

Bientôt il fit lever le siège de Rouen, et reçut en ses bonnes grâces ses enfants rebelles, dans une conférence tenue le lendemain de la Saint-Michel, dernier jour de septembre. Ainsi la paix fut rétablie dans tous ses États. Quant au roi d'Écosse, il n'obtint sa liberté qu'en se déclarant vassal du roi d'Angleterre ².

Henri II se vit ainsi bien récompensé de sa pénitence et de son pèlerinage à Saint-Thomas de Cantorbéry. Le roi de France, Louis le Jeune, fit le même pèlerinage en 1179, et obtint la guérison de Philippe-Auguste, son fils, qui était tombé dangereusement malade sur le point d'être sacré roi.

(ROHRBACHER).

SAINT DAVID,

ROI ET PROPHÈTE.

Samuel, après avoir déclaré à Saül que le Seigneur devait lui ôter le royaume d'Israël, à cause de sa désobéissance, pour le donner à un autre qui vaudrait mieux que lui, le quitta pour ne plus le revoir, ou du moins pour ne plus lui parler de sa

¹ Neubr. I. II, c. XXXVI. Gervas, p. 1427. Hoved., p. 308.

² Petr. Bles., epist. LXXIX, XLVII; Gervas, *Rymer.*, I. I, c. XXXVII; Hoved.

vie. Cependant il ne cessait de pleurer ce prince réprouvé jusqu'à ce que le Seigneur le reprit de cette tendresse, et lui dit en le consolant : « Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül, sachant que je l'ai rejeté et que je ne veux plus qu'il règne sur Israël. Prenez de l'huile dans votre cornet, allez à Bethléem chez Isaï ; car je me suis choisi un roi pour mon peuple entre ses enfants. » Isaï, autrement nommé Jessé, était de la tribu de Juda, fils d'Obed. Samuel hésitait d'abord d'y aller par la crainte qu'il avait que si Saül venait à le savoir, il ne se portât à quelque excès contre sa vie pour se venger. Le Seigneur lui dit de prendre un veau, quand il serait à Bethléem, d'en offrir un sacrifice avec les principaux du lieu, et d'appeler ensuite Isaï au festin de la victime, ajoutant qu'alors il lui marquerait ce qu'il aurait à faire, et qu'il lui montrerait celui qu'il devait sacrer. Samuel se mit en chemin aussitôt pour obéir aux ordres du Seigneur. Les anciens et les principaux de la ville de Bethléem, surpris de la nouvelle qu'ils en eurent, allèrent au devant de lui pour le saluer, et savoir le sujet de l'honneur qu'il leur faisait. Il leur dit qu'il était venu pour sacrifier au Seigneur. Il leur ordonna de se purifier promptement et de venir avec lui pour offrir la victime. Il purifia lui-même Isaï et ses enfants et les appela à son sacrifice.

Lorsqu'ils furent entrés, Samuel voyant Eliab, l'ainé, demanda intérieurement au Seigneur si c'était celui qu'il avait choisi pour être son Christ. Le Seigneur l'avertit que non, et lui dit de n'avoir égard ni à sa bonne mine, ni à sa taille avantageuse, d'autant qu'il ne jugeait pas des choses par ce qui en paraissait aux yeux des hommes. Isaï appela ensuite Abinadab, son second fils, et le présenta à Samuel, qui lui dit que ce n'était pas celui qu'il cherchait. Il lui présenta le troisième, nommé Samma ; mais le Prophète lui dit que ce n'était pas encore celui-là que le Seigneur avait choisi. Isaï fit donc venir le reste de ses sept fils devant Samuel, qui les ayant tous considérés, dit que celui que le Seigneur avait choisi n'était point là. « Sont-ce là tous vos enfants ? ajouta-t-il. Isaï répondit : Il en reste encore un petit qui garde les brebis. — Envoyez-le qué-

rir, dit Samuel ; car nous ne nous mettrons point à table qu'il ne soit venu. » Lorsqu'il fut arrivé, son père le présenta à Samuel. Il était roux, de la couleur la plus estimée en ces siècles parmi les Orientaux : il était aussi très-beau de visage, et il avait la mine avantageuse. Le Seigneur l'avertit que c'était lui qu'il avait choisi, et il lui ordonna de le sacrer sur-le-champ. Samuel tira son cornet d'huile et le sacra par l'onction au milieu de tous ses frères : puis il s'en retourna à Ramatha.

Depuis ce temps, l'Esprit du Seigneur fut toujours avec David : c'est le nom qu'avait ce dernier des fils d'Isaï destiné pour être roi d'Israël, et âgé pour lors d'environ quinze à seize ans. En ce même temps, le roi Saül, dont l'Esprit du Seigneur s'était retiré depuis qu'il l'avait rejeté, se trouvait agité du malin esprit. Ses officiers persuadés que son mal pourrait être charmé ou adouci par le son des instruments lui firent chercher quelqu'un qui fût adroit à toucher la harpe. On lui donna avis qu'Isaï de Bethléem avait un fils qui en savait jouer parfaitement ; que c'était d'ailleurs un jeune homme fort et robuste, propre à la guerre, sage dans sa conduite et dans ses discours, d'une mine avantageuse, et que le Seigneur était avec lui. Saül manda donc à Isaï de lui envoyer son fils David qui gardait ses troupeaux. Isaï l'envoya aussitôt avec un présent qui consistait en une provision de pain, une bouteille de vin et un chevreau, que David présenta au roi de la part de son père. Saül conçut une affection toute particulière pour David, et le fit son écuyer. Il fit savoir à Isaï qu'il voulait le retenir auprès de sa personne, parce qu'il avait trouvé grâce devant ses yeux. David demeurant ainsi à la cour n'avait alors d'autre occupation que de prendre la harpe et d'en jouer dans le temps que le malin esprit (envoyé) du Seigneur saisissait Saül pour le tourmenter, et ce prince s'en trouvait soulagé toutes les fois.

Quelques années après, les Philistins ayant assemblé toutes leurs forces pour combattre Israël, vinrent camper dans la tribu de Juda entre Socho et Azécha, au quartier de Dommim. Les Israélites, pour s'opposer à leurs progrès, firent avancer leurs troupes dans la vallée de Térebinte. Comme les deux

armées étaient en face, n'ayant qu'un vallon qui les séparât, un homme de grandeur prodigieuse sortit du camp des Philistins. C'était un bâtard qui s'appelait Goliath, qui était de la ville de Geth, et avait six coudées et une palme de haut, ce qui faisait environ dix pieds. Il avait en tête un casque d'airain, des cuissards et un bouclier de même, ce qui était fort considérable en ce temps-là : et il était couvert d'une cuirasse à écailles qui pesait cinq mille sicles d'airain. Le fer de sa lance pesait six cents sicles de fer. Cet homme, précédé de son écuyer, vint se présenter devant les bataillons d'Israël, et défier ses ennemis, demandant à se battre contre celui qu'ils voudraient choisir de leur côté, à condition que ceux du parti de celui qui serait vaincu, fussent les sujets et les esclaves de ceux du parti du vainqueur. C'est ce qu'il accompagna de tant d'insultes et de discours insolents pendant quarante jours de suite, que les Israélites tremblaient de peur et n'osaient presque plus sortir de leur camp.

David qui avait quitté Saül quelque temps auparavant pour retourner auprès de son père et reprendre son premier exercice de pasteur, se trouvait par hasard à l'armée. Il avait laissé son troupeau pour y venir apporter des provisions aux trois premiers de ses frères qui servaient dans les troupes de Saül et pour reporter de leurs nouvelles à leur père Isai qui l'avait envoyé. Lorsqu'il arriva au camp, l'armée s'était avancée enfin pour livrer le combat. Il y alla aussitôt et fut témoin des nouvelles insultes que vint faire Goliath. Il entendit en même temps que l'on publiait que le roi comblerait de richesses celui qui pourrait tuer le géant des Philistins, qu'il lui donnerait sa fille en mariage, et qu'il rendrait la maison de son père exempte de tribut en Israël. David dit tout haut, comme s'il se fût jugé capable de le combattre et de venger l'honneur d'Israël : « Qui est donc ce philistin incirconcis, pour insulter ainsi l'armée du Dieu vivant ? » Eliab son frère aîné l'ayant entendu parler de la sorte avec d'autres, se mit en colère contre lui et voulut le renvoyer garder les brebis de son père disant que ce n'était qu'un orgueilleux et un jeune sot qui n'était venu que pour voir le combat.

David dit qu'on ne l'empêcherait pas de parler et de dire ce qu'il pensait. Il se détourna de son frère et s'en alla d'un autre côté où il répéta les mêmes choses à tant de personnes, qu'enfin on rapporta au roi ce qu'il disait. Saül voulut l'entendre lui-même et le fit venir devant lui. David lui répéta ce qu'il avait toujours dit, qu'on ne devait pas s'épouvanter des insultes de ce philistin, et il s'offrit à l'aller combattre seul. Saül lui dit qu'il ne pourrait résister à ce philistin, ni combattre contre lui, parce qu'il était encore tout jeune (car il n'avait en effet que vingt-trois à vingt-quatre ans) : au lieu que Goliath avait toujours été à la guerre depuis sa première jeunesse. David lui répondit : « Lorsque je menais paître le troupeau de mon père, je voyais quelquefois venir tantôt un lion, tantôt un ours pour emporter un agneau ou un bélier. Je courais à eux hardiment ; je les attaquais, et je leur arrachais la proie d'entre les dents. Lorsque de fureur ils se jetaient sur moi pour me dévorer, je les prenais au cou, je les étranglais ou je les tuais de quelque autre manière. C'est ainsi que j'ai traité entre les autres un lion et un ours : et j'espère en faire autant de ce philistin si vous me le permettez. Le Seigneur qui m'a délivré de la gueule du lion et des griffes de l'ours, me délivrera encore de la main de ce philistin. Je marcherai contre lui, je ferai cesser l'opprobre d'Israël. Hé ! qui est cet incirconcis pour oser outrager de la sorte l'armée du Dieu vivant ? »

Saül admirant cette résolution, lui dit : « Allez donc, et que le Seigneur soit avec vous. » Il lui fit donner en même temps ses propres armes, lui mit l'épée au côté, le casque d'airain sur la tête et le revêtit d'une cuirasse. David ayant essayé de marcher ainsi armé, dit à Saül qu'il ne le pouvait, parce qu'il n'y était pas accoutumé. Il quitta donc ses armes reprit son bâton, aimant mieux paraître en berger qu'en soldat ; alla choisir dans le torrent qui était proche cinq pierres polies, les mit dans sa panetière : et il marcha la fronde à la main contre le philistin. Goliath l'ayant vu de loin venir à lui, s'avança avec son écuyer. Mais l'ayant considéré de plus près et s'apercevant que ce n'était qu'un jeune homme qui n'avait aucun air de soldat, il le mé-

prisa et lui dit : « Suis-je un chien pour que tu viennes à moi avec un bâton ? » Puis jurant par ses dieux il le chargea de malédictions et ajouta que s'il approchait il donnerait sa chair à manger aux bêtes. David lui dit : « Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier ; mais moi, je vais à toi au nom du Seigneur des armées qui est le Dieu des troupes d'Israël auxquelles tu as insulté aujourd'hui. » Comme le philistin s'avancait, David le prévint et lui lança avec sa fronde une des pierres qu'il prit dans sa panetière. Il l'atteignit au front qui fut enfoncé par la pierre : le philistin en fut étourdi et il tomba le visage contre terre. Comme David n'avait point d'épée, il courut et se jeta sur lui ; prit l'épée qu'il portait et lui en coupa la tête.

Les Philistins effrayés de ce spectacle et des cris de joie dont ils entendaient retentir le camp des Israélites, se retirèrent en désordre et prirent la fuite. Ils furent poursuivis jusqu'aux portes d'Accaron. Il s'en fit un grand carnage sur le chemin de Saraim à Geth. Les Israélites à leur retour pillèrent le camp des ennemis. David emporta la tête du philistin avec ses armes. Abner général de l'armée le conduisit avec honneur, et le présenta au roi Saül ayant la tête du philistin à la main. Saül lui demanda de quelle famille il était ? David lui dit qu'il était fils d'Isaï de Bethléem. Il est étonnant que Saül ne l'eût pas reconnu après l'avoir eu assez longtemps auprès de lui pour le soulager dans les accès de sa frénésie ou de son lutin par le son de sa harpe et l'avoir fait même son écuyer. C'est ce qui a fait juger à quelques auteurs que ce que l'Écriture avait dit auparavant de la venue de David à la cour pourrait être une anticipation du temps et ne serait arrivé qu'après la mort de Goliath. Mais il y a d'autres difficultés encore plus grandes qui rendent leur sentiment peu probable : et pour maintenir les choses dans l'ordre que leur donne l'Écriture, il suffit d'accuser la mémoire de Saül fort affaiblie par la nature de son mal, et de louer la modestie de David, qui dans son second voyage n'avait pas même fait souvenir ce prince de sa première connaissance.

Quoi qu'il en soit, Saül ne permit plus à David depuis ce jour de retourner chez son père. Il voulut l'employer auprès de lui et il

lui donna le commandement de quelques compagnies de gens de guerre. Ce jour mémorable fut aussi celui où l'on vit naître l'amitié de David avec Jonathas fils de Saül dont l'âme s'unifia très intimement à la sienne du moment qu'il l'eût entendu parler au roi son père, au retour de l'expédition contre le Philistin : et l'Écriture remarque qu'il l'aima comme sa vie. David fut aussi fort aimé des officiers de la cour et de l'armée ; il le fut pareillement de tout le peuple, et il sut se conserver cette bienveillance générale par sa prudence et la sagesse de toute sa conduite. Si l'affection que le roi Saül lui témoigna d'abord fut aussi sincère que celle des autres, elle ne fut pas si constante. Elle reçut quelque atteinte dès le commencement par la jalousie que lui donna la réputation que la mort du Philistin lui avait acquise. A la nouvelle qui s'en était répandue par tout le pays, les femmes étaient sorties des villes d'Israël comme pour aller au devant du roi Saül et témoigner leurs jouissances en chantant et en dansant au son des tambours et des timbales. Dans les répétitions de leurs chansons où elles se répondaient les unes aux autres, elles disaient : « Saül en a » tué mille ; et David en a tué dix mille. » Cet éloge qui semblait le mettre au dessous de David lui déplut extrêmement ; il dit avec des sentiments d'aigreur qu'après une telle préférence il ne manquait plus à David que le titre de roi. Depuis ce jour il ne put le regarder d'un bon œil : et il commença dès lors à craindre. Dès le lendemain son démon ou sa frénésie l'ayant repris, et le trouvant agité comme un homme qui a perdu le sens, David vint jouer de la harpe pour adoucir le mal ou calmer son esprit comme il avait coutume de le faire auparavant. Saül ayant la lance à la main voulut la pousser contre David pour le percer contre la muraille. David évita le coup par deux fois : ce qui fit juger à Saül que l'Esprit du Seigneur qui s'était retiré de lui était avec David, et ne servit qu'à augmenter encore sa défiance et sa jalousie.

Ne pouvant plus souffrir David auprès de lui, il chercha des moyens spécieux et honnêtes en apparence pour l'éloigner : il lui donna le commandement de mille hommes de guerre avec

ordre d'aller combattre sur les frontières. Son dessein était de le faire périr de la main des Philistins : mais comme David joignait toujours la prudence à la valeur, il revint de toutes les rencontres les plus périlleuses avec beaucoup de succès et de gloire. Il s'était engagé à lui donner une de ses filles en mariage et il lui avait promis Mérob son aînée. Il n'y avait eu d'abord que la modestie de David qui avait fait différer l'affaire, parce qu'il ne se jugeait pas digne de l'honneur d'une telle alliance. Dans le même temps que Saül la maria à un autre, il apprit que sa seconde fille Michol témoignait beaucoup d'inclination pour David. Au lieu de s'en fâcher il parut s'en réjouir, dans l'espérance qu'en la lui promettant il trouverait l'occasion de le perdre ; et que sa fille serait d'intelligence avec lui pour s'en défaire. David s'excusa d'abord de l'épouser sur ce qu'il n'avait pas de bien. Le roi fut ravi d'avoir ce prétexte pour lui faire dire qu'il ne lui demandait point d'autre douaire pour sa fille que cent têtes de philistins : se tenant presque assuré qu'il périrait à la peine. David marcha contre les philistins avec les gens qu'il commandait : en tua un grand nombre et apporta au roi le double de ce qu'il avait demandé, ce qui fut suivi de son mariage avec Michol que ce prince n'osa point lui refuser, voyant que le Seigneur le favorisait visiblement dans toute ses entreprises. Et Michol qui aimait sincèrement son mari se fit un devoir de lui demeurer fidèle sans adhérer aux mauvaises volontés de son père. C'est ainsi que Dieu se plut à confondre la fausse politique de ce prince.

Cependant la crainte qu'il avait de son gendre augmentant avec son aversion, le porta à ne plus dissimuler comme auparavant le désir qu'il avait de le faire périr. Il voulut engager son fils Jonathas et tous ses officiers dans son dessein. Jonathas loin d'y entrer n'oublia rien pour le faire toujours échouer : et il ne manqua à aucun des devoirs de l'amitié qui le tenait étroitement attaché à David. Saül ayant un jour formé la résolution de le tuer de sa main, parce qu'il ne pouvait trouver de complice à sa fureur, Jonathas vint promptement en donner avis à David pour le faire cacher en un lieu qu'il lui désigna, afin

que le roi son père ne le trouvant point d'abord, sa fureur eût le loisir de se ralentir; et qu'en prenant de là occasion de lui parler en sa faveur il put le faire venir sur-le-champ s'il venait à bout de faire la paix, Il accompagna son père au lieu où David avait reçu l'ordre de se trouver pour rendre compte de quelque commission. Mais parmi diverses choses dont il l'entretint il sut relever si adroitement le mérite de David, et lui représenta si agréablement son innocence et les services importants qu'il avait rendus à tout Israël, que Saül apaisé et satisfait de ses raisons lui jura par le Seigneur que David ne mourrait point. Jonathas avec cette parole fit venir David et le présenta de nouveau à Saül qui trouva bon alors qu'il demeurât auprès de lui comme auparavant.

L'année suivante recommença la guerre des Philistins, David eut le commandement de l'armée d'Israël, marcha contre les ennemis, les combattit, et les défit avec grand avantage. Il revint à la cour ensuite. Cependant le malin esprit envoyé par le Seigneur saisit Saül tout de nouveau. David vint jouer de la harpe pour calmer la violence de sa fureur. Saül assis dans sa chambre poussa contre lui une lance qu'il tenait à la main pour le percer. David s'étant détourné fort à propos évita le coup qui porta contre la muraille. Il se retira promptement et pourvut à sa sûreté pour cette nuit. Saül envoya ses gardes le lendemain dès le matin pour s'assurer de lui et le tuer. Michol que l'affection faisait veiller à la conservation de son mari ayant eu avis du danger où il était, le prévint heureusement, et fit descendre David de son logis dans le fort de la nuit par une fenêtre, d'où il se sauva sans avoir de témoin de sa fuite. Elle fit mettre à l'instant une statue dans le lit de David à qui elle mit autour de la tête une peau de chèvre avec le poil, et la couverture du lit par dessus le corps. Les archers que Saül avait envoyés pour prendre David étant entrés dès le matin, s'en retournèrent sur ce qu'on leur dit qu'il était malade. Saül n'étant pas content, envoya d'autres gens avec ordre d'entrer dans sa chambre, et de l'apporter dans son lit même afin de le tuer. Ces nouveaux archers étant entrés se jetèrent sur le lit

où ils furent surpris de ne trouver qu'une statue. Saül en colère d'avoir été trompé de la sorte en fit de sanglants reproches à sa fille Michol qui tâcha de s'excuser en feignant que David l'avait menacée de la tuer si elle ne le sauvait.

David alla se réfugier auprès de Samuel à Ramatha : et lorsqu'il lui eut raconté les violences et les mauvais traitements que Saül lui avait faits, ils s'en allèrent ensemble à Naïoth où ils demeurèrent quelque temps. Saül en ayant été averti y envoya des archers pour prendre David qu'il n'appelait plus autrement que son ennemi. Mais les archers ayant vu une troupe de prophètes et Samuel qui présidait au milieu d'eux, furent saisis eux-mêmes de l'Esprit du Seigneur, et ils commencèrent à prophétiser comme les autres. On rapporta la chose à Saül qui sans s'en émouvoir envoya d'autres gens pour exécuter sa coupable volonté. Ceux-ci étant arrivés prophétisèrent aussi comme les premiers. Saül en envoya de nouveaux et l'on vint lui rapporter que ces troisièmes prophétisaient aussi. Ce qui le fit entrer dans une si grande colère qu'il résolut d'aller lui-même à Ramatha. Il sut que Samuel et David étaient à Naïoth qui n'en était pas loin, et il partit aussitôt pour y aller. Il fut saisi lui-même de l'Esprit du Seigneur, et il prophétisait durant tout le chemin jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Naïoth. Il prophétisa encore devant Samuel avec les autres : puis ayant perdu le sens sans avoir pu parler ni à Samuel ni à David, il se dépouilla de tous ses habits en leur présence et demeura nu par terre le reste du jour et toute la nuit. Ce qui donna lieu au proverbe : « Saül est-il donc aussi devenu prophète ? »

Cet événement ne changea rien aux mauvaises dispositions où était Saül à l'égard de David, qui se vit obligé de s'enfuir encore à Naïoth où il ne trouvait pas même sa sûreté auprès de Samuel. Il vint s'en plaindre à son ami Jonathas, qui non content de le rassurer lui jura une amitié sans réserve et une fidélité inviolable par de nouveaux serments : et lui dit que comme le roi son père ne faisait rien sans le lui communiquer, il pouvait bien l'assurer que sa vie serait dorénavant

en sûreté, et qu'il saurait bien prévenir et dissiper tous ses mauvais desseins. « Il pourrait bien se faire, lui dit David, que le roi votre père sachant que vous m'aimez voudrait vous cacher ce qu'il a résolu de faire contre moi : ainsi votre amitié n'empêche pas que de sa part je ne me voie à deux doigts de la mort. » Ils convinrent ensuite d'un moyen de sonder la disposition du roi que David imagina, et dont il proposa l'expédition à son ami. « Comme c'est demain, lui dit-il, la nouvelle lune (c'est-à-dire la fête du premier jour du mois) et que le roi fait en ce jour un grand festin où j'ai coutume de me trouver, je vous attendrai hors de la ville, si vous le trouvez bon, sans que personne le sache, jusqu'au soir du troisième jour. Si le roi ne me voyant pas auprès de lui demande où je suis, vous lui répondrez, s'il vous plaît, que je suis allé à Bethléem, lieu de ma naissance pour assister à la fête de ma tribu. S'il vous dit : A la bonne heure, ce sera une marque que tout ira bien pour moi. Mais s'il répond autrement, et qu'il fasse paraître sa mauvaise humeur, ce sera un témoignage du contraire et vous m'obligerez de m'en avertir. Vous ne pouvez rien faire, dans la malheureuse situation où je me trouve, qui soit plus digne de votre générosité et de l'amitié sacrée que vous avez bien voulu me jurer devant le Seigneur. Que si vous trouvez que je ne le mérite pas, ou que vous me croyiez coupable de quelque chose envers le roi, ôtez-moi la vie vous-même sans attendre qu'il me fasse mourir. »

Ces dernières paroles percèrent le cœur à Jonathas. Il ne put faire autre chose alors pour lui marquer son amitié que de lui promettre d'exécuter fidèlement ce qu'il venait de lui proposer. Si ce n'est que pour lui en donner une plus grande assurance l'ayant mené dehors et levant les yeux au ciel, il confirma sa promesse par un nouveau serment, et prit le Dieu d'Israël qui connaît les pensées les plus secrètes pour témoin de tout ce qu'il était résolu de faire pour son ami, en lui faisant savoir exactement tout ce qu'il aurait découvert de la volonté et des desseins du roi son père à son égard. Il lui demanda seulement pour reconnaissance d'une amitié si tendre et si parfaite, de ne

point abandonner sa famille et ses enfants lorsque le Seigneur l'aurait fait triompher de tous ses ennemis. Après ces protestations qui marquaient la disposition où il était de donner sa vie pour David, il lui dit par rapport à ce qu'ils devaient faire le lendemain, de l'attendre dans le champ destiné aux exercices, près de la pierre d'Ezel ; qu'il ne manquerait pas de s'y rendre accompagné seulement d'un page, aussitôt qu'il aurait découvert les sentiments du roi son père. Que dès qu'il serait arrivé dans le champ, il tirerait trois flèches contre la pierre d'Ezel comme pour s'exercer à tirer au blanc. Que si la disposition du roi lui était favorable, il dirait à son page d'aller ramasser ses flèches en deçà ; que si elle lui était contraire il ne lui dirait autre chose sinon d'aller au delà et de se retirer. Qu'en quelque état que fussent les choses, il empêcherait toujours qu'il ne lui arrivât aucun mal. Qu'il le priaît seulement de se souvenir de leur amitié dans sa bonne fortune, et de considérer que cette amitié était une chose sacrée et inviolable, et que le Seigneur était lui-même le dépositaire de la parole qu'ils s'étaient donnée mutuellement.

Le jour de la fête venu, David alla se cacher dans le lieu dont ils étaient convenus. Le roi Saül après s'être purifié selon la coutume se mit à table. Abner son cousin qui était le général de ses armées s'assit d'un côté ; Jonathas qui était de l'autre se leva, et Saül voyant la place de David qui était vide ne dit rien pour cette fois. Mais le lendemain qui était une continuation de la fête, voyant la place de David encore vide, il demanda à Jonathas son fils, pourquoi le fils d'Isaï n'était point venu manger ces deux jours auxquels il n'aurait pas dû manquer ? Jonathas lui dit qu'il avait demandé permission d'aller à Bethléem où l'un de ses frères était venu le prier avec instance d'assister à un sacrifice solennel que faisait sa tribu. A ces paroles, Saül s'emportant de colère lui dit : « Fils de prostituée, ne sais-je pas que tu aimes le fils d'Isaï à ta honte. Apprends que tant que vivra le fils d'Isaï, tu ne seras point en sûreté ni pour ta vie ni pour le droit que tu peux avoir à la couronne. Fais-le venir promptement, car il faut qu'il meure. — Pour-

quoi mourra-t-il, répondit Jonathas à son père ? Qu'a-t-il fait pour mériter la mort ? » Cette repartie mit Saül en telle fureur que ne pouvant plus se retenir, il alla prendre une lance pour percer son fils, et l'aurait tué si l'on ne l'eût arrêté. Jonathas après cette action ne douta plus de la vérité de ce que lui avait dit David. Le lendemain dès le point du jour il alla sous prétexte d'exercice dans le champ où David l'attendait. Il tira les trois flèches contre la pierre d'Ezel comme il l'avait promis, et envoyant son page comme pour les ramasser, il lui dit en criant d'aller au delà et de se retirer. David comprit aussitôt ce que c'était : dès que Jonathas eut renvoyé son page à la ville avec son carquois et ses armes, il se rejoignirent et s'embrassèrent en répandant des larmes l'un sur l'autre. Ils ne se séparèrent qu'après avoir confirmé pour jamais l'alliance que tous deux avaient jurée au nom du Seigneur, qu'ils prièrent d'en être le témoin, et de la faire passer à la race de l'un et de l'autre.

David se retira à Nobé (dit depuis Anathot) vers le grand-prêtre Achimelech qui fut surpris de le voir seul, car il comptait pour rien le peu de monde qu'il avait avec lui. Il lui fit entendre qu'il avait envoyé ses gens par d'autres endroits, et qu'il allait exécuter une commission secrète du roi qu'il lui était défendu de publier. Il le pria de lui donner quelque chose à manger dans le besoin où il était, et quelques armes. Le grand-prêtre ne put lui donner que du pain sanctifié, n'en ayant point d'autre que les pains qui avaient été exposés devant le Seigneur dans le tabernacle, et n'exigeant d'autre condition sinon que ses gens fussent purifiés pour en manger, quoique cela n'appartint qu'à des prêtres. Il ne put aussi lui donner d'autres armes que l'épée de Goliath que l'on gardait derrière l'éphod dans le tabernacle.

Il sortit aussitôt du pays d'Israël, fuyant Saül qui commençait à le faire poursuivre, et il alla se réfugier chez les Philistins même, auprès d'Achis, roi de Geth, qui est nommé dans les psaumes Abimélech, d'un nom commun à tous les rois des Philistins. Ce prince le reçut très-bien d'abord, mais ses offi-

ciers et les gens de sa cour lui firent peur de lui, disant qu'il était comme un roi dans son pays. David pour éviter le péril dont il était menacé tant qu'il serait sur les terres de ce prince, s'avisait de contrefaire l'insensé. Ce qui lui réussit de telle sorte, que le roi Achis se mit en colère contre ses gens de lui avoir amené un fou, et commanda qu'on le chassât de ses terres. Il se retira dans la caverne d'Odollam, dans la tribu de Juda, où ses proches le vinrent trouver, et où se rendirent en même temps beaucoup de gens qui avaient de méchantes affaires, d'autres qui étaient accablés de dettes ou ruinés de fortune, et divers autres qui étaient mécontents de Saül ou du gouvernement. Ce qui forma un corps de quatre cents hommes dont il devint le chef.

Ce fut pendant que David était retiré dans la caverne d'Odollam qu'il fit une action de tempérance de grand exemple. Les Philistins étant rentrés avec de nouvelles troupes dans les terres de la tribu de Juda, allèrent camper dans la vallée de Raphaïm, dite autrement des Géants. C'était le temps de la moisson durant les plus grandes chaleurs de l'année, et les Philistins avaient mis du monde dans Bethléem pour garder ce poste. David qui s'était retranché sur la roche et dans la caverne, se trouvant pressé de la soif, dit : « Oh ! si quelqu'un pouvait me donner de l'eau de la citerne de Bethléem qui est près de la porte ! » A l'heure même trois hommes des plus résolus de ceux qui étaient retirés auprès de lui, partirent pour lui donner cette satisfaction sans qu'il en sût rien. Ils traversèrent le camp des Philistins ; puisèrent de l'eau dans la citerne à la porte de Bethléem, et repassant par les mêmes périls avec une hardiesse intrépide, ils l'apportèrent à David afin qu'il en bût. Mais David se contentant de recevoir cette eau de leurs mains n'en voulut point boire, « parce, dit-il, que la grandeur du péril où de si vaillants hommes se sont exposés pour me l'apporter, la rend trop chère. Dieu me garde de commettre une si grande faute que de boire le sang de ces hommes, et ce qu'ils ont acheté au péril de leur vie. » Il aima mieux donc offrir cette eau au Seigneur, et la répandit en sa présence comme un sacrifice qu'il

lui faisait en actions de grâces, pour avoir conservé ceux qui avaient ainsi exposé leur vie. Joseph a cru que ceci était arrivé à David dans Jérusalem douze ou treize ans après, depuis qu'il s'était rendu le maître de cette ville, étant reconnu roi de tout Israël après la mort d'Isboseth. Mais ce qui lui a donné cette pensée ne veut peut-être dire autre chose, sinon que ces trois hommes, que l'Écriture met des premiers au nombre des trente braves de David, l'ont aidé depuis cette action à se faire reconnaître roi sur toutes les tribus d'Israël, et à prendre la citadelle de Sion.

Avec les quatre cents hommes qui s'étaient rassemblés auprès de lui, et qui le mettaient en état de se défendre, il passa le Jourdain et se retira dans les terres du roi de Moab ; mais sur la remontrance du prophète Gad il revint dans la terre de Juda. Saül informé de ces mouvements, s'emporta à son ordinaire contre David, et se plaignit surtout de son fils Jonathas comme d'un traître et d'un rebelle, qui voulait lui arracher le sceptre pour le donner à un de ses serviteurs, au fils d'Isaï. Doëg, iduméen, le premier des bergers de Saül, qui était l'un des principaux officiers de sa maison, ayant entendu le roi plaindre ainsi son malheur, dit qu'il avait vu le fils d'Isaï à Nobé, fuyant la cour, chez le grand-prêtre Achimelech qui avait consulté le Seigneur pour lui, qui lui avait donné des vivres et l'épée même de Goliath le philistin. Le roi manda aussitôt Achimelech et tous les prêtres qui demeuraient à Nobé où était alors le tabernacle du Seigneur. Après avoir reproché au grand-prêtre ce que Doëg lui avait dit, comme si c'eût été l'effet une conjuration contre son service, il commanda aux soldats de sa garde qui l'environnaient, de le tuer avec tous les autres prêtres qu'il avait fait venir. Aucun d'eux n'eut la hardiesse de mettre la main sur les ministres du Seigneur, et tous s'excusèrent de commettre un tel sacrilège. Le roi encore plus irrité de ne pouvoir se faire obéir, dit à Doëg d'exécuter lui-même ce que les autres refusaient. Cet Iduméen se jeta à l'instant sur tous ces prêtres, et tua ce jour-là quatre-vingt-cinq personnes qui portaient l'éphod de lin. Saül dont la fureur ne

fut pas encore satisfaite de ce carnage, envoya à Nobé, qui était le séjour des prêtres et des lévites, des gens avec ce Doëg pour passer tous les habitants au fil de l'épée. Ce qui fut exécuté sans qu'on y épargnât ni les femmes, ni les petits enfants, ni les troupeaux. L'un des fils du grand-prêtre Achimelech nommé Abiathar, étant échappé de cet horrible massacre, s'enfuit vers David qui était la cause innocente d'un si grand carnage. Il le retint auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût en état de le rétablir dans la charge de grand-sacrificateur, dont il avait apporté l'éphod avec lui.

L'état de fugitif où David se trouvait réduit, ne l'empêchait pas de rendre toujours quelque service au pays d'Israël et de le défendre contre ses ennemis. Mais il ne faisait aucune démarche qu'après avoir consulté le Seigneur par le ministère d'un prêtre pour connaître sa volonté et n'agir que sous ses ordres, et jamais il ne fut trompé dans les réponses qu'il en reçut. Les Philistins étant venus attaquer la ville de Ceila dans la tribu de Juda, il eut recours au Seigneur pour savoir s'il marcherait contre eux, et s'il aurait du succès. Le Seigneur lui répondit qu'il déferait les ennemis et qu'il délivrerait la ville. David marcha sous cette assurance malgré les appréhensions de ses gens, battit les Philistins avec son peu de monde, et en fit un grand carnage. Il sauva la ville dont ils avaient déjà brûlé les granges et les magasins. Saül ayant appris que David était entré dans Ceila, y fit marcher toutes ses troupes pour le prendre, et envoya promptement ordre de fermer toutes les portes de la ville sur lui, résolu de la détruire comme Nobé, si elle refusait de le lui livrer. David à cette nouvelle dit au prêtre Abiathar de prendre l'éphod pour consulter le Seigneur et savoir s'il était en sûreté dans la ville. Sur la réponse de l'oracle du Seigneur qui dit qu'il serait livré par les habitants entre les mains de Saül s'il l'attendait, il sortit avec ses gens qui étaient au nombre d'environ six cents hommes, et se retira dans les montagnes et les bois du désert de Ziph, le long de la Mer morte.

Jonathas sans appréhender les ressentiments de son père l'y

vint trouver, le fortifia dans la confiance qu'il avait en Dieu, l'assura de la protection du Seigneur, devant lequel ils renouvelèrent leur alliance par de nouvelles protestations de fidélité. Il lui dit que Saül, son père, n'ignorait pas qu'il ne dût être roi d'Israël, et qu'il ne pourrait l'empêcher, avec toutes les forces de son royaume ; que pour lui il espérait être le second après David. Il ne fut pas plutôt retourné que ceux de Ziph donnèrent avis à Saül que David était caché chez eux. Ce prince alla l'y chercher avec son armée, et l'y poursuivit de si près, qu'il était sur le point de l'environner et de le prendre dans les roches du désert de Maon, lorsqu'un courrier vint l'avertir que les Philistins avaient fait une irruption dans le pays. Ce coup lui arracha David d'entre les mains, et il se vit obligé d'aller promptement faire tête aux Philistins.

David se retira dans le désert d'Engaddi et se retrancha dans des lieux de difficile accès. Saül, revenu de son expédition contre es Philistins, ne crut pas devoir l'y laisser en paix. Il prit avec lui trois mille hommes choisis de tout Israël, et alla chercher David jusque sur les rochers les plus escarpés, où il n'y avait que des chèvres sauvages qui pussent monter. Étant arrivé près du lieu qu'on lui avait indiqué, une nécessité naturelle dont il se sentit pressé le fit entrer dans une caverne qui se trouvait proche du chemin, au devant de laquelle il y avait des parcs de brebis. La caverne était spacieuse et profonde : David et ses gens s'étaient cachés dans le fond, ne pouvant se persuader qu'on dût s'aviser de les y aller chercher. L'un d'entre eux reconnut le roi Saül, et alla aussitôt dire à David que, pour cette fois, le Seigneur lui avait livré son ennemi entre les mains ; qu'il lui offrait l'occasion du monde la plus favorable pour s'en venger et se garantir de la persécution en lui faisant perdre la vie. David, loin d'écouter un tel conseil, crut que le devoir et la piété lui défendaient de nuire à celui que le Seigneur avait établi roi, et qui était toujours son maître. S'étant donc avancé doucement, il se contenta de lui couper un morceau de sa casaque : encore en témoigna-t-il du regret sur-le-champ. Lorsqu'il se fut retiré, ses gens, peu satisfaits d'une

telle modération, voulaient aller eux-même tuer Saül. David les retint et leur dit qu'il se garderait bien de mettre la main sur celui qu'il respectait comme le Christ et l'oïnt du Seigneur.

Saül sortit de la caverne et continua son chemin. David le suivit et se mit à crier, l'appelant son seigneur et son roi. Saül reconnut sa voix, et lorsqu'il se fut tourné vers lui, il dit en lui faisant la révérence jusqu'à terre : « Faut-il donc, Sire, que vous ajoutiez foi à des calomniateurs qui vous trompent, et que vous ayiez tant de défiance de ceux qui vous sont les plus affectionnés et les plus fidèles? Reconnaissez maintenant la malice de ceux qui me décrient sans cesse auprès de vous, et qui m'accusent d'avoir sur votre personne des desseins pernicieux auxquels je n'ai jamais songé. Cependant c'est sur une si fausse créance qu'ils vous ont excité à me perdre. Après les preuves que je vous donne de mon innocence, pouvez-vous, sans encourir la colère de Dieu, continuer dans le dessein de faire mourir un homme, qui ayant pu aujourd'hui vous ôter la vie, n'aurait pas perdu cette occasion de se venger et de pourvoir à sa sûreté, s'il avait été votre ennemi. Car il m'eût été aussi facile de vous tuer que de couper ce morceau de votre habit que vous voyez entre mes mains. Mais quelque juste que puisse être mon ressentiment, je l'ai retenu, au lieu que vous vous laissez emporter aux mouvements d'une haine dont vous ne pouvez ignorer l'injustice. Le Seigneur sera le juge entre vous et moi. C'est à lui à me faire justice de vous : pour moi je n'attenterai jamais sur votre personne. Eh! qui suis-je en comparaison de vous, ô roi d'Israël, sinon un chien mort et un vil insecte, que vous poursuivez sans qu'il puisse vous en revenir ni gloire, ni utilité. »

Saül attendri par ce discours ne put ouvrir la bouche que pour l'appeler son « fils David » : car d'ailleurs il n'avait pas coutume de l'appeler autrement que le « fils d'Isaï » depuis qu'il l'avait pris en aversion. La honte lui étouffant la parole, il jeta un profond soupir et répandit des larmes. Il dit ensuite : « Il faut avouer que vous êtes plus juste que moi, car vous ne m'avez fait que du bien, et je ne vous ai rendu que du mal.

Vous venez de me donner une grande preuve de votre affection et de votre bon cœur, puisque le Seigneur m'ayant livré entre vos mains, vous m'avez conservé la vie que vous pouviez m'ôter. Car qui est celui qui ayant trouvé son ennemi à son avantage le laisse aller sans lui faire porter des marques de son ressentiment. Je prie donc le Seigneur de récompenser lui-même cette bonté que vous m'avez témoignée aujourd'hui. Puisque vous devez régner sur Israël, car je le sais très-certainement, jurez-moi par le Seigneur que vous ne détruirez point ma famille. » David le lui jura, et ils se séparèrent en paix. Ce fut vers le même temps que tout Israël se vit dans le deuil par la mort du prophète Samuel qui fut enterré dans sa maison à Ramatha.

David s'étant retiré dans le désert de Pharan, après que Saül fut retourné à Gabaa, où était toujours le lieu de sa résidence, commença bientôt à manquer des choses nécessaires à la vie. Il sut qu'un homme riche et puissant de ces quartiers nommé Nabal, de la race de Caleb, faisait tondre ses brebis sur la montagne de Carmel, près d'une ville de même nom, dans la tribu de Juda. Car on ne doit point confondre ce lieu qui était près de la mer Morte avec la fameuse montagne du Carmel, qui était en Galilée, près de la mer Méditerranée, dans la tribu d'Issachar ; de même que le désert de Pharan, dont il s'agit ici, doit être distingué d'un autre désert de Pharan, plus célèbre, en Arabie, qui s'étendait jusqu'à la mer Rouge. David envoya donc saluer Nabal de sa part et le prier civilement de vouloir bien l'assister de quelque chose pour faire subsister ses gens. Il se promettait d'être d'autant mieux reçu, que l'on savait qu'il avait eu soin de conserver les biens de Nabal et des autres habitants du pays depuis qu'il était venu dans les déserts de Maon, de Ziph et de Pharan, et qu'il n'avait jamais souffert que les soldats fissent le moindre tort à qui que ce fût.

Mais Nabal, qui était un brutal et un fou, ne se contenta pas de rebuter ceux qu'il avait envoyés ; il les chargea encore d'injures, jusqu'à dire que le fils d'Isaï n'était qu'un esclave fugitif. David irrité du rapport qu'on lui en fit, arma quatre cents

hommes dans la résolution de perdre Nabal et de détruire toute sa maison. Un des bergers de Nabal, qui avait été présent au discours insolent de son maître, vint en avertir promptement sa maîtresse Abigaïl, femme de beaucoup d'esprit, prudente, adroite, civile, qui joignait beaucoup de mérite à une rare beauté de corps. Il lui en remontra la conséquence en lui faisant connaître le tort de son mari et l'obligation qu'il avait à David. Abigaïl vit tout d'un coup le malheur qui menaçait son mari et toute sa maison, et usa d'une extrême diligence pour le prévenir. Elle fit sur le champ même de grandes provisions de pains cuits, de farine, de vin, de moutons prêts à manger, de raisins et de figues sèches, qu'elle envoya devant. Puis sans rien dire de son dessein à son mari, elle suivit tous ces vivres, montée sur un âne.

Elle rencontra David au bas de la montagne, qui marquait dans son geste et ses discours son indignation et l'envie de se venger. Dès qu'elle l'eut aperçu, elle mit pied à terre, se prosterna pour le saluer de loin, puis alla se jeter à ses pieds en l'abordant, et lui fit un discours si touchant, si humble, si éloquent et si plein de raison, qu'elle désarma sa colère sur-le-champ. Il pardonna à Nabal pour l'amour d'elle, et il conçut beaucoup d'estime pour sa vertu. Il reçut agréablement ses présents et la renvoya très-satisfaite de lui, et fort contente d'avoir sauvé toute sa maison. Elle ne dit rien du reste de la journée à son mari de tout ce qui s'était passé parce qu'il était dans le vin et la débauche. Mais le lendemain, lorsqu'il eût dissipé les vapeurs de son vin, elle lui représenta si vivement le péril auquel il avait échappé, qu'il en eut le cœur frappé. Il lui vint un tremblement de membres qui fut suivi d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours. David ayant appris la mort de ce méchant homme, bénit le Seigneur de l'avoir vengé sans qu'il s'en fût mêlé. Il envoya ensuite proposer à Abigaïl de l'épouser, et elle y consentit sans peine, témoignant être très-sensible à l'honneur d'une telle alliance. Il épousa vers le même temps Achinoam. Mais Saül lui fit l'injure de lui ôter sa fille Michol pour la marier à un autre.

Cependant, les habitants de Ziph sachant que Saül avait repris la résolution de poursuivre et de perdre David, allèrent l'avertir une seconde fois qu'il était retiré dans leur désert et qu'il ne serait pas difficile de le prendre. Il partit sur leur avis avec trois mille hommes choisis, comme la première fois, et vint camper sur la colline d'Hachila, conduit par les guides et les traîtres du pays. David, informé de ces mouvements, sans s'en effrayer, alla sans bruit observer son camp avec deux hommes seulement. Il remarqua la tente du roi, et y ayant entré la nuit accompagné seulement d'Abisaï, fils de sa sœur Sarvia, il trouva que tout le monde dormait, sans en excepter les gardes même et le général Abner. Abisaï voyant l'occasion si favorable, dit à David que puisque Dieu lui livrait de la sorte son ennemi entre les mains, il allait le tuer, et il leva sa lance pour le percer. Mais David lui retint le bras, disant qu'il n'était pas permis de porter la main sur l'Oint du Seigneur, et protesta que jamais il ne rendrait à Saül le mal qu'il en recevait. Il se contenta d'emporter sa lance et sa coupe qui étaient à son chevet, afin qu'il ne pût douter qu'il avait été le maître de sa vie encore une fois. Dieu permit que personne ne s'éveillât, et que David sortît du camp comme il y était entré. Lorsqu'il fût sur la montagne voisine, il se mit à crier de toute sa force pour appeler les gens du roi, et reprocha à Abner sa négligence, lui qui passait d'ailleurs pour le plus brave et le plus vigilant homme d'Israël, l'accusant d'avoir oublié son devoir en ne faisant point veiller la garde autour du roi, que ses gens entrés dans sa tente auraient pu tuer cette nuit sans obstacle, s'il ne l'avait empêché : « Voyez, ajouta-t-il, ce que sont devenues sa lance et sa coupe qui étaient à son chevet ; et jugez de la vérité de ce que je vous dis. »

Saül, éveillé au bruit comme les autres, reconnut la voix de David, et s'adouissant à la vue du péril qu'il venait d'éviter, il lui parla civilement en l'appelant son fils. David, sans perdre le respect, lui représenta de nouveau l'injustice de la persécution qu'il lui faisait souffrir, le conjurant encore de ne point écouter ceux qui convenaient son esprit contre lui. Saül ne put dis-

convenir qu'il avait tort, et condamnant sa propre conduite, il lui protesta qu'il ne lui ferait plus de mal à l'avenir, reconnaissant qu'il lui était redevable de la vie un seconde fois. David dit que si c'était le Seigneur qui le suscitait contre lui, il se soumettait de bon cœur à tout ce qu'il lui plairait de lui faire souffrir : qu'il le priait seulement de recevoir l'odeur du sacrifice qu'il lui en faisait. Mais que comme la vie du roi lui avait été chère et précieuse, il espérait de la protection et de la bonté divine que le Seigneur prendrait soin de la sienne, et le délivrerait de ses maux. Il envoya en même temps la lance et la coupe de Saül, qui lui souhaita toutes sortes de bénédictions, et s'en retourna après lui avoir prédit du succès dans toutes ses entreprises.

David ayant si souvent éprouvé l'inconstance de Saül, ne crut pas qu'il y eût aucune sûreté pour lui dans tout le royaume d'Israël sous un roi qui disposait de la volonté de ses sujets et de tous les lieux du pays, ne pouvant ni se cacher à sa connaissance, ni se soustraire à sa puissance jusqu'à la fin. C'est ce qui lui fit prendre le parti d'en sortir et de se sauver au pays des Philistins. Il se retira avec ses six cents hommes et ses deux femmes, Achinoam et Abigaïl, auprès d'Achis roi de Geth, ville capitale de l'une des cinq Satrapies ou principautés des Philistins : et ce prince lui ayant promis toute sûreté de sa part, ce qu'il n'avait pas fait la première fois que David s'était réfugié chez lui, voulut lui donner pour lieu de retraite la petite ville de Siceleg, qu'il prit en telle affection, qu'il l'acquiesça depuis au royaume de Juda, lorsqu'il fut parvenu à la couronne. David demeura en ce lieu pendant plus de quatre mois, faisant des courses continuelles sur les Almalécites et les autres ennemis du pays jusqu'en Idumée et en Égypte, et laissant le roi dans la pensée que ces ennemis n'étaient autre que les Israélites même.

Peu de temps après, les Philistins renouvelant la guerre contre Israël, mirent une puissante armée sur pied, et Achis engagea David à le suivre, par la confiance qu'il avait en sa valeur et la pensée où il était, qu'étant mal avec ceux de son

pays, il serait ravi d'avoir cette occasion de se venger du roi d'Israël et de ses autres ennemis. Saül sachant qu'ils étaient campés à Sunam, dans la tribu d'Issachar, ramassa toutes les forces d'Israël et conduisit toutes ses troupes jusqu'à Gelboé pour les combattre. Ayant considéré l'armée des Philistins, il fut effrayé du grand nombre de ses ennemis. Il alla consulter le Seigneur qui ne lui répondit ni en songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes. Ce silence redoubla sa crainte, et le désespoir lui fit recourir à une pythonisse ou magicienne, pour invoquer l'ombre de Samuel, d'où il apprit de nouveau qu'il était abandonné du Seigneur qui avait passé de lui à son rival ; qu'il devait périr le lendemain lui et ses fils, après qu'eux et tout Israël aurait été livré entre les mains des Philistins ; et que le Seigneur lui ôterait le royaume pour le donner à David, son gendre.

Cependant les Philistins ayant fait avancer toutes leurs troupes de Sunam à Aphec, David qui était à l'arrière-garde avec le roi Achis, fut obligé de les suivre avec les six cents hommes de sa nation, qu'il conduisait. Dieu permit qu'il devint suspect aux princes des Philistins : et quelque assurance qu'Achis leur pût donner de sa fidélité et de son zèle, ils l'obligèrent de le renvoyer, craignant que dans le fort du combat il ne passât du côté des Israélites contre eux, et qu'il ne voulût faire sa paix avec Saül au prix de leur sang. David s'en retourna donc, dès la nuit suivante, par le conseil d'Achis qui, témoignant être fort satisfait de toute sa conduite, l'assura de la continuation de sa bienveillance. Étant arrivé au bout de trois jours à Siceleg avec ses gens, il trouva que les Amalécites étaient venus faire leurs courses dans le pays, avaient surpris et pillé la ville, y avaient mis le feu, et avaient emmené les femmes et les enfants en captivité. Dans l'affliction qu'il en eut, et l'inquiétude de savoir ce qu'il ferait, il consulta le Seigneur par le ministère du grand-prêtre Abiathar. Sur la réponse favorable qu'il en reçut, il marcha contre les Amalécites avec ses six cents hommes, dont il fut obligé d'en laisser deux cents au torrent de Befor ou d'Égypte, à l'entrée de l'Idumée. Il continua

de marcher avec le reste pendant trois autres journées de chemin, ayant pour guide un Égyptien qui avait été avec ces Amalécites et qui les avait quittés. Il surprit ses ennemis qui ne songeaient qu'à se réjouir et à faire de grande chère des dépouilles qu'ils avaient prises sur les terres des Philistins et de Juda. Il les chargea et en fit un grand carnage pendant un jour et une nuit, que d'une grande multitude il n'en put échapper que quatre cents jeunes hommes, qui étaient montés promptement sur des chameaux et s'étaient enfuis. Il recouvra tout ce que les Amalécites avaient pris ; ramena tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvaient ses deux femmes, Achinoam et Abigail, sans qu'il y eût une âme de perdue. Il reprit aussi tous les troupeaux et les autres dépouilles avec de nouvelles, dont il fit part à beaucoup de ses parents et de ses amis, après avoir restitué ce qui avait été pris aux particuliers.

La bataille entre les Philistins et les Israélites se donna dans la vallée de Jezraël et sur la montagne de Gelboé. Elle fut sanglante de part et d'autre, et les premiers la gagnèrent avec grand avantage. Trois des fils de Saül, dont le premier était Jonathas, y perdirent la vie en combattant vaillamment. Saül lui-même se sentant blessé dangereusement, et craignant de tomber vif entre les mains des incirconcis, se tua, au refus que son écuyer fit de lui rendre cet office, et de désespoir se tua sur le corps de son maître. Cette mort de Saül arriva deux ans après celle de Samuel. David en reçut la nouvelle trois jours après le retour de son expédition sur les Amalécites par un jeune homme venu du camp des Israélites. C'était un amalécite, qui croyant se faire un mérite devant David d'avoir contribué à le délivrer de son ennemi et de son persécuteur, se vantait d'avoir tué Saül, qui lui en avait donné l'ordre, et lui apportait son diadème et son bracelet comme à celui qu'il reconnaissait pour roi d'Israël en sa place. Soit qu'il dit vrai, soit qu'il mentit, comme il y avait bien de l'apparence, David le jugea sur ce qu'il disait ; et pour la récompense qu'il s'en était promise, il le fit mourir sur l'heure pour avoir osé mettre la main sur l'Oint du Seigneur, et tuer le roi d'Israël.

Il déchira en même temps ses habits pour marquer son deuil et tous ceux qui étaient avec lui firent la même chose. Tous jeûnèrent jusqu'au soir. Après avoir donné cours aux premiers mouvements de la douleur, il déplora la mort de Saül et de Jonathas par un cantique lugubre qu'il chanta en leur honneur, et il fit leur éloge funèbre.

Après avoir rempli ces devoirs, il consulta le Seigneur pour savoir ce qu'il avait à faire, et où il devait aller. Le Seigneur lui répondit d'aller à Hébron. Il y mena ses deux femmes, et y établit sa famille : ce que firent aussi les gens qui l'avaient suivi. Les principaux de la tribu de Juda s'assemblèrent aussitôt en cette ville pour le proclamer roi de leur tribu, qui était la plus étendue et la plus puissante de toutes celles d'Israël, et fut sacré de nouveau par leurs soins. Il apprit alors la générosité qu'avaient eue les habitants de Jabès-Galaad, au delà du Jourdain, de venir enlever, sur la muraille de Bethsan, les corps de Saül et de ses fils, que les Philistins y tenaient exposés aux insultes du public pour augmenter leur triomphe, et leur rendre les devoirs d'une honorable sépulture, en reconnaissance de ce que Saül à son avènement à la couronne les avait sauvés des Ammonites. Il envoya aussitôt les en complimenter comme d'une action très-louable, et les assurant qu'elle ne serait pas sans récompense devant le Seigneur ; il leur promit aussi de leur en marquer sa reconnaissance particulière.

Cependant Abner, général de l'armée de Saül, et son cousin-germain, travaillant à conserver la couronne dans sa famille, prit Isboseth autrement nommé Esbaal, l'unique qui restât des enfants mâles de Saül, le conduisit par tout le camp, et le fit reconnaître roi d'Israël par toutes les tribus hors celle de Juda. Les deux rois véquirent en paix pendant les deux premières années, jusqu'à ce qu'Abner ayant entrepris de réduire aussi la tribu de Juda sous l'obéissance de son nouveau maître, vint à Gabaon, dans la tribu de Benjamin, avec son armée. Joab, fils de Servia, sœur de David, marcha contre lui avec l'armée de Juda, accompagné de ses deux frères, Abisai et Azaël. Il fallut en venir à un combat, après un duel de

douze hommes des plus vaillants de part et d'autre, qui n'avait décidé de rien, parce qu'ils étaient morts tous les vingt-quatre à la fois, chacun ayant tué son adversaire en mourant. L'armée d'Isboseth fut défaite par celle de David, qui n'y perdit que dix-neuf hommes outre Azaël, qui fut tué par Abner pour l'avoir poursuivi trop vivement.

Isboseth sut mal ménager ce général qui était devenu une personne nécessaire à son État, et de qui dépendait l'affermissement et la conservation de sa couronne. Abner piqué du reproche que lui fit Isboseth d'entretenir une concubine de son père Saül, se plaignit que c'était bien mal reconnaître ses services. Il le menaça de passer du côté de David, et d'y faire passer avec lui tout Israël, ajoutant que l'on serait convaincu alors qu'Isboseth ne devait qu'à son affection, à son crédit et à sa fidélité la couronne dont il se rendait indigne. L'effet suivit la menace. Il envoya proposer à David de le faire nommer et reconnaître par les peuples pour roi sur tout Israël, en abandonnant Isboseth, pourvu qu'il lui promit avec serment de le recevoir au nombre de ses amis et de l'honorer de sa confiance. David qui avait toujours eu de l'estime pour lui depuis qu'il l'avait présenté au roi Saül, le jour de la défaite de Goliath, accepta ses offres sans observation, et demanda seulement qu'il lui ramenât sa femme Michol, fille de Saül. Elle lui fut renvoyée par Isboseth même, qu'il avait prié de la lui rendre, l'ayant acquise au prix de cent têtes de Philistins, et qui l'ôta pour cet effet à Phaltiel à qui son père Saül l'avait fait épouser. David avait alors six autres femmes légitimes, dont il eut six fils pendant les sept ans et demi qu'il demeura à Hébron.

Abner rassembla ensuite les chefs de l'armée d'Israël avec les principaux d'entre le peuple, et les fit souvenir qu'il n'y avait eu que lui qui les eût empêchés d'abandonner le parti d'Isboseth pour suivre David, lorsqu'ils y paraissaient disposés après la mort de Saül, mais qu'ayant considéré depuis que c'était la volonté du Seigneur que David régnât sur tout le peuple d'Israël, et qu'il l'avait fait sacrer autrefois par les mains de Samuel pour ce sujet comme celui par qui il devait sauver

son peuple de la main des Philistins et de tous ses autres ennemis, il ne prétendait plus s'y opposer ; qu'il trouverait bon au contraire qu'ils suivissent leur première inclination, puisqu'il s'agissait d'obéir au Seigneur. Son discours fit tant d'impression sur les esprits que tous se déclarèrent ouvertement pour David. Il gagna avec la même facilité la tribu de Benjamin, qui était plus particulièrement attachée à Isboseth et à la maison de Saül. Avec les assurances qu'il avait tirées de toutes les tribus il vint à Hébron trouver David, qui le reçut comme le méritait un si grand service et lui donna un festin. Il retourna ensuite pour l'aller faire proclamer et reconnaître dans une assemblée générale, et lui amener toute l'armée d'Israël qui avait servi Isboseth.

A peine était-il parti d'Hébron que Joab y arriva, revenant d'une expédition contre les brigands qui étaient venus fondre dans le pays, lorsqu'il eut appris ce qui venait de se passer. Le mérite d'Abner, et ce dernier service qu'il venait de rendre à David, lui firent craindre qu'il ne tint le premier rang auprès de lui et n'obtint même à son préjudice le commandement de son armée. Pour détourner le coup, il tâcha de perdre Abner de réputation dans l'esprit de David, et de lui rendre suspectes les promesses qu'il était venu lui faire, comme s'il n'eût eu d'autres intentions que de le tromper. N'ayant pu ni émouvoir ni persuader David, il envoya sans lui rien communiquer de son dessein après Abner lui dire, comme de la part de David, de revenir promptement parce qu'il avait oublié de lui parler d'une chose très-importante. Abner ne fut pas plutôt proche de la porte d'Hébron, que Joab, accompagné d'Abisaï son frère, allant au-devant de lui sous prétexte de le saluer et de lui faire honneur, le tua par trahison, disant qu'il vengeait la mort de son frère Azaël. David eut une douleur très-pénible de ce lâche assassinat : il protesta hautement devant le Seigneur qu'il en était innocent, et qu'il ne l'avait ni su ni commandé, et fit d'étranges imprécations contre celui qui l'avait commis, contre ses complices et toute sa maison. Il lui fit faire de magnifiques funérailles à Hébron, et fit porter de lui un deuil public dont

il donna l'exemple lui-même, et dont il ne dispensa pas même Joab : et il combla ces derniers devoirs par un éloge funèbre dont il honora sa mémoire.

Tous ces témoignages de la justice et de la piété de David achevèrent de lui gagner le cœur des peuples. Isboseth ne survécut guère à Abner. Deux officiers de ses gardes le firent mourir indignement, l'ayant trouvé qui dormait sur son lit, et apportèrent sa tête à David, croyant lui faire un présent agréable. Mais étant entré dans une juste colère contre ces assassins qui prétendaient lui avoir rendu service en ôtant du monde celui qui lui disputait le royaume, et qui en attendaient une récompense, il leur dit : « Vive le Seigneur qui m'a délivré des dangers les plus pressants. Si j'ai puni de mort à Siceleg celui qui crut m'apporter une bonne nouvelle en venant m'annoncer celle de Saül et qui semblait en mériter une récompense, comment dois-je traiter aujourd'hui des scélérats qui ont tué un homme innocent dans sa maison, et assassiné leur maître sur son lit ? Vous porterez la peine que mérite votre perfidie : et je vengerai avec son sang l'outrage que vous m'avez fait de me croire capable d'approuver une action si détestable. » David, après leur avoir parlé de la sorte, donna ordre qu'on les fit mourir, qu'on leur coupât ensuite les mains et les pieds, et qu'on les pendit, pour l'exemple, devant la piscine d'Hébron ; il fit faire de magnifiques funérailles à Isboseth, et fit enfermer sa tête dans le sépulcre d'Abner.

Alors les principaux de toutes les tribus d'Israël vinrent trouver David à Hébron, avec les chefs du peuple et les officiers de l'armée, pour lui promettre fidélité comme à leur roi, reconnaissant qu'ils ne faisaient qu'accomplir la volonté du Seigneur, qui lui avait dit qu'il l'établirait le pasteur de son peuple. Les anciens ou sénateurs qui composaient le conseil de la nation se rendirent aussi auprès de lui. Il fit avec eux un accord devant le Seigneur, et fut sacré de nouveau roi sur Israël, âgé pour lors de trente-sept ans et quelques mois. Après les réjouissances publiques, qui se firent pour cette heureuse réunion de toute la nation, toutes les troupes des tribus qui

avaient suivi Isboseth, vinrent au service de David qui les rassembla toutes autour d'Hébron. Il se mit à leur tête et marcha contre la ville de Jébus ou Jérusalem, qui avait été occupée jusque-là par les Jébuséens. Ces peuples qui étaient Chananéens, et qui s'étaient toujours maintenus contre les efforts des Israélites depuis Josué, craignaient si peu cet armement de David, que pour marquer le mépris qu'ils faisaient de lui, ils ne mirent sur leurs murailles que des aveugles, des boiteux et d'autres estropiés. Cette insulte ne rebuta point David qui se rendit maître de la ville basse après une vigoureuse attaque. La grande difficulté était de prendre la forteresse de Sion. Pour animer les siens à faire des efforts extraordinaires, il promit des récompenses particulières aux soldats qui signaleraient leur courage, et la charge de général de son armée à celui des chefs qui monterait le premier sur la brèche. Il n'y en eut point de plus hardi ni de plus heureux que Joab, qui nonobstant la disgrâce où l'avait mis le meurtre d'Abner, mérita le généralat par ce moyen. David prit donc la forteresse de Sion, qui fut depuis nommée la cité de David. Il la fit rebâtir et en fit sa maison et le siège capital de son royaume. Il s'y établit immédiatement après; il y prit de nouvelles femmes, dont il eut jusqu'à dix-neuf fils et une fille, sans compter les autres enfants qu'il eut de ses concubines, c'est-à-dire des autres femmes qui bien que légitimes, n'avaient ni le titre de reine, ni les honneurs de mère de famille, comme les femmes du premier ordre, et dont les enfants ne pouvaient pour l'ordinaire être les successeurs de leur père dans les emplois, ou leurs héritiers dans leurs biens.

Les Philistins ayant appris que David avait été reconnu roi sur toute la nation d'Israël, et sachant ce qu'ils avaient à appréhender de sa part sur l'expérience qu'ils avaient de sa valeur, levèrent une puissante armée et vinrent camper dans la vallée des Raphaïm ou des Géants, assez près de Jérusalem. David qui s'était fait un devoir de ne jamais rien entreprendre sans le commandement de Dieu, consulta le Seigneur sur ce qu'il avait à faire en cette conjoncture. Le Seigneur lui répondit

qu'il pouvait marcher et qu'il lui livrerait les ennemis entre les mains. David alla les combattre à Baalpharasim, les défit entièrement et emporta leurs idoles que leur fuite précipitée leur avait fait abandonner avec leur camp, et fit brûler tous les dieux des Philistins. Ils revinrent quelque temps après avec de nouvelles forces camper au même endroit où ils se flattaient de réparer leurs pertes. David consulta de nouveau le Seigneur qui lui dit de n'aller point directement contre eux, mais de tourner derrière leur camp jusqu'à ce qu'il lui donnât un signal, qu'il lui marqua pour combattre, l'assurant qu'il marcherait devant lui. Il obéit exactement, battit les Philistins et les poursuivit depuis Gabaa jusqu'à Geser, c'est-à-dire depuis Gabaon jusqu'à Gazer. Par ce moyen la réputation du nouveau roi d'Israël se répandit parmi les peuples, et le Seigneur rendit son nom redoutable aux nations étrangères.

David ayant ainsi délivré Israël de la crainte de ses ennemis, choisit trente mille hommes de son armée pour accompagner les sacrificateurs et les lévites, qui devaient aller quérir l'Arche du Seigneur à Cariathiarim et la porter à Jérusalem. Toutes choses étant préparées pour cette grande cérémonie, il voulut y aller lui-même avec toute sa maison et les troupes de la tribu de Juda. On prit l'Arche dans la maison d'Abinadab où elle était demeurée depuis environ soixante-dix ans que les Philistins l'avaient renvoyée après la mort du grand-prêtre Héli. On la mit sur un chariot neuf dont on donna la conduite aux deux fils d'Abinadab, Oza et Ahio. Ce dernier marchait devant, l'autre suivait. David et tout Israël l'entouraient chantant des psaumes et des cantiques et jouant de toute sorte d'instruments de musique. Quand on fut près de l'aire de Nachon, les bœufs firent une fausse démarche en s'écartant un peu, et firent ainsi pencher l'Arche. Oza y porta la main pour la soutenir. Il fut frappé du Seigneur à l'instant et il mourut sur la place en punition de sa témérité, parce que n'étant pas sacrificateur, il avait eu la hardiesse d'y toucher.

David épouvanté de ce funeste accident, craignit qu'il ne lui en arrivât autant s'il faisait conduire l'Arche chez lui. C'est

pourquoi il la fit mettre dans la maison d'un homme de bien, nommé Obededom, où elle demeura trois mois, pendant lesquels elle combla cette maison de bénédictions et de prospérité. On dit à David que le Seigneur avait béni Obededom et tout ce qui lui appartenait, à cause de l'Arche. C'est ce qui lui donna la confiance de la transporter enfin dans Sion à Jérusalem. Voici l'ordre qu'il y fit garder. Les sacrificateurs accompagnés de sept chœurs de musique la portaient sur leurs épaules. On faisait une pause à chaque sixième pas, où l'on immolait un bœuf et un bélier. David revêtu d'un éphod de lin dansait devant l'Arche de toute sa force. Il jouait aussi de sa harpe, et l'on conduisait l'Arche parmi les cris de joie, au chant des voix et au son des trompettes et de tous les autres instruments. Lorsque l'Arche fut entrée dans la cité de David ou l'enceinte de Sion, Michol regardant par une fenêtre du palais, vit le roi son mari qui dansait et sautait devant l'Arche, et en fit des risées. L'Arche ayant été placée sous la magnifique tente ou tabernacle qui lui avait été préparé, David fit offrir tant d'holocaustes et de sacrifices, qu'une partie des bêtes immolées suffit pour traiter tout le peuple, dont la multitude était incroyable. Après les distributions faites à chaque particulier de pains, de viandes et de gâteaux, la cérémonie finie, chacun s'en retourna. Michol vint au-devant de David et voulut le railler, disant : « Le roi d'Israël n'a-t-il pas eu bien de la gloire aujourd'hui en se découvrant devant les servantes de ses sujets, en paraissant dépouillé de ses habits, puis travesti comme serait un bouffon ? » David lui répondit d'un sérieux fort sévère : « Oui, j'en ai eu beaucoup devant le Seigneur, qui m'a choisi plutôt que votre père et que toute sa maison pour être chef de son peuple dans Israël. Je danserai, et je paraîtrai vil encore plus que je n'ai paru : je serai méprisable à mes propres yeux et devant ces servantes dont vous parlez, et m'en ferai toujours gloire. » L'Écriture ajoute que Michol fut punie de la stérilité pour s'être ainsi moquée de David, et que ce fut pour cette raison qu'elle n'eut point d'enfants de lui. Mais elle en avait eu cinq de Phaltiel, à qui son père Saül l'avait

mariée en l'ôtant à David qu'il lui avait fait épouser d'abord.

David se voyant établi dans le palais qu'il avait bâti sur la montagne de Sion, des cèdres que Hiram roi de Tyr lui avait envoyés avec d'habiles ouvriers, et considérant qu'il avait la paix de tous côtés avec tous ses ennemis, se proposa de bâtir un temple au Seigneur, honteux de se voir logé dans une maison de cèdre, tandis que l'Arche n'était que sous des peaux. Il communiqua son dessein au prophète Nathan qui l'approuva, disant que le Seigneur était avec lui et qu'il ne pouvait manquer de réussir. Mais ce Prophète revint le lendemain lui déclarer ce que le Seigneur qui lui parla la nuit suivante, lui avait ordonné de lui dire. « Que depuis qu'il avait tiré les enfants d'Israël de l'Égypte, il s'était contenté de demeurer sous des pavillons et des tentes sans leur demander de maison. Qu'encore qu'il approuvât son dessein il ne voulait pas qu'il l'exécutât, parce qu'il avait les mains teintes du sang humain qu'il avait répandu dans les guerres qu'il avait eues à soutenir, et qu'il en répandrait encore dans la suite ; mais que cet ouvrage était réservé à celui de ses enfants qui devait régner après lui. » « Cependant, ajouta le Prophète : « Le Seigneur vous promet qu'il fera votre maison. Lorsque vos jours seront accomplis pour aller dormir avec vos pères, je mettrai sur votre trône, dit le Seigneur, un fils qui sortira de vous ; j'affermirai son règne et je le rendrai inébranlable. Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom. Je serai son père et il sera mon fils. S'il fait des fautes je le châtierai avec la verge, comme on punit les enfants des hommes ; mais je ne retirerai point ma miséricorde de lui, comme je l'ai retirée de Saül que j'ai rejeté de devant ma face. Votre maison sera stable ; vous verrez votre trône s'affermir pour jamais, et votre royaume subsistera éternellement. »

David content de connaître la volonté du Seigneur, et joyeux d'apprendre que le royaume passerait à ses descendants et que sa postérité serait illustre, alla se prosterner devant l'Arche pour adorer Dieu et le remercier de ce que ne se contentant pas de l'avoir élevé de simple berger qu'il était à une si grande

puissance, il voulait encore la faire passer à ses successeurs, et de ce que sa providence ne se lassait point de veiller pour le salut de son peuple choisi, après avoir fait tant de prodiges et de merveilles en sa faveur, afin de le faire jouir de la liberté qu'il lui avait acquise en le délivrant de la servitude.

La suite du règne de David, qui dura encore près de trente ans, ne fut plus qu'une suite de prospérités dont il plut à Dieu de le combler. Il battit pour la dernière fois les Philistins, les humilia, leur ôta Geth avec ses dépendances, et affranchit pour toujours le peuple d'Israël de la servitude du tribut qu'il leur payait depuis plus de cent cinquante ans. Il dompta les Moabites qu'il assujettit en leur ôtant leurs rois, et les rendant tributaires d'Israël. Il remporta de grandes victoires sur les rois de Soba, de Damas et de Syrie, qu'il poussa jusqu'à l'Euphrate où il étendit ses conquêtes ; il reçut dans son alliance Thoû, roi d'Emath ou de la Syrie occidentale au nord de Phénicie, qui avait envoyé son fils Joram ou Adoram pour le féliciter et lui faire des présents. De l'autre côté, il assujettit l'Idumée à sa domination, y mit des garnisons et nomma des officiers pour la gouverner.

Il n'acquies pas moins de réputation dans les exercices de la paix, pour faire goûter à ses peuples les fruits de ses victoires. Il rendait par lui-même la justice aux particuliers et veillait sur les officiers qui étaient chargés de la rendre en sa place dans toutes les provinces de son royaume. Il voulait que tout le monde eût part à ses bienfaits : il aurait été fâché qu'il se fût trouvé un seul homme parmi ses sujets, à qui il n'eût point fait de bien. Dans cette vue il s'informa s'il n'était point resté quelqu'un de la maison de Saül. Siba, qui avait été domestique de ce prince, lui dit qu'il y avait encore un fils de Jonathas qui était boiteux des deux jambes, d'une chute qui lui était arrivée à l'âge de cinq ans, lorsque la nouvelle de la mort de son père tué à la bataille de Gelboé, sa nourrice l'avait laissé tomber en fuyant. David sentit ses entrailles émues par le souvenir de son ami Jonathas, et donna ordre sur-le-champ qu'on lui amenât ce fils en l'état qu'il était. Il s'appelait Miphiboseth, autrement

Meribbaal, et avait été élevé depuis ce temps dans la maison d'un nommé Machir, à Lodabar. David ne se contenta pas de le remettre en possession de tous les biens qui avaient appartenu à son père Jonathas et à Saül son grand-père, il voulut encore qu'il mangeât toujours à sa table et qu'il fût considéré comme l'un de ses propres enfants. Il fit Siba intendant de la maison de Miphiboseh, avec ordre de faire valoir toutes ses terres, de prendre soin de tout ce qui le regardait, et il voulut qu'il fût servi par les quinze fils et les vingt serviteurs qu'avait Siba.

Quelque temps après mourut Naas, roi des Ammonites, ami et allié de David, qui envoya aussitôt des ambassadeurs à Hanon, son fils et son successeur, pour lui témoigner la part qu'il prenait à son affliction, et l'assurer de la continuation de l'amitié qu'il avait eue avec le roi son père. Mais les principaux de la cour de Hanon s'imaginèrent par une défiance fort injuste que cette ambassade n'était qu'un prétexte pour reconnaître l'état et les forces du pays, et dirent au nouveau roi qu'il ne pouvait, sans se mettre en grand péril, ajouter foi aux paroles du roi des Israélites. Ce prince se laissant aller à ce mauvais conseil, fit arrêter les ambassadeurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe, et leur fit couper leurs habits jusqu'au haut des cuisses, afin que rien ne manquât à l'ignominie de l'insulte qu'il leur faisait. Il les renvoya de la sorte sans leur faire d'autre réponse. David ayant été averti qu'ils avaient été si honteusement outragés, conçut une juste indignation d'une injure qui violait même le droit des gens, et déclara hautement qu'il s'en vengerait par les armes. Il envoya ordre à ses ambassadeurs de demeurer à Jéricho jusqu'à ce que leur barbe fût repoussée.

Cependant le Ammonites jugeant des desseins de David par la grandeur de l'offense qu'ils lui avaient faite, se préparèrent à lui faire la guerre ; et ne se trouvant pas assez forts pour lui résister seuls, ils eurent recours à quatre rois de Syrie et de Mésopotamie, d'où ils tirèrent quarante-deux mille hommes qu'ils joignirent à leur armée. David envoya contre eux ses troupes sous la conduite de Joab, qui alla chercher les ennemis

jusqu'au cœur de leur pays. Ils s'avancèrent pour le combattre, et séparèrent leurs forces en deux gros corps d'armée. Les alliés s'étendirent dans une plaine écartée, et les Ammonites se rangèrent devant la ville capitale de leur pays. Joab fut obligé par cette conduite de diviser aussi ses troupes. Il en donna une partie à son frère Abisaï pour attaquer les Ammonites, et il marcha avec l'autre contre les Syriens et le reste des alliés, qui furent défaits entièrement, et ne purent sauver leurs restes que par la fuite. Les Ammonites, découragés par cette défaite, se laissèrent aussi battre par Abisaï, qui les poursuivit jusqu'au pied de leurs murailles. Joab retourna victorieux à Jérusalem. Les Syriens s'étant mis en campagne l'année suivante avec un grand renfort de troupes venues de delà de l'Euphrate, David voulut marcher lui-même à la tête des siennes. Il remporta une grande victoire sur ces ennemis, il tailla en pièces quarante mille chevaux et tous ceux qui combattaient sur sept cents charriots armés de faux, sans compter ce qu'il y demeura d'infanterie. Tous les rois qui étaient venus au secours de celui de Soba, le principal des alliés des Ammonites, s'enfuirent dès le commencement avec cinquante-huit mille hommes. Ceux de la Mésopotamie et de la Syrie septentrionale firent leur paix avec David, qui assujettit les autres sous le joug des Israélites, et renvoya dès le printemps de l'année suivante Joab avec son armée, finir la guerre contre les Ammonites. Pour lui, il demeura dans Jérusalem.

Pendant qu'on était devant Rabba, ville capitale des Ammonites, où Joab avait mis le siège, David se promenant sur la terrasse de son palais, après midi, vit une femme qui se baignait dans un lieu voisin. Il fut épris de sa beauté, et ne pouvant résister à sa passion, il la fit enlever, quoiqu'elle fût mariée. Elle s'appelait Bethsabée, et son mari, Urie de Heth, était à l'armée devant Rabba. Quelques jours après, Bethsabée envoya dire au roi qu'elle se croyait grosse. David cherchant le moyen de tenir sa faute cachée pour en éviter la confusion publique, manda à Joab de lui envoyer Urie. Quand il fut venu, le roi s'informa de l'état où était l'armée et des progrès du

siège : puis il l'envoya chez lui voir sa femme et se reposer, après lui avoir fait donner des mets de sa table. Urie au lieu d'aller en sa maison, passa la nuit avec les gardes devant la porte du palais. David en fut averti, et lui demanda pourquoi après une si longue absence il n'était point allé voir sa femme : Urie lui répondit, « est-il juste et honnête que j'aie prendre mon repos et mon plaisir chez moi pendant que l'Arche du Seigneur et l'armée d'Israël et de Juda sont sous des tentes, et que Joab mon général et tous les officiers couchent à plate terre ? Je n'en ferai rien, j'en jure par la tête de mon roi. » David lui dit de demeurer encore ce jour-là, et qu'il le renverrait le lendemain. Le soir il le fit venir à sa table, et il le fit boire beaucoup, afin qu'étant plus gai qu'à son ordinaire, il lui prît envie d'aller coucher chez lui. Mais il n'en fit rien, et il passa encore cette nuit à la porte de la chambre du roi avec ses gardes.

David voyant que son stratagème ne réussissait pas, voulut user d'un autre plus inhumain, et ajouter un second crime au premier. Il écrivit à Joab et lui manda de mettre Urie à la tête d'un bataillon, et de l'exposer où se trouverait le plus grand péril ; de faire en sorte qu'il fût abandonné par les autres dans le fort de l'attaque, et qu'il y pérît. Urie, ce brave et ce fidèle serviteur du roi porta lui-même la lettre. Joab ne l'eut pas plutôt reçue que pour exécuter l'ordre du roi il commanda Urie avec quelques-uns des plus résolus de l'armée pour faire une attaque à un endroit qu'il savait être le plus périlleux. Il fit avertir en même temps, mais en secret, tous les autres de se retirer, lorsqu'ils se verraient chargés par les ennemis, et d'abandonner Urie. Les assiégés firent une grande sortie sur eux : Urie, à la tête du bataillon, soutint vaillamment leur effort, mais ceux qui l'accompagnaient ayant lâché pied, le laissèrent dans la mêlée où il fut tué avec quelques autres, qui n'ayant pas été avertis, s'y comportèrent aussi sérieusement que lui.

Joab dépêcha aussitôt un courrier pour donner avis au roi du mauvais succès de cette attaque : et cette nouvelle n'était que pour envelopper celle de la mort d'Urie, qui le consola aisément de

l'autre. Bethsabée pleura son mari, pour garder les formes, et lorsque le temps du deuil fut passé, David la fit venir dans sa maison et l'épousa publiquement. Bientôt après elle accoucha d'un fils.

Le Seigneur qui ne voulait pas perdre éternellement celui qu'il avait choisi, ne souffrit pas longtemps qu'il ignorât combien toute cette conduite lui avait déplu. Il chargea le prophète Nathan de lui aller dénoncer sa colère. C'est ce que fit ce prophète d'une manière délicate, sachant qu'il faut ménager adroitement les rois qui, dans la violence de leurs passions considèrent peu la justice, et se croient exempts de la loi de Dieu, comme de celle des hommes. Il alla trouver David pour lui dire qu'il y avait dans une ville un homme riche qui avait de grands troupeaux de brebis, de bœufs et d'autres bestiaux ; et un pauvre qui n'avait en tout qu'une petite brebis qu'il avait achetée, qu'il aimait tendrement, et qu'il nourrissait avec grand soin du peu de pain qu'il gagnait pour ses enfants. Qu'un ami de cet homme riche l'étant venu voir, celui-ci n'avait point voulu toucher à ses troupeaux pour lui donner à manger ; mais qu'il avait envoyé prendre de force la brebis de ce pauvre homme, l'avait fait tuer, et avait ainsi traité son ami. David indigné d'une telle injustice, dit que c'était l'action d'un méchant homme, que le coupable rendrait la brebis au quadruple, et qu'il serait puni de mort. Nathan lui répondit : « C'est contre vous-même que vous prononcez cet arrêt, et vous êtes ce coupable que vous venez de condamner. » Il lui représenta ensuite l'énormité de son crime, lui faisant voir qu'il avait joint à l'adultère et à l'homicide une grande ingratitude envers le Seigneur qui l'avait retiré de la poussière pour l'élever sur le trône ; qui l'avait délivré des mains de Saül et de ses autres ennemis ; qui l'avait rendu maître de tout ce qu'il y avait dans Israël ; qui l'avait comblé d'une infinité de bienfaits, et qui était prêt d'y en ajouter toujours de nouveaux. Que c'était une chose horrible qu'ayant un si grand nombre de femmes légitimes, le mépris qu'il avait fait des commandements du Seigneur l'eût porté jusqu'à prendre la femme d'autrui et faire tuer son mari. Il l'avertit que le Sei-

gneur en exercerait la vengeance de telle sorte, qu'il ferait naître de sa propre maison des maux dont il serait fort humilié; qu'un de ses enfants même abuserait de ses femmes aux yeux du soleil et à la vue de tout le monde, et qu'il prendrait les armes contre lui pour le punir publiquement du crime qu'il avait commis en secret.

David épouvanté de ces menaces rentra en lui-même, et le cœur percé de douleur il dit à Nathan : « J'ai péché contre le Seigneur. » Le Prophète entendant cette confession qui était la marque de son repentir, lui répondit : « Le Seigneur a aussi transféré votre péché ; vous ne mourrez point. Cependant comme vous avez été cause que les ennemis du Seigneur ont blasphémé contre Lui, vous saurez que le fils qui est né de votre péché va perdre la vie. » Nathan ne fut pas plutôt retourné que le Seigneur frappa l'enfant que la femme d'Urie avait eu de David, et la maladie fut désespérée d'abord. David à qui sa chute n'avait point fait perdre l'habitude qu'il avait de recourir à Dieu dans ses besoins et ses afflictions, pria le Seigneur pour l'enfant. Il jeûna, il se retira sans voir personne, se couvrit d'un sac et demeura couché contre terre, refusant de se lever et de manger tant que l'enfant serait en cet état. Sa prière ne fut point écoutée : l'enfant mourut au bout de sept jours, et on n'osait lui en dire la nouvelle par la crainte qu'on avait d'augmenter encore sa douleur. Car on jugeait que si sa maladie lui en avait causé une si grande, ce serait toute autre chose quand il saurait sa mort. Mais il se douta de ce qui en était par le trouble où il vit ses gens, qui affectant de parler bas entre eux, lui firent connaître ce qu'ils tâchaient de lui cacher. Lorsqu'on lui eût avoué la chose, il se leva de suite, alla au bain, se parfuma, changea d'habit et entra dans le tabernacle du Seigneur pour l'adorer. Après qu'il eût fait sa prière il retourna chez lui, demandant qu'on lui servît à manger. Ses gens surpris d'un changement si soudain lui en demandèrent la raison, n'étant pas ordinaire de voir se réjouir à la mort de ceux dont la maladie avait causé de l'affliction. Il leur dit : « J'ai jeûné et j'ai pleuré pour l'enfant tant qu'il a vécu, parce

qu'il y avait espérance de pouvoir obtenir du Seigneur sa conservation. Mais maintenant qu'il est mort, il n'est plus besoin de jeûner et de prier pour ce sujet : mes plaintes et mon affliction seraient fort inutiles. » Il consola ensuite sa femme Bethsabée, et eut d'elle, l'année suivante, un autre fils qu'il appela Salomon. Le Seigneur aima cet enfant, c'est pour cela qu'il le fit appeler Jedidiah par le prophète Nathan qu'il envoya à David pour l'en assurer.

Quelques jours après la mort d'Urie, Joab ayant pressé le siège de Rabba avec vigueur, rompu et détourné les aqueducs, coupé les vivres, avait mandé au roi que la ville ne pouvait plus durer, et qu'il était important qu'il vint lui même achever cet ouvrage : afin qu'on n'attribuât point à d'autres l'honneur de cette expédition. David y alla avec quelques nouvelles troupes, emporta la place après quelques assauts, la donna en pillage à ses soldats, la détruisit après en avoir enlevé toutes les richesses, se mit sur la tête le diadème qu'il avait ôté de celle du roi des Ammonites. Afin qu'il ne manquât rien à la vengeance de l'injure faite à la nation des Israélites en la personne de ses ambassadeurs, il fit arrêter tous les habitants, et fit couper les uns avec des scies, fit passer sur les autres des chariots armés de tranchants, de lames et de couteaux, en fit jeter le reste dans les fourneaux où l'on cuisait la brique. Il traita de la même manière toutes les autres villes des Ammonites, et après une si rigoureuse vengeance, il revint triomphant à Jérusalem avec toute son armée.

Ce ne fut selon toutes les apparences qu'après toute cette conquête et le retour de David qu'arriva ce que nous avons rapporté de la pénitence que Dieu lui fit faire de son péché. A peine eut-il vu naître son fils Salomon, qu'il lui arriva une étrange affliction qui mit le trouble dans toute sa famille. Amnon, l'aîné de ses fils, qu'il avait eu d'Achinoam, avait conçu, pour sa sœur Tamar, une passion si violente qu'il en était devenu malade. Ayant obtenu du roi, leur père, qu'elle l'irait voir pour l'assister, il prit cette occasion pour lui faire violence. Après l'avoir outragée par un inceste si odieux, il

conçut contre elle à l'heure même une aversion plus forte que n'avait été l'amour qu'il avait eu pour elle auparavant, et il la chassa comme une malheureuse. Elle déchira ses habits, se couvrit la tête avec la cendre, remplit tout de ses cris et de ses plaintes, se mit dans le deuil et alla se cacher dans une retraite où elle sécha d'ennui et de douleur. David en fut sensiblement affligé, mais il n'osa rien faire pour ne point attrister Amnon qu'il aimait particulièrement, parce qu'il était son aîné. Absalon qui était frère de Thamar, de la même mère, le troisième des fils de David, l'ayant retirée chez lui, tâcha de la consoler, et médita dès lors sur les moyens de la venger.

Deux ans après comme il faisait tondre ses brebis à Baalhasor sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin, il invita tous les enfants du roi au festin que l'on avait coutume de faire en ces occasions, et lorsque Amnon eut bien bu, et que le vin commençait à l'échauffer, il le fit tuer par ceux qu'il avait apostés et instruits sur ce sujet, et termina ainsi la vengeance de l'outrage fait à sa sœur. Tous les enfants du roi épouvantés du meurtre d'Amnon leur aîné, montèrent incontinent sur leurs mules et s'enfuirent auprès de leur père, à qui l'on était venu dire d'abord que tous avaient été tués. Mais Absalon n'osant pas s'exposer à l'indignation de son père, se sauva auprès de son grand-père maternel Tholmaï roi de Gessur, chez qui il demeura trois ans. David qui avait pleuré d'abord tous ses enfants qu'il avait cru morts, continua de pleurer celui qui était tué et celui qui lui avait ôté la vie. Il eut alors le loisir de se repentir de la faiblesse qu'il avait eue d'épargner à Amnon le châtiment que méritait son crime, et ne voulant point tomber dans une indulgence semblable à l'égard d'Absalon, qui avait puni ce crime par un autre crime, il lui fit craindre longtemps les effets de sa juste colère.

Joab à qui le sang et l'emploi donnaient beaucoup de crédit sur l'esprit du roi et qui avait de la considération pour Absalon, ayant reconnu que la colère du père se ralentissait peu à peu, entreprit de procurer le retour du fils et de les réconcilier. Il se servit pour ce sujet de l'adresse d'une femme d'esprit qui

était de Thecué, ville de la tribu de Juda. Après l'avoir instruite il l'envoya parler au roi en habit de deuil comme une veuve désolée qui aurait perdu son mari tout récemment. La femme ayant obtenu l'audience du roi sans peine, se prosterna devant lui et le conjura de la sauver. Le roi lui ordonna d'expliquer son affaire. Elle lui dit qu'après la perte qu'elle avait faite de son mari, il lui était resté deux fils, qui s'étant querellés dans les champs, sans qu'il se trouvât personne pour les séparer, s'étaient battus jusqu'à ce que l'un eût tué l'autre. Que sa parenté s'étant soulevée était venue lui demander celui qui avait tué son frère pour venger dans son sang la mort de l'autre : ce qui tendait à faire périr le nom de son mari avec l'héritage. Le roi touché de compassion promit d'avoir égard à son malheur et lui dit de s'en retourner. Elle répondit que s'il y avait de l'injustice à laisser impuni le meurtre dont il était question, elle voulait bien que la peine en retombât sur elle et sur la maison de son père ; mais que le roi en serait innocent. David lui ayant promis avec serment qu'il ne tomberait pas un cheveu de la tête de son fils, elle lui répliqua en ces termes : « Mon seigneur et mon roi, est-il possible que vous refusiez au peuple de Dieu la grâce que vous voulez bien m'accorder. Je vous suis très-sensiblement obligée de la compassion que vous témoignez avoir de l'état où je me trouverais réduite si je perdais le seul enfant qui me reste. Mais si vous voulez que je ne puisse douter de l'effet de votre bonté il faut, s'il vous plaît, que vous commenciez par faire cesser les effets de votre colère contre votre fils Absalon. Car comment pourrais-je m'assurer que vous pardonnez à mon fils, si vous ne pardonnez pas même au vôtre une faute toute semblable ? Serait-ce une chose digne de votre prudence d'ajouter volontairement la perte d'un de vos enfants à celle que vous avez faite d'un autre et qu'il n'est point possible de réparer ? »

Le roi commença à se douter alors que tout ce que cette femme venait de lui dire était de l'invention de Joab. Lorsqu'elle le lui eut avoué et que tout ce qu'elle lui avait raconté de sa famille et de ses deux fils n'était qu'une parabole qu'ils avaient

concertée ensemble, il manda Joab, lui dit qu'il lui accordait la grâce qu'il lui demandait et qu'il pouvait faire revenir Absalon. Joab après l'avoir remercié partit aussitôt pour Gessur, d'où il ramena Absalon à Jérusalem. Mais le roi manda à son fils de ne point se présenter devant lui, parce qu'il n'était pas encore disposé à le voir. Absalon se retira donc dans sa maison où il vécut en particulier pendant deux ans, au bout desquels son père se laissa fléchir enfin, lui pardonna, l'embrassa et lui laissa prendre un train convenable au premier des fils du roi que l'on croyait destiné à lui succéder.

Depuis ce temps Absalon qui était le plus bel homme et le mieux fait de tout le royaume, s'appliqua particulièrement à gagner l'affection du peuple et à augmenter ses équipages. Comme son ambition croissait toujours avec son crédit, il forma le dessein de déposséder le roi son père pour monter sur le trône. Il y avait quatre ans qu'il était revenu de son exil de Gessur, lorsque croyant s'être fait assez de créatures et s'appuyant d'un puissant parti que ses manières populaires avaient grossi, il demanda au roi la permission d'aller à Hébron accomplir un vœu qu'il avait fait à Gessur pour son retour. Lorsqu'il l'eut obtenue, il envoya par toutes les tribus d'Israël des gens qu'il avait gagnés pour se faire proclamer roi, en même temps que la même chose se ferait à Hébron où tout était déjà disposé pour cela, avec tant de secret, que le roi son père ne fut averti de rien. Absalon emmena avec lui deux cents hommes de Jérusalem qui le suivirent, sans autre dessein que d'aller à la fête de son vœu et de s'en revenir. Ce qui servait encore à cacher son dessein à la cour. Il n'y eut qu'Achitophel, l'un des principaux conseillers du roi son père, qui en fut participant et qui partit de Giloville de la sixième région de la tribu de Juda où il demeurait pour se rendre auprès de lui à Hébron. La proclamation se fit après les sacrifices et la conspiration éclata dans la plupart des villes presque en même temps.

David fort surpris à la nouvelle qu'en apporta le courrier et plus touché encore de l'audace et de l'impiété de son fils, résolut d'abord de se retirer dans les places fortes de delà le Jour-

dain et de remettre le jugement de sa cause entre les mains du Seigneur. Il ne laissa que dix femmes de ses concubines pour garder son palais et il sortit de Jérusalem à pied, accompagné de ses gardes, de ses officiers, des six cents hommes de Geth, tous vaillants hommes et d'une multitude de peuple qui ne pouvait se résoudre à l'abandonner. Ce n'étaient que pleurs, que cris et lamentations par la ville, jusqu'à ce qu'il eût passé le torrent de Cédron. Les grands sacrificateurs, Sadoc et Abiathar vinrent le joindre avec les prêtres et les lévites emportant l'Arche avec eux : mais il les renvoya à Jérusalem avec ordre d'y reporter l'Arche, ajoutant que s'il trouvait grâce devant le Seigneur il le ramènerait et lui ferait revoir son Arche et son Tabernacle, sinon qu'il était disposé à tout ce qui lui plairait de faire de lui.

Pendant que David montait pieds nus et la tête couverte la montagne des Oliviers, et que tout le monde fondait en larmes autour de lui, il apprit l'infidélité d'Achitophel qui avait passé dans le parti d'Absalon. Il en fut plus affligé que de toute autre chose, connaissant la capacité de cet homme : et il pria Dieu avec larmes de rendre tous ses conseils inutiles. Etant sur le haut de la montagne où il devait adorer le Seigneur, il vit venir à lui en habits déchirés et la cendre sur la tête Chusaï l'un de ses plus fidèles serviteurs qui était aussi du nombre de ses conseillers. Il lui dit qu'il lui savait gré de son affliction : mais que le plus grand service qu'il pourrait lui rendre, serait d'aller trouver Absalon sous prétexte de vouloir passer dans son parti, afin de pénétrer ses desseins et de traverser tous les conseils d'Achitophel, qu'il aurait avec lui les grands-prêtres Sadoc et Abiathar, auxquels il découvrirait tout ce qu'il saurait, afin qu'ils pussent le lui faire savoir sûrement, Sadoc par son fils Achimaas, Abiathar par son fils Jonathas qui devaient servir de courriers. Chusaï pour lui obéir alla offrir ses services à Absalon qui fut agréablement surpris de lui voir quitter son père pour s'attacher à lui et lui donna toute sa confiance en le joignant à Achitophel pour les faire conférer ensemble et suivre ensuite leurs consultations.

David continuant sa marche n'était pas encore fort éloigné de la montagne des Oliviers, lorsque Siba, serviteur de Miphiboseth l'alla trouver lui portant des vivres. Il lui demanda où était son maître ? Il lui répondit par une calomnie insigne que Miphiboseth était demeuré dans Jérusalem espérant de profiter des troubles présents et disant que dans cette révolution la mémoire du roi son grand-père pourrait porter le peuple d'Israël à lui rendre le royaume. David crut ce méchant homme un peu trop légèrement et, s'imaginant punir une lâche ingratitude dans Miphiboseth, il donna tous ses biens à ce calomniateur qui en avait déjà l'intendance.

Etant près de Bahurim à deux ou trois lieues de Jérusalem du côté de Jéricho, il sortit de ce lieu un parent de Saül, nommé Semeï, qui non content de lui dire des injures, lui jeta encore des pierres dans son chemin. Sa fureur augmentait à mesure que ceux qui marchaient autour du roi tâchaient de le parer de ses coups. Il criait de toute sa force : « Va, sors du royaume, sors homme sanguinaire, homme de Belial, méchant et exécration que tu es. Le Seigneur fait retomber sur toi les maux que tu as faits à la maison de Saül dont tu as usurpé le royaume et il se sert de ton propre fils pour te châtier de tes crimes. » Chacun fut indigné d'une telle insolence. Abisaï, entre les autres ne la pouvant souffrir, allait lui couper la tête, si le roi ne l'eût retenu et trouvant à redire à son zèle il lui dit : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, enfants de Sarvia ? Laissez faire cet homme ; le Seigneur lui aura sans doute ordonné de maudire David. Il faut se soumettre à ce qu'il veut, et qui oserait lui demander pourquoi il le fait ? Y a-t-il lieu de s'étonner que cet homme me dise des injures, puisque mon propre fils ose s'élever contre moi et cherche à m'ôter la vie. Peut-être que le Seigneur aura égard à mon affliction et qu'il me fera quelque bien pour ces malédictions que je reçois aujourd'hui. David continua donc son chemin obligeant ceux qui l'accompagnaient à imiter sa patience. Semeï qui marchait à côté sur le haut de la montagne, continuait aussi de le charger d'injures et d'imprécations, de lui jeter des pierres et de faire voler la poussière

en l'air, pour marquer qu'il ferait pis que de lui témoigner ainsi sa haine s'il le pouvait.

Cependant Absalon entra dans Jérusalem suivi de tous ceux de son parti. Il avait à ses côtés Achitophel dont on regardait les conseils comme des oracles de Dieu même sous Absalon comme on avait fait auparavant sous David. Avant que Chusai lui eût été joint, il conseilla d'abord à Absalon comme un moyen d'affermir sa domination d'abuser devant tout le monde des concubines que son père avait laissées pour garder son palais. Car il prétendait que quand tout Israël saurait qu'il aurait ainsi déshonoré son père, on s'attacherait plus fortement à son parti, voyant qu'il n'y aurait plus lieu de retour ou de réconciliation entre eux et qu'il en faudrait venir nécessairement à une guerre dont le succès ne pourrait manquer au parti du plus fort. Absalon suivit ce malheureux et infâme conseil : et il l'exécuta à la vue de tout le peuple sous une tente qu'il fit dresser sur la terrasse du palais. L'on vit l'accomplissement de ce que le prophète Nathan avait prédit à David, qu'en punition de l'enlèvement secret de la femme d'Urie le Seigneur permettrait que son fils même abuserait de ses femmes aux yeux du soleil et à la vue du peuple.

On sut à Jérusalem que David avec tous ceux qui l'avaient accompagné était arrivé fort fatigué dans les déserts de deçà le Jourdain et qu'il s'y était arrêté pour prendre un peu de repos. Achitophel fut d'avis qu'on profitât de cette occasion et dit à Absalon que la mort du roi son père étant le seul moyen de lui assurer la couronne, il était bon de le poursuivre d'abord et que douze mille hommes choisis suffiraient pour le battre étant las et encore hors de défense. Il s'offrit lui-même pour lui rendre ce service, et promit que s'étant aisément défait de David il ramènerait aussitôt tous ceux qui le suivaient sous l'obéissance d'Absalon comme s'il n'était question que d'un seul homme ; et qu'après cela tout serait en paix. L'avis plut à Absalon : mais il désira de savoir aussi le sentiment de Chusai. Lorsqu'il l'eut fait venir, il lui proposa l'avis d'Achitophel et lui demanda ce qu'il en pensait. Chusai jugeant qu'effectivement

David était perdu si l'on suivait ce conseil, dit que ce moyen ne lui paraissait point sûr. « Vous connaissez, ajouta-t-il, la valeur du roi votre père et de ceux qui sont avec lui. Ils ont maintenant le cœur outré comme une ourse qui est en furie dans un bois de ce qu'on lui a ravi ses petits. D'ailleurs votre père qui sait parfaitement la guerre, n'aura point oublié de pourvoir à tout. S'il se retranche dans des cavernes, dans des vallons entrecoupés, dans des gorges de montagnes, et qu'avec le monde qu'il fera avancer, il nous attire dans quelque embuscade faisant semblant de fuir, on publiera partout que le parti d'Absalon aura été battu pour avoir eu quelqu'un de ses gens tués d'abord ; et cette nouvelle en fera rentrer plusieurs dans celui de votre père. C'est pourquoi j'estime que sans s'arrêter à l'avis d'Achitophel pour cette fois, il vaut mieux faire assembler d'abord toutes les forces du royaume, que vous vous mettiez à la tête sans en confier le commandement à d'autres, et que nous marchions tous pour accabler les ennemis. »

Absalon préféra ce conseil à celui d'Achitophel, Dieu le permettant ainsi. Chusaï le fit savoir aussitôt aux grands sacrificeurs Sadoc et Abiathar, afin qu'ils mandassent à David de passer promptement le Jourdain. Ils dépêchèrent leurs fils Achimaas et Jonathas qu'ils tenaient cachés près de la fontaine de Rogel hors de la ville pour être plus libres et plus sûrs. Ceux-ci ne purent partir si secrètement qu'ils ne fussent aperçus par quelqu'un, qui alla aussitôt donner avis à Absalon qu'on les avait vus prendre le chemin du Jourdain. Achimaas et Jonathas s'étant douté de ce qui pourrait arriver, entrèrent chez un homme de Bahurim et descendirent dans un puits qu'il avait à l'entrée de sa maison. La femme de cet homme, pour les tenir mieux cachés, étendit sur la bouche du puits une couverture, sur laquelle elle mit des graines pilées comme pour les faire sécher. Les cavaliers qu'Absalon avait envoyés pour les prendre, demandèrent à la femme qu'ils trouvèrent devant la porte de sa maison, où étaient les deux jeunes hommes. Elle leur répondit qu'ils n'avaient fait que boire un peu d'eau en passant et qu'ils s'en étaient allés bien vite. Les cavaliers coururent pour les at-

teindre, et ne les ayant pu trouver, il s'en retournèrent à Jérusalem. Achimaas et Jonathas en étant avertis, sortirent du puits et continuèrent leur chemin. Ils apportèrent à David l'avis de Chusaï que les grands sacrificateurs lui envoyaient, il en vit l'importance, et sans attendre au lendemain, il décampa dès le soir, passa le Jourdain et le fit passer pendant la nuit à tout son monde. Achitophel au désespoir de voir que le conseil de Chusaï avait été préféré au sien, et jugeant aisément qu'il n'allait qu'à ruiner les affaires d'Absalon, se retira dans sa maison à Gilo, où il se pendit.

David s'en alla à Mahanaïm, ville forte sur le torrent de Jeboc, vers les confins des tribus de Gad et de Manassé, bâtie au lieu où le patriarche Jacob avait vu des Anges. Les grands du pays se rendirent auprès de lui, et lorsqu'il y eut formé son camp aux environs, trois d'entre eux, dont était Berzellai, du pays de Galaad, y firent apporter des vivres en abondance, des lits, des meubles et tout ce qui se pouvait souhaiter pour son armée et pour le peuple qui l'avait suivi dans le désert. Absalon ayant rassemblé les troupes de presque toutes les tribus d'Israël, passa aussi le Jourdain. Il donna le commandement général de son armée à Amasa, qui était neveu de David, aussi bien que Joab et Abisaï, mais fils d'une autre sœur, nommée Abigaï, et il alla camper dans le pays de Galaad, dans la tribu de Gad. David ayant fait la revue de tous ceux qui l'avaient suivi, ne trouva que quatre mille hommes en état de combattre. Il ne laissa pas de diviser cette petite armée en trois corps, dont il donna le premier à commander à Joab, le second à son frère Abisaï, et le troisième à Ethaï, homme de rare mérite, qu'il aimait fort et en qui il avait une entière confiance, sans considérer qu'il était originaire de Geth, c'est-à-dire philistin; parce qu'il ne l'avait point voulu abandonner dans sa disgrâce, quoiqu'il fût tout nouvellement venu à son service au temps de la révolte d'Absalon, et qu'il n'y eût point de fortune à espérer auprès de lui.

Le dessein de David était de se trouver en personne au combat, mais les chefs de ses troupes et ses serviteurs les plus

affectionnés l'en empêchèrent et lui représentèrent qu'il ne lui restait aucune ressource s'il perdait la bataille, y étant lui-même ; au lieu que n'y étant pas, ceux qui échapperaient pourraient se retirer près de lui et lui donner le moyen de rassembler de nouvelles forces : outre que son absence ferait croire aux ennemis qu'il aurait réservé auprès de lui une partie de ses troupes. Il se rendit à leurs raisons, et se retirant dans la ville de Mahanaïm, il donna ordre aux trois généraux de son armée de conserver la vie surtout à son fils Absalon si Dieu leur donnait la victoire, et tout le peuple fut témoin de cette recommandation, aussi bien que les soldats de son armée.

La bataille se donna dans la plaine qui était près de la forêt d'Ephraïm : elle fut opiniâtre et sanglante, mais l'armée d'Absalon, quoique beaucoup plus nombreuse, y fut entièrement défaite. Il y eut vingt mille hommes tués sur place ; le reste se dispersa sans qu'il fût possible à Absalon et à Amasa de rallier les fuyards, et il en périt beaucoup plus dans la forêt où ils tâchèrent de se sauver, qu'il n'en était demeuré dans le combat. Absalon se voyant poursuivi, et craignant de tomber entre les mains des victorieux, s'enfuit à toute bride sur une mule extrêmement vite ; mais comme il passait sous un chêne, ses grands cheveux s'entrelacèrent dans les branches qui lui embarrassèrent la tête de telle sorte, que sa mule passant outre le laissa suspendu à cet arbre, sans qu'il lui fût possible de se dégager. Un soldat en avertit aussitôt Joab, qui le reprit de ce qu'il ne lui avait point passé son épée au travers du corps, ajoutant que s'il l'avait fait, il lui aurait donné pour sa récompense dix sicles avec un baudrier. « Quand vous m'auriez offert mille pièces d'argent, lui répondit le soldat, je me serais bien gardé de porter la main sur la personne du fils de mon roi après l'ordre exprès que le roi vous a donné, et que nous avons tous entendu, de conserver sur toutes choses la vie à son fils. » Joab, sans s'arrêter à cette considération, alla lui-même tuer Absalon de trois traits qu'il lui enfonça dans le cœur, et se retira, laissant à ses écuyers le soin de l'achever. Dix d'entre eux, tous jeunes gens, trouvant qu'il respirait encore, le percèrent

de coups, dégagèrent son corps, le jetèrent dans une grande fosse qu'on fit dans le bois, et on y éleva un monceau de pierres pour servir de monument. Joab, voyant Absalon mort, fit sonner la retraite, disant qu'il fallait épargner le sang de leurs frères.

Achimaas, fils de Sadoc, le pria de l'envoyer porter au roi la nouvelle du gain de la bataille et de la justice vengée. Joab en fit difficulté, disant que ne lui ayant porté jusque là que des nouvelles agréables, il ne croyait pas devoir le charger d'une aussi fâcheuse qu'était celle de la mort de son fils. Achimaas promit qu'il ne lui parlerait que du gain de la bataille. Il le laissa donc aller, ayant déjà chargé Chusi d'aller rendre compte au roi de tout ce qui s'était passé. Achimaas devança Chusi, ayant pris un chemin plus court, et annonça le premier la victoire au roi, qui, sans lui parler d'autre chose, lui demanda ce qu'était devenu Absalon. Achimaas dit qu'étant parti incontinent après la bataille gagnée, il avait vu s'élever un tumulte, et que Joab ne l'avait point chargé d'autre chose que de lui dire que le Seigneur lui avait fait justice et l'avait vengé de ses ennemis. Chusi survint, et dit au roi qu'il apportait une bonne nouvelle. David l'interrompit aussi, d'abord pour lui demander si Absalon était encore en vie? Le courrier lui répondit qu'il souhaitait que les ennemis du roi et tous ceux qui se soulevaient contre lui, fussent traités comme l'avait été Absalon.

Le roi comprit aussitôt ce qui en était, et le cœur saisi de douleur, il monta au haut de l'appartement où il était. Là il pleurait son fils, se frappait la poitrine, et ne mettant point de bornes à son affliction, il se tourmentait, changeait de place à tout moment et criait de toute sa force : « Mon fils Absalon ! Absalon, mon fils ! que ne puis-je donner ma vie pour la tienne ? » En même temps la victoire fut changée en deuil par toute l'armée, et l'excès de la douleur du roi troubla tous ses serviteurs. Les troupes victorieuses entrèrent dans la ville sans bruit et sans oser presque se montrer, comme une armée qui aurait été défaite. Joab alla s'en plaindre au roi même, et lui dit : « Vous couvrez de confusion tous les serviteurs fidèles et

affectionnés qui vous ont sauvé la vie. Ne semble-t-il pas que vous haïssez ceux qui vous aiment, puisque vous témoignez tant aimer ceux qui vous haïssent. Vous faites voir par cette conduite que vous ne vous souciez guères de ceux qui ont tout hasardé et tout sacrifié pour votre service.» Il l'obligea ensuite de se montrer aux soldats et au peuple, afin de calmer les esprits, et il permit à tout le monde de le venir saluer.

On vit bientôt toutes les tribus rentrer dans le devoir et marquer leur empressement pour le rétablir sur son trône. Il voulut lui-même prévenir, par des marques de sa bonté, ceux qui s'étaient oubliés jusqu'à faire promettre à Amasa le généralat de son armée au préjudice même de Joab. La tribu de Juda, comme la plus intéressée à sa gloire, l'envoya prier de revenir : et elle alla au-devant de lui jusqu'à Galgala pour lui faire repasser le Jourdain. Semeï, de celle de Benjamin, ne pouvant oublier jusqu'à quel point il avait offensé le roi, lorsque sortant de Jérusalem, il fuyait Absalon, se pressa d'y aller aussi avec mille Benjamites qui le suivaient. Il s'avança même jusqu'au pont du Jourdain pour aller se jeter aux pieds du roi, lui demanda pardon, le conjurant par tous les motifs qu'il savait être capables de toucher ce bon prince, d'oublier toutes les injures qu'il lui avait dites et de ne le pas traiter selon son iniquité qu'il confessait devant lui, mais qu'il le pria de considérer qu'il était venu le premier de toute la maison de Joseph, c'est-à-dire de tout Israël, pour lui marquer son repentir, et le reconnaître pour son roi et son seigneur. Abisaï, qui avait eu tant de peine à supporter les injures de ce malheureux, voulut s'opposer encore à la clémence du roi. Mais il ne put empêcher que sa générosité ne l'emportât sur sa justice, et David, non content d'accorder le pardon de Semeï, voulut encore assurer sa vie par un serment, regardant cette journée comme la première de son règne, comme un temps de grâces et de faveurs, et comme un jour de fête dont il ne fallait pas troubler la joie.

Miphiboseth, fils de Jonathas, arriva ensuite en un équipage assez négligé. Car, depuis le jour que David était sorti de Jérusalem, il ne s'était ni lavé, ni fait raser ; il n'avait pris aucun

soin de ses vêtements, ni de son entretien, il était demeuré comme dans le deuil, pour marquer combien il était touché de l'affliction et de l'absence du roi. D'ailleurs, il était tombé dans la nécessité et avait beaucoup souffert depuis la confiscation de ses biens faite à Siba, son serviteur, qui l'avait trahi et abandonné. Il se présenta mal vêtu, comme il était, la barbe et les cheveux encore fort sales : il fit la révérence au roi, qui lui demanda pourquoi il n'était pas venu avec lui ? Il lui répondit que Siba seul en avait été la cause ; que l'incommodité de ses jambes ne lui permettant pas de marcher à pied, ni de se servir par lui-même, il avait ordonné à ce serviteur de lui préparer une monture, afin qu'il put suivre son seigneur et son roi ; mais qu'au lieu de lui obéir, il l'avait méprisé ; et que non content de l'avoir empêché de s'acquitter de son devoir et de témoigner au roi son affection et sa fidélité, il était venu l'accuser devant sa Majesté. Qu'au reste, regardant le roi comme un Ange du Seigneur, plein de sagesse, d'intelligence et d'équité, il se soumettait avec plaisir à tout ce qu'il lui plairait ordonner de lui. Qu'il n'oublierait jamais les grâces qu'il lui avait faites, les honneurs et les bienfaits dont il l'avait comblé, nonobstant tous les sujets qu'il aurait eu de venger sur lui la persécution qu'il avait eu à souffrir sous le roi son grand-père. Que loin de se plaindre, quand il lui arriverait encore pis que ce que Siba lui avait attiré, il serait toujours plein de reconnaissance et toujours fort satisfait de l'état où il se trouvait, avec le témoignage que sa conscience lui rendait de son zèle et de sa fidélité, sans vouloir lui être importun. David l'ayant entendu, ne voulut ni le croire coupable, ni examiner s'il était vrai que Siba l'eut calomnié. Il se contenta de lui dire qu'il ordonnerait à Siba de lui rendre la moitié de son bien dont il avait donné la confiscation. Miphiboseth répondit au roi : « Je consens, Sire, qu'il le garde tout entier : il me suffit, pour être content, de vous voir rétabli glorieusement dans votre royaume. »

Berzellai, cet ami du pays de Galaad, qui avait assisté David dans sa mauvaise fortune, et qui avait gratuitement entretenu son camp de vivres tant qu'il avait été à Mahanaïm, le condui-

sit jusqu'au Jourdain. Le roi le pria avec beaucoup d'instance d'aller avec lui à Jérusalem, promettant de l'y traiter avec tout l'honneur qu'il méritait. Berzellai le remercia et lui dit : qu'à l'âge de quatre-vingts ans, il n'était plus guère en état de goûter les plaisirs de la vie, ni de profiter de l'honneur qu'il lui faisait; qu'il ne pouvait que lui être à charge étant auprès de lui; qu'il ne devait plus penser qu'à se préparer à la mort, et qu'il le priait de lui permettre de retourner en son pays pour y finir le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Mais il lui laissa son fils Chamaan, que David emmena à Jérusalem, résolu de lui faire tout le bien qu'il aurait souhaité faire au père.

Le roi passa le Jourdain accompagné de toute la tribu de Juda, mais il ne put s'y trouver qu'une partie des autres tribus, que l'on appelait communément le peuple d'Israël, depuis qu'après la mort de Saül on avait donné le nom d'Israël au royaume d'Isboseth composé des onze tribus, et celui de Juda à celui de David lorsqu'il régnait à Hébron. Les députés de tout Israël vinrent se plaindre à David de ce que leurs frères de la tribu de Juda les avaient prévenus, et étaient allés enlever leur roi sans les avertir et sans attendre qu'ils fussent en état de lui rendre les mêmes devoirs. Ceux de Juda qui se trouvaient devant le roi, répondirent qu'ils n'avaient pas sujet de s'en offenser, puisqu'étant de la même tribu que le roi, ils étaient plus obligés que les autres à lui rendre leurs services et leurs respects comme le touchant de plus près. Qu'au reste c'était sans intérêt, et sans prétendre se prévaloir de cet avantage pour s'élever au-dessus des autres. Ces excuses ne satisfirent pas ceux des autres tribus, qui ne voulaient pas convenir que David considéré comme roi fût plus proche à ceux de Juda qu'à tout le reste d'Israël, puisque Dieu l'ayant donné à tous également, cette tribu ne pouvait avoir en cela aucun avantage sur tout le corps des autres, dont elle ne faisait qu'une douzième partie. Ceux de Juda répliquèrent de manière à faire sentir aux autres que leur diligence et leur attache particulière méritaient quelque considération.

C'est ce qui parut peu de temps après dans un soulèvement

nouveau excité contre David par un nommé Seba de la tribu de Benjamin. Ce séditieux sut donner tant de crédit à sa révolte, que tout Israël se sépara de l'obéissance du roi pour le suivre. Mais ceux de Juda demeurèrent toujours auprès de sa personne et l'accompagnèrent jusqu'à Jérusalem. David ayant résolu d'envoyer quelques troupes contre Seba, avait donné ordre à Amasa d'en aller lever dans la tribu de Juda. Celui-ci n'étant pas venu assez tôt, le roi dit à Abisaï de prendre ce qui se trouvait de troupes auprès de lui et de poursuivre Seba pour l'empêcher de se fortifier dans quelque place. Joab et Abisaï marchant contre les rebelles, rencontrèrent près de Gabaon Amasa (leur cousin-germain) qui allait trouver le roi. Joab qui avait pris ombrage de la confiance que David témoignait à Amasa depuis qu'il était rentré dans son service, voulut se défaire de cet objet de sa jalousie et le tua par trahison sur le chemin, l'ayant pris par la barbe en le saluant sous prétexte de vouloir l'embrasser. Ce fut un nouveau sujet de mécontentement que David avait déjà de lui depuis qu'il avait traité Abner de même, outre qu'Amasa était son neveu au même degré que lui, et qu'il ne pouvait oublier le mépris qu'il avait fait du commandement qu'il lui avait donné de conserver son fils Absalon.

Joab et Abisaï continuèrent de poursuivre Seba, qui ayant traversé les tribus d'Israël se retira dans Abela ou Bet-Maacha, ville très-forte dans la tribu de Nephthali. Joab alla l'y assiéger. Mais les habitants du lieu à la persuasion d'une femme d'esprit prévinrent tous les malheurs du siège en coupant la tête à Seba qu'ils jetèrent dans le camp des assiégeants. Joab qui n'en voulait qu'à lui, content de la soumission de la ville, fit sonner la retraite, dissipa tous les restes de la rébellion et ramena ses troupes à Jérusalem, où le roi fut obligé de reconnaître ce nouveau service par l'impunité qui suivit la mort d'Amasa.

David étant revenu à Jérusalem et rentré dans son palais en avait fait retirer les dix concubines qu'il y avait laissées en fuyant Absalon, et dont celui-ci avait abusé. Il les fit renfermer dans une maison où il pourvut à leur entretien. Elles y demeurent

rèrent sans que jamais il en ait vu une depuis, et elles y vécutrent comme veuves jusqu'à sa mort.

Le pays se trouva incommodé quelque temps après d'une sécheresse qui causait la famine, et qui affligeait principalement la tribu de Benjamin. Le mal continuant jusqu'à la troisième année, David consulta l'oracle du Seigneur, qui répondit que la famine ne finirait pas qu'on n'eût vengé les Gabaonites de l'injustice de Saül, qui par un faux zèle avait voulu les perdre et en avait fait mourir plusieurs, sous prétexte qu'ils n'étaient pas enfants d'Israël, contre la foi qui leur avait été donnée du temps de Josué, qui les avait reçus dans l'alliance du peuple de Dieu. David manda aussitôt ceux de Gabaon pour savoir quelle satisfaction ils souhaitaient. Ils lui répondirent qu'ils ne voulaient ni or, ni argent, et que sans demander le sang d'aucun autre homme d'Israël, ils se contenteraient qu'on leur abandonnât ce qui restait de la maison de Saül, ou qu'on leur donnât au moins sept de ses enfants pour les faire pendre à Gabaa d'où était Saül, afin que la colère du Seigneur offensé à Gabaon fût apaisée par ce sacrifice. Le roi ordonna qu'on les leur remit entre les mains. Il excepta seulement Miphiboseth qu'il voulut conserver, parce qu'il était le fils de son ami Jonathas. On prit deux fils de Saül qui restaient et qu'il avait eus de Respha sa concubine, et cinq de ses petits-fils, tous enfants que Michol sa fille avait eus de Phaltiel avant que d'être restituée au roi David son mari. Si ces cinq petits-fils étaient enfants d'Hadriel, comme le dit l'Écriture, il faudrait croire que le nom de Michol s'y serait glissé pour celui de Mérob fille aînée de Saül. La vengeance divine ayant été ainsi exécutée dans cette satisfaction rendue aux habitants de Gabaon, il tomba de la pluie, quoique ce fût le temps de la moisson, et l'abondance revint dans la terre d'Israël comme auparavant.

Les Philistins croyant être bien remis des pertes qu'ils avaient faites dans les guerres précédentes, voulurent recommencer la guerre contre les Israélites. David qu'ils espéraient devoir être retardé par sa vieillesse, marcha contre eux en personne, et leur donna la bataille, qu'il gagna comme toutes les autres.

Mais s'étant trouvé las dans la mêlée, il courut risque d'être tué par un philistin de la race des géants. Abisaï prévint le géant, le tua et sauva le roi, qui fut prié instamment de ne plus se trouver dans les batailles, et de s'épargner dorénavant les fatigues de la guerre. On fut si touché du péril qu'il venait d'éviter, qu'on ne put souffrir que son courage mît ses peuples encore au hasard de perdre un père et un roi dont la bonne conduite faisait toute leur félicité, et d'éteindre la lampe d'Israël. On ne se contenta point de la promesse qu'il fit de ne plus s'exposer : il fallut que pour mettre les esprits en repos il fit serment de ne plus marcher à la guerre. Il fut donc obligé de laisser ces soins à ses généraux, qui suivant exactement ses ordres, le représentaient dans ses armées comme s'il eût été présent. Il gagna encore depuis ce temps trois batailles importantes sur les Philistins par leur moyen : et ces ennemis voyant la race de leurs géants exterminée perdirent enfin l'envie avec le pouvoir de faire la guerre aux Israélites. Ils ne laissèrent pas de se maintenir toujours dans une partie de leur pays sur la côte : et ce fut d'eux que tout le pays douze tribus d'Israël, depuis l'Égypte et l'Arabie jusqu'à la Syrie et la Phénicie, fut appelée Palestine, contenant l'Idumée, la Judée, la Samarie et la Galilée, après que la dénomination des Grecs eut passé aux Romains.

David après avoir fini toutes ces guerres, paciflé son royaume, mis ses sujets à couvert de toute hostilité au dedans et au dehors, composa des cantiques et des psaumes à la louange du Seigneur, à qui il se reconnaissait redevable de tant de faveurs. Il en avait composé déjà beaucoup d'autres dans les occasions diverses qu'il avait eues de remercier le Seigneur de son assistance contre ses ennemis ou de lui demander de nouvelles grâces. Plusieurs étaient en vers de mesures différentes qu'il est difficile de déterminer aujourd'hui, quoiqu'on puisse s'en rapporter à Josèphe, qui nous apprend que les uns étaient trimètres et les autres pentamètres, c'est-à-dire de trois et de cinq pieds ou mesures : mais nous ne savons s'il s'agit de la quantité ou seulement du nombre des syllabes. Ce n'était pas pour son usage seul qu'il les faisait : il commanda aux Lévites

de les chanter encore en public, tant aux jours de sabbat qu'aux fêtes de l'année, sur divers instruments de musique qu'il fit faire pour ce sujet, dont les uns se touchaient avec l'archet, les autres avec les doigts ; d'autres se frappaient avec des baguettes, et d'autres se poussaient avec le vent, sans parler de ceux dont nous ne connaissons ni la figure, ni la propriété. Il établit des chantres et des musiciens également habiles et pieux qu'il choisit tous du corps des Lévites, et qui furent honorés la plupart du nom de prophètes, soit parce qu'on supposait qu'ils devaient être remplis de l'Esprit de Dieu comme les prophètes, soit parce que la musique s'appelait alors prophétie. Les principaux furent Chonenias qui fut le maître de la musique et du chœur des chantres ; Eman, Ethan, Idithn, et surtout Asaph surnommé le Voyant ou le Prophète qui composa lui-même plusieurs psaumes que l'on distingue encore aujourd'hui par leur élévation et leur beauté poétique. Ces officiers établis pour chanter les louanges du Seigneur étaient publics et généraux comme les autres ministres Lévites et comme les prêtres, à la tête desquels David mit par un exemple nouveau deux grands sacrificateurs, Abiathar de la race d'Ithamar second fils d'Aaron et Sadoc de la race d'Eléazar premier fils d'Aaron, de la famille duquel la souveraine sacrificature avait passé en celle de son puîné dans la personne d'Héli. Mais David avait un prêtre particulier pour les sacrifices qu'il offrait tous les jours à Dieu, que l'Écriture nomme pour ce sujet le prêtre de David. Il s'appelait Ira et il était de Jaïr, pays de Galaad : de sorte que son office avait grand rapport avec celui des chapelains ou aumôniers des rois parmi les chrétiens.

Il ne manquait, ce semble, qu'un lieu propre à rassembler le peuple et à recevoir les vœux et les sacrifices, un temple digne de la majesté du Seigneur. David n'ayant pu satisfaire la dévotion qu'il avait eue d'en dresser un comme nous l'avons vu, n'en voulut pourtant pas perdre le mérite. Il en fit les préparatifs pour en faciliter l'exécution à son fils qui était encore jeune. Il amassa pour ce sujet des richesses immenses. Il marqua le lieu où se devait bâtir la maison du Seigneur, et en leva le

plan lui-même. Il donna ordre qu'on assemblât tous les prosélytes qui se trouveraient par tout le royaume, c'est-à-dire les étrangers qui avaient embrassé la religion et les lois des Israélites, pour tirer les pierres et les marbres des carrières, les tailler et les transporter. Il traita avec les Phéniciens des villes de Tyr et de Sidon pour lui couper les plus beaux cèdres du Liban et les lui faire transporter avec les ouvriers les plus habiles pour travailler. Il fit des provisions prodigieuses de fer et de cuivre, et outre les dépouilles de ses ennemis, consistant en ouvrages richement travaillés en or, en argent, en pierreries, qu'il avait consacrées au Seigneur dans la vue d'en orner son tabernacle, puis son temple, il fit un trésor incroyable pour fournir à toute la dépense du grand édifice.

Il fit venir ensuite son fils Salomon et lui dit en présence des princes d'Israël et de ses officiers : « J'avais conçu le dessein de bâtir un temple au nom du Seigneur qui est mon Dieu : mais il ne me l'a point permis, m'ayant fait dire par son prophète que j'avais répandu le sang humain dans les batailles, et que cet ouvrage ne convenait pas à un homme engagé dans les guerres ; que j'aurais un fils dont la vie serait tout-à-fait tranquille, qu'il maintiendrait dans une paix profonde tout le temps de son règne, et pour qui il aurait un amour de père ; et que ce serait ce fils qui bâtirait le temple à son nom quand il m'aurait succédé. Vous êtes donc celui que le Seigneur a choisi entre tous mes enfants pour l'exécution de ce grand ouvrage, puisque c'est vous que je destine pour me succéder. Préparez-vous-y par tous les moyens qui puissent vous rendre agréable au Seigneur. Vous voyez que dans ma pauvreté j'ai déjà amassé de quoi fournir à la dépense du bâtiment de la maison du Seigneur. J'ai cent mille ¹ talents d'or et un million de talents

¹ C'était près de six mille quatre cent quatre-vingts millions d'or, et quarante-six billions deux cent soixante-onze millions et plus d'argent. Ce qui paraît exorbitant. C'est pourquoi Josèphe ne met que 10,000 au lieu de 100,000 talents d'or, et 100,000 au lieu de 1,000,000 de talents d'argent. Ce qui n'aurait fait que six cent cinquante millions d'or un peu moins, et un peu plus de quatre cent soixante millions d'argent.

d'argent, avec une quantité d'airain et de fer dont on ne peut dire le poids ni le nombre, sans parler du bois, des pierres et des autres matériaux que j'ai préparés. J'ai retenu aussi quantité d'ouvriers dont on ne peut dire le nombre, les plus habiles chacun dans leur profession. »

Il exhorta ensuite tous les chefs d'Israël d'assister son fils dans la construction du temple. Il en prescrivit la forme : il en spécifia les différents autels qu'on y devait dresser avec leur situation. Il marqua le lieu où l'on devait mettre l'Arche d'alliance. Il ordonna les espèces de tous les vases sacrés, le poids qu'ils devaient avoir en or et en argent, leurs usages, et la manière dont on devait placer toutes les choses. Il désigna et distribua toutes les fonctions des Lévites, c'est-à-dire, de tous les ministres qui devaient servir dans le temple. Il fit faire un rôle de ceux qui étaient au-dessus de trente ans. Il s'en trouva trente-huit mille, dont il choisit vingt-quatre mille qui furent distribués dans les divers offices de la maison du Seigneur. Il en établit six mille pour commander aux autres comme chefs ou comme juges, quatre mille portiers de la maison du Seigneur, et quatre mille chantres. Il les distribua tous pour servir chacun à son tour, selon le rang des maisons des trois fils de Lévi, et il permit que dès que le temple serait construit, on prit tous ces ministres dès l'âge de vingt ans, parce qu'il en fallait multiplier le nombre, et qu'il n'y aurait plus alors de tabernacle à transporter, ce qui ne demandait que des gens robustes, et qui ne les avait fait prendre qu'au-dessus de trente ans.

Il distribua ensuite tous les prêtres, c'est-à-dire la postérité d'Aaron, en diverses classes. Ils composaient deux races venant des deux fils de ce grand sacrificateur, qui étaient Éleazar et Ithamar. Il disposa la famille de Sadoc, qui venait d'Éleazar, et celle d'Achimelech ou d'Abiathar, qui descendait d'Ithamar, pour les faire servir alternativement. Mais comme il se trouva beaucoup plus de chefs de familles descendus d'Éleazar que d'Ithamar, il partagea les descendants d'Éleazar en seize familles, dont chacune eut son chef ou son prince, et ceux d'Ithamar en huit seulement. Il régla toutes leurs fonctions, et les distribua

par le sort pour garder un ordre stable dans les vingt-quatre familles sacerdotales, qui devaient se succéder dans le service, chacune à leur tour, sous le nom et l'autorité d'Aaron, comme le Seigneur l'avait ordonné. David fit pareillement tirer au sort les fonctions de toutes les autres familles Lévitiques, pour prévenir tout désordre et toute contestation.

Les chantres et les musiciens furent aussi distribués en vingt-quatre classes, dont les chefs furent Asaph, Eman et Idithun, en autant qu'ils étaient de familles, qui avaient pour chefs quatre fils d'Asaph, quatorze d'Idithun, et six d'Eman. Il régla aussi par le sort l'ordre qui devait être gardé parmi les portiers du temple, mais sans distribuer leurs rangs par familles, se contentant d'y mettre autant de classes qu'il devait y avoir de portes au temple, c'est-à-dire quatre, disposées aux quatre parties du monde.

Après avoir pourvu à tout, et avoir réservé les projets pour être remis entre les mains de son fils et des inspecteurs en leur temps, il déclara devant l'assemblée que toutes ces choses lui avaient été données écrites de la main du Seigneur, afin qu'il eût l'intelligence de tous les ouvrages suivant ces modèles.

Ces grands préparatifs pour la construction du temple occupèrent David pendant plusieurs années, et ne finirent qu'avec sa vie. Ce fut durant ce temps, et deux ans environ avant sa mort, que Satan jaloux du bonheur d'Israël trouva moyen d'allumer la colère du Seigneur contre lui, en excitant David à faire le dénombrement de tout le peuple de son royaume. Ce prince donna ordre à Joab, général de son armée, de prendre avec lui des commissaires, et d'aller faire ce dénombrement depuis Dan jusqu'à Bersabée, qui étaient les deux extrémités du royaume au nord et au midi, depuis le Liban jusqu'en Idumée. Joab sachant que cette curiosité ne pouvait être agréable à Dieu, et qu'elle ne conduisait à rien, tâcha de l'en détourner, disant qu'il souhaitait seulement que le Seigneur voulût multiplier son peuple et le faire croître au centuple de ce qu'il était déjà aux yeux du roi son maître. David n'eut point égard à sa remontrance, et il fallut obéir. Il se trouva treize

cent mille hommes propres à porter les armes, sans compter les tribus de Benjamin et de Levi, qu'on abandonna dès que l'on sentit les premiers effets de la colère de Dieu. David n'eut pas plutôt reçu le premier rôle que le remords qu'il en sentit dans le cœur lui fit connaître et avouer son péché au Seigneur, devant qui il se prosterna aussitôt pour le prier de détourner les yeux de l'iniquité de son serviteur, et de pas lui imputer une si grande folie.

Le Seigneur lui pardonna son péché de telle manière néanmoins qu'il voulut le lui faire expier aux dépens de ce nombre même du peuple que sa vanité l'avait rendu curieux de vouloir connaître. Il envoya le lendemain, dès le matin, son prophète Gad, pour lui donner le choix de trois fléaux qui devaient lui servir de châtiment. C'était à choisir ou d'une famine de sept ans qui serait générale par tout le pays, ou d'une guerre de trois mois, dans laquelle il serait toujours vaincu, ou d'une peste qui durerait trois jours dans ses états. David, troublé d'une telle proposition, demeura tout interdit sans savoir que choisir ni que répondre. A la fin, comme le prophète le pressait, il se détermina à recevoir celui dont il pouvait souffrir en sa personne, parce que se regardant comme le coupable, il était juste que la punition tombât sur celui qui avait fait la faute. C'est ce qu'il crut qui pouvait arriver en choisissant la peste qui ne l'épargnerait pas plus que les autres, au lieu que la famine et la guerre ne feraient souffrir que son peuple. Il dit donc au prophète qu'il lui serait plus avantageux de tomber entre les mains du Seigneur qui est un Dieu de miséricorde, que dans celle des hommes. Le fléau de la peste tomba aussitôt sur tout le pays d'Israël et y fit un tel ravage depuis ce moment jusqu'au temps marqué, qu'il mourut soixante-dix mille personnes du peuple. L'Ange du Seigneur étendait déjà la main sur la ville de Jérusalem, lorsque Dieu touché de compassion parut lui retenir le bras. David aperçut l'Ange exterminateur près de l'aire d'Areuna Jébuséen. Le voyant qui frappait le peuple, il s'adressa au Seigneur et lui dit : « C'est moi qui ai péché : c'est moi seul qui suis le cou

pable. Qu'ont fait ceux-ci, qui ne sont que des brebis? Tournez donc, Seigneur, je vous en conjure, tournez votre main contre moi et contre la maison de mon père ; punissez le coupable mais épargnez les innocents. » Le prophète Gad vint l'avertir en même temps que le Seigneur avait écouté sa prière. Il lui dit d'aller dresser un autel au Seigneur dans l'aire d'Areuna sur l'endroit où il avait vu l'Ange exterminateur. David alla aussitôt chez Areuna lui proposer d'acheter son aire pour y dresser un autel et faire cesser le fléau de la peste par un sacrifice qu'il y voulait faire. Areuna lui offrit avec joie non seulement son aire, mais encore les bœufs pour servir de victimes, son chariot et le joug des bœufs pour fournir le bois au sacrifice, et il le conjura de vouloir accepter le don qu'il lui en faisait. Le roi dit qu'il ne pouvait recevoir son présent s'il ne l'achetait, parce qu'il ne lui était pas permis d'offrir un holocauste au Seigneur, ce qui ne lui appartenait pas. Il acheta donc l'aire et les bœufs dont il donna cinquante sicles d'argent. Il y dressa un autel sur lequel il offrit des holocaustes et des hosties pacifiques. C'est ainsi que le Seigneur se réconcilia avec Israël et fit cesser la plaie dont il avait frappé son peuple.

Cette aire d'Areuna où David offrit à Dieu ce sacrifice d'expiation, était, au sentiment de plusieurs, le lieu même où Abraham avait eu ordre autrefois d'immoler Isaac son fils unique. C'était la montagne de Morih dont celle de Sion faisait partie. C'était aussi l'endroit qui avait été montré à David comme la place où le temple devait être construit. Il continua les préparatifs dans le peu de temps qui lui restait à vivre : il voulut les terminer par de grandes offrandes qu'il fit et que son exemple, joint à ses exhortations, fit faire avec beaucoup de joie et d'émulation aux principaux des tribus et aux personnes riches. Ce qui produisit encore au trésor du temple près de trois cent-cinquante millions, outre ce que David amassa en dernier lieu, d'or le plus fin et d'argent le plus pur, pour en revêtir les murailles du temple, montant encore à plus de deux cent vingt-six millions.

Il se trouvait alors dans une vieillesse fort avancée, et n'était

pourtant qu'en la soixante-dixième année de son âge ; mais les grands travaux qu'il avait soufferts durant tout le cours de sa vie l'avaient épuisé et affaibli de telle sorte, qu'il ne lui restait presque plus de chaleur naturelle, et tout ce qu'on employait pour le couvrir ne pouvait l'échauffer. Les médecins jugèrent que le seul remède était de mettre auprès de lui une jeune personne pour veiller sur lui et en prendre soin comme d'un enfant. Ses serviteurs trouvèrent ce qu'ils cherchaient dans une jeune fille de la ville de Sunam nommée Abisag, qui était parfaitement belle. Elle dormait auprès de lui et elle le servait. Le roi la laissa vierge en mourant, quoiqu'on soit persuadé qu'il l'avait épousée.

Adonias, le quatrième des fils de David, qui en était devenu l'aîné par la mort des trois qui l'avaient précédé, voyant que le roi son père ne pouvait plus vivre beaucoup, voulut faire valoir les prétentions que lui donnait le rang de sa naissance. Il se donna un train magnifique et des gardes comme avait fait Absalon, sans que le roi son père parût y trouver à redire. Il fit un parti dans lequel il engagea Joab, général de l'armée, et le grand prêtre Abiathar, par le moyen desquels il résolut de se faire proclamer roi. Il prépara pour ce sujet un grand festin hors de la ville, où devaient se trouver les principaux de la tribu de Juda et beaucoup d'officiers de la cour avec Joab, Abiathar, tous les princes ses frères, hormis Salomon. Mais il n'y convia ni le grand prêtre Sadoc, ni le prophète Nathan, ni le capitaine des gardes Banaia, ni aucun de ceux qu'il croyait attachés aux intérêts de Salomon. Nathan donna avis de ce qui se passait à Bethsabée, mère de Salomon, et lui conseilla d'aller trouver le roi pour l'en informer. Bethsabée suivit son conseil, avertit le roi de ce qu'Adonias, soutenu de Joab et d'Abiathar, entreprenait sans sa participation, et le supplia de de souvenir de la promesse qu'il lui avait faite de choisir Salomon pour son successeur. Le roi, après avoir entendu Nathan sur le même sujet, confirma sa promesse par un nouveau serment et fit venir son fils Salomon pour lui apprendre les principales obligations d'un roi. Dès le même jour il ordonna à Banaia de le faire

monter sur sa mule, de le conduire, accompagné de tous ses gardes, à Gihon et de l'y faire proclamer roi de Juda et d'Israël avec toutes les solennités. Il y envoya en même temps le grand prêtre Sadoc et le prophète Nathan pour le sacrer : et l'ayant fait reconnaître par le peuple, par l'armée, et par toute la cour, il le fit monter sur son trône, et dissipa ainsi la faction et l'entreprise d'Adonias, qui vint rendre ses soumissions au nouveau roi.

Quelque temps après le roi David se sentant défaillir entièrement, jugea que sa fin était proche. Il fit venir Salomon pour l'exhorter à ne jamais s'écarter de ses devoirs, à vivre toujours en homme de bien, à marcher droit dans les voies du Seigneur, et à garder fidèlement ses lois, ses préceptes et ses cérémonies, selon qu'il était écrit dans les livres de Moïse. Il lui déclara que c'était l'unique moyen de vérifier la parole que le Seigneur lui avait donnée. « Que si ses enfants veillaient sur leurs voies, s'ils marchaient devant lui dans la vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, il y aurait toujours quelqu'un de ses descendants assis sur le trône d'Israël. » Il lui donna ensuite diverses instructions importantes pour le gouvernement et y joignit quelques avis particuliers qui marquaient la disposition de ses dernières volontés. Cela regardait principalement ceux à qui il devait faire du bien, comme étaient les enfants de Berzellaï pour reconnaître leurs services et ceux de leur père ; et les personnes qu'il abandonnait à sa discrétion, parce qu'il n'avait pas sujet d'en être content, comme étaient Joab en qui il avait toujours différé la punition des deux assassinats commis sur Abner et Amasa, qui demandaient justice, et Semeï qui avait reçu de lui le pardon et la vie, mais qui nonobstant le serment qu'il avait fait de la lui conserver, était toujours demeuré redevable d'une satisfaction exemplaire au public.

David s'endormit ensuite avec ses pères, et mourut âgé de soixante-dix ans et demi, dont il en avait régné sept et demi à Hébron sur la tribu de Juda, et trente-trois à Jérusalem sur toute la nation des Hébreux.

Il fut enterré dans la ville de Jérusalem, sur la montagne de

Sion où étaient la citadelle, qui fut depuis appelée de son nom la cité de David. Salomon y fit dresser un magnifique tombeau, et outre les cérémonies ordinaires aux funérailles des rois où rien ne fut épargné, il fit mettre dans le sépulcre de son père des richesses incroyables. Elles y furent conservées pendant plusieurs siècles, au delà même du temps auquel la ville fut prise par les Babyloniens. L'historien Josèphe dit que treize cents ans après la mort de David (ce qui peut se réduire à moins de neuf cents), Antiochus le Pieux, dit autrement Soter ou Sidetès, étant venu assiéger Jérusalem, et que Jean Hyrcan, grand sacrificateur, prince des Juifs, qui avait nouvellement succédé à son père Simon, ne pouvant l'obliger à lever le siège que par de l'argent, comme il n'en pouvait trouver ailleurs, il fit ouvrir ce sépulcre et en tira trois millions de talents, dont il donna une partie à ce prince. Il ajoute que longtemps après (c'est-à-dire sous l'empire d'Auguste), le roi Hérode tira encore une somme d'or très-considérable d'une autre endroit du même sépulcre de David, où ces trésors étaient cachés, sans que néanmoins on eût encore touché à son cercueil, non plus qu'à celui de Salomon, qui était dans le même tombeau, jusqu'au temps de Vespasien, parce qu'ils avaient été cachés sous terre avec tant d'art, qu'il n'avait pas été possible de les trouver.

Il importe pour le culte et la révérence d'une chose aussi sacrée, aussi inviolable que devait l'être le monument qui renfermait les dépouilles du plus redoutable et du plus saint des rois d'Israël, que l'on sache de quelle manière Dieu voulut se déclarer sur l'entreprise sacrilège d'Hérode. Ce prince ayant pris toutes les précautions possibles pour empêcher que le peuple n'en eût connaissance, fit ouvrir de nuit le sépulcre de David. Il y entra avec peu de gens, mais fidèles et discrets : il n'y trouva point d'argent monnayé comme avait fait Hyrcan, mais seulement beaucoup d'or mis en œuvre, soit en vases, soit en d'autres ouvrages bien travaillés. Il fit tout emporter ; mais comme cela ne faisait qu'augmenter son désir, il commanda qu'on fouillât jusqu'aux cercueils où les corps de David

et de Salomon étaient renfermés. Mais on assure, dit Josèphe, qu'il en sortit une flamme qui consuma deux de ses gardes. Ce prodige l'épouvanta, et pour expier un tel sacrilège, il fit bâtir depuis à l'entrée du sépulcre un superbe monument de marbre blanc.

Quarante-deux ans après, l'apôtre saint Pierre disait aux Juifs dans la première prédication qu'il fit depuis la descente du Saint-Esprit, que le sépulcre de David se voyait toujours parmi eux. Il y a lieu de s'étonner même que ce monument ait duré encore plus que le temple et la ville de Jérusalem ; et que, soit par respect, soit par indifférence, il ait été épargné, lorsque tout fut brûlé ou rasé dans la prise de cette ville sous Vespasien. Il subsista en son entier jusqu'au temps de l'empereur Adrien : mais peu de temps avant la guerre qui acheva la ruine de la nation juive en Palestine sous ce prince, ce tombeau de David, qui portait alors plus communément le nom de Salomon fut ébranlé par une secousse imprévue, qui renversa par terre une grande partie du grand monument et des autres édifices dont il était composé. Ce qui fut pris pour un prodige et pour le présage du malheur dont on était menacé, selon que le rapporte l'historien Dion, auteur païen, qui témoigne que ce tombeau était en très-grande vénération dans tout le pays.

Soit qu'Adrien lui-même fit rétablir ce monument par curiosité, lorsqu'il bâtit la nouvelle ville d'Ælie, près de l'ancienne Jérusalem, soit que sa ruine n'eût point été générale, comme il est aisé de se le persuader, on le voyait encore au siècle de saint Jérôme, qui l'appelle mausolée de David, et qui témoigne que les chrétiens y allaient encore de son temps faire leurs prières. Le monument qui couvrait la grotte du sépulcre pouvait être dès lors converti en chapelle : c'est ainsi qu'il a pu se conserver encore dans la suite des siècles par la piété des chrétiens, qui ont eu soin d'y entretenir une église, puis un couvent de religieux de Saint-François. Le Turc fit à la fin convertir cette église en mosquée, où les Mahométans ont continué d'honorer la mémoire de David, pour qui ils témoignent avoir

une vénération particulière et dont ils chantent les psaumes dans leurs prières. Ce fut l'an 1559, que le sultan ôta le couvent aux Religieux, sous prétexte qu'il était à craindre que les chrétiens ne s'y fortifiassent pour nuire à la ville et s'en rendre les maîtres, n'étant qu'à un quart de lieue de distance. Il y mit des santons ou prêtres turcs qui se disent les gardiens du sépulcre de David qu'ils montrent avec ceux de Salomon et de Josaphat, dans une cave voûtée qui joint le mur de la mosquée.

Ce n'est pourtant point à ce monument que l'Église a voulu attacher le culte qu'elle a décerné à la mémoire de David. Elle ne l'honore pas seulement comme le père de Jésus-Christ selon la chair, mais elle le regarde encore comme l'une des plus parfaites de ses figures qui l'a représenté dans presque tous les états de sa vie. Elle lui donne rang parmi les saints Patriarches et les saints Prophètes depuis que saint Pierre l'a qualifié de l'un et de l'autre titre devant les Juifs mêmes. Il est inutile pour se persuader de sa sainteté ou pour la relever, de rien ajouter au témoignage presque perpétuel que le Saint-Esprit lui a rendu depuis le temps de sa mort, dans les Écritures sacrées de l'un et de l'autre Testament. Les écrits des saints Pères sont pleins de ses éloges : et l'Église, en l'exposant comme un objet de vénération, l'a toujours proposé comme un modèle achevé de la pénitence sanctifiante, de la piété, du zèle et de la soumission générale envers son Dieu, de la justice et de la vertu, du pardon des ennemis au point de perfection que Jésus-Christ est venu établir dans la loi nouvelle.

Les Grecs ne font point de David une commémoration séparée de celle de tous les ancêtres de Jésus-Christ et des Saints de l'Ancien Testament, marquée au 19 de ce mois. On voit néanmoins des ménologes où il est marqué, soit au 26 décembre, soit au dimanche d'après Noël avec saint Joseph et saint Jacques, frère du Seigneur, comme appartenant de plus près que les autres à la naissance du Messie après la très-sainte Vierge.

Les Latins ont marqué le nom de David, dans leurs martyrologes, au 29 de ce mois.

(BAILLET.)

SAINT TROPHIME,

DISCIPLE DE SAINT PAUL, APOÏTRE D'ARLES.

Suivant la tradition de l'Église d'Arles, saint Trophime est le même que le Saint de ce nom qui fut disciple de saint Paul et le compagnon de ses travaux. Il était d'Éphèse, et né de parents gentils. Ayant été envoyé dans les Gaules, il prêcha l'Évangile dans la Provence, et fonda le siège d'Arles. Cette église l'a toujours honoré comme son Apôtre. On ignore le détail de ses actions. Il mourut à la fin du 1^{er} siècle. On ne voit point qu'il ait été tourmenté pour la foi, ce qui a fait juger qu'il était mort en paix. Ses reliques furent transférées en 1152 dans la cathédrale d'Arles, qui prit depuis le nom de Saint-Trophime, au lieu de celui de Saint-Étienne qu'elle portait auparavant.

SAINT CRESCENT,

DISCIPLE DE SAINT PAUL, APOÏTRE DE VIENNE.

On voit dans le Martyrologe romain que saint Crescent, disciple de saint Paul, qu'il avait accompagné jusqu'aux frontières de l'Espagne, s'arrêta à Vienne en Dauphiné et y prêcha l'Évangile. La ville de Vienne le regarda comme son premier évêque.

Après avoir semé la foi dans cette contrée, converti un grand nombre d'infidèles et fondé une église florissante, il retourna dans l'Asie-Mineure, sa patrie, fit beaucoup de chrétiens chez les Galates, et termina sa vie à Rome par le martyre, dans la persécution de l'empereur Trajan.

On honore saint Crescent le 29 décembre.

SAINT URSIN,

PREMIER ÉVÊQUE DE BOURGES.

La ville de Bourges honore dans saint Ursin l'Apôtre et le fondateur de son Église. Il est facile de conjecturer quels furent les travaux qu'il eut à essayer dans ce grand ouvrage. L'idolâtrie dominait à Bourges comme dans le reste des Gaules; les

peuples y étaient également attachés à leurs idoles, et la liberté que le culte de pareilles divinités leur donnait de satisfaire leurs passions, les tenait comme des captifs volontaires dans les chaînes du démon.

Telle était la situation de la province de Berry et de la ville de Bourges, lorsque cet homme apostolique y fut envoyé de Rome. Il n'épargna ni veilles ni fatigues pour détromper ces peuples aveuglés par leurs funestes préventions. Le zèle avec lequel Ursin annonçait les miséricordes de Jésus-Christ et la sainteté de son Évangile, les prodiges qu'il faisait pour confirmer la vérité de la religion qu'il prêchait, et pour manifester la puissance du Maître qu'il servait, firent impression sur les esprits les plus sensés. Ils écoutent un homme qui ne leur annonce rien que de divin, et qui confirme ses paroles par des œuvres toutes miraculeuses. Bientôt il eut la consolation de voir un grand nombre de personnes de tout âge et de tout sexe embrasser la doctrine de Jésus-Christ.

Le poids des années et la faiblesse de son corps épuisé, ne l'empêchaient pas de continuer ses travaux avec le même zèle, sa charité semblant lui donner de nouvelles forces ; mais le temps destiné pour sa récompense étant arrivé, Dieu lui fit connaître qu'il était près de l'appeler à lui : il s'y prépara avec un renouvellement de piété, et il mourut le 9 novembre, dans le cours du second siècle. Son corps fut enterré dans un champ suivant l'usage du pays, où il resta longtemps enseveli dans un profond oubli. Mais Dieu qui ne voulait pas que son fidèle serviteur demeurât inconnu aux hommes permit, pour faire honorer ses Reliques, qu'il apparût à l'abbé de Saint-Symphorien, et à saint Germain, évêque de Paris, et qu'il leur montrât le lieu de son tombeau. Ils avertirent saint Probien, évêque de Bourges, et lui désignèrent le lieu où reposait le saint corps. On creusa, et on le trouva aussi entier et vermeil que s'il n'eût fait que reposer. On transféra avec beaucoup de pompe cette précieuse Relique, et la fête de cette translation a été fixée à ce jour.

SAINT MARCEL,

SECOND FONDATEUR DES ACÉMÈTES.

La ville d'Apamée en Syrie fut la patrie de saint Marcel. Ses parents y étaient fort considérés par leur noblesse et par leur opulence. Il les perdit étant à la fleur de l'âge, et quoique par leur mort il fût devenu son maître, loin d'abuser de sa liberté et de ses biens, il regarda les plaisirs des sens comme des objets d'horreur, et se retira à Antioche pour s'y occuper à des études qui pussent le conduire à la pratique de la piété chrétienne. C'était là l'unique but qu'il se proposait, et il cherchait pour cela un guide sûr, qui le dirigeât pour ses actions, comme il avait trouvé un maître pour les autres sciences.

N'en voyant point à son gré dans Antioche, il se persuada qu'il en rencontrerait plus aisément à Éphèse, et dans cette pensée, méprisant les magnificences d'Antioche, ainsi que les douceurs de sa patrie, il distribua aux pauvres ce qui lui était échu des biens de son patrimoine, et vint à Éphèse, où il se logea chez un homme de bien qui le reçut volontiers, et dont la piété, ainsi que celle de sa femme, s'accordait très-bien avec la sienne. Ils avaient aussi chez eux un esclave nommé Promote, dont la vertu était en vénération dans toute la ville, et on rapportait de lui que passant souvent les nuits entières dans les églises des monastères, il y entraît les portes fermées; ce qui était connu de tout le monde. C'était lui qui avait inspiré à son maître et à sa maîtresse les sentiments de cette grande piété dont ils faisaient profession, et il ne servit pas moins à notre Saint par ses bons avis et par son exemple.

Marcel avait entre autres bonnes qualités celle de fort bien écrire : il l'employa à copier des livres qu'il vendait et dont le produit servait à son entretien et à faire des aumônes aux pauvres. Il ne passait pourtant pas tout son temps à cette occupation, mais il s'en réserva aussi pour la prière, et c'était dans cet exercice d'adoration et de louange qu'il passait presque toutes les nuits, ou en entier ou en partie.

La réputation d'Alexandre, fondateur de l'Ordre des Acé-

mètes, l'attira à Constantinople. Il en fut reçu avec plaisir sur la recommandation d'un de ses Religieux nommé Jacques, qui l'avait connu familièrement dans le monde. La conduite qu'il y garda attira sur lui toute l'estime de ses Religieux ; ce qui lui fit craindre qu'après la mort d'Alexandre, qu'il prévoyait devoir arriver dans peu de temps, on ne l'obligeât de gouverner le monastère en sa place. Il avait partagé avec lui et avec ses confrères les persécutions qu'ils avaient souffertes dans la ville, et il s'était retiré comme eux à Gomon, ainsi que nous l'avons dit dans la Vie d'Alexandre. Mais voyant celui-ci près de sa fin, il comprit encore mieux qu'on voulait le faire abbé, sortit secrètement du monastère et en alla visiter d'autres pour s'édifier toujours plus des vertus des Saints qu'il y rencontrait.

Sa retraite obligea les Religieux de jeter les yeux sur un autre, quand Alexandre eut quitté la vie ; et ce fut sur un vieillard nommé Jean, non moins estimable par sa prudence que respectable par ses cheveux blancs. Marcel vint rejoindre ses confrères quand il eut appris le choix qu'ils avaient fait ; mais le nouvel abbé ne le laissa jouir qu'en partie de l'avantage qu'il avait cru se procurer par sa fuite ; parce qu'en se réservant sa qualité d'abbé, il voulut qu'il en partageât avec lui les fonctions et les soins. Ils agissaient donc avec un accord merveilleux, et leur vertu éclatant également, ils furent faits en un même jour l'un prêtre et Marcel diacre.

Ils avaient déjà quitté Gomon et étaient retirés dans un autre endroit vis-à-vis de Sosthénium à la persuasion de Philotée, qui leur en avait donné le terrain, et ce lieu fut appelé Irénée, parce qu'il était loin du tumulte et qu'on y jouissait d'une grande tranquillité. Ce fut là proprement le grand monastère, auquel on donna le nom des Acémètes ; les autres qu'on bâtit ailleurs sous la même règle, ayant presque tous porté le nom de ceux qui les avaient fondés, comme nous le verrons en parlant de celui de Stude.

Il y avait à peu de distance de l'Irénée un autre monastère gouverné par un saint abbé nommé Macédoine, que Dieu avait

favorisé du don de prophétie. La vertu de saint Marcel lui était bien connue, et il le venait voir de temps en temps, Dieu lui révéla ce qu'il ferait un jour pour le soutien de l'Église, la gloire de son Ordre et le salut de plusieurs. Marcel, à qui il en fit part, n'en conçut pour cela aucun sentiment d'estime de lui-même ; il fut toujours vil et abject à ses propres yeux et ne se regarda que comme le dernier de ses Frères. Cela parut bien dans une occasion, où Jean son abbé voulut mettre sa vertu à l'épreuve, pour confondre quelques murmurateurs à qui elle était un sujet de jalousie. Le Saint était avec Macédoine, s'entretenant des choses de Dieu. Durant ce temps-là les Religieux se trouvaient assemblés auprès de Jean. Quoiqu'il y en eût parmi eux de bien réguliers, il y en avait aussi, car on en voit partout, qui étaient fort imparfaits ; et comme ce sont ceux-là ordinairement qui trouvent dans les autres les défauts qu'ils ont eux-mêmes, le discours étant tombé sur la vertu de Marcel, ceux-ci crurent pouvoir la décrier avec plus de liberté parce qu'il était absent. Ils osèrent même avancer qu'il n'était pas exempt d'ambition ni de vaine gloire, et que s'il s'était caché à la mort d'Alexandre pour faire voir qu'il fuyait la supériorité, on devait plutôt l'attribuer à la crainte qu'il avait qu'on ne l'y élevât point, et qu'il n'avait fui que pour s'épargner la honte de se voir refusé par ses confrères.

C'était un jugement bien téméraire et une imputation tout à fait odieuse. Jean voulut guérir ces esprits mal disposés par l'épreuve de l'humilité de Marcel sous leurs propres yeux. « C'est par l'humiliation que nous en jugerons, mes enfants, leur dit-il ; car elle est comme la pierre de touche qui fait connaître la vertu solide. » Marcel étant de retour au monastère, son abbé l'appela devant tous les Religieux pour l'humilier davantage, et lui dit que désormais il serait chargé du soin des ânes du monastère. C'était le dernier des emplois de la maison, et Marcel l'occupa avec une joie sincère ; il pria même son abbé de l'y confirmer pour le reste de sa vie, et qu'il s'y engagerait lui-même par écrit s'il le trouvait bon. L'abbé, qui ne voulait que guérir l'esprit de ces Religieux imparfaits, ne voulut point

lui accorder sa demande. Il lui suffit qu'il remplît cet emploi pour tout le temps qu'il l'y laisserait, et Marcel, toujours exact dans son obéissance, s'en acquitta avec tant d'humilité, que les murmurateurs en furent confondus et le conjurèrent eux-mêmes de reprendre ses premiers emplois.

L'abbé Jean mourut peu de temps après et Marcel fut mis en sa place. Elle ne fut pour lui qu'un surcroît de sollicitude; mais elle servit plus utilement pour le bien des autres. Sa réputation était déjà si bien établie, qu'à peine fut-il élu qu'il lui vint un grand nombre de disciples. Il fallut augmenter de beaucoup les bâtiments du monastère pour pouvoir les loger. Ses moyens n'y pouvaient pas suffire; mais la Providence qui veillait sur lui et sur les siens, y pourvut suffisamment. Un homme très-riche, nommé Pharète, vint se donner à lui avec tous ses biens et ses enfants qui étaient encore jeunes. Il les revêtit de l'habit religieux et employa ses richesses à édifier une belle église, à agrandir les logements, à bâtir une maison pour les malades et les étrangers, et à tout ce qui était nécessaire pour la communauté.

Quelque étendue qu'il eût donnée à ces bâtiments, elle ne suffit pourtant pas pour le grand nombre de postulants qui se présentèrent. Il fut obligé d'en former de saintes colonies, et sa communauté devint un séminaire d'excellents Religieux, que ceux qui bâtissaient des églises et des monastères lui demandaient pour y établir ses règles, et surtout cette psalmodie continuelle qu'on pratiquait dans le sien. Son historien le compare pour cela au paradis terrestre, d'où sortaient les quatre grands fleuves qui arrosaient la terre; et c'est ainsi, dit-il, que sous l'inspection du Saint, les disciples formés de sa main se répandaient partout, et qu'il était par leur moyen le père commun des églises et des maisons religieuses.

La tendresse paternelle qu'il avait pour eux lui faisait sentir avec douleur leur éloignement, quand il était obligé de les envoyer dans d'autres monastères; mais cette douleur était tempérée par la sainte joie qu'il avait de pouvoir par leur mission travailler au salut de tant d'âmes. Il ne les envoyait point

qu'ils ne fussent bien instruits, bien établis dans les vertus et bien formés pour conduire les autres, et il ne manquait point, quand ils devaient partir, de leur renouveler ses bons avis et de leur recommander qu'ils se conduisissent de telle sorte envers ceux qu'ils devaient gouverner, qu'ils pussent perpétuer après eux la sainteté de leur institut et les vertus qu'on y devait pratiquer.

C'était là l'effet de son zèle pour la gloire de Dieu et pour le bien spirituel des âmes. Ce zèle s'étendait aussi sur les besoins temporels du prochain ; et on ne peut admirer, dit son historien, combien sa charité à cet égard était grande et en quelque façon prodigue : aussi ne faisait-il cas des biens de ce monde que pour les employer au secours de ceux qui étaient dans le besoin ; cela parut évidemment dans l'usage qu'il fit de l'héritage que son frère lui laissa en mourant. Quelques-uns de ses Religieux lui témoignèrent qu'il ferait bien d'en acheter un champ pour l'usage de la communauté ; mais il leur répondit qu'il ne connaissait point de champ plus avantageux et plus fertile que l'espérance en Jésus-Christ, et il le distribua tout à d'autres maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe qu'il sut être dans l'indigence.

Dieu fit voir par des miracles combien une charité si pure et si désintéressée lui était agréable. On peut remarquer en particulier celle qu'il exerça envers trois évêques qui avaient été faits esclaves par les barbares, et qui, étant délivrés de leurs chaînes, vinrent chercher auprès de lui du secours pour retourner dans leur diocèse. Il les garda quelque temps chez lui, et quand ils voulurent partir, il ordonna à l'économe de leur donner largement pour leur voyage. Julien, c'était le nom de cet économe, ne leur donna qu'une pièce *statera* à chacun, qui pouvait valoir de vingt-cinq à trente sous de notre monnaie. Le Saint connut qu'il n'avait pas exécuté ses ordres, et voulut qu'il leur donnât tout ce qu'il avait. Julien n'avait que dix de ces pièces et leur en donna neuf, réservant la dixième pour les pauvres qui pourraient survenir. Dans ce temps-là un homme se sentit inspiré d'apporter au Saint quatre-vingt-dix

pièces d'or ; ce qu'il fit : et le Saint appelant l'économe, lui dit : « Vous auriez reçu cent de ces pièces si vous aviez donné à ces évêques ce que je vous avais ordonné : voilà qu'en punition de votre désobéissance Dieu vous a ôté dix de ces pièces, pour vous apprendre à vous confier mieux en lui et à n'avoir point tant de sollicitude pour l'avenir. »

Son historien rapporte au long plusieurs miracles qu'il fit pour le soulagement des malades. Il guérit sur-le-champ un Religieux nommé Elpide, en le touchant seulement à la bouche, d'un ulcère horrible qu'il y avait, et d'une tumeur sous la langue qui l'empêchait de parler. Il en fit de même en faveur d'un autre Religieux nommé Étienne, attaqué d'un mal qui n'était pas moins dangereux. Julien, son économe, dont nous avons déjà parlé, éprouva aussi l'effet du même don qu'il avait reçu de Dieu, dans une maladie pour laquelle il avait employé inutilement les secours de la médecine. Un autre de ses Religieux nommé Cyrus, dont le corps était couvert d'ulcères comme un autre Job, fut également guéri par ses prières. Il en fut de même d'un nommé Eudoxe, perclus de tous ses membres. Il obtint pour la femme d'un nommé Eugène, qui était en danger de mourir dans ses couches, d'être délivrée heureusement, dès qu'on eut mis sur sa poitrine un pain qu'il avait béni. Il chassa le démon du corps de plusieurs possédés. Il connut par une lumière céleste qu'un de ses Religieux nommé Paul, qui se trouvait bien malade à Ancyre, implorait le secours de ses prières, et obtint de Dieu sa guérison ; ce qui fut vérifié à son retour, quand il rapporta le temps auquel il avait été guéri. Quelques-uns de ses Religieux étant sur un vaisseau dans le Pont-Euxin, le bâtiment s'arrêta à une plage qui n'était point sûre : le Saint apparut en songe à l'un d'eux, et lui indiqua le port où ils devaient aller incessamment. Ce Religieux s'éveilla et en avertit les gens du bâtiment. Ils partirent aussitôt, et à peine furent-ils arrivés au port, qu'il se leva un orage terrible, qui les aurait fait périr s'ils ne se fussent mis en sûreté.

Il multiplia encore le blé dans ses greniers en un temps d'une grande famine dont le pays fut affligé, en sorte qu'il en eut

pour l'entretien de ses Religieux tout le temps que dura cette disette. Mais entre tant de prodiges qu'il fit, on en remarque particulièrement deux, dont le premier fut la guérison d'un Juif que Dieu punit enfin pour sa perfidie. Ce malheureux se trouvant atteint d'une maladie pour laquelle il avait employé inutilement toutes sortes de remèdes, eut recours comme sa dernière ressource à notre Saint, et lui promit de se faire chrétien s'il obtenait de Dieu sa guérison. Le Saint pria, fut exaucé, et le Juif se fit chrétien ; mais à peine quatre jours furent écoulés qu'il abjura la foi et retomba malade. Dieu le fit connaître au Saint, auquel cet impie eut de nouveau recours. Il lui reprocha son infidélité, et obtint pourtant sa guérison : mais comme un chien qui reprend ce qu'il a vomi, il se rendit de nouveau infidèle, et la maladie du corps revint avec celle de l'âme. Saint Marcel, auquel il osa encore recourir, lui dit : « Ce n'est pas moi qui t'ai guéri, c'est Jésus-Christ ; ainsi c'est avec lui que tu as affaire et non avec moi : ne pense pas de le tromper, parce que nos plus secrets sentiments lui sont connus ; ainsi reviens à lui sans déguisement et dans la sincérité de ton cœur, et tu seras guéri. » Alors cet obstiné lui répondit que, quoi qu'il pût arriver, il ne voulait point quitter la religion de ses pères, et se retira ; mais à peine fut-il sorti du monastère que son mal redoubla, et il perdit la vie du corps et de l'âme. Le Saint, à qui on vint le rapporter, ne put s'empêcher de pleurer la perte éternelle de ce perfide, et dit en gémissant : « Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. »

Le second miracle fut la résurrection d'un solitaire nommé Paul. Ce Religieux étant tombé malade, l'envoya prier de le venir voir. Le Saint était alors dans son monastère avec l'évêque de Chalcédoine, avec qui il parlait des dogmes de l'Église, apparemment à l'occasion de l'hérésie d'Eutychès. Comme il ne put pas quitter le prélat, il partit aussitôt que l'entretien fut fini. Dans cet intervalle Paul mourut, et on vint au-devant de lui pour le lui faire savoir. Il ne laissa pas d'y aller, et trouva qu'on le portait en terre. Alors plein de cet esprit de foi vive, qui obtient de Dieu les plus grands prodiges,

il se mit en prière, toucha le mort et lui rendit la vie. Tous les assistants furent dans un merveilleux étonnement de voir ce prodige. Marcel les pria instamment de n'en rien dire ; mais ils n'y eurent point égard et publièrent partout le miracle.

Tant de vertus et tant de prodiges le firent souverainement respecter des grands et du peuple, et les plus saints personnages de son temps voulurent le connaître et lier une sainte amitié avec lui. Un abbé nommé Serge, qui gouvernait un monastère proche de l'Euphrate, vint le voir, étant attiré par le bruit de sa réputation ; et après l'avoir entendu, il reconnut en lui encore plus de mérite qu'on ne lui en avait rapporté. Dieu voulut même le confirmer dans la haute estime qu'il en avait, en lui faisant voir deux Anges vêtus de blanc à ses côtés, tandis qu'il priait la face contre terre. Élisée, abbé d'un autre monastère de Desse, eut une révélation particulière de ses grandes vertus, et le vit en esprit par une image si distincte de sa figure, qu'ayant logé chez lui un de ses disciples qui voulut lui en parler, il lui dit : « Mon frère, vous ne sauriez me dire de l'abbé Marcel plus que j'en sais, puisque je le connais sans l'avoir vu, aussi bien que vous ; » et tout de suite il lui fit son portrait, comme s'il l'eût eu sous ses yeux. Gaudiale, abbé d'un monastère du Pont-Euxin, connut aussi l'excellent mérite de saint Marcel par révélation divine, comme il le certifia à un des Religieux de ce Saint nommé Thalasse, et l'assura qu'on pouvait le regarder comme un second Moïse.

L'historien de sa vie nous apprend, comme une preuve de sa piété, le respect qu'il avait pour les reliques des Saints ; et comme sa dévotion était connue, on lui en apportait de Perse, de l'Illyrie et de plusieurs autres endroits. Il les recevait avec une grande joie, et assemblant pour cela tous ses religieux, il les déposait religieusement dans la place honorable qu'il leur avait préparée. Dieu lui révélait quelquefois qu'on devait lui en apporter, et il se préparait par des pratiques particulières de religion pour les recevoir avec plus de dévotion. Quelqu'un lui en présenta un jour qu'il dit être de saint Ursicin, martyr. Il les reçut solennellement, et célébra une fête en l'honneur de ce

Saint. Cependant lorsqu'il faisait l'office de la nuit, il lui vint dans l'esprit que ces reliques étaient peut-être fausses ; mais Dieu le rassura en faisant connaître sa pensée à un de ses Religieux qui l'assistait ; et celui-ci s'approchant lui dit à l'oreille : « Ne vous laissez pas aller, mon père, à un doute téméraire ; car ces reliques sont véritablement du grand saint Ursicin. » Cet endroit de sa vie fait présumer qu'il fut élevé au sacerdoce. C'est le sentiment de Bulteau ; et en effet, de l'aveu même de Tillemont, qui ne lui donne que le titre de diacre, presque tous les abbés de ces contrées étaient prêtres.

Le 2 septembre de l'an 465, la ville de Constantinople faillit être entièrement consumée par le plus furieux embrasement qu'on eût jamais vu, et dont nous parlerons dans la vie de saint Daniel Stylite. Saint Marcel en étant averti, leva les mains au ciel et demanda pardon à Dieu avec larmes, pour les péchés du peuple ; alors l'incendie cessa, ce qui restait de cette superbe ville fut conservé. Il lui rendit encore un plus signalé service : car il parut trois ans après avec l'abbé Gelade à la tête des catholiques, et obtint de l'empereur Léon qu'il ne donnerait point le titre de César à Patrice, fils d'Aspar, qu'il n'eût abandonné l'arianisme. On vit alors un jeune homme d'une grande taille et d'un port majestueux, marchant à son côté comme pour le défendre. Il avait le visage tout éclatant de lumière, et était vêtu d'une robe plus blanche que la neige, avec une ceinture d'or. Il l'escorta ainsi jusqu'à l'hippodrome où était l'empereur, et après l'audience il l'accompagna jusqu'à la porte du monastère où il disparut. Il avait déjà fait sentir à cette maison la puissance de Dieu dans un cas qui, selon Baronius, donna occasion à l'empereur Léon de faire le 28 février 466, une loi célèbre en faveur des asiles ; en voici l'histoire. *

Ardabure, père d'Aspar, s'était fâché contre un de ses gens nommé Jean, qui n'osa s'adresser à aucun des grands de la cour, ni même à l'empereur, ne les jugeant pas assez puissants pour apaiser son maître ; et ce n'était pas sans sujet qu'il le croyait ainsi. Il pensa donc qu'il ne pourrait avoir de plus sûr asile que la cellule de saint Marcel, et courut s'y réfugier.

Ardabure l'ayant su, envoya dire au Saint qu'il lui rendit cet homme. Marcel le refusa, et Ardabure lui fit faire de grandes menaces. Voyant que le Saint n'en était point ébranlé, il envoya un grand nombre des plus vaillants soldats qu'il avait sous son commandement, avec ordre de prendre Jean à main armée, si on ne le leur rendait pas de bon gré. Ils arrivèrent sur le soir et environnèrent le monastère ; mais saint Marcel ne s'en émut point. Il leur dit même, que s'ils voulaient demeurer là, il leur donnerait de quoi manger ; ce qu'ils acceptèrent. La nuit tombant, ils firent grand bruit avec leurs épées, ce qui intimida extrêmement les moines, qui, tous effrayés, vinrent crier autour du Saint : « Voulez-vous nous faire périr d'une mort violente, pour conserver un seul homme ? Préférez-vous la vie d'un étranger à celle de tous vos enfants ? On ruinera notre église et notre monastère. Donnez-leur donc plutôt la satisfaction d'emmener cet homme, qui n'est venu ici que pour notre malheur. »

Saint Marcel était trop assuré du secours de Dieu pour craindre les hommes comme eux. Ainsi, quelques instances qu'on lui fit toute la nuit, il demeura toujours ferme. On éprouva, quand il fut jour, que sa foi vive en Dieu avait été la cause de sa résistance. Ces gens allaient déjà attaquer, l'épée à la main, le monastère, quand le soldat de Jésus-Christ leur opposa les armes de Dieu toujours victorieuses. Il parut du haut du monastère un grand globe de feu, et au milieu une croix plus éclatante que la flamme même ; et de là une puissance céleste lança contre ces soldats des traits de feu, dont ils ne pouvaient même supporter la vue. Ils mirent aussitôt les armes bas, et se prosternèrent en terre, priant chacun de toutes leurs forces pour apaiser la colère de Dieu. Les Religieux les entendant du dedans du monastère, furent témoins de ce miracle auquel ils ne s'attendaient point, et se mirent à chanter pour rendre à Dieu des actions de grâces. Ce prodige apaisa Ardabure et l'obligea à pardonner à Jean.

Aspar et Ardabure étaient si puissants, qu'ils balançaient l'autorité de l'empereur ; et ne pouvant l'être eux-mêmes à

cause de leur attachement à l'arianisme qu'ils ne voulaient point quitter, et que le peuple de Constantinople avait en horreur, ils avaient donné l'empire à Léon dans l'espérance de le posséder. Mais Léon voulut gouverner, et non pas être gouverné. Il arriva en conséquence plusieurs affaires où l'empereur agissant contre leurs avis, ils conçurent entre eux des soupçons, des aversions, qui vinrent jusqu'à une inimitié ouverte.

Dans ce temps-là saint Marcel eut une vision qui lui fit connaître la ruine entière d'Aspar et de toute sa maison. S'étant allé reposer après la prière de la nuit, il vit en esprit un lion et un dragon qui se battaient ensemble. Le dragon était d'une grandeur prodigieuse et tourmentait extrêmement le lion avec sa queue. Le lion fouettait de la sienne en marquant beaucoup de douleur ; mais c'était inutilement, parce qu'il ne portait aucun coup contre le dragon. Enfin ayant perdu ses forces par les blessures qu'il avait reçues, il s'abattit et demeura couché par terre sans mouvement ; mais un peu après il reprit des forces, se releva, se jeta impétueusement sur le dragon, le terrassa et le laissa étendu sur la terre. Saint Marcel comprit aisément ce que cette vision signifiait, et prédit qu'Aspar et Ardabure succomberaient bientôt sous l'autorité de l'empereur, et périraient avec toute leur race. Ce qui arriva en effet, comme on peut le voir dans les historiens qui en ont écrit.

La grande opinion qu'on avait généralement des lumières et de la probité du Saint, portait bien des gens à le prendre pour arbitre de leurs différends ; et quoiqu'il aimât extrêmement la retraite et la prière, il ne laissait pas de se prêter à ces actes de charité. Ainsi il termina souvent des contestations de conséquence, et réconcilia ensemble des personnes qui étaient ennemies ; mais pour n'être pas accablé par la multitude de ceux qui avaient recours à lui, en donnant premièrement accès à ceux qui souffraient des peines d'esprit, et tâchant de les soulager par des avis salutaires, écoutant ensuite ceux qui venaient lui parler d'affaires litigieuses, auxquels il donnait toujours des conseils dictés par la charité, la prudence et l'équité. Ses lettres de recommandation, soit auprès des grands.

soit même auprès de l'empereur, furent toujours bien reçues à cause de la grande vénération qu'on avait pour sa sainteté.

Son zèle pour la foi orthodoxe parut avec éclat lorsqu'il s'unit aux évêques catholiques pour condamner l'hérésie d'Eutychès. Il signa au concile de Constantinople, que saint Flavien tint contre cet hérésiarque, et soutint constamment la bonne cause contre ce qui s'était fait en sa faveur dans le faux concile d'Éphèse en 449 par les intrigues de l'eunuque Chrisaphe, protecteur d'Eutychès, et qui trompait l'empereur Théodose le Jeune. On voit par les lettres que Théodoret lui écrivit, combien sa fermeté à soutenir la foi catholique le rendit recommandable. Il fut encore du nombre de ceux qui, en 451, adressèrent une requête à l'empereur Marcien contre Eutychès et quelques moines de sa secte.

Nous ne savons rien depuis ce temps-là de plus particulier de sa vie ; mais étant proche de sa fin, comme tous ses Religieux, ainsi que plusieurs autres de différents monastères, et des séculiers pleins de piété, vinrent pour recevoir ses derniers avis, il leur en donna à tous tels qu'ils pouvaient l'attendre de sa sagesse et de sa charité ; après quoi les ayant congédiés pour se reposer, il s'endormit du sommeil des justes, ayant passé soixante ans dans les exercices de la vie religieuse. On n'est pas bien certain du temps de sa mort, mais on croit qu'elle arriva après l'an 485.

Un personnage nommé Lucien, fils de Constant, homme doué de grands talents, avait renoncé à toutes les espérances du siècle pour entrer dans son monastère, et avait fait tant de progrès dans la vertu en peu de temps sous sa conduite, qu'il surpassait les plus anciens. On marque surtout de lui, qu'on ne l'avait jamais vu ni ému de colère, ni parler inutilement, ni donner sujet de peine à personne. Voyant que son saint père allait mourir, il répandait des larmes auprès de lui plus qu'aucun autre, quoique tous fussent fort affligés, et il demandait instamment à Dieu, ou de le retirer de ce monde en sa place, ou qu'il n'eût pas la douleur de lui survivre. Le Saint le voyant ainsi affligé, lui dit : « Apaisez-vous, mon fils, et soyez content ; car

vous ne tarderez pas de me suivre. » Lucien passa après sa mort cinq jours sur son sépulcre, au bout desquels le Saint lui apparut, et lui dit qu'il avait obtenu de Dieu ce qu'il désirait. Ainsi il mourut trois jours après. (MARIN.)

SAINT ÉVROUL,

ABBÉ.

Évroul naquit à Bayeux, en l'an 517, avec tous les avantages qui pouvaient le faire considérer des hommes. Ses parents le firent instruire dans la piété chrétienne et dans les sciences humaines. Quand ils le crurent en état d'entrer dans le monde, ils l'envoyèrent à la cour du roi Childebert I^{er}, qui le reçut au nombre de ses officiers. Évroul était humble et pieux, bien fait de corps, plein d'esprit; il parlait avec grâce; il entendait les affaires; il avait un talent particulier pour les faire entendre aux autres. Le roi le chargea des siennes. La manière sage et désintéressée dont il s'acquitta de cette fonction le fit aimer et estimer de tout le monde.

Par condescendance pour ses parents, il se maria. Il épousa une femme aimable et vertueuse: nouvel engagement qui ne le détourna pas de la vertu. Pour s'animer à la pratique des bonnes œuvres et résister au torrent des mauvais exemples, il joignait à la lecture de l'Écriture sainte celle des Vies des saints et des anciens solitaires; il s'étudiait à retracer leurs vertus dans ses actions. Il menait au milieu de la cour la vie d'un solitaire. Mais ne souhaitant rien tant que la liberté de vivre pour Dieu seul, il inspira à sa femme ses sentiments. Il se séparèrent d'un mutuel consentement; sa femme prit le voile dans une communauté de filles; Évroul l'imita dès qu'il eut distribué ses biens aux pauvres. Il se retira dans le monastère des Deux-Jumeaux, au diocèse de Bayeux. Il n'y resta pas longtemps. Son humilité profonde, son détachement parfait et sa ferveur, lui attirèrent l'estime et la vénération des Religieux. La considération qu'on lui témoignait lui fit prendre la résolution de se retirer dans quelque désert avec trois compagnons qui consentirent à le suivre. Ils sortirent sans provision, s'abandonnant à

la Providence, et allèrent se cacher dans la forêt d'Ouche, au diocèse de Lisieux. Ils s'arrêtèrent auprès d'une source, qu'ils regardèrent comme un présent de la libéralité divine, et construisirent là de petites cabanes de bois et de terre pour se loger. Ils furent découverts par un paysan, qui, surpris de trouver des hommes assez hardis pour habiter de tels lieux, leur représenta qu'ils étaient exposés à manquer de tout, et que des voleurs infestaient les environs. « Mon frère, lui répondit Évroul, nous sommes venus ici pour pleurer nos péchés ; nous mettons notre confiance en Dieu qui nourrit les petits oiseaux. Nous ne craignons pas les hommes. » Touché de cette réponse, le paysan, revint le lendemain, leur apportant trois pains avec du miel. Il se joignit à eux dans la suite, et embrassa la vie monastique.

Un des voleurs qui habitaient ces bois ayant rencontré Évroul, jugea bien à sa mine que ce solitaire n'avait pas d'argent ; mais il voulut lui persuader de quitter une demeure où sa vie n'était pas en sûreté. Évroul lui répondit qu'ayant Dieu pour protecteur, il devait peu redouter les hommes ; il représenta ensuite au voleur combien il était coupable de faire du vol son métier, et l'exhorta, avec beaucoup de zèle et de charité, à changer de vie. Ce voleur se convertit en effet ; plus tard il amena quelques-uns de ses compagnons vers les ermites, qui les engagèrent à les imiter. La plupart de ces brigands entrèrent dans les voies de la justice et de la pénitence. Les uns voulurent demeurer au même lieu, et devinrent bons religieux ; les autres s'établirent à la campagne et s'appliquèrent à cultiver la terre pour avoir de quoi vivre et restituer à ceux qu'ils avaient volés.

Évroul, avec ses compagnons, défrichait des terres ; mais celles du canton qu'il habitait étant de mauvaise qualité, la récolte ne suffisait pas pour assurer la subsistance de toutes les personnes réunies alors sous sa direction. Le Père céleste leur fit trouver, dans la charité des peuples voisins ce que leur travail ne leur fournissait pas.

Les douceurs de la solitude paraissaient si grandes à Évroul, qu'il aurait souhaité n'être jamais chargé que de lui-même, si

la charité pour le prochain ne l'eût emporté sur le penchant qu'il avait à une entière séparation des hommes. Il reçut donc auprès de lui tous ceux qui vinrent se mettre sous sa conduite. Sa communauté augmentant tous les jours, il fut obligé de bâtir un monastère, qui devint célèbre sous son nom. Cette maison fut bientôt trop petite pour renfermer le grand nombre de disciples que sa réputation lui attira. Plusieurs lui ayant offert des terres pour y fonder des monastères, il les accepta et en fit bâtir jusqu'à quinze, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes ; il leur donna pour supérieurs des personnes sages et instruites dans la vie spirituelle ; il s'attacha à gouverner particulièrement la maison d'Ouche.

La tendresse qu'il avait pour les pauvres allait jusqu'à donner le dernier pain qui lui restait. Quand il en venait d'infirmes et de malades, il les gardait jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement rétablis. Il exerçait l'hospitalité envers tout le monde. Quoiqu'il se livrât aux travaux pénibles d'une rigoureuse pénitence, il parvint à une grande vieillesse. En 596, attaqué d'une violente maladie, il fut quarante-sept jours sans prendre autre chose qu'un peu d'eau et le sacré corps de Jésus-Christ ; cependant il ne cessa pas d'exhorter ses disciples et de les faire ressouvenir des vérités évangéliques, jusqu'au 29 décembre qu'il leur dit adieu avec un visage serein et plein de joie.

LE BIENHEUREUX RÉGINBERT,

FONDATEUR DE L'ABBAYE DE SAINT-BLAISE.

Le bienheureux Régibert issu de la noble famille de Seldenburg en Suisse, avait été d'abord secrétaire et conseiller intime de l'empereur Othon. Il se distingua surtout par sa valeur, et poussa un jour la bravoure jusqu'à lutter seul contre un détachement nombreux de cavalerie ; mais accablé par le nombre, et se défendant toujours, il perdit une main. Cet accident lui ouvrit les yeux : jusqu'alors il avait servi le monde, exposé sa vie pour son prince ; mais il n'avait rien fait pour l'éternité. Frappé de cette considération, il renonça à toutes ses dignités, et résolut d'aller passer le reste de ses jours dans un monastère.

Il consacra sa fortune à la construction de l'abbaye de Saint-Blaise dans la forêt Noire, comme nous l'apprenons par un rescrit de l'empereur Othon, daté de Vérone de l'année 963. Il paraît qu'il en devint le premier abbé, c'est ce que Urstinius nous apprend : libre dès lors de tous les liens qui l'attachaient au monde, Réginbert ne s'occupa plus que de son salut. Il est à regretter que l'histoire ne nous ait pas conservé plus de détails sur son intéressante vie : sa précieuse mort arriva le 29 décembre 964.

LA VÉNÉRABLE ÉLÉONORE OU ALIÉNORE,

MARTYRE EN ANGLETERRE.

Éléonore ou Aliénore était une pieuse catholique anglaise. Elle vivait, fidèle à Dieu et à l'Église, dans la ville de Birmingham, sous le règne de l'odieux Henri VIII, qui fit à l'Église de si grandes plaies qu'on l'a comparé à Dioclétien et à Julien l'Apostat. Elle fut sommée de repousser la sainte Église romaine et de confesser l'hérésie-schisme du tyran. C'était dans la première moitié du xvi^e siècle. Elle se maintint dans la foi et subit le martyre le 29 décembre 1541 ou 1543.

LA VÉNÉRABLE MÈRE FRANÇOISE TASSIN,

FONDATRICE D'UNE CONGRÉGATION DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS.

La vénérable Mère Françoise Tassin, fondatrice des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, naquit à Saint-Omer, en 1581. Ses parents ayant confié son éducation aux bénédictines de Bourbourg, elle y manifesta de bonne heure son goût pour la retraite, et le dessein qu'elle avait formé d'entrer chez les sœurs clarisses, pour s'y dévouer entièrement au service du Seigneur ; mais sa famille s'y étant opposée, elle s'engagea dans l'état de mariage, fut bonne épouse, bonne mère. Étant devenue veuve à l'âge de trente-trois ans, elle résolut de former pour les femmes, un établissement calqué sur la Règle de Saint-François. Comme elle jouissait d'une grande réputation de prudence et de sagesse, l'évêque de Saint-Omer et les magistrats

n'eurent pas de peine à lui accorder les pouvoirs nécessaires à l'exécution de son projet. Sa maison fut bientôt divisée en cellules, et la fondatrice, ainsi que deux de ses sœurs, qui vivaient auparavant dans le béguinage d'Aire, et sa fille aînée, qui bientôt fut suivie de la cadette, ne tardèrent pas à remplir les premières de ces cellules. Telle est l'origine du tiers-ordre de Saint-François, qui obtint, en 1630, l'approbation du Saint-Siège, et qui avait déjà pris une consistance parfaite dans différentes provinces de l'Allemagne, lorsque Françoise mourut en odeur de sainteté, le 29 décembre 1642.

LE VÉNÉRABLE PÈRE PIERRE VERGNIAUD,

MINIME, CONFESSEUR DE LA FOI.

Pierre-Gilbert Vergniaud, prêtre religieux de l'Ordre des Minimes de Moulins dans le diocèse d'Autun, et né en cette ville vers l'an 1732, avait cru se soustraire aux persécutions excitées par Fouché dans le département de l'Allier, en allant se réfugier à Lyon. Fouché y étant venu au mois de novembre 1793, et ayant, de concert avec Collot-d'Herbois, établi dans cette ville une commission révolutionnaire, le Père Vergniaud fut désigné comme devant être une de ses victimes. Jeté dans les prisons de Lyon, il se vit bientôt conduit devant les barbares qui remplissaient les fonctions de juges. La conduite et les réponses du saint Religieux, furent celles d'un intrépide et généreux confesseur de la foi. Aussi fut-il condamné ce jour-là même le 28 décembre, à la peine de mort, comme prêtre fanatique, et contre-révolutionnaire. Le lendemain 29 décembre, il marcha au supplice avec le courage et la foi d'un martyr, à l'âge de soixante et un ans.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME D'HILDESHEIM.

L'empereur Louis le Débonnaire étant à la chasse dans la forêt d'Hildesheim, s'écarta de sa suite à la piste d'un gibier qui lui échappa dans les fourrés. Se trouvant seul alors avec son

chapelain, il s'arrêta pour prier. Le chapelain qui savait ses habitudes attacha aussitôt à une branche d'un grand chêne sa petite châsse qu'il portait et qui contenait une petite image de la très-sainte Vierge. Après que l'empereur eut prié quelques instants, sa suite le rejoignit avec fracas ; il remonta donc à cheval, ainsi que son chapelain et tous deux oublièrent leur châsse portative.

La chasse dura jusqu'à la nuit, et ce ne fut qu'alors que l'empereur redemanda son image favorite. Il fallut remettre au lendemain le soin de la retrouver. Le lendemain l'empereur et son chapelain revinrent au chêne, mais ils ne purent séparer la châsse de l'arbre, ce qui leur fit comprendre que la très-sainte Vierge voulait être honorée en ce lieu.

Louis le Débonnaire se décida sur-le-champ à faire bâtir une église qui entourât le chêne et la châsse, et il y vint tant de pèlerins prier Notre-Dame qu'en quelques années la ville d'Illdesheim s'aggloméra autour du chêne.

MARTYROLOGE ROMAIN¹.

A Cantorbéry en Angleterre, fête de saint Thomas, évêque et martyr qui, pour la défense de la justice et de l'immunité ecclésiastique, fut frappé du glaive dans sa basilique, par une faction d'hommes impies, et rendit son âme à Jésus-Christ.

A Jérusalem, saint David, roi et prophète.

1 QUARTO KALENDAS JANUARIJ.

Cantuariæ in Anglia natalis sancti Thomæ episcopi et martyris, qui ob defensionem justitiæ et ecclesiasticæ immunitatis, impiorum hominum factione in basilica sua gladio percussus migravit ad Christum. — Jerosolymis sancti David regis et prophætæ. — Arclatæ natalis sancti Throphimi, cujus meminit sanctus Paulus ad Timotheum scribens : qui ab eodem Apostolo episcopus ordinatus, præfatæ urbi primus ad Christi evangelium prædicandum directus est : ex cujus prædicationis fonte (ut sanctus Zozimus papa scribit) tota Gallia fidei rivulus accepit. — Romæ sanctorum martyrum Callisti, Felicis et Bonifacii. — In Africa passio sanctorum martyrum Dominici, Victoris, Primiani, Lybosi, Saturnini, Crescentii, Secundi, et Honorati. — Viennæ in Gallia sancti Crescentis, discipuli beati Pauli Apostoli, et primi ejusdem civitatis episcopi. — Constantinopoli sancti Marcelli abbatis. — In pago Oxymensi sancti Ebrulphi abbatis et confessoris, tempore Childeberti regis.

A Arles, fête de saint Trophime, dont parle saint Paul dans son Épître à Timothée. Ayant été ordonné évêque par cet Apôtre, il fut le premier envoyé dans cette ville pour y prêcher l'Évangile de Jésus-Christ. De cette source de prédication, comme l'écrivit le Pape saint Zozime, toute la Gaule reçut les ruisseaux de la foi.

A Rome, saint Calliste, saint Félix et saint Boniface, martyrs.

En Afrique, supplice de saint Dominique, saint Victor, saint Primien, saint Lybose, saint Saturnin, saint Crescence, saint Second et saint Honorat, martyrs.

A Vienne en France, saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul, et premier évêque de cette ville.

A Constantinople, saint Marcel, abbé.

Au pays d'Hiémois, saint Évroul, abbé et confesseur au temps du roi Childebert.

Additions des autres Martyrologes.

Saint Florent, évêque de Bourges.

Saint Albert de Gambron, abbé de Nyoiseau dans l'Anjou, et fondateur de quinze monastères d'hommes et de femmes, sous la règle de Saint-Colomban.

Saint Hilduard, évêque de Toul, honoré à Toul et à Gand.

Saint Libanos, abbé aux confins de l'Éthiopie et de l'Égypte.

Saint Satur, mentionné au Martyrologe de saint Jérôme.

Martyrologe de la dernière persécution.

Alexandre Corneille, prêtre de Lyon, refusa le serment schismatique et fut condamné à mort comme prêtre réfractaire et contre-révolutionnaire par la commission de Lyon, exécuté le 29 décembre 1793 à l'âge de soixante-sept ans.

Pierre-Jean-Gaspard-Toussaint Rué, prêtre du diocèse de Tours, refusa le serment schismatique, resta dans sa paroisse de Saint-Germain de Bourgueil, fut arrêté et conduit à Tours en

1793 et là condamné à mort comme prêtre réfractaire, exécuté le 29 décembre 1793.

Jean-Louis Giraud, prêtre du diocèse du Puy, ne fit aucun serment et vint à Lyon en 1792. Il s'y croyait oublié lorsqu'on l'arrêta à la fin de 1793. Il se vit condamné à mort comme prêtre réfractaire par la commission militaire de cette ville, exécuté le 29 décembre 1793, à l'âge de cinquante ans.

Jean-Baptiste Lagrange, enfant d'Angoulême, curé d'Excideuil, au diocèse de Limoges, perdit sa cure pour refus de serment, se retira dans sa province où il fut arrêté et transporté à Rochefort pour être déporté, embarqué en conséquence, mais mort sur le vaisseau dans la nuit du 29 décembre 1794, à l'âge de cinquante-huit ans et enterré près du fort Vaseux sur les rives de la Charente.

TRENTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Sabin ou Savin, évêque d'Assise, et saint Marcel, saint Exupérance, saint Vénustien, martyrs. — Saint Anyse et saint Ascole, évêque de Thessalonique. — Les saintes Martyres de l'Afrique. — Saint Trojan, évêque de Saintes. — Sainte Tigride, reine de Bretagne. — Le bienheureux Raoul, premier abbé de Vaucelles. — Le bienheureux Giraud de Valence, Frère Mineur. — Le bienheureux Sébastien Valfré, de l'Oratoire de Turin. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres martyrologes. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT SABIN OU SAVIN,

ÉVÊQUE D'ASSISE;

SAINT MARCEL, SAINT EXUPÉRANCE, SAINT VENUSTIEN.

MARTYRS.

Sabin était évêque d'Assise, en Ombrie, lorsque le peuple romain, excité par l'édit de la persécution des empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, demanda par des cris réitérés l'extinction du nom chrétien dans les jeux du cirque¹. Sur les poursuites qui s'en firent de la part même de Maximien, le Sénat donna un arrêt le 22 avril de l'an 303, portant que ceux qui seraient reconnus chrétiens seraient remis entre les mains du préfet de la ville ou des juges des lieux pour être contraints de renoncer à leur religion et de sacrifier aux Dieux. On prétend qu'en conséquence de cet arrêt du Sénat, l'empereur adressa un rescrit le dernier jour du même mois au gouverneur de Toscane, pour ordonner des peines corporelles ou la confiscation des biens contre ceux qui refuseraient de l'exécuter. Avec ces pouvoirs, on arrêta saint Sabin, au mois de mai, dans la ville d'Assise, avec Marcel et Exupérance, ses diacres, et plusieurs autres ecclésiastiques; et sur un ordre de Venus-

¹ Act. ap. Bal., t. II, *Miscell.*, p. 47 et not. p. 463.

lien, gouverneur de Toscane et d'Ombrie, on les renferma dans les prisons d'Assise jusqu'à ce qu'il vint lui-même en cette ville. Lorsqu'il fut arrivé, il les fit amener devant son tribunal, et ayant interrogé l'évêque Sabin, il voulut l'obliger à donner de l'encens à une statue de Jupiter qu'il avait fait mettre sur une table devant lui. Le Saint, après lui avoir fait connaître sa disposition, repoussa l'idole de la main ; et le gouverneur, irrité de cette hardiesse, qu'il exagérait comme une grande impiété, ordonna qu'on lui coupât les deux mains. Il fit mettre ensuite au chevalet Marcel et Exupérance, où il les fit fouetter et fustiger pendant un long espace de temps. Les voyant inébranlables dans leurs généreuses résolutions, il ordonna qu'on leur déchirât le dos et les côtés avec les ongles de fer. Ils expirèrent dans les tourments, et leurs corps furent jetés dans la rivière, d'où ils furent retirés par un prêtre qui les enterra le dernier jour de mai. Le jugement de saint Sabin fut différé à un autre temps ; et le gouverneur le fit garder dans la prison, où une veuve, nommée Sérène, qui demeurait dans la ville, le vint assister avec beaucoup d'assiduité. Cette pieuse veuve avait un petit-fils nommé Priscien, qui était aveugle. Elle l'amena un jour au Saint, qui considérant la foi de cette femme, toucha du bout des bras qui lui restaient, les yeux de Priscien, et lui rendit la vue.

On dit que le bruit de ce miracle alla jusqu'au gouverneur Venustien, qui en parut fort touché ; et comme il était lui-même tourmenté d'un grand mal d'yeux, il envoya quérir le saint Evêque à qui il découvrit le changement qui se faisait dans son cœur. Il se prosterna devant lui et lui demanda les remèdes nécessaires pour la guérison de son corps et de son âme. — Comme sa prière était sincère, il obtint facilement, l'une et l'autre grâce. Après quelques instructions, il reçut le baptême, et dès ce moment il ne sentit plus de douleurs aux yeux. Sa femme et ses enfants furent baptisés en même temps, et leur conversion fut suivie de celle de quatorze ou quinze autres personnes.

Lorsque l'empereur Maximien Hercule eut appris le change-

ment de Venustien, il en fut tellement irrité qu'il envoya aussitôt à Assise un tribun, nommé Luce, avec ordre de lui couper la tête, et de traiter de même sa femme et ses enfants. Luce, après avoir exécuté ce commandement, alla à Spolète, où il fit conduire saint Sabin : et soit qu'il fût fait ensuite gouverneur du pays à la place de Venustien, soit qu'il eût reçu une commission particulière de l'empereur, il fit le procès au saint Evêque en cette ville. Il ordonna qu'on le fouettât sans mesure, ce qui fut exécuté jusqu'à ce qu'il rendit l'âme dans un si long tourment. La veuve Sérène, qui l'avait suivi d'Assise à Spolète, prit soin de sa sépulture, et l'enterra à mille pas environ de cette dernière ville, le septième jour de décembre, qui est celui auquel sa fête ost marquée dans le Martyrologe de Raban, et dans quelques-uns de ceux qui portent le nom de saint Jérôme. Néanmoins elle se célébrait dès le temps de Raban même, c'est-à-dire dès le ix^e siècle, le 30 décembre avec celle de ses deux diacres, saint Marcel et saint Exupérance, et de saint Venustien¹. C'est pour cela qu'on les trouve tous marqués en ce jour dans les Martyrologes d'Adon, d'Usuard et dans le Romain moderne, quoique l'on n'ait pas ignoré, lorsqu'on les a ainsi rassemblés, qu'ils étaient morts en des jours fort différents. On trouve encore la fête particulière de saint Marcel et de saint Exupérance marquée au 31 mai, qui était, comme nous l'avons vu, le jour de leur sépulture, dans quelques Martyrologes assez modernes ; et celle de saint Vénustien se fait dans l'église de Todi le 18 avril, qui pourrait avoir été le jour de quelque translation. Pour ce qui est du culte de saint Sabin, on voit qu'il se communiqua de Spolète en divers autres endroits de l'Italie. Saint Grégoire le Grand parle d'une chapelle, bâtie en son honneur, près de la ville de Fermo, où il fit mettre de ses reliques, qu'il avait demandées à Chrysante, évêque de Spolète. Il fait aussi mention d'un monastère fondé en son honneur dans le diocèse de la même ville de Fermo. Paul Diacre, nous apprend que les soldats chrétiens avaient coutume d'invoquer

¹ *Flor.*, p. 1022. *Bol.*, t. II, martii, p. 40.

saint Sabin lorsqu'ils allaient à la guerre. Mais il nous faut aussi une autre autorité que la sienne pour nous persuader de ce qu'il dit de l'assistance qu'Ariulfe, duc de Spolète, tout païen qu'il était, reçut de lui, à Camerin, où il faisait la guerre contre les Romains. On dit que les reliques de notre Saint ont été depuis transportées à Faënza, ville de la Romagne, et qu'il s'en garde diverses portions en plusieurs autres villes d'Italie.

SAINT ANYSE ET SAINT ASCOLE,

ÉVÊQUES DE THESSALONIQUE.

L'Église grecque a choisi le 30 décembre pour célébrer la fête d'une sainte femme, nommée Anyse, qui souffrit en Thessalonique en Macédoine, pour la défense de la foi, sous Galère Maximien, successeur de Dioclétien, et elle en fait le principal office du jour. Nous trouvons au même jour la fête de saint Anyse, évêque de la même ville, qui vivait cent ans après elle. Il était successeur du célèbre saint Ascole, dont nous avons déjà parlé dans la Vie de saint Ambroise, et il fut l'héritier de ses vertus.

Saint Ascole était venu au monde dans une ville de la Cappadoce. C'est pour cela que saint Basile le Grand, évêque de Césarée, le félicitait d'avoir honoré sa patrie par les soins qu'il avait pris d'envoyer en Cappadoce les reliques du martyr saint Sabas, surnommé le Goth, et d'écrire la lettre de l'Église de Gothie et de Scythie, où il faisait la relation de ses combats et de sa mort¹. Le désir de servir Dieu, avec une entière liberté, lui avait fait abandonner ses parents, et renoncer à sa patrie dès sa première jeunesse. Etant passé en Grèce, il s'était arrêté dans l'Achaïe, où il avait fait profession de la vie monastique. Il y vécut quelques années renfermé dans une cellule fort étroite, d'où il fut tiré encore assez jeune, pour être élevé à l'épiscopat². Il fut demandé avec grande instance par les peuples de Macédoine pour remplir le siège métropolitain de Thes-

¹ *Basil*, ep. CCCXXXVIII, CCCXXXIX.

² *Ambr.*, ep. XIII, *ad Anatol.* et ep. XVI.

salonique, et tous les Évêques du pays, qui avaient jeté aussi les yeux sur lui, l'ordonnèrent avec beaucoup de joie. Un concours de voix et de vœux si général, et formé par tant de provinces, fait assez juger que son mérite était dès lors universellement reconnu par toute la Grèce; et la manière dont il se conduisit ne fit que confirmer l'opinion qu'on en avait conçue. Il rétablit la paix dans l'Église de Thessalonique et y affermit la foi ébranlée par la chute de son prédécesseur Herennius, qui, cédant comme avaient fait beaucoup d'autres prélats, à la persécution de l'empereur Constance, avait renoncé à la communion de saint Athanase¹. L'idée qu'on s'était formée de sa vertu et du crédit qu'il avait auprès de Dieu était si grande, que l'on était persuadé qu'il avait préservé plusieurs fois la ville de Thessalonique et toute la Macédoine contre les irruptions des Goths, sans leur opposer d'autres armes que celles de la prière².

Il était lié d'amitié avec les plus grands et les plus saints Évêques de son temps, surtout avec saint Basile, malgré la distance des lieux qui les tenait éloignés, et avec saint Ambroise de Milan, quoiqu'il n'ait apparemment jamais vu le premier, et qu'il n'ait vu le second qu'une fois, et un an seulement avant sa mort. Le Pape saint Damase lui commit l'inspection générale des dix provinces qui composaient l'Illyrie orientale avec la Macédoine et l'Achaïe, pour y exercer son autorité, comme vicaire du Saint-Siège³.

L'empereur Théodose étant tombé malade à Thessalonique. l'an 380, souhaita de recevoir le baptême, auquel il s'était préparé dès sa première jeunesse, ayant reçu la religion chrétienne de ses ancêtres avec un attachement inviolable à la foi de Nicée. Il fit venir l'Évêque du lieu, et craignant de tomber dans le malheur des empereurs chrétiens qui l'avaient précédé, il demanda avant toutes choses à ce prélat quelle était sa croyance? Saint Ascole lui déclara qu'il professait la foi de Nicée

¹ Athan., *Apol.*, p. 692.

² Basile., ep. cccxxxix, Ambr., *supr.*

³ *Concil.*, t. IV, col. 1702. Marc., *de Concord.*, etc. Collect. Rom., p. 47.

et que toute l'Illyrie était demeurée dans la pureté de cette croyance, sans avoir jamais été infectée de l'arianisme ni déchirée par la multitude des sectes différentes qui divisaient presque toutes les autres provinces. Il entendait seulement l'Illyrie orientale, qui comprenait la Thrace, hors Constantinople, la petite Scythie, la Dace, et surtout la Macédoine, dont Thessalonique était la métropole. Car il n'en aurait pas pu dire autant de la Pannonie et de l'Illyrie d'Occident. L'empereur témoigna beaucoup de joie d'une si heureuse rencontre. Il reçut le baptême de la main de saint Ascole, et peu de jours après, il guérit aussi de sa maladie. Notre Saint assista l'année suivante au Concile de Constantinople, assemblé principalement contre les macédoniens, hérétiques qui attaquaient la divinité du Saint-Esprit. Il se trouva aussi à Rome en 382, et fut présent au concile que le Pape Damase y avait assemblé pour y traiter de la paix de l'Église d'Antioche, qui avait deux évêques catholiques depuis plus de vingt ans, et qui en souffrait un fâcheux schisme. Ce fut en ce voyage qu'il vit saint Ambroise. Dès qu'il fut arrivé à Rome, il alla droit lui rendre visite chez une dame, dans une maison au delà du Tibre, où il était malade. Il lui causa une consolation d'autant plus sensible, qu'ils ne s'étaient point encore vus, quoiqu'ils se connussent et qu'ils s'aimassent depuis longtemps. Ils s'arrosèrent mutuellement de leurs larmes durant tout leur entretien, et ils ne firent presque autre chose que déplorer les maux du siècle.

Saint Ascole mourut l'année suivante, qui était de Jésus-Christ 383, vers le temps que saint Épiphanes de Salamine, et Paulin d'Antioche, retournant de Rome en Orient, passèrent à Thessalonique. Les évêques de Macédoine, le clergé et le peuple de l'Église que cette mort laissait vacante, s'accordèrent d'une voix commune à lui donner pour successeur son disciple saint Anyse. Ils en écrivirent ensuite à saint Ambroise, qui les félicita sur l'excellence de leur choix, et avoir fait les éloges de saint Ascole dans sa réponse. Ce saint docteur écrivit aussi en particulier à saint Anyse pour l'exhorter à marcher fidèlement sur les traces de son prédécesseur, et de faire revivre en lui

toutes ses vertus. Le Pape saint Damase voulut faire voir aussi qu'il n'avait pas moins de considération pour le mérite de saint Anyse, qu'il n'en avait marqué pour celui de saint Ascole. Car il donna, comme il avait fait à ce Saint, le vicariat apostolique, c'est-à-dire le pouvoir de connaître de tout ce qui se passerait dans l'Illyrie orientale, touchant les affaires de l'Église, et les causes des clercs. Saint Anyse gouverna longtemps son Église de Thessalonique et fit paraître jusqu'à la fin toute la vigilance, tout le zèle, et toute la charité d'un pasteur fidèle du troupeau de Jésus-Christ, qui travaillait également à maintenir la pureté de la foi et celle des mœurs. Il prit beaucoup de part aux souffrances de saint Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, et demeura toujours attaché à sa communion, contre les sollicitations des Évêques, ses persécuteurs et ses ennemis. Il était à Constantinople avec les quarante évêques du parti de saint Chrysostome pendant que Théophile d'Alexandrie, chef de la cabale formée contre ce Saint, tenait avec les siens le concilia-bule du Chesne, où il fut déposé. Cette condamnation injuste ayant été suivie du bannissement de saint Chrysostome, selon les ordres de l'empereur Arcade, fils de Théodose, saint Anyse, avec une grande partie des évêques de sa communion, députa à Rome Eulysse, évêque d'Apamée, en Bithynie, qui porta des lettres de sa part au Pape Innocent, et d'autres lettres de quinze de ces prélats, qui lui écrivaient en commun pour lui représenter la désolation de l'Église de Constantinople, et la nécessité de remédier à ses maux. Saint Anyse marquait dans les siennes, qu'il se remettait de toute cette affaire au jugement de l'Église romaine, parce qu'il n'y avait plus que l'autorité apostolique qui pût arrêter le cours de ces désordres. Notre Saint était alors fort avancé en âge, et nous ne savons pas combien il vécut encore depuis. On a eu soin de consacrer sa mémoire dans l'Église latine.

LES SAINTES MARTYRES DE L'AFRIQUE.

Durant la persécution que le féroce Hunéric, roi des Vandales, excita en Afrique contre les chrétiens fidèles, un grand

nombre de saintes femmes préférèrent la gloire du martyr aux horreurs de l'apostasie. On massacra surtout, avec fureur, les vierges consacrées à Jésus-Christ. Plusieurs furent suspendues en l'air, brûlées avec des lames ardentes, et mises à mort avec la dernière barbarie. L'Église fête leur mémoire, dans quelques endroits, le 16 décembre, dans d'autres le 30, et encore à divers autres jours de l'année.

SAINT TROJAN,
ÉVÊQUE DE SAINTES.

Saint Trojan fut élevé sur le siège de Saintes en l'an 511. Ses lumières et sa science soutenues par une grande piété, le rendirent célèbre dès ses débuts dans la vie épiscopale. On le consultait dans les cas embarrassants et on en cite un exemple. Alors en beaucoup de lieux on ne baptisait les enfants que lorsqu'ils pouvaient parler et comprendre. Eumérius, évêque de Nantes, consulta Trojan, au sujet d'un enfant qui ne se souvenait pas d'avoir été baptisé, mais seulement d'avoir eu la tête enveloppée d'un linge. Trojan lui répondit : « Quiconque ne se souvient pas d'avoir été baptisé et si personne ne peut prouver qu'il l'a été, doit être baptisé au plus vite, si ceux qui le doivent ne veulent pas être responsables de l'âme privée de ce sacrement. »

On cite plusieurs exemples de la sagesse de Trojan. Dieu l'honora de miracles pendant sa vie et après sa mort. Il y a, au diocèse de La Rochelle, une paroisse qui est sous le patronage de saint Trojan.

SAINTE TIGRIDE,
REINE DE BRETAGNE.

Tigride dut le jour à Calpurnius, qui devint le beau-père du premier roi de l'Armorique, et à Couchesse, sœur du célèbre saint Martin de Tours.

Élevée avec soin dans la vertu et dans l'étude de ce qui convenait à son sexe et à son rang, elle répondit à l'espoir de sa famille. Elle vint avec ses parents habiter la Bretagne, si

même elle n'y naquit point, ainsi que ses frères et ses sœurs.

La fortune qui en aveugle tant d'autres, ne fut pour Tigride et ses vertueux parents, qu'un moyen de plus pour glorifier Dieu, en faisant du bien aux mortels. Ses belles qualités la firent demander, en 382, pour épouse, par Grallon, compagnon d'armes de Conan, puis duc de Domnonie, comte de Cornouailles, et enfin, en 434, troisième roi de Bretagne. Elle n'accepta une position si brillante que pour travailler au bonheur de l'Armorique. Elle eut une grande part dans tout le bien que fit son époux, elle y joignit le mérite de ses propres bonnes œuvres.

Dieu bénit l'union de Tigride et de Grallon ; il leur accorda une nombreuse postérité, que la Sainte eut soin d'introduire dans les sentiers du ciel. Elle y marchait elle-même d'un pas rapide et constant.

A la mort de son mari, en 445, elle rejoignit saint Patrice et d'autres pieux personnages en Irlande, où elle avait déjà fait quelques voyages dans l'intérêt de la religion. Tout le reste de sa vie fut une préparation constante à une sainte mort. Prières, œuvres de miséricorde de toute espèce, tout ce que la religion commande ou conseille, fut efficacement employé par Tigride. Le Seigneur appela à jouir du ciel celle qui l'avait mérité par une ferveur toujours croissante.

LE BIENHEUREUX RAOUL,

PREMIER ABBÉ DE VAUCELLES.

On a pu voir, dans la vie de saint Bernard, de quelle manière extraordinaire Hugues d'Oisy, auparavant la terreur de la contrée, se convertit à la parole de l'homme de Dieu, et comment il s'engagea à bâtir une abbaye dans son fief de Ligescourt. Dans ce vallon inculte et sauvage, près de la source de l'Escaut, l'on vit arriver peu de temps après une petite colonie de Religieux, que conduisait saint Bernard lui-même. Venus de Clairvaux, en Bourgogne, ils commencèrent à élever dans ce lieu le monastère auquel on donna le nom de Vaucelles. Ils eurent

pour premier abbé Raoul, à qui saint Bernard confia la direction de cette communauté naissante.

Né dans l'Angleterre, où il avait été chargé du gouvernement d'une paroisse importante, le bienheureux Raoul eut occasion d'aller faire un voyage à Rome. A son retour, il passa par Clairvaux et alla demander l'hospitalité à cette fervente communauté, que le nom de saint Bernard rendait célèbre dans toute la chrétienté. C'est là que Dieu attendait le pieux voyageur, pour le dégouter entièrement du monde et lui inspirer le désir de la vie religieuse. La joie et le bonheur qu'il lisait sur le front de tous les Frères de Clairvaux, la douce piété qu'on respirait dans cette solitude, l'onction salutaire de la grâce qui se faisait sentir plus vivement à son cœur, tout contribuait à faire naître en lui le désir de se fixer dans ce lieu.

Le bienheureux Raoul en demanda la permission qui lui fut aussitôt accordée. Il commença donc à pratiquer avec ferveur toutes les vertus de son nouvel état, et se montra digne de figurer dans une maison si régulière et si édifiante. Saint Bernard apprécia promptement le mérite du nouveau disciple que la Providence lui avait envoyé ; aussi quoiqu'il n'y eût encore que trois mois depuis la profession de Raoul, il le choisit néanmoins pour aller fonder le monastère de Vaucelles.

Effrayé de la charge qui lui était imposée, mais rassuré par la pensée de Dieu en qui il mettait toute sa confiance, le pieux Raoul gouverna cette communauté nouvelle avec une rare sagesse et une prudence consommée. Aussi le monastère de Vaucelles devint-il en peu de temps l'admiration de toute la contrée. L'abbé commença par y régler toutes choses pour la plus parfaite observation de la discipline religieuse. Il instruisait les Frères, les formait à la vertu et les dirigeait dans les voies sublimes de la perfection. Ses exemples étaient encore plus persuasifs que ses paroles, et ils ne contribuèrent pas peu à faire supporter avec une paisible résignation les difficultés et les incommodités d'un premier établissement. Il passa, en effet, huit années avant que l'on pût songer à bâtir une église. Enfin

l'an 1140, on en jeta les fondements, et le 26 mai 1149 fut fixé pour la consécration solennelle de cette église, placée sous le patronage de Très-Sainte Vierge Marie. La cérémonie, qui avait attiré une foule immense de spectateurs, était présidée par Samson, archevêque de Reims, métropolitain de la province. On y voyait de plus l'évêque diocésain, Nicolas de Cambrai, Gérard de Tournai, Milon de Téroouane et Josselin de Soissons.

Le fils du fondateur de Vaucelles, Simon d'Oisy, alors de retour de la croisade prêchée par saint Bernard, exerça encore plus d'une fois la patience du vénérable Abbé, comme il l'avait fait si souvent avant son départ. On se rappelle la lettre que lui adressa saint Bernard pour l'engager à accomplir les volontés de son père Hugues, en cédant son fief de Ligescourt.

Le bienheureux Raoul se comporta, dans ces circonstances délicates et difficiles, avec une extrême réserve, sans que nulle considération humaine fût capable de lui faire oublier son devoir. Attentif à rendre aux bienfaiteurs de sa communauté les secours spirituels de prière qu'il leur devait, il leur refusait sans crainte ce qu'ils lui demandaient souvent pour satisfaire leurs volontés injustes. Un jour entre autres que le châtelain Simon, disposé à attaquer les habitants de Cambrai, avait fait demander à l'abbaye de Vaucelles de la nourriture pour ses chevaux : « Je ne veux point, répondit courageusement Raoul, me rendre le complice de ce péché, » et il refusa de se soumettre à cette injonction.

Mais autant le digne Abbé tenait aux biens de son monastère quand les grands et les puissants voulaient s'en emparer, autant il en était saintement prodigue à l'égard des pauvres, pour lesquels il était rempli de la plus affectueuse charité. Il en donna pendant son administration plusieurs témoignages très-éclatants. Après plusieurs années d'une fertilité extraordinaire, durant laquelle le vigilant Abbé avait fait des provisions considérables de blé, il arriva qu'une disette affligea le pays. Raoul, comme un autre Joseph, s'empressa d'ouvrir les greniers du

monastère et de distribuer de la nourriture et des vêtements à tous ceux qui étaient dans la nécessité. L'abbaye était devenue comme la demeure de tous les malheureux. Les étrangers y recevaient l'hospitalité, les indigents des secours de toute nature ; et afin que personne n'en fût privé, on faisait porter aux infirmes, aux femmes enceintes ou à celles qui nourrissaient de petits enfants, les choses nécessaires à leur subsistance.

A la vue de cette multitude de pauvres qui se portaient en foule à l'abbaye de Vaucelles, Nicolas, évêque de Cambrai, et Simon d'Oisy ne pouvaient contenir leur admiration. Ils ne savaient comment expliquer qu'une seule abbaye pût suffire à tant de nécessités : on y comptait, en effet, jusqu'à cinq mille pauvres, sans parler de ceux à qui on portait des secours dans leur demeure. Ils crurent devoir demander au charitable Abbé de ne plus accorder tant de secours et de ne nourrir qu'un nombre moins considérable d'indigents ; il leur répondit avec tranquillité : « A Dieu ne plaise que nous fassions cela ; mais aussi longtemps que nous aurons du blé, nous le distribuerons à tous ceux qui viendront. Lorsque nous n'en aurons plus, nous tuons les brebis, les bœufs et les autres animaux du monastère et nous les distribuerons encore pour la nourriture de tous. » Le bienheureux Raoul ne fut point obligé d'avoir recours à ce moyen extrême : les provisions du monastère suffirent pour nourrir les pauvres, les étrangers et les malades jusqu'au jour où une nouvelle récolte mit fin à la disette. Toutefois, il est permis de penser que Dieu daigna opérer un prodige en cette circonstance, pour récompenser sa charité et il serait difficile d'expliquer, sans cette intervention de la Providence, comment une abbaye, qui ne possédait alors que dix arpents de terre, aurait pu nourrir des milliers d'indigents pendant un temps assez considérable.

L'abbé Raoul, « vénérable pasteur s'il en fut jamais, » était donc un digne enfant de saint Bernard et un fidèle serviteur de Jésus-Christ. Son nom, béni par les populations, était aussi cher à ses contemporains. Tous ressentaient pour sa vertu une

vénération justement méritée. Il s'endormit dans le Seigneur l'un des derniers jours de décembre de l'année 1152. On comptait alors à Vaucelles cent sept religieux, trois novices et cent trente Frères convers, vingt ans à peine après que saint Bernard avait amené dans ce lieu inculte sa petite colonie de Clairvaux.

LE BIENHEUREUX GIRAUD OU GIRARD DE VALENCE,

FRÈRE MINEUR.

Le bienheureux Giraud naquit à Valence, ville de Sardaigne, et proche du Pô, et il sortait de l'illustre maison de Gagnoli. Il n'avait que seize ans lorsque son père mourut, et il en passa treize auprès de sa mère, qui était affligée d'une grande maladie.

Ayant donné jusqu'ici des marques du respect et de l'amour filial, dont il était pénétré, il fit éclater sa piété aussitôt que sa mère eut quitté cette vie, en vendant tous ses biens et en les distribuant tous aux pauvres. Quand il se fut délivré des embarras du monde, il résolut de le quitter, et prenant l'habit de pèlerin, il visita les Saints-Lieux de Rome et de Naples ; puis passa en Sicile, se retira sur le Mont-Gibel, y bâtit un ermitage, et y vécut jusqu'à l'âge de quarante ans, dans la pratique de l'humilité et de la pauvreté.

Le bruit des miracles de saint Louis, évêque de Toulouse, parvint dans sa retraite, et lui fit concevoir le dessein de prendre l'habit de Frère Mineur. Il fut admis parmi eux, et pendant son noviciat il s'appliqua avec tant de zèle et de succès à s'instruire et à pratiquer ses devoirs, qu'il devint l'exemple de ses Frères.

Après sa profession il fut envoyé à Randairo, où sa vertu parut avec éclat. Il observait la plus rigoureuse pénitence ; portait sur sa chair un cilice et une chaîne de fer, marchait nu-pieds en toute saison, ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, dormait très-peu, encore était-ce sur un ais, ayant un banc pour oreiller, et pour cellule la chapelle de Saint-Louis de Toulouse. Il joignit à ses austérités de san-

glantes disciplines, et il parvint enfin à un si haut degré de perfection, qu'il guérissait les malades, et qu'à Palerme entre autres, il guérit frère Jean de Catane de la gravelle, dont il était cruellement tourmenté.

Giraud était continuellement occupé pour le service du prochain : Elizabeth, femme de Pierre, roi de Sicile, était privée de fécondité ; il obtint, par la ferveur de ses prières, qu'elle eût un fils, lequel, à l'âge de cinq ans, succéda au royaume de son père.

On rapporte qu'il opéra un grand nombre de prodiges ; que dans ses ravissements on le voyait souvent s'élever de terre, et qu'avant sa mort la très-sainte Vierge lui apparut, et lui donna l'assurance de son salut.

Giraud porta l'obéissance jusqu'à se soumettre avec promptitude et sans murmure, aux commandements les plus déplacés, qu'on lui faisait pour l'éprouver. Il vécut non-seulement dans une parfaite innocence de mœurs, mais dans une désappropriation absolue. Raymicio, précepteur du roi Frédéric, lui demanda un jour de lui laisser son chapelet après sa mort ; Giraud aurait bien voulu le satisfaire ; mais se rappelant l'un des premiers devoirs de son état, il lui dit : « Je n'ai rien à moi, adressez-vous à mon supérieur. »

Après avoir passé trente-cinq dans l'Ordre, Giraud fut attaqué d'une maladie grave : il connut qu'il touchait à sa fin, demanda les Sacrements, et les reçut avec une grande piété, puis s'endormit au Seigneur le 29 décembre 1343, à l'âge de soixante-quinze ans, dans le couvent de Parme, où il fut inhumé. Les Siciliens et les habitants de Pise ont pour lui une singulière vénération, à cause des nombreux miracles qu'il a opérés durant sa vie et après sa mort.

LE BIENHEUREUX SÉBASTIEN VALFRÉ,

DE L'ORATOIRE DE TURIN.

Sébastien Valfré, né le 9 mars 1629 à Verduno, dans le diocèse d'Alba, montra dès l'âge le plus tendre une ardente charité pour les pauvres, et sa longue vie ne fut qu'un exercice continu de

cette grande vertu. Quand un pauvre frappait à la porte de la maison de son père, Valfré, encore enfant, accourait aussitôt, en criant : la charité, la charité ; et plusieurs fois il arriva que les voisins, touchés et excités par ses cris, vinrent eux-mêmes au secours des malheureux qu'il appelait ses amis. Pendant tout le cours de ses études, il vécut de la manière la plus frugale et la plus austère, réservant pour les indigents presque tout ce que ses parents lui envoyaient pour sa subsistance. Aussi ses maîtres le proposaient-ils pour modèle à tous ses condisciples. En 1651, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et ayant été ordonné prêtre en 1656, il employa les douze années qui suivirent à accroître la piété des membres de l'institut, à mettre de l'ordre dans les moindres détails domestiques, à prêcher, à faire des conférences, à catéchiser les enfants, à répandre des aumônes abondantes, à visiter les malades pour les consoler et les préparer à une bonne mort. Il se multipliait pour faire le bien et ne laissait aucune infortune sans la secourir, aucun besoin sans le satisfaire, autant qu'il était en lui ; et néanmoins ces immenses travaux lui laissaient encore du temps pour composer des ouvrages utiles, tels que *Breve istruzione alle persone semplici*, qui obtint le plus grand succès ; *Esercizii Cristiani proposti*, qu'on cite comme un modèle en ce genre, et *Modo di santificare la guerra*, destiné à ceux qui veulent embrasser le métier des armes.

Ce saint prêtre cherchait par tous les moyens que la prudence et le zèle pouvaient lui suggérer, à s'insinuer dans la confiance des jeunes gens, des pécheurs publics, des hérétiques, des incrédules et des impies, et rarement il quittait ceux qu'il avait abordés sans avoir eu la consolation de leur inspirer de meilleurs sentiments. La ville de Turin en particulier fut témoin d'une infinité de conversions opérées de cette manière par le pieux Valfré.

Les hôpitaux et les monastères étaient aussi l'objet habituel et de prédilection de sa charité évangélique. Chaque semaine il passait de l'un à l'autre, soit pour assister les moribonds, soit pour annoncer la parole de Dieu, entretenir la ferveur et faire

régnait partout l'esprit de piété. Pendant plus de trente ans il prêcha régulièrement tous les dimanches dans la maison de l'Oratoire.

Nous savons de plus que Valfré entretenait une grande correspondance avec des évêques et des prêtres étrangers sur des matières de théologie ; qu'il était le dépositaire des aumônes du souverain et des grands de la cour, leur conseil et leur ami ; que les couvents le regardaient comme un père et le consultaient dans tous leurs embarras ; et l'on a peine à comprendre comment il pouvait suffire à tant de travaux. Il jouissait d'une si haute réputation de sainteté et de science, qu'il fut choisi en 1676, pour confesseur du jeune roi Victor-Amédée, et qu'on lui offrit peu de temps après l'archevêché de Turin. Mais il refusa cette haute dignité, et rien ne put vaincre à cet égard sa profonde humilité.

Quand on allait visiter le bienheureux Valfré, on le trouvait presque toujours agenouillé, la face lumineuse, les yeux baignés de larmes, les regards fixés vers le ciel, dans une sorte d'extase. « Mon Dieu ! mon amour ! répétait-il : oh ! si les hommes vous connaissaient, s'ils savaient vous aimer ! Oh ! amour divin ! quelle félicité ! quel paradis vous êtes ! — Oh ! Marie, disait-il encore, douce Mère de Dieu, recourir à vous, c'est s'adresser à la trésorière des richesses célestes. »

Cette charité, que nous avons signalée dans son enfance, il la pratiqua dans tous les instants de sa vie avec une incomparable ardeur : la charité était comme un feu qui le dévorait. Il donnait tout ce qu'il possédait. Un jour, un pauvre prêtre étranger se présente, et lui demande l'aumône. « Je n'ai rien, lui répond Valfré, mais venez avec moi. » Il l'introduit dans sa cellule, ouvre sa garde-robe, et lui dit : « Choisissez, prenez, voilà tout ce que je possède. » Un jour, il apprend qu'un pauvre infirme n'avait pas de quoi réchauffer ses membres glacés, et qu'il mourait de froid. Sur-le-champ le Père Valfré, malgré son grand âge, charge ses épaules de bois qu'il va porter lui-même au malheureux.

Même dans sa vieillesse, une de ses dévotions particulières

était de servir une ou deux messes, après qu'il avait célébré lui-même, et avec une telle piété, que des larmes couvraient souvent son visage. Il veillait des heures, des nuits entières à pied du Saint-Sacrement!

Sa dévotion à Marie était grande : c'était une dévotion toute filiale. Lorsqu'il commença à enseigner la théologie, une des premières vérités sur lesquelles il appela l'attention de ses élèves, ce fut l'Immaculée Conception. Pendant six mois il expliqua l'*Ave Maria*, chaque parole de cette prière lui servant de texte pour célébrer la grandeur, les vertus de la Mère de Dieu.

Il recommandait beaucoup la dévotion aux saints Anges gardiens ; était-il dans la peine, éprouvait-il quelque inquiétude, soudain il avait recours à son bon ange, et toujours il obtenait ce qu'il avait demandé par son intercession.

Nous ne devons pas passer sous silence son zèle pour les âmes du Purgatoire ; chaque année, le jour de la Toussaint, il prêchait sur le purgatoire ; il recommandait à ses frères de ne point oublier ces pauvres âmes, de leur appliquer le sacrifice de la messe, et rarement il passait un jour sans dire quelque prière à leur intention.

Le bienheureux Valfré mourut à Turin le 17 janvier 1710. à l'âge de quatre-vingts ans. Toute la ville assista à ses funérailles, et on ne doutait pas qu'il ne fût déjà admis au séjour des saints.

Bientôt de nombreux miracles opérés par son intercession, vinrent confirmer l'opinion qu'on avait de sa sainteté ; nous n'en citerons que le suivant :

La sœur sainte Pélagie était affligée d'une paralysie contre laquelle avait échoué tout l'art des médecins ; elle était abandonnée : « Oh ! Père Valfré, s'écria-t-elle en levant les yeux au Ciel, vous dont la vie sur cette terre a été si pure, si exemplaire. qui jouissez maintenant de la gloire éternelle, faites, par l'intercession de Jésus-Christ, que j'obtienne la cessation de mes maux et le retour à la santé. » Elle répéta cette prière plusieurs jours, lorsqu'un matin elle sent tout à coup la para-

lysie qui abandonne sa main gauche, sa jambe, son pied ; elle se lève, elle marche, se courbe sans peine et rend grâces à Dieu du miracle qui vient de s'opérer. Son médecin affirma, sur la foi du serment, qu'il reconnaissait là la main de Dieu. Ce miracle a été reconnu solennellement par le Saint-Siège, dans le décret du 26 mai 1830.

Au mois d'août 1834, Valfré a été béatifié solennellement à Rome, par Grégoire XVI.

Aujourd'hui, une chapelle s'élève à Turin où seront déposées les reliques du Saint ; ses images couvrent les murs de la ville ; partout le nom de Valfré est prononcé avec attendrissement ¹.

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

NOTRE-DAME DE CAMBRON.

Notre-Dame de Cambron fut outragée par un Juif qui avait feint de se convertir à la foi chrétienne et qui en était l'ennemi furieux ; il avait porté cinq coups de javelot à son image, le sang en avait jailli, et on ne savait pas qui était le coupable de ce sacrilège. Quatre ans après, un paralytique fut averti par un Ange que le coupable était ce Juif, et que si, en champ clos, il le forçait à confesser sa scélératesse, il serait guéri de sa paralysie. Il s'y engagea par un vœu : et aussitôt il sentit tous ses membres se dénouer. Il provoqua donc le Juif. C'était au XIV^e siècle, sous le comte de Hainaut, Guillaume III. Le Juif ne put refuser le combat, et le paralytique guéri, montant à cheval, abattit le coupable au premier choc. Le Juif confessa son crime qu'il paya de sa vie.

NOTRE-DAME DU CORDON A VALENCIENNES.

Valenciennes, en l'an 1007, était affligée, ainsi que tous ses

¹ Extrait du *Compendio della vita, virtù e miracoli del V. Sebastiano Valfré*, imprimé à Turin, 1830.

environs, d'une peste effroyable. Un saint ermite, qui priaît toujours, sortit de sa retraite et vint conseiller aux prêtres et aux magistrats de la bonne cité, d'implorer Notre-Dame, qui avait un sanctuaire dans la ville. Ce conseil fut suivi, et après que tous les habitants eurent imploré le secours de la Mère de Dieu, ils s'en allèrent sur leurs remparts. C'était la nuit de la Nativité. Tous virent un cordon de lumière qui entourait Valenciennes, et dès lors la peste disparut.

MARTYROLOGE ROMAIN :

A Spolète, fête de saint Sabin, évêque, saint Exuperance et saint Marcel, diacres, saint Vénustien, président, avec sa femme et ses fils, martyrs, sous l'empereur Maximien, entre lesquels saint Marcel et saint Exupérance, ayant d'abord été étendus sur le chevalet, ensuite maltraités grièvement de coups de bâton, furent, après cela, déchirés avec des ongles de fer, eurent les côtés brûlés et consommèrent leur martyre. Saint Vénustien fut passé au fil de l'épée peu de temps après, avec sa femme et ses fils. Saint Sabin, après avoir eu les mains coupées, et supporté longtemps la rigueur d'une prison, fut battu à tel point, qu'il en mourut. On honore leur martyre le même jour, quoiqu'il ait cependant eu lieu en des temps différents.

1

TERTIO KALENDAS JANUARIUM.

Spoleti natalis sanctorum martyrum Sabini episcopi, Exuperantii et Marcelli diaconorum, ac Venustiani præsidis, cum uxore et filiis, sub Maximiano imperatore : ex quibus Marcellus et Exuperantius primum equuleo suspensi, deinde fustibus graviter mactati, postea unguibus abrasi, et laterum exustione assati, martyrium compleverunt ; Venustianus autem non multo post una cum uxore et filiis gladio necatus est : sanctus vero Sabinus post manuum detractionem, et diutinam carceris macerationem, ad mortem usque cæsus est. Horum martyrium licet diverso extiterit tempore, una tamen die recolitur. — Alexandriae sanctorum Mansueti, Severi, Appiani, Donati, Honorii et sociorum Martyrum. — Thessalonice sanctæ Anysie martyris. — Ibidem sancti Anysii ejusdem civitatis episcopi. — Mediolani sancti Eugenii episcopi et confessoris. — Ravennæ sancti Liberii episcopi. — Aquilæ in Vestinis sancti Rainerii episcopi.

A Alexandrie, saint Mansuet, saint Sévère, saint Appien, saint Donat, saint Honorius et leurs compagnons, martyrs.

A Thessalonique, sainte Anysée, martyre.

Au même lieu, saint Anyse, évêque de cette ville.

A Milan, saint Eugène, évêque et confesseur.

A Ravenne, saint Libère, évêque.

A Aquila, dans l'Abruzze-Ultérieure, saint Rainier, évêque.

Additions des autres martyrologes.

Saint Georges, évêque de Nicomédie, au VIII^e siècle, auteur de plusieurs hymnes, qui célèbrent divers saints.

Saint Leuvar, abbé, en Alsace.

Saint Nicon, premier économiste de l'hôpital des Orphelins à Constantinople, au VIII^e siècle.

Saint Ailbée, confesseur en Irlande, au VIII^e siècle.

Saint Marius, évêque d'Avenches.

Saint Crescin, évêque de Vérone, à la fin du VII^e siècle.

Saint Laurent de Frazanone, de l'ordre de Saint-Basile. Il florissait au VIII^e siècle et est honoré en Sicile.

Le bienheureux Garember.

Saint Polyclet, martyr à Alexandrie avec saint Mansuet.

Saint Léonard, abbé de Celles en Berry, honoré à Bourges.

Saint Sécure, martyr à Alexandrie avec saint Polyclet.

Saint Richard d'Alvert, moine de Cîteaux, mort en 1200, honoré en Frise.

Martyrologe de la dernière persécution.

Rosalie Crétien de la Neuville, religieuse Carmélite de Compiègne, née le 30 décembre 1741, près d'Épernon, diocèse de Chartres, guillotinée pour sa constance dans la foi catholique le 30 décembre 1794, à cinquante-trois ans.

Rabin ou Robin (prénoms inconnus), curé de la paroisse de Saint-Aubin-d'Aubigné, diocèse de Rennes, ne fit pas le serment révolutionnaire, se retira en Vendée et fut massacré là par les soldats républicains le 30 décembre 1793.

Matthieu Raymond, religieux Cordelier, du diocèse de Bazas, ne fit pas de serments, fut arrêté en 1793, conduit dans les prisons de Bordeaux, transporté de là, malade, à l'hôpital Saint-André, mort dans cet hôpital le 30 décembre 1793, à l'âge de soixante-neuf ans.

TRENTE-UNIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

Saint Silvestre, Pape. — Sainte Mélanie la Jeune. — Saint Zotique, fondateur du premier hospice de Constantinople. — Saint Barbatien. — Saint Marius, évêque d'Avenches et de Lausanne. — Le vénérable Louis de Grenade, Frère Prêcheur. — Mémoire de la très-sainte Vierge. — Martyrologe romain. — Additions des autres Martyrologues. — Martyrologe de la dernière persécution.

SAINT SILVESTRE,

PAPE.

Saint Silvestre, originaire de Rome, sortait d'une maison distinguée. Son éducation fut heureuse et brillante. Elle montra l'étendue de son génie, et fit dès lors entrevoir ce qu'il serait un jour. Sa piété le portait à prendre grand soin des pèlerins qui venaient visiter à Rome les tombeaux des saints apôtres; il leur lavait les pieds et leur faisait le plus favorable accueil. C'était dans des jours de persécution. Sa charité fut cause qu'on l'emprisonna. Mais la mort du préfet de Rome, qui expira le lendemain, lui rendit la liberté.

Ce ne fut pas la seule épreuve que Sylvestre eut à soutenir. Des donatistes, dont il combattait vivement les erreurs, l'exercèrent longtemps par les plus cruelles tracasseries; elles ne servirent qu'à relever l'éclat de ses vertus, en sorte qu'après la mort du pape Melchiade, arrivée en 314, il fut choisi unanimement pour son successeur.

A peine fut-il placé sur le premier siège de l'Église, qu'il répandit au loin la lumière de la foi. Son zèle eut d'autant plus de succès alors, que le christianisme commençait à respirer sous la protection de l'empereur Constantin. Il eut cependant beaucoup à souffrir des magistrats païens, qui profitaient de l'éloignement de l'empereur pour persécuter à tout propos les chrétiens; il fut même obligé de se retirer pour un temps au

mont Soracte, à sept lieues de Rome ; il en fut ramené par le miracle qu'on va lire.

L'empereur, revenu victorieux d'une expédition, se vit attaqué d'une sorte de lèpre ; les médecins païens lui dirent que le seul moyen de guérison qu'il pût tenter était de se baigner dans du sang de jeunes enfants ; remède effroyable, que le paganisme a employé plus d'une fois. L'humanité et la religion inspirèrent à Constantin de l'horreur pour ce remède. La nuit suivante, deux vénérables vieillards lui apparurent et lui dirent d'envoyer chercher le Pape Silvestre, caché à Soracte, lui promettant qu'il le guérirait. Le saint pontife, voyant venir à lui des gens armés, crut qu'on le cherchait pour le mener au supplice : il se prépara au martyre. — Il fut donc étonné de la réception du prince, qui lui fit part de sa vision. Silvestre, lui ayant montré des portraits de saint Pierre et de saint Paul, l'empereur reconnut que c'étaient les mêmes vieillards qu'il avait vus ; il demanda avec instance le baptême ; et en le recevant il fut guéri totalement de sa lèpre. Ce miracle porta plus encore l'empereur à favoriser la religion, et il fit assembler le concile de Nicée, où se trouvèrent trois cent quatorze évêques, qui condamnèrent Arius.

Le saint Pape fit tenir aussi le concile d'Arles, où le jour de la fête de Pâques fut fixé invariablement au dimanche d'après la pleine lune de mars, et où il fut défendu de réitérer le baptême des hérétiques. Serviteur zélé pour la gloire de Jésus-Christ ; son maître, ayant fait les plus sages réglemens pour le bien de l'Église, ayant occupé le Saint-Siège pendant près de vingt-deux ans, Silvestre alla recevoir au ciel la récompense de ses travaux ; il mourut le 31 décembre 335.

Nous lisons dans Socrate, dans Sozomène et dans Théodoret, que saint Silvestre n'ayant pu, à cause de son grand âge et de ses infirmités, assister en personne au concile général qui se tint à Nicée en 325 contre l'arianisme, il y envoya ses légats pour le représenter. Suivant Gélase de Cyzique, « Osius tint la place de l'évêque de Rome, avec deux prêtres romains, Viton et Vincent. » Ils sont tous trois nommés parmi les évêques qui souscrivirent le concile. Socrate met aussi leurs noms avant ceux

d'Alexandre, patriarche d'Alexandrie, et d'Eustathe, patriarche d'Antioche.

Ce saint Pape contribua beaucoup à la propagation du christianisme, par le zèle qu'il montra pour l'accomplissement de ses devoirs. Il fut enterré dans le cimetière de Priscille. Saint Grégoire le Grand prononça sa neuvième homélie sur les évangiles, le jour de sa fête, et dans une église qui avait été dédiée sous son invocation par le Pape Symmaque. Le Pape Serge II transféra dans cette église le corps du Saint, et l'y déposa sous le grand autel. Les anciens parlent d'un autel consacré à Dieu en son honneur à Vérone, vers l'an 500. Saint Silvestre est nommé dans l'ancien martyrologe, dit de saint Jérôme, et publié par Florentinius, ainsi que dans ceux de Bède, d'Adon, d'Usuard, etc. Le Pape Grégoire IX voulut, en 1227, étendre sa fête à toutes les églises qui suivent le rit latin. Les Grecs l'honorèrent le 2 de janvier.

SAINTE MÉLANIE LA JEUNE.

Publicola, fils de la bienheureuse Mélanie l'Ancienne, eut d'Albine sa femme un garçon et une fille qui fut sainte Mélanie la Jeune. Ayant reçu de saints exemples dès son enfance, sainte Mélanie en fut si touchée, qu'elle conçut le dessein de se consacrer tout entière à Jésus-Christ. Ce pieux désir devint si ardent dans son âme, qu'il fallut user en quelque façon de violence pour la marier avec Pinien, fils de Sévère, préfet d'Italie et d'Afrique, et d'une race consulaire. Il n'avait que dix-sept ans, et elle n'en avait pas quatorze. Cependant l'amour de la chasteté s'augmentant dans son cœur, même après son mariage, elle pressa son mari de lui permettre de vivre en continence, ce qu'il promit de lui accorder quand ils auraient eu un fils. Ils eurent d'abord une fille, que Mélanie consacra à Dieu dès qu'elle fut née pour le servir en qualité de vierge ; et elle renouvela sa demande à Pinien, mais il n'y voulut pas consentir. Elle résolut donc d'attendre avec patience que Dieu, qui seul est maître des cœurs, le fit condescendre à ses désirs, et de mener cependant

une vie austère et retirée autant que son état pouvait le permettre. Elle ne laissa pas de faire des prières particulières pour cela, et au jour de la fête de saint Laurent elle redoubla sa ferveur pour obtenir de Dieu l'accomplissement de ses vœux. Sa prière fut enfin exaucée, et Dieu ayant pitié de Pinien, dit Pallade, se servit du danger de mort où se trouva Mélanie à sa seconde couche, pour le toucher et lui inspirer le désir de ne servir plus que lui seul.

Les douleurs de l'enfantement la surprirent aussitôt après sa prière à saint Laurent, et elle se trouva ensuite si mal, que Pinien, presque mort de douleur, courut à l'église pour demander au Seigneur qu'il daignât lui sauver la vie. Mélanie profita de cette occasion favorable pour lui envoyer dire que s'il voulait promettre de faire ce qu'elle lui avait demandé si souvent, elle espérait que Dieu là guérirait. Il le promit, et elle commença dès ce moment à se mieux porter,

L'enfant dont elle était accouchée mourut bientôt après qu'il fut né : il reçut pourtant le saint baptême ; et la fille qu'elle avait eue avant lui ne lui survécut que peu de temps. Cela confirma Pinien dans la volonté de seconder la piété de sa femme, et depuis ce temps-là ils se proposèrent de vivre de concert, non plus selon les maximes du monde, mais selon celles de l'Évangile. Ce changement de Pinien arriva dans le mois d'août de l'an 401, sept ans après qu'ils eurent été mariés, lui étant dans sa vingt-quatrième année et Mélanie dans la vingtième. Ils ne changèrent d'abord rien dans leur extérieur, et le cœur de Pinien avait encore quelque affection pour la pompe du siècle, jusqu'à ce que Mélanie le retira peu à peu de ces sentiments trop terrestres.

Pendant Mélanie l'Aïeule ayant appris leur résolution, entreprit, comme nous avons dit, quoiqu'âgée de soixante ans, le voyage de Rome. Ils vinrent au-devant d'elle jusqu'à Naples avec un grand cortège, d'où ils la conduisirent à Nole, chez saint Paulin, et ensuite à Rome. Ce fut là que Mélanie l'Aïeule les fortifia encore plus dans leurs pieux desseins. Elle les fit résoudre à vendre leurs biens, à quitter Rome, et à chercher dans

la solitude comme dans un port, la tranquillité du cœur loin des orages du siècle. Ils entrèrent entièrement dans ces sentiments, et se mirent en devoir de les suivre. Albine, mère de sainte Mélanie, persuadée aussi par les exhortations de sa belle-mère, se joignit à eux dans ce dessein, et ces trois personnes ne se séparèrent plus qu'à la mort.

Notre Sainte se trouvant, par les pieuses dispositions de son mari, dans une liberté entière de suivre les mouvements de sa piété, quitta tous les ornements et les parures, distribua aux églises ses habits de soie pour servir à orner les autels, ou à d'autres usages, et se revêtit des livrées de l'Évangile, qui sont la simplicité et la pauvreté volontaire. Elle entreprit de mortifier son corps avec tant de rigueur, qu'elle passa d'abord quatre jours et même davantage sans manger ; mais depuis elle se régla à manger de deux jours l'un. Elle ajouta à ces saintes pratiques les œuvres de miséricorde, visitant avec son mari les pauvres et les prisonniers, payant pour ceux qui étaient retenus à cause de leurs dettes, donnant charitablement l'hospitalité aux étrangers ; ils s'accoutumaient peu à peu à vendre leurs biens pour enrichir les pauvres, afin de devenir pauvres eux-mêmes pour l'amour de Jésus-Christ, en qui ils avaient mis tout leur trésor.

Ils ne purent pas continuer longtemps ces bonnes œuvres, sans que le démon ne fit des efforts pour les traverser. Il suscita pour cela le frère de Pinien, nommé Sévère comme leur père, qui, considérant les distributions charitables de son frère selon les préjugés du monde, et voyant qu'il commençait à vendre les biens et les terres de sa maison, se mit dans l'esprit de s'emparer de plusieurs de ces terres, comme si elles lui appartenaient. Pinien et Mélanie le souffrirent avec patience ; mais l'impératrice, qui connaissait le mérite de Mélanie, et qui avait pour elle une estime particulière, lui fit dire de la venir voir, sur ce qu'elle avait appris du procédé de Sévère, dans l'intention de lui faire rendre justice. La Sainte se rendit à ses ordres avec son mari, étant habillée avec sa simplicité ordinaire, couverte d'un voile, quoique ce fût contre l'usage de la Cour.

La princesse la voyant dans cet état de modestie l'en estima d'autant plus, et promit de punir Sévère pour les torts qu'il leur avait faits. Mélanie et Pinien se rendirent ses intercesseurs, et la prièrent d'empêcher seulement qu'il ne continuât ses violences, puisque tout ce qu'ils avaient était devenu le bien des pauvres et des étrangers par la destination qu'ils en avaient faite. L'impératrice admira et loua leur modération, et leur fit donner par l'empereur, qui était Honorius, une ample permission de vendre leurs terres sans que personne s'y pût opposer ; et elle les fit reconduire avec des honneurs extraordinaires quand ils prirent congé, les ayant déjà reçus avec beaucoup d'honneur dans l'audience qu'ils en avaient eue.

La permission de l'empereur leur donna plus de liberté de vendre leurs terres, et leur procura d'autant plus aisément des acheteurs, que la vente étant autorisée par le prince, l'acquisition en était plus assurée. Ils avaient des terres non-seulement autour de Rome, mais encore dans le reste de l'Italie, dans la Sicile, dans les Gaules, dans l'Espagne, dans l'Angleterre et dans l'Afrique, qui leur produisaient par an jusqu'à douze mille pièces d'or, somme alors si considérable, qu'il n'y avait que l'empereur qui en pût avoir davantage.

Sainte Mélanie vendit d'abord les terres qu'elle avait dans les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre, et se réserva celles de la Campanie, de la Sicile et de l'Afrique, qu'elle garda jusqu'à ce que la mort de son père la laissa libre avec Pinien de passer en Orient comme ils le désiraient. Ils avaient employé jusqu'alors les revenus de ces terres en œuvres de charité. Ils firent le même usage de l'argent des fonds qu'ils avaient vendus, et continuèrent de faire servir les revenus des terres qui leur restaient, au soulagement des pauvres, à l'entretien des monastères et au culte du Seigneur, donnant aux évêques les riches ornements et les vases précieux qu'ils avaient, pour en parer les églises. On dit même qu'ayant obtenu de l'empereur des îles tout entières qu'il leur avait vendues en partie et en partie données, ils y établirent dans les unes de saints ermites. et bâtirent dans les autres des monastères.

La Sainte confia aussi de grandes sommes d'or et d'argent à un moine de Dalmatie nommé Paul, qui était prêtre, et l'envoya par mer en Orient, où elle fit distribuer dix mille écus dans l'Égypte et la Thébàide, autant aux églises de l'Archipel et à ceux qui y étaient relégués, autant à Antioche et dans les environs; quinze mille dans la Palestine; et elle en distribua quatre fois autant aux églises, aux monastères et aux hôpitaux de l'Occident. Elle donna la liberté à tous ses esclaves qui voulurent la recevoir, mais le plus grand nombre aime mieux passer au service de son frère Publicola, et elle les lui laissa. Sa maison ne fut plus que comme un monastère, où rendant ses servantes les compagnes de ses exercices de piété, elle voulut avoir son jour aussi bien qu'elles pour leur rendre toutes sortes de services.

Pinien et Mélanie vivaient ainsi dans les œuvres de piété et de charité, et Dieu les fortifiait et les consolait d'une manière qui paraissait quelquefois miraculeuse : aussi avaient-ils besoin d'être soutenus d'en haut; car le démon, qui les avait persécutés auparavant par l'injustice de Sévère, ne manqua pas de les attaquer par des tentations intérieures. Ainsi tous les justes passent par différentes tribulations pour arriver à la sainteté; et comme la couronne qui leur est promise est le fruit de leurs victoires, elle suppose qu'ils ont, selon l'expression de l'Apôtre, combattu un bon combat.

Outre les instructions qu'ils recevaient de Mélanie leur aïeule, et des personnes de piété qui étaient à Rome, ils allaient quelquefois à Nole dans la Campanie, visiter saint Paulin leur parent, pour recevoir ses avis, et il leur avait donné l'exemple d'acheter le trésor de la pauvreté évangélique au prix des plus grands biens de ce monde, puisqu'il avait quitté lui-même des possessions immenses pour l'amour de Jésus-Christ.

Pallade, évêque d'Hélénopolis en Bithynie, qui vint à Rome pour l'affaire de saint Jean Chrysostome vers l'an 404 ou 405, et y demeura jusqu'au commencement de 406, eut le bonheur de les connaître, et en fut reçu avec beaucoup d'honneur et d'affection. « Lorsque nous fûmes à Rome, dit-il, ils nous reçurent

rent avec toute sorte d'honneur, et nous firent la meilleure chère du monde, se rendant ainsi dignes, par leur hospitalité et par leurs saintes manières de vivre, de participer à l'éternelle vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Il paraît qu'ils en agirent de même envers tous ceux qui vinrent à Rome en grand nombre pour la cause de saint Chrysostome.

Cependant le désir de se retirer entièrement du tumulte du monde ne les quittait point; mais ils attendaient que la Providence leur en procurât les moyens; car Publicola, père de Mélanie, ne le leur voulait pas permettre. Publicola avait beaucoup de religion, et saint Paulin, qui lui donne de grands éloges, attribue à sa piété les bénédictions spirituelles que Dieu répandit sur sa famille; mais il n'était pas encore parvenu à la perfection de sa fille, et il ne pouvait se déterminer à consentir qu'elle le quittât. Sa mort, qui arriva vers l'an 407, lorsque Mélanie l'Aïeule était en Afrique, rompit le lien qui arrêta notre Sainte et son mari dans Rome. Ils en sortirent bientôt après, et se retirèrent dans les terres qu'ils possédaient aux environs pour y vivre dans la solitude, d'où ils allaient souvent dans la Campanie profiter des entretiens de saint Paulin. Albine, veuve de Publicola, les suivit dans cette retraite; elle vivait avec sa fille Mélanie, ayant en leur compagnie plusieurs vierges et quelques servantes, pratiquant les mêmes exercices de piété et distribuant de concert de grandes aumônes. Pinien, de son côté, vivait avec trente solitaires, s'occupant aux soins du jardinage et cultivant son âme par la lecture des divines Écritures et par des conférences de piété.

Ils ne restaient en Italie que pour vendre les biens qu'ils y avaient, et passer ensuite en Orient; mais entre les terres qu'ils y possédaient il y en avait une qui était si agréable, qu'elle fut un grand sujet de tentation pour Mélanie; cependant elle en fit sacrifice à Dieu comme des autres. Pinien mit aussi en vente le palais qu'il avait à Rome; mais il était si beau et si magnifique que personne ne put donner ce qu'il valait. On l'acheta dans la suite après que les Goths y eurent mis le feu, lorsqu'ils prirent Rome en 410, ce qui en diminua le prix.

Le préfet de Rome, qu'on croit avoir été un païen nommé Pompeïen, avait voulu s'emparer de ce palais et de quelques autres biens que Pinien avait laissés ; mais Dieu punit son avarice, car dans une famine le peuple se souleva et le mit en pièces.

Le siège qu'Alaric vint mettre devant Rome en 408, 409 et 410, montra combien le conseil que Pinien et Mélanie avaient reçu de leur aïeule avait été sage ; les Goths auraient enlevé leurs trésors, et ils les avaient mis en dépôt dans le ciel par les pieuses distributions qu'ils en avaient faites. Ils avaient sauvé également leur vie par leur retraite ; ainsi cette retraite courut à sauver leur corps et leur âme. Comme les barbares se répandirent dans le reste de l'Italie, Pinien passa en Sicile avec sa sainte compagnie ; mais ils n'y vinrent pas seulement pour éviter la fureur des Goths, ce fut encore pour vendre les biens qu'ils y avaient. Cependant Mélanie l'aïeule partit pour Jérusalem, où elle mourut quarante jours après qu'elle fut arrivée, comme nous l'avons dit en sa vie ; et après que Pinien eut terminé ce qu'il avait à faire dans la Sicile, il se mit en mer avec les siens pour se rendre en Afrique. Dans la traversée une tempête les poussa hors de leur voie en une île qu'on croit être celle de Malte. Des barbares venaient de la piller et menaçaient de tuer tous ceux qu'ils avaient pris, et de mettre le feu partout, si on ne leur donnait une certaine somme d'argent. La charité de Pinien et de Mélanie suppléa à l'impuissance où étaient ces infortunés insulaires de la compter. L'évêque leur ayant fait connaître l'extrémité où ils étaient réduits, ils leur donnèrent beaucoup au delà de ce que les barbares demandaient, et délivrèrent l'île.

Ils profitèrent du temps favorable pour se rendre à Carthage, où ils arrivèrent heureusement, et de là ils passèrent à Tagaste en Numidie, dont saint Alipius, ami de saint Augustin, était évêque. Ce fut pour eux un grand sujet de consolation de jouir des entretiens et des avis de ce grand homme, dont l'éloquence toute sainte était si propre à nourrir dans leur âme l'amour de la perfection. De son côté il remplissait envers eux tous les devoirs de vénération et de zèle qu'exigeaient leur condition

distinguée et leur éminente vertu ; et eux de leur part enrichirent son Église de beaucoup de fonds de terres et de divers ornements chargés d'or et de pierreries ; ainsi ils décorèrent magnifiquement le temple matériel dédié au Seigneur, et consolèrent les membres souffrants de Jésus-Christ, en donnant à l'église des fonds qui la mettaient en état de les soulager dans leur misère. Ils bâtirent aussi deux monastères qu'ils dotèrent, dont l'un était de quatre-vingts Religieux et l'autre de cent trente vierges.

Leur intention en venant à Tagaste, était de visiter saint Augustin. Ce Saint aurait souhaité de tout son cœur de les y venir voir ; mais quoique Hippone ne fût pas loin, les affaires de son Église ne le lui permirent pas, et il fut obligé de leur en faire ses excuses par une lettre, où il leur mande que si c'est une faute de ne pas aller les voir, sa faute même est la plus grande punition qu'on puisse lui en faire souffrir. Il ajoute que s'il n'est pas assez heureux pour les voir à Hippone, il espère d'être dans peu de temps assez libre, pour les aller trouver dans quelque endroit de l'Afrique qu'ils puissent être.

Cette lettre détermina Pinien, qui désirait beaucoup de voir saint Augustin, à faire le voyage d'Hippone. Mélanie y fut avec lui, et Albine, sa mère, demeura à Tagaste. Il fit au Saint de grandes largesses pour être distribuées aux ecclésiastiques, aux moines et aux pauvres, et tout se ressentit de ses libéralités. Cependant la satisfaction qu'il avait de se trouver avec saint Augustin et saint Alipius, car ce dernier l'avait suivi dans ce voyage, fut troublée par un accident qui mit ces deux saints évêques dans un grand embarras, et les affligea beaucoup. Pinien semblait l'avoir pressenti, car son humilité lui faisant appréhender que le peuple ne lui fit la même violence qu'il avait faite à saint Augustin pour l'obliger de se laisser ordonner prêtre, il tira parole de ce Saint qu'il ne l'ordonnerait point malgré lui, et le Saint lui promit de plus qu'il ne l'exhorterait pas même à accepter ce caractère sacré. Il n'y eut point d'autre témoin de cette promesse que saint Alipius ; mais la parole de saint Augustin suffit à Pinien pour le rassurer.

Tandis qu'il était dans cette confiance, étant un jour tranquille avec saint Alipius et sainte Mélanie à l'assemblée de l'église, les catéchumènes n'en étaient pas encore sortis, que tout le peuple demanda avec de grands cris que Pinien fût fait prêtre de leur église. Saint Augustin descendit aussitôt de son siège et alla représenter au peuple la promesse qu'il avait faite à Pinien, et que s'ils voulaient l'obliger de l'ordonner malgré la foi qu'il lui avait donnée, il abandonnerait plutôt l'épiscopat. Cette déclaration arrêta le peuple pour un peu de temps ; mais il recommença bientôt ses instances avec plus d'ardeur que jamais, disant au Saint que s'il s'obstinait à le refuser, il le ferait ordonner par un autre évêque, et ajoutant bien des choses fâcheuses contre saint Alipius, comme s'il eût voulu retenir Pinien auprès de lui pour profiter de ses libéralités ; ce qui affligea doublement saint Augustin.

Pinien et Mélanie ne l'étaient pas moins que lui, et il était accablé d'inquiétude, ne voyant aucun moyen de sortir de cet embarras ; mais les ecclésiastiques et les moines n'ayant aucune part à ces cris du peuple, Pinien envoya un moine à saint Augustin pour lui dire qu'il voulait déclarer au peuple avec serment, que si on l'ordonnait malgré lui, il sortirait d'Afrique. Le Saint craignit que ce serment n'aigrît le peuple au lieu de l'apaiser, et vint joindre Pinien qui l'en avait fait prier. En chemin un autre moine vint lui dire de sa part qu'il demeurerait à Hippone, pourvu qu'on ne l'engageât point dans la cléricature.

Saint Augustin fit là-dessus faire silence, et déclara la promesse de Pinien ; mais comme le but du peuple était de l'avoir pour prêtre, il demanda que Pinien ajoutât à cette promesse, que s'il se trouvait jamais en disposition d'accepter la cléricature, ce ne serait que dans l'Église d'Hippone, et exigea qu'il s'y engageât par serment. Pinien y consentit, à condition qu'il aurait la liberté de sortir d'Hippone en cas de nécessité, comme s'il arrivait quelque irruption d'ennemis. Mais le peuple méfiant craignit que cette exception ne fût un prétexte pour le tromper, et voulut qu'on le retranchât. Enfin Pinien s'y rendit et signa

sa promesse sans restriction, et les évêques qui étaient présents signèrent aussi, comme le peuple le demandait, après quoi la joie et le calme revinrent et le peuple répondit : Dieu soit béni.

Albine, qui était demeurée à Tagaste où Pinien était revenu pour quelques jours le lendemain de son serment, fut extrêmement fâchée de ce qui était arrivé. Elle écrit à saint Augustin une lettre pleine de plaintes et de mécontentements, surtout contre les habitants d'Hippone, disant qu'ils n'avaient pas tant voulu avoir un prêtre en la personne de Pinien, qu'un homme riche qui distribuait de grandes sommes d'argent, et qui méprisait assez les richesses pour être bien aise de les répandre sur les autres. Elle se plaignit aussi au saint Évêque de ce qu'il n'avait pas empêché Pinien de s'engager dans cette promesse, à laquelle elle donnait les noms odieux d'exil, de bannissement et de relégation. Albine n'écrivit avec tant de force que parce qu'on lui avait rapporté les choses autrement qu'elles ne s'étaient passées ; et saint Augustin ne manqua pas de lui en faire une relation plus véritable, et lui fit voir que son peuple n'avait voulu Pinien pour prêtre que pour le bien spirituel de l'Église et par l'amour de sa vertu extraordinaire.

La suite fit voir que Pinien fut déchargé de son serment, puisqu'après sept ans de séjour en Afrique, il passa en Palestine avec Albine et sainte Mélanie, et que saint Jérôme écrivant à saint Augustin de son monastère de Bethléem, lui fait leurs compliments, ainsi qu'à saint Alipius, ce qui prouve leur correspondance réciproque, et par conséquent que Pinien n'était point parti d'Hippone contre le sentiment de saint Augustin, et sans que ce saint Évêque eût obtenu de son peuple qu'il le déchargât de sa parole.

Mais avant que de le suivre dans son voyage de Palestine, il faut dire quelque chose des pieuses pratiques de sainte Mélanie pendant qu'elle demeura en Afrique. Nous avons dit qu'elle avait bâti un monastère à Tagaste pour cent-trente vierges. Il paraît par l'histoire de sa vie qu'elle s'y enferma pour y vivre comme les autres sous la dépendance de la supérieure qu'on y avait mise. Elle y renchérit sur les austérités qu'elle avait pra-

tiquées à Rome. On aurait de la peine à le croire, si l'on n'était persuadé de la puissance et de la force de l'amour saint, dans un cœur dont il s'est rendu le maître. A Rome, elle mangeait de deux jours l'un ; à Tagaste, elle s'avança par degrés dans cette rigoureuse abstinence, mangeant d'abord une fois en trois jours, jusqu'à ce qu'elle arrivât à ne manger qu'une fois la semaine. Son zèle l'eût portée à passer huit jours sans rien prendre ; mais comme le dimanche s'y trouvait renfermé, et que c'est un jour de joie en mémoire de la Résurrection du Sauveur, on ne voulut point le lui permettre, et elle se soumit aussitôt, parce que sa vertu la rendait d'autant plus docile qu'elle était véritable ; mais elle ne rompait son jeûne que par un peu de pain, auquel elle ajoutait quelquefois de l'huile ; et sa boisson était de l'hydromel.

Sa cellule était si étroite qu'à peine pouvait-elle s'y tourner ou se tenir debout. Son lit était un sac étendu sur la terre, et elle ne prenait que deux heures pour le sommeil, employant presque toute la nuit à la prière et une grande partie du jour. Elle n'interrompait point son oraison ni sa lecture, quand même sa mère la venait voir, et Albine, bien loin de s'en offenser, en était édifiée et rendait grâces à Dieu de l'avoir rendue mère d'une si sainte fille. Le reste du jour était rempli par des lectures de piété, par des conférences saintes et par l'ouvrage. Elle lisait trois fois par an toute la sainte Écriture, et en apprenait par cœur les endroits qui la touchaient davantage. Elle lisait encore de bons ouvrages des auteurs grecs et latins. Elle s'occupait aussi une partie du jour à écrire, et copiait parfaitement bien. Ce n'était pas tant pour son usage, que pour vendre ce qu'elle écrivait et en donner l'argent aux pauvres, à qui elle faisait quelquefois des habits de ses propres mains. Toujours attentive sur son intérieur et sur ses sens, elle prenait garde qu'il ne lui échappât rien contre la gravité et contre la plus exacte retenue, ou que son esprit ne s'occupât de quelque pensée qui ne fût pas selon Dieu ; et si elle tombait dans quelque une de ces fautes, comme une parole inutile, ou un ris moins modeste, elle s'en punissait sévèrement.

La ferveur dont son âme était animée paraissait dans ses conversations avec les vierges du monastère et d'autres qu'elle y attira par ses exhortations. Le plaisir qu'elle goûtait en entendant parler de Dieu, la portait aussi à écouter avec une sainte avidité les personnes qui pouvaient l'y entretenir, et principalement saint Alipius.

Quoiqu'elle fût très-austère pour elle-même et qu'elle ne se pardonnât rien, elle avait pourtant une très-grande douceur d'esprit ; et comme il n'y avait rien de plus pur que sa vie, il n'y avait aussi rien de plus modeste et de plus humble. Mais son zèle et son amour pour Jésus-Christ lui inspiraient une telle horreur pour les hérétiques, qu'elle ne voulait ni en parler ni en entendre parler, à moins que ce ne fût pour travailler à leur conversion, comme nous le verrons bientôt au sujet de Pélage.

Elle convertit aussi plusieurs jeunes gens, et attira même des païens non-seulement au christianisme, mais encore à une vie parfaite. On dit la même chose des Samaritains, qui étaient peut-être ceux qu'on appelait Céliques, lesquels, bien que païens, observaient pourtant quelques usages des Juifs, et étaient venus jusqu'en Afrique.

C'est donc ainsi que sainte Mélanie vécut à Tagaste, d'où, après sept ans, elle passa avec sa mère et son mari en la Terre Sainte ; ce fut en 417. Ils arrivèrent d'abord à Alexandrie, où ils virent saint Cyrille qui en était évêque, et ensuite en Palestine, où Mélanie tomba malade presque aussitôt qu'elle fut arrivée.

Son premier soin après sa guérison fut de visiter le Saint-Sépulcre, et ensuite les autres Lieux Saints, tant de Jérusalem que des environs. En partant de Tagaste, elle n'avait emporté d'autres richesses avec elle que sa piété ; et ayant reçu en Palestine l'argent de la vente de quelques biens qui lui restaient encore à Rome, tant à elle qu'à Pinien, ils les distribuèrent aux pauvres, et se rendirent volontiers eux-mêmes pauvres pour l'amour de Jésus-Christ. Ils continuèrent à vivre comme ils avaient fait en Afrique. Mélanie travaillait de ses mains et

passait les nuits entières en prière dans l'église du Saint-Sépulcre.

L'hérétique Pélage était alors dans la Palestine. Ils furent bien aises de conférer avec lui pour le porter à condamner par écrit les erreurs dont on l'accusait. Pélage était un grand hypocrite et un fourbe. Comme ils ne le connaissaient pas assez pour se défler de ses artifices, ils crurent d'abord d'avoir tiré de sa bouche la condamnation de ses impiétés, et ils s'en réjouirent. Mais s'agissant d'une matière délicate, ils en écrivirent à saint Augustin, qui eut bien de la joie d'apprendre de bonnes nouvelles de leur santé et des pieuses dispositions de leur âme. Il leur répondit par les deux livres *de la Grâce de Jésus-Christ et du Pêché originel* qu'il leur adressa, et à Albine aussi. Ce fut en 418 que saint Augustin écrivit ces livres.

Dans ce temps-là, Pinien et Mélanie furent en Égypte pour y visiter les solitaires et ceux de la montagne de Nitrie, et en revinrent bientôt, puisqu'en 419 saint Jérôme, écrivant à saint Augustin, le salua de leur part et de la part d'Albine qui était demeurée à Jérusalem, son grand âge ne lui ayant pas permis de faire le voyage d'Égypte. Sainte Mélanie l'avait prié de lui préparer en son absence une cellule sur la montagne des Olives, et elle s'y enferma à son retour, le jour de l'Épiphanie ; là elle ne vit plus que sa mère, son mari et une cousine qu'elle avait, et qui pouvaient la venir voir une fois en cinq jours. Son histoire ne nous apprend point le nom de cette cousine, quoiqu'elle en parle en quelques endroits. Nous savons seulement qu'elle avait beaucoup aimé le monde, et que sainte Mélanie l'avait fait monter, par ses exhortations animées de l'esprit de Dieu, du faste romain dont elle était pleine, jusqu'au comble de l'humilité.

Mélanie passa quatorze ans dans cette cellule et n'en sortit que pour rendre les derniers devoirs à la pieuse Albine sa mère, qui mourut en 432 ou 433. Elle passa ensuite dans une autre cellule, d'où un an après elle fut obligée de sortir pour satisfaire au désir que plusieurs vierges avaiert de profiter de sa conduite. Elle leur fit donc bâtir un monastère et leur fit

nommer une abbesse ; car pour elle son humilité ne lui permit d'y demeurer qu'en qualité de servante.

Pinien mourut peu de temps après, c'est-à-dire vers la fin de 345 ; et dans la pensée qu'elle le suivrait bientôt, elle s'appliqua plus que jamais au jeûne et à la prière, et fit bâtir aussi un monastère d'hommes, pour multiplier autant qu'il était en son pouvoir, les maisons saintes où Dieu fût servi avec plus de perfection. Dieu l'aida dans cette entreprise de piété ; car n'ayant plus d'argent pour en faire la dépense, une personne riche suppléa à ce qu'elle ne pouvait pas.

Tandis qu'elle ne s'occupait qu'à se préparer par un redoublement de ferveur à aller joindre dans le ciel sa mère Albine et Pinien son mari, une œuvre essentielle de charité l'appela à Constantinople. Ce fut la conversion de Volusien son oncle, frère de sa mère, qui, malgré les puissantes raisons que saint Augustin lui avait écrites en 412, malgré les exhortations du tribun Marcellin, et malgré les prières de sa sœur Albine et celles de ses enfants, était toujours demeuré dans les folies du paganisme.

Cela n'avait pas empêché les empereurs chrétiens de l'élever aux plus grandes charges ; et ayant été envoyé par Placidie à Constantinople, soit pour le mariage de son fils Valentinien, soit pour quelque autre sujet, il écrivit une lettre à sainte Mélanie pour lui témoigner le désir extrême qu'il avait de la voir. L'espoir de le gagner à Jésus-Christ l'y détermina plus qu'aucune autre considération ; elle partit donc de Jérusalem dans la confiance que Dieu bénirait son voyage, ce qui lui fut confirmé par une grâce qu'elle reçut à Chalcedoine dans l'église de Sainte-Euphémie ; car à mesure qu'elle y faisait sa prière, il sortit du tombeau de la Sainte une odeur céleste, qui la fortifia tellement, qu'elle ne craignit plus de s'engager dans le trouble et le tumulte de Constantinople. Elle y logea chez Lause, grand chambellan, aussi distingué par sa vertu que par sa dignité, et se rendit aussitôt auprès de Volusien qu'elle trouva malade.

Son extérieur si humble et si pauvre le surprit ; elle s'en ser-

vit pour lui faire comprendre que les chrétiens aspiraient à de plus grands biens que ceux de ce monde, et enfin les exhortations produisirent peu à peu les effets qu'elle souhaitait. Volusien étant tombé dans un accident qui le menaçait de la mort, demanda de lui-même le saint Baptême, et le reçut des mains de saint Procle, alors évêque de Constantinople. Il aurait voulu que Mélanie eût été sa marraine dans cette sainte cérémonie ; mais elle en avait été empêchée par un grand mal qui lui était survenu à la cuisse, et qui ne lui permettait pas de sortir depuis six ou sept jours, cependant dès qu'elle eut appris son accident, elle s'était fait mettre dans une litière malgré ses douleurs pour le secourir, mais ayant appris en chemin qu'il avait reçu le baptême, la joie qu'elle en eut dissipa sa douleur, et elle fit le reste du chemin à pied sans aucune peine ; ensuite elle fit recevoir à son oncle le corps et le sang du Sauveur, et l'envoya ainsi à Dieu plein de joie et d'espérance.

La conversion de Volusien ne fut pas le seul fruit de salut que sa présence produisit à Constantinople ; elle fut utile à plusieurs personnes, et en particulier à l'empereur Théodose II et à l'impératrice Eudoxie, qu'elle exhorta beaucoup à venir visiter les saints lieux de Jérusalem. Elle ramena aussi à la foi plusieurs personnes engagées dans l'erreur de Nestorius. Mais le désir de retourner à sa chère solitude ne lui permit pas d'attendre la belle saison pour partir de Constantinople.

Elle se mit en chemin en hiver, quoique le froid fût alors extraordinaire, et se hâta de se rendre à Jérusalem pour y célébrer la fête de la Passion. Elle fit bâtir à son retour une chapelle, à laquelle elle ajouta un second monastère d'hommes, qui fut uni avec le premier dont nous avons parlé, sous un même supérieur.

L'impératrice Eudoxie vint à Jérusalem durant qu'on travaillait à ce monastère ; c'était apparemment en 438, et elle éprouva en sa personne la puissance de Dieu dans la Sainte ; car s'étant démis le pied, Mélanie le lui remit sans aucune douleur. On rapporte aussi d'elle quelques autres miracles.

Enfin, quatre ans après la mort de son mari, sachant que sa

fin était proche, elle voulut faire encore une fois la visite des saints lieux de Jérusalem et des environs. Elle passa le jour de Noël à Bethléem, déclarant que c'était pour la dernière fois de sa vie. Le lendemain, étant retournée à Jérusalem, le frisson la prit comme elle pria avec beaucoup de ferveur dans l'église de Saint-Étienne, et elle reçut ensuite les Sacrements de Jésus-Christ.

Les ecclésiastiques, les religieux, les solitaires et les peuples des environs accoururent en foule dès que le bruit de sa maladie fut répandu. L'évêque d'Éleuthéropolis y vint avec tout son clergé. Chacun témoignait un extrême regret de la perdre, et elle les consolait tous, mais particulièrement sa cousine. Elle mourut enfin le dimanche 31 décembre de l'an 439, étant âgée d'environ cinquante-sept ans. L'Église grecque en marque la fête le même jour, ainsi que l'Église latine dans son Martyrologe. (MARIN.)

SAINT ZOTIQUE,

FONDATEUR DU PREMIER HOSPICE A CONSTANTINOPLE.

A peine le glaive des persécutions était-il tombé des mains de ses ennemis, que l'on vit la religion chrétienne rassembler ceux de ses enfants qui étaient dans la pauvreté et dans le malheur, dans de vastes maisons où tous les soins comme tous les secours leur étaient prodigués. Saint Pammachius fut le premier qui bâtit à Port-Romain un hospice pour les étrangers. Son exemple fut suivi par Fabiole, qui en construisit un autre à Rome même comme le rapporte saint Jérôme.

Cet esprit de charité et de bienfaisance s'empara insensiblement du cœur des grands de la capitale du monde, et on vit du temps de Constantin le Grand, saint Zotique donner à cette ville l'exemple du plus noble dévouement à la cause des pauvres et des malheureux. Il était né d'une des premières familles de Rome, et avait été élevé au sacerdoce à cause de ses vertus et de ses mérites. Les immenses charités qu'il répandait dans le sein des pauvres, rendirent son nom célèbre, et l'empereur

qui venait de transporter le siège de l'empire à Constantinople, l'emmena avec lui ainsi que plusieurs autres seigneurs de Rome.

Zotique continua dans cette ville le même genre de vie qu'il avait mené à Rome, et s'occupa du soin des malheureux. Il y fonda le premier hospice pour les pauvres et les malades, auquel il consacra une partie de son riche patrimoine. L'histoire ne nous a pas transmis de détails ultérieurs sur son intéressante vie, mais si les hommes les ignorent, celui qui a promis de récompenser le verre d'eau donné en son nom aux pauvres, n'oubliera pas de lui accorder la récompense qu'il a destinée à ceux qui reçoivent dans sa personne les malheureux. Nous ignorons de même l'année de sa mort.

SAINT BARBATIEN,

Barbatien, prêtre et confesseur dans la ville de Ravenne, brillait au v^e siècle, sous l'empereur Valentinien III, par sa fidélité à la sainte Église, son horreur pour les hérésies, sa charité pour les pauvres et aussi par ses lumières et son zèle. Saint Pierre Damien a fait un discours à sa louange où il signale ses vertus et qu'il prononça le jour de sa fête qui est célébrée à Ravenne le 31 décembre.

SAINT MARIUS,

ÉVÊQUE D'AVENCHES ET DE LAUSANNE.

Marius, enfant d'une noble famille chrétienne, naquit à Autun en l'an 332. Son père et sa mère, lui firent donner une bonne éducation et le destinèrent à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa de bonne heure. On lit qu'il était archidiacre d'Autun, et renommé pour son éloquence et ses vertus.

En l'an 583, il avait assisté au deuxième concile de Mâcon, lorsqu'il fut élu évêque d'Avenches (Aventicum), ville alors considérable du canton de Berne. Il administra sagement son diocèse et fut béni des pauvres dont il était le père, mais cinq ans après une invasion des barbares ruina la ville d'Avenches,

et il fut obligé de transporter son siège à Lausanne en 590. Il vécut encore six ans et en 596, Dieu l'appela à lui. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Thyrse, qui s'appela depuis l'église de Saint-Marius.

Il a laissé une chronique qui continue celle de saint Prosper, de l'an 456 où saint Prosper s'était arrêté, jusqu'à 584.

LE VÉNÉRABLE LOUIS DE GRENADE,

FRÈRE PRÊCHEUR.

La ville et le royaume de Grenade, après avoir été souillés pendant tant de siècles, par la secte impure de Mahomet, sous la domination des Maures, venaient d'être réunis à la monarchie d'Espagne, lorsque le célèbre Louis de Grenade naquit dans cette capitale l'an 1503, la même année, dit Nicolas-Antoine, qui vit naître saint Pie V, cette autre lumière de l'Ordre de Saint-Dominique.

Les parents de Grenade, quoique pauvres et de fort basse extraction, avaient la crainte de Dieu en partage, et ils descendaient d'anciens chrétiens. Son père était originaire de Saria, petite ville d'Espagne dans la Galice : nous ignorons le nom de sa mère. Le marquis de Mondejar suppléa généreusement à la pauvreté de la famille, pour l'éducation d'un jeune homme, qui dès ses premières années semblait promettre tout ce qu'il a été dans la suite. Il reçut l'habit de Saint-Dominique, le quinzième de juin 1524, dans le couvent de Grenade, fondé depuis peu par le roi catholique, Ferdinand d'Aragon. Le nouveau religieux, âgé alors de dix-neuf ans, ouvrit son cœur à la sagesse, et résolu de mettre tous ses moments à profit, il les consacra à la prière ou à l'étude de la religion. Dans les différentes occupations, auxquelles l'obéissance pouvait l'engager, on le voyait toujours recueilli. La grâce qui le faisait aspirer à une haute perfection, lui apprit de bonne heure à ne considérer en toutes choses que la gloire de Dieu, la volonté de ses supérieurs et l'accomplissement de ses devoirs.

Ses progrès dans la vertu pendant l'année de probation furent sensibles ; aussi reçut-on ses vœux avec encore plus de joie.

qu'on ne lui avait donné l'habit. L'esprit de Dieu l'avait préparé à ce sacrifice, et l'innocence de la victime lui mérita de nouvelles faveurs du ciel qui le firent aller de vertu en vertu. Ami du silence et toujours occupé, il parlait peu, réfléchissait beaucoup, et profitait de tout pour son avancement. Il fit toujours ses délices de la lecture des bons livres, mais comme il ne lisait que pour apprendre à devenir meilleur, ce qui contribuait à le rendre plus savant, le rendait aussi plus vertueux. Les qualités de son cœur le faisaient aimer; celles de son esprit ne le faisaient pas moins estimer. Mais quelque avantage qu'il eût sur la plupart de ses compagnons d'étude, il ne parut jamais s'apercevoir de ce qui lui faisait honneur. Telle était sa modestie.

Les exercices de l'école ne ralentirent point en lui le goût de la piété et de la prière; parce qu'il étudiait en philosophe chrétien; non pour se remplir l'esprit de vaines subtilités, et se donner le frivole plaisir de briller plus qu'un autre dans une dispute de mots; mais pour se faire un trésor de tout ce que les auteurs les plus estimés ont enseigné de beau, de solide, d'utile, soit pour nous apprendre à régler les mœurs ou pour nous élever, par les merveilles de la nature à la connaissance du Créateur et de ses perfections. Louis de Grenade s'appliquait avec d'autant plus de fruit à cette étude qu'il sentait déjà que tout l'avantage qu'il en retirait pour lui-même, lui répondait d'avance de celui qu'il voulait communiquer aux autres.

Nous ne saurions mieux connaître dans quel esprit et de quelle manière il étudia, que par ce qu'il a lui-même écrit pour marquer ses sentiments touchant les études des jeunes religieux. Voici comment il s'est expliqué avec saint Augustin dans son *Traité de l'Oraison*.

« La sagesse du monde, dit-il, enfle le cœur de vanité; celle de Dieu l'enflamme par son amour. Elle ne rend pas les hommes superbes et causeurs, mais humbles, amis des larmes et du silence. Si donc lorsque Dieu m'instruit lui-même par sa parole, je me détourne de lui pour m'adresser à des maîtres du siècle, ne fais-je pas injure à ce divin Maître? Ne méprisai-je pas sa doctrine lorsque je la considère moins que celle des hommes,

que je préfère à la sienne ? Si le nombre de ceux qui tombent dans cette erreur n'était pas si grand, il y aurait moins de sujet des s'en plaindre. Mais le dirai-je ? presque tout le monde vit dans cet abus. On dit qu'au détroit de Magellan plus ordinairement de trois vaisseaux, il s'en perd un, mais dans ce détroit dont nous parlons à peine de cent, il y en a-t-il un de sauvé. Combien le monde a-t-il aujourd'hui d'étudiants, pendant que Jésus-Christ a si peu de vrais disciples ? Et ce qui est le plus à déplorer, c'est que ceux mêmes qui laissent le monde pour entrer en religion, n'évitent pas toujours cet écueil : dans ce même temps où ils doivent apprendre à dépouiller le vieil homme et à se revêtir du nouveau, comme si c'était là une affaire de peu de jours ou de légère importance, à peine ont-ils commencé à ouvrir les yeux pour connaître Dieu qu'ils s'abandonnent aussitôt à la lecture des philosophes païens ou à l'étude des lettres humaines, sans que durant plusieurs années on leur fasse entendre le nom de Jésus-Christ ni une seule parole de son Évangile.

« Quoique ces études par les circonstances des temps et à l'occasion des hérésies, soient en quelque manière nécessaires, nous les devrions néanmoins tenir pour une grande plaie de notre vie, puisqu'elle nous dérobent une si grande partie de notre temps et nous font marcher tant d'années comme étrangers à la compagnie de Jésus-Christ. Saint Grégoire de Nazianze a eu raison de dire que toutes les sciences et les raisonnements des païens ressemblent aux fléaux et aux plaies de l'Égypte, et que ces sciences profanes ne sont entrées dans l'Église que pour la punition de nos péchés. Que si la misérable condition de notre vie nous réduit à cette nécessité ; il faudrait au moins attendre un temps qui lui fût propre, et prendre garde que le fondement des vertus fût déjà si bien établi en celui qui commence qu'il pût aisément supporter cette charge. Mais qui peut voir sans une extrême douleur que lorsque l'âme est encore tendre et qu'un jeune homme ne fait que commencer à goûter la douceur du lait de Jésus-Christ, on le retire de ses mamelles, pour l'attacher à celles des philosophes païens, où il ne trouve d'autre pâture que des arguments et des sophismes.

Cette conduite est-elle bien différente de celle de Pharaon ? Lorsque ce cruel prince voulut détruire le peuple de Dieu, il commanda qu'aussitôt qu'il naîtrait un enfant mâle, on le submergeât dans les eaux du Nil. N'est-ce pas ce que nous voyons en ce temps, où à peine une âme a commencé à renaître en Jésus-Christ qu'avant qu'elle ait pris quelque force en ce nouvel Être auquel la grâce l'a fait participer on la plonge dans ces eaux où elle se noie en perdant tout l'esprit de dévotion qu'elle avait déjà conçu ? »

Louis de Grenade sut éviter cet écueil, parce que ne s'appliquant aux études humaines que par obéissance, il donna toujours la meilleure partie de son temps à ses exercices spirituels, et consulta moins les livres des philosophes, que ceux des Prophètes. Ayant achevé son cours de philosophie dans le couvent de Grenade, les supérieurs le mirent au nombre de ceux qu'on choisissait pour étudier la théologie dans le collège de Saint-Grégoire à Valladolid. Les historiens de la nation remarquent que depuis la fondation de ce collège, on avait toujours observé (comme on observe encore) de n'y donner place qu'aux plus excellents sujets, c'est-à-dire, à ceux d'entre les étudiants d'une grande province, qui, par leurs talents et leurs vertus pouvaient le plus contribuer à entretenir cette louable émulation, qui a formé tant de saints et savants Religieux.

Grenade répondit parfaitement aux désirs de ses supérieurs ; il surpassa même leurs espérances. Les leçons de théologie qu'il prenait tous les jours, n'occupèrent qu'une partie de ses moments ; il s'en ménageait d'autres pour lire avec attention les écrits des Pères grecs et latins, les historiens, les bons orateurs et tout ce que la savante antiquité a produit en tout genre de plus achevé. Quoique doué d'une excellente mémoire, il commença dès lors de recueillir avec soin et de mettre par écrit tout ce dont il voulait faire usage pour enrichir ses discours, et les grands ouvrages, dont il avait déjà conçu le plan. On eut dit, selon l'expression d'un auteur espagnol, qu'il était intérieurement averti, que la Providence le destinait à être, non-seulement pour son siècle, mais pour tous les temps à venir, le

trompette de l'Évangile, le guide fidèle et le conducteur des chrétiens dans les voies du salut.

Il parut tout cela dès l'an 1534, lorsqu'agé de vingt-neuf ans, l'obéissance le fit entrer dans l'exercice du saint ministère dont il remplit les fonctions pendant plus de cinquante ans. Nous n'entreprendrons point de rapporter, avec toutes leurs circonstances, ce nombre presque infini de conversions, dont il fut l'instrument, par ses prédications, ses écrits, l'exemple de sa sainte vie et la sagesse de sa direction. Rempli de l'Esprit du Seigneur, il traita dignement sa parole ; et cette parole dans sa bouche, comme sous sa plume, fut toujours accompagnée de lumière et d'onction. L'éminente piété et la rare érudition du prédicateur, jointes à cette éloquence mâle et solide, qu'on remarque dans tous ses ouvrages, firent courir après lui les savants et les ignorants, et le mirent dans la plus haute réputation, parmi les peuples, auprès des grands, et dans la cour de Castille.

Quoique le sort du Prophète ne soit pas toujours heureux dans sa patrie, ce fut cependant à Grenade, que le disciple de Jésus-Christ commença à déployer ses talents pour la chaire et qu'il en recueillit les premiers fruits. Dans les provinces, ainsi que dans la capitale de ce royaume, il se trouvait encore parmi un grand nombre de mauvais chrétiens, un plus grand nombre d'infidèles, chrétiens au dehors, ils avaient reçu le Baptême, juifs ou mahométans dans le cœur ; ils tenaient à toutes les superstitions de leur secte. Ce fut à persuader aux uns des vérités, qu'ils refusaient opiniâtrement de croire, et à faire pratiquer aux autres les préceptes de la loi dont ils respectaient la vérité, que Louis de Grenade consacra ses veilles et ses travaux, l'espace de dix années. Les personnes plus avancées dans la piété, se rangeaient cependant sous sa conduite, pour apprendre de lui à faire toujours de nouveaux progrès dans la perfection chrétienne.

Lorsqu'il eut rempli son ministère parmi ses compatriotes, pour l'instruction et le salut de plusieurs, peut-être aussi pour une plus terrible condamnation des autres, qui résistaient tou-

jours au Saint-Esprit, notre Prédicateur alla porter ailleurs la parole de Dieu, et ce fut d'abord dans la ville de Cordoue. Sa réputation l'y avait précédé : aussi ses prédications y furent-elles entendues avec autant d'empressement, et peut-être avec un plus grand fruit, que dans le royaume de Grenade. Quoiqu'il attaqua avec beaucoup de force tous les scandales et les vices publics, le libertinage, le luxe, l'usure, la fraude, l'impudicité, l'injustice, en un mot tout ce qui n'était pas selon la pureté de l'Évangile, il était généralement aimé et estimé de tout le monde, parce qu'il n'offensait personne, et qu'on était persuadé qu'il ne cherchait qu'à se rendre utile à tous. Le plus grand désir des habitants de Cordoue était de le posséder longtemps ; toute leur crainte était de le perdre. Le P. Échard dit qu'il profita de cette bonne volonté, pour transférer dans cette ville, un second couvent de son Ordre, qui se trouvait dans un lieu solitaire et malsain.

Mais il paraît que le P. Échard n'a point pris la pensée des historiens de la nation. Ils nous assurent au contraire, que le couvent appelé *Scala Dei* (aliàs *Scala Cœli*), fondé dans le siècle précédent, par le bienheureux Alvar de Cordoue, sur une montagne, à deux petites lieues de cette ville, ayant été depuis abandonné, sous prétexte de mauvais air, Louis de Grenade entreprit de le rétablir, et il y réussit. Ce lieu lui plaisait, soit parce qu'il avait été sanctifié par les prières, les pénitences et les sueurs de plusieurs excellents Religieux, soit parce qu'étant éloigné du bruit du monde et de ses scandales, il offrait une paisible retraite à quiconque souhaitait ne s'occuper que de Dieu et des pensées de l'éternité. Grenade en fit quelque temps sa demeure, et son exemple y attira plusieurs de ses Frères, qui se formèrent d'abord en communauté, au grand contentement des peuples, qui, répandus sur ces montagnes, manquaient de secours spirituels. Louis de Grenade, en renouvelant en leur faveur, ce qu'avait fait le premier fondateur de cette sainte maison, joignait aux douceurs de la contemplation les travaux du saint ministère. Sa vie était en même temps solitaire et apostolique. Après avoir chanté les louanges du Sei-

gneur et employé une partie de la nuit à méditer sa loi, il allait quelquefois rompre le pain de la parole à ces habitants des montagnes. Il les recevait aussi souvent dans son couvent de *Scala Cœli*, leur administrait les Sacrements, exerçait envers eux les devoirs de l'hospitalité; terminait leurs querelles et faisait servir à leur salut la grande confiance qu'ils avaient conçue pour lui.

C'est dans cette sainte solitude qu'il composa son *Traité de l'Oraison*. L'exercice presque continuel qu'il en faisait et les grands fruits qu'il en avait recueillis, le mirent en état de faire connaître des vérités, dont on ne parle jamais bien, si on n'a déjà mérité de goûter par une heureuse expérience, ce qu'on veut enseigner. Cet ouvrage (le premier que notre auteur ait publié) renferme un si grand fonds de doctrine et de religion, des maximes si pures et des sentiments si élevés, que Nicolas-Antoine æ eu raison de dire, que de tous les écrits de ce genre, dans quelque langue, en quelque temps qu'ils aient été faits, on n'en connaît aucun qui mérite d'être préféré à celui-ci. C'est aussi entre tous les ouvrages de Grenade, celui que les personnes de piété et les Prédicateurs en particulier, peuvent lire avec le plus de fruit; celui dont les conducteurs des âmes doivent le plus recommander la lecture; celui, enfin, que bien des auteurs de réputation ont imité, et quelquefois copié avec le plus de complaisance.

Le nom de Grenade, déjà fort célèbre par le bruit de ses prédications, fut encore plus connu par les prémices de ses ouvrages. Dans toutes les provinces du royaume, on voulait entendre cet orateur chrétien, les peuples et les évêques le demandaient, et la cour d'Espagne ne le désirait pas moins. Nous n'avons point de preuves qu'il ait paru, ou du moins qu'il ait fait aucun séjour, à la cour du roi catholique. Il semble qu'il ne descendit des montagnes de Cordoue, vers l'an 1552, que pour se rendre à Badajoz, ville capitale de l'Estramadure au royaume de Léon, sur la frontière de Portugal. Il y gouverna une communauté de Religieux, qui l'avaient élu pour leur prieur, et y bâtit un nouveau monastère: sans que ces différentes occupations lui fis-

sent jamais négliger, ni ses pratiques ordinaires de piété, ni le ministère de la prédication, ni la continuation de ses ouvrages. Le plus beau et en même temps le plus utile pour toutes sortes de personnes, qui soit sorti de sa plume, pendant son séjour à Badajoz, c'est son *Guide des Pécheurs*, imprimé dans la même ville en 1555, et traduit depuis en italien, en français, en allemand, en polonais, en latin et en grec. On rapporte que l'auteur, dont la modestie et une tendre piété faisaient le caractère, ne relisait jamais cet ouvrage, qu'il ne fut pénétré des mêmes sentiments, qu'il avait voulu inspirer aux autres. Il était comme étonné et surpris de lui-même.

Il apprenait avec une sainte joie que ce livre, déjà entre les mains de tout le monde, était lu et relu partout avec une satisfaction générale. Il en donnait toute la gloire à Dieu, comme au premier auteur de tout ce qui est bon et parfait. Mais sa réputation, qui s'étendait tous les jours, lui devint enfin à charge. Don Henri, cardinal, infant de Portugal, fils du roi Emmanuel, et de la reine Marie, résidait alors dans son archevêché d'Évora, à seize lieues de Badajoz. Ce prince envoyait souvent vers Louis de Grenade pour le consulter sur quelques difficultés; et comme il ne doutait pas qu'il ne reçût un grand secours, pour sa conscience, et pour la conduite de son diocèse, s'il pouvait y attirer un homme d'une si haute vertu, il mit tout en œuvre pour y réussir. Ce n'était pas par l'attrait des récompenses, des bénéfices ou des emplois qu'il pouvait espérer de parvenir à ses fins. Le serviteur de Dieu ne cherchait, dans toutes ses actions, qu'à servir son prochain, à gagner des âmes à Jésus-Christ dans l'état de religieux, dont il avait résolu de ne jamais quitter la profession. Le cardinal-archevêque s'y prit autrement. Il s'adressa d'abord au général de l'Ordre de Saint-Dominique; et lui demanda, comme une grâce, de vouloir bien ordonner au Père Louis de Grenade de venir le trouver à Évora, et de s'y arrêter quelque temps. Cette démarche eut tout l'effet désiré.

Lorsque l'archevêque eut appris le jour où Grenade devait arriver à Évora, il lui fit préparer un logement dans un couvent, à une petite distance de la ville. Le lendemain, pendant

que le saint Religieux disait son office dans sa cellule, il vit arriver le cardinal qui, se jetant ses pieds, voulut d'abord se confesser à lui. Mais se retirant avec respect, il supplia Son Altesse de l'en dispenser, et comme le cardinal, tout surpris, lui en demanda la raison, il lui répondit qu'il y avait longtemps que l'Infant de Portugal était archevêque d'Évora, mais, que pour lui, étant nouvellement arrivé dans le pays, il ne savait pas encore comment l'on s'y gouvernait, et s'il n'y avait pas des scandales publics auxquels Son Altesse dût romédier. L'Infant reçut fort bien ce refus, et ne fut point fâché que Louis de Grenade lui fit d'abord connaître : que le devoir des Confesseurs d'un prince, et surtout d'un prince de l'Église, s'étend plus loin qu'on ne croit, puisqu'il ne consiste pas seulement à juger des choses qu'on leur découvre dans le tribunal de la pénitence, mais encore à s'informer de tout ce qui peut charger la conscience du prélat, auquel un sage confesseur doit donner avis de tout ce qui se passe, afin qu'il y apporte le remède convenable.

Don Henri, résolu de régler désormais sa conduite par les lumières de Louis de Grenade, ne se fit pas prier pour lui donner d'abord une entière connaissance de tout ce qui le regardait ; il lui laissa aussi le temps de connaître par lui-même ce qui se passait dans le diocèse, et le pria de lui marquer tout ce qu'il jugerait à propos de faire, de changer ou d'abolir, pour mettre en règle le pasteur et le troupeau. Mais afin de s'assurer davantage la possession de son trésor, ce pieux archevêque voulut que son confesseur fût affilié dans le couvent des Dominicains d'Évora. Le mérite supérieur de Grenade était trop généralement connu pour que cette proposition reconstrât aucune difficulté de la part des religieux. Quoiqu'il y ait toujours eu une secrète émulation entre les Espagnols et les Portugais, et que ceux-ci ne manquassent pas de grands hommes, aussi recommandables par la naissance et la doctrine que par la piété, ils virent sans jalousie un étranger, déjà considéré comme l'oracle des peuples, des évêques et des princes, ou, selon l'expression d'un historien, comme la lumière de la nation.

Deux ans après son arrivée en Portugal, c'est-à-dire en 1557, Louis de Grenade fut élu Provincial de cette province, et ce qui parut plus édifiant, c'est que les religieux les plus capables de bien remplir cet emploi, furent ceux qui se portèrent avec le plus d'ardeur à le faire élire et à se soumettre à sa conduite. Lui seul s'opposa tant qu'il put à son élection : il se rendit cependant aux prières de ses Frères et à celles de la cour de Portugal. Son zèle éclairé, sage, prudent, et les beaux exemples de vertu qu'il donna, firent aimer son gouvernement, et procurèrent à toute cette province tous les avantages qu'on pouvait se promettre de son administration. Obligé de visiter toutes les maisons de son Ordre, situées dans différentes parties du royaume, il exerçait en même temps dans tous ces lieux le ministère apostolique, et se rendait par là utile à tous, à ses religieux et aux fidèles, particulièrement aux prélats, qui ne manquaient pas de profiter de l'occasion pour proposer leurs doutes, leurs peines et toutes leurs difficultés à un homme à qui le Seigneur donnait des lumières extraordinaires.

La reine Catherine, régente du royaume de Portugal, qui avait estimé le Père Louis de Grenade aussitôt qu'elle l'avait connu, lui communiquait aussi les affaires les plus importantes qui regardaient le gouvernement de son État. Bientôt après, elle le prit pour son confesseur, parce qu'elle ne connaissait personne qui méritât mieux sa confiance que ce grand serviteur de Dieu, dont la piété n'était pas moins désintéressée qu'éclairée. C'était principalement dans le choix des personnes, capables de remplir dignement les emplois ecclésiastiques que cette sage princesse aimait à se servir des conseils de son confesseur. Ce fut aussi sur cet article qu'elle eut plus d'une occasion d'admirer, et ses lumières, et sa modestie. Elle ne se repentit jamais d'avoir donné les évêchés et les autres bénéfices à ceux que Grenade lui avait proposés. Mais elle ne put jamais le faire consentir à accepter lui-même aucune des dignités qu'elle lui offrit. Nous ne parlerons ici que de la constance de Louis de Grenade à refuser le siège de Brague, le plus considérable de tout le royaume de Portugal, non pas à la vérité par ses reve-

nus, mais par sa dignité, son antiquité, son étendue et par le grand nombre de saints Archevêques qui l'ont occupé.

Ce grand siège vint à vaquer en 1558 par la mort de don Baltasar Limpo, pendant que Louis de Grenade faisait la visite de sa province. Parmi les seigneurs, dont la Cour était alors remplie, il y en avait plusieurs qui, également distingués par leur naissance, par leur crédit et par les grands services, qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres, avaient rendus à la couronne, croyaient pouvoir prétendre à la dignité d'archevêque de Brague. La reine, dont la prudence relevait les autres éminentes qualités, ne s'expliquait pas. Accoutumée à se conduire avec beaucoup de sagesse et de réflexion, dans la distribution des charges ecclésiastiques, elle était résolue de ne donner celle-ci qu'à un sujet qui en fut estimé digne au jugement de tout le monde, afin que sa conscience en demeurât déchargée devant Dieu. Mais si elle gardait le silence, tout parlait dans le royaume, tout se remuait à la cour. L'ambition et l'intérêt formaient tous les jours des brigues, sollicitaient ou faisaient solliciter continuellement, sans que l'esprit vraiment royal de cette princesse pût jamais être fléchi, ni par toutes les prières, ni par toutes les instances, ni par toutes les plaintes de tant de différentes personnes.

Cette conduite de la reine régente, pendant l'absence de son confesseur, donna lieu de croire qu'elle avait jeté les yeux sur lui pour le faire archevêque de Brague, et comme il était aimé et honoré de tous les seigneurs de Portugal, on ne pouvait pas craindre que son élection ne fût aussi approuvée de tout le monde. Cette persuasion ralentit un peu la vivacité des prétendants. Le peuple, qui prévient souvent les pensées des souverains par les siennes, publia d'abord que la reine pourrait bien donner l'archevêché de Brague à Grenade, et bientôt après qu'elle le lui avait donné, cette nouvelle courut en peu de temps de tous côtés. Grenade se trouvait alors à Santarem, où il se faisait penser d'une blessure qu'il avait reçue au pied par une chute fort dangereuse durant la visite de sa province.

Le bruit de cette élection se répandant de plus en plus, on

commença à regarder cette nouvelle comme bien assurée. Les amis de Grenade y prirent part, les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en affliger, selon leur différente manière de penser. Barthélemy des Martyrs, qui aimait véritablement le saint Provincial, fut plus touché qu'un autre du péril dont il le croyait menacé; il écrivit, avec la liberté d'un ami chrétien et sincère, que sa convalescence lui donnait beaucoup de joie, mais qu'il courait un bruit de lui qui l'affligeait sensiblement. Qu'il y avait bien moins de péril à se blesser en tombant, qu'à être accablé sous le poids d'un évêché. Qu'il le suppliait de demander à Dieu instamment, que l'ayant délivré d'un danger beaucoup moindre, il le délivrât d'un autre infiniment plus redoutable. Qu'il ne pouvait pas s'empêcher d'appréhender pour lui un si grand mal; et qu'il lui désirait comme à son ami toutes sortes de biens, excepté celui de l'épiscopat.

Lorsque Barthélemy des Martyrs écrivait ceci, il ne pensait pas que le péril qu'il craignait uniquement pour son ami, le menaçait lui-même de bien près. Il était encore plus éloigné de penser que ce serait ce même ami qui l'obligerait de subir le joug-qu'il craignait plus que la mort. C'est ce qu'on vit arriver par un ordre secret de la Providence.

La reine ayant mandé Louis de Grenade, lui parla à peu près ainsi : « Vous savez que l'évêché de Viseu vous ayant été offert, il y a quelque temps, vous ne voulûtes point l'accepter. Je fus fâchée de votre refus, et néanmoins je reçus alors vos excuses. Maintenant vous n'en pouvez plus faire qui soient recevables. L'archevêché de Brague est vacant, et vous n'ignorez pas peut-être que cette Église est à présent dans un état déplorable. Ses grandes plaies demandent un grand médecin, et je n'en connais pas un meilleur que vous. Recevez donc cette charge au nom de Dieu. Je ne la donnerais à un autre qu'en tremblant; mais pour vous, je suis assurée que vous vous en acquitterez très-dignement. Rendez ce service à Jésus-Christ. Délivrez cette Église de tant de maux, et moi-même de l'inquiétude où je me trouve pour ne pas charger ma conscience dans un choix si important et si difficile. »

Grenade se voyant ainsi pressé, répondit avec beaucoup de modestie, que Son Altesse (c'est le titre que prenaient alors les Rois de Portugal) lui faisait trop d'honneur de porter de lui un jugement si avantageux ; mais qu'il se reconnaissait très-incapable de ce qu'elle lui offrait ; qu'il avait trop éprouvé son insuffisance, pour avoir jamais la moindre pensée d'accepter une telle charge, que s'il avait refusé autrefois d'être évêque de Viseu, il devait avec beaucoup plus de raison refuser d'être archevêque de Brague ; que tout ce qui lui paraissait proportionné à ses médiocres talents, c'était de s'occuper de faire quelques livres de piété ; de servir ses religieux et quelques âmes qui voulaient aller à Dieu ; et qu'il la suppliait très-humblement de jeter les yeux sur quelqu'un qui fût digne de cet emploi, puisque pour lui il ne pensait qu'à vivre et mourir pour lui.

Une réponse si précise de la part de Grenade, ne laissa aucune espérance de pouvoir le vaincre ; on connaissait sa fermeté égale à sa sincérité. La reine se contenta de lui dire que, puisqu'il ne voulait point être archevêque il lui donnât donc un homme capable de porter le fardeau, dont il refusait de se charger. Grenade demanda du temps pour y penser, et pour connaître la volonté de Dieu. La reine lui donna trois jours, après lesquels elle lui ordonna de la venir voir.

Durant ces trois jours, Grenade avait beaucoup prié, afin d'attirer sur lui le secours du Ciel, dans une rencontre si difficile. Il avait fait toutes les réflexions que pouvait faire un homme sage et religieux, qui n'avait en vue que la gloire de Dieu, le bien de l'Église, le salut des âmes et l'honneur de répondre à la confiance que la reine lui témoignait. Tous ces motifs le déterminaient à proposer Barthélemy des Martyrs, pour le siège de Prague.

Cependant on n'ignorait point à la cour ce qui s'était passé entre la reine et lui. Son refus, qui n'avait surpris personne, ranima les espérances de bien des courtisans, qui ne voyaient rien que de désirable dans une dignité qui faisait trembler une âme si éclairée. Les sollicitations étaient plus vives, et les instances plus pressantes que jamais. On n'oubliait rien pour tâcher

de fléchir l'esprit de la régente ; on se servait même des raisons d'État, en lui représentant que, durant une minorité, il était de la dernière importance que tout fût paisible à la cour, afin de ne point mécontenter les premières personnes du royaume. Grenade, exactement informé de tout, prévoyait bien que si l'on donnait cet archevêché à quelqu'un de ceux qui le demandaient, les autres s'en consoleraient, parce qu'il aurait été donné selon les règles du monde, mais que si on le donnait à un religieux, qui passait dans leur esprit pour un homme inconnu, ils regarderaient cette élection comme une injure faite à tous les grands.

Ces considérations auraient pu faire quelque impression sur l'esprit d'un homme plus politique que chrétien ; elles n'en firent point sur celui de Grenade. S'étant donc rendu auprès de la reine, il lui dit, d'abord, qu'il ne connaissait personne plus digne de l'archevêché de Brague, que le P. Barthélemy des Martyrs, homme fort savant, très-pieux, d'une esprit solide et doué de toutes les qualités nécessaires pour former un grand évêque. « Je sais, Madame, ajouta-t-il, ce qui peut mettre Votre Altesse en peine dans cette affaire. Je n'ignore pas les sollicitations violentes que lui font des personnes très-considérables, pour obtenir d'elle cet archevêché. Elle peut craindre, si elle le donne à un religieux sans naissance et sans appui, que ceux qui le demandent pour eux-mêmes, ou pour quelqu'un de leurs parents, n'en demeurent offensés. Mais, Madame, je vous supplie de me permettre de vous dire, qu'en ceci je parle hardiment à Votre Altesse, parce que je parle pour elle devant elle : si vous craignez de déplaire à ces personnes, combien devez-vous plus craindre de déplaire à Dieu, en préférant les intérêts d'une ambition injuste, à ceux de Jésus-Christ et de son Église ? Quand il s'agira des charges du monde, il sera alors de la justice de Votre Altesse de considérer la naissance, les services rendus, et les avantages selon le monde. Mais lorsqu'il s'agit d'une charge, qui est toute de Dieu, et pour Dieu, c'est Dieu seul, et les qualités toutes divines qu'il y demande, qu'on doit considérer. L'élection des prélats n'appartient proprement qu'à

Jésus-Christ. C'est lui-même qui les appelle ; et c'est son esprit qui les établit pour gouverner son Église, qu'il s'est acquise par son propre sang. Tout le devoir de ceux qui nomment à un évêché, c'est de chercher ceux que Dieu y appelle, afin d'élire celui qu'il a élu.

« Le Saint-Esprit nous apprend lui-même dans les Écritures, quel doit être le caractère de ceux qu'il destine au gouvernement de son Église. Il ne demande pas qu'ils soient grands selon le siècle ; mais qu'ils soient humbles et charitables, que leur science soit animée par la piété, et leur piété éclairée par la science, surtout qu'ils aient un courage ferme, un zèle ardent pour la défense de l'Église, et le salut des âmes ; zèle et courage, sans lesquels les plus éclatantes vertus seraient dans un prélat comme des vertus mortes et inanimées. Une illustre naissance n'est pas toujours jointe à ces qualités toutes saintes, elle ne supplée pas à leur défaut ; et bien loin d'être un moyen de les acquérir, elle y est quelquefois un grand obstacle : car selon la pensée d'un grand Pape, souvent la noblesse humaine rend les âmes basses et roturières devant Dieu, en les rendant superbes, et en ne leur inspirant qu'un injuste mépris pour les autres. Comme ce qui est grand devant Dieu, est souvent en mépris devant les hommes ; aussi ce qui est grand devant les hommes, est souvent en abomination devant Dieu, c'est la parole de Jésus-Christ.

« Si toutes les divines qualités, nécessaires à un évêque, se trouvaient jointes avec la grandeur de la naissance dans une même personne, Votre Altesse alors y pourrait avoir égard. Mais il s'agit de donner à Dieu un pontife, un défenseur à l'Église, et un pasteur aux âmes ; comment Votre Altesse pourrait-elle préférer ceux qui n'ont aucune des qualités que Dieu demande, et qui n'en ont que de celles qu'il méprise, à celui qui a toutes celles que Dieu veut qu'il ait, et à qui il ne manque que ce qu'il a bien voulu qu'il manquât aux Apôtres mêmes, et aux plus grands évêques de son Église ? Au reste, quoiqu'on puisse dire pour rabaisser la naissance du sujet, que je propose à Votre Altesse, il est certain qu'il est de meilleure maison que

n'était saint Pierre, et d'aussi bonne que saint Augustin. Voilà, Madame, ce que je me suis cru obligé de représenter à Votre Altesse. Si ces vérités l'étonnent, elles m'étonnent aussi, car je n'en suis qu'auditeur non plus qu'elle. Je lui dis ce que Dieu nous dit dans l'Écriture, et les plus grands Saints dans leurs écrits. Je me rendrais, Madame, tout à fait indigne de l'honneur, que Votre Altesse me fait, de me demander conseil, dans une rencontre si importante, où il y va de son salut et du mien, si je ne lui parlais comme devant Dieu, foulant aux pieds toutes les considérations humaines, et ne regardant que cette vérité immuable, qui nous doit juger un jour, et qui nous jugera, non selon les règles du monde, mais selon les siennes. »

La reine ayant écouté avec beaucoup d'attention tout ce discours de Grenade, elle lui répondit : « Je trouve fort bon tout ce que vous venez de me dire ; et je vous en remercie : car je suis persuadée qu'il n'y a que la crainte de Dieu, et l'amour que vous avez pour mon salut, et pour le vôtre, qui vous ont fait parler de la sorte. Je vous l'ai dit plus d'une fois, je souhaiterais que durant ma régence les évêques de Portugal fussent immortels, afin de n'avoir aucun évêché à donner. C'est bien assez que je réponde de ma personne, et de tout l'État, sans me rendre encore responsable du salut des âmes. Il me suffit que vous m'assuriez que Dom Barthélemy est très-digne de cette charge : envoyez-le-moi, afin que je la lui donne. Que les grands de ma cour s'en offensent tant qu'ils voudront : je crains plus la colère de Dieu que la leur, car Il est mon juge, et non pas eux.

Le Provincial manda Barthélemy des Martyrs, et lui dit que la reine voulait lui communiquer une affaire de grande importance. L'humble Religieux, qui n'avait garde de soupçonner qu'on le voulût faire archevêque, se rendit aussitôt au palais : et son étonnement égala sa douleur, lorsque la régente lui déclara qu'elle avait jeté les yeux sur lui, pour le placer sur le siège de Brague. Il eut besoin de quelque temps pour se rassurer contre la crainte et la surprise, qui lui avaient d'abord ôté la parole. Il remercia ensuite la reine avec beaucoup de

politesse ; s'excusa avec modestie, et témoigna avec fermeté qu'il ne pourrait jamais consentir à se voir chargé d'un fardeau, qu'il regardait comme infiniment au-dessus de ses forces. La reine voulut essayer de vaincre sa résistance, et ne put y réussir. Elle faisait valoir le bon témoignage que Grenade avait rendu de lui, et il opposait l'exemple même de Grenade. « La sagesse, dit-il, et la vertu de ce grand homme sont assez connues. Ses talents et ses écrits soutiennent la haute réputation qu'il s'est si justement acquise dans les royaumes de Portugal et d'Espagne : et néanmoins Votre Altesse a trouvé bon qu'il ait déjà refusé un évêché, et que présentement il refuse encore l'archevêché dont il s'agit. Je vous demande, Madame, la même justice. S'il s'en croit incapable, je le suis infiniment plus que lui. Votre Altesse a bien le pouvoir de m'offrir une grande dignité, mais elle n'a pas celui de me donner ce qui me manque pour la pouvoir soutenir. Saint Pierre nous ordonne dans un même commandement d'honorer les rois, et de craindre Dieu. Je rends, Madame, à Votre Altesse l'honneur que je lui dois, en me tenant très-obligé à elle, de ce qu'elle daigne m'offrir un archevêché, et je témoigne en même temps que je crains Dieu en le refusant. « Après ces mots, il fit une grande révérence, et se retira.

La reine, aussi édifiée que surprise de la fermeté humble et chrétienne, qui avait paru dans les réponses de Barthélemy des Martyrs, l'en estima davantage ; et désira d'autant plus de vaincre sa modestie, qu'elle lui paraissait invincible. Elle admirait la conduite si différente des hommes du monde et des hommes de Dieu. Elle voyait que les premières personnes de sa cour la sollicitaient avec mille instances, pour obtenir d'elle une dignité, et que c'était à elle au contraire à presser deux religieux, afin que l'un d'eux se portât à la recevoir. Ceux-là faisaient violence pour être évêques, et il en fallait faire à ceux-ci pour les contraindre de l'être. Résolue de terminer au plus tôt cette affaire, la reine envoya quérir Grenade, et lui dit qu'elle avait trouvé en Dom Barthélemy encore plus qu'il ne lui avait dit ; qu'elle ne l'estimait pas seulement par le rapport qu'il lui

en avait fait, mais parce qu'elle en avait reconnu elle-même ; et qu'ainsi elle lui ordonnait, ou de lui persuader ou de le contraindre à recevoir cette charge.

Louis de Grenade, pour obéir au commandement de la reine, alla trouver Barthélemy des Martyrs ; et avec l'autorité que lui donnait sa qualité de provincial et d'ami, il tâcha de le porter par toutes sortes de raisons, à se rendre à une chose qu'il jugeait que Dieu demandait de lui. Barthélemy n'en pensait pas de même, et il répondit à son supérieur, comme il avait fait à la reine de Portugal. Il le supplia de croire qu'il se connaissait mieux qu'il n'était connu, et qu'étant incapable de se conduire soi-même, il l'était encore plus de conduire tout un peuple. Enfin il pria le provincial de ne pas lui envier la liberté, dont il usait en cette rencontre, mais de lui permettre de faire ce que lui-même avait fait, et de déférer encore plus à son exemple qu'à ses paroles.

C'était avec une extrême peine que cet homme modeste se voyait pour la première fois obligé de résister aux désirs d'un supérieur, il voulait se taire et se retirer ; mais comme Grenade le pressait toujours pour le faire changer de résolution, il en fut sensiblement touché et lui dit en soupirant : « Est-il donc possible, mon Père, qu'une personne comme vous en qui j'ai toujours trouvé un vrai père, un ami sincère et un charitable supérieur, ait maintenant si peu de compassion et de charité pour son fils, pour son ami et pour son religieux ? Certes, notre général le P. Humbert, donna bien d'autres preuves de sa parfaite amitié pour Albert le Grand, lorsque le Pape le voulant faire évêque de Ratisbonne, il lui écrivit qu'il aimerait mieux voir Albert le Grand mort et porté en terre, qu'élevé à la dignité pontificale et exposé à tous les périls qui accompagnent cette charge. Que si vous ne croyez pas devoir compatir à ma faiblesse en cette rencontre, vous devez au moins considérer que si j'étais assez malheureux pour me rendre à votre conseil, vous prendriez sur vous-même et sur votre propre conscience toutes les fautes et tous les désordres que mon incapacité me feraient commettre dans un emploi si grand et si difficile. »

Si les prières et les raisons d'un ami affligé ne purent vaincre Grenade, il fut du moins touché et attendri par ses larmes. Il ne voulut pas alors pousser les choses plus loin ; parce qu'il ne désespérait point d'obtenir enfin par la douceur et la persuasion ce qu'il n'aurait pas voulu commander avec autorité. Il se contenta donc de dire à Barthélemy qu'il lui donnait encore du temps pour consulter et se résoudre à obéir. Cependant il lui refusa la permission de s'en retourner à son couvent de Benfigue, et lui défendit de sortir de Lisbonne sans son ordre exprès. Barthélemy des Martyrs obéit à cet ordre, mais toujours ferme dans sa première résolution, il se contentait de prier et ne laissait rien espérer ni à son provincial, ni à ceux qui pouvaient lui parler de sa part. Quelques jours s'étant passés de la sorte, Grenade se trouvant obligé de forcer la modestie de son religieux, fit assembler toute la communauté dans le chœur ; envoya quérir Barthélemy des Martyrs et lui parla ainsi :

« Mon Père, je vous ai représenté jusqu'à cette heure que vous deviez cesser enfin de résister à la volonté de la reine, et à la mienne, pour ne point vous opposer à celle de Dieu. Vous savez assez quelle est la piété de cette princesse, et vous n'ignorez pas qu'en vous nommant à l'archevêché de Brague, elle ne vous a préféré à tant d'autres, que parce qu'elle a cru comme nous croyons tous que Dieu vous appelle à cette charge. Je ne trouve pas mauvais que vous ayez eu tant de peine à vous y résoudre nous sommes dans un siècle qui a besoin de tels exemples. Les plus saints personnages dans les temps même les plus purs et les plus heureux ont appréhendé et fui l'épiscopat. C'est une preuve et une suite de la corruption de nos jours de voir aujourd'hui tant de personnes qui recherchent avec empressement ce que les Saints fuyaient, et qui n'apportent point d'autre disposition pour être évêques, que la volonté de l'être, c'est-à-dire que ce qui seul les en rendrait indignes quand ils auraient d'ailleurs la science et les talents nécessaires à un évêque.

« Vous êtes par la grâce de Dieu, non-seulement très-éloigné de désirer l'épiscopat mais même dans une disposition toute contraire et à moins de cela je n'aurais jamais pensé à vous offrir

cette charge : car afin que vous ayez plus de sujet de croire que c'est Dieu même qui vous y appelle, je vous déclare à la face des saints autels que si j'avais connu quelque religieux ou quelque ecclésiastique, quel qu'il pût être, que j'eusse cru plus propre que vous à cette charge, je vous l'aurais certainement préféré, et n'aurais pensé qu'à porter la reine à la lui donner. Je n'ai point oublié ce qu'a dit le Pape saint Grégoire, que lorsqu'on choisit un évêque, on doit toujours prendre celui qu'on croit devant Dieu le plus digne. Après cette protestation si sincère vous devez considérer que j'ai autant à craindre que vous dans cette occasion : ce qui me rassure doit vous rassurer ; puisque je me charge moi-même de cet archevêché en vous en chargeant ; et que ma conscience en cela répond de la vôtre.

« Vous savez que les saints Docteurs qui ont parlé avec tant de force contre ceux qui entrent dans l'épiscopat par la porte de l'ambition ou de la cupidité, ont mis aussi des bornes à la modestie de ceux qui y sont légitimement appelés. Non, dit saint Grégoire le Grand : « L'humilité ne sera véritable devant Dieu que lorsqu'elle ne s'opposera point à son ordre, lorsqu'elle ne rejettera point avec une opiniâtreté inflexible l'honneur qui lui est offert. » Il conclut que dans ces rencontres, celui qui est solidement humble et qui n'est point trop attaché à son propre sens, fuyant dans son cœur la dignité qu'on lui impose, doit néanmoins s'y soumettre par une obéissance forcée¹. C'est ainsi que saint Augustin souffrit, avec peine d'être ordonné prêtre et depuis d'être fait évêque, il le souffrit cependant. Et pour encourager les personnes qui seraient dans l'état où vous vous trouvez, il dit : que comme il n'y a rien dans l'Église de plus difficile que la charge de diacre, de prêtre ou d'évêque, il n'y a rien aussi de plus heureux devant Dieu, si on combat dans cette milice sainte, comme l'ordonne celui qui en est le chef et le général².

¹ Ex corde debet fugere, et invitus obedire. *S. Greg., Papa, in Pastor. Part. I, cap. vi.*

² Si eo modo militetur, quo noster imperator jubet. *S. Aug., Epist. cXLVIII.*

« C'est pourquoy, mon Père, ayant ce me semble, toutes les marques qu'on peut avoir que Dieu vous veut dans cet emploi, fortifiez-vous en lui et dans la toute-puissance de sa grâce. Comme c'est lui qui vous engage à servir les autres, ce sera lui aussi qui vous donnera ce que vous leur devez donner. Vous serez sa bouche et il parlera par vous ; vous serez son œil et il conduira par vous, vous serez son bras et il agira par vous. Il sera votre lumière dans vos doutes et votre consolation dans vos travaux. Et afin de vous donner lieu de lui dire un jour que ce n'est pas vous qui vous êtes engagé dans cette charge, mais que c'est son ordre même qui vous y a contraint, je vous commande en vertu de l'obéissance que vous me devez comme à votre Provincial et sous peine de l'excommunication majeure, de me témoigner présentement votre soumission en acceptant l'archevêché de Brague. »

Ces dernières paroles de Grenade furent pour Barthélemy des Martyrs comme un coup de foudre qui l'accabla. Humblement prosterné et fondant en larmes, il fit à Dieu un sacrifice qui lui coûtait infiniment, et sans se répandre en plaintes et se contenta de dire : « Je cède donc, mon Père, non aux hommes mais à Dieu, auquel je me suis voué par l'obéissance, et je vous proteste que c'est d'elle seule que je reçois cette dignité et non de la main d'aucun prince de la terre, car je prends Dieu à témoin qu'il n'y avait que le seul pouvoir de la religion qui est le pouvoir de Dieu même et non aucune autre puissance sous le ciel, qui pût m'obliger à accepter l'épiscopat. » Le provincial avait tout ce qu'il souhaitait, et il ne fut plus occupé qu'à consoler et encourager son illustre ami.

Cet endroit de la vie de Grenade, me paraît le dépeindre au naturel. On y découvre le vrai caractère d'esprit et de cœur, la modestie, le discernement, la sagesse et la fermeté de ce saint homme, sa modestie, dans le refus constant qu'il fit d'une éminente dignité, l'objet de l'ambition de tant d'autres, son discernement dans le choix, qui procura à l'Église de Brague, un des plus grands et des plus saints prélats qui aient jamais rempli ce siège : sa sagesse enfin et sa fermeté, dans la manière dont il

conduisit cette affaire pour vaincre des obstacles qu'on jugeait invincibles ou du moins d'autant plus difficiles à surmonter, que le supérieur avait à combattre en même temps les inclinations et les raisons d'un homme ferme et éclairé, les prières et les larmes d'un respectable ami plein de religion et de crainte de Dieu qui se défendait par l'exemple même de Grenade ; et qui avait les mêmes motifs que lui pour refuser ce qu'il avait refusé le premier. On voit encore ici sur quelles maximes Louis de Grenade réglait la conscience d'une reine, dont les excellentes qualités faisaient l'admiration de son siècle et le bonheur de ses peuples.

Elle n'apprit qu'avec une joie sensible, que Dom Barthélemy, en se soumettant aux ordres de son supérieur, l'avait déchargée elle-même de l'inquiétude où elle était, pour remplir dignement le siège de Brague. La conduite toute sainte du nouvel archevêque dans le gouvernement de son Église, augmenta encore la joie de cette sage princesse, aussi bien que la confiance qu'elle avait toujours eue aux lumières de son confesseur. Celui-ci de son côté, prenait trop de part aux véritables intérêts de son ancien ami, pour ne pas le visiter quelquefois et lui donner quelque sujet de consolation. C'était dans le mois d'août 1558, que Dom Barthélemy avait été obligé d'accepter sa dignité, et vers le commencement de l'été 1560, il eut le plaisir de recevoir à Brague le P. Louis de Grenade, avec un autre Religieux de son Ordre appelé Dom Bernard de la Croix, qui ayant été évêque de Saint-Tomé, avait quitté cet évêché pour se retirer dans son couvent.

Le Provincial avait pris, disait-il, occasion de la visite qu'il faisait dans sa province, pour en faire une à l'archevêque de Brague. Mais il avait un autre motif que celui d'une pure civilité. Les historiens de la nation nous apprennent que les seigneurs de la cour de Portugal, à qui le saint archevêque avait été préféré, observaient avec des yeux jaloux toute sa conduite, pour censurer dans sa vie tout ce qui paraîtrait susceptible de quelque reproche. Aveuglés par leur propre passion, ils interprétaient toutes ses actions en mauvaise part, et ils en tra-

çaient une peinture odieuse. Ils publiaient que Barthélemy n'avait d'un évêque que le seul nom, et qu'il n'avait pas voulu même en prendre l'habit ; ils appelaient la frugalité de sa table une avarice sordide ; le ménagement qu'il faisait de son revenu pour en assister les pauvres, un effet de son peu de générosité ; son assiduité dans tous les exercices de sa charge, un avilissement de l'autorité épiscopale ; son humilité enfin et sa modération, une lâcheté et une bassesse. On affectait de faire courir ce bruit à Lisbonne. Le saint Prêlat ignorait la calomnie ou il la méprisait. La reine et toutes les personnes instruites savaient à quoi s'en tenir. Mais les courtisans piqués, et leurs semblables, trouvaient une secrète satisfaction à pouvoir obscurcir l'éclat des vertus épiscopales, dans un homme qu'ils n'aimaient pas.

Louis de Grenade avait un double intérêt à repousser avec force la calomnie ; pour le faire avec plus de succès, il voulut être informé de tout par ses propres yeux, et il le fut. Ayant considéré toutes choses dans le palais de l'archevêque, il remarqua que sa famille était composée de peu de personnes, mais choisies, et que les domestiques imitaient dans toutes leurs actions la sagesse et la modestie de leur maître. Il vit qu'il n'y en avait pas un seul qui fût oisif ; que les uns s'occupaient à la lecture des bons livres ou à faire de salutaires instructions ; que les autres travaillaient à apprêter les viandes pour les malades, que d'autres faisaient la provision pour les pauvres ou leur distribuaient ce qui leur était nécessaire, et que tous évitaient avec soin la perte du temps. Il admira la libéralité et le bon ordre avec lequel se distribuaient tous les revenus de l'archevêché, et la fidélité de ceux qui en étaient les dispensateurs. Il reconnut enfin que la vie de l'archevêque était encore plus austère que celle qu'il avait menée dans le cloître, et que sa vigilance, son zèle, sa sollicitude pastorale s'étendaient à tout et rendaient à tous son ministère utile et sa personne aussi chère que respectable. Il demeura donc pleinement persuadé que tout ce qu'il avait ouï dire à Lisbonne, au désavantage du Prêlat, n'était qu'un pur effet de l'envie.

Le sage Provincial ne laissa pas de lui proposer d'ajouter quelque chose à la bienséance de sa maison et de ses gens, afin de fermer entièrement la bouche à la maligne critique. L'archevêque de Brague donna lui-même occasion à Louis de Grenade de s'expliquer sur cet article, car, comme ce prélat, suivant les sentiments ordinaires de son humilité, témoignait à l'évêque de Saint-Tomé la vive douleur dont son cœur était encore percé, de ce que le meilleur de ses amis n'avait pas craint de le tirer de la paix de sa retraite, pour l'exposer à toutes les tempêtes du monde, Grenade répondit qu'il se croyait assez justifié devant Dieu de la part qu'il avait eue à son élection, qu'il le suppliait seulement de vouloir bien faire quelque chose pour l'en justifier devant les hommes, qu'il était très-satisfait du règlement, de sa famille, de la sagesse et de la modestie de ses gens, et de cette ardente charité qui le rendait lui-même le nourricier des pauvres et l'asile de tous les affligés, qu'il souhaitait néanmoins qu'il considérât un peu qu'il était archevêque, et archevêque de Brague, et qu'ainsi il y avait quelque bienséance à garder, pour soutenir l'éminence de sa dignité; qu'il était très-éloigné de vouloir le porter au luxe, puisqu'il condamnait comme lui ces prélats qui paraissent plutôt des gouverneurs de provinces que des successeurs des Apôtres, mais qu'on devait aussi considérer que nous ne sommes plus au temps de ces grands Saints, dont la pauvreté a été soutenue par des miracles; que les faibles chrétiens d'aujourd'hui semblent avoir besoin de quelque chose qui frappe les sens, pour rendre aux évêques toute la vénération qui leur est due.

« Je vous avouerai, ajouta Grenade, que je n'ai vu qu'avec peine qu'en imitant la pauvreté et la sainte simplicité des premiers évêques, l'Archevêque de Brague ait donné occasion à quelques-uns de le décrier à la cour, et de l'accuser d'une conduite basse et injurieuse à son caractère, pour faire tomber ces reproches sur le choix si sage et si judicieux de la reine. Je souhaite donc que nous concertions ensemble, pour mettre un tel règlement dans tout ce qui regarde votre train, votre

famille et votre personne, que sans blesser les règles de Dieu, nous ôtions aux hommes tout prétexte de médisance et de scandale. « L'ancien évêque de Saint-Tomé, ne parut pas être dans d'autres sentiments que Grenade.

Mais soit qu'ils fussent réellement persuadés l'un et l'autre que Barthélemy des Martyrs portait l'amour et la pratique de la pauvreté un peu au delà des bornes, soit qu'ils n'eussent parlé comme ils avaient fait que pour lui donner lieu de justifier sa conduite ; ils furent pleinement satisfaits de la manière dont il le fit. « Je me sens très-obligé, leur dit l'Archevêque, de la bonté que vous avez pour moi, et Dieu sait que je la mets entre les principales grâces qu'il m'a faites. Mais pardonnez-moi, si je vous avoue que je suis un peu surpris de voir que ceux par qui j'espérais d'entendre la voix de Dieu, me parlent d'une manière si humaine, et qu'au lieu de me porter à être encore plus exact dans les fonctions de mon ministère, ils me portent au contraire à me relâcher. Je ne saurais m'étonner qu'on dise à la cour ce que vous venez de rapporter ; je m'étonne seulement que les courtisans, les religieux et les évêques se trouvent en cette rencontre dans un même sentiment, et que des personnes si saintes et si estimables se rendent en quelque sorte les défenseurs de cette cause. Le monde se plaint de ce que ma maison et mon train ne sont pas magnifiques, et de ce que je ne fais pas paraître l'éclat d'un archevêque de Brague : ce langage est digne de ceux qui le tiennent. Mais faut-il pour cela qu'un ministre de Dieu asservisse sa dignité à leur caprice, et qu'il abandonne ses règles pour se conformer à leurs pensées ?

« On ne peut allier le monde avec Dieu, parce que Dieu nous défend tout ce que le monde nous commande. Si je veux penser à l'éclat de ma maison, il faut nécessairement que je retranche quelque chose de la nourriture des pauvres. Pourrais-je donc être assez impitoyable pour ôter le pain de la bouche de ceux qui meurent de faim, afin que ma table soit bien servie ? Pourrais-je avoir le cœur assez dur pour dépouiller les membres de Jésus-Christ qui se trouvent presque nus dans les plus grands froids,

afin de vêtir et de parer de tapisseries des murailles mortes ? Est-ce ainsi que je dois être plus discret et plus complaisant ? Dieu me garde d'une si aveugle discrétion et d'une si cruelle complaisance. Mes revenus sont aux pauvres et non pas à moi. Je les dois aimer maintenant comme mes enfants, et les respecter comme devant être un jour mes juges. Je crains plus de les attrister que je ne désire d'être approuvé des riches. Dieu me garde d'acheter une chose aussi vile que la vaine estime des hommes, au prix des larmes et du sang des pauvres. Que si après cela le monde se moque de notre conduite, ses railleries doivent être notre joie et notre gloire, et nous devons dire avec saint Paulin : « O heureuse injure que d'être méprisé des hommes, parce qu'on obéit à Jésus-Christ ! on devrait bien plus craindre l'estime de ces personnes, puisqu'on ne saurait leur plaire sans déplaire à Dieu. »

Grenade, qui avait été extrêmement touché de ce discours, aussi bien que l'évêque de Saint-Tomé, ne répondit à l'archevêque de Brague que pour approuver ses sentiments et sa conduite, « Vous vous plaigniez tantôt, lui dit-il, de ce que je ne vous avais pas traité en ami, lorsque je vous ai engagé dans l'épiscopat pour m'en dégager, et vous me reprochiez que j'avais fait de votre tête comme un bouclier, pour éviter le coup dont la mienne était menacée. Mais en me défendant des accusations de la cour, vous m'avez en même temps justifié de la vôtre. Il est vrai que j'ai appréhendé terriblement cette dignité, et que j'ai cru au contraire que Dieu vous y appelait, parce que j'avais remarqué en vous un courage et une fermeté que je ne trouvais pas en moi. Je savais que cette vertu dans un évêque est comme l'âme et le fondement de toutes les autres, car s'il est moins savant et moins éclairé, il se peut aider de la science et de la lumière de ceux qui aiment l'Église ; mais s'il n'a point de cœur, ceux qui en ont ne lui en donneront point. Il faut qu'il trouve cette qualité en lui-même ; on ne l'emprunte point et tout manque lorsqu'elle manque. Vous savez que saint Chrysostome, dans son livre du sacerdoce, dit qu'ayant fui un évêché qu'on lui offrait, il l'avait fait tomber sur un de ses amis, dont

la magnanimité et le courage lui avaient fait croire qu'il en était digne. Pour moi j'avais toujours été très-persuadé de la fermeté que Dieu vous avait donnée, mais je le suis encore bien davantage, en voyant celle que vous venez de témoigner envers deux personnes pour qui je sais que vous avez une amitié et une déférence très-particulière. Tant s'en faut que j'y trouve quelque chose à redire, qu'au contraire je loue Dieu des sentiments qu'il vous donne, et le supplie de vous y affermir de plus en plus... Continuez hardiment comme vous avez commencé. Quand la vie d'un évêque est réglée dans la vue de Dieu, toujours égale et uniforme; elle porte d'elle-même son approbation et sa louange. Ceux qui auraient pu d'abord y trouver à redire la loueront ensuite, et l'envie même la plus envenimée se trouvera réduite au silence ou se changera en admiration. »

Ce que Grenade disait à son ami, dans l'effusion de son cœur, il le vit exactement vérifié, longtemps même avant sa mort. Les vertus épiscopales de Dom Barthélemy des Martyrs jetèrent un si grand éclat, surtout depuis qu'il eût paru dans le concile de Trente, que non-seulement dans le Portugal, mais dans tout le monde chrétien, il n'eut plus que des panégyristes, ou des admirateurs. Cependant Louis de Grenade, avant que de se séparer de ce saint homme, accepta la fondation, qu'il lui proposa d'un couvent de son ordre, dans la ville de Viane, à six lieues de Brague. Cette ville était dès lors célèbre par son trafic et ses richesses : la corruption y était aussi fort grande; parce qu'en voyant des hommes de tous les pays, on apprend aussi ordinairement les vices de tous les pays. C'est ce qui avait inspiré la pensée à l'archevêque de Brague, de fonder à Viane, un couvent de Religieux de son Ordre, afin qu'ils enseignassent aux habitants, et aux étrangers à fuir l'avarice, et à pratiquer la charité. Le Provincial étant entré dans le même sentiment, et l'ayant fait agréer au général, le nouveau monastère fut fondé, et dédié à la sainte Croix, au grand contentement de ceux de Viane, qui en retirèrent de très-grands-avantages.

Lorsque Louis de Grenade eût fini sa charge de provincial

l'an 1561, il se retira, selon les désirs de la reine, dans le couvent royal de Saint-Dominique de Lisbonne. Cette princesse continua à se servir de ses conseils, et de son ministère; comme il continuait lui-même avec un nouveau fruit, ses prédications et ses écrits. On ne pouvait rien ajouter à l'estime, que toute la Famille royale faisait de ce grand homme, de ses lumières, et de ses héroïques vertus. Après la mort de la reine Catherine, le roi son petit-fils, et les infants de Portugal, conservèrent toujours pour lui la même confiance, et la même vénération. Mais avec tout l'ascendant que Grenade avait sur l'esprit du roi don Sébastien, il ne pût le dissuader du dessein de porter ses armes dans l'Afrique, ce qui fut la ruine de sa maison, et la perte de son royaume.

Cette calamité publique fut pour le serviteur de Dieu, un sujet particulier d'affliction et de larmes. Il ne trouva quelque sujet de consolation, que dans la soumission aux ordres du ciel, dans la prière, et dans les bénédictiones que le Seigneur répandait sur les ouvrages, qui sortaient tous les jours de sa plume, Pendant le long séjour qu'il fit à Lisbonne, il publia son *Mémorial de la Vie chrétienne*, et ses additions; divers traités de la Prière, de l'Amour de Dieu, et des principaux Mystères de la Vie de Notre-Seigneur; un autre traité touchant les mœurs et les devoirs des évêques; un grand nombre de discours sur toutes sortes de sujets de piété; quelques dialogues sur l'Incarnation du Fils de Dieu; une Introduction au Symbole de la foi, ou Catéchisme fort étendu, divisé en plusieurs traités; et un excellent Abrégé de ce Catéchisme pour apprendre la véritable manière de proposer la doctrine chrétienne aux nouveaux fidèles. Le pieux et infatigable auteur enrichit en même temps l'Église de plusieurs autres écrits dogmatiques, moraux, historiques, dans lesquels, en expliquant toutes les vérités de la religion, les règles des mœurs et les devoirs du christianisme, il instruit, éclaire, touche le lecteur, et conduit une âme depuis le commencement de sa conversion, jusqu'à la plus haute perfection de la vie évangélique.

Après avoir donné à tous les fidèles, et par tous les états,

des règles sûres de conduite, et avoir fourni une abondante matière aux ministres de la parole, il conçut le dessein de former un parfait prédicateur. Il fit pour cela un ouvrage particulier, qu'il partagea en six livres, et qu'il appela la *Rhétorique de l'Église*, ou *l'Éloquence des Prédicateurs*. Grenade explique lui-même ainsi les motifs, qu'il a eus de composer cet écrit :

« Il y avait dix ans que je donnais mon application, et mes veilles, à écrire des sermons sur tous les sujets, que l'on peut traiter dans l'Église pendant toute l'année : et déjà je me voyais par la grâce de Dieu, presque à la fin de ce grand ouvrage, lorsqu'il me vint dans l'esprit de penser sérieusement quel fruit je pourrais tirer d'un travail si long et si difficile, et de me dire à moi-même à peu près ces paroles de Salomon : « Pour qui travaillai-je ? et pourquoi me privai-je moi-même de mes biens ? Car n'yant en vue dans cette entreprise que de contribuer en quelque manière à la gloire de Dieu, et au salut des âmes ; je reconnus enfin qu'il y avait lieu de craindre que tout ce grand travail ne produisît que très-peu de fruit, et je n'ai pas cru en devoir taire ici la véritable cause.

« Entre les parties nécessaires au prédicateur de l'Évangile, il y en a trois principales, l'Invention, l'Élocution, et la Prononciation, qui renferme aussi l'Action. Il faut qu'il sache trouver des pensées nobles, propres et accomodées à son sujet, car c'est de là que dépend la justesse et la solidité du discours. Il faut qu'il sache exposer toute la force de ses preuves d'une manière insinuante et aisée, c'est-à-dire énoncer ses sentiments de telle sorte, que tout ce qu'il a conçu dans son esprit passe et s'imprime par la force de ses paroles dans les esprits de ceux qui l'écoutent. Il faut enfin que l'orateur chrétien sache accorder, et proportionner sa voix, son geste et son action aux choses qu'il dit, avec toute la justesse et la bienséance possible, tout cela étant du ressort de la Prononciation.

« L'invention ou le talent de trouver des pensées qui étaient justes, nobles et relevées, est sans doute la première partie du parfait prédicateur ; il doit destiner à cela tous ses soins, l'étude

de toute sa vie, afin qu'ajoutant toujours quelque chose à ce qu'il a trouvé, il puisse, selon l'expression de l'Évangile, tirer aussi toujours de son trésor des choses nouvelles et anciennes. Mais si l'on a égard à la disposition des auditeurs, et à la portée du peuple, qui conçoit bien moins les choses selon leur dignité que selon la manière dont il les entend déduire et prononcer; il n'y a point de doute, que l'élocution et la prononciation ne soient encore plus nécessaires que l'invention même. Nous voyons, en effet, que plus vous dites quelque chose fortement, et avec vivacité, plus aussi les auditeurs grossiers et ignorants en sont vivement touchés; ils ne manquent pas d'être émus, et animés du même sentiment, dont vous vous montrez touchés vous-mêmes, par vos paroles, par votre voix, et par votre action. On remarque, au contraire que beaucoup de prédicateurs, estimables d'ailleurs par leur érudition, leur grande capacité et la solidité de leur esprit, s'ils sont disgraciés et peu instruits pour la parole, ne font qu'ennuyer ceux qui les écoutent. L'élocution même sert de peu sans le talent de la prononciation. Il s'en trouve plusieurs qui, étant très-éclairés dans les plus belles sciences, et avec cela très-habiles à s'énoncer proprement et élégamment, ne laissent pas d'être entendus avec quelque sorte de dégoût, pour n'avoir pas le talent de la prononciation.

« Considérant donc que mon travail, dans la composition de ce grand nombre de sermons, quand même le succès en serait très-heureux, ne peut appartenir qu'à l'invention seule, laquelle, sans la justesse, les agréments et la bienséance du discours et de la prononciation, n'apporterait que peu d'utilité; j'ai résolu de m'appliquer, selon la portée de mon esprit, à écrire en même temps quelque chose de l'éloquence ou de la manière de bien dire et de bien prononcer un discours, afin de ne rien laisser aux prédicateurs à désirer en ces deux parties si nécessaires pour les fonctions de leur saint emploi; et de n'avoir pas inutilement employé mon temps, mon travail et mes veilles à leur fournir, dans ces sermons pour tous les temps de l'année, une si grande et si riche abondance de matière, sur les diffé-

rents sujets que l'on peut prêcher aux fidèles. Mettant donc tout mon appui en Dieu seul et en l'assistance de sa puissante grâce, j'ai entrepris d'exécuter ce dessein, quoiqu'au-dessus de mes forces, plutôt par un sincère désir de seconder l'ardeur et le zèle de ceux qui voudront travailler au salut des âmes par la prédication de l'Évangile que par aucune confiance en mon propre esprit. »

Les savants écrits que Grenade publiait tous les jours à Lisbonne, ne lui attiraient pas seulement l'estime et l'amour de la cour, et des peuples de Portugal, on les lisait dès lors dans presque tous les royaumes du monde chrétien. Partout on en retirait des fruits abondants, et partout on donnait à l'auteur de justes louanges, que méritaient sa piété, sa rare érudition et l'ardeur de son zèle à gagner des âmes à Jésus-Christ. Le souverain Pontife Grégoire XIII, l'honora de ses lettres apostoliques, pour le féliciter et l'encourager à continuer toujours un travail si précieux à l'Église. Le Pape Sixte-Quint voulut depuis honorer la pourpre romaine, en agrégeant ce grand homme au collège des Cardinaux. Ce fut le cardinal Alexandrin Michel Bonelli, qui lui en écrivit de la part de Sa Sainteté. Mais Louis de Grenade, toujours semblable à lui-même, se servit de l'amitié même de ce Cardinal pour détourner le coup. Accoutumé à préférer le repos de la solitude au tumulte de la cour, il préféra aussi sans hésiter la pauvreté de son état à tout l'éclat des grandeurs et des honneurs¹. Il dit en cette occasion, avec un ancien Patriarche : « Je mourrai dans le petit nid que je me suis fait. » *In nidulo meo moriar.*

Ces sentiments de modestie, d'humilité et de pénitence, purent toujours les mêmes dans Grenade, depuis ses jeunes années jusqu'à l'âge décrépit : il ne les démentit jamais. Mais ce qui est digne d'admiration, c'est qu'avec le plus fort attrait

¹ Cardinalitias insulas, quas ipsi destinaverat Sixtus V, Pontifex Maximus gratulatoriis Michaelis Bonelli, cardinalis Alexandrini monitus litteris, humillime deprecatus est, vitæ religiosæ paupertatem Eminentissimæ dignitati, Solitudinem aulæ anteponeus, etc. *Nat. Alex. Hist. Eccl.*, tom. VIII, pag. 200, col. 2. *Idem habet Nic. Ant. Bibl. Nov. Hisp.*, tom. II, p. 31.

pour la solitude, qu'il appelait la gardienne et la dépositaire de l'innocence, on le vit toujours prêt à servir le prochain dans le ministère public. La charité de Jésus-Christ, qui le pressait, lui avait appris à unir toutes les fonctions de l'homme apostolique avec les saints exercices du parfait solitaire. Les douceurs de la contemplation, ne l'empêchaient pas de se réserver un temps pour étudier, écrire ou dicter : avec cela il prêchait souvent, entendait les confessions, visitait les malades et ne se refusait jamais aux besoins de ceux qui venaient le consulter. On eût dit que tous ses moments étaient consacrés au service des fidèles. Mais la présence de Dieu, et une prière presque continuelle accompagnait ce travail. En travaillant ainsi au salut des âmes, il avançait toujours dans la voie de la perfection, qu'il enseignait aux autres. Il aimait à chanter avec ses Frères les louanges du Seigneur. Après l'office de Matines, il ne se remettait jamais au lit pour dormir ; mais dans le silence de la nuit il s'entretenait avec Dieu, tantôt dans la prière vocale, tantôt dans la méditation, ou l'Oraison, et il demeurait dans l'église jusqu'au lever du soleil. Il reprenait alors la plume, pour écrire ce que l'Esprit du Seigneur venait de lui faire connaître, dans ses intimes communications.

Louis de Grenade passa ainsi sa vie jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, sans que ni un âge si avancé, ni ses infirmités, ni ses grandes occupations le portassent à se relâcher en quelque chose de la rigueur de sa Règle. Pendant l'Avant de 1588, ayant voulu jeûner avec la même exactitude, que s'il eût été dans la vigueur de la jeunesse, il fut attaqué d'une fièvre, qui ne le quitta plus qu'à la mort. Il vit arriver son dernier moment avec les sentiments ordinaires aux Saints ; sentiments d'humilité, de contrition, de confiance et de désir d'entrer bientôt dans la joie du Seigneur. Il acheva de se purifier par la réception des Sacrements, et en récitant avec la communauté les prières de l'Église, il mourut de la mort des justes le 31 décembre 1588, sur les neuf heures du soir.

La vie de Louis de Grenade, avait toujours été très-sainte et

très-édifiante, sa mort répandit partout une nouvelle odeur de sainteté. Toutes les bouches redirent ses louanges, et on les publie encore partout où ses ouvrages sont connus.

Le Pape Grégoire XIII remarqua plusieurs fois qu'il faisait plus de bien par ses écrits que s'il eût rendu la vue aux aveugles et la vie aux morts. (TOURON.)

MÉMOIRE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Le 31 décembre 1230 une grande victoire fut remportée sur les Sarrasins par Jacques I^{er}, roi d'Aragon, qui fit la conquête des îles Majorques, par la protection de la très-sainte Vierge. On rapporte que dans l'armée des chrétiens un soldat inconnu parut à cheval tout brillant par l'éclat de ses armes et de ses habits blancs, et que les Sarrasins l'ayant aperçu perdirent courage et furent vaincus. On assure que c'était saint Georges, patron du royaume d'Aragon et qu'il avait été envoyé par la très-sainte Vierge combattre pour le roi d'Aragon, qui lui avait toujours été très-dévo^t ¹.

MARTYROLOGE ROMAIN ².

A Rome, fête de saint Silvestre, Pape, qui baptisa l'empereur Constantin le Grand, et confirma le concile de Nicée. Il mourut en paix, après avoir fait plusieurs autres œuvres saintes.

Encore à Rome, sur la voie Salaria, dans le cimetière de Priscille, sainte Donate, sainte Pauline, sainte Rustique, sainte Nominande, sainte Sérotine, sainte Hilarie et leurs compagnes, martyres.

¹ Bérnardinus Gomes, lib. VII, de *Gestis Jacobi I, Regis Aragoniæ*.

² PRIDIE KALENDAS JANUARIJ.

Romæ natalis sancti Silvestri papæ, qui Magnum Constantinum imperatorem baptizavit, et Nicænam synodum confirmavit : multisque aliis rebus sanctissime gestis, quievit in pace. — Item Romæ via Salaria, in cœmeterio Priscillæ, sanctorum martyrum Donatæ, Paulinæ, Rusticæ, Nominandæ, Serotinæ, Hilarie et Sociarum. — Apud Senonas beatorum Sabiniani episcopi, et Potentiani, qui a Pontifice romano illuc ad prædicandum directi, eandem metropolim confessionis suæ martyrio illustrarunt. — Ibidem sanctæ Colum-

A Sens, saint Savinien, évêque, et saint Potentien, qui ayant été envoyés par le Pontife romain pour prêcher, illustrèrent cette ville métropole par le témoignage de leur confession.

Au même lieu, sainte Colombe, vierge et martyre, qui, après avoir surmonté la peine du feu, fut frappée du glaive, dans la persécution de l'empereur Aurélien.

A Ressare (Nicopolis), saint Hermès, exorciste.

A Catane en Sicile, martyre de saint Étienne, saint Pontieu, saint Attale, saint Fabien, saint Corneille, saint Sexte, saint Flor, saint Quintien, saint Minervin et saint Simplicien.

Le même jour, saint Zotique, prêtre romain, qui, étant allé à Constantinople, prit le soin de nourrir les ophelins.

A Ravenne, saint Barbatien, prêtre et confesseur.

Le même jour, sainte Mélanie la Jeune, qui, ayant quitté Rome avec Pinien, son mari, et étant allée à Jérusalem, y embrassa la vie religieuse parmi des femmes consacrées à Dieu, et son mari la professa parmi des moines. Tous deux firent une sainte mort.

Et ailleurs, plusieurs autres saints Martyrs et Confesseurs, et plusieurs saintes vierges.

Additions des autres Martyrologes.

Décès de saint Odilon, abbé de Cluny.

Saint Ausgène, martyr en Egypte.

Le bienheureux Baudouin, abbé de Saint-Edmond en Angleterre, mort en 1097.

Saint Lenvart, abbé près de Saverne.

Saint Eustade, archidiacre d'Autun, puis évêque de Bourges, au vii^e siècle.

bæ virginis et martyris, quæ, igne superato, in persecutione Aureliani imperatoris gladio cæsa est. — Rhætiaræ sancti Hermetis exorcistæ. — Catanæ in Sicilia passio sanctorum Stephani, Pontiani, Attali, Fabiani, Corneli, Sexti, Floris, Quinctiani, Minervini et Simpliciani. — Eodem die sancti Zotici presbyteri romani, qui Constantinopolim profectus, alendorum orphanorum curam suscepit. — Ravennæ sancti Barbatiani presbyteri et confessoris. — Eodem die sanctæ Melaniæ junioris, quæ cum viro suo Piniano Roma abscedens, et Jerosolymam proficiscens, ipsa inter feminas Deo sacras, vir inter monachos religiosam vitam exercuit, et ambo sancto fine quieverunt:

Saint Garember (Valimbertus), abbé.

Saint Justin, prêtre d'Amiterne, mort à Forconio.

Saint Nizilon, martyr honoré aussi le 14 avril.

Martyrologe de la dernière persécution.

Pierre-Antoine Allemand, curé de Saint-Étienne au diocèse d'Aix, s'éloigna de sa paroisse pour éviter le serment schismatique. Mais, arrêté à Marseille où il s'était réfugié, il fut condamné à mort comme contre-révolutionnaire, exécuté le 31 décembre 1793.

Daniel Frey, prêtre-religieux Franciscain, dans le couvent de Hagueneau, diocèse de Strasbourg, évita le serment en sortant de France, mais revint à Hagueneau en 1793 ; arrêté là le 28 décembre, condamné à mort aussitôt, guillotiné comme prêtre émigré, le 31 décembre 1793, à l'âge de soixante-dix ans.

Auguste Champagne, curé de Vic-de-Chassenay au diocèse d'Autun, emprisonné en 1792, comme prêtre réfractaire, mort dans cette prison, le 31 décembre 1793.

Pierre-Raoul Doguereau, curé de Saint-Aignan au diocèse de Bourges, évita le serment schismatique ; puis arrêté, conduit à Angers, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, par la commission militaire, exécuté le 31 décembre 1793.

Nicolas-Charles Chesneau, curé de Montreuil-Belfroi, diocèse d'Angers, évita le serment et fut traduit devant la commission militaire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, exécuté le 31 décembre 1794.

Marie-Joseph Delbès, curé de Saint-Urcize, près de Saint-Flour, refusa le serment schismatique ; arrêté en 1793, conduit à Aurillac, condamné à mort par le tribunal criminel du département du Cantal, il fut exécuté le 31 décembre 1793.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

PAR ORDRE DES MATIÈRES.

16 — 31 DÉCEMBRE.

SEIZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE.

	Pages.
S ^{te} Adélaïde, impératrice	1
S. Ananias, S. Misaël et S. Azarias, martyrs à Babylone.....	3
Les Vierges martyres en Afrique.....	10
S ^{te} Piale, vierge et martyre.....	10
S. Modeste, patriarche de Jérusalem	11
S. Flavit, solitaire	12
S. Ūrsanne	15
S. Évrard, fondateur de l'abbaye de Cysoing.....	16
S. Adon, archevêque de Vienne.....	23
S ^{te} Théophane, impératrice	24
Le B. Sébastien Maggi, Frère Prêcheur.....	24
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	26
Martyrologe romain.....	26
Additions des autres Martyrologes.....	27
Martyrologe de la dernière persécution.....	28

XVII^e JOUR.

S. Lazare, premier évêque de Marseille, martyr	29
S ^{te} Olympiade.....	46
S. Briac, abbé.....	47
S ^{te} Beggue, veuve et abbesse.....	49

S. Sturme, premier abbé de Fulde.....	50
S. Eigil, abbé de Fulde.....	56
S ^{te} Tetta, abbesse.....	56
S ^{te} Wivine, vierge et abbesse.....	57
La B ^{te} Yolende, vierge dominicaine.....	73
La B ^{te} Marguerite Colonna du Tiers-Ordre de Saint-François ..	74
Le B. Bernardin d'Osimo, Frère Mineur.....	76
Mémoire de la très-sainte Vierge....	77
Martyrologe romain.....	78
Additions des autres Martyrologes.....	79
Martyrologe de la dernière persécution.....	79

XVIII^e JOUR.

L'Attente de l'enfantement de la B ^{te} Vierge Marie.....	80
S. Ruf et S. Zozine, martyrs, compagnons de S. Ignace d'Antioche.....	82
S. Gatien, premier évêque de Tours.....	83
S. Judule, martyr.....	84
S. Winebaud, abbé de Heidenheim.....	85
S. Désiré, religieux de Fontenelle.....	87
Le B. Hildebert, archevêque de Tours.....	87
Le B. Fulgence, abbé d'Affligem.....	87
Le B. Pierre, abbé de Cîteaux.....	89
Le V. P. Joseph, Frère Mineur, capucin, instituteur des religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire.....	90
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	103
Martyrologe romain.....	104
Additions des autres Martyrologes.....	104
Martyrologe de la dernière persécution.....	105

XIX^e JOUR.

S. Nemèse et plusieurs autres martyrs d'Alexandrie.....	107
S ^{te} Fausta.....	109
S ^{te} Meuris et S ^{te} Théa, martyres.....	110
S. Timothée et S ^{te} Maure, martyrs.....	110
S. Muin ou Munis, évêque.....	112
S. Grégence, archevêque de Taphar.....	113
S. Bernard, archevêque de Tolède.....	114
Le B. Urbain V, pape.....	114
Le B. Guillaume de Calatagirone, Frère Mineur.....	115
La V. Françoise Berruyer.....	116

TABLE DES MATIÈRES.

649

Mémoire de la très-sainte Vierge.....	116
Martyrologe romain.....	123
Additions des autres Martyrologes.....	124
Martyrologe de la dernière persécution.....	124

XX^e JOUR.

S. Philogone, évêque d'Antioche.....	126
S. Dominique de Silos, abbé.....	129
Le B. Thomas de Saint-Antoine, Frère Mineur.....	130
La B ^e Julie della Réna.....	130
Le B. Melchior, Frère Mineur.....	132
La V. Marie-Laurence Longa, fondatrice des Capucines ou Filles de la Passion.....	132
Le V. Henri de Kalkar, chartreux.....	136
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	136
Martyrologe romain.....	137
Additions des autres martyrologes.....	138
Martyrologe de la dernière persécution.....	138

XXI^e JOUR.

S. Thomas, apôtre.....	140
S. Thémistocle le Berger, martyr.....	148
S ^e Adalsende, vierge.....	148
S. Anastase II, patriarche d'Antioche, martyr.....	149
S ^e Jutte, abbesse.....	149
Translation des reliques de S. Andoche.....	149
Le V. chanoine de la Balmondière, confesseur de la foi.....	151
La V. Marguerite Besnard.....	151
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	152
Martyrologe romain.....	153
Additions des autres Martyrologes.....	153
Martyrologe de la dernière persécution.....	154

XXII^e JOUR.

Les sept martyrs de Samosate.....	155
S. Ischyron, martyr.....	175
S. Chérémon, évêque et martyr.....	175
S. Flavien, martyr.....	176
Le B. Christian ou Chrétien, évêque d'Auxerre.....	176
Le B. Israël.....	176

S. Wicelin, évêque d'Oldenbourg.....	177
Le V. Jacques Bridaine, missionnaire apostolique.....	177
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	181
Martyrologe romain.....	182
Additions des autres Martyrologes.....	183
Martyrologe de la dernière persécution.....	183

XXIII^e JOUR.

Les dix martyrs de Crète.....	185
S ^{te} Victoire, vierge et martyre.....	187
S. Servol.....	187
S. Dagobert II, roi d'Austrasie.....	189
S. Yves, évêque de Chartres.....	194
Le B. Théoger, évêque de Metz.....	196
Le B. Nicolas Factor, Frère Mineur.....	197
Le B. Jean d'Obmillos, Frère Mineur.....	197
Le B. Jean Bernard, Frère Mineur, martyr au Pérou.....	198
La V. Thérèse de Saint-Augustin (M ^{me} Louise de France), car- mélite.....	199
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	206
Martyrologe romain.....	207
Additions des autres Martyrologes.....	208
Martyrologe de la dernière persécution.....	209

XXIV^e JOUR.

S ^{te} Tharsille et S ^{te} Émilienne, vierges.....	210
S. Grégoire de Spolète, prêtre et martyr.....	212
S. Delphin, évêque de Bordeaux.....	213
S. Vénérand, évêque d'Auvergne.....	214
S ^{te} Irmine, abbesse.....	216
Les V. Frères Michel de Sainte-Sabine et Jean-Baptiste, réfor- mateurs des Ermites de Saint-Jean-Baptiste.....	217
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	220
Martyrologe romain.....	220
Additions des autres martyrologes.....	221
Martyrologe de la dernière persécution.....	222

XXV^e JOUR.

La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....	223
S ^{te} Eugénie, vierge et martyre.....	248

TABLE DES MATIÈRES.

651

S ^e Anastasie, martyre.....	271
Pierre Maurice dit le Vénérable, abbé de Cluny.....	273
Le B. Foulques, évêque de Toulouse.....	282
Le B. Michel Nacaxima, de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon	283
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	286
Martyrologe romain.....	287
Additions des autres martyrologes.....	290
Martyrologe de la dernière persécution.....	290

XXVI^e JOUR.

S. Étienne, diacre, premier martyr.....	292
S. Denys, pape.....	300
S. Archélaus, évêque.....	304
S. Alain, évêque de Quimper.....	319
S. Zénon, évêque.....	319
S. Zosime, pape.....	320
Le B. Chérubin de Quilliano, Frère Mineur.....	320
Les V. André Lac et Pierre Thi, martyrs au Tonkin.....	322
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	322
Martyrologe romain.....	323
Additions des autres martyrologes.....	324
Martyrologe de la dernière persécution.....	324

XXVII^e JOUR.

S. Jean, apôtre et évangéliste.....	326
S. Maxime, évêque d'Alexandrie.....	341
S ^m Fabiola, dame romaine.....	342
S ^m Nicarète, vierge.....	344
S. Théodore, martyr, son frère S. Théophane, et plusieurs autres défenseurs des saintes images.....	344
Le B. Victor, solitaire.....	351
S. Walton, abbé de Weissebrunn.....	353
Les B. Jean le Bon et Julien, religieux de Cantimpré.....	353
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	355
Martyrologe romain.....	355
Additions des autres martyrologes.....	356
Martyrologe de la dernière persécution.....	357

XXVIII^e JOUR.

Les Saints Innocents.....	358
Saint Troade, martyr.....	362

S ^{te} Domna, S ^{te} Théophile et leurs compagnes, vierges et martyres	362
S ^{te} Sabèle	362
S. Théodore le Sanctifié, abbé de Tabenne	363
S. Antoine, moine de Lérins	402
Le B. Mathias, Frère Mineur	403
Le V. Gaspard de Bufalo, fondateur de la Congrégation des missionnaires du Précieux-Sang	405
Mémoire de la très-sainte Vierge	422
Martyrologe romain	425
Additions des autres Martyrologues	426
Martyrologe de la dernière persécution	426

XXIX^e JOUR.

S. Thomas de Cantorbéry, martyr	428
S. David, roi et prophète	484
S. Trophime, disciple de S. Paul, apôtre d'Arles	550
S. Crescent, disciple de S. Paul, apôtre de Vienne	550
S. Ursin, premier évêque de Bourges	550
S. Marcel, second fondateur des Acémètes	552
S. Evroul, abbé	564
Le B. Régibert, fondateur de l'abbaye de Saint-Blaise	566
La V. Éléonore ou Aliénore, martyre en Angleterre	567
La V. Mère Françoise Tassin, fondatrice d'une Congrégation du Tiers-Ordre de Saint-François	567
Le V. P. Pierre Vergniaud, Minime, confesseur de la foi	568
Mémoire de la très-sainte Vierge	568
Martyrologe romain	569
Additions des autres Martyrologues	570
Martyrologe de la dernière persécution	570

XXX^e JOUR.

S. Sabin ou Savin, évêque d'Assise, et S. Marcel, S. Exupérance, S. Vénustien, martyrs	572
S. Anyse et S. Ascole, évêques de Thessalonique	575
Les saintes Martyres de l'Afrique	578
S. Trojan, évêque de Saintes	579
S ^{te} Tigride, reine de Bretagne	579
Le B. Raoul, premier abbé de Vaucelles	580
Le B. Giraud de Valence, Frère Mineur	584
Le B. Sébastien Valfré, de l'Oratoire de Turin	585
Mémoire de la très-sainte Vierge	589

TABLE DES MATIÈRES.

653

Martyrologe romain.....	590
Additions des autres Martyrologes.....	591
Martyrologe de la dernière persécution.....	591

XXXI^e JOUR.

S. Silvestre, Pape.....	593
S ^{te} Mélanie la Jeune.....	595
S. Zotique, fondateur du premier hospice de Constantinople...	610
S. Barbatien.....	611
S. Marius, évêque d'Avenches et de Lausanne.....	611
Le V. Louis de Grenade, Frère Prêcheur.....	612
Mémoire de la très-sainte Vierge.....	644
Martyrologe romain.....	644
Additions des autres Martyrologes.....	645
Martyrologe de la dernière persécution.....	646

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

	Pages.
S ^{te} Adalsende, vierge. — 21 d.....	148
S ^{te} Adélaïde, impératrice. — 16 d.....	1
S. Adon, archevêque de Vienne. — 16 d.....	23
S. Alain, évêque de Quimper. — 26 d.....	319
La V. Aliénore ou Eléonore, martyre en Angleterre. — 29 d...	567
S. Ananias, S. Misaël et S. Azarias, martyrs à Babylone. — 16 d.	3
S. Anastase II, patriarche d'Antioche, martyr. — 21 d.....	149
S ^{te} Anastasie, martyre. — 25 d.....	271
Les V. André Lac et Pierre Thi, martyrs au Tonkin. — 26 d...	322
S. Antoine, moine de Lérins. — 28 d.....	402
S. Anyse et S. Ascole, évêques de Thessalonique. — 30 d.....	575
S. Archélaus, évêque. — 26 d.....	304
L'Attente de l'enfantement de la B ^{te} Vierge Marie. — 18 d.....	81
S. Azarias, S. Misaël et S. Ananias, martyrs à Babylone. — 16 d.	3

B.

S. Barba ^{te} ien. — 31 d.....	611
S ^{te} Beggue, vierge et abbesse. — 17 d.....	49
S. Bernard, archevêque de Tolède. — 19 d.....	114
Le B. Bernardin d'Osimo, Frère Mineur, capucin. — 17 d.....	76
S. Briac, abbé. — 17 d.....	47

C.

S. Chérémon, évêque et martyr. — 22 d.....	175
Le B. Chérubin de Quilliano, Frère Mineur. — 26 d.....	320

Le B. Christian ou Chrétien, évêque d'Auxerre. — 22 d.....	176
S Crescent, disciple de S. Paul, apôtre de Vienne. — 29 d.....	550

D.

S. Dagobert II, roi d'Austrasie. — 23 d.....	189
S. David, roi et prophète. — 29 d.....	484
S. Delphin, évêque de Bordeaux. — 24 d.....	213
S. Denys, pape. — 26 d.....	300
S. Désiré, religieux de Fontenelle. — 18 d.....	87
S. Dominique de Silos, abbé. — 20 d.....	129
S ^m Domna, S ^m Théophile et leurs compagnes, vierges et martyres. — 28 d.....	362

E.

S. Eigil, abbé de Fulde. — 17 d.....	56
La V. Eléonore ou Aliénore, martyre en Angleterre. — 29 d....	567
S ^m Emilienne et S ^m Tharsille, vierges. — 24 d.....	210
S. Etienne, diacre, premier martyr. — 26 d.....	292
S ^m Eugénie, vierge et martyre. — 25 d.....	248
S. Evrard, fondateur de l'Ordre de Cysoing. — 16 d.....	16
S. Evroul, abbé. — 29 d.....	564

F.

S ^m Fabiola, dame romaine. — 27 d.....	343
S ^m Fausta. — 19 d.....	109
S. Flavien, martyr à Rome. — 22 d.....	176
S. Flavit, solitaire. — 16 d.....	12
La V. Françoise Berruyer. — 19 d.....	116
La V. Mère Françoise Tassin, fondatrice d'une Congrégation du Tiers-Ordre de S.-François. — 29 d.....	567
Le B. Fulgence, abbé d'Affighem. — 18 d.....	87
Le B. Foulques, évêque de Toulouse. — 25 d.....	282

G.

Le V. Gaspard de Bufalo, fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Précieux-Sang. — 28 d.....	405
S. Gatien, premier évêque de Tours. — 18 d.....	83
Le B. Giraud ou Girard de Valence, Frère Mineur. — 30 d....	584
S. Grégence, archevêque de Taphar. — 19 d.....	113
S. Grégoire de Spolète, prêtre et martyr. — 24 d.....	212
Le B. Guillaume de Catalagirone, Frère Mineur. — 49 d.....	115

H.

Le V. Henri de Kalkar, chartreux. — 20 d.....	136
Le B. Hildebert, archevêque de Tours. — 18 d.....	87

I.

S ^m Irmine, abbesse. — 24 d.....	216
S. Ischyriou, martyr. — 22 d.....	175
Le B. Israël. — 22 d.....	176

J.

Le V. Jacques Bridaine, missionnaire apostolique. — 22 d.....	177
S. Jean, apôtre et évangéliste. — 27 d.....	326
Le B. Jean Bernard, Frère Mineur, martyr au Pérou. — 23 d...	198
Le B. Jean d'Obmillos, Frère Mineur. — 23 d.....	197
Les B. Jean le Bon et Julien, religieux de Cantimpré. — 27 d...	353
Le V. Père Joseph, Frère Mineur capucin, instituteur des Religieuses de Notre-Dame du Calvaire. — 18 d.....	90
S. Judule, martyr. — 18 d.....	84
La B. Julie della Réna. — 20 d.....	130
S ^m Jutte, abbesse. — 21 d.....	149

L.

Le V. chanoine de La Balmondière, confesseur de la foi. — 21 d.	151
S. Lazare, premier évêque de Marseille, martyr. — 17 d.....	29
Le V. Louis de Grenade, Frère Prêcheur. — 31 d.....	612

M.

S. Marcel, second fondateur des Acémètes. — 29 d.....	552
La V. Marguerite Besnard. — 21 d.....	151
La B ^m Marguerite Colonna, du Tiers-Ordre de S.-François. — 17 d.....	74
La V. Marie-Laurence Longa, fondatrice des Capucines ou Filles de la Passion. — 20 d.....	132
S. Marius, évêque d'Avenches et de Lausanne. — 31 d.....	611
Martyres de l'Afrique (Les Saintes). — 3J d.....	578
Martyrs de Crète (Les Dix). — 23 d.....	185
Martyrs de Samosate (Les Sept). — 22 d.....	155
Le B. Mathias, Frère Mineur. — 28 d.....	403
S ^m Maure et S. Timothée, martyrs. — 19 d.....	110

TABLE ALPHABÉTIQUE.

657

S. Maxime, évêque d'Alexandrie. — 27 d.....	341
S ^m Mélanie la Jeune. — 31 d.....	595
Le B. Melchior, Frère Mineur. — 20 d.....	132
S ^m Meuris et S ^m Théa, martyres. — 19 d.....	110
Les V. frères Michel de Sainte-Sabine et Jean-Baptiste, réformateurs des Ermites de S. Jean-Baptiste. — 24 d.....	217
Le B. Michel Nacaxima de la Compagnie de Jésus, martyr au Japon. — 25 d.....	283
S. Misaël, S. Ananias et S. Azarias, martyrs à Babylone. — 16 d.	3
S. Modeste, patriarche de Jérusalem. — 16 d.....	11
S. Muin ou Munis, évêque. — 19 d.....	112

N.

La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — 25 d.....	223
S. Némèse et plusieurs autres martyrs d'Alexandrie. — 19 d...	107
S ^m Nicarète, vierge. — 27 d.....	344
Le B. Nicolas Factor, Frère Mineur. — 23 d.....	197
Notre-Dame-d'Atocha. — 27 d.....	365
Notre-Dame-d'Avenon. — 18 d.....	103
Notre-Dame-de-Bonencontre. — 19 d.....	116
Notre-Dame-de-Boulogne. — 28 d.....	422
Notre-Dame-de-Brébière et Notre-Dame-de-la-Brèche. — 16 d..	26
Notre-Dame-de-Cambron. — 30 d.....	589
Notre-Dame-de-Confession, à Marseille. — 22. d.....	181
Notre-Dame-de-Guérison. — 26 d.....	322
Notre-Dame-de-Halle. — 23 d.....	206
Notre-Dame-de-la-Basilla. — 24 d.....	220
Notre-Dame-de-Saint-Lazare. — 17 d.....	77
Notre-Dame-d'Hildesheim. — 29 d.....	568
Notre-Dame-du-Cordon, à Valenciennes. — 30 d.....	589
Notre-Dame-du-Fou-du-Bois. — 20 d.....	136

O.

S ^m Olympiade. — 17 d.....	46
---------------------------------------	----

P.

S. Philogone, évêque d'Antioche. — 20 d.....	126
S ^m Piale, vierge et martyre. — 16 d.....	10
Le B. Pierre, abbé de Cîteaux. — 18 d.....	89
Pierre Maurice, dit le Vénéral, abbé de Cluny. — 25 d.....	273
Le V. P. Pierre Vergniaud, Minime, confesseur de la foi. — 29 d.	568
Les V. Pierre Thi et André Lac, martyrs au Japon. — 26 d....	322

R.

Le B. Raoul, premier abbé de Vaucelles. — 30 d.....	580
Le B. Réginbert, fondateur de l'abbaye de Saint-Blaise. — 29 d.	566
S. Ruf et S. Zozime, martyrs, compagnons de S. Ignace d'Antioche. — 18 d.....	82

S.

S ^m Sabèle. — 28 d.....	362
S. Sabin ou Savin, évêque d'Assise, S. Marcel, S. Exupérance, S. Vénustien, martyrs. — 30 d.....	572
Les Saints Innocents. — 28 d.....	358
Le B. Sébastien Maggi, Frère Prêcheur. — 16 d.....	24
Le B. Sébastien Valfré, de l'Oratoire de Turin. — 30 d.....	585
S. Servol. — 23 d.....	187
S. Silvestre, pape. — 31 d.....	593
S. Sturme, premier abbé de Fulde. — 17 d.....	50

T.

S ^m Tetta, abbesse. — 17 d.....	56
S ^m Tharsille et S ^m Emilienne, vierges. — 24 d.....	210
S ^m Théa et S ^m Meuris, martyrs. — 19 d.....	110
S. Thémistocle le Berger, martyr. — 21 d.....	148
S. Théodore, martyr, son frère S. Théophane, et plusieurs autres défenseurs des Saintes Images. — 27 d.....	344
S. Théodore le Sanctifié, abbé de Tabenne. — 28 d.....	363
Le B. Théoger, évêque de Metz. — 23 d.....	196
S ^m Théophane, impératrice. — 16 d.....	24
S ^m Théophile, S ^m Domna et leurs compagnes, vierges et martyrs. — 28 d.....	362
La V. Thérèse de Saint-Augustin (M ^m Louise de France), carmélite. — 23 d.....	199
S. Thomas, apôtre. — 21 d.....	140
S. Thomas de Cantorbéry, martyr. — 29 d.....	428
Le B. Thomas de Saint-Antoine, Frère Mineur. — 20 d.....	130
S ^m Tigride, reine de Bretagne. — 30 d.....	579
S. Timothée et S ^m Maure, martyrs. — 19 d.....	110
Translation des reliques de S. Andoche. — 21 d.....	149
S. Troade, martyr. — 28 d.....	362
S. Trojan, évêque de Saintes. — 30 d.....	579
S. Trophime, disciple de S. Paul, apôtre d'Arles. — 29 d.....	550

U.

Le B. Urbain V, pape. — 19 d.....	114
S. Ursanne. — 16 d.....	15
S. Ursain, premier évêque de Bourges. — 29 d.....	550

V.

S. Vénérand, évêque d'Auvergne. — 24 d.....	214
S ^{te} Victoire, vierge et martyre. — 23 d.....	187
Le B. Victor, solitaire. — 27 d.....	351
Les Vierges martyres en Afrique. — 16 d.....	10

W.

S. Walton, abbé de Weissenbrunn. — 27 d.....	353
S. Wicelin, évêque d'Oldenbourg. — 22 d.....	177
S. Winebaud, abbé de Heidenheim. — 18 d.....	85
S ^{te} Wivine, vierge et abbesse. — 17 d.....	57

Y.

La B. Yiolende, vierge dominicaine. — 17 d.....	73
S. Yves, évêque de Chartres. — 23 d.....	194

Z.

S. Zénon, évêque. — 26 d.....	319
S. Zosime, pape. — 26 d.....	320
S. Zotique, fondateur du premier hospice de Constantinople. — 31 d.....	610
S. Zozime et S. Ruf, martyrs, compagnons de S. Ignace d'An- tioche. — 18 d.....	82

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA

922 C69G C001 v.24

Grande vie des saints : comprenant la vi



3 0112 089239864